Là où mes pas m'ont conduit

Souvenirs de Jean Malo

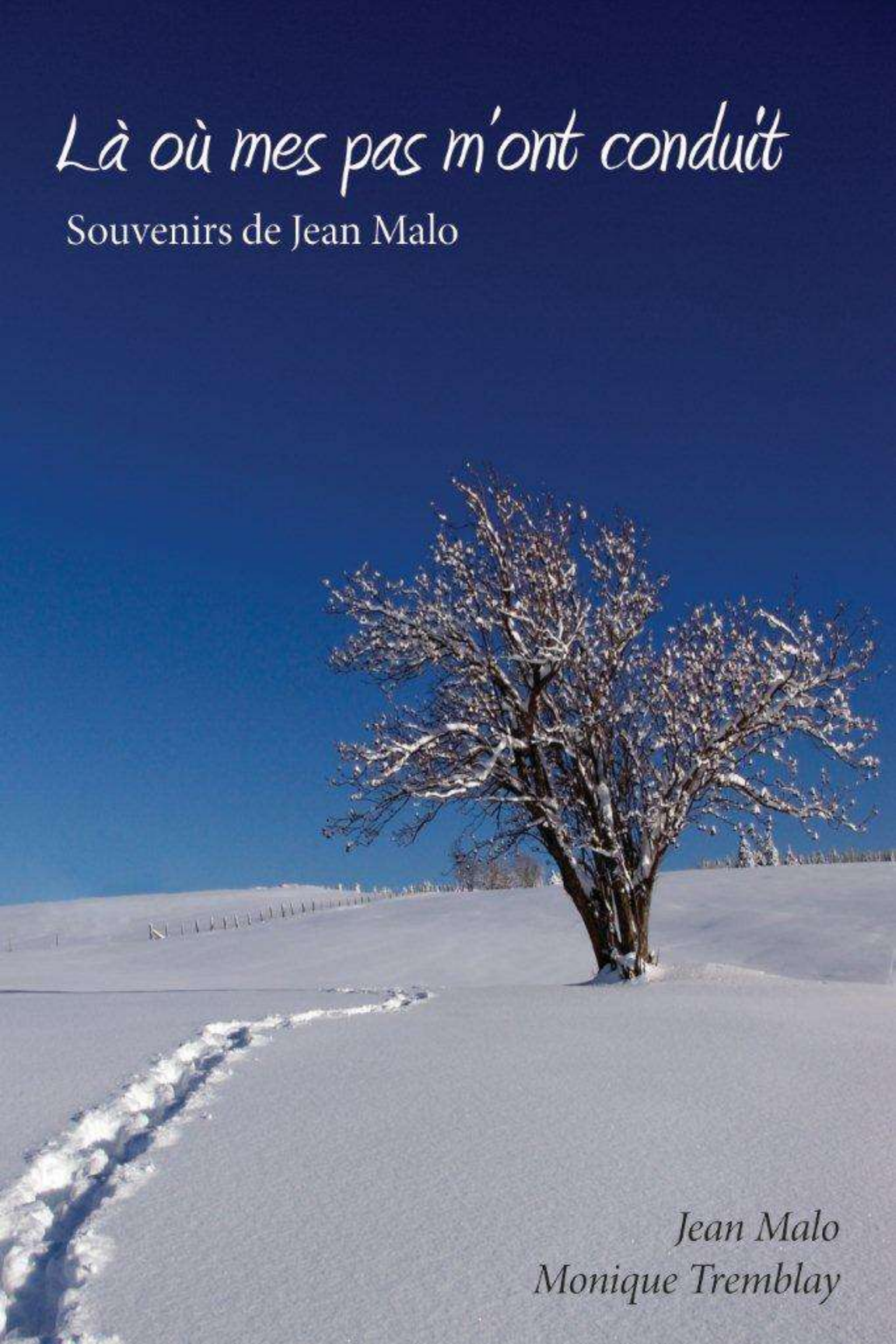

Jean Malo
Monique Tremblay

Idée originale : Jean Malo
Recherche et rédaction : Monique Tremblay

Correction : en collaboration avec Nicole Leblanc
Mise en page : Pierre Malo et Monique Tremblay
Photographie de Jean Malo : archives personnelles
Photographie de Monique Tremblay : Patrick Tessier
Conception de la couverture : Karine Courcy et Jérôme Forget

Éditeur : Jean Malo, Notre-Dame des Prairies, Québec, Canada

Imprimeur : Le Caïus du livre pour Kiwi Copie Joliette

ISBN 978-2-9811855-0-1 (version imprimée)
ISBN 978-2-9811855-1-8 (pdf)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2010

À ma famille que j'aime tant…
À Andrée, ma compagne depuis plus de 60 ans.
À nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
qui prolongent notre bonheur.

TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE **6**

I- LES ANNÉES D'INSOUCIANCE **13**

TENDRE ENFANCE 15
L'ÉCLOSION DE L'ADOLESCENCE 50
LE JEUNE HOMME 64

II- L'OISEAU FAIT SON NID **109**

UN TOIT SUR NOS TÊTES 110
ON NE S'ENNUIE PAS 114
BRASSER DES AFFAIRES 120
LE JEUNE COMMERCE 134

III- UNE PLACE AU SOLEIL **157**

RETOUR EN CLASSE… DE MAÎTRE 159
PLUSIEURS CORDES À MON ARC 169
C'EST LE TEMPS QUE ÇA CHANGE ! 174
LE 356 DE LANAUDIÈRE 197
LE DOMAINE-DES-PRAIRIES 200
L'ABANDON D'UN RÊVE 211
MAÎTRES CHEZ NOUS 216
ÉGALITÉ OU INDÉPENDANCE 223
L'AFFAIRE BOUCHER-LONGPRÉ 229
NAISSANCE DE LA SIJI 242

IV- DANS LE FEU DE L'ACTION **249**

LE RÈGNE DE ROBERT QUENNEVILLE 251
LES BALBUTIEMENTS DU LOGEMENT SOCIAL 259
FAIRE FEU DE TOUT BOIS 267
LE SCANDALE DE LA CRIÉE 272
PETIT TRAIN VA LOIN 281
LE JUBILÉ D'ARGENT DU RICHELIEU JOLIETTE 288
PARTIR DU BON PIED 296
CHRONIQUE FAMILIALE DES ANNÉES 70 299

V- ENCORE AU PAS DE COURSE **308**

LE CONCURRENT D'HIER DEVIENT LE PATRON D'AUJOURD'HUI 311
PRÉPARER LA RELÈVE 316
LE PIED GLOBE-TROTTEUR 322
ACTION DE FOI AU QUOTIDIEN 373
LA FONDATION RICHELIEU DE JOLIETTE 386

FÉLICITER, ENCOURAGER, MOTIVER 392
L'ASSOCIATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU GRAND JOLIETTE..... 396
DE GRANDS DISPARUS..... 404

VI- UN SECOND SOUFFLE DE VIE..... 419

D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE À L'AUTRE..... 422
LE PATRIMOINE IMMOBILIER..... 438
VOIR LE MONDE AUTREMENT..... 445
L'IDÉAL SOUVERAINISTE ET LE FÉDÉRALISME 450
LE CLUB RICHELIEU JOLIETTE AU TROISIÈME MILLÉNAIRE..... 460
UN PROJET DE DIEU 469
LE FIN MOT DE MON ENGAGEMENT HUMAIN..... 476

ANNEXE I : LA GÉNÉALOGIE 485

ANNEXE II : STATISTIQUES ET HOMMAGES 491

ANNEXE III : LE THÉÂTRE DES PRAIRIES 496

ANNEXE IV : LES INTÉRÊTS FINANCIERS..... 501

ANNEXE V : LE CLUB RICHELIEU DE JOLIETTE 505

ANNEXE VI : LA CHRONOLOGIE..... 507

REMERCIEMENTS..... 519

INDEX..... 521

MÉDIAGRAPHIE 533

PROLOGUE

LE JEU DE LA VÉRITÉ

Mardi le 15 septembre 1998, six heures du matin. Pour la première fois depuis des années, je n'irai pas nager à la piscine du Cégep de Joliette. La nuit ne m'a pas apporté le repos escompté et je choisis de reporter mon entraînement au lendemain. Au petit déjeuner, surprise de ma présence, Andrée m'interroge. Quelques minutes plus tard, à mon bureau de la Financière Banque Nationale, Nicole, ma collaboratrice d'affaires, remarque aussi ce changement d'horaire.

Pour mon entourage familial et professionnel, il est un peu déroutant de me voir perturber une routine bien ancrée dans mon quotidien. Mais je rassure tout le monde. Après tout, je suis plus en forme que jamais. Je fais quotidiennement des kilomètres à la nage, à la course ou sur mon vélo. Et si « 72 ans » apparaissent au compteur de mon horloge biologique, mon corps, lui, refuse de s'incliner devant cette froide statistique. Vraiment, il n'y a aucune raison d'être alarmé à la moindre baisse d'énergie…

Je me convaincs ainsi sans mal que cet allégement de mes activités matinales me sera bénéfique pour affronter la journée de golf prévue avec les membres du Club Richelieu. Mais au moment de quitter le bureau, je ressens de légers étourdissements, et rencontre ensuite quelques difficultés à garder mon automobile bien alignée sur la route. Malheureusement, j'ignore totalement ces avertissements.

À l'heure convenue, je prends le départ au Club de golf Montcalm de Saint-Liguori. Je suis d'excellente humeur et me moque de mes contre-performances lorsque je frappe « dans le vide »... Mais plus l'après-midi progresse, moins mes amis me trouvent amusant. Au 14e trou, ils mettent fin à la partie en prétextant l'heure tardive. Je ne déclare pas forfait pour autant et, ma toilette complétée, je m'attable pour le souper. Fort intéressé par l'allocution de notre président, je me décide à prendre quelques notes. Mais que se passe-t-il encore? Je n'arrive plus à former correctement mes lettres. Je tente alors d'écrire mon nom... Seigneur! On dirait la signature d'un enfant de cinq ans! Même si je prends sans tarder la décision de rentrer à la maison, je nie encore la gravité de la situation. « *Une bonne nuit de sommeil et tout ira mieux !»* dis-je jovialement en tirant ma

révérence... Au fond, n'est-ce pas pour me rassurer que je fanfaronne ainsi?

En passant par la salle de bain, je rencontre Jean-Claude Chagnon que je salue et remercie pour la journée. S'étonnant de mon départ précipité, il me questionne et, probablement inquiet de ma réponse, m'offre de me reconduire chez moi. J'accepte avec reconnaissance. Le trajet du retour auprès de cet homme doux et calme m'apaise. Attentionné, il gare l'auto tout près de ma maison. Mais j'en descends avec lenteur et emprunte en titubant le petit trottoir qui mène à l'entrée. Puis, je dérape sur la pelouse. Andrée, qui m'observe au loin, pense que j'ai trop bu... Une brève explication l'alerte et elle suggère que nous nous rendions immédiatement à l'urgence du CHRDL.

L'hôpital en folie

La femme médecin qui me reçoit identifie rapidement le problème. Elle lance à son assistante : « *Il a les symptômes d'un AVC* (accident vasculaire cérébral) ». Anxieux, je répète ces paroles à Andrée qui me réconforte de son mieux: « *Tu as dû mal comprendre... Elle devait réciter un Ave pour toi!* » En fait, ni Andrée ni moi ne pouvons imaginer un diagnostic sérieux. Je dois faire confiance et lâcher prise. Étendu sur une civière, j'avale le cachet d'Aspirine qu'on me tend… et je plonge vers l'inconnu.

Quelques heures plus tard, tout mon côté droit est paralysé. Je ne peux plus manger et j'articule péniblement des mots plus ou moins audibles. On s'active autour de moi : prise de tension artérielle, tests, *scanner* cérébral. Au cours de cette longue journée passée sous l'œil attentif du personnel des soins d'urgence, mon état se stabilise, ce qui autorise mon transfert sur les étages. J'émerge alors momentanément de cette agitation fébrile pour apprécier à sa juste valeur ma chance d'être choyé par Andrée, mes enfants et mes amis qui défilent à mon chevet, à la fois compatissants et surpris.

Dans les premières heures, je pleure beaucoup. Puis, je me ressaisis et décide qu'il vaut mieux en rire. Je plaisante alors constamment avec mon entourage. À l'infirmière qui me lave tous les jours comme un bébé, je demande à la blague si mes « bijoux de famille » ont subi un nettoyage en règle... Elle répond gaiement dans l'affirmative, mais moi, je ne sens rien!

L'accident vasculaire est en partie responsable de mon état euphorique, mais toute l'effervescence autour de moi m'empêche également de réfléchir aux conséquences graves et possiblement invalidantes de ce que mon corps vient de subir. Graduellement, dans les jours qui suivent, je dois néanmoins m'approprier la réalité qui m'est révélée. L'équipe médicale m'explique d'abord qu'une montée de tension artérielle a causé, à la base de mon cerveau, des lésions responsables de mon hémiplégie[1] néanmoins réversible en tout ou en partie. Je commence alors des traitements de physiothérapie. Je « plane » toujours, mais cette phase de relative insouciance arrive vraisemblablement à sa fin.

Le 30 septembre, après un bref séjour au « 5eA » puis au « 4eA », je suis transféré au « 2eB », une aile fermée par un système de verrouillage des portes qui contrôle les entrées et les sorties. Quel choc! Je jette un coup d'œil autour de moi et réalise que le *party* est terminé! Le lit dans lequel je repose maintenant n'est pas doté d'un mécanisme électrique et je n'ai plus de barre de suspension pour m'aider à me mouvoir seul, ce qui me rend encore plus dépendant des préposés aux malades. Ma voisine, elle aussi alitée, est en pleine crise de nerfs : elle pleure sans cesse et tente de téléphoner. L'étage est rempli de personnes circulant en fauteuil roulant. Je suis bouleversé par leur regard triste, paniqué ou hagard. Du moins, est-ce là ma première impression. Heureusement, on a prévu un somnifère pour m'aider à passer la nuit...

Le lendemain, on m'informe que je me rendrai désormais au 3e étage pour continuer mes exercices avec les physiothérapeutes du Bouclier, un centre de réadaptation en déficience physique. À la rencontre d'évaluation, on m'interroge avec sérieux : « *Quelles sont vos attentes Monsieur Malo; qu'est-ce que vous désirez?* » Je reste saisi par cette question franche et directe. Puis, je suis emporté par le flot de mes émotions... Je pleure en exprimant mon impérieux besoin de retourner à mes occupations professionnelles et à mes activités sportives habituelles. On me fait comprendre qu'il faudra temps, patience et travail avant mon rétablissement : une grosse *job*! Je prends alors toute la mesure de la situation. Mais je suis prêt et je n'ai aucun doute sur l'issue de cette bataille : je vais guérir! Toute ma volonté est tendue vers cet objectif. C'est pourquoi, lorsqu'on s'enquiert de l'heure à laquelle je désire venir faire mes exercices, je réponds du tac au tac : « *À quelle heure vous*

[1] Paralysie de la moitié du corps provoquée par une lésion cérébrale.

commencez? » Ma motivation est au summum et il m'importe de m'atteler rapidement à la tâche.

J'amorce donc ma rééducation au Bouclier avec une détermination optimiste. Malgré tout, le fait d'être astreint à prolonger mon hospitalisation en raison des soins exigés par mon état demeure un dur sacrifice. Ce séjour forcé me donne par ailleurs le privilège de recevoir la visite de la prieure des Moniales de Bethléem, soeur Bonita[2]. Connaissant les règles strictes régissant les sorties de ces religieuses, je suis touché par cette rencontre qui me fait grand bien.

Il est vrai que j'ai la foi, ce que je considère comme une bouée de sauvetage dans la vie. Alors, bien sûr, il m'arrive de prier. Mais pendant cette période difficile, je m'arrête à toute heure de la journée pour remercier Celui qui m'a permis de vivre et de poursuivre mon chemin sur terre... Et s'il est possible de faire plus encore, je prie pour en recevoir l'inspiration.

Deux pénibles semaines s'écoulent ainsi avant que je puisse enfin rentrer à la maison[3]. Bien sûr, ma physiothérapie doit se poursuivre à l'externe, car je suis encore loin du fil d'arrivée. Il me faut réapprendre à fonctionner dans la vie – m'asseoir, marcher, monter des escaliers, parler, manger et écrire – ce qui ne pourra être parachevé dans un court délai. Le travail des physiothérapeutes, de l'ergothérapeute, de la neuropsychologue et de l'orthophoniste du Bouclier est remarquable. Dans leur discipline propre, ces femmes m'encouragent et m'apportent tout le soutien dont elles sont capables. Cette seconde partie du travail se prolonge encore trois mois, au terme desquels on me juge assez autonome et discipliné pour terminer seul ma réadaptation. J'accomplis ensuite mes exercices tous les jours, le matin et l'après-midi, une dernière étape à ce marathon de la guérison qui s'échelonne sur une autre période de trois mois.

[2] Je raconterai plus tard les détails de mon implication bénévole auprès de cette communauté religieuse contemplative, au moment de leur implantation dans la région de Lanaudière au début des années 90.
[3] Le 10 octobre 1998.

Donner au suivant

Tout ce processus de récupération aura finalement accaparé presque 12 mois de ma vie[4]. Somme toute, mis à part l'arthrose qui est venue l'entraver en me laissant une démarche moins fluide, je pense avoir surmonté cet accident vasculaire cérébral sans trop de séquelles physiques. Cela dit, des difficultés persistent, notamment au niveau de la communication. Verbaliser mes idées dans un délai normal ne se fait pas sans difficultés. L'écriture aussi qui, en raison de la paralysie de ma main droite, appelle une coordination motrice fine que je n'ai toujours pas parfaitement retrouvée. Réapprendre à former des lettres s'avère en conséquence une tâche rigoureuse et parfois décourageante. Je m'y suis pourtant appliqué, tout en cherchant une motivation autre que le désir de se réapproprier une gestuelle acquise dans l'enfance.

Et puis, un beau matin, l'inspiration me vient : « *Pourquoi ne pas rédiger quelques souvenirs de ma vie? Non seulement je m'exercerais à l'acte d'écriture, mais je mettrais aussi ma mémoire à l'épreuve* ». Je retire alors de ma bibliothèque un bouquin offert par ma fille Nicole quelques années plus tôt, et dont le titre m'invite au travail : *Écrivez vos mémoires*.[5]

Je me rappelle l'avoir déjà parcouru très sommairement, mais j'étais à ce moment-là bien trop occupé pour m'y attarder. L'idée de classer mes photos et de faire l'inventaire chronologique de mes souvenirs fait maintenant son chemin... Dès que mon emploi du temps me laisse quelques minutes de liberté, j'y travaille sérieusement. Après plusieurs mois passés à noircir par dizaines les feuilles de mon cahier rouge, je tire néanmoins deux constats. D'un point de vue pratique, cette tâche, d'une ampleur bien plus considérable que prévue, exigera une collaboration si je veux la mener à son terme. Sous l'angle émotionnel, je réalise aussi que ce qui se voulait un simple exercice s'est transformé en un pressant besoin.

De toute évidence, l'accident vasculaire a entraîné un remaniement de l'ordre de mes priorités. Je sens maintenant l'urgence de transmettre ce que j'ai reçu. Je crois ne pas avoir suffisamment œuvré en ce sens jusqu'à présent. Dans le passé, il y avait toujours quelque chose qui m'arrêtait. Le manque de temps? Peut-être, mais il ne pouvait tout expliquer. À certains

[4] Elle a pris fin le 11 février 1999.
[5] Sylvie Liechtele et Robin Deschênes, *Écrivez vos mémoires*, Éd. de l'Homme, Montréal, 1996, 148 p.

égards, j'avais peur de m'affirmer, d'exprimer mes opinions ou d'affronter le jugement d'autrui. Peur aussi d'être considéré tel un être vaniteux. Aujourd'hui, je ressens moins de pudeur à me révéler. Et j'estime qu'il est l'heure de passer à l'action.

Loin de moi l'idée d'accabler les autres de reproches ou de ressasser avec amertume de vieilles histoires. Je ne pense d'ailleurs pas tout comprendre et tout connaître. J'aimerais seulement ouvrir mon livre de souvenirs et partager mes idées, mes acquis et mes expériences comme ces gens qui, dans un lointain passé, m'ont guidé et orienté, contribuant à faire de moi celui que je suis. Je tiens aussi à ce que mes enfants, mes petits-enfants et tous ceux qui naîtront d'eux connaissent mieux Jean Malo, ses motivations profondes, ses façons de comprendre la vie et de s'y réaliser avec satisfaction.

Ce voyage dans le temps sera parfois un exercice difficile parce que très émotif. Mes proches le savent : j'ai toujours été un être sensible. Et la maladie n'a fait qu'accentuer ce trait de ma personnalité. Je dois toutefois accepter les émotions qui affluent et réussir à les surpasser pour enfin pouvoir m'exprimer librement.

Oui, le temps est maintenant venu de jouer le jeu de la vérité et de la transparence.

Partie I :

LES ANNÉES D'INSOUCIANCE

(1926-1948)

« Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui. »

(PROVERBE CHINOIS)

TENDRE ENFANCE

« Le temps d'une paix »

J'ouvris les yeux sur ce monde le 29 novembre 1926 dans un petit logement, au 883 de la rue Notre-Dame, dans le quartier Saint-Pierre de Joliette. Tante Éva Malo et son mari, William Rivest, endossant leur rôle de marraine et parrain, me conduisirent à l'église où l'on me baptisa « Joseph, William, Jean-Maurice ». J'étais le deuxième enfant d'une famille dont l'union des parents avait été consacrée trois ans plus tôt. Lorsqu'ils se penchèrent sur mon berceau, ma mère avait vingt-trois ans et mon père, déjà vingt-cinq. Armande, ma sœur aînée de deux ans, devait babiller sa joie d'avoir un petit frère.

En Amérique comme en Europe, c'était « le temps d'une paix », une accalmie qui succédait à un orage monstrueux et précédait une tempête encore plus destructrice. Avant celle-ci, il y aurait un effondrement de l'économie mondiale, le krach de 1929. Le chômage qui monterait alors en flèche précipiterait d'innombrables familles dans une misère épouvantable. Mais personne n'imaginait cela en 1926. On terminait une époque effervescente et légère, sans soucis majeurs. Une photo du mariage de mes parents les montre bien vêtus, à la mode du temps. Ils possédaient peu, mais avaient l'essentiel pour survivre, probablement comme la moyenne des familles québécoises.

Tous les rêves étaient alors permis. L'année suivant ma naissance, Charles Lindberg reliait sans escale New York à Paris aux commandes de son monoplan, baptisé le « Spirit of St-Louis ». Acclamé en France comme aux États-Unis, Lindberg paya toutefois très cher cette notoriété : le rapt et l'assassinat de son jeune fils attristèrent le monde entier. Sur une note plus joyeuse, en 1928, naissait de l'imagination de Walt Disney la plus attachante des souris : Mickey! Pendant ce temps, de l'autre côté de l'Atlantique, l'Angleterre reconnaissait aux femmes le droit de vote, devançant ainsi le Québec (1940) par presque deux décennies, mais avec dix ans de retard sur le Canada (1918).

Mon frère René naquit également en cette année 1928, mais l'événement ne laissa pas de traces dans mes souvenirs de bambin. Je sais cependant que ma famille quitta alors son premier nid pour s'envoler vers la rue Saint-Viateur, à l'angle de Saint-Barthélemy. Notre nouveau logement surplombait l'épicerie de monsieur Henri, située non loin de la maison paternelle de mes grands-parents Desmarais[6]. Encore une fois, je ne conserve de ces lieux pas la moindre représentation mentale : ces images ont été comme happées par un trou noir.

Il en existe pourtant une dans l'un de mes albums de photographies. Sur ce cliché, Armande et moi jouons sur la galerie arrière faisant office de passerelle entre la maison et le hangar. Entre nous, une poupée repose sagement dans sa berceuse. Accoudée à son vaisselier miniature, Armande, la mine boudeuse, semble contrariée de l'incursion de ce petit frère dans son monde de fillette. Je dois avoir dix-huit mois, deux ans tout au plus. Le blondinet que je suis encore porte sur son joli minois toute l'insouciance de son enfance, et paraît aussi indifférent aux soucis de sa grande sœur qu'à ses grands bas ravalés sur ses chaussures d'enfant.

La maisonnette de la place Sainte-Marie

La lumière se fait dans ma mémoire alors que nous habitons sur la place Sainte-Marie, une portion de la place Bourget d'aujourd'hui enclavée entre les rues Saint-Viateur et Saint-Louis. Que d'impressions fugaces cependant! Je devais avoir trois ou quatre ans quand mes parents y emménagèrent, soit autour de 1930.

Ma tante Louise – nous l'appelions Louisia –, qui était encore célibataire et travaillait comme aide-ménagère à Montréal, avait prêté à mon père l'argent nécessaire à l'acquisition d'une ancienne et modeste maison de bois ceinturée d'une grande galerie. Au rez-de-chaussée, se trouvait la chambre de nos parents qui voisinait le salon situé à l'avant, de même qu'une salle de bain rudimentaire. À l'arrière, dans une grande dépense annexée à la cuisine, étaient entreposées les provisions sèches et les conserves de toutes sortes, tout près de la glacière qui, elle, conservait au frais les aliments périssables.

[6] Le local de monsieur Henri (au 621, rue St-Viateur) est aujourd'hui la propriété de Desmarais Électronique Inc.

Le poêle à bois sur lequel maman cuisinait et la « fournaise » au charbon du salon réchauffaient tant bien que mal cette maisonnette perméable au nordet et aux grands froids d'hiver. En janvier et février, nous gardions assurément nos combinaisons pour dormir. Quelques années plus tard, l'installation d'une unité de chauffage au mazout ainsi que la modification du vieux poêle par l'ajout d'un brûleur à l'huile éviteraient à mon père de se lever la nuit pour entretenir la braise.

En haut de l'étroit et raide escalier, deux chambres nichaient sous les combles : l'une pour les garçons, et l'autre, bien sûr, pour les filles. Car, en effet, quatre petites sœurs vinrent bientôt tenir compagnie à Armande. Pour rejoindre leur coin d'intimité, les filles devaient traverser la pièce des garçons qui donnait aussi accès au grenier surplombant partiellement la cuisine.

De 1930 à 1937, Marie-Berthe donna donc la vie à cinq poupons : Denis (1930), Denise (1932), Rollande (1933), Colette (1935) et Lucie (1937). Le Dr Paul Lamarche assista ma mère lors des quatre premières naissances, alors que le Dr Louis-Philippe Laporte accueillit la benjamine.

À cette époque, les enfants n'avaient guère conscience des grossesses des mamans, elles-mêmes peu enclines à parler de leur état. Lorsque le moment de l'accouchement était imminent pour Marie-Berthe, nous étions l'un et l'autre recueillis par des membres de la famille. C'était pour moi l'occasion de faire un petit séjour « en ville », car on m'envoyait alors chez tante Diana[7] et oncle Azarie Casavant qui habitaient au 3441 de la rue Cartier, près de Papineau, un quartier montréalais très vivant. Outre la ribambelle d'enfants qui animaient la ruelle, on entendait quotidiennement crier les vendeurs itinérants qui annonçaient leurs services ou leurs produits : « *Glace Crépeau... 5 ¢ le morceau!* » Dans ce nouvel environnement, je découvrais de petits trésors, comme ce jeu de blocs en bois avec lequel je m'amusais durant des heures. En outre, mon oncle m'emmenait à son club de croquet et au zoo du parc Lafontaine. Toute cette agitation et cette attention des adultes me plaisaient beaucoup!

De retour à Joliette, on m'apprenait que les sauvages étaient passés...

[7] Diana Gourd.

Le sexe? C'était tabou! Notre éducation sexuelle se faisait au hasard des découvertes et de l'exploration de zones interdites... sous nos jaquettes! Souvent, les gars comme les filles se retrouvaient, la nuit de leurs noces, encore ignorants de la mécanique du corps et de la gestuelle des relations amoureuses.

La p'tite école

En 1932, vint le temps pour mes parents de m'inscrire à l'école. Je fréquentai pendant trois ans la première école Baby sur le boulevard Manseau, aménagée dans l'ancienne demeure du juge Baby, autrefois maire de notre ville[8]. L'école était alors sous la responsabilité des sœurs de la Providence, et la directrice se nommait soeur Bernard de Sienne. J'y fis ma préparatoire avec soeur Jeanne Augustine, ma première année avec sœur Éphrem de la Croix, et ma deuxième année avec sœur Damase de Rome.

Étais-je doué? Je ne sais trop. Cette période flotte dans ma mémoire comme dans un léger brouillard. Je sais pourtant que je n'ai redoublé aucune année scolaire. Matin et soir, on récitait les prières. Entre-temps, on apprenait l'alphabet, les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul. Je me souviens que les religieuses insistaient sur l'importance d'une belle calligraphie. Elles nous disaient : « *Il faut bien écrire pour qu'on puisse vous relire...* » Elles utilisaient des *stencils* pour guider le tracé de nos premières lettres qui devaient être parfaitement formées, avec une inclinaison bien précise. Nous travaillions avec application pour satisfaire les exigences des sœurs. Comme j'étais naturellement gaucher, on me corrigeait de petits coups de règle chaque fois que je me laissais aller à mon inclination... À force de travail, et aussi parce que je compris rapidement qu'il en allait de mon bien-être, je devins droitier. Je le suis toujours à 80 ans et mon écriture est encore très lisible : un héritage tangible des éducatrices de l'école Baby!

J'ai également la certitude qu'aucun écolier instruit dans ces années par les religieuses du Québec n'a pu oublier leur dévouement missionnaire, notamment en Chine. Avec grand sérieux et non sans imagination, nos professeurs en faisaient la promotion par la « vente de petits Chinois ».

[8] En 1939, on la démolit pour construire un immeuble mieux adapté aux besoins croissants de l'enseignement primaire dans notre paroisse. Plus tard, l'école allait être vendue à la municipalité qui y aménagerait l'hôtel de ville de Joliette (au 614, boul. Manseau).

Elles distribuaient, pour ce faire, des cartes sur lequelles était imprimé un damier comportant une douzaine de cases; chacune d'elles représentait un don d'un sou. Lorsqu'un enfant avait entièrement rempli sa carte, il avait « acheté » un Chinois… pour 12 sous! On devine aisément le désir de rivalité de certains élèves, mais la plupart y voyaient comme moi un jeu auquel nous prenions plaisir à participer.

Je me rappelle aussi que mon père contribuait d'une manière particulière à cette œuvre. Au magasin de la Commission des liqueurs situé sur la rue Notre-Dame, Armand et ses confrères de travail recevaient les bouteilles enveloppées de carton « corrugé », rigide et ondulé, sur lequel était apposé un timbre. Papa ramassait patiemment ces timbres que je remettais ensuite à mes professeurs. On nous assurait que les sœurs missionnaires les offraient aux Chinois qui en tapissaient les murs de leurs maisons... Il est plus probable qu'ils étaient monnayés…

Cette façon de concevoir la charité chrétienne et de stimuler les dons peut paraître aujourd'hui naïve, mais elle s'accordait avec les mœurs du temps. Quelques décennies plus tard, on critiquerait sévèrement cette propagande de la foi catholique dans ces pays aux croyances spirituelles différentes. A-t-on alors condamné un peu trop rapidement le missionnariat des religieux? Je crois en effet que leur travail allait bien au-delà de leur désir de convertir les individus au catholicisme. Des vies entières furent consacrées à la transmission de connaissances variées et à l'entraide chrétienne[9]. Aujourd'hui, là comme ailleurs, les mentalités ont par ailleurs évolué. Le travail des missionnaires favorise maintenant l'autonomie des populations qui apprécient qu'on les aide à se prendre en main tout en respectant leur culture et leurs croyances.

La fugue de Denis

Pendant ma deuxième année scolaire, un incident d'importance bouleversa ma vie : Denis, mon cadet de quatre ans, déserta la maison alors qu'il était sous ma surveillance. Pendant plusieurs heures, toute la famille parcourut le centre-ville à sa recherche. J'étais horriblement inquiet et complètement désemparé : je me sentais si coupable. Denis fut heureusement retrouvé

[9] Je pourrais citer en exemple Forest Hénault, Père des Missions étrangères, qui aura passé toute sa vie au Japon à enseigner.

sain et sauf alors qu'il trottait au bout de la rue Saint-Marc, près de la traverse du chemin de fer du C.N.R.

Peu de temps après, je fus atteint d'une grave congestion pulmonaire. Ma mère pensa que j'avais pris froid lorsque je cherchais désespérément mon petit frère fugueur. Mon état se détériora à un point tel qu'un prêtre fut appelé à mon chevet pour me donner l'extrême-onction. Mais la force de la jeunesse l'emporta sur la virulence de l'attaque. Je fus tout de même absent un long moment de la classe. Comment ai-je bien pu réussir cette année académique?

Des souvenirs brûlants...

Il me semble que mes souvenirs de jeunesse les plus précis et les plus marquants concernent les incendies majeurs qui ont frappé le centre-ville dans les années 30. Bon nombre d'entre eux se sont déroulés en hiver. Réveillés par le bruit des sirènes, nous allions faire le guet aux fenêtres de nos chambres, grattant les doubles vitrages bien givrés pour observer le ciel. La peur me tenaillait le ventre à l'idée qu'un fort vent puisse transporter jusqu'à notre maison les particules incandescentes qui virevoltaient dans l'air.

L'un des premiers feux qui m'inquiétèrent fut celui du magasin d'Émile Wodon[10]. Durant la nuit du 5 novembre 1931, celui-ci fut entièrement consumé. Au petit matin, ne restaient en effet que des braises encore fumantes. Rassuré par l'absence de propagation de l'incendie, je fus toutefois peiné pour mon père qui ne pourrait plus, le soir venu, y rencontrer ses amis pour jouer aux dames.

Puis, le 25 janvier 1934, un incendie criminel majeur ravagea l'immeuble de trois étages appartenant à Jos Desormaux, agent-distributeur de la bière Molson. L'édifice situé juste de l'autre côté de la place Sainte-Marie, à l'intersection des rues Saint-Viateur et place Bourget, logeait le dispensaire (un ancêtre des CLSC) ainsi qu'un magasin de tissus et de vêtements. Aux étages supérieurs, quelques logements abritaient aussi des familles.

[10] Aujourd'hui la Pharmacie Jean Coutu du 504, boul. Manseau.

Les frères arméniens Abdelhay, propriétaires du magasin, furent ultérieurement reconnus coupables de ce méfait et écopèrent d'une peine d'emprisonnement de quinze ans. Au cours du sinistre, le jeune séminariste Charles-Auguste Dion avait pour sa part fait preuve de courage en sauvant quelques personnes des flammes. Des années plus tard, notre héros allait recevoir le titre de « monseigneur », mais il deviendrait auparavant curé en Abitibi, où il fonda le village de Rapide-Danseur. Aidé de ses paroissiens, il y construisit l'église en pierre des champs. Il dut se sentir heureux dans ces grandes étendues sauvages, car chez nous, en hiver, il aimait se balader dans un traîneau à chiens qui appartenait à son frère Ti-Loup[11].

Le 17 mai 1935, le feu embrasa cette fois le couvent des soeurs de la Congrégation Notre-Dame[12]. Monsieur Eugène L'Écuyer, capitaine des pompiers et père de mon ami Yvon, y fut blessé tout comme le sous-chef Joseph Barrette et le sapeur Swibert Fleury. Ils eurent tout de même plus de chance que Léonard Ferland (l'oncle de Marcellin), Louis Chartier et une religieuse[13] qui périrent dans ce sinistre. Les jours suivants, je me rappelle m'être rendu sur les lieux en compagnie de mon père pour constater avec désolation les décombres de l'immeuble patrimonial plus que centenaire.

Finalement, le 2 mars 1939, un incendie majeur détruisit le vieux noviciat des Clercs St-Viateur érigé sur la rue Saint-Charles-Borromée[14]. À vol d'oiseau, nous demeurions à quelques centaines de pieds des lieux. Je ne peux oublier le ciel rougi et tous les tisons qui, cette fois, tombaient dans notre cour. Devant cette menace potentielle, d'ardentes prières s'élevèrent sûrement des chaumières des fidèles paroissiens et paroissiennes. Et elles durent trouver écho quelque part « en haut », car nous fûmes épargnés. Divine protection ou chance? Peu importe. Notre ville échappa parfois de justesse au péril d'un incendie généralisé qui aurait pu dévaster des quartiers complets comme il en était survenu un au centre-ville de Joliette

[11] Roland Dion.
[12] Ancien manoir seigneurial de Barthélemy Joliette construit en 1830.
[13] Sr Sainte-Hélène d'Auxerre, 76 ans.
[14] Entre la rue Saint-Viateur et Fabre.

en 1881, alors que la moitié du quadrilatère Manseau, St-Charles, Notre-Dame et place du Marché avait été détruit[15].

Portrait de famille

Avant de poursuivre, j'aimerais faire une halte dans le temps pour vous dépeindre mes parents et aïeux. Assurément, nos parents ont veillé à notre sécurité et à notre éducation. Mais les grands-parents collaboraient à cette tâche, peut-être encore plus activement que ceux d'aujourd'hui. Parents et grands-parents s'unissaient donc pour tisser un environnement où l'on apprenait la vie et les valeurs fondamentales. Évidemment, certains de nos aïeux nous quittèrent avant d'avoir pu partager leur expérience de vie, alors que d'autres prirent plus de place. Je me rappelle avec une intense émotion ces visages aimants de mon enfance, de véritables modèles pour le grand-père que je suis maintenant.

Marie-Berthe Desmarais; ma mère[16]

Souvent plus effacées que leurs maris, les mères d'autrefois ne jouaient pas moins un rôle primordial dans la survie de la famille. Et en bonne intendante de notre univers familial, notre petite maman – elle mesurait moins de cinq pieds! – travailla dur pour nourrir, habiller, blanchir, soigner et éduquer ses huit enfants. Malgré les privations occasionnées par la crise

[15] **Autres incendies majeurs à Joliette dans les décennies suivantes** : la scierie Édouard Gohier (1943), l'hôtel Saint-Louis et l'édifice Lépine (septembre 1951), Le Théâtre Passe-temps (janvier 1952), le Séminaire (25 avril 1957), la quincaillerie Louis Desrochers et fils (4 février 1958), le garage Savignac (janvier 1969), l'édifice City Shoes-bijouterie Armstrong-succursale Banque Nationale-Le royaume du cadeau (janvier 1971), l'hôtel Joliette et la librairie Martin (12 février 1972), l'hôtel Windsor (17 février 1972), la tabagie Joliette et le restaurant « Le gueuleton » (5 novembre 1980), le Club de Curling de Joliette (1980), la Chapelle Bonsecours (février 1986), l'ancienne gare CPR (1997).
Henri-Paul Jalette, « *Village de L'Industrie-Joliette; chronologie 1789-2001* », Presses de la SNQL, 2002, non paginé.

[16] 1903-1983

économique[17], elle trouvait toujours le moyen de tirer son épingle du jeu. Nous étions certes moins appauvris ou précarisés que d'autres familles puisque mon père ne connut pas le chômage. Tout de même, en semaine, maman surveillait les dépenses et nous servait de simples tartines de mélasse pour dessert. Sans doute aussi pour veiller sur notre santé, notre petit déjeuner débutait invariablement par une bonne cuillérée d'huile de foie de morue suivie d'une ration de gruau cuit. Je détestais cette « soupane » que maman tenta désespérément de me faire apprécier par diverses variations de texture ou par l'ajout de garnitures alléchantes telles que la cassonade, le sirop de blé d'Inde ou le sirop d'érable. Mais rien ne put jamais enrayer mes haut-le-cœur.

Par ailleurs, les fins de semaine et les jours de fête, Marie-Berthe s'efforçait de varier les menus et nous gâtait en nous offrant ses meilleurs plats : rôti de veau, jambon, rosbif, longe de porc à l'ail accompagné de tranches de pommes et de graisse de rôti... Tout était bon! Maman était en effet une cuisinière dépareillée. Occasionnellement, elle nous mijotait de la cervelle de veau panée, un véritable festin! Et que dire de ses desserts : confitures de toutes sortes, mokas, beignes, carrés aux dattes, tartes (aux raisins, fraises, framboises, bleuets...), pouding au pain et « pets de soeur »! La cuisson lente de ces mets traditionnels concourait à la diffusion de leur parfum. Toutes les pièces de la petite maison de la rue Sainte-Marie étaient alors envahies par des odeurs réconfortantes qui resteraient à jamais associées à mon enfance.

Les talents de couturière de notre mère étaient également indéniables. Elle cousait avec habileté les robes des filles, les pantalons des garçons (des *breetches*), nos casquettes et même nos manteaux d'hiver qu'elle confectionnait parfois dans l'étoffe des vieux paletots de mon père. Dans mon jeune âge, je vis aussi ma mère s'échiner sur sa planche à laver. J'imagine son bonheur d'utiliser ensuite la toute première technologie inventée pour seconder les mamans : la machine à laver dotée d'essoreuses – appelées aussi « tordeurs » – à manivelle. À bien y penser, la lessive

[17] À partir du krach boursier de 1929, appelé « Jeudi noir », jusqu'au début de la guerre de 1939-1945, de nombreux pères de famille qui travaillaient autrefois sur des fermes ou en usine vinrent grossir le rang des chômeurs. Pendant cette décennie, que les historiens qualifient de « Grande Dépression », les démunis n'avaient que le « Secours direct » et la « Soupe populaire » pour survivre à la famine... C'était une aide dérisoire comparée à celle offerte aujourd'hui. Cette très grande pauvreté entraîna d'ailleurs de multiples et graves conséquences.

n'était pas devenue pour autant une tâche de tout repos, mais l'appareil était bel et bien un luxe.

Un soir, monsieur Sylvio Contre nous livra un autre bien de consommation fort prisé à l'époque, une radio *Sparton*. Quelle joie pour toute la famille! Nous pouvions enfin écouter les descriptions des parties de hockey du Canadien de Montréal et nous réjouir des prouesses d'Howie Morenz, d'Aurèle Joliat ou des frères Georges et Sylvio Mantha. Nous raffolions aussi des discussions et commentaires de la « ligue du vieux poêle » avec Charles Mayer, Michel Normandin et Jean-Maurice Bailly. Pendant la guerre, nous allions suivre attentivement les nouvelles en provenance d'Europe, rapportées par l'une des plus belles voix radiophoniques de chez nous, celle du comédien Albert Duquesne[18].

Sur les photos datant de ma tendre enfance, j'admire aujourd'hui la jeune Marie-Berthe : une jolie châtaine aux cheveux vagués, assez svelte, exhibant fièrement ses premiers enfants. À la suite de ses grossesses successives, et probablement aussi en raison de ses péchés mignons – le chocolat et le sucre à la crème –, la silhouette de Marie-Berthe prit quelques rondeurs. Cela n'altéra en rien sa beauté. Mais mon père, pour la taquiner, l'appelait « mon petit baril », ce qui faisait immédiatement bondir ma mère... On la comprend! Évidemment, nous savions Armand dénué de toute méchanceté. Mon père, qui avait passé une partie de son adolescence avec de turbulents cousins plutôt rustauds, était peu habitué à « faire dans la dentelle ». Même si je lui pardonnais ce manque de délicatesse, je ne l'acceptais pas. Et je me répétais intérieurement : « *Plus tard, ça n'arrivera pas chez nous...* »

Heureusement, Marie-Berthe n'était pas rancunière. D'ailleurs, elle devait savoir que son Armand l'aimait, car je pense qu'il lui donnait tout ce qu'il pouvait. Coquette, elle aimait visiter les magasins de chaussures et, de temps en temps, succombait à la tentation des soldes. Si les souliers étaient beaux et peu coûteux, peu lui importait qu'ils fussent mal ajustés. Le cuir, ça s'étire! À la longue, ce penchant pour l'esthétique du pied lui causa de réels problèmes; oignons et cors lui rappelaient douloureusement que l'élégance ne valait pas le confort...

Maman n'était toutefois pas de nature superficielle, mais plutôt travaillante et moralement forte. Elle aimait également le travail bien fait et s'y

[18] Né Simard.

appliquait avec une minutie qui ralentissait parfois l'exécution de ses tâches fort nombreuses. Malgré de longues journées sans trop de répit, je ne la vis jamais malade, du moins alitée, sauf pour des phlébites survenues à la naissance d'Armande. Par ailleurs, je pense que ses maternités rapprochées fragilisèrent momentanément sa santé et ses forces physiques. Pour la soutenir, mon père engageait des aides-domestiques que nous appelions à l'époque des « servantes » ou des « bonnes ». C'était une marque d'attention et de compréhension envers les responsabilités de Marie-Berthe que mon père assumait en redoublant d'ardeur au travail ou en imaginant de nouvelles possibilités d'affaires.

Dans les villages ou à la campagne, il y avait toujours des filles issues de familles nombreuses qui cherchaient à se placer comme aides-ménagères. Naturellement, lorsqu'une jeune fille décrochait un tel emploi, cela représentait une bouche de moins à nourrir pour ses parents. La demoiselle persistait dans ce travail jusqu'au jour où un prétendant la demandait en mariage. Les servantes ne gagnaient que de maigres revenus. Elles considéraient le fait d'être nourries et logées comme une part importante de leurs gages.

Vers 1935, mon père embaucha d'abord Jeanne Lepage de Sainte-Béatrix. Elle fréquentait déjà un certain monsieur Arbour qui la maria peu de temps après. Elle fut alors remplacée par Irène Ducharme de Saint-Félix-de-Valois, une gentille jeune femme. Je me souviens d'ailleurs avoir visité sa famille. Pour nous rendre chez elle, il fallait traverser une rivière en chaland... Toute une expédition!

Puis, nous accueillîmes successivement Rosa Laporte, Jeanne et Gaby Riopel et Germaine Prud'homme de Sainte-Béatrix. Nous rencontrâmes ensuite Jeannette Desjardins, originaire de Crabtree, qui épousa finalement un pilote d'avion, Gérald Gingras. Jeannette Beaulieu, domiciliée rang de La Chaloupe, partagea aussi notre intimité avant d'épouser monsieur Morissette, marchand de fruits.

Toutes ces charmantes jeunes femmes qui séjournèrent quelque temps à la maison dormaient auprès de mes soeurs. Un soir, mes frères et moi avions décidé de jouer aux billes quand, par maladresse, notre petit trésor se répandit sur le plancher. Évidemment, toutes les billes cascadèrent ensuite avec fracas dans l'escalier, révélant du coup notre présence hors du lit à une heure indue. Et il fallait s'y attendre, l'une de ces jeunes filles – je

crois bien que c'était Gaby Riopel – confisqua l'objet du délit... que nous ne revîmes pas de sitôt!

Malgré l'aide qu'elle recevait, maman avait peu de temps pour être cajoleuse. Par ailleurs optimiste, elle avait toujours le sourire et un bon mot pour chacun de nous. Elle était juste envers tous ses enfants et nous faisait confiance. Tout comme Armand, elle savait se faire obéir sans trop nous réprimander. Certes, son autorité était indiscutable. Sa tolérance modérait toutefois ses interventions disciplinaires et adoucissait les angles de la morale rigide de l'époque. Ainsi, maman savait-elle faire la part des choses, même lorsqu'il s'agissait de religion. Bien sûr, elle se conformait aux mœurs du temps, mais sans être bigote. Le dimanche, elle allait à la messe et, les soirs de semaine, ouvrait la radio pour le chapelet en famille. Elle n'imposait rien; elle demandait et chacun de nous acquiesçait… mon père « itou »!

Ma mère avait-elle reçu une éducation sévère? Comment avait-elle connu mon père? Comment se déroulèrent leurs fréquentations? J'ignore bien des choses concernant mes parents qui parlaient peu de leur passé. Par pudeur, peut-être. Toutefois, je pense plutôt qu'ils étaient tant et si bien occupés à nous assurer une sécurité financière, un toit, de la bonne nourriture, des vêtements chauds, qu'ils vivaient intensément le moment présent.

Ce que je sais d'eux, je l'ai parfois appris d'oncles et de tantes, particulièrement chez les Malo où les rencontres étaient plus fréquentes. Chez les Desmarais, ma mère avait conservé une relation plus soutenue avec sa sœur de Berthier, Marie-Reine, alors qu'elle renonça plus ou moins à fréquenter Géraldine, installée à Sherbrooke après s'être séparée de son premier mari, Maurice Landreville[19], dont la dépendance à l'alcool avait entraîné la rupture du couple. Ayant refait sa vie, Géraldine patienta cependant jusqu'à la mort de Maurice, qui survint plusieurs années plus tard, avant d'officialiser sa deuxième union. Autre temps, autres mœurs!

Pendant nos années de fréquentation scolaire, maman nous encouragea à bien faire nos devoirs et nos leçons. Mais les longues études n'étaient pas dans les traditions familiales. Elle n'avait pas cette ambition pour ses enfants, et nous n'y pensions pas davantage. Marie-Berthe avait elle-même cessé sa scolarité probablement assez tôt dans sa vie, comme la majorité

[19] Plombier; fils de J.A.E. Landreville, marchand et entrepreneur plombier sur la place Bourget.

des jeunes gens de sa génération. Je sais qu'elle avait fait la « petite école » à Verchères, avant l'arrivée de sa famille à Joliette. Elle travailla alors comme vendeuse dans une boutique de vêtements pour dames de la rue Notre-Dame : chez Mongin-Léveillé et Trudeau[20].

Louis-David (Ludovic) Desmarais; mon grand-père paternel[21]

Le père de maman, originaire de Verchères, était un homme doux, patient et travaillant. En fait, il travaillait sans relâche! Marchand de fruits, de légumes et de poissons, il fut d'abord épicier au centre-ville de Joliette[22]. Sur la devanture du magasin, un large écriteau de bois identifiait son commerce : **E.M. Store** (Les Épiceries Modernes), une franchise d'une chaîne de magasins en alimentation qui serait plus tard vendue à la compagnie *Thrift*[23]. Un certain matin d'hiver, je me rappelle avoir vu un énorme thon déposé sur un traîneau en façade de l'épicerie et en bordure du trottoir... Grand-papa Ludovic savait comment attirer sa clientèle; cela m'impressionna vivement! Je n'ai jamais vraiment su pourquoi il abandonna un jour ce commerce; j'étais alors beaucoup trop jeune pour m'en soucier.

Après la fermeture, Ludovic agrandit sa maison de la rue Saint-Barthélemy afin d'y ouvrir un petit magasin, toujours dans le même secteur de vente. Dans le sous-sol, étaient entreposés les barils de pommes et tous les autres fruits et légumes qu'il allait chercher au marché Bonsecours. Je participai d'ailleurs à quelques-unes de ses escapades à Montréal, une grande aventure pour un gamin de mon âge! La boîte de son camion de marchandises se prolongeait vers l'avant et couvrait la cabine du chauffeur. Je m'y installais, étendu à plat ventre et accoudé devant un petit hublot. De mon poste d'observation, j'entrevoyais la vieille route qui serpentait entre les villages jusqu'à la grande ville : Saint-Paul, Saint-Gérard-de-Magella, L'Assomption, Charlemagne... À cette étape du parcours, il nous fallait traverser le vieux pont de fer qui tremblait de toutes parts lorsque nous y passions en même temps que le train. Je me faisais alors brasser et je riais!

---

[20] À l'emplacement de l'actuel restaurant La Grange.
[21] 1879-1969
[22] Dans l'immeuble aujourd'hui occupé par « La Belle Décoration », au 31, place Bourget Nord.
[23] Puis rachetée par DOMINION Store, ensuite par PROVIGO et finalement par LOBLAW.

Pendant la semaine, grand-père notait avec soin ses commandes. Même s'il savait à peine écrire, il se débrouillait pour se comprendre. Grand-maman Doléria, probablement un peu plus instruite, s'occupait des finances. Pendant qu'elle veillait au magasin, Ludovic, que l'exercice conservait en grande forme, partait faire ses livraisons sur son tricycle dont les roues arrière étaient surmontées d'une grosse caisse de bois. Les commandes devaient être livrées sans retard, notamment chaque vendredi. Selon l'exigence de la religion catholique, pendant ce jour « maigre », poissons et crustacés détenaient une place de choix sur le menu. Les bonnes mères de familles pouvaient faire confiance à leur poissonnier : non seulement était-il très ponctuel, il garantissait également à sa clientèle la fraîcheur de sa marchandise. Dans sa jeunesse, grand-père avait pêché tant de fois sur le fleuve Saint-Laurent : le poisson, y connaissait ça!

Il avait d'ailleurs conservé un vif attachement pour son village natal, l'un des plus beaux au Québec. Il m'emmenait parfois visiter mes cousins Desmarais et l'atelier de fabrication des réputées chaloupes verchères, construites de planches de pin blanc. Avec leur fond plat et leur quille, ces embarcations présentent l'avantage de naviguer facilement dans les chenaux peu profonds. Grand-papa en avait toujours une ou deux à vendre à son magasin. En outre, tout me porte à croire que Ludovic était déjà marchand de fruits et légumes dans son hameau d'origine, probablement incité à ce commerce par le microclimat de Verchères si propice aux récoltes de grande qualité.

Depuis mes quatre ou cinq ans jusqu'au jour où je commencerais à seconder mon père dans son travail, soit vers 1935, j'allais maintenir un lien bien particulier avec mon grand-père Desmarais. En fait, je lui collais littéralement aux talons! Il s'occupait de moi... ou plutôt, il me tenait occupé! J'allais régulièrement le rejoindre à l'étal qu'il louait au vieux marché, à quelques centaines de pas de notre maison. Là, il y avait toujours quelque chose à faire. Habituellement, j'avais la responsabilité du triage des fruits; je devais retirer ceux qui, trop défraîchis, n'auraient pas trouvé preneur. C'était comme un jeu pour moi. Je m'amusais ainsi à imiter grand-père qui emballait ensuite pour moi dans de petits sacs de papier brun les bananes mûres et brunes – mes « bananes en chocolat » – que je rapportais à la maison à la fin de la journée. Encore aujourd'hui, je suis incapable de manger ces fruits avant qu'ils ne soient bien tachetés…

Je me tenais toujours fièrement aux côtés de ce grand-père chéri, l'épiant constamment dans son travail. Je ne sais pas s'il fut un bon homme d'affaires, mais je suis convaincu qu'il était un habile vendeur. Le vieux marché était abondamment fréquenté. Grand-père était sociable et aimait parler aux gens. Je l'admirais tant! Les journées ne m'ennuyaient jamais et passaient rapidement en sa compagnie. Le dimanche, je le suivais également à la grand-messe de la cathédrale. Il y avait loué un banc d'à peine deux places, le premier à l'avant et à droite du jubé. Nous nous y installions, collés l'un sur l'autre. Inutile de vous expliquer pourquoi ces moments d'une belle intensité affective sont restés gravés dans ma mémoire.

Beaucoup plus tard, c'est-à-dire au moment de sa retraite, Ludovic allait habiter chez son fils Philippe et la femme de ce dernier, Georgette Jetté. L'été, mon grand-père emménageait à leur chalet aux abords de la rivière L'Assomption, arpentant ses rives pour amasser de beaux galets afin de construire un mur de soutènement. Il avait toujours des projets en tête, un boulot à accomplir... Quelques canards avaient aussi choisi de séjourner dans ce coin de nature sauvage. Ils avaient adopté notre grand-papa et le suivaient tels des canetons, leur maman. Amusé et habitué à leur présence, il les différenciait et les désignait chacun par un petit surnom affectueux.

Malheureusement, à cette époque, je me sentais moins à l'aise de le visiter. Conséquemment, nos rencontres s'espacèrent, étant moi-même accaparé par mon quotidien. Néanmoins, cette relation avec mon grand-père maternel demeura significative et précieuse. Il fut mon protecteur, une première figure masculine importante pour le jeune garçon que j'étais et un modèle de grand-papa actif, tolérant et ouvert. Jamais, de toute ma vie, je ne verrais cet homme en colère... Il allait nous quitter en 1969, à l'âge de 90 ans, alors que j'en aurais 43.

Doléria (Dorilda) Gourd; ma grand-maman maternelle[24]

Grand-maman Doléria était originaire de Saint-Esprit. Dans ses jeunes années, sa famille s'installa à Joliette, car son père y était cordonnier. On m'a raconté qu'il tenait boutique sur la rue De Lanaudière, au coin de Lajoie. Au moment où elle fit la connaissance de Ludovic, Doléria

[24] 1876-1942. Le patronyme de cette famille était parfois écrit « Gour » ou « Gourre » dans les registres de mariages, baptêmes ou sépultures.

travaillait comme modiste de chapeaux et de fourrure à Verchères, municipalité où mes grands-parents s'épousèrent en 1898.

J'éprouvais toujours un immense plaisir lorsque je me rendais à leur maison de la rue Saint-Barthélemy. Malgré toutes ses occupations, Doléria était une grand-mère affectueuse, souriante et accueillante. Quand arrivaient Noël et le jour de l'An, c'est chez elle que nous fêtions tous ensemble. Quels beaux souvenirs!

J'avais à peine 16 ans à son décès. Quelques jours auparavant, alitée à la maison et se sachant très malade, elle me fit venir à son chevet et m'offrit sa montre en or de marque Waltham, un cadeau de Ludovic… Ce fut un moment des plus tendres et émouvants. J'allais conserver précieusement ce souvenir avant de le transmettre à mon fils Pierre bien des décennies plus tard.

Fabien Hayet-Malo [25] et Julienne Rivest [26]; mes grands-parents paternels

Je ne connus évidemment pas grand-maman Julienne décédée bien avant ma naissance, en 1908, à l'âge de 41 ans. Mes recherches généalogiques m'ont cependant permis de d'apprendre quelques détails sur sa vie. Je sus ainsi qu'elle passa sa jeunesse dans la maison paternelle de Saint-Liguori, habitée de nos jours par Rémi Rivest[27].

Après avoir quitté la municipalité de Saint-Paul où ils s'étaient installés à leur mariage, mes grands-parents résidèrent sur la rue Saint-Viateur, de biais avec la librairie René Martin. Il est bien certain que mon aïeule ne chôma pas pendant ses 23 ans de mariage puisqu'elle accoucha de 15 enfants, dont quelques-uns décédèrent à la naissance ou en très bas âge.

[25] 1856-1935
[26] 1867-1908
[27] Au 154, chemin de la Rivière Rouge. Rémy, qui m'a aimablement reçu pour me parler de la famille, est le fils de Lucien, petit-fils de Joseph et arrière-petit-fils de Ludger Rivest, le frère de grand-maman Julienne.

Dans la fleur de l'âge, mon grand-père Fabien travailla à la compagnie Vessot[28]. À cœur de journée, il alimentait de bois les fournaises de l'atelier de fonderie[29]. C'était un dur – et probablement monotone – gagne-pain. Il nous quitta à son tour dans l'année de mes 11 ans. Malheureusement, je ne l'avais côtoyé que sporadiquement, car, durant ses dernières années de vie, devenu presque aveugle, il habita à Verdun chez tante Albina Malo-Lareault.

De temps à autre, le dimanche, mon oncle Jos l'emmenait « en visite » à Joliette. Ce grand-papa méconnu prenait alors plaisir à gâter ses petits-enfants. Il nous remettait à chacun une grosse pièce de deux sous qui avait approximativement le diamètre et le pouvoir d'achat de nos dollars d'aujourd'hui. À la vue de nos mines réjouies et de nos regards emplis de convoitise gourmande, l'économe Marie-Berthe, fidèle à ses habitudes, nous recommandait de bien réfléchir avant de tout dépenser au magasin du coin. Généralement, et malgré notre bonne volonté, l'attrait des balais en chocolat était plus fort que tout! J'associe donc le souvenir de ce grand-père au pur plaisir des gâteries superflues. Cet exemple immortalisé entre les pages de mon livre de vie resurgira lorsque je serai moi-même un grand-papa désireux de combler ses petits-fils adorés... mais là, je saute quelques décennies!

Armand Malo; mon père[30]

Armand vit le jour en 1901 à la « Butte-à-Malo » dans la municipalité de Saint-Paul, un lieu qui a vu naître les aïeux de plusieurs Malo de Joliette. Mais depuis, le paysage s'est grandement transformé aux abords du chemin Saint-Jacques. La petite maison près du ruisseau qui abrita et berça l'enfance de mon père fut d'ailleurs démolie il y a longtemps.

En 1908, la mort prématurée de grand-maman Julienne avait dû placer son mari Fabien devant des choix difficiles, car il envoya Armand, âgé d'à peine six ans et demi, dans un jardin d'enfance[31]. Soeur Zénaïde, la nièce de Julienne dont le véritable nom était Marie-Louise Rivest, veilla à son

[28] La fonderie de Samuel Vessot fut fondée en 1873 et ferma ses portes en 1980. Henri-Paul Jalette, *op. cit*., non paginé.
[29] Outre la fonderie, il y avait aussi un atelier de mécanique d'ajustage, d'assemblage et de moulage, de ferblanterie et de modèlerie.
[30] 1901-1974
[31] Dans les environs de Papineauville, possiblement à St-André-Avellin.

placement. Combien de temps séjourna-t-il en ces lieux? Probablement les quelques années nécessaires pour terminer ses petites classes et atteindre l'âge où il fut en mesure de participer aux revenus familiaux, soit vers 12 ou 14 ans.

Chose certaine, il fut par la suite recueilli par sa sœur Albina, mariée à Jos Lareault, un entrepreneur en voirie dont le père était laitier. Conformément aux coutumes de l'époque, en échange d'une « chambre et pension » chez les jeunes mariés, Armand offrit « ses bras » au beau-père laitier. Dans cette petite ville de Verdun où tout ce beau monde habitait, mon père se vit ainsi initié aux affaires et au travail assidu. Ce fut possiblement une rude école de vie, mais sans doute aussi une expérience formatrice. Ce que papa apprit pendant ses années de jeunesse, il le transmit ensuite à ses enfants. Moi, Jean, le plus vieux de ses fils, suis issu de cet ancien moule et ai grandi avec cette conviction que la solidarité familiale est nécessaire pour survivre.

Mon père revint à Joliette vers 1920; il avait donc 19 ans. Il travailla d'abord à la fonderie Vessot, comme grand-père Fabien. Puis, en 1923, il obtint un travail à la Commission des liqueurs[32], un emploi assez difficile à décrocher et vraisemblablement politique. On reconnaît d'emblée que la politique et le népotisme allaient de pair à l'époque. J'ajouterais qu'il en est encore ainsi aujourd'hui, mais de façon plus subtile... Je préfère toutefois réserver à plus tard mes réflexions sur le sujet… et garder pour l'instant mon regard braqué sur l'expérience paternelle.

Toute sa vie, Armand s'afficha ouvertement comme partisan libéral. Oui, il était un vrai « rouge », mais conciliant, car ses opinions politiques n'influençaient effectivement pas ses relations de travail, familiales ou amicales. Il avait d'ailleurs plusieurs amis conservateurs, des « bleus » tels Yvon Laporte, Hervé Majeau et son beau-frère Jos Lareault.

Sans être radical ou meneur, mon père côtoyait donc de nombreux organisateurs libéraux, comme Victor Masse, Bertrand Malo, Jos Chevrette et Conrad Boisvert. Il fréquentait aussi Lucien Dugas et Georges-Émile Lapalme, lesquels allaient être élus comme députés libéraux pour la circonscription électorale de Joliette, le premier au

[32] Aujourd'hui la Société des alcools du Québec (SAQ).

provincial entre 1927 et 1936,[33] et le second au fédéral entre 1945 et 1950[34].

Or, dans les années 20, Armand avait dû être un bon collaborateur durant les élections puisqu'il obtint cette faveur de joindre la grande famille des fonctionnaires provinciaux, probablement par l'intermédiaire de la famille Dugas. Du moins, me semble-t-il plausible de le supposer. Quoi qu'il en soit, cette bonne fortune arrivait à point nommé pour mon père, car il allait épouser ma mère cette même année.

Vraisemblablement, Marie-Berthe avait été séduite par lui le soir de fête où il lui avait été présenté par son amie Juliette Goulet[35]. Assez grand pour l'époque, il avait une carrure d'athlète, de larges mains, des cuisses et des bras musclés, et affichait une grande force physique. Des photos me font l'admirer alors qu'il est vêtu en joueur de baseball ou de hockey, des sports qu'il abandonna une fois marié. D'ailleurs, s'il avait organisé des parties de baseball au stade dans sa jeunesse, il ne démontra jamais le désir de se faire entraîneur d'une équipe sportive pour inciter ses garçons à la pratique de telles activités. Ses occupations l'accaparaient trop. À l'occasion pourtant, l'adolescent insouciant reprenait ses droits sur l'adulte responsable. Dans ces moments, il se chamaillait avec nous, manifestant ainsi toute son affection paternelle. Autoritaire, il l'était par ailleurs. Mais nous ne le craignions pas même si nous lui obéissions avec respect. Comparativement aux autres pères de son temps, sa sévérité était modérée... Rares furent donc les fessées à la maison.

Pendant plusieurs années, Armand porta l'habit de la Garde Saint-Pierre et en assuma la présidence en 1933. Cette organisation, fondée en 1925 à Joliette par Donat St-Georges, ressemblait à celle des Zouaves pontificaux, mais l'uniforme rappelait davantage l'habit militaire avec casquette et galons. Les gardes paroissiales devaient « servir » l'Église et leurs concitoyens. L'entraînement militaire s'apparentait à celui d'une milice de citoyens appelée à parader dans les rues. Certains membres y acquéraient aussi une formation musicale. Outre les parades, la Garde Saint-Pierre organisait un événement annuel dans la salle de l'Union musicale, logée en haut du vieux marché public du centre-ville. On y jouait des saynètes et quelques pièces musicales. Cette activité sociale donna probablement à

[33] Sous le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau.
[34] Pour la circonscription de Joliette − L'Assomption − Montcalm, sous les gouvernements de William McKenzie King (jusqu'en 1948) puis de Louis St-Laurent.
[35] Juliette Goulet épousa plus tard le bijoutier Lucien Caron.

mon père l'occasion de fraterniser avec un groupe d'amis fort sympathiques : Franchie Hébert, le forgeron René Majeau, Yvon Laporte[36], Donat St-Georges et Hervé Majeau.

Un tournant dans la vie d'Armand et des siens

J'étais encore assez jeune lorsque j'entendis mes parents parler d'argent pour une première fois. Nous étions en 1935, et déjà sept enfants piaillaient joyeusement dans la petite maison de la rue Sainte-Marie. Si la Commission des liqueurs offrait une bonne stabilité d'emploi à mon père, son salaire de 18 dollars par semaine – un revenu tout de même appréciable en période d'austérité économique – ne suffisait pas à assurer le bien-être d'une famille nombreuse, du moins tel que le concevaient mes parents qui rêvaient d'améliorer leur sort. Entre autres choses, notre maison, déjà trop exiguë pour notre « tribu », était si décrépite qu'une rénovation s'imposait.

Sur les conseils de l'oncle Honoré[37], Armand décida conséquemment de tout quitter pour tenter sa chance comme distributeur des pains et gâteaux de la marque POM[38]. Ce milieu ne lui était pas totalement étranger puisqu'il avait déjà opéré un petit commerce de « pop-corn » à l'arrière de la maison... Mais l'affaire était cette fois autrement sérieuse! Dès lors, et pour les deux prochaines décennies, ma vie serait étroitement liée à celle de mon père que je suivrais sur ce chemin hasardeux, mais ô combien fascinant.

Les petits boulots de l'enfance

Le jeune garçon de 11 ans que j'étais amorça sa contribution au bien-être familial par l'exécution de modestes travaux à la mesure de ses capacités. Je donnais de petits coups de main, ici et là, en aidant à la distribution lorsqu'il n'y avait pas classe, ou en secondant papa le soir lorsqu'il prenait livraison de la marchandise à la gare du C.N.R. Comme aux heures d'insouciance passées auprès de mon grand-père Desmarais, j'avais encore

[36] Grand-père de l'auteur, journaliste, producteur et concepteur de spectacles, Stéphane Laporte.
[37] Le mari de Bernadette, la cadette des enfants de mon grand-père Fabien.
[38] « **P**ain **O**rgueil **M**ontréal » ou, en anglais, « **P**ride **O**f **M**ontreal » de la compagnie Harrison Brothers ltée. Les frères Harrison possédaient une résidence d'été à Rawdon.

l'esprit au jeu, même si j'accordais tout le sérieux nécessaire à l'accomplissement de mes tâches. Je m'appliquais ainsi à vider les boîtes de carton de leur contenu et les démontais ensuite afin qu'elles soient retournées à la compagnie. Une fois ce travail complété, je m'amusais avec mon ami Jules Desrochers à un jeu de notre invention : nous emboîtions les cartons les uns dans les autres pour former un long tunnel, et nous traversions sans nous lasser cette construction chancelante, mais si divertissante...

La rénovation de la p'tite maison près de la prison

Avec les économies amassées grâce au commerce du pain, mon père entreprit une première amélioration de notre milieu de vie. Il rêvait déjà d'une construction plus spacieuse pour les affaires et la famille, mais commença par « renipper » la maison en lui offrant un recouvrement de papier « imitation briques », des portes et des fenêtres fraîchement peintes et un petit perron avant surmonté d'un toit soutenu de deux fausses colonnes de bois... des atours au goût du jour! La grande galerie avait disparu, mais c'est avec fierté que nous admirions notre demeure ainsi embellie.

Si notre maison était de dimension réduite, le terrain, lui, s'avérait suffisamment vaste pour y accueillir trois garages : un pour l'entreposage, un pour la voiture et un dernier qui servait d'écurie. En 1935, celle-ci n'était toutefois pas encore aménagée. Mon père louait donc un espace à l'écurie construite pour les besoins du Palais de justice et de la prison communale dans le stationnement de la rue St-Louis. Sous la supervision du geôlier Desroches, notre cheval était soigné par le prisonnier Mandeville qui portait le costume de l'établissement carcéral : chemise gris-bleu et pantalon dont une jambe était bleue et l'autre, kaki. J'étais fort intrigué par ce palefrenier hors-la-loi que j'observais parfois à la dérobée. Quotidiennement, à l'heure convenue, Mandeville sortait de cellule pour venir atteler l'animal. Il ne parlait guère, mais semblait aimer les chevaux.

Mes frères, sœurs et amis du quartier

« L'amitié est un joyau si rare que seul le cœur peut servir d'écrin. »
(ANONYME)

J'étais un enfant timide et peu démonstratif, mais débrouillard, serviable et espiègle. Même si j'en avais le désir, je n'allais toutefois pas au-devant des autres. Mon frère René était mon principal compagnon de jeu à la maison. Avec mes plus jeunes sœurs, l'écart d'âge ne favorisait pas les rapprochements, mais notre entente était généralement cordiale… Maman n'aurait pas toléré que ses enfants se disputent! D'autre part, nous aimions bien nous taquiner ou nous jouer quelques bons tours. Je ressentais quand même plus d'affinités avec Armande, mon aînée, qui aidait maman à s'occuper des petites. Mature et responsable, elle devait faire preuve de courage et de persévérance, car elle rencontrait régulièrement un médecin spécialiste à Montréal, le docteur Roy, pour soigner une tache de naissance qui couvrait une large section de son nez. À l'aide de transplantations de peau, une technique alors avant-gardiste, le plasticien réussit à camoufler cet accident de la nature.

Ma grande sœur et moi avions plusieurs amitiés communes. Mais cela se révélerait davantage pendant nos études à l'Institut Robillard, car je ne serais pas un « gars de gang » avant l'adolescence avancée. Chose certaine, dans ma prime jeunesse, mes amis furent souvent plus âgés que moi. À la maturité de l'âge adulte, soit vers 45 ou 50 ans, je rechercherais, à l'opposé, la compagnie des jeunes, plus en forme et dynamiques. Loufoque, n'est-ce pas, ce retour du balancier?

Puisque les familles étaient par ailleurs nombreuses, je côtoyais tout un bassin de jeunes regroupés en différents clans. Mais la ronde de mes principaux amis tournait autour de Gaston Laporte, Jules Desrochers, Yvon L'Écuyer, Gilles, Lorraine et Pierrette Wodon, Marcel Majeau et Léonard Forget. J'aimais aussi prendre part aux jeux de Janette, Alice et Jean dit « Checker » Sawoya, nos voisins libanais[39]. Nous jouions à la

[39] D'autres amis fréquentés principalement à l'adolescence : Les Boisvert (Reynald, Léo, Jean, Gaston, Réjeanne, Claire), les Gagnon (Bernard, André, Monique), les Amyot (Raymond, Guy,Yvon), les Tessier (Luc, Roger, Jean), les Laporte (Roger, Yvan, Jacques), les Gilbert (Camille, Maurice, Mariette), Les Ratelle, les Lepage, les Forget, les Perreault, les Desmarais (René, Jacqueline, Thérèse), les Elemen, les Gougeon, les Fiset, , les Sylvestre, les Délisle, les Robert, les Blais, les Laurin (Marie-Paule, Janine), les Durand (Murielle, Monique, Carmen et Luc), Julien Loiselle, Jean-Guy Rouleau, Marc Sauvageau, Georges et Yves Rondeau, Roger Charette, Gilles Mainville, Jean et Louis Farmer ...

marelle, à la cachette, à la tague, à la corde à danser, au bolo, et au yoyo que l'on trouvait amusant de faire « dormir »...

Avec les années, nous allions cependant préférer les jeux de société comme le Monopoly et les cartes. Il nous vint aussi à cet âge le goût d'imiter les plus vieux en fumant... de la mousse de blé d'Inde! Avec mon complice Gilles Wodon, nous l'étendions sur la couverture de la maison pour accélérer le temps de séchage. Puis, nous roulions ce tabac de fortune avec le premier papier tombé sous la main : les feuilles soyeuses qui protégeaient les fruits ou du papier journal. C'était incroyablement infect! Nous n'allions pas renouveler souvent l'expérience...

Les « bons de pain »

Jules Desrochers et moi étions vraiment d'excellents amis. Outre notre jeu du tunnel en boîtes de carton, nous aimions beaucoup lutter ou boxer dans l'arène que son père, Louis, érigeait chaque année sur un terrain vacant qu'il possédait rue Saint-Louis, au coin de la rue Lajoie. Lorsque nous y avions suffisamment dépensé notre énergie, nous ressentions une envie irrépressible de nous gaver de sucre pour refaire le plein. Nous nous rendions alors chez Jules. Dans un petit recoin d'une armoire de la cuisine, sa maman rangeait les bons de pain qu'elle achetait périodiquement au boulanger[40]. Enrichis d'un ou deux coupons chapardés à même la réserve de madame Desrochers, nous filions tout droit chez le boulanger Charbonneau[41] pour les échanger contre des « chômeurs ». L'étape suivante de cette routine gourmande se déroulait au restaurant Pelletier où, confortablement assis sur l'une des banquettes, nous commandions une grosse bouteille de KIK Cola pour accompagner nos succulentes pâtisseries fourrées à la crème... C'était le bonheur parfait! La maman de Jules – et de ses 23 frères et sœurs – ne fit jamais de cas de nos petits écarts de conduite dictés par nos ventres affamés et peut-être aussi par nos appétits un peu gloutons... Elle en avait vu bien d'autres!

[40] Les bons évitaient de débourser quotidiennement pour l'achat du pain livré à domicile. La même avantageuse procédure s'appliquait pour le paiement du lait distribué de porte en porte par le laitier.

[41] Situé sur la rue Saint-Viateur, à l'angle du boulevard Sainte-Anne. La boulangerie Charbonneau prendra plus tard le nom de Desrosiers.

Les caisses volantes...

Les Wodon habitaient de l'autre côté de la rue Sainte-Marie. Leur père, marchand sur la place Bourget, dirigeait la quincaillerie *Desrochers-Wodon* que nous appelions plutôt « le magasin de fer » ou ferronnerie. De fait, mon voisin et ami Gilles Wodon, un patenteux en herbe, avait sous la main tout le matériel que réclamait son inventivité...

Parmi ses mémorables idées de bricolage, je ne peux oublier le jour où nous décidâmes de fabriquer un aéroplane. Cette invention technologique fascinait les jeunes garçons de mon époque comme les jeux vidéo, l'Internet ou les navettes spatiales passionnent ceux d'aujourd'hui. Malgré le choix de matériaux qui ne manquait pas au magasin paternel, Gilles avait, comme nous, l'habitude du recyclage. Nous avions donc choisi de récupérer de vieilles caisses de bois, lesquelles avaient autrefois contenu des oranges. En enlevant les planchettes centrales qui les divisaient, en les juxtaposant et en les clouant ensemble, nous conçûmes finalement une machine qui ressemblait vaguement à un avion.

La phase ultime de notre projet consistait à imiter le vol de l'appareil. Suspendu à une corde à linge à l'aide de poulies, l'étrange oiseau de bois se balançait au gré du vent. C'était ingénieux, mais il fallait s'y attendre, le fond des caisses construites en planches plutôt minces ne sut résister à l'assaut des aviateurs... Et le spécimen ailé fut rapidement désarticulé… et démantelé! Déçus et blessés dans notre orgueil, nous n'avons plus jamais expérimenté nos connaissances en avionnerie. Ma sœur Armande et Pierrette Wodon s'en souviennent certainement! Pour s'amuser, il fallait beaucoup d'imagination et l'inconscience de la jeunesse.

Une idée avant-gardiste

Certains jeunes Joliettains avaient néanmoins de véritables aptitudes créatrices, même si leurs plans nous paraissaient parfois tout aussi farfelus que les nôtres. C'était le cas de l'un des garçons Délisle, dont le père était réparateur et vendeur de machines à coudre sur la place Bourget. L'adolescent, qui avait hérité des talents manuels paternels, semblait également pourvu d'une bonne dose d'imagination, car il eut un jour l'idée originale de revoir totalement le design de ses patins à roulettes. En vérité, ceux-ci étaient depuis toujours fabriqués de la même manière, à savoir

deux roulettes à l'avant et deux à l'arrière fixées sur une plateforme de métal que l'on nouait à nos souliers.

Astucieux, le jeune Délisle avait conceptualisé la transformation de ces rudimentaires et traditionnels patins en un modèle à roues alignées... Rien de moins! Et il réussit effectivement à bricoler un prototype, mais les grosses roues de métal, non conçues à cette fin, donnèrent du fil à retordre à notre inventeur. À vrai dire, ça roulait pas mal carré! Nous rigolions franchement de ses pirouettes obligées pour garder son équilibre sur les trottoirs du centre-ville. Mais aujourd'hui, je reconnais que ce jeune homme était passablement avant-gardiste. Il faut se méfier de nos préjugés à l'égard des personnes qui présentent des comportements ou des idées marginales, parfois des manifestations extérieures de leur génie. J'aimerais bien savoir ce que le jeune Délisle a accompli par la suite…

De la tôle pour de la gnôle

Parmi ces jeunes déambulant dans les rues du quartier et souvent agglutinés tout autour du vieux marché, je m'amusais également avec Hubert et Alain Perreault. Leur grand-père Saül nous conduisait parfois à sa cabane située dans le rang Sainte-Julie. Pour des gamins élevés au centre-ville, le boisé environnant ce coin de campagne était un lieu dépaysant, propice à l'exploration et aux découvertes. Arrivé à l'âge adulte, on m'apprendrait que Saül Dubeau fabriquait de l'alcool frelaté sur cette terre à bois. Pour avoir enfreint la loi, il aurait passé de courtes périodes de sa vie en prison, à quelques dizaines de pieds de sa propre maison! Saül devait bien dissimuler ses alambics, car je ne vis jamais rien d'anormal là-bas.

Avis de recherche

À cet âge, je nouai aussi une amitié avec Gaston Laporte qui perdura bien au-delà de l'enfance et de l'adolescence. Il était le seul garçon et le cadet d'une famille de trois enfants. Sa maman devait beaucoup s'inquiéter pour son petit dernier, car elle sortait régulièrement sur le perron arrière et l'appelait d'une voix un peu criarde en déformant légèrement, mais comiquement son prénom : « Guesston, Guesston, Guessston! »

Les côtes Saint-André

J'allais avec Gaston ou d'autres amis aux abords de la rue Monseigneur-Forbes, où les côtes Saint-André s'allongeaient jusqu'à la rivière L'Assomption. On y dévalait la pente en skis ou en « bacul », un traîneau rudimentaire patenté à l'aide de planches détachées d'un baril de pommes qui faisaient office de skis, et sur lesquelles était fixée une bûche nous servant de petit banc. Nous avions un plaisir fou à nous élancer du haut de la côte, plus ou moins en équilibre sur cet équipement improvisé! Depuis ces belles années, le terrain a été remblayé pour permettre la construction du réservoir d'eau potable Roland- Rivest[42]. Une partie des lieux a cependant repris sa vocation ludique d'antan puisqu'un site sportif d'hiver a été aménagé au parc des Dalles. L'anneau de glace ainsi que la belle

[42] Nommé ainsi en l'honneur de cet ex-maire de Joliette qui était le fils de William Rivest et de ma tante Éva Malo.

glissoire de bois me réjouissent, car le plaisir est de retour en bordure de la belle rivière L'Assomption!

La place Sainte-Marie

La place Sainte-Marie comprenait exactement huit immeubles. Au nord, elle était bordée par la prison et le Palais de justice. Au sud, à l'intersection de la rue Saint-Viateur et de la place Bourget, un large abreuvoir attendait les chevaux assoiffés. À quelques pas, une fontaine d'eau sulfureuse désaltérait cette fois les promeneurs qui traversaient le parc aménagé à l'arrière de l'immeuble du vieil hôtel de ville. Ayant une double vocation, celui-ci abritait les services d'ordre public au rez-de-chaussée, alors que les bureaux municipaux occupaient tout le premier étage. À l'époque, un seul chef dirigeait les policiers et pompiers, et il logeait avec sa famille au dernier étage de cet imposant édifice.

Quelques familles, dont la nôtre, vivaient dans cet environnement déjà très commercial et achalandé. Du côté est, partant de la rue Saint-Louis, habitait la famille d'Octavien Asselin qui donna à l'Union musicale de Joliette plusieurs musiciens. Immédiatement après leur maison, s'élevait le populaire cinéma Capitol[43]. Puis suivait l'immeuble que l'on identifie aujourd'hui comme l'édifice Asselin[44]; monsieur St-Georges y vivait avec sa famille. Ce dernier n'avait d'ailleurs qu'à traverser la rue pour se rendre à son travail puisqu'il tenait épicerie dans l'édifice Laporte, au coin de Saint-Viateur. Lorsqu'il vendit ce commerce à Victor Pauzé[45], monsieur St-Georges tenta l'aventure de la colonisation en Abitibi. D'autres familles joliettaines suivirent cette vague entre 1929 et 1939. Plusieurs d'entre elles accompagnèrent Roch Majeau, prêtre séculier, qui fonda le village de Rémigny à la limite de l'Abitibi et du Témiscaminque[46]. Je me rappelle très nettement cette journée de déménagement de la famille St-Georges; mes parents les trouvaient si courageux! Leurs voisins immédiats, au rez-de-chaussée, étaient les Wodon. Plus tard, Saül Dubeau emménagea dans ce logement avec sa famille, alors que celle des Wodon s'était installée dans l'immeuble suivant, au coin de Saint-Viateur. Il s'agissait de l'édifice Desormeaux[47] reconstruit après l'incendie de 1934, et qui conservait une

[43] Au 110, place Bourget N.
[44] Boutique Linda Asselin. (Au 100, place Bourget N.)
[45] En octobre 1958, Victor Pauzé délaissa ce local de la rue St-Viateur pour racheter l'immeuble construit par mon père en 1945 et y installa le « Marché Victor ». (Ensuite bannière Métro, puis IGA, au 107 de la place Bourget N.)
[46] À son retour d'Abitibi, Roch Majeau fut nommé curé de la paroisse St-Jean-Baptiste à Joliette.

[47] L'édifice accueille de nos jours un magasin à escomptes et, à l'étage, les bureaux de l'Aide juridique. (Aux numéros civiques 84 et 92, place Bourget N.)

vocation principalement commerciale bien qu'une ou deux familles y logeaient toujours.

Du côté ouest, accolée à l'épicerie St-Georges devenue ensuite Pauzé[48] : la maison des Malo, notre demeure. Adjacente à la nôtre, la maison des Payette précédait celle du barbier Joly avec son minuscule restaurant de bonbons « à la cenne », l'endroit le plus convoité par les jeunes du quartier. Je m'y rendais occasionnellement avec mes amis ou avec Armande pour me régaler de mes friandises préférées : les lunes de miel, les bâtons forts, la gomme *Red Jacket*, les *Baby bats*, les balais en guimauve enduits de chocolat, les petits cochons, les outils en chocolat et bien d'autres encore. L'été, madame Joly nous concoctait une recette maison de bière d'épinette, délicieuse et rafraîchissante. Quelques années plus tard, mes jeunes sœurs franchiraient avec le même plaisir anticipé le seuil de cette véritable caverne d'Ali Baba aux 1001 trésors sucrés.

Durant la froide saison, la neige s'accumulait dans la rue, compactée par le passage des carrioles ou des premières automobiles. Lorsque la voie n'était plus praticable, la municipalité procédait au déblaiement. Un tracteur à chenilles, muni d'une gratte à l'avant, traçait un chemin carrossable au centre de la rue, laissant le surplus s'amonceler sur les côtés. Sur les trottoirs, une plus petite gratte, à laquelle on avait attelé un cheval, amassait la neige qui était retenue dans un petit bac. Ce dernier basculait ensuite sur le côté des rues – ou aux intersections – pour se délester de son contenu. Les monceaux de neige ainsi créés aux abords de la chaussée et des trottoirs étaient finalement ramassés à la pelle par une équipe d'entretien. Des traîneaux, également tirés par des chevaux, se suivaient à la queue leu leu dans les rues. Leurs larges et hautes parois formaient de grands caissons de rétention qui seraient ultérieurement vidés aux côtes Saint-André.

Au printemps, la neige fondait et inondait la rue. Les cols bleus, munis de pics et de pelles, devaient cette fois creuser des rigoles dans la glace pour évacuer l'eau vers les puisards. Mais, lorsque ces derniers étaient également gelés, la voirie installait sur une plateforme mobile une immense bouilloire alimentée au charbon. La vapeur ainsi produite était dirigée vers les puisards à l'aide d'un long conduit métallique. On poursuivait l'opération jusqu'à ce que la chaleur eût entièrement fait

[48] Après le déménagement de l'épicerie Pauzé, il y eut, au 478 de la rue St-Viateur, un magasin Firestone, puis la pharmacie Laporte qui serait rachetée par Jean Farmer. Actuellement, la pharmacie Proxim est la propriété de Benoît Farmer.

fondre la glace en dégageant une voie d'écoulement. Pendant tout ce temps, il nous était inutile d'espérer aller jouer dehors : nos bottes auraient été pleines d'eau et Marie-Berthe n'aurait pas aimé voir son plancher inondé, ou ses petits attraper « leur coup de mort ». Pour nous désennuyer, nous observions par la fenêtre les grandes manœuvres printanières et guettions les moindres diversions quotidiennes, telles que l'arrivée du laitier ou du marchand de glace que maman payait de coupons.

Nous savions que les beaux jours étaient enfin revenus lorsque Barlébi Landry, réparateur de parapluies et aiguiseur de ciseaux et couteaux, reprenait la route. Il transportait tout son attirail de travail dans une grosse boîte fixée entre les deux roues avant de son triporteur. Ainsi juché sur cet étrange tricycle à roue unique à l'arrière, il faisait teinter joyeusement la grosse cloche retenue à son guidon. D'autres vendeurs ou travailleurs itinérants envahissaient également les rues de Joliette qui s'animaient de leur présence. L'un de ceux dont je conserve le plus vif souvenir est monsieur Robert[49] qui, en voiture à cheval et plus tard en camionnette, promenait sa cantine ambulante pour vendre ses frites, ses hot-dogs et sa crème glacée sur la rue Notre-Dame, près de la Banque Royale, et aux quatre coins du marché. Quelles attractions populaires!

Chez les grands de l'Académie Saint-Viateur

L'Académie Saint-Viateur était située sur la rue Notre-Dame, entre les rues Sainte-Angélique et Saint-Barthélemy[50]. Lorsque j'y fus admis en troisième année, à l'automne 1935, mon professeur titulaire était le frère Aubin des Clercs St-Viateur. Aux premiers jours de classe, intimidé par l'agitation des « grands » dans la cour d'école, je fus rassuré d'y retrouver des amis de l'école Baby : Roger Martel, Édouard Boisjoli, Lionel Liard, Paul Casavant, Charles Henri, Benoît Deshaies, René Pelland, Marcel Lasalle, Simon Rivest et Audley Gagnon.

La fréquentation de l'école St-Viateur exigeait néanmoins une nouvelle routine. Je pris notamment l'habitude de me lever tôt pendant ces années.

[49] Le frère de Jeanne Robert, fleuriste, et le père de Guy Robert, propriétaire du Kambo (ancêtre de l'Auberge des Gouverneurs transformée aujourd'hui en un immeuble pour personnes retraitées, « La Volière » au 1000, de la Visitation à S.C.B.)

[50] L'immeuble a ensuite logé le centre administratif de la Commission scolaire régionale de Lanaudière, puis de l'Industrie et enfin des Samares avant son déménagement à Saint-Félix-de-Valois. Il a finalement été transformé en un immeuble locatif.

Ma mère me réveillait vers cinq heures et me suggérait d'assister à la messe, sans toutefois l'exiger. J'y consentais la plupart du temps et je ne manquais certes pas de m'y rendre les premiers vendredis du mois, durant le carême et à l'occasion de certaines fêtes religieuses. Au retour, après le déjeuner, j'ouvrais mes livres et repassais mes leçons ou finissais mes devoirs de la veille.

L'organisation de la classe était d'autre part régie par la traditionnelle discipline des religieux. Les pupitres de bois, rigoureusement alignés, accueillaient plus d'une trentaine d'élèves. Les plus petits prenaient place à l'avant; parfois aussi les plus tannants, en punition. Étant d'assez petite taille, j'occupais la deuxième rangée, mais j'étais loin d'être turbulent. J'observais et j'écoutais, trop gêné ou inquiet de perturber la classe en posant des questions. En quatrième année, avec le frère Charette, la routine se répéta : même pupitre, même timidité. Mes résultats d'études étaient moyens, mais je progressais!

J'étais si sage que je n'ai aucun souvenir de mauvais coups ou de vilaines farces entre copains. Je me rappelle par ailleurs très bien ce matin mémorable où je fus puni pour un retard. Le préfet de discipline, le frère Berthiaume, surnommé ironiquement frère « Matamin », m'avait convoqué à son bureau. Après le rituel discours de remontrance, il ouvrit son tiroir et en sortit une grande courroie de cuir, une « strap », comme en utilisaient les barbiers pour l'aiguisage de leurs rasoirs. Pas besoin d'un dessin pour deviner ce qui m'attendait... Il me dit alors : « *Mets ta main...* » Et puis, VLAN! Je ne comptai pas les coups. Pendant des heures, ma main rougie et enflée par la correction me fit péniblement comprendre une leçon que je n'oublierais plus: toujours être assidûment ponctuel!

À la suite de cet « incident », même si j'étais parfois inquiet, je ne m'empêchai pas de faire quelques expériences avec les amis. Ainsi, à la sortie de l'école, faisions-nous un arrêt au restaurant de mademoiselle Bissonnette pour y acheter des cigarettes ou de petits cigares. Accommodante, elle nous les vendait à l'unité, car nous avions rarement assez d'argent pour nous offrir tout un paquet. C'était meilleur que la mousse de blé d'Inde, mais pas encore assez bon pour que j'y prenne goût... Mais attention! Il fallait respecter l'interdiction de fumer dans la cour d'école, sinon... gare à Matamin!

L'heure de la récréation

Dans ma tendre enfance et à la préadolescence, j'aurais voulu pratiquer des sports, mais je n'avais pas suffisamment d'aplomb pour faire les premiers pas et exprimer mon désir de me joindre à des équipes. Il fallait qu'on vienne me chercher, ce qui arrivait rarement. Le capitaine de milice Lafond, qui s'occupait d'une colonie de vacances de jeunes sportifs à Saint-Alphonse, venait régulièrement à l'Académie St-Viateur pour nous encourager à la gymnastique. Je le trouvais sévère et très militaire... Pendant ses cours, il évaluait les élèves et recrutait ceux qui semblaient détenir un potentiel sportif. Je ne fus jamais sélectionné. Je n'avais donc pas suffisamment d'aptitudes ni la carrure pour pratiquer un sport d'élite, mais j'aimais le sport et je voulais bouger, pas seulement être spectateur.

Le premier hiver, je regardai mes amis jouer au hockey pendant les récréations. Je les enviais, car je n'avais pas de patins. L'hiver suivant, mon père m'en acheta une paire... presque neuve! Ils étaient certes un peu grands, mais avec de chauds bas de laine, ils convenaient pour apprendre à patiner... Comme j'étais fier! Avec mon ami Gaston Laporte, nous allions jouer au hockey chez les Dugas et parfois chez les Brisson, les Sylvestre ou les Hérard qui entretenaient une petite patinoire derrière leur maison. Les soirs, lorsque je le pouvais, j'allais aussi patiner à l'aréna. Mais il fallait d'abord étudier!

À l'hiver de ma cinquième année, mes patins ne m'allaient déjà plus. Mais pas question d'abandonner ma nouvelle passion! Je m'adressai alors à Euclide Chagnon, un cousin de ma mère et employé de « Jos Choquette ltée », fournisseur officiel en équipements sportifs des Canadiens de Montréal. De par sa fonction, Euclide assistait à toutes les parties jouées au Forum et veillait au parfait aiguisage des lames. Il rapportait également au magasin les patins trop usés pour des professionnels, mais qui pouvaient être revendus à des particuliers.

Averti de mon besoin, il m'apporta un jour une paire de C.C.M Prolite. Il m'informa qu'ils avaient appartenu à Aurèle Joliat, joueur étoile des Canadiens. Inutile de dire à quel point ils firent mon bonheur... J'avais des ailes aux pieds!

Des professeurs mémorables

Je fréquentai finalement l'Académie Saint-Viateur pendant trois courtes années. Les professeurs étaient sévères, mais généralement justes et compétents. Je me souviens particulièrement de Rosaire Rioux, un professeur laïque originaire de Rivière-du-Loup qui m'enseigna la cinquième année. Comme il habitait la place Bourget, nous parcourions ensemble le trajet jusqu'à l'école. Peut-être cette intimité partagée contribua-t-elle à me faire apprécier davantage cet enseignant toujours ouvert à la curiosité et aux inquiétudes des jeunes adolescents que nous devenions.

Dans une optique tout à fait différente, l'abbé Coderre, vicaire à la cathédrale de Joliette[51], hante mes souvenirs pour avoir momentanément empreint de crainte et de culpabilité ma relation à la religion. Originaire de Saint-Jacques, il observait avec rigueur les préceptes moraux de celui qui l'avait formé, Mgr J.-A. Papineau. La veille des premiers vendredis du mois, il venait nous faire la leçon de catéchisme, car le lendemain était jour de messe et la communion demandait une purification de nos petites âmes par la confession. L'abbé Coderre s'assurait alors que les jeunes garnements de l'Académie avaient bien compris la longue liste de mauvaises actions dont ils pouvaient avoir à se repentir. Le moins qu'on puisse dire, c'est que son enseignement était plutôt théâtral.

***

Ce jour-là, l'abbé nous offre l'une de ses impressionnantes prestations. Il gesticule en effet depuis quelques minutes quand, le regard sombre, il nous pointe du doigt. Haussant le ton pour se faire encore plus menaçant, il nous met en garde d'utiliser de « terribles » blasphèmes tels que TORRIEU – l'un de mes jurons, soit dit en passant. Puis, d'un large trait accentué par le poids d'une main rageuse, il inscrit au tableau noir les mots « **TORD DIEU** (tordre le nom de Dieu) » et « **PÉCHÉ MORTEL** ».

Assis à quelques pieds de lui, je me sens particulièrement visé et m'écrase sur ma chaise. Honteux, je me morfonds à l'idée d'avoir pu prononcer à répétition d'aussi irrévérencieuses paroles. Heureusement, la cloche sonne la fin du cours et tous les élèves se placent en rang, deux par deux, pour se

[51] L'abbé Coderre sera plus tard évêque à Saint-Jean d'Iberville, dans le diocèse de Longueuil.

rendre à l'église. Une heure plus tard, agenouillé dans le confessionnal, je m'accuse d'avoir blasphémé. Après avoir fait pénitence en récitant je ne sais combien de « *Je vous salue Marie* » et de « *Notre-Père* », je peux enfin respirer et me sentir de nouveau l'âme légère.

Pas en odeur de sainteté

Pendant ces années à l'Académie Saint-Viateur, on me fit « enfant de chœur » à la cathédrale, mais jamais je ne graduai « servant de messe ». J'étais pourtant sage, croyant et respectueux, mais peut-être pas assez dévot pour mes professeurs qui considéraient d'un très mauvais œil certains de mes choix de sorties. Les dimanches après-midi, j'allais par exemple voir jouer les Cyclones. Le lundi, le préfet de discipline m'appelait à son bureau pour me faire remarquer mon absence aux vêpres dominicales. Il n'y avait aucune obligation d'y participer, mais c'était très mal vu de ne pas le faire. Croyante, mais modérée, ma mère m'encourageait plutôt à suivre mon instinct et à ne pas trop m'en faire avec les exigences des religieux.

Plus tard, lorsque mon père deviendrait distributeur de bière, je prendrais conscience du jugement posé sur la famille Malo par une certaine élite joliettaine. À travers la lorgnette des idées reçues, vendre de la bière n'était pas un métier noble ou louable. C'était encourager le vice, la débauche des bons pères de famille... Malgré mon fier sentiment d'appartenance à la religion catholique, il me faudrait prendre une distance d'avec certains préjugés et me développer une carapace.

Cela dit, je ne voudrais pas laisser croire que j'étais devenu anticlérical. J'avais appris les sacrements et les rites pour manifester mon amour à Dieu. Mon éducation religieuse guidait mes pas et contribuait à forger ma conscience. Or, si ma foi était entière, j'avais aussi déjà appris à exercer mon libre arbitre. Plusieurs religieux côtoyés dans ma jeunesse étaient ouverts d'esprit et d'excellents pédagogues. D'autres furent plus autoritaires et intransigeants, et leur morale janséniste était austère et rigoureuse. Assez tôt dans ma vie, je compris donc que je n'étais redevable de mes actions qu'à Dieu, selon ma conscience et mes valeurs chrétiennes.

Les fêtes religieuses

Comme dans toute bonne famille catholique, nous suivions le calendrier des fêtes religieuses : la procession de la Fête-Dieu, Noël, Pâques, la Toussaint, etc. À notre communion, maman préparait toujours la petite réception d'usage et nous habillait de neuf.

À Noël, après le décès de grand-maman Doléria, maman reprit la tradition des festivités. C'était un rituel sacré pour nous tous. Nous recevions principalement la famille Malo. Éva et son mari William Rivest, mes marraine et parrain, venaient nous visiter et la maison s'emplissait alors d'une joyeuse compagnie. Mais personne n'apportait de cadeaux. Et il est aisé d'en deviner les raisons : trop d'enfants, pas suffisamment de ressources pécuniaires... Pendant les fêtes, nous visitions occasionnellement Roland Rivest, l'un de nos cousins plus âgés dont la famille était déjà nombreuse – 10, 11 ou 12 enfants, je ne sais trop!

Après la messe de minuit, je recevais des fruits – habituellement des oranges –, des amandes ou un petit jouet comme une toupie ou un yoyo. Ces étrennes offertes par Marie-Berthe et Armand étaient souvent pendues aux branches du sapin ou étalées tout autour. Comme nous étions ravis de découvrir ces petits riens qui faisaient briller nos yeux d'excitation! Difficile à croire? Et pourtant! La fête de Noël était bel et bien un jour d'exception dans l'année, une fête religieuse entourée de fébrilité. Au fur et à mesure que nous avons grandi, les cadeaux se sont bien sûr adaptés à nos besoins et aux moyens financiers plus substantiels de nos parents. Ainsi avons-nous reçu à l'adolescence d'utiles présents, comme des vêtements à étrenner pour le Nouvel An...

L'ÉCLOSION DE L'ADOLESCENCE

L'Institut Robillard (1938-1943)

En 1938, j'entrepris ma sixième année scolaire à l'Institut Robillard, un établissement d'enseignement privé dirigé par Agnès Parent-Robillard[52]. Ce changement d'école était un choix de mes parents que je ne questionnai pas. Les adultes dialoguaient peu avec les enfants; c'était la norme. Accaparés par leur quotidien, ils prenaient des décisions que nous devions suivre par respect parental et solidarité familiale. De plus, j'avais toute confiance en leur jugement. D'ailleurs, mes parents étaient attentifs à développer le potentiel qu'ils décelaient en nous. L'époque difficile que nous traversions compliquait cependant nos vies. Hitler, qui était à la tête de l'Allemagne depuis 1933, préparait la guerre. Le conflit mondial, à la veille d'éclater en 1939, relancerait l'économie mais entraînerait aussi une rareté des biens de consommation essentiels qui mènerait au rationnement. Dans ces conditions, chacun se serrait les coudes dans les familles et je ne pouvais que goûter la chance que représentait la fréquentation d'une institution d'éducation privée. De fait, cette période allait s'avérer déterminante dans ma vie.

L'école était réputée pour son enseignement bilingue adapté aux jeunes qui désiraient s'orienter vers le commerce ou le secrétariat. Madame Robillard avait d'abord enseigné dans un logement situé au coin des rues Saint-Marc et Champlain, dans lequel elle habitait avec son mari Siffroid[53] et ses enfants, Solange et Robert. Puis, la famille avait emménagé au 506 de la rue Richard[54], dans les locaux où je fus accueilli durant ma formation.

L'établissement était mixte, ce qui était audacieux et impensable dans les écoles tenues par les communautés religieuses. Des laïcs et des religieux donnaient les cours de la première à la neuvième année, ainsi qu'une spécialisation commerciale pour les dixième, onzième et douzième années. J'y suivais des cours de mathématiques, comptabilité, sténographie,

---

[52] Décédée en 1978.
[53] Employé du Canadien National.
[54] L'ancienne numérotation civique était le 84, rue Richard.

grammaire française, conversation anglaise, histoire et géographie. J'aimais moins le français, mais c'est à ce moment que je compris toute l'importance de produire des textes bien orthographiés...

Les cours de religion, évidemment obligatoires, étaient hebdomadairement assumés par un prêtre, l'abbé Prosper Lafortune. Un autre personnage important à Joliette, l'abbé Félix Gadoury, qui allait devenir le curé fondateur de la paroisse Ste-Thérèse à la fin des années 40, enseigna également à l'Institut pendant 17 ans[55].

Je fréquentais l'école entre 10 heures et midi, et de 15 heures à 17 heures, et j'y croisais parfois Armande, elle aussi inscrite à l'Institut. Cet horaire entrecoupé de temps libres me permettait d'étudier, de faire mes devoirs et d'allouer quelques heures au commerce de papa. Tous ces petits travaux que j'exécutais à temps perdu évitaient au paternel d'engager du personnel supplémentaire. J'étais sensible au fait que nous étions une famille nombreuse et que je devais être solidaire des désirs et ambitions de mes parents pour le bien-être de chacun. Je ne me sentais pas lésé pour autant, car j'aimais déjà papillonner entre diverses activités.

C'était néanmoins exigeant. Je fus en conséquence fort reconnaissant envers une nouvelle copine de classe, Andrée Préville, qui m'aidait à mettre mes travaux à jour. Vaillante et intelligente, Andrée réussissait fort bien dans ses études même si elle appréciait moins l'histoire et la géographie. Elle était également une excellente compagne de route puisque nous prenions souvent le chemin de l'école ensemble…

L'Institut Robillard outillait ses jeunes élèves pour affronter avec compétence leur avenir professionnel et personnel. Quotidiennement, madame Robillard nous donnait, en outre, une « leçon de vie ». Elle expliquait des notions de civisme ou de bienséance et abordait différents sujets : la justice, l'effort, la religion, les bonnes manières, le savoir-vivre avec les filles, etc. Cette femme extraordinaire, cultivée, disciplinée et au sens moral irréprochable nous communiquait son optimisme débordant par une attitude confiante et positive. Je m'intéressais vivement à ce qu'elle nous enseignait.

[55] Solange R. Ferland, *Agnès Parent Robillard, fondatrice de l'Institut Robillard, 1902-1978*, document rédigé à l'occasion du 20e anniversaire de son décès, 1998, p.1

Je dirais, en utilisant un vocabulaire contemporain, qu'elle nous proposait d'être proactif dans notre milieu. Entre autres choses, elle m'inculqua l'importance de ne jamais ménager mes efforts pour atteindre mes buts dans le respect de soi et des autres. Elle nous répétait sans cesse : « *Au cours de votre vie, donnez sans compter pour les causes ou les tâches que vous entreprendrez. Faites-le avec dévouement et non pour la gloire ou le profit. C'est le meilleur moyen de gagner la confiance des gens. Si vous avez des services ou des biens à vendre, on ira volontiers à vous et le succès sera à votre portée*. »

L'Institut avait d'ailleurs une devise française, « FOI ET COURAGE », et une anglaise, « WHEN THERE IS A WILL, THERE IS A WAY », qui résumaient bien sa philosophie.

Agnès Parent-Robillard contribua ainsi à forger ma personnalité, à faire sortir le jeune homme de sa chrysalide d'enfant. J'avais déjà foi en Dieu, mais grâce à cette influence motivante, je commençai également à avoir foi en moi. Certaines de ses maximes préférées demeurent significatives aujourd'hui, car je les médite encore à 80 ans :

« C'est en forgeant que l'on devient forgeron »
« Fais un peu plus et un peu mieux tous les jours et tu y arriveras. »
« Les paroles s'envolent et les écrits restent. »
« Patience et longueur de temps valent mieux que force ni que rage. »[56]

L'extériorisation de soi par le sport

La fréquentation de l'Institut Robillard favorisa donc l'affirmation et l'épanouissement de ma personnalité. J'apprenais à exprimer mes besoins et je prenais conscience de la valeur de l'engagement personnel. Et j'osais enfin prendre certaines initiatives! Mon adhésion à des équipes sportives fut l'une des conséquences concrètes de ce changement qui s'opérait en moi.

[56] En 1998, soit 20 ans après sa mort, Marcel et Claire Beaulieu, Roger Coutu, Marcel Côté, Jacqueline Desmarais-Perreault, Solange Ferland et moi-même allions organiser de grandes retrouvailles pour rendre hommage à cette grande dame qui se dévoua à l'enseignement durant 50 ans. Des 500 personnes répertoriées pour notre avis de recherche, 300 se présentèrent le 14 juin à la messe commémorative ainsi qu'à la réception donnée à La Distinction. Un franc succès!

Le hockey était mon sport de prédilection même si je n'y excellais pas. Je jouai tout d'abord avec de petites équipes volantes, que l'on appelait des « Pick-up ». À quelques heures seulement des parties, nous formions des groupes de composition variable selon la disponibilité des joueurs, et nous filions ensuite vers Crabtree, Saint-Esprit, Sainte-Julienne ou Rawdon, des villages où se disputaient nos rencontres amicales sur des patinoires extérieures. Les parents n'accompagnaient pas les jeunes comme aujourd'hui. Nous montions à sept ou huit gars dans le même taxi, l'équipement entassé dans le coffre arrière.

D'une façon plus structurée, j'adhérai au club de l'Institut Robillard, « les Wings ». Je me rappelle que nos premiers écussons bleus étaient fabriqués et cousus à la main par monsieur Dumoulin, le père de Marcel et de Jean, nos coéquipiers. Je m'associai aussi à l'équipe du Centre d'initiation artisanale (CIA!). Lors de la saison 1942-1943, nous remportâmes d'ailleurs le championnat de notre ligue. Je jouais alors aux côtés des William Marchand, Charles Bourassa[57] et Claude Desmarais, dit le « Zou ».

Pendant l'été, je pratiquais moins de sports puisque j'étais trop occupé à travailler, mais j'aimais faire du vélo. Vers 13 ou 14 ans, je me souviens clairement avoir participé à une course entre Joliette et Crabtree sur ma bécane à une vitesse. La direction de l'hôtel Château Windsor[58] était probablement responsable de cette initiative, car nous étions regroupés dans leur stationnement pour le départ. Sur la photo immortalisant l'événement, je reconnais Léo Boisvert, aujourd'hui décédé, et Jacques Lafortune, devenu vétérinaire par la suite. Un jour, je rencontrai Jacques et lui montrai cette photographie qui l'étonna. Il ne se rappelait pas le moins du monde cette activité! La mémoire est étonnante : on ne sait jamais quel souvenir elle va emmagasiner et quel autre elle va larguer!

Le sport, le travail et les bons conseils de madame Robillard m'avaient finalement transformé en adolescent plus fonceur, prêt à défendre ses opinions et à s'opposer aux injustices. C'est d'ailleurs à cette époque que se présenta une première occasion d'éprouver ma détermination et de mettre en pratique mes convictions nouvellement acquises.

[57] Frère de Maurice Bourassa.
[58] Situé sur la rue Saint-Paul, au coin De Lanaudière.

Au début des années 40, l'aréna était loué à deux promoteurs : Charles-Édouard Desrochers et Conrad Boisvert. Une clause de leur contrat les obligeait à offrir un temps de glace gratuit aux jeunes. Malheureusement, messieurs Desrochers et Boisvert s'y soumettaient visiblement à contrecoeur, et leur attitude ne révélait aucun désir d'encourager les jeunes à la pratique du hockey. Ainsi, à 19 heures, les portes de l'aréna étaient-elles ouvertes ... pour être refermées derrière nous dès 20 heures! Il nous aurait normalement fallu deux bonnes heures pour pratiquer ce sport selon les règles, mais nous devions nous contenter de jouer nos parties sans même prendre un temps d'arrêt pendant les hors-jeu ou entre les périodes. Cet empressement de nous voir quitter la glace n'était en rien la conséquence d'un fort achalandage de la patinoire. Au contraire. Aussitôt avions-nous quitté l'aréna que messieurs Boisvert et Desrochers faisaient de même. Et nous les retrouvions quelques minutes plus tard à la salle de quilles…

Frustrés, nous choisîmes de réagir à cette attitude que nous jugions inadmissible. Je proposai alors d'organiser une marche de protestation. Tarzan Pelland, propriétaire du petit restaurant « La patate frite frisée » sur la place Bourget et locataire de l'espace de restauration de l'aréna, encourageait nos revendications. Sensibilisé aux besoins des jeunes hockeyeurs, il déplorait qu'on ne favorisât pas davantage le prêt de cette installation sportive. Naturellement, les motivations de l'homme d'affaires n'étaient peut-être pas totalement désintéressées… mais son support nous fut précieux.

***

Au jour prévu, un cortège des manifestants composé de joueurs de la ligue arpente les rues du centre-ville jusqu'à l'hôtel de ville. Dans la salle du conseil, je prends alors la parole et réclame justice. Favorable à notre cause, les élus entérinent nos demandes et exigent des locataires de l'aréna une attitude plus conciliante envers les équipes de hockey. C'est la première fois que j'exprime publiquement mes opinions, une expérience qui me valorise fortement.

« *Choisissez une cause et battez-vous pour elle sans vous occuper du reste*.»

Je ferai de cette maxime d'Agnès Parent-Robillard qui me revient sans cesse à l'esprit un leitmotiv de vie. Quelque temps plus tard, à l'époque de

Parc Joliette[59], motivé par le même désir d'intégrité, je dénoncerai des tricheurs avec conviction. Sachant qu'ils ont retenu un cheval, une manœuvre tout à fait illégale, je prendrai la décision d'avertir les juges qui enquêteront aussitôt pour finalement annuler la course.

Les premières amourettes : pudeur et réserve

L'Institut Robillard étant mixte, j'y fis la connaissance de plusieurs filles, principalement pendant les récréations que nous passions au parc Lajoie où nous allions également nous baigner l'été venu. Il m'arrivait aussi de « flirter » à l'aréna, les soirs de patin libre. Mais je n'étais pas d'un naturel séducteur. Et si j'étais devenu plus déluré avec mes compagnons de sports, les filles, elles, m'inspiraient encore de la réserve et de la pudeur. Il en serait ainsi jusqu'à mes 18 ans environ.

J'aimerais par ailleurs évoquer le souvenir de quelques demoiselles dont le charme me dérouta ou m'intrigua parfois. Pierrette Wodon fut l'une d'elles. Vers 13 ou 14 ans, Armande et moi sortions régulièrement avec notre voisine d'enfance et partagions avec elle certains loisirs comme le ski. Pierrette était bien « cute »; en aucun temps, toutefois, je n'aurais projeté courtiser cette amie de toujours.

Je me souviens également de Mariette Gilbert, sœur de Maurice et de Camille, chez qui j'allai « veiller » une fois ou deux alors qu'ils habitaient sur la rue Saint-Viateur, à l'étage de la boulangerie Charbonneau. Sans doute étais-je sensible aux attraits de cette jeune fille, mais quelles que fussent mes intentions, je les gardai timidement pour moi. Je fus pareillement discret avec Thérèse Jodoin dont le père, Wilfrid, était un proche ami d'Armand. Je n'osai pas, entre deux notions d'algèbre que je tentais d'éclaircir pour elle, lui laisser entrevoir la flamme qu'elle avait allumée dans mon cœur… et qui s'éteignit doucement comme d'autres passions à cet âge précoce. En fait, je ne franchissais jamais la mince frontière entre l'amitié et l'amour, mais mes désirs, quoique passagers, étaient bien réels… et mes petits béguins d'adolescent, multiples.

Pierrette Gravel était une autre compagne intéressante parce qu'active et dynamique. Encore une fois, c'était une relation bien naïve, mais je pense

[59] Entre 1945-1950.

qu'elle avait un « faible » pour moi. Sa sœur Gisèle Gravel[60], une autre grande amie d'Armande, fréquentait également notre petit univers. Quelque 60 ans plus tard, en 2001, j'allais la rencontrer par hasard…

***

Tout en placotant de nos vies respectives, j'informe Gisèle d'une opération que je vais subir à l'hôpital Fleury. J'ignore totalement que Pierrette, installée à Montréal, est bénévole à cet hôpital.

J'imagine que Gisèle a ensuite prévenu sa sœur, car je vois entrer Pierrette dans ma chambre dès les premières minutes de mon admission... Je reconnais spontanément chez elle les traits hérités de sa maman et je m'écries tout à coup: « Gravel! » En fait, je suis si étonné de cette apparition du passé que j'en oublie momentanément son prénom. Malheureusement, sa visite coïncide avec mon questionnaire préopératoire. Et pour ne pas entraver le travail de l'infirmière, Pierrette fait demi-tour en me promettant de revenir. Mais mon hospitalisation s'avère de courte durée et il m'est impossible d'attendre son retour. Dommage! C'est toujours si plaisant de revoir nos amies de jeunesse et de se remémorer de beaux moments...

Élargir ses horizons

De 1938 à 1943, je fréquentai donc l'Institut Robillard pour y apprendre des notions commerciales élémentaires et des connaissances générales, mais aussi parce que l'horaire des cours me laissait un précieux temps pour collaborer à l'entreprise familiale.

Pourtant, pendant deux années consécutives, soit entre l'été 1941 et celui de 1943 qui marqua la fin de mes études, mon père me proposa de travailler pour des étrangers. Probablement désirait-il me voir acquérir plus de maturité en expérimentant d'autres environnements de travail. Nécessairement, en mon absence, Armand avait toujours besoin d'aide pour la livraison du pain et il embaucha pour ce faire trois employés : Réal Racette, Jos Houle et Gaston Joly. Au terme de cette période, Réal et Jos allaient choisir de poursuivre leur carrière de façon autonome, à titre de distributeurs, le premier à Grand-Mère et le second à Rawdon. Gaston

[60] Gisèle Gravel épousa Lucien Brisson.

bifurqua pour sa part vers un autre domaine : il travailla d'abord pour la Cie canadienne de papeterie avant d'exercer la profession de comptable pour la brasserie de monsieur Wilbrod Loiselle.

Durant cet intervalle, à la période des fêtes, je fus de mon côté engagé par Jos Masse, maître de poste, afin de seconder Ange-Albert Boucher, facteur titulaire. On m'attribua alors la routine du Christ-Roi, une tournée que je devais faire en raquettes les jours de tempête. Les limites de cette jeune paroisse se situaient alors à l'intersection des rues Papineau et Juge-Guibault où l'on avait construit une épicerie. De l'autre côté de la rue, les Clercs de St-Viateur avaient aménagé la « Salle Notre-Dame », un endroit bien connu par les jeunes Joliettains qui s'y entassaient le samedi pour assister aux « p'tites vues ». Je me souviens particulièrement des représentations du *Bossu de Notre-Dame* ou, pendant la semaine sainte, de *La passion de Jésus*. À quelques centaines de pieds de là, s'élevait dans les champs – à un endroit plutôt sombre et isolé – la maison mystérieuse. Une rumeur colportait qu'elle était hantée... Les bonnes frousses que nous procurèrent ces histoires inventées – mieux que le cinéma de l'époque peut-être? – faisaient naître de grands fous rires nerveux dont nous raffolions!

Parallèlement à ce petit boulot de facteur, j'avais déniché un emploi estival à la ferme des agronomes de St-Thomas où se pratiquait la culture du tabac. Pendant ces deux étés passés loin de l'entreprise de mon père, je me levai quotidiennement aux aurores et enfourchai ma bicyclette. Cette promenade matinale me dégourdissait un peu avant d'entreprendre ma longue journée au champ. Le cassage des feuilles de tabac se faisait alors à la main. Il n'y avait pas de tracteurs, mais de grands chariots montés sur des patins que des chevaux faisaient glisser sur le sable, et que nous remplissions à cœur de jour.

De leur côté, les filles « enlattaient » les feuilles récoltées. Une à une, celles-ci étaient en effet fixées sur des lattes de bois à l'aide de cordes enroulées et nouées. Lorsque le gérant, monsieur Fournier, jugeait que nous en avions suffisamment pour remplir un séchoir, il y faisait grimper les plus jeunes garçons. Perchés sur les madriers de charpente, nous suspendions les lattes passées de main en main. La plupart du temps, j'accédais à la plus haute poutre qui, parce que le toit du séchoir était pentu, était également la plus courte. Forcément, je complétais plus rapidement que mes compagnons cette dernière corvée de la journée…

Mais le travail me laissait fourbu, sale et puant. Marie-Berthe me refusait l'entrée de la maison dans de telles conditions; je devais d'abord me changer dans le hangar où ma robe de chambre patientait sur un crochet. J'étais quand même fier de mes gages quotidiens de 4 dollars que mon père me laissait gérer à ma guise. Je n'avais cependant guère le loisir de les dépenser, car, après le repas et un bon bain, je ne me faisais pas prier pour aller dormir! Le deuxième été, mon frère René, qui travaillait chez un autre tabaculteur de Saint-Thomas[61], m'accompagna... sur le même vélo! Heureusement, on alternait les positions : pendant que l'un pédalait, l'autre regardait le paysage, assis inconfortablement sur la barre...

Bref, je travaillais sans cesse. Et pour m'amuser? Eh bien, je travaillais encore! Évidemment, avec toutes ces tâches, les membres de la famille Malo ne connaissaient pas la signification du mot « vacances ». Nous faisions encore quelques escapades vers Verchères pour visiter la famille, ou du côté de Pointe-aux-Trembles, avec mon père, pour assister aux courses de chevaux à l'hippodrome Richelieu. Durant les canicules, nos parents nous emmenaient aussi à la plage Boucher du lac des Français. Je me remémore d'ailleurs un soir où nous y avions campé en famille. J'avais à peine cinq ou six ans. L'orage m'avait tellement apeuré pendant la nuit qu'au petit matin mes parents m'avaient confié à grand-père Ludovic, venu nous rendre visite après une livraison de légumes à Saint-Côme.

Le permis de conduire

Rapidement, un camion vint remplacer les bons services du cheval dans l'entreprise paternelle. Moi qui aimais peu les chevaux, je raffolais des chevaux-vapeur! Je fus donc ravi lorsque Armand décida de m'apprendre à « chauffer » son camion Ford. Selon les besoins du moment, ce modèle pouvait se conduire en position assise ou debout... une option fort utile pour les fréquents arrêts pendant les livraisons. J'avais alors approximativement une douzaine d'années, mais mon père n'était pas inquiet de me laisser le volant à un si jeune âge. Au contraire, il estimait nécessaire de le faire. Après tout, je l'assistais quotidiennement dans sa tournée et je devais acquérir encore plus d'autonomie.

Un jour, il fallut bien légaliser ma situation et faire reconnaître mes capacités de chauffeur. À l'époque, je crois qu'il n'y avait pas d'âge

[61] À la compagnie Tholano.

minimal pour obtenir le permis de conduire, mais autour de mes 16 ans, mon père m'escorta jusque chez monsieur Wilfrid Labrecque. Ce garagiste de la rue Sainte-Anne était alors le responsable local de l'attribution des permis de conduite émis par le gouvernement, du moins de celui au pouvoir à l'époque... Encore un exemple flagrant de favoritisme politique!

Mais cela m'importait peu alors. Un petit circuit dans les rues de Joliette en compagnie de monsieur Labrecque et hop! j'avais décroché mon permis.

Le jeune Jean-Maurice devient homme d'affaires

Au début des années 40, Armand possédait trois camions. Le premier, de marque Ford, était prioritairement destiné aux itinéraires de distribution dans les limites de la ville. Le second desservait les résidences en milieu rural, et un troisième était également réservé aux livraisons à la campagne, durant l'été, alors que l'occupation saisonnière de nombreux chalets et lieux de villégiature gonflait notre clientèle. À l'automne, Armand revendait ce dernier camion.

Cette année-là, Roch Grenache et son frère Félix s'étaient présentés à la maison afin d'acheter notre camion surnuméraire. Mine de rien, tout en négociant le prix d'achat, les deux hommes d'affaires observaient nos installations. De toute évidence, ils estimèrent les hangars suffisamment vastes pour être utilisés à une autre fonction, car ils proposèrent à Armand de devenir dépositaire et distributeur de leur crème glacée à Joliette.

Voyant l'hésitation de mon père, je m'interposai pour le convaincre d'accepter l'offre et de me déléguer cette responsabilité. J'avais le goût de faire mes preuves, de me sentir vraiment utile et responsable. Peut-être la gourmandise attisait-elle aussi mon empressement… De toute façon, nous savions que ce commerce serait temporaire. La plupart des restaurants de Joliette – les épiceries ne vendaient pas encore de friandises glacées – s'approvisionnaient auprès de l'entreprise J. J. Joubert, mais celle-ci ne livrait qu'une fois la semaine. C'est pourquoi les restaurateurs toléraient les produits Grenache[62] dans leurs présentoirs réfrigérés, du moins

[62] La compagnie Grenache de Saint-Damien s'est ensuite installée à Ville D'Anjou, puis a été rachetée par Québon.

jusqu'au jour où la compagnie Joubert se déciderait à acheminer plus souvent sa crème glacée à Joliette.

Je commençai donc mon petit commerce de distribution derrière le volant de notre camion Ford qui, soit dit en passant, n'était pas réfrigéré. Il me fallait être rapide, principalement en été, pour remettre à mes clients un produit encore ferme. Mine de rien, je récoltais un profit de 0,50 $ par bidon de deux gallons et demi de crème glacée... Pas mal pour un étudiant!

Le filon des coupons

Les Grenache fabriquaient alors du beurre et de la crème glacée. Au cours de l'hiver, puisque plusieurs routes étaient fermées, seule la production du beurre était maintenue. Partant chaque semaine de Saint-Damien, la cargaison transportée par motoneige jusqu'à Saint-Félix était ensuite transférée dans le camion acheté de mon père pour compléter la dernière portion du trajet jusqu'à la laiterie Mile-End de Montréal. Là-bas, les Grenache ramassaient un chargement de crème glacée qu'ils déposaient, quelques heures plus tard, dans nos deux cabinets de réfrigération.

L'été, les Grenache faisaient leur crème glacée qui était bien meilleure... Pour ce faire, ils avaient nécessairement besoin de lait et de sucre. Mais cette dernière denrée, rationnée comme plusieurs autres produits de consommation pendant la guerre, était particulièrement difficile à trouver en grande quantité. En fait, nous manquions de tout et les marchands achetaient par quotas. Dans ces conditions, la compagnie Grenache menait une perpétuelle quête pour s'approvisionner en coupons de rationnement, une situation qui alimentait un marché noir prospère pour les débrouillards... ou les chanceux.

Ainsi avais-je découvert un bon filon. Deux institutions bancaires différentes du centre-ville de Joliette – la Banque Nationale et la Banque Provinciale, je crois –, recevaient les coupons utilisés chez les marchands locaux. D'abord encollés sur de grandes feuilles, ils étaient ensuite estampillés avant d'être détruits par incinération. Informé de cette procédure, je m'activai à me lier avec les responsables de cette tâche pour chacune des banques. Tel que je l'avais prévu, les coupons n'étaient pas tous marqués et détruits. J'en achetais régulièrement et je les revendais aux Grenache. Cela faisait rouler leur commerce et, par le fait même, le mien! Enfin, on comprend pourquoi notre famille ne manqua plus jamais de rien

pendant la guerre... « *Y a toujours moyen de moyenner!* » Chanceux, oui, je l'ai été dans ma vie. Mais j'ai aussi toujours su attraper la chance au vol!

Espoirs et craintes d'adolescence

Influencé par un grand besoin d'améliorer sans cesse notre qualité de vie familiale, je collaborais volontiers à l'effort commun pour atteindre cette sécurité financière tant désirée. Est-il surprenant que mes espoirs d'adolescence aient été limités à ce seul mais fort désir de ne jamais devenir mendiant?

Je voyais périodiquement le « quéteux » du quartier, monsieur Sourdif, circuler de maison en maison avec son permis affiché dans un cadre du « 15 cents » accroché à son ventre. Il habitait la paroisse Saint-Pierre, près du Jardin de l'Enfance, dans une maison qui fut démolie récemment. En toute fierté, l'homme vivait de la charité des gens. À chacune de ses visites, maman lui remettait cinq sous pour l'encourager.

Occasionnellement, un résident de Saint-Gabriel arpentait également nos rues pour y mendier. « Boco » Lavallée était ainsi surnommé à cause d'une déformation congénitale ou d'une amputation qui l'avait privé d'un pied, une déficience qu'il camouflait, nous semblait-il, par un bocal de métal. Mais « Boco » attirait surtout notre attention en imitant, de sa voix forte, le bruit du sifflet d'une locomotive. Quel étrange personnage!

L'une de ses filles épousa un Français dénommé Lafitte, originaire de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Plusieurs enfants naquirent de cette union et la famille vécut à Saint-Thomas dans des conditions de grande pauvreté. Il y a peu de temps, mes sœurs m'ont rappelé qu'au début des années 50 nous avions accueilli Louis, l'un des fils Lafitte et petit-fils de Boco Lavallée, afin qu'il puisse étudier à Joliette.

Comme chaque membre de notre famille, je respectais les quêteux, mais jamais je n'aurais voulu être obligé de mendier pour vivre. Je craignais tant de sombrer dans l'indigence! Je réalisais parfaitement que notre famille se tirait bien d'affaire. Mais il y avait un si grand nombre de démunis autour de nous... C'est pourquoi j'allais mettre toute mon imagination et mes efforts à trouver des solutions pour gagner ma vie et ne pas dépendre de la bonne volonté des autres. Voilà bien un point de vue que messieurs Sourdif et Lavallée n'auraient sans doute pas compris, car

les quêteux se transmettaient de génération en génération, et avec dignité, les connaissances et le permis du « métier ».

Quand la mort rôde

Ginette parmi les siens...

Avant la guerre, on ne parlait pas d'antibiotiques. On méconnaissait d'ailleurs les causes ou les moyens de propagation de certaines maladies – qui sont pourtant couramment guéries de nos jours – et les techniques chirurgicales commençaient à peine à se développer. De plus, la crise économique privait de nombreux malades du secours des médecins, même si plusieurs des disciples d'Hippocrate avaient la générosité de soigner gratuitement les plus défavorisés. Quoi qu'il en soit, le taux de mortalité infantile était relativement élevé et certains décès s'imprimèrent dans ma mémoire.

Dans un vague souvenir, je revois ainsi la porte de mes voisins Wodon habillée de crêpe blanc; Ginette, leur bambine de huit ans, venait de mourir. Autour de sa petite tombe exposée dans le salon de la maison familiale, on pria et pleura. Et pendant trois longues journées, la famille reçut les visiteurs venus se recueillir et offrir leurs condoléances. Quelle douleur que la perte d'un si petit ange!

Audley et les fièvres typhoïdes de 1941

Audley Gagnon, un bon compagnon de classe, était le frère de Marcel qui allait bientôt devenir mon beau-frère en mariant ma sœur Armande. Audley avait à peine une quinzaine d'années lorsqu'il fut terrassé par la fièvre typhoïde. Je n'oublierai jamais que j'étais assis à ses côtés, sur le perron de la maison de ses parents, lorsque l'ambulance vint le chercher. Il était terriblement affaibli.

Étonnamment, je ne craignais pas la contagion; nous étions finalement assez inconscients des dangers encourus en de telles circonstances. Pourtant, Marcel et sa sœur Claire durent aussi combattre ces fièvres dangereuses et souvent mortelles à l'époque. Heureusement, ils purent échapper à la mort qui les guettait. Audley n'eut pas cette chance. Plus tard, on apprit que le lait non pasteurisé qu'ils buvaient était contaminé par

une bactérie pathogène, la « Salmonella typhi ». Leur laitier[63] – nous n'avions providentiellement pas le même – avait d'ailleurs succombé à la maladie. Je me souviens aussi de la famille Lebeau éplorée par le décès du père et de sa fille, fauchés par les mêmes fièvres, ainsi qu'un voisin, Oscar Talbot[64], également emporté pendant l'épidémie.

Marcel, mon ami

Au cours de cette période, je perdis finalement un autre ami d'enfance, Marcel Majeau. Marcel et moi avions le même âge et étions très près l'un de l'autre même si, pour une raison que j'ignore, nous n'avions pas fréquenté les mêmes écoles, sauf pour un court passage à l'Académie St-Viateur. Mon ami avait pour sa part étudié à la petite école des sœurs des Saints-Cœurs[65] et au Jardin de l'Enfance des sœurs de la Providence[66] avant de terminer sa scolarité au Collège Mont-Saint-Louis de Montréal. Cette amitié réciproque s'était développée alors que Marcel demeurait sur la rue Saint-Viateur, près de la boutique de forge de son père, et m'avait fait connaître un garçon aussi vif d'esprit que talentueux et débrouillard...

Mais nos rencontres s'étaient graduellement raréfiées lorsque sa famille avait quitté le centre-ville pour emménager dans la paroisse St-Pierre, là où monsieur René Majeau avait implanté sa nouvelle entreprise[67].

Marcel mourut accidentellement le 1er janvier 1942. Il fut frappé par un train à la pompe de la gare du C.P.R. de Lanoraie alors qu'il conduisait un vieux camion appartenant à son père… Un terrible choc pour sa famille. J'en fus moi-même très ébranlé.

---

[63] Monsieur Gaston Malo.
[64] Au total, 19 décès attribuables aux fièvres typhoïdes furent recensés à Joliette pendant l'année 1941.
Henri-Paul Jalette, *op. cit*., non paginé.
[65] Sur la rue Saint-Louis.
[66] Sur la rue Lavaltrie.
[67] Le forgeron se spécialisa dans la fabrication de ressorts d'automobiles et de camions et dans le travail de fer d'ornementation. La petite entreprise Majeau et fils était implantée sur la rue Saint-Antoine, près de Lavaltrie.

LE JEUNE HOMME

« L'union fait la force »
(ESOPE)

En 1943, Armand ajouta à son commerce de pain la distribution des boissons gazeuses *Gurd's*, *Orange Crush* et *Old Colony cream soda* que nous allions chercher à Sorel chez monsieur Nadeau. Il obtint aussi la concession de distribution du cola *KIK*, très en vogue dans les années 40 à 60. Mais avant même qu'il eût commencé à l'exploiter, monsieur C.-B. Marcotte lui avait offert de la racheter. Papa, qui était à la fois instinctif et assez audacieux, ne craignait pas de bouleverser ses plans et accepta la proposition.

En juin 1943, mes études à l'Institut Robillard complétées, la famille put compter sur mon entière disponibilité. Il fut alors convenu que je travaillerais désormais à la livraison POM pour assurer la subsistance familiale. Grâce aux profits générés par ses autres commerces, mon père accumulerait les fonds nécessaires à la construction d'une nouvelle maison-entrepôt. Encouragé par le boum économique de l'après-guerre, Armand préparait un changement d'orientation de ses affaires. Cette période transitoire s'étendrait sur un peu plus de deux ans.

La livraison des pains et gâteaux POM

La tournée du pain se faisait 6 jours par semaine, 52 semaines par année. Tôt le matin, soit à 6 h 30, je prélevais de l'entrepôt les pains et gâteaux requis pour la journée. Je partais ensuite visiter mes clients en commençant par les restaurants et les épiceries. Puis, venait l'heure de la vente au détail, de porte en porte. Je proposais alors aux « ménagères » un échantillonnage de pains et de gâteaux que je transportais dans un panier de présentation : pain brun, pain blanc, pain *cracked wheat*... À chacun ses goûts! Le plus populaire depuis la Seconde Guerre mondiale était bien sûr le pain blanc. Encore une fois, l'entreprise ne craignait pas de diversifier l'offre°: *Twisty*, *Pullmann*, *Marquette*... Le « Pullmann », par exemple, était préféré pour les sandwiches à cause de sa forme carrée et de sa texture plus moelleuse.

Les produits POM se vendaient facilement malgré leur coût légèrement supérieur à celui des produits de la boulangerie locale qui, par ailleurs, n'offrait pas de gâteaux. Notre clientèle, plutôt dans la classe moyenne, avait donc les moyens de se payer ce petit surplus au quotidien. Pendant ma tournée, je croisais parfois mon principal compétiteur, Bernard Marchand, qui distribuait les produits IDÉAL de la compagnie James Strachan. Mais il n'y eut jamais de concurrence malsaine entre nous. Après tout, le soleil luit pour tous!

Vers 19 heures, la journée se terminait invariablement par un arrêt à la gare où je prenais livraison de la commande faite par mon père auprès de la compagnie montréalaise. Les « restes de la journée » allaient échouer sur notre table ou étaient vendus le lendemain. J'accordais ainsi plus de 13 ou 14 heures par jour à mon boulot... Et c'était sans compter mes autres occupations!

De 1943 à 1946, années pendant lesquelles je foulai quotidiennement le seuil de dizaines de résidences, de logements ou de commerces pour vendre mes petits pains et gâteaux, il m'arriva bon nombre d'anecdotes. Mon corps se souvient d'ailleurs très bien de l'une d'elles, car il en porte encore la cicatrice...

***

Ce jour-là, j'attends à la porte du logis de la famille d'Amédée Boisvert[68], de fidèles clients de la rue Saint-Viateur[69]. Avec gentillesse, « la dame de la maison » me demande de patienter quelques secondes pendant qu'elle va chercher dans une autre pièce les quelques sous nécessaires au paiement du pain. En son absence, pour ne pas prendre de retard, je m'avance vers la table afin d'y déposer la miche. J'ignore évidemment que le chien[70] – plutôt un grand veau! – est tapi sous le meuble et observe attentivement mes gestes... En une fraction de seconde, il bondit et plante ses crocs dans le biceps de mon bras droit. Catastrophés, les Boisvert me conduisent immédiatement chez le docteur Lafortune qui arrête le saignement abondant, désinfecte puis panse les chairs lacérées.

L'épais manteau d'hiver que je portais par chance lors de cette attaque sournoise m'a quelque peu protégé. Sinon, que me serait-il arrivé? Le molosse aurait sans doute grugé mon humérus pour dîner! Ce sont les risques du métier. Le lendemain, j'étais au poste et de retour chez mes clients...

C'est en forgeant qu'on devient forgeron

L'hiver était une difficile saison pour les vendeurs itinérants. À la suite d'une grosse tempête au début des années 40, le camion de livraison fut immobilisé; la circulation était devenue impossible dans les rues enneigées. Les pains frais et les gâteaux attendaient dans les hangars : il fallut donc improviser.

Habitué aux sautes d'humeur du climat, mon père me conseille ce jour-là de louer un cheval et une voiture. « *Hé! bonne idée!* » dis-je avec une pointe d'admiration. Et j'accours chez Hervé Majeau [71] pour négocier une location temporaire.

À la fois confiant devant l'ami de mon père et fier de mes nouvelles responsabilités, je le questionne sur ses prix … Une discussion d'affaires d'homme à homme! Je lui explique alors rapidement mon besoin d'un

[68] Grand-père du docteur Claude Boisvert, optométriste et membre du club Richelieu.
[69] Au 490, rue St-Viateur.
[70] Il s'agissait du chien de Gérard Boisvert, l'un des fils d'Amédée.
[71] Entrepreneur et marchand. Fils d'Henri Majeau, cultivateur. Hervé Majeau et le forgeron René Majeau n'étaient pas parents, mais avaient tous deux été gardes St-Pierre avec papa.

attelage pour mes livraisons de la semaine. Mieux vaut être prévoyant, car il m'est difficile d'estimer combien de jours seront nécessaires au déneigement des rues.
— Qu...quatre dollars par jour, mon gars! me répond-il avec son léger bégaiement habituel.
— Affaire conclue!

La semaine se déroule sans anicroche. À la barre du jour, je vais quérir l'attelage chez le commerçant, et à la brunante, le cheval retrouve ses quartiers. Ainsi la renommée de fiabilité de notre entreprise est-elle préservée. Le lundi suivant, avant d'entamer ma tournée, je juge qu'il est l'heure de payer mes comptes à monsieur Majeau.
— V...vingt-huit dollars, mon gars! calcule mon créancier...
Surpris, je lui fais remarquer que je n'ai pas utilisé le cheval la veille, dimanche, puisque c'était jour de congé.
— T'a...t'avais qu'à le prendre pour te promener... Tu l'as demandé p...p...pour la semaine. Je l'ai pas loué à personne d'autre! me rappelle-t-il.
Je comprends aussitôt la leçon : la clarté des demandes et la précision des termes d'un contrat sont essentielles à la réussite d'une affaire, même entre amis!

***

Monsieur Majeau était certes un homme d'affaires aguerri, persuasif et non dépourvu d'humour. Il avait d'ailleurs quelques phrases célèbres dans son répertoire et son bégaiement n'amoindrissait en rien l'impact de ses réparties parfois savoureuses. Ainsi, un jour qu'il allait vérifier le travail de son équipe responsable du déneigement au camp militaire de la paroisse St-Jean-Baptiste, il apostropha l'un de ses hommes de manière non équivoque : « *La...la p...pelle te force-tu? ... Non? Ben... force la pelle!* »

Il fallait aussi l'entendre discourir pendant les campagnes électorales municipales, notamment lorsqu'il se présenta à l'échevinage contre Paul Jolicoeur : « *P...Paul Jolicoeur, c'est p...presque mon voi...voisin. C'est m...mon ami. Ses enfants sont intelligents... Il faut dire qu'ils jouent sou...souvent avec les miens!* »

Il était, de surcroît, un fin renard. En 1947, il contribua à démasquer Charles Gouin, un escroc qui se cachait sous le pseudonyme du Comte de Fontenailles. Ce faux comte avait effectivement arnaqué quelques entrepreneurs et financiers de la région, dont monsieur Majeau qui avait

immédiatement entrepris quelques recherches. Aucun filou ne tire avantage à duper pareil homme...

La fin d'un cauchemar

Le 29 novembre 1944, j'eus enfin mes 18 ans. Mais puisque la majorité civile était alors fixée à 21 ans[72], j'étais encore loin de l'âge légal de votation ou de consommation d'alcool… Loin de tout ce qui, de nos jours, représente finalement une reconnaissance sociale de l'état d'adulte. En 1944, j'étais néanmoins un homme aux yeux de nos dirigeants politiques, car j'avais atteint l'âge d'appel sous les drapeaux… Trop jeune pour voter, assez vieux pour mourir pour son pays! Étrange, n'est-ce pas?

Sans faire exception aux usages des bureaucraties étatiques, habituellement lourdes et lentes, le ministère de la Défense du Canada prenait parfois quelques semaines, voire quelques mois, avant d'envoyer une lettre de convocation formelle. Et je ne reçus la mienne qu'aux premiers jours de mai 1945. J'étais ainsi « invité » à me présenter à Longueuil pour l'examen médical, et ce, dès la semaine suivante.

Or, l'actualité internationale de cette même semaine nous réservait toute une surprise : le 8 mai 1945, à Reims, les Allemands capitulèrent, sans conditions! Bien sûr, nous avions suivi à la radio la progression des Alliés depuis le débarquement du 6 juin 1944. Malgré cette victoire européenne, nous savions que la Deuxième Guerre mondiale n'était pas terminée, car la marine américaine se battait toujours contre le Japon dans le Pacifique. Nous ignorions évidemment que tout cela se terminerait abruptement en août de la même année, après le largage des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki. Pour l'instant, ma famille et moi-même demeurions perplexes. Que penser et que faire dans cette situation? Devais-je quand même me rapporter aux Forces armées canadiennes? Nos effectifs allaient-ils renforcer ceux des Américains dans le conflit du Pacifique?

Comme nous étions les fournisseurs en pain au mess des officiers du camp militaire de Joliette, mon père y avait quelques connaissances et me conseilla d'interroger le major Tanguay en qui il avait grande confiance.

[72] Le conseil législatif du Québec a fixé la majorité civile à 18 ans au cours de l'année 1971.

Après m'avoir attentivement écouté, le major parcourut rapidement ma lettre et me recommanda sans hésitation : *« La guerre est finie, Jean, tu peux rester chez toi! »*

Ma carrière militaire n'était pas encore amorcée que j'étais démobilisé! Comme beaucoup de jeunes, si j'avais vaguement rêvé d'héroïsme et d'actes de bravoure dans les « vieux pays », je n'étais pas attristé d'éloigner de moi la réalité morbide de la guerre. Mes parents, eux, jubilaient; Marie-Berthe surtout. Comme toutes les mères horrifiées à l'idée de perdre ses fils, elle se trouvait enfin libérée d'un affreux cauchemar.

Branle-bas sur la place Bourget

À l'été 1945, après avoir remboursé tante Louisia pour le prêt hypothécaire datant de 1930, mon père entreprit la démolition de la petite chaumière de mon enfance et des hangars et dépendances qui servaient d'entrepôts. Le terrain ainsi libéré[73] allait permettre la construction d'un nouvel immeuble : le 103, place Bourget Nord[74]. Outre les concessions POM et Grenache sous ma responsabilité, Armand désirait ajouter à sa distribution des boissons gazeuses celle des bières Brading, Carling et O'Keefe. Évidemment, tout cela nécessitait un vaste espace d'entreposage pour la marchandise et les camions.

Le nouvel édifice, d'une superficie de 5000 pieds carrés, devrait répondre à toutes nos attentes, professionnelles comme familiales. Selon les plans réalisés par Adélard Perreault, le logement situé à l'étage de l'immeuble, et dans lequel nous devions emménager en décembre 1945 – juste à temps pour les fiançailles d'Armande –, comprendrait dix grandes pièces. Mes parents, René et moi allions d'ailleurs peindre chacune d'elles... Vu l'ampleur de la tâche, nous serions tous rapidement convaincus du confort de cette spacieuse habitation.

[73] Incluant le terrain de la maison Payette rachetée par Armand.
[74] Par l'entrepreneur Sylvio Robitaille.

L'amour : le premier et le bon!

Pendant toute la période de construction qui s'échelonna sur près d'un an, mon père loua une résidence en bordure de la rivière L'Assomption, à Saint-Charles-Borromée, sur une pointe de terre boisée appelée la « Peningue »[75] reconnue depuis le siècle dernier comme un bel endroit de villégiature. À quelques arpents de là, Simonne Préville et son mari Henri Chalin habitaient un petit chalet. Henri travaillait alors au C.N.R. comme ingénieur-chauffeur de locomotives, et cet emploi l'éloignait inévitablement de la maison. Durant ses absences répétées, la jeune Andrée Préville – mon acienne copine de classe – venait tenir compagnie à sa grande sœur.

Un jour, par hasard, je croisai Andrée. Je ne l'avais pas revue depuis la fin de nos études à l'Institut Robillard, deux ans plus tôt. J'avais bien sûr acquis un peu de maturité, mais j'avais surtout atteint l'âge où l'on devient encore plus sensible aux charmes féminins. Ainsi, mes yeux ne virent-ils plus seulement la brillante et studieuse écolière d'antan… La belle jeune femme épanouie qu'elle était devenue me séduisit sur-le-champ. Nos rencontres prirent donc rapidement une tournure sérieuse : je la fréquentai assidûment et pour « le bon motif », comme on disait autrefois.

Andrée était alors à l'emploi d'une compagnie d'assurances de Joliette à titre de secrétaire occasionnelle[76]. En plus de son désir d'autonomie financière, je découvrais chez elle tant de belles qualités : intelligente, talentueuse, enjouée, compréhensive, sportive, distinguée, fière, indépendante d'esprit et volontaire. De plus, elle était une beauté ravissante et aimante qui avait l'œil vif et une force comparable à celle d'un garçon! Elle me plaisait. Non! J'étais totalement conquis! Je la trouvais plus belle de jour en jour et le regard qu'elle posait sur moi me disait qu'elle m'aimait aussi.

Andrée était mon véritable premier amour et s'avérerait celui de toute une vie. J'en avais déjà la conviction.

---

[75] Une pinède ou forêt de pins. L'origine du mot « peningue » pourrait provenir d'une déformation de l'anglais : *pine end*.

[76]. Son employeur était Alphonse Provost de la compagnie d'assurance *Les Forestiers catholiques,* dont les bureaux étaient situés à l'intersection des rues St-Charles et St-Viateur.

Nous allions au cinéma, sortions avec des amis, et faisions de grandes randonnées pédestres ou de belles balades en vélo, parfois jusqu'à Berthierville. J'ai d'ailleurs en mémoire l'une des ces sorties pendant laquelle notre désir de promenade romantique et bucolique se transforma regrettablement en aventure éprouvante.

***

En cette magnifique journée que nous passons au chalet de la Peningue, la chaleur estivale nous donne l'envie d'une baignade dans la rivière. Léo et Denise nous y accompagnent[77]. Mais comme les amoureux aiment être seuls au monde, Andrée et moi décidons de traverser les petits rapides pour atteindre la rive opposée, inondée de soleil. Pourquoi ne pas explorer un peu les environs? Main dans la main et pieds nus dans l'herbe, nous longeons un champ où paissent quelques vaches et un bœuf, séparés de nous par une clôture rudimentaire. Andrée a déposé sur ses épaules une large serviette de plage aux couleurs vives. Captivés l'un par l'autre, nous ne réalisons pas l'attrait que nous exerçons sur le bœuf qui s'est rapproché et nous suit avec insistance.

Subitement, quelle n'est pas notre surprise de le voir éventrer les barbelés. L'œil menaçant, il s'acharne avec furie, donnant des coups de tête saccadés et projetant ses cornes dans une déchirure qui s'élargit à vue d'œil. *« Cours, Andrée! »* m'exclamé-je aussitôt. Le foin fraîchement fauché nous meurtrit les pieds, mais j'exhorte ma belle à endurer le mal. Il n'est pas question de ralentir notre course, car l'animal enragé, libéré de son enclos, nous poursuit à bonne allure. Sans nous retourner, nous entendons ses sabots battre le sol et se rapprocher de nous. Essoufflés et affolés, nous gagnons heureusement la maison d'un cultivateur, y trouvant refuge et sécurité.

Après une courte halte qui nous a finalement apaisés, notre bon samaritain nous indique le chemin à suivre pour éviter de rencontrer à nouveau la bête que nous avons provoquée bien innocemment. Jamais cette escapade improvisée ne s'effacera de nos souvenirs.

***

[77] Denise est la sœur d'Andrée. Elle épousa Léo Laroche.

Pour laisser ainsi leur jeune fille sans trop de surveillance, Adrienne et Hervé Préville étaient des parents assez permissifs et ouverts. Ils ne nous imposaient pas de « chaperons », et en aucun temps je me sentis épié pendant nos fréquentations qui durèrent environ trois ans. Mais il y avait une limite à leur esprit libéral, et j'y fus confronté au moment où je m'y attendais le moins.

Cette fois-là, nous avions planifié une sortie au parc Belmont avec des amis. Puisque personne n'avait d'automobile, il avait été convenu de partager un taxi. Puis, le jour de notre excursion arriva.

C'est un bel après-midi dominical. Par la vitre de la portière du taxi qui se gare sur la rue St-Marc, j'aperçois les membres de la famille Préville admirant le « lac Perron »[78]. Persuadé qu'Andrée a reçu la permission de nous accompagner, je me présente chez elle sans me soucier de n'avoir obtenu la moindre confirmation de sa part. La réaction de maman Préville ne tarde pas : elle refuse catégoriquement de laisser partir sa plus jeune fille vers Montréal; sa décision est irrévocable. Penaud, je retourne à mon taxi en rongeant mon frein. Évidemment, cet incident de parcours sera vite oublié. Notre amour ne pourrait être mis en péril pour un si petit malentendu…

Le buffet laitier Capitol

Lorsque le « 103, place Bourget Nord » fut enfin complété, je demandai à papa l'autorisation d'utiliser le local du rez-de-chaussée adjacent à l'entrepôt où l'on avait initialement projeté l'aménagement de son bureau de travail. Afin d'accroître les revenus de mon commerce de crème glacée, j'avais imaginé utiliser cet espace pour implanter un bar laitier, un nouveau concept à Joliette. Je prévoyais offrir à mes futurs clients différents formats à emporter (briques, pintes, demi-gallons, gallons et bidons de deux gallons et demi), ainsi qu'un grand choix de friandises glacées : des *milk-shakes*, *sundaes*, *banana split*, cornets ordinaires sucrés ou non à une ou deux boules, *Mélorol* (crème glacée entourée d'un papier cartonné), *popsicles* de même que nos fameuses tartes à la crème glacée. Mon père trouva l'idée franchement intéressante et accepta

[78] Une blague familiale! La maison des Préville était située sur la rue Saint-Marc, face à la prison. Lorsqu'on s'asseyait en façade, je disais admirer le « lac Perron »....

conséquemment de resituer son bureau à l'étage, dans le logement familial. Sa confiance fouetta ma détermination à faire de ce projet une réussite.

De fait, le bar laitier Capitol, ainsi nommé en l'honneur du cinéma construit de l'autre côté de la rue, obtint un succès immédiat. Les jeunes filles de la Congrégation Notre-Dame, les garçons du Séminaire et des gens d'âge mûr y avaient leurs habitudes. Une fête de famille s'organisait? Nous leur vendions des tartes! Les commerçants des alentours venaient aussi tout naturellement chez nous pour leur collation de l'après-midi. Victor Pauzé et Donat Piette[79] achetaient un demi-gallon de crème glacée qu'ils partageaient, assis sur la plate-bande du trottoir devant le bar laitier, en devisant de leurs affaires des heures durant. Deux excellentes employées m'aidaient au service à la clientèle: Françoise Robitaille et Suzanne Lévesque.

En 1943, la compagnie Stafford avait mis sur le marché une nouvelle cuillère pour « rouler » les boules de crème glacée. La glace ainsi ramassée était moins compacte et nous permettait de créer des boules beaucoup plus volumineuses. J'étais conquis par cette invention qui me valut la réputation de « roi des glaces »!

Comme j'avais ouvert ce commerce juste avant la fin de la guerre, je dus aussi composer avec le rationnement. Sur le marché noir, je m'étais donc procuré 100 caisses de cornets contenant chacune 1000 cônes, que j'écoulai facilement en 18 mois environ. Il est vrai que j'en vendais aussi à d'autres commerçants. N'empêche que nous ne chômions pas… Des cornets, le bar laitier Capitol en aura confectionné des dizaines de milliers au cours de trois ans que dura l'aventure. Je méritais certes mon titre royal!

Premiers voyages

Québec via Trois-Rivières

Marcel Gagnon et moi avions deux amis en commun : les frères Camille et Maurice Gilbert. Employé depuis peu par la compagnie Air Canada à l'aéroport de L'Ancienne-Lorette, Maurice habitait la belle ville de Québec et nous invita à lui rendre visite. Ravis, nous espérions parcourir le trajet Montréal-Québec en avion. Un contretemps de dernière minute nous

[79] Monsieur Pauzé était épicier et Donat Piette, commerçant-électricien.

obligea cependant à revoir cette décision : c'est donc en train que nous voyageâmes.

À Trois-Rivières, pendant une courte halte, nous choisîmes de visiter la gare pour nous dégourdir un peu. Aussitôt le quai d'embarquement franchi, le hasard plaça sur notre route la sœur aînée de Marcel, Anita, domiciliée dans la région :
— Où allez-vous, les garçons? s'enquit-elle avec bonne humeur.
— À Québec, en avion, de répondre à la blague Marcel et moi en duo.
C'est dire comment nous voyagions le cœur léger...

Puis, la Vieille Capitale se profila au loin et le train stoppa finalement à la gare du Palais. Le hall grandiose et la remarquable verrière de ce bâtiment public construit en 1915 nous impressionnèrent vivement. Mais comme tous les voyageurs, nous les abandonnâmes précipitamment et sans regret pour sauter dans un taxi qui nous emporta tout près du Château Frontenac, à la Maison des Gouverneurs, où nous avions réservé une chambre. Il nous tardait d'explorer les rues pittoresques du quartier, mais nos montres nous rappelèrent à l'ordre : le temps nous pressait de filer chez notre ami Maurice! Un tour de ville en sa compagnie serait d'ailleurs plus agréable…

Pour nous rendre sur la rue Fraser où il logeait, il nous fallut héler un second taxi. Visiblement dubitatif, le chauffeur, qui ne saisissait pas le nom de la rue que nous prononcions à l'anglaise, demanda à lire l'adresse inscrite sur notre papier.
— Ah! La rue « Frasaire »! s'exclama-t-il aussitôt.
— « Frasaire »? Ben oui! lui répondis-je spontanément, un peu étonné par cette particularité linguistique régionale à laquelle j'étais confronté pour une première fois.

Peu importe! On arriva finalement à destination… pile à l'heure pour notre rendez-vous avec Maurice.

New York, New York!

Robert Robillard et moi avions à peine 16 ans lorsque nous réalisâmes un rêve commun : découvrir « *The Big Apple* ». C'était toute une odyssée pour qui n'avait jamais dépassé les frontières du Québec! Un vendredi

matin de 1943, grâce à Gustave Marchand, notre bon ami et coéquipier des « Wings » qui nous offrait un covoiturage, nous prîmes la route des *States*.

Quelques heures plus tard, à peine avions-nous déposé nos valises dans « la ville qui ne dort jamais », que nous filions vers son plus populaire gratte-ciel, l'Empire State Building. Après nous avoir fait gravir les 108 étages de l'immeuble, l'ascenseur s'ouvrit sur le toit de ce qui était alors la plus haute construction humaine. J'en eus le souffle coupé! Ainsi contemplée de ce point de vue aérien, la cosmopolite mégapole américaine était fascinante pour deux jeunes Joliettains au regard encore tout neuf sur le monde.

Puis, nous choisîmes d'accoster sur *Liberty Island* pour saluer Dame Liberté. Celle qui brandissait son flambeau comme un phare pour les immigrants cachait en son ventre quelques secrets. Ils étaient alors volontiers révélés aux visiteurs hardis qui, comme nous, acceptaient d'y grimper jusqu'à son sommet. Aujourd'hui, quelques priviligiés seulement y ont toujours accès.

Après avoir démystifié cette célébrité new-yorkaise, nous allâmes à la rencontre des 130 « Rockettes » de la fameuse troupe du Radio City Music Hall. Comment ne pas admirer ces charmantes demoiselles, toutes plus attrayantes les unes que les autres, qui dansaient sur une chorégraphie si bien synchronisée et colorée[80]?

Quelques heures de repos à l'Hôtel Taft nous suffirent avant de reprendre nos flâneries dans les allées de Central Park, d'apprécier les immeubles du Columbus Circle ou de déambuler dans les rues animées de Time Square que nous trouvions excitantes, principalement le soir avec leurs immenses réclames lumineuses.

Je trouvais les New-Yorkais astucieux en affaires. J'avais ainsi remarqué une petite bijouterie qui, après sa fermeture, accueillait en sa façade un comptoir de hamburgers... Dans les très nombreux restaurants et bars, un va-et-vient continuel de visiteurs et de résidents nous étourdissait. Suivant cet itinéraire aléatoire, beaucoup d'attractions réussirent à capter notre intérêt, dont le fameux café-restaurant d'un boxeur étoile de l'époque, Jack Dempsey.

[80] En 2009, la troupe des *Rockets* fêtait ses 70 ans d'existence.

Le week-end s'achevait déjà. Je n'étais cependant pas au bout de mes découvertes puisque mon baptême de l'air m'attendait à l'aéroport La Guardia où un avion de la Colonial Airlines allait nous ramener au Québec. Quelle aventure! Photos en poche et souvenirs en main, je me promettais de récidiver. Pendant cette courte expédition, je fus probablement inoculé du virus de « la bougeotte » qui ferait de moi plus tard un incurable globe-trotteur.

Brandford (Ontario)

En 1946, ma relation d'affaires avec les frères Roch et Félix Grenache m'offrit l'occasion d'un petit voyage en Ontario. Accompagnés de monsieur Deslauriers, beau-père de Roch, nous allions rencontrer les représentants de la compagnie *Universal Cooler***,** située à Brandford, pour faire l'acquisition de nouveaux appareils de réfrigération.

Dans nos valises, nous avions stocké suffisamment de sirop d'érable et de truite pour gâter et séduire nos hôtes. Lorsque nous nous présentâmes ensuite à l'usine avec nos présents, nous eûmes le plaisir de lier connaissance avec un compatriote francophone, monsieur Leblanc, qui nous accueillit chaleureusement et nous servit ensuite d'interprète pour négocier l'achat de tout un « char » de congélateurs.

Nos démarches d'affaires complétées, il était entendu que nous profiterions du voyage pour visiter quelques attraits touristiques ontariens, tels que la jolie ville de St. Catharines et le festival de théâtre shakespearien de Stratford. À Toronto, un incident tourna au loufoque lorsque monsieur Deslauriers, qui avait célébré joyeusement au bar, nous « échappa » en quittant l'hôtel où nous logions. Notre ami n'était de toute évidence pas en possession de toutes ses facultés, ce qui nous inquiéta suffisamment pour entreprendre des recherches aux alentours. Par chance, nous le retrouvâmes rapidement. Il négociait ferme avec un chauffeur de taxi pour se faire reconduire à Montréal – Dieu sait comment puisqu'il ne comprenait pas un traître mot d'anglais ! Nous avons beaucoup rigolé... après coup.

Premières implications sociales et politiques

La politique

La construction de l'entrepôt complétée, mon père n'y fit pas que des transactions commerciales. Occasionnellement, il le mettait à la disposition de ses amis du Parti libéral qui y organisaient des caucus. Ce furent alors mes premiers véritables contacts avec le monde politique. À plusieurs reprises, j'y entendis discourir l'excellent orateur Georges-Émile Lapalme qui réunissait chez nous des supporteurs libéraux en vue de fonder son journal[81]. Assis sur une caisse de bière, je l'écoutais religieusement expliquer ses idéaux que je partageais. J'anticipais déjà ma future implication auprès de ce parti. Mais c'était encore trop tôt. Pour l'instant, je me contentais d'observer ce grand politicien et de m'imprégner de son exemple.

À la maison, mon père s'animait parfois en parlant politique. Marie-Berthe s'y intéressait aussi, posait quelques questions. Encore une fois, je m'instruisais en les écoutant tout en intériorisant les valeurs progressistes du courant idéologique libéral de l'époque.

[81] Le *Joliette Journal*.

La Chambre de Commerce

Je n'avais pas encore vingt ans et je m'acharnais toujours à comprendre les rudiments du commerce. Je me débrouillais assez bien, mais j'avais tant à apprendre, principalement dans l'art des relations publiques. Participer aux réunions de la Chambre de Commerce de Joliette m'apporta alors l'occasion de côtoyer des gens d'expérience, tels les Albert Lajoie (directeur de la caisse populaire), l'avocat Georges Sylvestre, Alvarez Ducharme (directeur de la Banque Nationale) l'assureur Maurice Desrochers, Maurice Crépeau (administrateur de l'hôpital St-Charles), Hervé Rainville (percepteur d'électricité à la ville de Joliette), Noël Forget (employé à la mercerie Boulard), Paul-Émile Laroche (employé de monsieur Loiselle, distributeur de bière) et mon beau-frère Raymond Paquin (rentier). La présidence était alors assumée par le notaire Jean Fontaine. En 1946, j'y fus élu directeur en remplacement du pharmacien Pierre Landry. Outre les réunions, les visites d'entreprises et les réceptions mondaines, la Chambre de Commerce m'offrait alors un inestimable réseau de contacts[82].

Les Chevaliers de Colomb et l'Ordre de Jacques-Cartier

En 1945, je refusai de me joindre à un mouvement populaire chez les jeunes de ma génération, l'Ordre de Jacques-Cartier, une organisation qui travailla secrètement à la promotion des droits des Canadiens français entre 1926 et 1965. Invité à une première réunion par l'agronome François Bouchard, je me vis dans l'incapacité de m'y rendre; une sortie planifiée avec Andrée m'importait davantage... François renouvela subséquemment son invitation, mais n'eut guère plus de succès: j'avais encore un rendez-vous galant! Je crois qu'il en fut vexé. Personnellement, je n'y vis d'abord qu'un caprice du hasard. Plus tard, je reconnaîtrais cependant ma difficulté à me sentir à l'aise dans ces groupes secrets.

Pourtant, s'ils ne présentent pas de composantes racistes ou extrémistes, je ne réprouve pas les mouvements qui rassemblent les gens autour d'intérêts, d'objectifs ou d'idéaux communs. Je me fais même un devoir de les encourager et de les soutenir. Prenons en exemple l'Ordre des Chevaliers de Colomb, un organisme d'entraide responsable de

[82] En 1947, nous avions visité la Continental Can Company et une réception au Château Windsor m'avait fait rencontrer Roger Baulu, annonceur à la radio, et le chanteur classique débutant, Yoland Guérard.

nombreuses œuvres caritatives. Dès 1947, j'assistai à quelques rencontres de la section joliettaine de cette société semi-secrète plus que centenaire[83] réservée aux hommes laïques et catholiques pratiquants. Mais deux ans s'écoulèrent avant l'accomplissement du rite initiatique qui confirma mon statut de membre. J'y parrainerais ensuite Marcel Bonin (il n'avait pas encore débuté sa carrière de hockeyeur professionnel), de même que l'assureur – et aujourd'hui écrivain – Pierre Gagnon ainsi que le musicien Marcel Ducharme.

Par ailleurs, je n'y fus actif que très peu de temps, quoique je veille toujours à payer ma cotisation. Tout comme l'O.J.C. qui eut sa raison d'être avant la Révolution tranquille, je persiste à penser que l'Ordre des Chevaliers de Colomb est un organisme valable qui a toujours sa place dans notre société. Mais j'ai personnellement opté pour demeurer libre de telles attaches. En fait, je reconnais ressentir moins d'affinités envers ce type d'association.

Parc Joliette à ses débuts

Depuis mon enfance, j'avais vu mon père démontrer un vif intérêt pour tout ce qui touchait au milieu hippique. Il manifestait par ailleurs une nette préférence pour les courses sous harnais pendant lesquelles de magnifiques bêtes étaient attelées à des sulkys, de petits chars à deux roues très légers conduits par des jockeys.

Armand s'accordait donc occasionnellement quelques sorties aux hippodromes de la région. Assez rapidement cependant, ce divertissement se révéla exagérément coûteux pour un père responsable. Souhaitant satisfaire cette passion sans pénaliser sa famille, il décida, vers 1945-1946, de se faire commerçant de chevaux de course. Et avec quelques associés[84], il acheta des terrains sur la rue Gauthier pour fonder *Parc Joliette*.

Armand adorait ses bêtes. Toutefois, quand il les attelait et les menait, il était incontestablement le maître. Il n'avait pas peur des chevaux rétifs, alors que je les fuyais autant qu'il m'était possible de le faire.

[83] Sa fondation au Québec date de 1897, mais ses racines remontent au Connecticut.

[84] Au départ avec Jack Farbstein, puis s'ajoutèrent bientôt F.-X. Morin, Jean-Paul Lachapelle, Octave Gadoury, Eugène Beaulieu et Georges Chevalier.

En réalité, un fait vécu par le forgeron et maréchal-ferrant René Majeau m'avait rendu craintif. Petit garçon, lorsque je me rendais chez lui pour m'amuser avec son fils Marcel, je l'observais se déplacer à grand-peine, appuyé sur sa canne. Conscient de ma curiosité, il me raconta un jour comment une mauvaise ruade, survenue au moment de ferrer un cheval, lui avait causé ce handicap. Des cicatrices hideuses à l'une de ses jambes témoignaient de la gravité de l'accident. Tristement impressionné, je développai par la suite une peur viscérale des chevaux.

Quand je me rendais au « rond de courses » de Parc Joliette, je tentais néanmoins de participer aux corvées. Promener les chevaux bride en mains exigeait un effort mental considérable pour surpasser ma crainte, et je n'y arrivais pas toujours; c'était cependant un peu plus facile de les nourrir. Naturellement, j'accomplissais ces tâches afin de plaire à mon père, par ailleurs compréhensif et respectueux de mes limites. Papa savait en effet détecter les forces et faiblesses de chacun, et ajustait ses demandes en conséquence. Il s'efforça d'ailleurs de me faire participer activement à cette nouvelle aventure en respectant à la fois mes prédispositions pour le commerce et mon aversion pour les chevaux...

Ainsi obtint-il l'accord des autres actionnaires de Parc Joliette afin que je puisse louer, pour une somme minime, le restaurant situé sous les estrades. Dès lors, chaque fois que des courses étaient prévues à l'horaire, habituellement un dimanche par mois, mes amis Conrad Bélair, Marcel Gagnon et moi-même transportions des caisses de marchandises au petit restaurant. Pendant que nous desservions ce point de vente, Jean-Claude Bordeleau, un autre ami, jouait les vendeurs itinérants dans les gradins : « *Sodas, chips, chocolat!* » J'offrais même quelques gourmandises de crème glacée que je conservais dans le sel – débrouillardise oblige – puisque les lieux n'étaient pourvus d'aucun bac réfrigérant.

Ce furent mes premiers pas dans ce sillon tracé par Armand. Mais l'heure du véritable rendez-vous avec les actionnaires de Parc Joliette n'était pas encore venue.

Du pain à la bière… un premier carrefour professionnel

Tous les jours depuis la fin de mes études, je me levais aux aurores pour livrer le pain, et le buffet laitier m'accaparait jusqu'à tard le soir. Après plusieurs mois de cette éreintante routine, une fatigue chronique s'installa.

Je décidai alors de consulter le docteur Camille A. Roussin. Inquiet de mes symptômes et des résultats de mon bilan sanguin qui laissaient planer le spectre du diabète, le bon docteur me prescrivit le port de bas élastiques pour reposer mes jambes, mais il me prodigua surtout ce conseil : « *Écoute, mon gars, en sortant d'ici, va t'acheter des oranges chez ton grand-père et cesse la crème glacée!* »

J'avais toute confiance en mon médecin; j'exécutai donc à la lettre ses recommandations. Et, séance tenante, je ramenai à la maison sur la barre de mon bicycle une caisse contenant 144 oranges... Mon corps m'en sut gré et, la jeunesse aidant, m'envoya rapidement des signaux rassurants.

En dépit de ma santé recouvrée, mon père décida, en mai 1946, de vendre l'agence de distribution POM aux frères Armand et Paul-Émile Racette. Le commerce de bière et de boissons gazeuses était prospère, et Armand désirait nous voir, mon frère René et moi, nous y consacrer. Il me proposa alors un travail de livreur que j'acceptai aussitôt. Du reste physiquement moins exigeant que la tournée de pains, cet emploi majorait mon salaire hebdomadaire à 30 dollars, ce qui, finalement, représentait une intéressante promotion.

En outre, je m'entendais fort bien avec Armand et nous nous respections mutuellement. Je sais que, pour certains, collaborer à l'entreprise familiale est parfois contraignant. Je n'y ai, pour ma part, jamais vu de réelles difficultés. J'étais au contraire encouragé et stimulé par la confiance accordée par mon père. Et je savais que je m'investirais totalement dans mes nouvelles tâches.

Dans l'immédiat, un autre projet occupait toutefois une place grandissante dans mes pensées et dans mon cœur...

La grande demande... et les craintes d'Andrée!

Main dans la main, Andrée et moi rêvions d'avenir. Nous nous fréquentions depuis environ trois ans déjà quand, par un beau soir étoilé, nous fîmes une promenade d'amoureux au parc Renaud. Roucoulant sur un banc face aux rapides de la rivière, notre désir d'unir nos destinées fut alors si fort qu'il émergea spontanément dans un flot de promesses ardentes. Nous étions maintenant tous les deux prêts à nous engager l'un envers l'autre; nous partagions le même idéal, celui de fonder une famille.

Et j'allais épouser la plus belle fille de la ville... Quel bonheur! La promenade se termina, comme à l'habitude, par de doux baisers.

Avant de faire le « grand saut », Andrée me confia cependant une appréhension : mes nombreuses occupations n'allaient-elles pas nuire à notre relation? Étant la plus jeune d'une famille de six filles, ma fiancée avait été entourée de beaucoup d'amour et de bienveillantes attentions. Saurais-je être tout aussi prévenant? Elle ne voulait pas se sentir délaissée en m'épousant; je saisissais parfaitement la nature de ses inquiétudes. D'autre part, avec intelligence et sensibilité, mon amoureuse comprenait que mon travail impliquait un horaire exigeant et irrégulier. Je tentai alors d'approfondir la question en partageant avec elle mes convictions à ce sujet.

Si je voulais réussir dans le monde des affaires, il me paraissait indispensable d'y accorder beaucoup de temps. La satisfaction de la clientèle est essentielle à une relation de confiance et sous-tend une disponibilité constante et totale. Il importait alors qu'Andrée et moi établissions de communs objectifs de vie avant de poursuivre notre engagement, ce que nous fîmes. Les privations et efforts consentis par la suite seraient plus faciles à accepter.

Je savais par ailleurs que, pour satisfaire minimalement les besoins d'Andrée, j'aurais aussi à faire quelques compromis. C'est pourquoi, à l'hiver 1948, soit quelques mois avant notre mariage, je décidai de fermer mon bar laitier.[85] En plus d'être accaparant, ce type de commerce aux revenus principalement saisonniers devenait moins intéressant à opérer dans la perspective où ma vie future exigerait plus de stabilité. J'avais tout de même économisé 3 000 $ depuis le début de cette aventure, un petit pécule qui permettrait à l'oiseau de s'envoler pour bâtir son propre nid. Quitter la maison serait d'ailleurs le moment déterminant de mon passage à la vie adulte.

[85] Zoric Brisson m'avait déjà remplacé, en 1946, comme distributeur de crème glacée Grenache.

Le « grand saut »

Un brin de folie avant…

À moins d'un mariage rapide et très intime, le futur marié n'échappait généralement pas à la tradition de l'enterrement de vie de garçon. Fidèles à leur réputation de bons vivants, mes frères et amis ne manquèrent pas d'imagination dans l'organisation de cette soirée. Sans être vulgaire, l'événement fut souligné avec humour...

Prenant leur rôle au sérieux, les organisateurs avaient tout d'abord posté les cartons d'invitation. « *Esprit se marie!* » y proclamait-on. « *Esprit* », pour le patois que j'avais constamment au bout des lèvres à 21 ans!

Le soir venu, devant le local de la Chambre de Commerce, on m'attela au sulky de mon père. Sur ce dernier, mes facétieux amis avaient déposé une trâlée de petites effigies de chiffon confectionnées par maman, et qui symbolisaient les futurs enfants que j'aurais avec Andrée : « sept » était leur prédiction! Faire le tour du centre-ville ainsi harnaché en fit rigoler plusieurs. La situation était d'autant plus cocasse que Jean-Claude Bordeleau, assis confortablement dans le sulky, personnifiait la belle Andrée, ma promise! Pour désaltérer le fiancé, la tournée s'acheva par une dégustation de bière... Évidemment![86]

Les épousailles

Le 14 juin 1948 fut le jour de l'échange solennel de nos promesses d'amour prononcées à la cathédrale de Joliette. Pour être à la hauteur de l'élégance d'Andrée, j'avais loué un chapeau et des gants… Je me sentais intensément heureux : pas d'angoisse ni d'inquiétudes pour assombrir le ciel de notre avenir. Et pour le repas qui suivit la cérémonie, nous accueillîmes nos invités à la salle de réception du Club S–Ski–Mo, en bordure de la rivière dans le quartier Base-de-Roc. Puis, ce fut le départ des nouveaux mariés… enfin seuls!

[86] Quelques compagnons présents : Charles Elemen, Robert Robillard, Roger Tessier, Paul Roberge, Jean-Claude Bordeleau, Jules Desrohers, Jean-Louis Meagher, Jacques Gagnon, Jean-Claude Desmarais, Maurice Hétu, Morris Shapransky, René Marcotte, Maurice Savignac, Noël Beaudoin, Denis Malo.

Andrée et moi n'avions planifié que les premiers jours – et les premières nuits! – de notre voyage de noces, laissant place à l'improvisation pour la suite de nos premières vacances de couple. Nous nous abandonnâmes tout d'abord au fleuve qui nous porta jusqu'au Saguenay, blottis dans une cabine du bateau de croisière le *St-Laurent*. N'était-ce pas romantique à souhait?

Pendant ces quelques jours, nous nous étions liés à un autre jeune couple, celui d'Ange-Aimée Bouchard et de Robert Lirette[87] dont le père était épicier à Montréal[88]. À notre retour, nos nouveaux amis manifestèrent l'intention de séjourner dans un chalet de St-Adolphe d'Howard, mais recherchaient encore un véhicule pour s'y rendre. Or, mon père avait proposé de nous confier, pour la suite de notre voyage, sa première automobile, une Oldsmobile de l'année d'un beau rouge marron. Il fut donc décidé de mettre en commun nos ressources et de filer tous les quatre vers le Nord du curé Labelle… avec un énorme butin de bonne bouffe dans le coffre arrière!

Cette semaine fut remplie de rires et de plaisirs. Les activités abondaient. Un matin, nous allâmes en excursion à Mont-Tremblant. Après avoir suivi sur quelques milles le petit chemin Desmarais, nous découvrîmes un charmant hôtel rustique en bois rond construit près du lac Tremblant par Wilfrid Desmarais, un cousin dont je faisais la connaissance. Ce secteur était vraiment éloigné de toute civilisation. Mais Wilfrid et sa femme Laura[89], en promoteurs visionnaires, étaient convaincus que leur coin de paradis attirerait un jour plein de touristes...

Au retour, entre Ste-Agathe-des-Monts et St-Adolphe, nous vîmes tout à coup surgir dans le ciel, à basse altitude, une forme elliptique d'un jaune orangé qui virevolta puis se volatilisa avec d'étranges sifflements. Quelle était cette chose inhabituelle? Ce ne pouvait être une aurore boréale, ce phénomène physique que nous connaissions bien où les particules solaires, attirées par le magnétisme des pôles, forment de grandes taches ou des rideaux striés de lumière. Non, rien de tel cette fois. J'arrêtai alors la

[87] Les futurs parents de Mario Lirette, populaire animateur radiophonique.
[88] Plus exactement à Longue-Pointe, un secteur qui fut par la suite sacrifié à la construction du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.
[89] Le 27 janvier 1940, Laura Dufour de St-Jovite (fille de Joseph et Adéline Meilleur; 1895–1979) épousa, à Montréal, Samuel-Frédéric-Wilfrid Desmarais (fils de F.-Xavier et d'Odile St-Jean; 1904 –1965). En 1948, ils étaient donc depuis peu d'années les propriétaires de l'hôtel Les Cascades.

voiture et nous en descendîmes, étonnés et curieux d'observer cette singularité qui se manifesta une seconde fois avant de disparaître au loin, derrière les montagnes du Nord laurentien.

De retour dans l'Oldsmobile, encore éberlués, nous ne pûmes nous empêcher de discuter avec animation des causes possibles de cette attraction. Puis, nous finîmes par oublier l'étrange objet céleste : nous avions tant de choses à vivre encore...

Vingt-cinq ans plus tard, à l'occasion des noces d'argent de nos amis à Montréal, ce souvenir de voyage encore intact dans nos mémoires allait être évoqué avec amusement, mais non sans une reconnaissance de notre impuissance à trouver une explication. Je n'affirme pas que les OVNIS existent, mais la question demeure...

Peu importe, au fond, la nature de notre observation astrale. Je pense qu'elle fut, en 1948, un heureux présage pour cette nouvelle vie que nous venions d'entreprendre, comme une bonne étoile au-dessus de nos têtes...

Le jeune homme vu par le grand-père d'aujourd'hui

Finalement, je pense avoir été un jeune homme assez réservé, mais jovial et vif. J'aimais rencontrer mes amis pour jouer au hockey ou aller au cinéma Capitol. Dans mes loisirs comme au travail, il fallait que ça bouge! Il en fut de même pendant mes fréquentations avec la belle Andrée, une relation essentielle à mon épanouissement.

Mon avenir personnel comme professionnel prenait donc forme. Naturellement, c'était cette dernière voie que j'avais davantage explorée jusqu'à cet âge. J'avais vécu quelques expériences à titre de commis ou « d'homme engagé » qui ne m'avaient guère enthousiasmé. Le commerce était l'option qui s'imposait à moi. Et il devenait de plus en plus évident que je m'y investirais avec cœur.

J'étais attiré par des situations qui me permettaient d'innover en découvrant ma créativité, un mot pas encore à la mode dans ma jeunesse. Être créatif en affaires signifie que l'on est capable de déceler des avenues inexplorées mais prometteuses. Il y a souvent une part de hasard dans ce qui nous arrive; il faut être prêt à l'accueillir et à s'engager pleinement.

Ainsi, le commerce de crème glacée n'aurait probablement jamais vu le jour sans la rencontre avec les Grenache venus acheter le vieux camion de mon père. Par ailleurs, le bar laitier Capitol – qui devança chez nous un courant très populaire, celui des franchises Dairy Queen[90] – avait certainement été le fruit de mon implication et de ma motivation.

Tout au fond de moi, brillait la flamme des affaires, mais c'est mon père qui alluma la mèche en me rendant conscient de mon potentiel et de mes intérêts. Un chemin s'ouvrait devant mes pas et je le parcourrais pendant plusieurs années aux côtés d'Armand, tout en le personnalisant à ma manière.

Lors de ces premières expériences de travail, j'avais par ailleurs appris à observer les hommes et les femmes que je côtoyais. Comme vendeur itinérant, je pouvais témoigner d'une portion de l'intimité de mes clients. J'avais ainsi partagé quelques moments joyeux de leur vie ou des circonstances immensément tristes au cours desquelles s'étaient manifestés la dissension ou le désespoir. Je cherchais à comprendre les raisons qui motivaient leurs choix, leurs gestes ou leurs idées. Je maintiendrais cette attitude de l'observateur-philosophe toute ma vie durant, le commerce et les affaires étant des domaines très favorables à l'approfondissement de mes connaissances sur la nature humaine.

[90] Le premier D.Q. a été ouvert en 1938 en Illinois (É.-U.). En 1941, il y avait moins de 10 D.Q. aux É.-U., et environ 100 en 1947. Le premier bar laitier Dairy Queen au Canada ? En 1953.
« A story of sweet success », sur le site officiel de *Dairy Queen*, [En ligne], adresse URL : **http://www.dairyqueen.com/us-en/history**, 2007, page consultée le 16 octobre 2007.

Le mariage de mes parents, Armand Malo et Marie-Berthe Desmarais, le 17 novembre 1923. Cette photo n'a pas été prise devant la cathédrale de Joliette où a été célébrée l'union, mais près de l'école Baby, sur la rue Saint-Barthélemy, non loin de la maison de mes grands-parents Desmarais. À gauche du marié, ma grand-mère Dorilda, et le bel homme à moustache est mon grand-père Ludovic.

Armand Malo et Marie-Berthe Desmarais au début des années 30.

Au moment de son mariage avec Marie-Berthe, Armand travaillait à la Commission des liqueurs du Québec. En 1935, il allait devenir distributeur des pains et gâteaux POM, puis distributeur des boissons gazeuses Gurd's, Orange Crush, Old Colony cream soda, pour finalement distribuer les bières O'Keefe, Brading et Carling entre 1945 et 1953.

À la fin de sa vie, mon grand-père paternel, Fabien Malo, vivait à Montréal chez sa fille, Albina (Joseph Lareault).

Mais ses petits-enfants attendaient ses visites avec impatience, car il nous remettait chaque fois une grosse pièce de deux sous, une fortune à dépenser au magasin de bonbons !

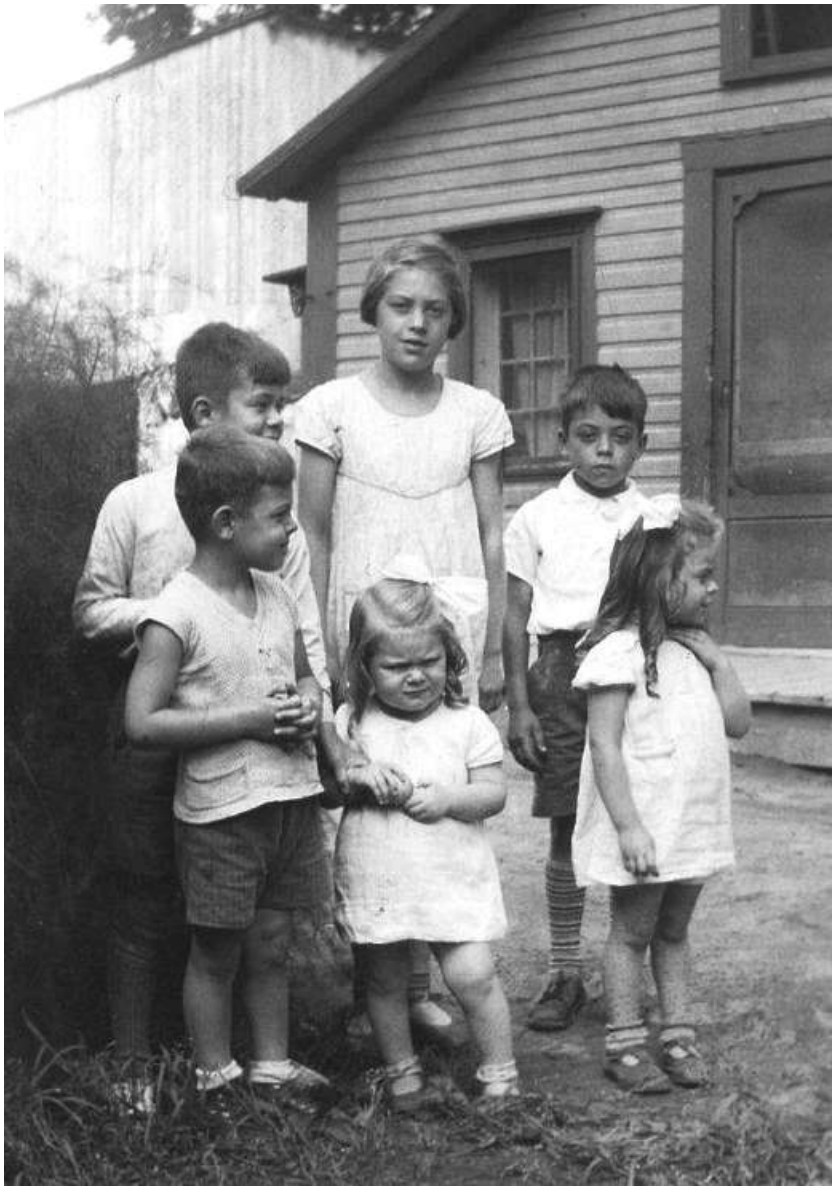

La famille compte déjà six enfants dans la petite maison de bois de la rue Sainte-Marie. (Place Bourget Nord).

Dans le sens des aiguilles d'une montre : Armande (l'aînée), René, Denise, la petite Rollande, Denis et Jean

Le mariage de mes grands-parents maternels, Dorilda Gour et Louis-David Desmarais, le 29 août 1898.

Dans l'enfance, j'ai adoré mon grand-papa Ludovic. Je le suivais partout, l'admirais et l'aidais de mon mieux dans son commerce de fruits et de légumes.

Ma sœur Armande boude un peu. Est-ce parce que je veux jouer à la poupée avec elle ? (1929).
Photo prise sur la galerie du logement familial situé à l'angle des rues Saint-Viateur et Saint-Barthélemy, au-dessus de l'épicerie de monsieur Henri.

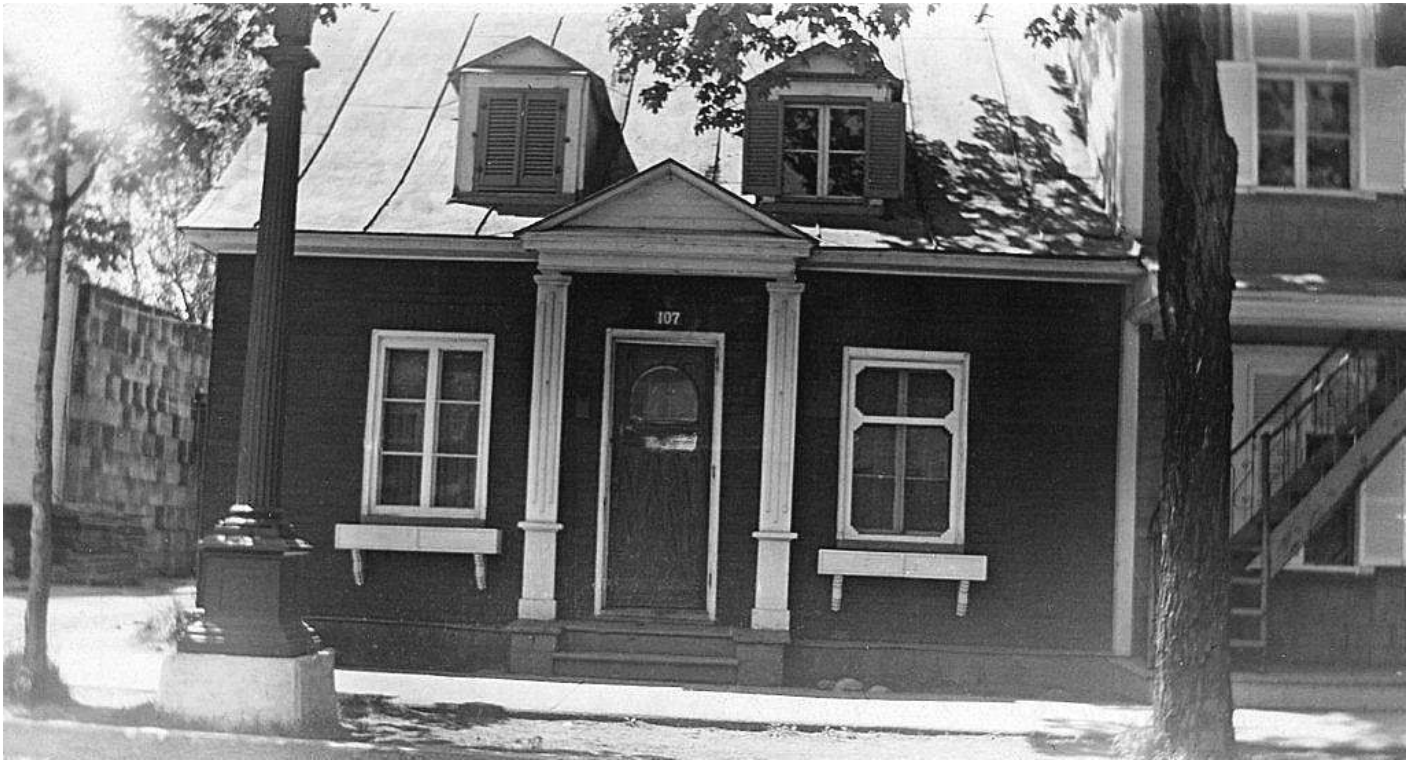

Notre petite maison de bois de la place Bourget s'est refait une beauté en 1935.

Ma classe de 5e année (1937-1938) à l'académie Saint-Viateur. Au centre, le frère Corbeil, directeur d'école. À sa gauche, le frère Berthiaume, préfet de discipline (surnommé frère « Matamin »), et, à sa droite, Rosaire Rioux, l'un des rares professeurs laïques à l'époque. 2ergée : Jos Bonin, M. Dalcourt, M. Paquin, Édouard Boisjoli, André Gagnon, Raymond Amyot, M. Lépine; 3e rgée : Léonard Forget, Jean Malo, Audley Gagnon, Guy Amyot, M. Loyer, M. Jalette ; 4e rgée : inconnu, Victor Casavant, Amédée Perreault, André Joly, Robert Boisjoly ; 5e rgée : M. Coulombe, Gaston Giguère, Marcel Boisvert, Émile Morissette, Kalil Zaine ; 6e rgée : M. Ladouceur, Guy Morissette, Robert Coutu, Maurice Liard (pancarte), M. Perreault, M. Melançon, Georges Rondeau.

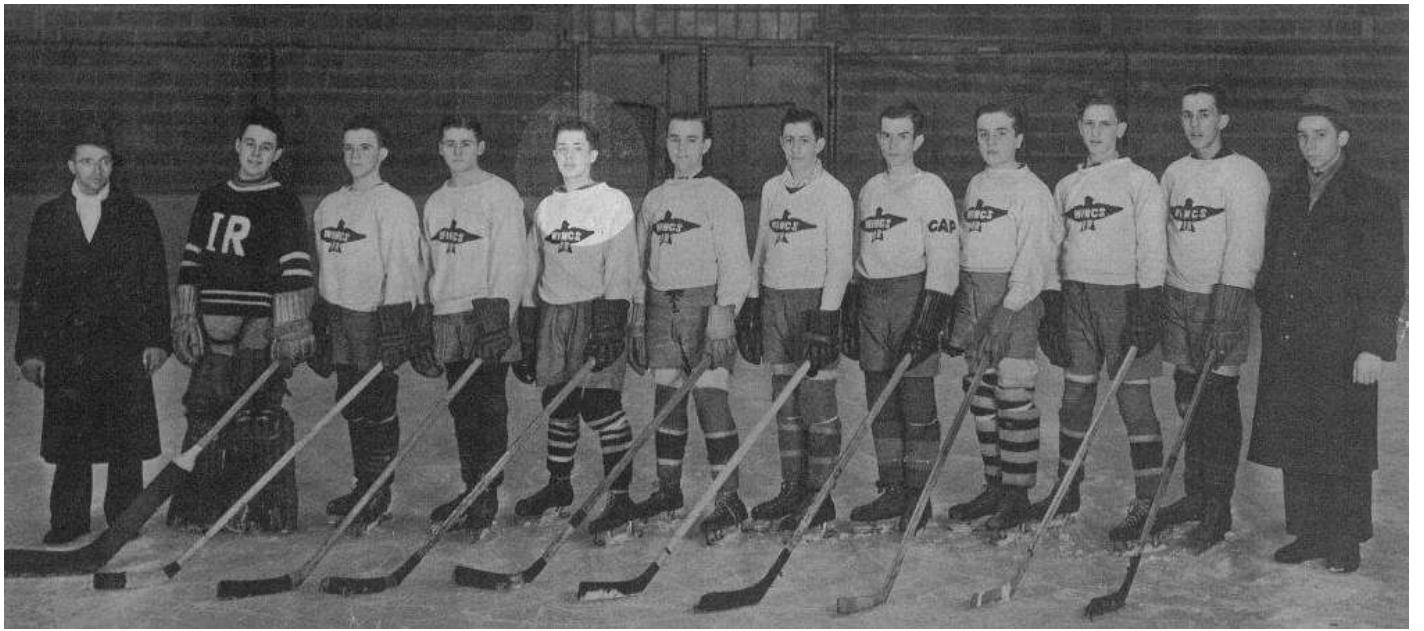

En 1940-1941, je faisais partie de l'équipe de hockey de l'Institut Robillard, les « Wings ».

De gauche à droite : monsieur Jetté (entraîneur), René Desmarais, François Barrette, Aimé Blais, Jean Malo, Gustave Marchand, Gérard Tellier, Marcel Dumoulin, Guy Nadeau, « Ti-nou » Archambault, Marcel Hérard, Marcel Côté (assistant-entraîneur).

Les finissants de la promotion 1943 de l'Institut Robillard.

Le plaisir était au rendez-vous pendant les récréations au parc Lajoie. Au premier plan, Andrée Préville, une compagne de classe avec laquelle je m'entendais très bien…

Départ de la course de vélo Joliette - Crabtree (dans la cour arrière du Château Windsor vers 1943).

Comme mes amis Léo Boisvert (3e à gauche) et Jacques Lafortune (1er à droite), je ne craignais pas les efforts sur ma bicyclette à une vitesse…

Le camion Ford de mon père servait à la livraison des pains POM (au début des années 40).

Je n'avais qu'une douzaine d'années lorsque j'ai appris à le conduire, debout derrière le volant…

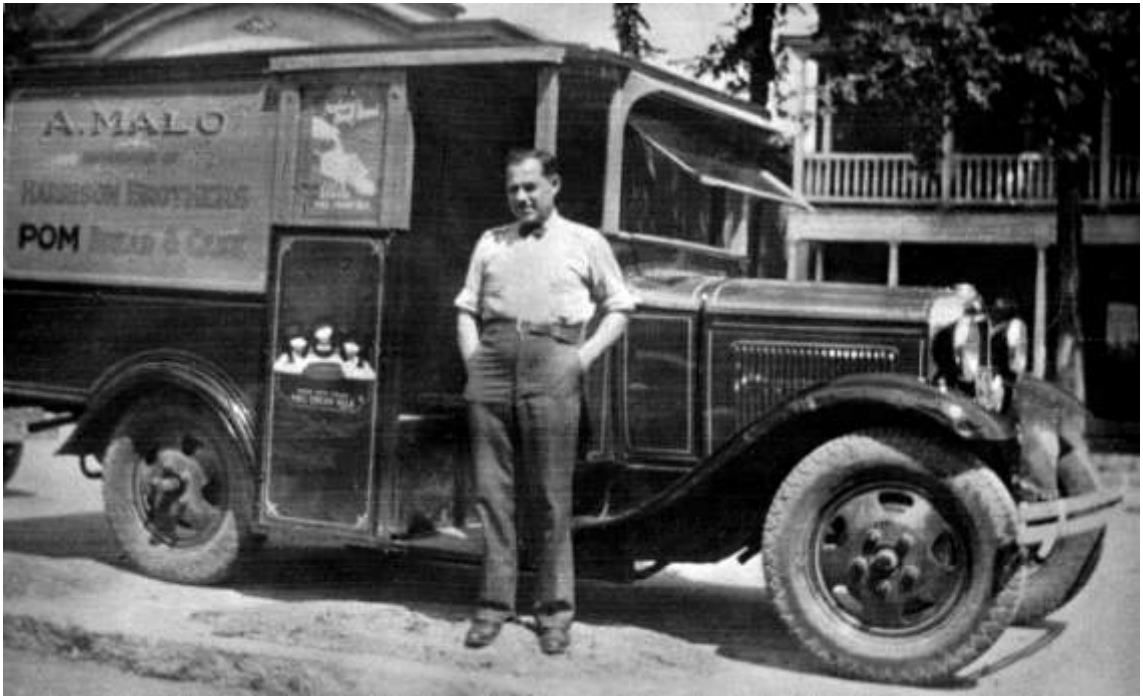

Nous avions tout un assortiment de pains et de gâteaux que je présentais aux ménagères dans un beau grand panier…

Pendant mes tournées dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, je rencontrais parfois Thérèse Lemay (future épouse de mon frère Denis) et Françoise Desrosiers.

La famille d'Armand Malo et de Marie-Berthe Desmarais (années 40).

1re rangée : Lucie, Colette, Marie-Berthe, Armand et Rollande. 2e rangée : Jean, Armande, René, Denise et Denis.

En 1945, notre maison de la place Bourget a été remplacée par un nouvel immeuble.

Celui-ci allait à la fois servir de logement à notre famille et d'entrepôt pour le commerce de bière et de boissons gazeuses de mon père. L'entrée située à droite, au rez-de-chaussée, était celle de mon bar laitier, Le Capitol.

En 1946-1947, à 20 ans, j'étais le plus jeune administrateur de la Chambre de Commerce de Joliette.

De gauche à droite : Maurice Desrochers, Raymond Paquin, Paul-Émile Laroche, Alvarez Ducharme, Albert Lajoie, Georges Sylvestre, Jean Fontaine, Noël Forget, Hervé Rainville, Maurice Crépeau, Pierre Carrier et Jean Malo…
(Photo prise à l'hôtel de ville de la place Bourget.)

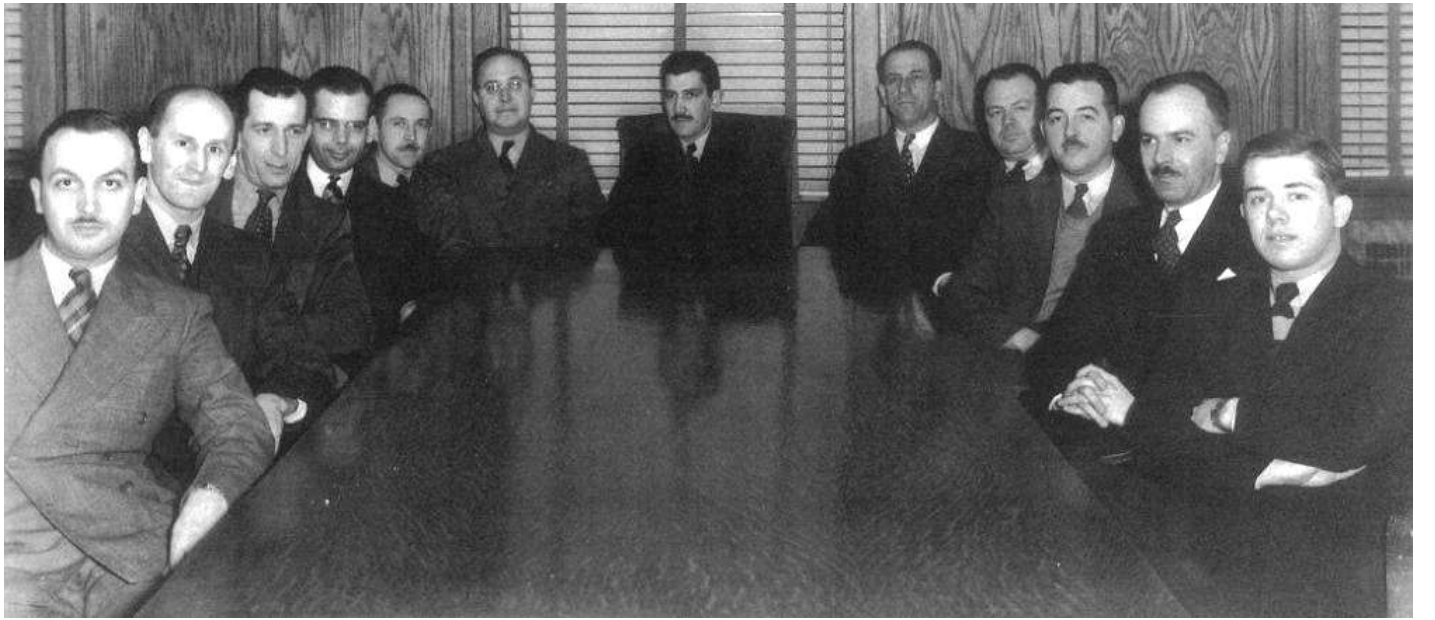

107 PLACE BOURGET N. TEL. 732

BRIQUES,
PINTES,
GALLONS,
GAUFRES.

BUFFET LASTER
Capitol
MILK BAR

MILK-SHAKE,
SUNDAE,
CORNETS,
POPSICLES.

JEAN MALO

TARTES A LA CREME GLACEE

Téléphonez, demandez notre choix. — Faites-en retenir.

NOUS AVONS TOUT EN CREME GLACEE

Une tarte à la crème glacée pour votre visite, Madame ?

Le 17 mai 1947, Roger Baulu était l'invité de la Chambre de Commerce de Joliette à l'occasion d'un bal donné au Château Windsor.

On reconnaît aussi, à droite de la photo, le chanteur Yoland Guérard (3e rangée) et le président d'alors, Jean Fontaine (2e rangée).

Mon père avait une grande passion pour les chevaux de course.
Victory Volo était son cheval le plus rapide.

Ici photographié en 1955 alors que le *jockey*, François Leboeuf, le menait à la victoire au Parc Joliette… Cet hippodrome avait été fondé en 1945-1946 par Armand Malo et Jack Farbstein. En 1960, Parc Joliette allait être transformé en un vaste développement immobilier.

Mes frères et amis n'ont pas manqué d'imagination dans l'organisation de mon enterrement de vie de garçon.

Attelé au sulky d'Armand, j'allais faire le tour du centre-ville en traînant derrière moi Jean-Claude Bordeleau (qui personnifiait Andrée) et sept petites poupées de chiffon qui représentaient ma famille à venir…

Le 14 juin 1948 - Mon mariage avec Andrée Préville à la cathédrale de Joliette…

L'engagement d'une vie !

Le départ pour le voyage de noces…

Partie II :

L’OISEAU FAIT SON NID !

(1948-1956

UN TOIT SUR NOS TÊTES

À la fin des années 40, il y avait pénurie de logements à Joliette. Au cours du premier hiver de notre vie à deux, Andrée et moi avions donc loué un modeste studio situé au troisième étage d'un commerce de la rue Saint-Paul. Tout était fonctionnel dans cet exigu meublé : le lit bricolé de toutes pièces avait été, comme le frigidaire, encastré à même la charpente, laissant l'espace nécessaire au mobilier rudimentaire de la cuisinette. Mais ce n'était pas exactement le grand confort… Je me souviens que, dans notre minuscule salle de bain, il suffisait de s'assoir sur la toilette pour que nos pieds reposent dans la douche... Les soirs de tempête, une fine neige poussée par une brise glaciale s'infiltrait par les interstices des fenêtres. La structure de l'immeuble ne valait guère mieux, car les murs très minces avaient peine à supporter de petits clous à cadres; aussitôt plantés, ils réapparaissaient chez le voisin immédiat...

Dans ce décor de carton-pâte assez peu propice à l'intimité, les allées et venues des autres locataires nous étaient rapidement devenues familières, ce qui favorisa par ailleurs les rapprochements. À tout malheur bonne chose! dit-on. Heureusement, deux charmants couples, nouvellement mariés comme nous, habitaient le même palier. Julien Loiselle, un concurrent en affaires avec lequel je m'entendais pourtant fort bien, avait été conquis par les charmes de ma cousine, Monique Rivest. Le commerçant en habits pour hommes, Robert Hétu[91], avait pour sa part épousé Jacqueline Renaud.

Nous éprouvions un réel plaisir à nous voisiner. Le soir, nous circulions d'un logement à l'autre et nous nous sentions comme « en famille ». Un jour, marteau en main, nous fîmes sauter les gonds des vieilles portes d'entrée, somme toute complètement inutiles, transformant ainsi tout l'étage en une grande commune.

Au printemps suivant – qui s'en étonnerait? –, nous allions tous nous envoler de ce premier nid. Andrée et moi trouvâmes alors un appartement assez spacieux pour accueillir bébé Nicole qui ne tarda pas à se joindre à

---

[91] Dont le commerce était situé sur la rue Notre-Dame, tout près de l'intersection de la rue Saint-Paul.

nous au début de juillet 1949. Mais, rapidement, notre nouveau logement de la rue Papineau[92] nous réserva la surprise de visiteuses inattendues. Exaspérée, Andrée surveillait constamment notre fille dans son berceau, de peur que l'une de ces promeneuses s'y faufile. Il nous fut difficile d'identifier leur famille et leur provenance jusqu'au jour où l'on reçut la visite de Marie-Berthe qui, prenant sur le fait une indésirable, s'exclama : « *Mais c'est une coquerelle !* » La fumigation de la maison, qui comptait quatre logements, exigea notre départ durant quelques jours ; ainsi le propriétaire put-il enfin nous assurer de la salubrité des lieux…

Franchement échaudés par l'expérience des blattes, il nous tardait de devenir propriétaires. La Société centrale d'hypothèques et de logement avait commencé depuis quelques années à publiciser son service de prêts hypothécaires[93]. Auparavant, les couples qui désiraient construire leur maison le faisaient avec leurs économies personnelles, ou allaient voir un homme de loi. Des scènes tirées des *Belles histoires des pays d'en haut* écrites par Claude-Henri Grignon, et dans lesquelles le dévoué notaire Lepotiron engageait l'argent de clients fortunés (comme Séraphin) en prêts aux colons démunis – avec, parfois, des conditions de paiement peu flexibles ou des intérêts élevés – illustraient bien cet usage. Mais la SCHL, en prêtant et, plus tard, en garantissant les prêts dans les institutions financières, amena un renouveau dans les pratiques d'emprunts. Celles-ci n'étaient toutefois pas encore installées dans les mœurs, mais je m'y intéressais de près.

Depuis quelques mois, j'étais par ailleurs devenu membre de la coopérative d'habitation du Christ-Roi, la première du genre à Joliette. L'agronome François Bouchard m'avait encouragé à participer au comité provisoire instauré en novembre 1948. François en présidait les réunions,

---

[92] Au numéro 160.

[93] Après l'adoption de la Loi nationale sur l'habitation (LNH) en 1944, la Société centrale d'hypothèques et de logement fut fondée en 1946 – elle deviendrait la Société canadienne d'hypothèques et de logement en 1979 – afin d'en assurer son application. Ainsi, pour aider à combattre la crise du logement conséquente au boum de l'après-guerre, la SCHL offrait-elle l'accessibilité aux emprunts pour la réfection ou la construction de maisons neuves. En 1954, une modification de la LNH permit aux banques à chartes d'accorder des prêts en fonction de cette loi, et la SCHL instaura l'assurance prêt hypothécaire lorsque les mises de fonds atteignaient 25 % du coût total. Ces nouvelles possibilités offertes aux Canadiens favorisèrent leur accession à la propriété.
Gouvernement du Canada, « Historique de la SCHL », sur le site de la *SCHL-CMHC*, [en ligne], adresse URL : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/info/hi/index.cfm, 1996-2007, page consultée le 11 décembre 2007.

assisté de Lionel Meagher à la vice-présidence. J'y tins personnellement le rôle de secrétaire pendant quelque temps. Mon intention de devenir propriétaire par le biais de cette coop était certes bien réelle, mais je dus y renoncer. Sans doute était-il encore trop tôt, d'un point de vue pécuniaire, pour tenter cette aventure. Une partie des économies réalisées grâce à mon bar laitier avait effectivement fondu comme glace au soleil dans l'achat de meubles. Et j'hésitais encore à investir le peu qui restait.

En plus de mon travail régulier, je m'engageai alors dans la vente de chaussures au magasin *Yellow shoes*, dont la gérance était assumée par mon cousin Lucien Rivest. Mes commissions amassées durant les week-ends accroissaient mes revenus mensuels de quelque 50 à 60 dollars, ce qui était non négligeable pour le temps. De sorte qu'en 1952, je fus enfin prêt à relever un premier défi financier pour loger notre famille qui, au demeurant, s'était agrandie en septembre 1951 avec l'arrivée de Diane. Lionel Meagher me vendit à ce moment le terrain adjacent au sien, sur la rue Dugas, afin que je puisse y bâtir un duplex[94].

La construction allait bon train. Tous les soirs, je me rendais sur le chantier pour vérifier la progression des travaux réalisés par Marcel Forest, et pour y faire un peu de rangement.

***

Un dimanche, Andrée et les enfants m'y accompagnent ainsi que ma sœur Lucie et l'une de ses amies, fille du Dr Forest, pour une première visite guidée. À l'étage, un carton a été disposé sur le trou par lequel passera la future cheminée… Une bien mauvaise idée ! Conscient du danger potentiel, j'alerte mes visiteurs et les avise de s'éloigner de l'endroit. Mais comme je suis à la fois excité de faire découvrir notre nouvelle maison et inquiet de la sécurité de chacun, j'en oublie mes propres consignes. Dirigeant le petit groupe, je mets par inadvertance le pied sur le carton… La chute inéluctable me précipite rapidement au sous-sol, où je gis sur la base bétonnée de la cheminée, totalement inconscient. Aucun escalier ne donne encore accès à la cave; Andrée ne peut donc me secourir. Affolée mais efficace, elle court chercher l'aide d'un voisin. Monsieur Henry Brockhart ainsi que l'un de ses confrères de la Gendarmerie royale du Canada se précipitent aussitôt sur le lieu de l'accident. Assez promptement, mes sauveteurs réussissent à m'extraire de ma fâcheuse

[94] Le numéro de notre logement était le 136 de la rue Dugas.

position, aidés en cela par le fait que j'ai repris conscience depuis quelques minutes.

De toute évidence, je n'ai aucune fracture, seulement quelques éraflures. Un vrai miracle ! Et même si tout le côté droit de mon corps est endolori, je ne consulte aucun praticien. Mais à la suggestion de quelques amis, je me rendrai quelques jours plus tard à Maskinongé pour rencontrer le « ramancheur » Dalcourt, père d'un médecin réputé de Louiseville, qui m'examine sommairement avant de m'assurer que tous mes morceaux sont bien en place...

***

Aujourd'hui, lorsque l'arthrose se manifeste dans mes os, il me semble que ma mémoire corporelle se souvient de la douleur ressentie au moment de cette chute. Je ne serais guère surpris que cette dernière soit responsable de mes souffrances actuelles.

Pendant de nombreuses années, l'anecdote circula de bouche à oreille dans la famille. Les témoins, en particulier ma jeune sœur Lucie à qui l'on avait confié la garde de Nicole ce jour-là, confirmeraient l'horrible vision qui les avait alors saisis. Paniquée, Lucie n'avait d'ailleurs pu supporter l'émotion et s'était enfuie chez nos parents, oubliant totalement Nicole derrière elle. La petite avait été retrouvée quelques minutes plus tard chez une dame Gervais, résidente d'une rue voisine.

Par bonheur, autant Nicole que moi avons bénéficié d'une protection que je qualifierais de providentielle lors de cette mésaventure dont on se moque maintenant allègrement, mais qui aurait pu, j'en suis bien conscient, faire basculer l'avenir de ma famille.

ON NE S'ENNUIE PAS…

En attente de notre déménagement qui surviendrait à l'été 1952, Andrée et moi maintenions des relations de bon voisinage sur la rue Papineau. Je n'ai d'ailleurs pu oublier l'un des colocataires de notre immeuble, Clément Asselin, un Trifluvien d'origine dont le sens de l'humour bien particulier nous amusait tant. Il faut dire que j'ai moi-même une propension aux taquineries et aux joyeuses facéties.

***

Ainsi Clément nous raconte-t-il cette fois comment il a été sollicité par téléphone pour une démonstration de balayeuse... Toujours prêts à transformer une situation ennuyeuse en un moment de gaieté, nous convenons de donner la même heure de rendez-vous à deux représentants de compagnies différentes : Filter Queen et Électrolux. Nous anticipons avec amusement le combat de coqs entre ces deux vendeurs expérimentés…

Le jour de la confrontation, l'échange est animé quoique bien éclairant. Aucun des protagonistes ne se laisse impressionner par l'autre. Politesse oblige, nous évitons par ailleurs de déterminer le vainqueur devant son concurrent; nous n'avons pas l'intention d'humilier l'un ou l'autre par manque de délicatesse. Après leur départ, nous délibérons cependant et, à l'unanimité, accordons la palme au représentant de Filter Queen. Plus volubile et astucieux, celui-ci a usé d'un truc persuasif – l'aspiration soutenue d'une grosse bille de métal – pour prouver hors de tout doute la supériorité de son appareil sur l'Électrolux: voilà deux ventes assurées pour lui !

***

C'est également à l'époque de la rue Papineau que je fis la connaissance de Jean Livernoche, c.s.v., vicaire du Christ-Roi, prédicateur de retraites et responsable des loisirs, avec lequel je me liai d'amitié en partageant

diverses responsabilités pour les activités des jeunes de la paroisse[95]. Le père Livernoche fut pour cette paroisse, mais aussi pour tout Joliette, un incroyable organisateur et promoteur sportif, voire un ambassadeur. Il est dommage que trop peu de gens se souviennent encore de son rôle dans la fondation du club de football Les Pirates, mais aussi dans la venue des Alouettes de Montréal qui, grâce à lui, choisirent le Séminaire de Joliette comme site d'entraînement estival entre 1962 et 1964. L'homme était persuasif et l'ami, sincère. L'importance des loisirs et du sport était une valeur que nous partagions, comme d'autres innombrables et infimes détails qui firent de notre amitié une relation profonde et privilégiée, et ce, jusqu'à la mort[96].

L'amité est un privilège. Et lorsque l'amour est aussi fondé sur l'amitié, c'est un grand bonheur. C'est comme posséder une carte maîtresse dans son jeu : les chances de victoire sont bien meilleures. Andrée et moi avons connu cette bonne fortune du destin. L'humour et la complicité, en plus du respect et de la confiance, furent autant d'ingrédients importants dans la réussite de notre projet de vie, et ceux-ci, comme l'amitié, étaient présents dès le début de notre mariage.

Malgré le boulot, les déménagements et les naissances successives des enfants, Andrée et moi conservions un désir de nous amuser qui palliait les petits différends rencontrés dans notre union, comme pour tous les couples. Bien sûr, nos goûts personnels nous feraient choisir des passe-temps distincts, mais nous avons toujours réussi à nous rejoindre dans des activités communes.

Ainsi, dans les années 50, en plus de nos balades en vélo, aimions-nous jouer aux quilles. Je dois cependant avouer qu'Andrée était l'experte en la matière, ni plus ni moins que l'as de notre tandem. Tout de même, je me défendais bien ! Je fis d'ailleurs partie d'une équipe masculine qui, pendant une saison, fut proclamée championne d'une petite ligue de la salle O'Rourke, située sur la rue De Lanaudière[97]. Mais aujourd'hui, je ne ferais plus le poids ! Andrée, elle, est demeurée une quilleuse émérite, tout comme elle est encore très rusée au bridge et très au fait des performances

[95] Fondation de la paroisse en 1935 et construction de l'église en 1953. Le lieu de culte ainsi que la salle des loisirs étaient situés, avant 1953, dans un immeuble construit à l'intersection Papineau et Saint-Charles-Borromée.
[96] 1921-1980. Le Père Livernoche est décédé prématurément à la suite de complications attribuables au diabète.
[97] Avec Azellus Laverdure, Claude Lasalle et André Bertrand.

sportives qu'elle suit à la télévision. Elle est mon informatrice attitrée. Je lui dis souvent : « *Amuse-toi… moi, je travaille !* » Cette remarque est incontestablement moqueuse, et peut-être même un peu malhonnête, puisque je me suis moi-même passablement amusé dans la vie…

Le rire a toujours été présent chez les Malo, et l'on ne s'est jamais ennuyé. Lorsque Andrée était enceinte, nos activités étaient cependant restreintes à la marche puisque la future maman était fortement indisposée par les nausées. Pendant sa première grossesse, seul l'accouchement l'en avait délivrée[98]. Comme si elle avait voulu adoucir la vie de sa maman, Nicole fut un bébé vraiment très sage.

Dans l'attente de notre deuxième enfant, les sérieux malaises d'Andrée encouragèrent le Dr Élysée Forest à la référer au Dr Robert Quenneville, sans doute l'un des plus réputés accoucheurs que connut Joliette durant cette période. J'avais moi-même fait sa connaissance à l'époque où je livrais le pain. Il était l'aîné de la famille de Noëlla Robert et d'Ulric Quenneville[99], mes clients. Après ses premières années de pratique de la médecine générale à Saint-Donat, Robert était de retour à Joliette, et j'étais heureux de renouer avec lui.

Pour soulager Andrée de ses nausées, il s'était procuré un médicament à Montréal. Lequel ? Je ne sais trop. L'a-t-on déjà su ? J'en doute ! Robert Quenneville était peu bavard à ce sujet avec ses patients. Dévoué comme pas un, il accourait à leur chevet à toute heure du jour, les examinait, prescrivait un remède ou prodiguait des conseils puis repartait sans trop donner de détails… et, la plupart du temps, sans laisser de facture! Celle-ci était généralement postée dans un délai de plusieurs semaines si le bon docteur jugeait que la famille pouvait l'assumer. Nous étions encore loin de l'assurance maladie qui assurerait l'accessibilité universelle aux soins de santé et garantirait aux médecins le paiement de leurs actes médicaux.

Je me souviens d'une période pendant laquelle je l'assistai parfois dans cette corvée de facturation. Sa méthode de gestion comptable était d'ailleurs fort originale. Je lui remettais d'abord un bottin téléphonique. Parcourant ensuite la liste des noms du bout de l'index, il me donnait ses

[98] La naissance de Nicole survint le jour même du mariage d'Isabelle, sœur d'Andrée, et de Dorval Venne.
[99] Directeur de la Banque Royale de Joliette.

indications en rafale : Madame A…, un accouchement : 30 $! Monsieur A..., une consultation : 5 $ [100]! Et ainsi de suite jusqu'à « Z » !

La façon d'exercer la médecine a bien évolué depuis 40 ans… Que le lecteur se rassure, je ne m'égarerai pas dans une analyse comparative des systèmes de santé d'hier et d'aujourd'hui. Mais un fait demeure indiscutable : les familles se sentaient alors en toute sécurité sous l'aile protectrice de Robert Quenneville. Bien sûr, à l'envers de cette médaille, il y avait ce jeune médecin, la plupart du temps débordé par son travail, qui se soumettait à un horaire contraignant et imprévisible. Nous en étions conscients et tentions d'alléger son fardeau quand c'était possible.

Pendant le travail qui précéda la naissance de Diane, Andrée était plus détendue ; entre les contractions, elle parvenait même à fredonner des airs connus… Arrivé sur ces entrefaites, Robert Quenneville commenta la situation : « *Dépêche-toi un peu, c'est vendredi soir et le bureau est probablement rempli de clients…* » L'humour du bon médecin s'accordait heureusement avec celui d'Andrée qui ne s'en offusqua pas. Et, comme si elle avait vraiment pu changer le cours des choses, la maman expulsa assez rapidement le bébé qui pointa sa jolie frimousse… en pleurant, bien entendu !

Mais Diane ne pleurnicherait pas bien longtemps, car c'était une enfant rieuse quoique très active et au caractère affirmé. Andrée s'en inquiéta un matin lorsqu'elle la vit, dans son berceau, se gratter frénétiquement la tête. Appelé sur-le-champ, Robert se présenta dans la journée pour diagnostiquer… des poux. La petite voisine, qui aimait promener Diane dans son landau, lui avait probablement refilé ces détestables parasites. Expliquer cette délicate situation à sa maman n'alla pas de soi…

En 1954, la venue de notre premier fils, André, mit fin à certaines traditions. Tout d'abord, la grossesse se déroula à merveille, sans que les nausées soient plus fréquentes que la normalité. Puis, le bébé attendit un samedi pour naître… un jour de sortie opportun, diront certains ! Bref, il semblait vraisemblablement impatient de se retrouver parmi nous, car la maman n'avait encore connu d'accouchement aussi expéditif. Si bien que le docteur Quenneville – un bon vivant qui aimait également relaxer le samedi soir ! – rata la prestation d'un cheveu ! Après une telle bousculade, pouvait-on croire que le poupon serait si sage, si doux, et même lent à

[100] Les montants figurent à titre indicatif seulement.

s'éveiller au moment des boires ? Il allait cependant nous causer une frousse terrible quand, à deux ou trois ans, il trotta jusqu'à la piscine – que j'avais construite à l'aide de blocs de ciments, de madriers et d'un gros baril enfoui sous terre en guise de drain –, où il chuta. La commotion cérébrale qu'il subit me convainquit d'enterrer la pataugeoire que j'imagine encore dormante dans la cour gazonnée du 136 Dugas.

André ne fut cependant pas le plus malchanceux de nos poupons. Arrivée comme un petit ange par une belle nuit de juin 1955, Élaine serait une enfant sage et vite autonome. De tous ses frères et sœurs, c'est pourtant elle qui écopa du plus grand nombre d'accidents et de maladies dans l'enfance. Elle marchait à peine lorsque, échappant quelques instants à notre vigilance pendant que nous emménagions dans un chalet pour les vacances, elle fut heurtée par une automobile qui circulait dans un chemin de terre longeant le lac Pierre, à Saint-Alphonse. En raison du terrain accidenté, le conducteur n'avait pu l'apercevoir à temps pour l'éviter.

Élaine gisait sur le sol. Était-elle grièvement blessée? Le filet de sang qui coulait d'une oreille le long de son cou n'avait rien pour nous rassurer. Je la conduisis en toute hâte à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, où l'on me refusa d'abord l'entrée des urgences, car j'étais torse nu et ne portais qu'un short… J'élève rarement la voix, mais je discutai ce jour-là âprement afin que l'on m'accorde le privilège de présenter ma fille aux infirmières. Et je sus me faire entendre.

Son état ayant ensuite été jugé sévère, elle fut rapidement transférée à l'hôpital Sainte-Justine pour soigner une fracture du crâne. Nous craignions nécessairement le pire, mais sa vitalité d'enfant lui fit emporter cette bataille. Élaine allait cependant vivre le reste de ses jours avec une surdité de l'oreille droite, une séquelle pour laquelle elle reçut une compensation financière de la part du chauffeur[101] ; un petit montant que je gérerais comme tuteur jusqu'à ses 18 ans.

Cet épisode surmonté, la vie reprit son cours… Mais le répit fut bref, car en s'amusant avec sa maman, elle tomba et se fendit la lèvre inférieure ! Encore une visite médicale pour des points de suture qu'Élaine ne pouvait cependant tolérer et qu'elle arrachait la nuit… De nombreux allers et retours chez le médecin s'ensuivirent. Puis, un jour, elle agrippa une broche à tricoter pour l'enfouir dans une prise de courant… Retour à la

[101] Monsieur Jules Martin.

« case hôpital » ! Sa dernière malchance allait survenir vers l'âge de 5 ans. Le virus de la varicelle lui causa alors une grave encéphalite qui requerra un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital Pasteur. Elle faillit, cette fois, nous quitter pour de bon. La convalescence fut longue, mais elle surmonta de nouveau l'obstacle avec beaucoup de détermination. Que d'épreuves pour une fillette ! Et que d'inquiétudes pour des parents !

Par ailleurs, Andrée n'eut guère le temps de s'apitoyer sur ses malheurs, car un autre bébé, notre petit Pierre, avait vu le jour à peine deux ans après la naissance d'Élaine. Arrivé en ce monde sans tambour ni trompette un vendredi, soir de pleine lune, Pierre nous réservait la surprise d'être un garçon actif, enjoué et turbulent…

Cinq enfants après neuf ans de mariage… une belle famille ! Cinq enfants que je n'avais pu voir naître, la salle d'accouchement étant alors interdite aux pères. Pour certains d'entre eux, il s'agissait peut-être d'un grand soulagement ; pour moi, ce fut une déception… de courte durée toutefois. Car à chacune des naissances, rien ne m'importa davantage que ce petit être qui bougeait et souriait béatement dans les bras de sa maman, sous mon regard attentif. Se sentant comblée malgré qu'elle soit devenue une mère fort occupée, Andrée déplorait néanmoins, quoique discrètement, mes absences de la maison. Mais un père était traditionnellement le pourvoyeur de la famille ; c'était mon rôle, et j'y voyais. Comme pour les hommes de la génération d'Armand, je serais exempté de nombreuses responsabilités domestiques et familiales. Ma tendresse et mon attachement émotif ne seraient pas moindres, mais camouflés dans le silence des non-dits.

« BRASSER DES AFFAIRES » DANS LE PLAISIR ET LA CONTROVERSE

Travailler sur un camion de livraison de bière, tel que je le faisais en duo avec mon frère René ou avec des compagnons comme Charles Dubeau et Wilfrid Jodoin, s'avérait bien plus qu'un simple transport de marchandises. Lorsque nous nous présentions dans une épicerie licenciée ou dans une taverne avec nos lourdes caisses de 12 « grosses », je devais m'assurer que notre produit, en féroce compétition avec la Molson et la Dow, fût raisonnablement en évidence sur les tablettes.

Puis, il me fallait mousser les ventes afin que les commandes passées soient majorées d'une visite à l'autre. Naturellement, la compagnie ontarienne *Canadian Breweries ltée*, propriété du riche entrepreneur E.-P. Taylor, s'occupait de promouvoir nos marques de bière – Brading, Carling et O'Keefe – à la radio, dans les journaux et, après 1952, à la télévision[102]. Mais, sur le terrain, une connaissance minimale des techniques de vente et des relations publiques était essentielle pour garantir un accroissement des revenus de notre agence de distribution et assurer notre gagne-pain à tous.

---

[102] Dès les années 20, E.-P. Taylor (1901-1989), avait hérité de la brasserie de son grand-père, à laquelle il appliqua sa philosophie d'affaires : atteindre le maximum d'efficacité et de profit par l'achat et la consolidation de différentes brasseries canadiennes. Après plusieurs achats successifs (dont la Toronto O'Keefe Brewing), il renomma sa compagnie, la Canadian Brewing corporation, en 1937. Le brasseur ontarien fabriquait et vendait alors la Brading, Carling et O'Keefe. En 1951, E.-P. Taylor acheta la Brasserie Frontenac au Québec, membre de la National Breweries ltée. L'intégralité de ce dernier groupe passa aux mains de Taylor l'année suivante, en 1952. Le National Breweries ltée prit alors le nom de Brasserie Dow. Taylor fut un chef de file dans les années 50 et 60 et, à son exemple, les brasseries Molson et Labatt prirent de l'expansion partout à travers le Canada. E.-P. Taylor vendit son immense consortium (des compagnies dans divers secteurs d'activités) en 1971. Dans les années 70, la Canadian Breweries devint la Carling-O'Keefe (qui fusionna avec Molson en 1989)..

- CBC Television, « E.P. Taylor on the future of brewing », sur le site *CBC archives* [en ligne] adresse URL : http://archives.cbc.ca/IDC-1-69-1395-8729/life_society/beer/clip2, 2006, page consultée le 14 décembre 2007.
- Annie Dumoulin, « Il était une fois… la Dawes Brewery " (tel que publié dans le Sous-Verre, sept. 2004), sur le site *Bieremag* [en ligne] adresse URL : www.bieremag.ca/sous-verre/dawes_04.html, 2004, page consultée le 14 décembre 2007.

C'est pourquoi, dès 1951, j'entrepris une formation à l'École supérieure du commerce de Québec[103], une opportunité offerte par l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada (APCVC). Pendant plus de trois ans, tous les samedis matins exception faite de la période estivale, je me présentai avec mon ami Jacques A. Desormiers[104] dans leurs locaux de Montréal. Des personnalités telles que les comédiens André Caillou (Grand-père Caillou) et Georges Groulx nous enseignaient l'art oratoire. On nous inculqua aussi d'excellentes bases en droit des affaires et en comptabilité. Mais je fus particulièrement passionné par les cours donnés par l'avocat et spécialiste en mise en marché, Armand Trudelle. Après l'obtention de ma certification comme vendeur agréé, en janvier 1955, je consultais encore régulièrement l'un de ses livres et révisais ainsi, sans me lasser, ses conseils et techniques de vente afin d'en intérioriser les moindres subtilités. Cette précieuse référence allait m'accompagner de nombreuses années durant, et ce, jusqu'à ce que le fameux bouquin disparaisse dans l'incendie de notre demeure en 1973.

Ces cours améliorèrent sensiblement ma confiance en moi en m'aidant principalement à vaincre ma timidité. Mon implication dans *Toastmaster* vers 1954, une organisation sociale essentiellement axée sur le développement des habiletés d'expression orale de ses participants, renforça également ces acquis, bien que cette dernière expérience fût de courte durée. Au demeurant, plusieurs engagements bénévoles acceptés durant ces années constituèrent d'intéressants apprentissages que j'ajoutai à mon coffre à outils de vente. L'opinion que je me faisais de mes capacités s'en trouva bonifiée.

Entre 1952 et 1955, je fus nommé président de l'APCVC[105]. À ce titre, j'étais annuellement délégué à une fête régionale très populaire, la bénédiction des automobiles, qui regroupait environ 500 véhicules et leurs propriétaires. Pendant cet événement, je côtoyais de nombreux représentants qui travaillaient à Joliette ou en région, comme Alcide Bonin et Rodolphe Boucher. Être connu dans divers milieux constituait l'un des bénéfices secondaires de mon implication sociale. Et j'étais très conscient de cet atout supplémentaire dans ma manche.

---

[103] Affiliée à l'Université Laval.

[104] À ce moment vendeur de cigarettes et de confiseries pour Henri Malo. Il devint par la suite secrétaire-trésorier de la Ville de Joliette.

[105] En 1953-1954. Dotée de pouvoirs légaux, l'APCVC s'adressait aux voyageurs de commerce et agents d'assurance et avait pour buts de stimuler les affaires, de régler occasionnellement certains griefs, mais, surtout, de favoriser les échanges professionnels.

Dans le même ordre d'idée, mon adhésion au Club Richelieu, vers 1951, fut essentiellement motivée par un désir de multiplier ces contacts favorables à l'épanouissement du commerce paternel. Mais mon engagement auprès de cette association prendrait, au cours des décennies ultérieures, une dimension tout autre et une importance que je ne soupçonnais pas encore à l'époque.

Pour l'heure, d'autres regroupements ou personnes exerçaient sur mes activités professionnelles une influence plus marquante. J'étais particulièrement ouvert et sensible au savoir et à l'expérience d'autrui. Et quelques individus devinrent alors pour moi de précieux guides. Ce fut le cas pour Marcel Bacon.

Autrefois inspecteur à la Banque Royale du Canada, Marcel avait contracté la tuberculose pendant la guerre. Trop faible pour assumer un emploi régulier, il s'était retiré tout en acceptant, à la pige, de petits travaux comptables pour subvenir à ses besoins. Vers 1945, après avoir offert ses services à Armand qui l'avait employé sur-le-champ, il avait commencé à fréquenter mon buffet laitier pendant ses pauses. Il prenait plaisir à discuter avec moi, et c'était réciproque. Excellent analyste, Marcel Bacon avait tôt fait d'évaluer la situation organisationnelle de l'affaire paternelle et entrevu la nécessité, à plus ou moins long terme, d'une ressource permanente pour assister mon père dans son travail de gestionnaire. Il m'avait conséquemment incité à m'y préparer en poursuivant mes apprentissages en comptabilité, dont j'avais acquis quelques bases à l'Institut Robillard. Il s'était même proposé comme tuteur.

Tout ce qu'il m'avait enseigné, entre 1945 et 1950, avait été sans commune mesure avec mes « leçons d'école » et m'avait apporté un précieux bagage pour affronter le monde du travail. À la fin de cette période, il avait approuvé sans hésitation mon inscription aux cours de l'APCVC. Il conseilla ensuite à Armand mon retrait du circuit de livraison afin, suggéra-t-il judicieusement, de mettre à profit mes compétences administratives. Mon père venait de terminer la construction d'un tout nouvel entrepôt sur la rue Saint-Joseph[106] que j'inaugurai en m'y installant

[106] Entre Baby et Richard. Avant de se départir de l'entrepôt de la place Bourget Nord, Armand le loua quelque temps. L'immeuble fédéral de la rue Notre-Dame (entre la rue St-Charles-Borromée et la place Bourget Sud), qui abritait alors le bureau de poste, s'apprêtait à subir d'importantes rénovations afin d'en augmenter sensiblement sa superficie, des travaux qui entraînèrent une installation temporaire dans nos locaux.

à ses côtés à titre de commis de bureau. Cette réorientation entraîna une période d'adaptation, autant pour moi que pour Marcel qui cessa alors toute activité professionnelle. Je continuai toutefois de le visiter à sa maison de la rue Champagne pour deviser amicalement avec lui et bénéficier de ses conseils éclairés, et ce, même lorsque la maladie l'obligea à s'aliter définitivement. Seule la mort allait réussir, en 1956, à me détacher de cet homme intelligent et généreux[107].

Politique et affaires : un mélange explosif !

Depuis 1948, aucun effort ne fut donc ménagé pour faire progresser le commerce d'Armand. Son expérience des affaires, le réseau social que je bâtissais et mon perfectionnement continu n'avaient toutefois pas suffi à contrer les effets pervers que générait notre situation plutôt inconfortable… du mauvais bord de la clôture politique. À vrai dire, tous ceux qui s'affichaient contre Duplessis ramaient constamment à contre-courant. Nous savions effectivement que les hôteliers, qui obtenaient leur permis d'alcool en entretenant d'étroites relations avec les duplessistes, favorisaient la bière « bleue » dans leurs établissements.

Pour augmenter nos ventes de bière « rouge », il nous fallut donc user d'astuces. Et il importe de le reconnaître, nos avancées sur le marché local de la bière, gagnées client par client, se firent parfois au prix d'une certaine élasticité de nos principes moraux. À titre d'exemple, cet escadron de buveurs « salariés » que j'avais humoristiquement baptisé le club des *boosters*, et que j'avais constitué afin de susciter une demande pour la O'Keefe, la Carling ou la Brading dans les différents débits de boisson de la ville. Aussitôt qu'un serveur mentionnait avoir épuisé sa réserve de nos marques de bière, nos gars avaient pour consigne de l'accabler de reproches: « *Si vous avez pas d'argent pour vous en acheter, on va aller boire ailleurs, nous autres* !... » Et mes *boosters* partaient rejouer cette mise en scène dans un autre établissement.

Certes, le stratagème rapporta quelques avantages, mais les distributeurs concurrents ne furent pas dupes de nos manœuvres. Nous étions d'autre part conscients que nos faits et gestes étaient étroitement surveillés. Par partisanerie, dans les épiceries ou dans les hôtels, certaines personnes agissaient comme des taupes pour les « Bleus ». En conséquence, nous

[107] Marcel Bacon est décédé à l'âge de 44 ans.

demeurions rigoureusement conformes aux lois. Mais cette politicaillerie, qui visait à créer un monopole du pouvoir économique autour des fervents partisans de l'Union nationale, nous dégoûtait. Et Armand ne se privait pas pour protester haut et fort, ce qui, avouons-le, amplifiait l'agacement de nos opposants qui resserraient la surveillance autour de nos opérations. Le récit qui suit témoigne de ce fait.

***

Pendant la campagne provinciale des élections de 1952, je reçois un appel de l'organisateur libéral du comté de Montcalm pour une commande de bière en prévision d'une soirée électorale[108]. Je lui réponds aussitôt que notre agence ne possède qu'une autorisation restreinte de distribution : seuls les détenteurs de permis de vente au détail (épiciers, hôteliers, restaurateurs, etc.) peuvent s'approvisionner chez nous.

Quelques minutes plus tard, Roger Magnan, épicier licencié de la rue Notre-Dame, me téléphone à son tour pour me dire qu'il envoie sans délai des commissionnaires chargés de prendre livraison des caisses de bière pour le Parti libéral. La facture sera faite à son nom, ce qui est une procédure courante et, à notre avis, respectueuse des règlements. J'accepte donc la demande sans plus me questionner. Et les deux véhicules de monsieur Magnan repartent bientôt de notre entrepôt les coffres lourdement chargés.

Pendant ce temps, Marcel Tissot, l'agent de la Police provinciale[109] responsable du respect des règlements et de l'application légale des permis émis par la Commission des liqueurs du Québec[110], se poste en surveillance à Saint-Alexis[111]. Désigné dans le jargon populaire comme « la police des liqueurs », l'agent Tissot suspecte rapidement les deux automobiles anormalement surbaissées qu'il voit surgir en direction de

[108] Pour le candidat Bruno Charbonneau (Parti libéral) qui affrontait le conservateur Maurice Tellier. Comme grossiste en bière, Armand couvrait un large territoire allant de St-Michel-des-Saints, à sa limite nord, jusqu'à St-Barthélemy, au sud-est, en passant par St-Donat et Rawdon.

[109] Aujourd'hui la Sûreté du Québec (SQ).

[110] Aujourd'hui la Société des Alcools du Québec (SAQ).

[111] À cette époque, la Commission des liqueurs du Québec avait bien sûr pour fonction de vendre des boissons alcoolisées dans ses magasins, mais elle était également responsable de l'attribution des permis ainsi que de la surveillance des infractions possibles, des responsabilités maintenant assumées par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Saint-Esprit. Les chauffeurs sont immédiatement arrêtés. Une fois les coffres ouverts, ceux-ci révèlent au policier, satisfait de sa trouvaille, la marque de bière qui le conduira tout droit à notre entrepôt.

De toute évidence, Marcel Tissot nous croit coupables de commerce illicite et se réjouit déjà des conséquences... S'adressant à moi, il dit, non sans fierté : « *Ça fait longtemps qu'on veut vous avoir; maintenant c'est fait : on vous a !...* » Conservant mon calme pour faire face à cette hostilité déclarée, j'explique que les caisses de bière ont été vendues tout à fait légalement à un épicier licencié, ce que monsieur Magnan confirme à l'agent par téléphone. Penaud, Tissot se voit contraint de battre en retraite. Momentanément, du moins.

Sans doute crions-nous victoire un peu trop rapidement, car, à notre grande surprise, Armand reçoit quelques jours plus tard un avis de révocation de son permis de distributeur de boissons alcoolisées. Pour justifier cette sanction, l'avis de la Commission des liqueurs stipule que la livraison à des particuliers ou messagers à partir de notre entrepôt – même pour le compte d'un détenteur de permis – va formellement à l'encontre des règlements.

***

À cette étape du récit, le lecteur se questionnera peut-être sur un détail non négligeable : comment un libéral comme Armand avait-il pu obtenir un tel permis ? Tout simplement en devenant un excellent distributeur de boissons gazeuses ! Lorsqu'il avait voulu ajouter à ce commerce celui de la distribution de bière, la réputation d'Armand l'avait précédé et avait effectivement joué en sa faveur auprès de la *Canadian Breweries ltée*. En fait, l'entreprise avait exercé à la fin de la guerre un important lobby auprès du gouvernement provincial[112], et en avait notamment retiré le privilège de choisir ses distributeurs régionaux. Ainsi, l'allégeance politique d'Armand n'avait-elle troublé personne puisque la compagnie de bière avait elle-même veillé à l'obtention de son permis, en 1945. Et comme la Canadian Breweries était visiblement toujours satisfaite de nos

[112] Il m'est impossible de vérifier l'exactitude de la date d'obtention de ce permis et le parti politique alors au pouvoir. Le commerce de distribution de boissons gazeuses d'Armand débuta en 1943 et l'entrepôt de la place Bourget fut construit en 1945 pour répondre aux besoins du commerce de bière qui s'était ajouté, probablement à la fin de 1943 ou en 1944. Le 30 août 1944, le gouvernement libéral d'Adélard Godbout, en place depuis 1939, était remplacé par le gouvernement unioniste de Maurice Duplessis.

services en 1953, l'on me contacta pour prendre la relève après la révocation dudit permis, car le jugement émis par la Commission des liqueurs envers mon père était sans appel.

Mais les façons de faire avaient changé depuis la guerre. Et pour contourner les obstacles qui défavorisaient notre famille, je ne pouvais espérer le soutien de la Canadian Breweries. Ma seule planche de salut était l'obtention d'une recommandation expressément formulée par le député unioniste Antonio Barrette, ministre du Travail. Je savais l'homme intelligent et juste, mais le politicien aguerri ne se laisserait pas manipuler par de belles paroles. Il me fallait trouver de bons arguments et faire preuve d'un peu de stratégie. Je commençai donc par expliquer la situation au notaire Armand Lavallée que nous connaissions bien, et qui gravitait dans l'entourage du ministre. Quelques jours plus tard, Me Lavallée me rappelait pour me transmettre le fruit de ses efforts : j'avais un rendez-vous pour le samedi suivant.

***

Ce jour-là, la salle d'attente du bureau est bondée. Chacune des personnes présentes a son petit problème à soumettre, une faveur à quémander à l'homme politique. À bien y penser, je vais également me quêter un privilège et je me sens partagé entre des sentiments contraires : de la gêne dans l'humilité du geste, certainement, mais aussi de la fierté pour mon audace qui traduit mon besoin d'être traité avec équité.

Il est déjà 17 h 30 lorsque je suis invité à quitter cette antichambre du pouvoir pour me lancer dans l'arène. Affable et très *gentleman*, monsieur Barrette m'accueille avec courtoisie : « *Ah oui ! Monsieur Malo… Armand Lavallée m'a parlé de vous…* » Rapidement, je réalise que le scénario d'entrevue que j'ai concocté ne se déroulera pas tout à fait selon mes plans, aisément déjoués par le fin diplomate qui mène le jeu. Après m'avoir expliqué tout ce que le parti a fait de bien dans la province, il me laisse enfin quelques minutes pour placer mon petit laïus que je souhaiterais plus convaincant. Mais mon interlocuteur saisit la première occasion et reprend habilement le fil de la discussion. Il me parle alors subtilement de reconnaissance avant d'amorcer une dernière tirade qui m'indique que l'entretien s'achève. Je désespère d'obtenir une réponse, car monsieur le ministre m'annonce à l'instant qu'il s'octroiera un temps de réflexion… De toute évidence, le politicien ne semble pas trouver de motif valable pour donner son aval à un concitoyen qui ne sera jamais un

partisan. Comment insister ? C'est alors que, sur le seuil de porte, j'ai un *flash*. Et avant de prendre congé sans plus de courbettes, je lui lance une dernière perche :

> *Monsieur Barrette, j'ai 27 ans et déjà deux enfants. Tout ce que je demande, c'est le droit de gagner ma vie et celle de mon frère René, mon futur partenaire dans l'affaire, et qui est marié à Yolande Poulette, la fille de Léo. J'aimerais donc recevoir une réponse favorable le plus tôt possible.*

***

Je ne fus pas mécontent de m'être souvenu – à minuit moins une! – que Léo Poulette était un conservateur notoire de Sainte-Élisabeth… Deux jours plus tard, Armand Lavallée me confirmait la recommandation positive du ministre. Ce dernier m'aurait-il appuyé sans ma dernière intervention et l'influence du notaire Lavallée ? Chose certaine, monsieur Barrette avait le don d'amener à lui les « brebis égarées » en devenant pour elles un bon, mais indispensable berger.

Je venais de recevoir une belle leçon de politique! Et je dois remettre à César ce qui lui revient de droit. Car même si je demeurai d'orientation libérale, j'avais appris à respecter le travail et la valeur de ce politicien passé maître en matière de relations publiques. Cette figure joliettaine marquante nous représenta honorablement ici comme à l'étranger. Et sa contribution au développement de notre comté n'est plus à démontrer.

Mousser sa popularité…

Au début de l'année 1953, mon frère René et moi étions donc liés par un contrat de société après avoir racheté d'Armand les équipements de l'agence de distribution de bière. Mon père s'en trouva satisfait et nous loua de bon cœur son entrepôt. Toujours aussi actif et imaginatif, il s'était lui-même refait une vie professionnelle en investissant dans *Joliette Motor Works ltd.*, une compagnie qui assurait le rembobinage des moteurs électriques et autres travaux du genre[113]. Lorsque le fondateur de l'entreprise, Nino Siminaro, se retira, mon père en reprit la direction. Et

[113] Il allait s'investir dans cette entreprise jusqu'en 1972.

puisqu'il ne connaissait absolument rien à ce domaine, il s'adjoignit une personne d'expérience, monsieur Réginald Lessard, également champion de tir à l'arc.

Le transfert des titres de propriété du commerce de bière n'atténua cependant en rien la petite « guerre » de marché que se livraient les distributeurs de Joliette. Car, bien sûr, l'enjeu principal de cette vive concurrence était de nature économique même si elle se jouait sur fond de politique partisane. Pour atteindre la rentabilité, nous devions constamment mettre en valeur nos produits et rechercher une bonne visibilité dans divers événements publics. En plus de mes tâches administratives, il m'appartenait donc de jouer ce rôle dans la compagnie. La sociabilité est d'ailleurs une aptitude indispensable à la réussite de ce type d'affaires, et la personnalité du vendeur importe autant que la marchandise à vendre. Nécessairement, les résidents des petites localités préfèrent encourager les individus sympathiques plutôt que les gestionnaires hautains. Par conséquent, il n'était pas question que je m'enferme dans une tour d'ivoire!

En fait, j'agissais parfois comme un impresario qui tentait de mousser la popularité de ses vedettes. À l'inverse de la vente du pain, un aliment essentiel aux familles, la bière était un luxe qui exigeait, en plus de l'excellence du produit et de l'efficacité de notre service de distribution, l'octroi de généreuses commandites… Nous n'étions pas seuls à agir ainsi ; messieurs Wilbrod Loiselle et Fernand Roy (brasseries Molson et Dow) en faisaient autant. Du reste, la population était parfaitement informée de ces « faveurs » offertes par les distributeurs de bière, et les demandes pleuvaient. C'était un aspect de mon travail difficile à gérer, principalement en raison de l'étroite marge de manœuvre financière dont je disposais.

J'étais en conséquence baigné (environ trois à quatre soirs par semaine) dans l'ambiance plutôt vulgaire des tavernes, des hôtels et des *grills* où il me fallait fréquemment payer des tournées gratuites aux clients ou rémunérer les serveurs pour encourager la vente de nos produits. J'ai toujours aimé prendre une p'tite bière en bonne compagnie, mais « trop, c'est comme pas assez », dit-on. Il est certain qu'il m'était souvent pénible de voir des hommes détruire leur santé avec l'alcool que je leur fournissais gratuitement. Ce constat allait, vers la fin de 1955, contribuer à la réflexion qui me mènerait un jour sous d'autres cieux professionnels. Mais avant ce moment déterminant, jamais je ne m'interrogeai sur mon avenir. Non, pas

le moins du monde. J'agissais au jour le jour pour le bien-être du commerce et, en conséquence, pour celui de ma famille et de celle de René.

D'autre part, je ne pourrais nier le plaisir ressenti à participer à certaines activités promotionnelles, telles que les visites industrielles que je planifiais quasi mensuellement chez un brasseur de Montréal. Mes invités y apprenaient les diverses étapes de transformation du houblon en bière; des sorties instructives qui se terminaient invariablement par une bonne dégustation…

En région, j'organisais plutôt des « soirées de bière ». Je m'étais créé un réseau de contacts qui acceptaient de recevoir un groupe de *chums* auquel je me joignais ensuite en payant le « p'tit boire ». À St-Ambroise, ces réunions amicales se déroulaient chez monsieur Simard, un «vieux garçon » très accommodant. J'aimais y rencontrer le père de Grégoire Garceau, entrepreneur de pompes funèbres dans ce village, un amateur de chasse et de « broue », mais aussi un guilleret joueur de tours, tout comme l'encanteur et imitateur Jean-Claude Bordeleau[114]. Rien n'était à leur épreuve ! Je me souviens d'ailleurs d'une blague de leur cru qui se fit à mes dépens.

***

Ce soir-là, monsieur Garceau apporte en catimini une peau d'ours qu'il prend grand soin de dissimuler à ma vue. Puis, à l'heure où la veillée prend un tournant plus léger et joyeux, notre gai luron met en branle sa supercherie et enfile le « costume » par-dessus un imperméable. Je suis assis au salon quand je vois surgir, dans l'embrasure de la porte qui ouvre sur la cuisine, cette immense et effroyable tête. Son complice, Jean-Claude Bordeleau, me crie aussitôt : « *Sauve-toi, Jean, sauve-toi* ! » Mais le plan est bien cogité puisque les gars ont installé une lourde table surmontée d'une grosse fougère qui bloque l'accès à la sortie avant de la maison. Je me dirige alors vers les fenêtres à battants; les loquets et poignées me résistent. Je me débats ainsi durant plusieurs minutes avant de réaliser que je suis vraiment le seul à paniquer dans cette pièce… Bon joueur, je ris de la plaisanterie.

[114] Il imitait des personnalités comme Mgr Papineau, Antonio Barrette, Maurice Duplessis. Il devint par la suite huissier.

Mais une occasion de me venger de cet affront se présente bientôt à moi. De retour d'une autre veillée, cette fois tenue à l'Hôtel Rivard près de Berthierville, Jean-Claude me demande d'arrêter mon véhicule sur l'accotement. Je décoche une œillade amusée à Andrée avant de m'exécuter. Pressé de soulager sa vessie et légèrement éméché, notre ami ne remarque pas que j'ai, à dessein, stationné l'automobile tout près d'un fossé rempli de boue et d'eau. Il s'y engouffre aussitôt les pieds hors du véhicule pendant qu'Andrée et moi rigolons sous cape. Mais Jean-Claude n'a aucune malice et n'est pas homme à nourrir de rancune. En outre, toute notre famille ressent déjà pour lui un réel attachement.

***

Oui, vraiment, je peux dire que le plaisir fut alors au rendez-vous, car les anecdotes comme celles-ci se comptent par dizaines. À notre maison de la rue Dugas, j'avais également aménagé un bar au sous-sol où je recevais régulièrement les membres de mon Club des *boosters*. Pour amuser le groupe, je recourais aux talents de l'hypnotiseur Jacques Hogson. J'étais moi-même un bon sujet. Il m'a d'ailleurs amené plus d'une fois à croquer dans de gros oignons et ce, sans sourciller, comme si les bulbes aux forts effluves avaient été de belles pommes McIntosh bien sucrées.

Pendant ce temps, les verres se remplissaient gratuitement. J'aimais faire la fête. J'étais ouvert, tolérant et authentique en compagnie de ces hommes. Mais je tenais suffisamment la bride pour éviter les dérapages ou l'usage immodéré de l'alcool, pour mes convives tout comme pour moi. J'aurais cependant pu sombrer dans l'alcoolisme si j'avais poursuivi dans cette voie. Je dois du reste reconnaître que mon père était tombé dans ce piège. Car de jeune homme sobre il était devenu, avec les années, un buveur social puis un consommateur excessif, un exemple que je ne souhaitais pas suivre.

De façon plus formelle et sage, il m'arriva aussi de participer à des expositions comme celles tenues à Berthierville où ma sœur Colette, agissant comme hôtesse, recevait les demandes musicales des clients. Celles-ci étaient ensuite exécutées en alternance par les pianistes Josette Wodon et Réginald Lambert. Notre kyosque était très populaire auprès des visiteurs ! Lorsque nous avions atteint certains quotas de vente, je pouvais également demander à la *Canadian Breweries* de nous prêter leur principale attraction, monsieur Walter Siedlack et son cheval

admirablement dressé. Ce spectacle, alors produit à l'aréna de Joliette, attirait également bon nombre de spectateurs.

Bière et sport : un mariage consommé !

L'industrie de la bière est, de notoriété publique, liée de très près aux sports professionnels comme le hockey et le baseball. En 1952, j'allais ainsi rencontrer certaines personnalités rattachées à ce monde enlevant.

L'anecdote qui me vient en tête se déroule cette fois à l'extérieur du pays, pendant un voyage d'agrément à New York. Je m'y rends en bonne compagnie aux côtés d'Andrée, de Marie-Berthe, ma mère, et de Mariette Préville, ma belle-sœur. Mais je constate à regret être seul à vouloir assister à la Série mondiale de baseball qui oppose, cette année-là, les New York Yankees aux Brooklyn Dodgers, une activité qui plaît définitivement moins aux femmes. Mais mon réel problème ne vient pas de nos goûts divergents, mais du fait que je n'ai pas de billets !

Le lendemain de notre arrivée, je me rends donc au bar de l'hôtel et m'assois tranquillement au comptoir pour prendre l'apéro. Près de moi, deux hommes discutent en français. Je tends l'oreille, me rapproche et fais la connaissance de messieurs Théoret et Vinet, propriétaires d'une équipe de hockey de la ligue junior (AAA), Les Braves de Valleyfield. L'un de ces messieurs est par ailleurs distributeur de la bière Molson dans cette même municipalité. Tiens donc ! On placote un peu et la conversation glisse naturellement sur la Série mondiale.
— T'en vas-tu au baseball ?
— J'aimerais ben ça, mais j'ai pas de billets.
— Reste un peu avec nous, mon gars, t'en auras ! Notre *chum* Gérard s'en vient.

Lorsque l'ami en question se pointe au bar, je le trouve sympathique et d'allure décontractée : barbe longue, T-shirt informe et coupe-vent. Après une courte présentation mutuelle, nous le suivons jusqu'à l'Empire State Building, où nous accédons aux bureaux de la Hiram Walker & sons, distributeur du whisky Canadian Club. Nous y rencontrons un nouvel interlocuteur, monsieur Marcotte, qui, en me remettant mes billets, me lance à brûle-pourpoint :

— Lorsque j'étais représentant au Québec et que je me rendais pour affaires à Joliette, je rencontrais un certain Armand Malo ; le connaissez-vous ?
— C'est mon père !

Toute une coïncidence… et ce ne sera pas la seule !

Au stade, une fanfare se présente sur le terrain et s'arrête quelques instants devant les loges situées à un niveau inférieur, tout près de nos sièges. Un regard suffit pour reconnaître les dignitaires salués par la foule : Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, accompagné de l'homme d'affaires joliettain Paul-Hervé Desrosiers. Tiens! Je me retrouve indéniablement en terrain connu dans ce grand village yankee.

Quelques mois plus tard, soit le 23 octobre, l'ex-joueur des Canadiens de Montréal devenu directeur des loisirs de la Ville de Montréal, Georges Mantha, doit annuler son engagement comme conférencier au Club Richelieu. Il est donc remplacé au pied levé par monsieur Gérard Thibeault, fondateur et président de la ligue de baseball Montréal Royale junior[115] et député de Montréal-Mercier dans le gouvernement de Maurice Duplessis[116]. Le politicien nous parle abondamment des avantages de pratiquer un sport, autant pour la jeunesse que pour les aînés. Puis, sans prévenir, il me pointe du doigt en disant :
« *Des gens qui aiment le sport, j'en rencontre partout… comme Jean Malo à New York* ! »
Je reste saisi une fraction de seconde. Mais le déclic se fait et j'établis mentalement le lien entre cet homme, rasé de près et fort bien vêtu, et l'ami relax de mes compagnons de bar, Théoret et Vinet. Le monde est petit !

Mais comment ai-je pu ne pas reconnaître à New York cette personnalité incontournable ? Car en plus de ses deux passions, le sport et la politique, qu'il concilie depuis de nombreuses années, monsieur Thibeault a été – et le sera encore après sa carrière politique – collaborateur à la section sportive du journal *Montréal-Matin*. Le 8 octobre 1956, il aura d'ailleurs le bonheur d'assister, aux côtés de Maurice Duplessis, à la mémorable partie

[115] Gérard Thibeault en aura été le président de 1947 à 1964 ; aujourd'hui la Ligue de baseball Élite du Québec.

[116] Depuis 1936. Nommé *whip* de l'Union nationale en 1948 et ministre d'État en 1958. Il quitta la politique en 1962.

parfaite du lanceur des New York Yankees, Don Larsen, contre les Brooklyn Dodgers en Série mondiale.

Cinq ans après son décès, en 1998 à l'âge vénérable de 92 ans, Gérard Thibeault sera intronisé au Temple de la Renommée du baseball québécois RDS pour son implication bénévole dans ce sport depuis la décennie 40.

LE JEUNE COMMERCE
(1953-1956)

Participer à des activités sociales ou sportives et courir après les buveurs invétérés n'étaient pas l'essentiel de mon *job* d'agent-distributeur de bière. C'est une évidence. Toutefois, je poursuivais indéniablement l'objectif de rencontrer le plus de gens possible. Mais pas seulement pour mon boulot. Car depuis 1953, je recrutais dans différents milieux des personnes intéressées aux projets d'une association qui me tenait particulièrement à cœur : le Jeune Commerce.

Même si je n'ai, à cette étape de ce récit, qu'esquissé ma vie d'antan, on peut déjà comprendre le désir de réussite qui m'animait. Soutenu par une grande vitalité, j'étais constamment en mouvement. Que ce soit pour promouvoir des marques de bière, pour réaliser et entretenir des contacts professionnels et sociaux, pour apprendre et développer mes capacités, je m'étais associé à diverses organisations comme Toastmaster, l'APCVC, les Chevaliers de Colomb et le Club Richelieu. Mais l'implication marquante de cette période fut sans conteste le Jeune Commerce (JC).

Mais avant de parler de ce regroupement fort actif dans les années 50, il importe de connaître le contexte socioéconomique joliettain de l'époque et les individus qui ont contribué directement ou indirectement à sa fondation.

Une inspiration et un exemple à suivre…

Pendant le boom économique de l'après Deuxième Guerre mondiale, la ville de Joliette avait connu un essor économique en partie attribuable au travail de nos élus ainsi qu'au dynamisme de certains Joliettains tels que Paul-Hervé (P.H.) Desrosiers. Comment ne pas m'attarder un peu sur cet important personnage du monde des affaires qui, à certains égards, fut un modèle pour plus d'un membre de Jeune Commerce? Il me serait difficile de rendre justice en quelques lignes à sa personnalité complexe. Les quelques faits biographiques que je puisse rapporter à son sujet aideront

toutefois, je l'espère, à mieux cerner l'homme, mais surtout l'industriel avant-gardiste qu'il devint au fil de ses apprentissages.

Selon le Dr Élysée Forest[117], un voisin et copain d'enfance, le jeune P.H., né à St-Paul de Joliette en 1898, était un élève « brouillon » et excessivement turbulent. Son père, Léon Desrosiers[118], après de sévères mais vaines corrections, décida de confier son éducation à une relation familiale : le frère Wilfrid Coderre c.s.v., directeur du collège de Saint-Rémi de Napierville. Il semble que ce dernier sut canaliser la fougue du jeune homme en l'initiant à des activités formatrices, notamment au commerce pour lequel Paul-Hervé démontrait de réelles aptitudes. De retour à Joliette en 1916 – et bien que ce gaillard dans la force de l'âge aimât traîner au *poolroom* d'Asphan de la rue Saint-Paul, m'a-t-on déjà raconté –, il commença bientôt à travailler pour la Joliette Steel[119]. Qui aurait alors soupçonné le brillant destin de ce simple commissionnaire à bicyclette ?

Il faut savoir franchir les portes qui s'ouvrent, et surtout celles dont on n'a pas les clefs… Ce que P.H. fit, car bien qu'il n'eût suivi aucune formation professionnelle, il se proposa comme « commis junior » dès qu'une ouverture se créa au sein de l'entreprise. Son exubérance et sa verve lui furent alors très profitables. Il réussit d'ailleurs à tirer son épingle du jeu de manière exceptionnelle puisqu'à peine dix ans plus tard, il était devenu directeur de la fonderie... Rien de moins ! Toute sa vie, Paul-Hervé Desrosiers serait doté d'une insatiable curiosité. Il lisait tout : magazines, revues ou journaux qui avaient trait à son domaine d'activité et à l'actualité en général, la plupart en anglais, une langue qu'il apprit sur le tas. Il acquit conséquemment un bagage substantiel de connaissances dont il sut tirer profit le moment venu.

Toujours en recherche de perfectionnement et de nouvelles expériences, P.H. ne craignait pas de mettre en danger sa sécurité d'emploi. Il démissionna donc une première fois de la Joliette Steel pour explorer le

[117] Dr Élysée Forest, « P.H. Desrosiers ; un grand industriel de chez nous », texte dactylographié, Société d'Histoire de Joliette, septembre 1982, 11 pages.
[118] Léon Desrosiers fut un certain temps cultivateur, puis tenancier d'un magasin général et d'une boucherie au cœur du village. Il choisit ensuite de devenir restaurateur à Joliette (à l'intersection Sainte-Anne et Richard), tout en conservant son étal de boucher au Vieux marché.
[119] Alors la propriété de la famille joliettaine Fontaine qui donna un maire et des notaires à la ville de Joliette.

secteur des matériaux de construction auprès d'une compagnie de Montréal. En 1926, il revint néanmoins à ses premières amours, emportant dans son carnet d'idées une suggestion novatrice qui allait lui amener beaucoup de prestige et relancer la Joliette Steel : la fabrication d'acier au manganèse, une première au Canada.

« Monsieur Manganèse », tel qu'on le surnomma alors, n'était toutefois pas encore un homme riche et puissant, mais s'évertuait à le devenir. Soutenu financièrement par son frère Lionel et encouragé par l'Association des jeunes hommes d'affaires de Joliette[120], il fut élu échevin de Joliette en 1929. Par ce rôle de décideur politique qu'il ne conserva cependant que quelques années, mais surtout parce qu'il avait à cœur la prospérité de ses entreprises, P.H. contribua assurément au rayonnement de Joliette. En pleine crise économique, il réussit même à vendre l'acier joliettain aux Américains. Avant l'heure, ce fin renard de la gestion et du marketing avait en effet compris l'impact déterminant de la promotion publicitaire et l'importance de soigner ses relations (publiques comme politiques). Mais certains témoins de l'époque rapportèrent aussi le sens de l'équité et l'humanisme « du patron » envers ses employés, sans oublier sa grande générosité envers les plus démunis, notamment les petits orphelins.

En 1932, remarqué par les Entreprises Simard de Sorel, il quitta de nouveau Joliette pour remettre sur les rails la fonderie Beauchemin ltée[121]. Au cours de cette même période, en 1933 précisément, il fonda avec quelques amis une première entreprise de matériaux de construction et de rénovation, la Lasalle Builders Supply. Cette dernière compagnie allait plus tard fusionner avec d'autres semblables, acquises ou constituées par l'homme d'affaires,[122] pour former le Groupe Val Royal à l'origine des magasins Réno-Dépôt[123]. Mais entre-temps, P.H. fit un troisième retour à

---

[120] J.-Édouard Gervais, « M. P. Hervé Desrosiers » dans *Joliette 1864-1964*, Joliette, 1964, p. 74.

[121] Ancêtre de la Sorel Steel & Foundry ltd.

[122] Dont la National Builders Supply acquise en 1941; la Val Royal Building Materials et la firme J.A. Laferté en 1951; la Gavard Builders Supply & Lumber ltd en 1954. Et pour gérer ces entreprises de matériaux de construction, P.H. instaura Les Entreprises P.H. Desrosiers ltée.
Dr Élysée Forest, *op. cit*., p. 5.

[123] Au décès de Paul-Hervé Desrosiers, en 1969, ses intérêts commerciaux furent légués à ses petits-neveux, Claude et Pierre Michaud, qui continuèrent son travail jusqu'à la création de la chaîne Réno-Dépôt inc. en 1993, avec l'aide de la compagnie Molson. Réno-Dépôt inc. passa ensuite aux mains d'intérêts financiers étrangers, tout d'abord français en 1997 (Castorama S.A.), puis britanniques l'année suivante (Kingfischer).

la Joliette Steel, devenue Abex en 1956[124], cette fois comme premier vice-président et directeur des ventes. C'est d'ailleurs à cette période, qui coïncida avec mon implication active dans Jeune Commerce, que j'eus l'occasion de mieux connaître cet homme inspirant.

Infatigable et rusé, le *self made man* amassa une fortune colossale largement attribuable à ses relations politiques, principalement auprès de l'Union nationale, mais aussi du Parti libéral au début des années 60. Sous le règne de Maurice Duplessis, il fut d'ailleurs le principal fournisseur en matériaux pour la construction des écoles, hôpitaux ou immeubles gouvernementaux. Ses contacts professionnels étaient toutefois disséminés à travers le monde, et il fut reçu avec pompe à Paris comme au Japon[125].

Également un hôte recherché, il pouvait accueillir plusieurs centaines d'invités à son domaine du lac des Français, où il avait fait construire des chalets ainsi qu'une immense salle de réception. Outre les gens d'affaires et ses amis, on pouvait également y côtoyer le gratin politique canadien, américain, voire européen. Je me souviens avoir personnellement assisté à plusieurs épluchettes de blé d'Inde. Dans cette ambiance champêtre et chaleureuse, les fêtes grandioses et arrosées de P.H. étaient mémorables sans être décadentes. Il est pourtant de notoriété publique que Paul-Hervé Desrosiers, qui n'eut pas d'enfants mais bien des femmes, dit-on, n'était pas un saint. Il ne lésinait pas sur les dépenses pour s'amuser et bien recevoir ses convives, mais si par malheur l'un d'eux abusait du « bar ouvert », il était presque assurément rayé de la liste des futurs invités.

Toutes ces réussites exceptionnelles lui attirèrent de nombreux honneurs[126] qui rejaillirent sur Joliette à l'époque. Mais, selon mon point de vue, les Joliettains devraient essentiellement se souvenir de l'attitude proactive, visionnaire et socialement responsable de Paul-Hervé Desrosiers qui demeura toujours concerné par le développement de sa ville, dont il fit une belle promotion sur la scène provinciale. En plus de son passage à la mairie au début des années 30, il s'impliqua dans de nombreuses associations et encouragea aussi la réussite scolaire par l'octroi de certaines bourses d'étude. Par son exemple, il motiva non seulement ses

[124] Achetée par la compagnie American Brake Shoe and Foundry.
[125] Au palais impérial en 1955, en compagnie de la famille impériale.
Dr. Élysée Forest, *op. cit.*, p. 6
[126] En 1956, P.H. reçut même *l'Efficiency decoration* du gouverneur général Vincent Massey.

contemporains à l'action, mais aussi à la formation continue, deux objectifs qui seraient également endossés par le Jeune Commerce.

Les débuts de « Jeune Commerce »

En 1953, le boom de l'après-guerre était néanmoins sur son déclin, et le bel allant qui avait autrefois porté Joliette s'essoufflait un peu. Plus inquiétant encore, le taux de main-d'œuvre surpassait le nombre d'emplois disponibles chez nous. Dans ce contexte, la Chambre (senior) de Commerce de Joliette, moins active que par le passé, ne jouait pas le rôle attendu d'elle par de jeunes gens d'affaires comme moi. Ses membres, en général bien établis dans leur vie professionnelle, se contentaient de leur situation et paraissaient peu soucieux du ralentissement commercial et industriel de la ville. En conséquence, on peut dire que notre insatisfaction à l'égard de cette inertie ambiante allait entraîner, cette année-là, la fondation du Jeune Commerce, en quelque sorte la résurrection de la Jeune Chambre de Commerce.

Des personnalités telles que Martin Forest, alors directeur de la Banque Canadienne Nationale à Joliette, le commerçant en vêtements pour hommes Ted Brouillard, le bijoutier et horloger Lucien Caron et Mgr Omer Valois, directeur de L'Action populaire, tous largement impliqués dans l'action sociale, étaient conscients et inquiets de la problématique économique de Joliette. Monsieur Forest n'hésitait pas à m'en toucher mot dès que je passais les portes de la Banque, m'incitant ainsi à réfléchir à la question. Le développement économique revenait comme un leitmotiv dans nos discussions et s'accordait parfaitement à des valeurs sociales émergentes chez les Canadiens français, auxquelles j'adhérais personnellement et que je résumerais ainsi: agir pour ne plus subir.

De toute évidence, Martin Forest percevait en moi des talents de rassembleur et m'estimait apte à l'animation d'un premier noyau actif de Jeune Commerce (JC) à Joliette. Intéressé, j'acceptai d'assister à une soirée d'information que messieurs Forest, Caron et Valois avaient convoquée au Centre d'action sociale, sur la rue De Lanaudière. À mon invitation, plusieurs de mes connaissances consentirent également à participer à cette rencontre, dont Georges Marion, Lionel Landry, Jacques Asselin ainsi que Maurice Bourassa et Jacques Laporte. Comme eux, je fus rapidement convaincu de l'intérêt appréciable qu'un tel regroupement susciterait dans Joliette, mais aussi de l'importance des précieux conseils

que nous prodigueraient ces hommes expérimentés et toujours dynamiques qui nous invitaient à agir collectivement pour notre ville.

Car là se trouvait l'un des buts primordiaux de Jeune Commerce: favoriser la croissance de Joliette par le développement de ses secteurs industriel, commercial, touristique et social. Mais avant toute chose, et de manière essentielle à l'action, l'éducation aux affaires et à d'importants enjeux de société viendrait bonifier les connaissances des membres.

C'est donc sous le thème « Connaître et agir » que s'enclenchèrent les activités de Jeune Commerce après sa fondation le 22 novembre 1953. En cette première année d'opération que j'animai comme président, plusieurs comités furent créés et quelques autres s'ajoutèrent les années subséquentes. Nos réflexions collectives menèrent à des propositions ou à l'élaboration de plans d'intervention pour agir sur des problématiques précises concernant la sécurité routière, la circulation au centre-ville, la promotion « Achat chez nous », les affaires scolaires, l'instauration d'un programme de récréation (loisirs), la planification de la campagne de souscription de la Croix-Rouge, la publicité, les forums, le concours d'art oratoire et le développement industriel[127].

Parmi les plus remarquables réussites du regroupement, mentionnons la campagne « Achat chez nous » pilotée à ses débuts par Julien Loiselle. Dès sa première édition annuelle, du 6 au 31 décembre 1954, elle connut un franc succès auprès des commerçants qui offrirent promotions ou cadeaux[128] à leur clientèle enthousiaste de répondre à cette sollicitation. Dans les années 50, nous jugions ces actions promotionnelles nécessaires

---

[127] Quelques membres des comités Jeune Commerce : **Julien Loiselle** (distributeur brasserie Dow), **Georges Marion** (professeur à l'École des arts et métiers), **Grégoire Garceau** (directeur de funérailles), **Simon Chaput** (employé de l'Hôtel Joliette), **Denis Loyer** (agent d'assurance-vie), **Jean-Claude Bordeleau** (Canadian arsenal), **Réal Généreux** (forgeron), **Guy Laroche** (vendeur chez Elzéar Martel), **René Chaput** (plombier), **Gaston Mainville** (comptable, Imprimerie nationale), **Adrien Gervais** (Librairie Martin), **Denis Guibault** (restaurateur), **Roger Majeau** (restaurateur), **Maurice Arnault** , **Gaston Laporte** (pharmacien), **Ubald Lafortune** (Joliette Steel), **Reynald Boisvert** (assurances générales), **Jacques Belleville** , **René Malo** (distributeur Brading-Carling-O'Keefe), **Richard Daigle** (Librairie Martin), **Jacques Laporte** (Joliette Steel), **Maurice Bourassa** (Shawinigan Water & Power)*, et plusieurs autres.
*Après 1958, Maurice Bourassa se joindra à l'équipe de la Joliette Steel et, à l'instar de Jacques Laporte et du maire Rolland Rivest, sera formé à l'école de Paul-H. Desrosiers.

[128] Un téléviseur 21 pouces, un malaxeur, un rasoir électrique, etc. : des cadeaux variés à chaque tirage annuel.

pour sensibiliser la population à l'impact positif de leurs habitudes de consommation sur l'emploi local.

La question s'avère d'ailleurs toujours d'actualité en 2010. L'achat local est d'autant souhaitable qu'il nous est désormais impossible d'ignorer les conséquences néfastes, sur l'environnement, du transport des biens de consommation en provenance de régions ou contrées éloignées. En ce sens, les visées des campagnes « Achat chez nous » de Jeune Commerce n'étaient pas chauvines ou traditionalistes, mais bien tournées vers l'avenir.

Toujours sous l'angle du développement commercial, le Jeune Commerce réussit également, en 1957, à convaincre les marchands de se regrouper en une association : les Marchands unis de Joliette. Nous encouragions ainsi les commerçants à se donner les moyens d'assurer leur pérennité par la vitalité du centre-ville. Encore une fois, nous étions intuitivement conscients, et ce, bien avant l'arrivée des grands centres commerciaux, de la nécessité d'un dynamisme local afin de retenir les consommateurs au cœur de notre ville.
Cet épanouissement du quartier commercial de Joliette exigeait par ailleurs un certain réaménagement urbain. Il était en effet difficile et peu agréable, au début des années 50, de circuler en automobile dans certaines rues étroites du centre-ville. Et que dire des piétons qui devaient se faufiler entre les véhicules pour faire leurs achats ? Notre comité de sécurité routière proposa donc aux autorités municipales quelques correctifs. Parmi ceux-ci, l'installation d'une nouvelle signalisation instaura une circulation à sens unique sur les rues Notre-Dame, Saint-Paul et Saint-Viateur. L'amélioration qui s'ensuivit fut applaudie de tous… malgré l'opposition initiale de certains marchands.

De concert avec l'APCVC, ce même comité mit également en œuvre quelques campagnes de sécurité routière. Puis, en 1957, une activité qui devint rapidement populaire auprès des jeunes, le « Road-e-o »[129], fut imaginée pour éprouver les compétences au volant des conducteurs débutants. À l'édition de 1959, un jeune homme encore méconnu du grand public, Bernard Bélair, remporta l'épreuve.

Les études et actions menées par nos divers comités n'eurent cependant pas toutes autant d'impact. Je pense notamment à la question de la

[129] Sous la responsabilité de Guy Laroche.

municipalisation de l'aréna[130] ou à la division de la ville de Joliette en quartiers pour fin électorale, deux dossiers qui n'obtinrent pas de réponses favorables des médias ou de nos édiles de l'époque. La réflexion initiée dans le cadre de ces interventions trouverait par ailleurs un écho lointain, quelques années plus tard, dans certaines décisions du conseil municipal, comme pour la création d'un service de loisirs à la Ville de Joliette.

Au volet éducatif, nous avions instauré un programme de formation continue (sous la forme de soirées-conférences) afin d'enrichir notre culture générale. Quelques personnalités locales furent conséquemment invitées à partager leur précieux savoir. Parmi elles, Noël Lacas, alors représentant syndical pour la Centrale des syndicats catholiques nationaux, nous détailla avec une éloquence persuasive un portrait régional de la situation des travailleurs syndiqués. Me Robert Tellier vint pour sa part nous entretenir du milieu scolaire et l'agronome Cuthbert Brosseau nous informa des derniers développements en matière d'agriculture. L'éminent professeur de géographie de l'Université Laval, Louis-Edmond Hamelin, originaire de Saint-Didace, nous exposa un soir ses connaissances fort étendues et passionnantes concernant l'Ungava. Quant à notre président honoraire pour l'année 1956-57, Martin Forest, il nous détailla le rôle et le fonctionnement des banques à charte du pays. En tant que Canadiens français, il nous encouragea également à prendre notre place dans le domaine des affaires. Trop peu de jeunes francophones – parmi les rares qui poursuivaient des études supérieures – préféraient les carrières économiques aux professions libérales.

Ces forums très appréciés des membres, et rebaptisés « université populaire »[131] vers 1957, abordèrent finalement des sujets aussi variés que les régimes matrimoniaux, les assurances, la culture, la politique, l'économie et les placements boursiers.

La Compagnie de développement industriel ltée

Mais la contribution de Jeune Commerce la plus gratifiante et la plus fructueuse pour nos concitoyens fut, à mon sens, apportée par le comité

[130] Question débattue par le Parlement des loisirs, un comité parrainé par Robert Quenneville. L'étude proposait que la Ville ne loue plus l'aréna, mais veille elle-même à son fonctionnement. Il était aussi proposé qu'un comité détermine un programme d'activités et qu'un gérant soit embauché pour le mettre en application.

[131] Sous la direction de Georges Marion, professeur à l'École des arts et métiers de Joliette.

industriel présidé par Jacques Laporte, et auquel je participai intensément durant quelques années. Les buts poursuivis par ce groupe de travail ciblaient essentiellement la création d'une zone industrielle, l'emploi d'un commissaire industriel et la rédaction d'un outil de promotion de la ville de Joliette.

Pour alimenter ce dernier objectif, la recherche et la compilation de statistiques furent entamées dès 1954 par nos membres. Parallèlement à ce travail, nous nous étions donné le mandat de convaincre nos élus municipaux de la nécessité d'instaurer un commissariat industriel afin d'attirer chez nous des entreprises qui raviveraient l'emploi local et, par conséquent, la santé économique de la ville.

Un peu à l'image de Paul-Hervé Desrosiers qui avait fondé sa prospérité sur de nombreuses relations, un commissaire industriel aurait pour mission de promouvoir Joliette auprès de contacts privilégiés. Mais ses fonctions iraient bien au-delà de la représentation et de la prospection. Nous souhaitions en effet un commissaire actif dans sa communauté et dont le rôle inclurait un appui aux industries et commerces déjà établis sur le territoire. Il soutiendrait leurs démarches de création, de modernisation ou d'amélioration qualitative. En outre, il informerait les entrepreneurs des subventions disponibles et des marchés potentiels et leur recommanderait, au besoin, les ressources appropriées.

Or, nos visées ne séduisaient pas nos autorités municipales, et nous nous heurtions à une forte résistance. À leurs yeux, la mission de représentativité était impartie aux maires et députés de la région. Il est vrai que certaines personnalités politiques avaient contribué au développement de la ville de Joliette, mais sans jamais pouvoir y consacrer une entière disponibilité. Quant à l'aspect du soutien aux entreprises existantes, nos interlocuteurs municipaux ne voyaient pas l'utilité d'une telle ressource.

Conséquemment, le comité industriel du Jeune Commerce amorça avec éclat une campagne de persuasion en organisant un souper à l'hôtel Château Windsor, et auquel furent conviés plus de 150 participants. Parmi ces derniers, les maires de Joliette et de Berthierville, Rosaire Roch et Roland Doucet, des échevins, des dirigeants d'entreprises comme Paul-Hervé Desrosiers, des commerçants tel Lucien Caron – également président honoraire du Jeune Commerce pour l'année 1954-55 –, ainsi que bien d'autres personnalités venues entendre notre réputé conférencier, Valmore Gratton.

Économiste et ex-commissaire industriel de la ville de Montréal, monsieur Gratton sut rapidement capter l'intérêt de l'auditoire en brossant à grands traits un tableau de la situation économique québécoise avant de s'attarder sur le bilan, peu reluisant, du secteur industriel de Joliette. Puis, il amorça son plaidoyer en faveur de l'indispensable expertise d'un commissaire industriel : « *On ne penserait pas remplacer l'ingénieur ou l'urbaniste de la ville par le maire… Pourquoi alors ne pas reconnaître les compétences particulièrement essentielles des commissaires industriels ?* » questionna-t-il.

L'éloquent orateur étaya finalement son argumentaire en énumérant tous les avantages financiers retirés par d'autres villes comparables à Joliette suite à l'embauche d'un commissaire industriel – comme à Ste-Thérèse, St-Jean et Granby. Le détail de cette conférence fut repris dans *L'Étoile du Nord* et dans l'édition du 27 avril 1955 du *Joliette Journal*; toute la population fut ainsi explicitement informée des objectifs poursuivis par le Jeune Commerce. La balle était maintenant dans le camp du conseil municipal.

Pas question toutefois, pour Jacques Laporte et moi-même, d'attendre les bras croisés la suite des événements. Nous sentions par ailleurs la nécessité d'être bien conseillés sur tous les aspects de ce dossier, ce qui nous amena à consulter monsieur Robert Plante, haut fonctionnaire provincial au ministère de l'Industrie et du Commerce[132].

Encourageant vivement l'idée de créer une zone industrielle en collaboration avec les autorités municipales, monsieur Plante nous suggéra de fonder une compagnie à cet effet. Avec le capital-action de cette dernière, la Ville de Joliette pourrait ainsi acquérir les terrains nécessaires à l'établissement d'entreprises, voire y construire des immeubles. Préserver des lieux à vocation industrielle s'avérait une condition déterminante à la réussite des futures campagnes de séduction auprès d'investisseurs potentiels et faciliterait le travail d'un futur commissaire industriel.

Pour concrétiser cette proposition, je m'associai à Louis et Gaston Desrochers, Donat Piette, Martin Forest, René Martin, Charles-Édouard Désy et Lucien Caron pour créer un comité provisoire qui travailla à la

[132] Robert Plante était le beau-frère du député de Saint-Jean et ministre de l'Industrie et du Commerce, Jean-Paul Baulieu, sous les gouvernements de Duplessis, Barrette et Sauvé, du 30 août 1944 au 5 juillet 1960.

fondation de la Compagnie de développement industriel de Joliette limitée, légalement confirmée par l'obtention des lettres patentes en avril 1955. Celle-ci faisait en quelque sorte revivre l'ancienne Compagnie d'expansion industrielle[133] qui, sous l'égide de son président, le Dr G.-Étienne Laporte, avait amené à Joliette la Pinatel Piece & Dye Works ltée et encouragé l'établissement de la Consolidated Textile à la fin des années 40[134].

Dans cette nouvelle structure née de l'initiative du Jeune Commerce, trois administrateurs convaincus et motivés avaient accepté de donner bénévolement de leur temps : Jacques Laporte allait assurer la présidence du premier conseil d'administration, J.-A. Desormiers endossait les responsabilités reliées au poste de secrétaire-trésorier, et j'avais été nommé à la vice-présidence.

Une vaste promotion fut alors mise en branle afin d'intéresser commerçants et industriels – les premiers concernés par les finalités de notre compagnie – à devenir actionnaires. Nous espérions amasser de cette manière un capital d'environ 40 000 $. En un temps record, je vendis certainement une quinzaine d'actions à 100 $ l'unité. Mais malgré une belle réponse du milieu des affaires, notre objectif financier ne fut pas totalement atteint.

Les fonds réunis furent cependant assez substantiels pour procéder à l'achat, entre 1957 et 1962, de terrains appartenant à Émilien Hébert, Viateur Labine[135] et Gérard Forest[136]. L'acquisition par la Cie de développement industriel de Joliette de ces lots situés aux limites de Saint-Paul et de Joliette rendait enfin possible la concrétisation d'une zone industrielle dans notre ville[137].

Peu de temps après sa constitution légale, la Compagnie participa également à conclure l'entente qui conduisit à l'implantation de la Sainthill

---

[133] 1945-1952

[134] Les directeurs de l'ancienne Compagnie d'expansion industrielle: Louis Desrochers, Jean Fontaine, Jos Lafortune, Gustave Guertin, Champlain Lépine, Oscar Landry et autres. « Grâce à l'initiative de Jeune Commerce, la compagnie de développement industriel est fondée », *Joliette Journal*, 16 mars 1955.

[135] Lot Partie 4 du cadastre de Saint-Charles-Borromée. (En trois ventes successives : en 1957, 1959 et 1962.)

[136] Lot 436 du cadastre de Saint-Paul de Joliette.

[137] Correspondant aujourd'hui au secteur des rues Raoul-Charette, Lépine et P.-H.-Desrosiers.

Levine [138] tout au bout de la rue De Lanaudière, au coin du boulevard de l'Industrie, et qui embaucha 150 personnes dès sa première année d'opération. Ces succès nous encouragèrent, mais beaucoup de travail nous attendait encore. Restait toujours à matérialiser, entre autres objectifs de notre liste initiale, l'embauche d'un commissaire industriel. Portée par le dynamisme et la confiance de ses administrateurs qui se sentaient eux-mêmes soutenus par les gens d'affaires, la Cie de développement industriel de Joliette renouvela alors la demande faite antérieurement aux élus.

Les efforts de sensibilisation réalisés par le comité industriel du Jeune Commerce depuis 1953, doublés des interventions proactives de la Cie de développement industriel de Joliette, avaient, semble-t-il, dépoussiéré certaines façons de penser plutôt conservatrices au sein du conseil municipal. Et une majorité des échevins convenait maintenant de la nécessité d'insuffler plus de dynamisme dans le développement industriel local. Conséquemment, au début de l'année 1957, l'administration joliettaine confia à la Cie de développement industriel de Joliette le rôle de commissariat industriel.

Avec le petit budget qui nous fut d'abord octroyé, nous pûmes mettre à profit les compétences de l'ancien commissaire montréalais, Valmore Gratton, qui nous épaula occasionnellement et supervisa la finalisation de l'imprimé promotionnel de la ville de Joliette. Gérald Harvey, commissaire à temps partiel pour la ville de Pointe-Claire, puis Réal Gariépy, économiste joliettain auparavant employé au ministère du Commerce et de l'Industrie, furent cependant les véritables premiers commissaires industriels de Joliette, de 1957 à 1960[139].

Dix-huit mois s'écoulèrent ensuite avant l'embauche, en juillet 1963, de Roch Malo. Un changement de cap survint toutefois puisque le commissaire industriel fut dès lors rémunéré à titre de salarié du secteur public pour la Ville de Joliette, ce qui lui assurerait une meilleure sécurité d'emploi.

***

[138] Une industrie du secteur textile qui confectionnait des uniformes.

[139] Les archives de la Ville de Joliette font également mention d'un certain **Max Fisher**, probablement commissaire industriel à la pige en 1957, selon monsieur Roch Malo. On trouve, dans les journaux joliettains de l'année 1957, des articles faisant état de l'embauche de monsieur **Gérald Harvey**. Monsieur **Réal Gariépy** fut pour sa part nommé commissaire industriel en août 1958, et je fus maître de cérémonie lors de la soirée qui souligna son départ en décembre 1960.

Même après mon départ de Jeune Commerce, en 1956, je me sentirais longtemps lié à la Cie de développement industriel de Joliette. Et parce que je croyais profondément à l'importance de sa mission pour notre communauté, je continuerais de m'y investir, et ce, toujours bénévolement. J'allais notamment participer au grand branle-bas qui amènerait la Firestone Tire and Rubber à Joliette en 1966[140]. J'allais ainsi convaincre messieurs Florimond Fisette et Lucien Rivest[141] de signer les options d'achat des terrains nécessaires à la construction de l'usine sur le boulevard Firestone, mais aussi pour la société Steinberg qui ouvrit à la même époque et sur cette même voie de circulation un vaste marché d'alimentation.

Puis, avec la décennie 80, adviendraient les premiers grands changements dans les structures de développement régional. Dès 1982, le commissaire industriel allait être rattaché à la nouvelle Corporation de développement économique de Joliette (CDERJ) inc.[142] Et la Ville de Joliette, qui avait acquis la Compagnie de développement industriel au cours des ans, ne trouverait alors plus d'utilité à la survie de cet outil d'action. Cette mort annoncée pour la Compagnie allait se concrétiser après un processus légal de dissolution complété le 1er mai 1985, soit presque 30 ans après sa fondation. Depuis sa constitution, en 1955, la Cie de développement industriel de Joliette aurait largement atteint ses objectifs et donné un élan au développement de la Ville de Joliette. N'ayant plus de raison d'être, sa disparition allait finalement symboliser son plein accomplissement.

Le Jeune Commerce et la politique

Je ne pourrais par ailleurs clore ce chapitre sans mentionner le tour de force réussi par le Jeune Commerce de Joliette à l'époque : favoriser le développement local en dehors de toute rivalité politique. Nos interventions se faisaient uniquement sur une base d'affaires, avec le concours de la Ville de Joliette et des citoyens qui avaient à cœur

[140] Ouverture de l'usine le 11 octobre 1966.

[141] Lot Partie 82 et lot Partie 81 du cadastre de Saint-Charles-Borromée. Ces terrains vendus à la Cie de développement industriel ltée en 1965 couvrent une large superficie départagée par le boulevard Firestone. En plus de l'industrie de fabrication de pneus, plusieurs commerces s'y sont également installés dans les décennies subséquentes, dont la quincaillerie Desrochers Wodon, puis le Centre de rénovation Patrick Morin et les Galeries Joliette.

[142] Aujourd'hui, celui-ci agit par l'intermédiaire du Centre local de développement (CLD), en partenariat avec la MRC Joliette.

l'avancement de leur région. Bien sûr, nos membres étaient d'allégeances politiques diverses, mais nous avions vraiment mis un point d'honneur à écarter la partisanerie de notre mouvement ; c'était d'ailleurs une condition essentielle à sa survie.

Cela dit, il m'apparaît d'autre part évident que le Jeune Commerce s'est alors inscrit dans la vague montante du nationalisme québécois orienté vers le progrès et l'émancipation des francophones. Je ne peux que rappeler le mérite et la respectabilité des hommes qui ont initié la fondation du Jeune Commerce, tout en sachant aujourd'hui que certains d'entre eux y ont ensuite possiblement fait circuler les grands courants d'idées de l'Ordre de Jacques-Cartier (OJC). Je pense notamment à Lucien Caron et à Mgr Omer Valois que je savais être membres de l'OJC. Mais je ne peux rien affirmer de tel pour Martin Forest. Il nous éveilla effectivement plus que quiconque au nationalisme francophone. Il affirmait que les Canadiens français pouvaient réusssir autant que n'importe quelle autre ethnie, et sans rien enlever à qui que ce soit. Sa philosophie s'accordait donc avec celle de l'Ordre de Jacques-Cartier. Qu'il soit ou non membre de l'OJC n'aurait cependant rien changé à la valeur de son bénévolat à Jeune Commerce.

Bien sûr, nous avons appris bien des choses sur l'OJC depuis sa dissolution vers le milieu de la décennie 60. À titre d'exemple, il est certain que les très populaires croisades « Achat chez nous » furent l'une des actions décidées par les têtes dirigeantes de l'organisme à Ottawa et retransmises par les participants des cellules de base qui infliltrèrent différents groupes dans les communautés. Je réitère toutefois que cela n'enlève rien au bien-fondé et aux résultats positifs de ces campagnes.

Que nous ayons été influencés par la philosophie nationaliste de l'OJC, je n'en doute pas puisqu'elle était en accord avec nos buts. Mais je me refuse à croire que nous avons été téléguidés par ce mouvement. Il y a tout un monde de nuances. Ce qui importe, après tout, c'est que le Jeune Commerce regroupait des jeunes hommes d'affaires enthousiasmés par cette école de vie dans l'action, et que je suis personnellement toujours fier de ce que j'y ai contribué à réaliser à différents niveaux, entre 1953 et 1956.

Apprendre et agir dans la camaraderie

À la fin de mon mandat à la présidence, le 30 mai 1955[143], nous avions recruté plus de 140 membres qui furent tous accueillis au Jeune Commerce dans le plaisir et la camaraderie. Les soirs d'initiation à l'Hôtel Joliette étaient d'ailleurs préparés de longue date par les anciens. Un peu comme pour les Chevaliers de Colomb, le rite de passage éprouvait le courage du nouveau membre, en apparence du moins. Au moment de « l'épreuve », le participant pénétrait dans une pièce où il apercevait un chaudron chauffé à blanc… On lui expliquait alors que ses mains auraient à supporter durant quelques secondes la chaleur du plomb fondu. On rapprochait ensuite la marmite afin qu'il puisse mesurer la dangerosité de la situation puisqu'un liquide argenté y bouillonnait.

En réalité, tout n'était que mise en scène. La coloration de l'eau avait simplement été obtenue par l'ajout d'une poudre d'aluminium. Et la parfaite illusion d'ébullition était créée par une substance chimique incrustée dans une fente de la baguette de bois[144] avec laquelle nous brassions le supposé plomb. Lorsque le postulant y trempait craintivement les mains, il réalisait aussitôt que le liquide était à peine tiédi par la chaleur de la flamme. L'assemblée s'esclaffait alors, et l'homme était joyeusement déclaré « membre initié ».

Mon cousin Jean-Claude Desmarais imagina plus tard une initiation plus « piquante » pendant laquelle le participant était installé sur une « chaise électrique ». Durant la lecture du serment de dévouement, un mécanisme caché causait de petits chocs tout à fait inoffensifs, mais qui surprenaient toutefois les plus nerveux…

À l'instar de beaucoup de groupes sociaux, et malgré ses buts sérieux, le Jeune Commerce était également une confrérie d'hommes heureux de se retrouver pour discuter et agir, mais aussi pour s'amuser. En plus de la cérémonie initiatique, et peut-être un peu par nostalgie des Wings de l'Institut Robillard, j'avais proposé la formation d'une équipe de hockey Jeune Commerce. Non moins alerte sur mes patins en dépit des « soirées de bière » qui se multipliaient, je trouvais encore assez régulièrement le fond du filet... À la fin de l'année 1954-1955, le Jeune Commerce gagna

[143] Je fus remplacé à la présidence par Jacques Laporte puis, le 29 août 1956, par Maurice Bourassa. Ce dernier fut suivi par Georges Marion en 1957, qui dut être remplacé en cours de mandat, et après son départ de Joliette, par Roger St-Arnaud.
[144] Un sel de potassium, si je me souviens bien.

même le trophée Grégoire Perreault de la ligue des Mégots, dans laquelle notre club demeura compétitif tout au long de son existence.

Avec les années et l'atteinte de ses principaux objectifs, la dimension sociale de Jeune Commerce prit le pas sur ses volets d'éducation populaire et d'action. Dans le contexte du développement de l'État providence au début des années 60, et notamment en raison de l'amélioration progressive de l'accessibilité des études collégiales et universitaires offertes aux jeunes francophones, le Jeune Commerce avait peut-être moins sa raison d'être et s'éteignit doucement. Inversement, la Chambre de Commerce senior de Joliette, passablement éclipsée durant la période intensive de nos activités, reprit alors de son dynamisme. Mais jamais cette dernière ne serait aussi progressiste que le Jeune Commerce. En fait, elle poursuivrait des objectifs bien différents, ce qui ne serait pas inintéressant pour autant.

Il faudrait par ailleurs attendre les années 80 pour qu'un réseau de soutien à l'entrepreneuriat commence véritablement à se constituer et prenne graduellement de l'ampleur. Aujourd'hui, on peut considérer que le CLD Joliette endosse l'un des importants rôles que s'était donné le Jeune Commerce au niveau du développement local. Le réseau des centres locaux de développement (CLD) soutient en effet le développement des industries existantes et tente d'en attirer de nouvelles, quoique l'État ait généralement le fin mot de l'histoire avec l'octroi de subventions…

La fin d'un chapitre

Comme le fit l'Institut Robillard à mon adolescence, le Jeune Commerce m'apporta à cette étape de la vie la possibilité de fréquenter un milieu hautement stimulant, une ouverture qui exercerait un impact considérable sur ma philosophie d'action et mes implications sociales futures. Et je continuerais à porter l'idéologie du Jeune Commerce même après sa dissolution. Ainsi, garderais-je toujours en tête, au moment de poser certains choix d'affaires ou de promouvoir des causes, les répercussions possibles sur le développement de ma région.

En outre, certains hommes que je rencontrai par l'intermédiaire de Jeune Commerce me prodiguèrent non seulement de précieux conseils, ils déclenchèrent aussi chez moi un questionnement important sur le sens que prendrait ma vie professionnelle dans les années à venir.

L'importance de Martin Forest à ce sujet fut déterminante. Lorsqu'il me demandait « *Jean, as-tu l'intention de vendre de la bière toute ta vie* ?», il me proposait d'explorer un terrain encore en friche afin de trouver une voie bien à moi. Depuis mon très jeune âge, j'avais en effet acquiescé aux demandes de mon père, sans jamais m'interroger sur mes véritables goûts. Martin Forest ne méprisait certes pas mon travail, mais pressentait chez moi d'autres intérêts et aptitudes. J'avais « le commerce dans le sang » depuis belle lurette. Les relations publiques et le monde des affaires me passionnaient, ce que mon implication dans Jeune Commerce avait confirmé. Mais la distribution de bière était-elle le domaine dans lequel je voulais exercer mes talents à perpétuité ? J'abhorrais certains aspects de ce milieu, mais que faire d'autre ? Un jour que je discutais de la question avec Martin, je lui laissai entendre que les secteurs des valeurs mobilières et des assurances m'attiraient également. Cette remarque ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd !

Originaire de Saint-Jacques, Martin Forest avait, durant son parcours antérieur au sein de la Banque Canadienne Nationale, assumé la gérance de la succursale de Saint-Lambert. Il y avait créé, et conservé depuis, un lien professionnel avec Armand Lamoureux, alors directeur des ventes de la maison de courtage en placement de valeurs mobilières René T. Leclerc inc. En 1955, celui-ci prospectait notre région à la recherche de nouveaux clients, mais également de candidats potentiels pour implanter une filiale René T. Leclerc à Joliette. Martin lui parla alors de moi et l'incita à faire ma connaissance. Par la suite, monsieur Lamoureux vint à quelques reprises visiter nos bureaux de la rue Saint-Joseph. Il m'offrit d'abord ses produits puis, sans cérémonie, commença à m'entretenir de son travail, une discussion que reprenait en écho Martin Forest. J'ai toujours été avide de connaître des champs d'activités divers, et ce nouveau chemin que mes amis éclairaient de leurs propos m'intéressait de plus en plus.

Puis, un jour de novembre 1955, Armand Lamoureux m'offrit formellement une place au sein de son équipe. Je n'en fus pas si surpris: l'idée avait fait son chemin, pour lui comme pour moi. Je lui répondis toutefois qu'il m'était impossible de délaisser mon commerce à cette période fort achalandée de l'année, et que je le contacterais sous peu. En toute loyauté, je devais également m'assurer de ne pas léser mon frère si je décidais d'accepter ce changement professionnel. Or, René comprit parfaitement la situation et s'en réjouit pour moi. La transaction qui fit de lui l'unique propriétaire de l'entreprise de distribution de bière se déroula promptement et sans anicroche. Bernard Durand, que nous avions engagé à

la comptabilité quelque temps auparavant, allait devenir pour lui un excellent adjoint[145].

***

En quittant Joliette pour suivre une formation intensive chez René T. Leclerc à Montréal, en janvier 1956, je dus nécessairement réduire mes activités à Jeune Commerce. Mais l'expérience inoubliable vécue ces trois dernières années m'avait complètement transformé. Au plan social, j'avais pris « du poil de la bête ». J'avais été vraiment très actif et visible sur la scène publique joliettaine à divers niveaux depuis 1953. Conséquemment, les hommes plus âgés que je côtoyais dans différents milieux, au Club Richelieu par exemple, et dont j'appréciais le vécu, me considéraient désormais sous un autre angle. Ayant eu tout le loisir de mieux connaître mes antécédents et mes accomplissements, ils semblaient estimer mon dynamisme et, surtout, mes valeurs humaines et sociales. Lorsque je leur proposerais à l'avenir des projets ou des affaires, je n'obtiendrais peut-être pas toujours leur assentiment, mais j'avais acquis la certitude d'au moins mériter leur écoute et leur respect. La crédibilité se bâtit ainsi, pierre par pierre.

[145] De 1952 à 1958.

Au cours des années 1953 à 1956, mon frère René et moi avons pris la succession d'Armand dans la distribution des bières O'KEEFE, BRADING et CARLING.

En avant : Guy Rondeau et Wilfred Jodoin. Debout : Charles Dubeau, René Malo, Rollande Malo, Monsieur McDowell (gérant général de la Brasserie O'Keefe Québec), Jean Malo, Marcel Bonin, Jack Ravida. (Nous avions remporté un concours de vente à l'échelle provinciale.)

Le kiosque de la BRADING : le plus populaire de l'Exposition de Berthierville en 1954 !

En bonne hôtesse, ma sœur Colette prenait les demandes musicales des passants, et Josette Wodon et Yvon Lambert se relayaient au piano pour les exécuter avec entrain. Pas moyen de les « coller », ils connaissaient toutes les chansons !

Avec Andrée et les enfants (Jean avec Pierre, Andrée avec Élaine, André, Nicole et Diane en vacances au lac Noir en 1959.

Le Jeune Commerce (1953-1956).

De gauche à droite : Jean Malo (président), Simon Chaput, Martin Forest, Rosaire Roch (maire de Joliette), Bernard Malo (échevin), Narcisse Hottin, Jacques Desormiers, Jacques Laporte, Georges Marion, Reynald Boisvert.

Initiation des membres du Jeune Commerce en novembre 1956.

L'initié, Bob Marion, a été appelé à démontrer son courage en plongeant ses mains dans une marmite de plomb en ébullition… Évidemment, tout n'était qu'illusion ! Dans l'ordre : Denis Guibault, Bob Marion, Ted Brouillard, Simon Chaput et Jean Malo.

Partie III :

UNE PLACE AU SOLEIL

(1956-1970)

« Le succès arrive généralement à ceux qui sont trop occupés pour le chercher. »

(HENRY DAVID THOREAU)

Le train d'Armand sur lequel je m'étais embarqué s'était arrêté çà et là depuis 1935. J'avais exploré quelques métiers et appris bien des choses… En 1956, mon wagon se détacha définitivement pour s'engager sur une voie bien à lui. Mais je ne traçais pas une croix sur le passé; je construisais plutôt l'avenir sur ses fondations.

Je savais maintenant quelle orientation suivre. L'essentiel de ma carrière serait axé sur les valeurs mobilières et, en parallèle, je trouverais le moyen de satisfaire mes intérêts pour les affaires. Bien sûr, il me faudrait voir comment articuler le tout sans heurt. Parce que, malgré tous mes acquis à ce jour, j'en étais encore à mes balbutiements professionnels…

RETOUR EN CLASSE… DE MAÎTRE
(1956-1960)

De la bière aux valeurs mobilières, il y avait tout un monde. Après avoir distribué un produit populaire auprès des consommateurs, une denrée non pas rare mais associée au plaisir et aux occasions festives, je m'apprêtais à promouvoir une affaire autrement sérieuse et abstraite : la sécurité financière. À une époque où les adultes se souvenaient fort bien de l'effondrement boursier de 1929 qui avait entraîné tant de déboires économiques, voire la ruine et la disparition de patrimoines familiaux entiers, le défi de vendre des obligations et des actions n'était pas mince. Bien sûr, ma connaissance des techniques de vente et des relations publiques constituait un atout appréciable, mais il me fallait acquérir bien d'autres notions théoriques pour être autorisé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) [146] à représenter une maison de courtage en placement. Et l'examen nécessaire à l'obtention de cette certification exigeait une formation préalable en milieu de travail.

Un lundi matin de janvier 1956, je franchis donc, non sans une certaine excitation, le seuil du Transportation Building situé au 132 de la rue Saint-Jacques Ouest, au cœur du quartier des affaires de Montréal[147]. La maison de courtage René T. Leclerc inc. – autrefois appelée « banquier en valeurs de placement » – y avait établi son siège social où j'étais convié pour un stage intensif de deux mois. Introduit par Armand Lamoureux, administrateur et directeur des ventes, j'y rencontrai mes nouveaux collègues et formateurs ainsi que les principaux dirigeants de la boîte.

---

[146] Ou *investment dealers association of Canada* (IDA). Aujourd'hui, le représentant de plein exercice doit suivre une formation offerte par l'Institut canadien des valeurs mobilières (ICVM) – *Canadian Securities institute* (CSI) – pour être inscrit au registre de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le courtier pour lequel le permis du représentant est actif doit à son tour être membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (**OCRCVM)**, qui a remplacé l'ACCOVAM / IDA depuis juin 2008.

[147] Édifice aujourd'hui démoli pour faire place à un gratte-ciel érigé près de l'église Notre-Dame. La maison René T. Leclerc inc. déménagea ensuite son siège social à l'édifice de la Banque Nationale du Canada, puis à l'édifice Aldred, sur la place d'Armes.

René T. Leclerc, un officier haut gradé de l'armée canadienne, avait fondé l'entreprise au début du XXe siècle. À l'époque, le secteur canadien des valeurs mobilières – dont la création datait de 1832 alors que la Bourse de Montréal avait été constituée en 1874 – n'était pas dominé par les banques, mais bien par des maisons de courtage indépendantes comme Wood Gundy & Company (1905) et Dominion Securities inc. (1901), ainsi que par L.G. Beaubien inc. (1902)[148] et René T. Leclerc inc. (1901)[149] au Québec. En 1930, incité par sa santé chancelante, monsieur Leclerc avait vendu son établissement à Aristide Cousineau ainsi qu'à Georges-Oscar Soucie[150] [151].

Au service de René T. Leclerc inc. respectivement depuis 1921 et 1922, messieurs Soucie et Cousineau avaient fait leurs classes avant de se porter acquéreurs de la société. Le jeune vendeur que j'étais les admirait sans réserve, en particulier monsieur Cousineau, car il menait avec assurance un grand nombre d'occupations commerciales, et ce, toujours avec une parfaite courtoisie envers son personnel. De plus, il défendait une conception du commerce qui me plaisait. Sa recette pour réussir en affaires comprenait de simples ingrédients : « (…) ***travailler*** *sans trop compter*, (…) ***économiser*** *afin d'être en mesure de profiter des occasions qui se présentent toujours*, (…) ***se faire aider*** *(...) et prendre le temps de* ***penser à son affaire***. »[152] Comme tout cela est bien vrai ! La justesse et la simplicité de ces propos n'excluent certes pas tout l'art et l'expérience

[148] En 1963, le Crédit Interprovincial fondé par J.-L. Lévesque se porta acquéreur de la firme L.G. Beaubien inc. qui devint Lévesque Beaubien inc.

[149] Gouvernement du Canada, « Le secteur canadien des valeurs mobilières », sur le site du *ministère des Finances Canada* [en ligne], adresse URL : www.fin.gc.ca/tocf/2000/cansec_f.html, 25-04-2008, page consultée le 19 mai 2008.

[150] Georges-Oscar Soucie (1889–1978) avait été nommé administrateur chez René T. Leclerc inc. en 1922 et était v.-p. depuis 1931, tout en étant directeur de David & frère ltée et de Garment Centre Capitol inc. Il avait, comme bien d'autres, commencé au bas de l'échelle, à 16 ans, dans un premier emploi pour la Banque d'Hochelaga (succursale de l'Est).
Bélanger, Claude, « L'encyclopédie de l'histoire du Québec : Georges-Oscar Soucie, banquier en valeurs », *Marianopolis College* [en ligne], adresse URL : http:/faculty.marianopolis.edu, 2004, page consultée le 14 mai 2008.

[151] Aristide Cousineau (1897–1975) était le directeur de la Banque Canadienne Nationale du Canada, de Victoriaville Furniture ltée et de Rockland Lumber Co. ltée. Il était aussi le président de plusieurs autres compagnies dont Acton Rubber ltée, Trans-Canada Shoe ltée, Acton Shoe ltée, Alfred lambert inc., Canada Flooring ltée, J. Beaudin, ltée, Daoust-Lalonde inc.
« Aristide Cousineau, financier et industriel », rubrique L'Homme du mois, dans la revue *Commerce*, Montréal, octobre 1953, p.12

[152] *Ibid.*, p. 15.

qu'ils supposent pour les mettre en application. J'en avais alors l'intuition ; j'en ai maintenant la certitude.

Aristide Cousineau mentionnait en outre l'importance de s'adjoindre du personnel et des associés compétents et efficaces, desquels dépendait largement la prospérité de ses sociétés. Chez René T. Leclerc inc., il put s'appuyer sur l'expertise des Fernand Rochon, Paul Bertrand, Lionel Crevier, Armand Lamoureux et A. W. Grandchamps, mais aussi, très certainement, sur celle de Gérard Gingras. Alors que messieurs Cousineau et Soucie veillaient à alimenter la Maison par leurs nombreux contacts, monsieur Gingras, par son habileté à organiser les projets de financement pour d'importants clients, était effectivement l'un des rouages essentiels de l'entreprise.

Embauché peu de temps avant moi, Jean Campeau, de cinq ans mon cadet et diplômé des HEC, l'assistait dans ce travail. Sérieux et réservé, mon jeune confrère était pourtant très affable et je me liai d'amitié avec lui. Ensemble, nous allions même organiser quelques parties de sucre pour nos collègues. Après son départ de René T. Leclerc inc., Jean ira chercher un complément d'expertise à Toronto. Son profil le distinguera ensuite auprès de Jacques Parizeau qui en fera son homme de confiance au ministère des Finances du Québec. Je le reverrai à cette époque à l'occasion d'une conférence qu'il donnera à Joliette devant les membres de la Chambre de Commerce… et lui prédirai alors un avenir politique ! [153] Mais, pour l'heure, nous nous trouvions à la case départ de nos parcours respectifs de carrière, et nos échanges amicaux et professionnels n'étaient en rien concernés par l'engagement politique.

[153] Jean Campeau (1931-) oeuvra de 1955 à 1963 dans le domaine des valeurs mobilières au Québec et moins d'un an à la Dominion Securities de Toronto. Il fut sous-ministre adjoint au financement au ministère des Finances entre 1971 et 1979, président de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique constitutionnel du Québec en 1990, ministre des Finances dans le cabinet Parizeau de septembre 1994 à novembre 1995 et, enfin, ministre des Transports jusqu'en janvier 1996, date à laquelle il démissionna et mit fin à sa carrière politique. Après son passage en politique, je le contactai de nouveau (il avait sa résidence de villégiature à St-Calixte) pour lui proposer la présidence d'honneur du Comité de soutien des Moniales de Bethléem à Chertsey, une responsabilité qu'il accepta et assuma pendant plusieurs années. Nous partagions alors cette même communauté d'intérêts. Gouvernement du Québec, « Jean Campeau », sur le site officiel de *l'Assemblée nationale du Québec* [en ligne], adresse URL : http://www.assnat.qc.ca/FRA/membres/notices/c/Campj.htm, février 2001, page consultée le 23 mai 2008.

J'avais à cœur le succès de ce retour en classe, si je puis dire, et je m'y consacrais entièrement. À ce titre, le souvenir de quelques employés avec qui je fus jumelé pour parfaire mon apprentissage demeure tout aussi vivace. Je pense en l'occurrence à Paul David et à son assistant Paul Dorris, à Jean-Claude Leclerc (aucun lien de parenté avec René T.), à Yvon Léonard et à Roger Brousseau, des maîtres en leur spécialité qui me transmirent avec bienveillance leur savoir.

Je passai donc mes premières semaines de formation au service de « la caisse » où l'on m'enseigna la manipulation et la protection des titres. Puis j'entrai à celui des statistiques et de la comptabilité où je dus me familiariser avec les lois et statuts qui régissent l'État et les compagnies en matière financière. J'y appris aussi comment analyser les diverses données économiques qui alimentaient en informations essentielles les autres départements.

Après avoir bien évalué les états financiers des sociétés qui désiraient émettre des obligations ou actions, il fallait également calculer les soumissions, préparer les prospectus en regard de ces nouvelles émissions et rédiger les annonces publicitaires pour les journaux. Comme stagiaire, même si je m'orientais davantage vers la vente, je me devais de comprendre toutes ces étapes dont chacune constituait un élément primordial du marché des valeurs mobilières.

Il me paraît ici important de clarifier la définition de « valeur mobilière », une locution qui sera abondamment utilisée dans ce chapitre et qui n'est pas nécessairement familière à tous les lecteurs. Ainsi, l'expression se fragmente-t-elle en deux unités : d'abord le terme « valeur », facile à comprendre puisqu'il fait référence à quelque chose de précieux, de valable ; vient ensuite l'adjectif « mobilière » qui caractérise une chose qui peut être transportée d'une place à l'autre. Dans une conférence donnée en 1956 devant les membres de Jeune Commerce de Joliette, Gérard Gingras précisait à ce sujet :

> *Les obligations et actions (...) sont des titres transmissibles par (...) transfert ou endossement selon qu'ils sont faits au nom de l'acheteur (à ordre de) ou au porteur. Ils sont donc négociables. C'est précisément parce qu'ils peuvent passer directement de main à main qu'on leur donne le nom de valeurs mobilières.*[154]

Par voie de conséquence, les valeurs mobilières sont des titres (actions, obligations, certificats d'investissement, titres participatifs, etc.) émis par une personne morale (comme les sociétés, les collectivités, les organismes privés ou publics) qui recherche du financement. À l'achat d'actions, l'investisseur détient une fraction du capital d'une société. En plus de bénéficier d'un droit de regard sur la gestion de la compagnie, l'actionnaire peut espérer deux catégories de gains financiers : le dividende, si la société réalise des profits, et la plus value, si le prix de revente des titres se voit supérieur au prix d'achat. Ce type d'investissement laisse en effet entrevoir la perspective de revenus substantiels, mais suppose également une probabilité de pertes.

D'autre part, il est également possible d'acquérir des titres de créances (comme les obligations, les bons du Trésor, les débentures). L'investisseur est ici considéré comme un prêteur. L'emprunteur, un organisme d'État par exemple, doit alors lui verser des intérêts fixes ou variables, indépendamment des résultats financiers de l'entreprise. La date de remboursement des fonds est en outre prévue au contrat d'émission. On comprend que ce type d'investissement est beaucoup moins risqué, car le capital est généralement garanti. Mais les revenus générés seront possiblement moindres, particulièrement si les taux d'intérêt du marché sont à la baisse.

Voilà, en quelques phrases simples, le *b-a-ba* des valeurs mobilières. Comme vendeur, j'aurais à l'expliquer – et bien d'autres concepts encore – à mes futurs clients, mais pour le moment, je devais poursuivre l'approfondissement de mes connaissances en étudiant les portefeuilles de placements détenus par la clientèle de René T. Leclerc inc. Et puisque les titres étaient inscrits à des registres, j'eus aussi à apprendre comment noter leurs prix, leurs dividendes et les paiements d'intérêts.

[154] Gérard Gingras, v.-p. René T. Leclerc inc., « Conférence sur les placements en bourse », texte original dactylographié, 1956, archives personnelles, p.5.

Après ces minutieuses tâches, je fus parachuté dans le centre nerveux des opérations : le service de l'arbitrage[155]. Ne devenait pas expert en arbitrage qui le voulait ; nombre d'années d'expérience étaient requises pour saisir toutes les subtilités de la négociation des transactions, un travail très pointu et exigeant. Avec des moyens techniques que nous jugerions de nos jours archaïques – le petit réseau de communication de la Maison utilisait un standard téléphonique (*switchboard*) semblable aux anciens dispositifs de Bell Canada –, l'employé communiquait avec les banques, sociétés de fiducie et autres courtiers pour acheter et vendre des titres obligataires ou des actions, et connaître le cours des valeurs ; les prix étaient ainsi établis d'heure en heure.

La dernière étape de ce circuit obligé me ramena au cœur de mes objectifs professionnels : la vente. Plus je fréquentais ce milieu, plus je prenais conscience de la nature des aptitudes nécessaires à la réussite dans le commerce du placement : un esprit mathématique, de la maturité, le sens des responsabilités et de l'organisation, la sociabilité ainsi qu'une avide curiosité pour l'actualité. J'étais à la fois flatté et conscient des attentes de monsieur Lamoureux qui semblait avoir distingué chez moi ce profil. Du moins, croyait-on suffisamment en mes capacités pour me permettre de participer à mes premières réunions avec le groupe de vendeurs. À leur côté, j'assimilai les ficelles importantes du métier, notamment comment présenter au public les récentes émissions de valeurs mobilières que j'avais pu examiner et comprendre en détail avec mes formateurs. Ces sessions d'études reviendraient d'ailleurs à fréquence régulière au cours de ma carrière, car aucun représentant ne pourrait exercer son travail sans ces mises à jour répétées et une connaissance approfondie du marché financier.

La vraie mise à l'épreuve…

Le 1er mars 1956, je repris avec détermination mon bâton de pèlerin sur les routes de Lanaudière, cette fois pour convaincre mes concitoyens de m'accorder leur confiance comme vendeur de René T. Leclerc inc. Sur le devant de ma maison, j'apposai alors ma plaque commerciale. Mais ce premier bureau sur la rue Dugas n'était qu'un pied-à-terre, sans personnel administratif pour m'assister. Et sans clients.

[155] Dirigé par Yvon Léonard.

Une fois par semaine, dans ma Plymouth noire usagée payée 600 $ chez P.-É. Savignac, j'allais donc faire le plein de valeurs mobilières de toutes sortes à la firme montréalaise. Mon porte-documents ainsi garni, je partais ensuite, tel un humble colporteur, rencontrer des clients potentiels. Mais mon itinéraire de vente n'était pas aléatoire. J'héritai au départ des quelques investisseurs prospectés par Armand Lamoureux dans la région. Et afin de faciliter ce transfert de clientèle, il m'accompagna dans la plupart de mes premières visites à domicile.

D'un naturel charmant et décontracté, monsieur Lamoureux gagnait rapidement la confiance de ses interlocuteurs ; son sourire avenant était certes un atout appréciable. Foncièrement honnête, il n'était pas moins bon vendeur. Il devint pour moi à cette période un guide aussi important que l'avaient été auparavant messieurs Bacon et Forest[156]. Il m'apprit en peu de temps comment donner suite aux ventes ou à des rencontres peu fructueuses en créant le besoin d'une prochaine visite, sans exercer de pressions indues. « *Mets un pied dans la porte, Jean, et tente de la laisser ouverte…* » Bien sûr, cette approche ne m'était pas inconnue : mes divers enseignants nous l'avaient répétée maintes fois. Mais l'apprentissage de compétences ne suppose-t-il pas cette répétition de gestes dans des situations diversifiées ? Ainsi sont intégrés, je pense, les acquis ou les notions théoriques. À tout le moins cet exercice en tandem fut-il pour moi très profitable.

En plus de cet indéniable coup de pouce de mon directeur des ventes, d'autres appuis me furent cependant nécessaires pour réussir une percée en valeurs mobilières dans la région. Ai-je à rappeler la méfiance qu'inspiraient les vendeurs en placement? Faire fructifier l'argent n'était pas entré dans les mœurs. On protégeait, par des moyens souvent rudimentaires, ses économies durement accumulées. Je vis maintes fois des chefs de famille cacher leur petit pécule quelque part dans la maison… ou dans la cour. Un jour, au moment de conclure une entente, une cliente envoya son fils tirer l'argent « liquide » qui reposait, bien au frais, tout au fond du puits ! La plupart des gens préféraient cependant confier leur « bas de laine » au notaire de la place ou le mettre à l'abri en le déposant à une caisse populaire Desjardins ou, plus rarement chez les francophones, à une

[156] Armand Lamoureux est décédé en juillet 1998.

succursale bancaire. Les institutions financières n'offraient toutefois pas encore à leur clientèle des options d'investissement[157].

Quelques hommes de loi, comme Me Jean Durand de Saint-Esprit, des vendeurs d'assurance vie, tel Bertrand Forget de Saint-Élisabeth, des employés évoluant dans le réseau coopératif des Caisses, telle Antoinette Archambault, et certains secrétaires municipaux me référaient donc des personnes susceptibles d'avoir quelques économies à investir. Ces contacts (que j'appelais mes « sous-agents ») avaient été, pour la plupart, les premiers clients de monsieur Lamoureux. Ils participaient d'autre part, et à titre personnel, à la vente d'obligations d'épargne du Québec et du Canada qui leur rapportait une commission. Tous jouissaient de l'estime de leurs concitoyens. Leur soutien m'aida à vaincre les préjugés et la suspicion à l'égard du marchand de rêves que je semblais être pour certains.

Car tout était à faire en ce domaine : ma réputation, une clientèle et de l'éducation populaire. J'entends d'ici les protestations aimables des lecteurs : « *Mais vous aviez déjà une clientèle et une réputation bien établies à Joliette…* » Effectivement, le nom de Jean Malo rimait avec dynamisme, détermination et probité pour plusieurs connaissances de Jeune Commerce, du Club Richelieu et du milieu des affaires en général à Joliette. Mais l'ensemble de la population (joliettaine et des environs) me connaissait surtout comme « vendeur de bière ». Or, la clientèle visée par cette nouvelle carrière que j'embrassais n'était pas tout à fait la même, on le conçoit aisément. Dans le domaine des valeurs mobilières, je redevenais pratiquement un *nobody*. Solliciter de nouveaux clients me demanda alors un effort moral considérable.

Une infime partie des classes sociales possédait les notions requises pour bien comprendre les marchés financiers. Et pourtant, la gamme de produits d'investissement que je proposais ne ciblait pas exclusivement les besoins de la seule élite économique. Loin de là. Mais pourquoi échanger le « vieux gagné » contre quelques titres en bourse ? questionnaient la plupart des gens que j'approchais. Ici entrait en jeu ma compétence de vulgarisateur.

[157] Les curés encouragèrent ouvertement le réseau Desjardins, même à l'époque où seuls les comptes d'épargne existaient. Cette attitude de l'Église au Québec est compréhensible et visait essentiellement à généraliser l'habitude de l'épargne dans la population et à donner une force au capital francophone.

Pour vendre une simple action (de Bell Canada, par exemple) à un nouvel investisseur, il me fallait être très patient… J'expliquais d'abord tout le processus de l'offre et de la demande. Si l'on m'encourageait à poursuivre ma démarche, j'appelais le siège social pour connaître le cours immédiat de l'action. J'étais alors mis en attente pendant qu'un employé téléphonait à un négociant sur le parquet de la bourse. Au bout de quelques minutes, l'information m'était relayée et je la communiquais à mon tour au client. Si sa décision était favorable à l'achat, l'ordre suivait le chemin inverse jusqu'au parquet de la bourse où le représentant de la Maison René T. Leclerc criait : « *Vendue !* » Mais souvent, mon client finissait par dire : « *J'vas y penser* ! »

Je ne fus jamais incommodé par ce temps que d'autres auraient estimé « perdu » sans la conclusion d'un marché ou l'obtention d'un « ordre »[158] à effectuer plus tard. J'avais en premier lieu le sentiment d'un accomplissement. Un jour, cette même personne tenterait peut-être l'expérience d'un placement boursier... En attendant, il valait mieux respecter ses limites et lui proposer des obligations au capital garanti et à revenu fixe, ce qui représentait l'essentiel de mes ventes à l'époque. Ainsi allais-je doucement construire un lien de confiance avec mes clients.

Certes, j'étais encore un simple vendeur, mais un vendeur qui possédait une mission éducative. J'avais la fierté de contribuer à l'avancement de mes concitoyens par une meilleure gestion de leurs avoirs financiers. Il me semblait répondre de la sorte, et à ma manière, à l'appel lancé par Martin Forest quelques années plus tôt, encourageant les Canadiens français membres de Jeune Commerce à plus d'autonomie et d'audace. Gérard Gingras de René T. Leclerc inc. tenait un discours semblable :

> *Si tous les Canadiens avaient été mieux renseignés et plus protégés il y a 30 ou 40 ans, avec un peu d'argent ils seraient propriétaires d'une plus grande partie de nos services publics et de notre grande industrie.*[159]

[158] Les « ordres » au marché boursier que peuvent donner les clients au représentant sont de diverses natures : outre une demande d'achat ou de vente, ils peuvent déterminer la date ou l'heure limites de l'offre, le prix à ne pas dépasser par action, un nombre précis d'actions à acheter ou à vendre. Il est même possible de prévoir un « stop loss » qui donne une manœuvre d'action au représentant en cas de baisse imprévue et d'une certaine ampleur sur le marché.

[159] Gérard Gingras, v.-p. René T. Leclerc inc., « Conférence sur les placements en bourse », texte original dactylographié, 1956, archives personnelles, p. 9.

Et l'argent dans tout ça ?

Les vendeurs expérimentés confirmeront mes propos : si l'information donnée en toute transparence et franchise génère des dividendes, ce n'est qu'à long terme lorsque, confiants en votre intégrité, les clients se fidélisent. Dans ces circonstances, j'amorçais une carrière honnête, mais en échange d'une maigre rémunération. Ainsi, mon premier mois d'opération m'avait-il rapporté un bénéfice de 172,[79] $, incluant un 6,[33] $ de commissions boursières, la plupart d'entre elles provenant de ventes conclues dans la famille[160]... Toute une dégringolade comparativement aux profits réalisés grâce au commerce de la bière !

Dans les valeurs mobilières, les bénéfices variaient entre 2% et 4 % sur les obligations et ma commission était alors de 60% du profit[161]. Je ne pouvais par ailleurs espérer de plan de retraite collectif et ne recevrais aucune allocation de dépenses. En étais-je déçu ? Non. Pas un instant je considérai la possibilité d'abandonner ce que je venais d'entreprendre. Je devais réussir ! Pour me motiver, je me projetais mentalement dans le futur, loin en avant. Car je voyais se profiler de belles promesses, même avec ces débuts modestes.

La période initiale pendant laquelle le vendeur devait se construire une clientèle pouvait cependant nécessiter plusieurs années de travail ardu. Et j'y consacrerais tout le temps et l'énergie nécessaires. Mais pour « faire vivre » ma famille, il me faudrait diversifier mes sources de revenus...

[160] À Hervé Préville, mon beau-père. Arthur Morin et Marcelle Charbonneau furent également mes premiers clients en ce mois de mars 1956.
[161] Ce pourcentage diminuera au cours des ans et atteindra les 40 % au moment de ma retraite, en 2006.

PLUSIEURS CORDES À MON ARC
(1956 à 1960)

Depuis mes premiers balbutiements commerciaux avec mon père, j'étais homme à suivre son instinct. Et même si je m'étais choisi un domaine de pratique professionnelle, je n'allais pas m'y cantonner. Pendant ces années, je n'avais certes pas le choix de compenser un manque à gagner. Ce n'était toutefois pas la seule raison qui me poussait à diversifier mes activités : je me montrais à l'évidence passionné pour les valeurs mobilières, mais je m'intéressais aux placements financiers dans l'acception large du concept. Je ne pouvais rester sourd à cet attrait, car j'aurais nié un aspect essentiel de ma personnalité. Je n'avais donc érigé aucune barrière qui aurait limité mon horizon d'affaires, et mes employeurs n'allaient pas davantage me restreindre, du moins, pas à cette époque.

DEKA inc.[162]

En 1956, année charnière s'il en fut une, je m'associai pour une première fois à deux groupes d'investisseurs : Deka et Parc Joliette. Le premier, Deka inc., était un regroupement initialement formé de dix actionnaires d'allégeances politiques et de champs professionnels divers : médecin, avocat, pharmacien, commerçant, grossiste, comptable, hôtelier… unionistes ou libéraux ![163] Ce qui les reliait ? L'amitié ! La plupart fréquentaient aussi le Club Richelieu de Joliette. Pour des raisons personnelles, deux actionnaires avaient démissionné assez rapidement[164], et je m'étais joins au groupe à peine quelques mois après l'incorporation de la compagnie.

J'y voyais principalement une belle occasion de réseautage. Plusieurs étaient déjà des amis ou des clients. Sauf pour Gaston Laporte qui avait mon âge, ces partenaires étaient mes aînés de quelques années et je

---

[162] « Déka » signifie « dix »en grec.
[163] Robert Quenneville, Laurent Lalonde, Jean-Paul Martel, Gaston Laporte, Roger Cloutier, Gaston Gagnon, Jean Boulard, Maurice Majeau, Denis Guibault et Julien Loiselle.
[164] Denis Guibault et Julien Loiselle.

reconnaissais la valeur de leur expérience. J'allais d'ailleurs concevoir Deka comme un espace de rencontre et de partage avec des êtres en qui j'avais toute confiance et qui favoriseraient ma compréhension des affaires. Dans une atmosphère conviviale, nous nous réunissions les vendredis soirs chez Jean-Paul Martel ou chez Roger Cloutier pour décider des possibilités d'investissement de notre capital en croissance grâce aux tranches de 100 $ que chacun des actionnaires s'était engagé à verser mensuellement.

Nous nous intéressions particulièrement aux prêts en 2e hypothèque ainsi qu'à des placements boursiers. Je m'occupais de la paperasse, mais les décisions se prenaient en groupe. En 1958, nous trouvâmes un créneau commercial qu'il nous sembla intéressant d'exploiter : la vente d'équipements sportifs. Nous avions même l'ambitieuse visée de créer une chaîne de franchises au Québec… Et le 20 août de cette année, une première boutique, « Marcel Bonin Sports », ouvrit ses portes sur la rue St-Viateur[165].

Repêché par les Canadiens de Montréal en 1957, notre hockeyeur vedette nous avait donné la permission d'utiliser commercialement son nom… en échange d'une action dans la société ! Vite sur ses patins, Marcel n'avait cependant pas investi dans cette affaire qui ne ferait pas long feu. Non pas que l'idée était farfelue ou que la gérance du magasin s'avéra déficiente sous l'autorité de Georges Rondeau[166], mais dès les premiers mois d'opération, les bilans comptables démontrèrent des résultats mitigés. Il aurait fallu injecter plus de capital, dont nous ne disposions pas, et accorder du temps que nous n'avions pas davantage. Nous allions quand même persévérer pendant deux ans…

Les risques et les démarrages difficiles sont monnaie courante en affaires. Prudence et réflexion ont par ailleurs été les mots d'ordre au cours des 22 ans d'existence de cette association. Mais si la rigueur caractérisait nos décisions, c'est vraiment dans le plaisir qu'elles se prenaient. Du reste, au fil des ans, les activités de la compagnie allaient décroître et une partie de notre capital financerait alors l'achat de quelques gâteries communes. Ainsi, dans les années 70, allions-nous acheter à Hollywood, en Floride, un appartement en copropriété… ainsi qu'une Plymouth décapotable rouge pour nos déplacements locaux ! Quel beau duo pour de délicieuses

[165] Au numéro civique 438.
[166] Georges Rondeau allait plus tard fonder le centre de tir à l'arc à Joliette. Maurice Bourassa était également employé chez Marcel Bonin Sports.

vacances au soleil! À tour de rôle, nous profiterions de ces petites extravagances jusqu'à ce que Laurent Lalonde les rachète avant la dissolution de Deka inc.[167]

Mais en 1956, l'excitation de cette première association heureuse me distrayait déjà de mon travail de vendeur en valeurs mobilières, à l'époque bien solitaire.

Parc Joliette enr.

Si Armand m'avait incité dans ma jeunesse à m'intégrer aux activités du rond de course qu'il avait aménagé sur la rue Gauthier avec ses partenaires, il ne fut en rien l'instigateur, en 1956, de mon intégration au sein de ce regroupement d'investisseurs. Ce fut en effet Georges Chevalier, ancien maire de Joliette, qui m'ouvrit une porte inattendue au moment où je le sollicitais pour acheter des valeurs mobilières. Georges avait choisi de se retirer de Parc Joliette et me donna quelques bonnes raisons de m'y intéresser. Notre-Dame-des-Prairies était devenue une paroisse en 1950, et son incorporation comme municipalité était attendue incessamment[168], m'expliqua-t-il. À plus ou moins brève échéance, des structures allaient être aménagées pour favoriser l'essor du développement domiciliaire. Dans un tel contexte, les terrains du lot 86 où se tenaient encore les courses hippiques de Parc Joliette seraient bientôt appelés à changer de vocation…

Enthousiasmé par le projet, je rachetai la participation de Georges Chevalier le 23 août 1956, et une nouvelle demande d'enregistrement de Parc Joliette m'intégra au groupe des partenaires constitué de Jean-Paul Lachapelle, F.-Xavier Morin, Octave Gadoury et Armand Malo. Tous avaient alors consenti à la conversion du lot en terrains prêts à bâtir, et j'acceptai de prendre la responsabilité des ventes. En 1957, je demandai à l'ingénieur Raymond Houle de préparer un plan de lotissement. Le lot 86 acheté en 1946 pour une bouchée de pain par mon père et Jack Farbstein était ainsi subdivisé en une centaine de terrains cadastrés. Une fois vendus, ces derniers composeraient le cœur du quartier Vivaldi de la nouvelle municipalité de Notre-Dame-des-Prairies.

[167] En 1978.
[168] Le premier conseil municipal sera élu le 28 janvier 1957.

En 1959, Parc Joliette entama un processus d'incorporation. Désormais, notre compagnie allait pouvoir acquérir, louer, gérer ou vendre des bâtisses et des terrains. Les actionnaires avaient le vent dans les voiles et quelques autres bons projets en tête… Mais il nous faudrait d'abord passer le cap de l'année 1960 avant leur concrétisation, car je ne pouvais amorcer la vente des terrains de la rue Gauthier avant la finalisation des travaux d'infrastructures. Et les projets futurs dépendaient précisément des revenus de ces ventes qui allaient garnir les coffres de Parc Joliette inc.

Deux premiers insuccès

Dans l'attente, je tentai une expérience commerciale fort différente en achetant avec mon ami Gaston Laporte, au cours de l'année 1959, la Salle de quilles Joliette. Je plaçais beaucoup d'espoir dans cette activité récréative en émergence. Pourtant, la feuille de route peu convaincante du magasin d'équipements sportifs financé par les actionnaires de Deka inc. aurait dû nous rendre moins aventureux et plus sensibles au fait que ni Gaston ni moi n'avions le temps requis pour veiller de près à la gérance de cette nouvelle affaire… Le contrôle comptable à distance n'allait pas de soi et, dans ce cas précis, nous jouerait un fort mauvais tour.

À la fin de la première année d'opération de la Salle de quilles Joliette, l'évidence de quitter le bateau s'imposa pour éviter une faillite. La fin abrupte de ce commerce coïncida, à quelques mois près, avec la décision de Deka de liquider les actifs de Marcel Bonin sports inc[169]. Heureusement, l'une et l'autre affaire n'entraînèrent pas de pertes financières importantes.

Malgré ces deux insuccès, je ne me sentais pas déstabilisé par la tournure des événements. En outre, prendre certains risques – calculés ! – ne m'empêcherait jamais de dormir. Je souhaitais d'ailleurs une vie non pas monotone mais trépidante qui me ferait relever des défis stimulants et variés. Je me sentais un peu comme ces musiciens qui préfèrent se mesurer à des instruments ou à des partitions complexes. Mais aussi doué que soit l'artiste, la maîtrise de sa discipline exige des heures de pratique.

J'avais alors tendu sur ma table d'harmonie personnelle quelques cordes bien vibrantes. D'autres s'y ajouteraient encore, et pas seulement en

[169] Fermeture du magasin le 6 avril 1960.

affaires. Celle à laquelle je m'intéresserais bientôt, et qui avait pour nom la politique, serait parfois dissonante et d'apprentissage laborieux. À moi de découvrir l'art d'en jouer !

« C'EST LE TEMPS QUE ÇA CHANGE ! »[170]
(1960)

Le chant du cygne d'un politicien joliettain d'envergure

L'année 1960 fut mouvementée à bien des égards. Sous l'aspect politique, le Québec entama sa Révolution tranquille après la disparition de Maurice Duplessis en septembre 1959. Comme le dira d'ailleurs Georges-Émile Lapalme en 1977 : « *Tout le monde sentait qu'avec la mort de Duplessis, c'était la fin d'une époque et que ça ne pouvait plus jamais être pareil.* »[171]

Changements il y aurait, en effet, et à un rythme effréné.

D'abord, Paul Sauvé, qui succéda au « Cheuf »[172], succomba à un arrêt cardiaque quelque 100 jours plus tard. Puis, Antonio Barrette, député unioniste de la circonscription de Joliette depuis 1936 et ministre du Travail depuis 1944, fut à son tour élevé au rang de premier ministre : un honneur pour la population locale ! Dès la composition de son gouvernement le 8 janvier 1960, l'homme tenta d'imposer sa vision politique et de modifier certains modes de fonctionnement du parti, critiqués à juste titre. À l'exemple des libéraux, il déclara vouloir limiter les dépenses électorales et légiférer à cet effet. Mais il fut rapidement contesté par son caucus et, malgré l'adoption de quelques projets de lois, dut déclencher des élections générales dès le 27 avril. Le 22 juin suivant, c'était la défaite au profit des libéraux de Jean Lesage.

Comme chef de l'opposition, Antonio Barrette entendait bien réformer son parti et le débarrasser de quelques « irritants ». Depuis la maladie de Maurice Duplessis, soit vers 1958, Gérald Martineau, conseiller législatif et trésorier de l'Union nationale, exerçait un pouvoir important sur la

---

[170] Slogan libéral utilisé aux élections de juin 1960.
[171] Georges-Émile Lapalme, « Maurice Duplessis, le Chef », Propos et Confidences, *Archives de Radio-Canada* [en ligne], adresse URL : http://archives.radio-canada.ca/politique/provincial_territorial/clips/7149/, 13 décembre 1977, page consultée le 28 août 2008.
[172] Surnom de Maurice Duplessis.

direction du Parti, à l'instar de Joseph-Damase Bégin, ex-ministre de la colonisation et responsable des campagnes électorales. Considérant cette situation inadmissible, Antonio Barrette annonça la décentralisation de la caisse électorale et proposa d'assurer le rôle d'organisateur en chef. Il réaffirma alors son intention d'obtenir toute l'autorité nécessaire pour assumer ses fonctions dans l'opposition et, éventuellement, au sein d'un nouveau gouvernement :

> *Quand un parti est au pouvoir, ni son organisation, ni son trésorier (ou ses trésoriers) ne doivent plus avoir quoi que ce soit à faire dans l'administration de la chose publique ou détenir un mandat du peuple.* [173]

Mais, coup de théâtre le 14 septembre 1960 ! Souffrant d'un manque d'appui et se voyant dans l'incapacité de ramener à l'ordre des éléments qu'il considérait perturbateurs, il démissionna comme chef de l'Union nationale et comme député de Joliette. De toute évidence éprouvé par cette décision, il pointa messieurs Bégin et Martineau comme responsables de la défaite électorale et des tensions au sein du Parti. Deux jours plus tard, Yves Prévost fut nommé chef intérimaire de l'Union nationale. Le 30 septembre, des élections partielles dans Joliette ainsi que dans Rouville[174] étaient convoquées par Jean Lesage pour le 23 novembre suivant.

Sur les traces de G.-É. Lapalme, précurseur de la Révolution tranquille

Mes contemporains s'en souviendront, cette nouvelle eut l'effet d'une bombe, autant dans la population en général qu'auprès des journalistes, des partisans et des électeurs du comté, que parmi les adversaires politiques d'Antonio Barrette. Car si cette démission allait bien sûr perturber l'organisation unioniste joliettaine, elle allait également fouetter l'ardeur des partisans libéraux. À n'en point douter, une fortification se lézardait et, par la brèche ainsi entrouverte, le Parti libéral provincial pouvait enfin espérer cette victoire électorale dans Joliette dont il avait été privé depuis 25 ans.

[173] Antonio Barrette, *Mémoires*, Librairie Beauchemin, 1966, p. 312.
[174] À la suite de la démission de Laurent Barré (U.N.) le 19 septembre.

Depuis 1955, celui-ci n'était plus affilié à son grand frère fédéral[175]. Et même si de nombreux organisateurs politiques valsaient encore d'un palier à l'autre, la Fédération libérale du Québec (FLQ !)[176] possédait une structure distincte. Cette dernière chapeautait les associations régionales desquelles dépendaient les associations de comté et les associations de femmes libérales. En cette fin de septembre 1960, un libéral joliettain, Me Claude Dugas, assumait le poste de secrétaire de la branche mère au niveau provincial tout en présidant l'Association régionale des Laurentides-Est, au niveau intermédiaire de l'organigramme. Il va sans dire que son influence au sein du Parti était appréciable. Dans Joliette, madame Jean-J. Denis avait été élue à la présidence de l'association des femmes libérales, tandis que Gaston Lambert dirigeait l'association de comté.

Selon la tradition politique électorale de l'époque, les candidats officiels étaient choisis par les bonzes du Parti. Mais Jean Lesage, pour qui ces élections partielles représentaient une première occasion de se distinguer de ses prédécesseurs après sa victoire du 22 juin, avait annoncé une convention « *libre et démocratique* » pour le 30 octobre suivant. Théoriquement, des délégués, eux-mêmes choisis parmi la base partisane, allaient donc désigner le représentant libéral aux prochaines élections partielles du comté de Joliette.

Cette promesse était loin d'être anodine. Et plusieurs personnalités de Joliette d'allégeance libérale, dont j'étais, se mirent alors à rêver de démocratisation. Cette idée, récoltée et vendue par Lesage, avait en fait été semée par son vice-premier ministre et procureur général, Me Georges-Émile Lapalme. En 1959, celui qui avait été chef du Parti libéral du Québec de 1950 à 1960, chef de l'opposition depuis 1953 dans l'ombre de Duplessis et de l'aile fédérale libérale, et qui allait être nommé ministre des Affaires culturelles de 1961 à 1964, avait effectivement concocté en solitaire un essai politique : *Pour une politique ; mémoire à quelques personnes seulement*[177], un document magistral devenu en 1960 le programme électoral du PLQ.

---

[175] « Parti libéral du Québec », sur le site de *Wikipédia* [en ligne] adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_lib%C3%A9ral_du_Qu%C3%A9bec, page consultée le 27 août 2008.

[176] Créée à l'instigation de Georges-Émile Lapalme. Deviendra le Parti libéral du Québec (PLQ).

[177] *Idem*, p. 12.

Depuis plusieurs années, Lapalme prêchait des idées sociales-démocrates « d'esprit libéral » que d'aucuns qualifièrent même de « communistes ». Par ses articles parus dans le *Joliette Journal* dont il avait été le fondateur en 1947 et, plus tard, par ses discours empreints de justice sociale[178], il avait touché une génération de jeunes Joliettains qui avaient acheté ses idéaux et voulaient maintenant croire en celui d'une possible démocratisation du pouvoir politique. Oui, le rêve de bâtir un Québec moderne, avec des institutions sociales, économiques et politiques réformées, paraissait désormais accessible. Et nous étions nombreux à espérer que, sur les traces d'un maître à penser comme Georges-Émile Lapalme, Jean Lesage et son « équipe du tonnerre » réussiraient à dégraisser les rouages d'une machine encrassée.

Le saut dans l'arène politique : premier « round »

Parallèlement, mes années d'implication à Jeune Commerce m'avaient, en un sens, psychologiquement préparé à l'action politique en me sensibilisant davantage à mes responsabilités civiques envers ma communauté. C'est pourquoi, lorsque des amis et connaissances tels les Robert Quenneville, Bertrand Malo, Maurice Bourassa, Pierre Gagnon, Pierre Roy, Gaston Laporte et Alfred Zaine me contactèrent pour m'inciter à poser ma candidature à cette convention, je me rendis à leurs arguments et compris mon devoir d'accepter de sauter dans l'arène. Je me sentais galvanisé par ces supporteurs confiants en mes qualités de rassembleur. Et dès que j'aurais informé Aristide Cousineau de mon intention de m'allouer un congé « politique », naturellement sans solde, je m'investirais corps et âme dans cette aventure.

Dans l'intervalle, d'autres concitoyens avaient aussi réfléchi à la situation et apposé leur nom sur la liste des candidats : Me J.- Marcel Ostiguy de St-Jean-de-Matha, Maurice Desrochers de Joliette et Roland Gauvreau, un journaliste estimé et le directeur du *Joliette Journal*. Intellectuellement et politiquement parlant, monsieur Gauvreau serait sans doute l'un de mes adversaires les plus redoutables, pensai-je alors. Non seulement était-il un excellent orateur, il avait également, par ses fonctions présentes ou passées

[178] « « *Être libéral c'est être socialement juste* », lance Lapalme (dont le slogan sera repris avec succès par Trudeau en 1968). »
Gilles Lesage, « Le père de la Révolution tranquille? Georges-Émile Lapalme (1907-1985) : le précurseur méconnu et mal-aimé », dans *Bulletin de l'Assemblée nationale*, Vol. 36, # 3 et # 4, octobre 2007, p.15.

comme membre de la commission politique et du comité de publicité de la Fédération libérale du Québec, comme secrétaire de l'Association régionale des Laurentides-Est et à la présidence de l'Association libérale de Joliette, prouvé sa fidélité à *l'establishment* libéral. Il en allait de même pour le président en poste de l'Association libérale joliettaine, Gaston Lambert, qui s'apprêtait également à entrer dans la course. Ce qui n'était certes pas mon cas.

Bien sûr, à l'instar de mon père, j'avais appuyé concrètement les libéraux du comté. Et, il est pertinent de le rappeler, notre commerce de bière avait fait les frais de cette opposition ouverte aux unionistes. Mais Antonio Barrette m'avait tout de même accordé ensuite une « seconde chance » en acceptant que me soit octroyé un permis de distributeur de bière. Ce qui faisait de moi, dans le regard de certaines gens, un obligé du politicien et du parti de l'Union nationale. On l'a cependant constaté : la réalité fut tout autre. Sauf qu'en politique, tous les fantômes au placard, fussent-ils de trompeuses apparences, sont autant d'armes stratégiques capables de terrasser un adversaire trop menaçant… J'allais bientôt expérimenter la chose. Mais, pour le moment, tout se déroulait dans les règles.

Je fis d'abord l'annonce de ma candidature à la population par l'intermédiaire des journaux locaux, et aux instances officielles par courrier formel. Gaston Lambert, Me Claude Dugas, madame Jean-J. Denis, Me Pothier Ferland, organisateur du Parti, Gérard Cournoyer, alors ministre des Transports et Communications et responsable de notre région, et, naturellement, Jean Lesage furent ainsi informés de mon intention de participer à la prochaine convention « *dans une atmosphère de saine émulation (...) tout en respectant les principes de notre parti* »[179]. Aucune opposition ne se manifesta alors, et Jean Lesage me signifia dans sa réponse son appréciation de l'intérêt que je portais à la cause libérale.

Le 3 octobre, en compagnie de Bertrand Malo, je rencontrai Me Pothier Ferland qui m'assura qu'aucun candidat – pas même Gaston Lambert alors en notre présence et pour qui Claude Dugas agissait comme organisateur de campagne – ne pouvait prétendre être appuyé par le « central ». Mais, de mémoire, ce fut la dernière fois que je me sentis tout à fait confiant en ceux qui nous promettaient une convention démocratique. Et, sans le savoir, j'allais entamer un rude combat pour le respect de cette promesse.

[179] Archives personnelles.

Deuxième « round » : les protagonistes s'échauffent

Le coup d'envoi au processus d'organisation et de sollicitation est donné le 8 octobre alors que je participe au congrès de la Fédération libérale tenu à l'Hôtel Reine Élisabeth de Montréal. À cette occasion, il m'est donné de rencontrer de nombreux libéraux de la région : le Dr Henri-Paul Lessard de Saint-Jean-de-Matha, Léo Payette et Rosaire Morin de Saint-Paul, Paul Jolicoeur, Albert Latendresse, Georges-Étienne Durand, Réjeanne Boisvert, Léo Boucher et Maurice Champagne de même que Jean-Louis Drainville et Sylvio Gadoury de Saint-Thomas ainsi que Léo Savignac de St-Élisabeth.

Après de brèves conversations avec chacun d'eux, je réalise que l'Association libérale de Joliette, femmes et hommes confondus, appuie le candidat Lambert. Plusieurs se sentent redevables envers lui en raison de faveurs obtenues, d'autres espèrent des contrats à venir, et tous semblent désirer se ranger « du bon côté ». Je croise ensuite Gaston Lambert qui, devant l'organisateur Armand Richard et Me Pothier Ferland, m'apostrophe : « *Jean, je veux être chic avec toi, mais ne promets pas de jobs aux gars…* » Tiens donc ! Non seulement mon adversaire agit-il avec arrogance, il fait également preuve d'un manque total de fair-play. Alors, en parfait gentleman, je lui réponds du tac au tac : « *On me dit que tu répètes des choses sur mon compte, mais je suis convaincu que ce n'est pas vrai, n'est-ce pas ?* »

Vraiment, je n'ai rien à attendre de ces membres qui marchent dans les sentiers balisés par l'Association libérale de Joliette ; mon organisation va devoir batailler et travailler d'arrache-pied pour trouver des partisans. Se dessine alors une confrontation singulière qui perdurera au-delà des élections partielles à venir : une « vieille gang » bien engoncée dans ses certitudes et forte de ses nombreux appuis dans les hautes sphères du Parti libéral va se mesurer à un groupe appelant le renouveau, encouragé par de jeunes ministres à l'esprit franchement plus démocratique. Un affrontement qu'avec trop de naïveté, je crois évitable dans le contexte politique de l'heure, mais que, dans une certaine mesure, j'appréhende également.

Troisième « round » : Malo marque des points

Entre temps, nous avons reçu de Laurent Lajeunesse, secrétaire provincial du Parti, copie des règlements régissant une convention dans un comté rural ou semi-urbain. La procédure s'annonce simple pour le choix des délégués qui se déroulera le 22 octobre pour la ville de Joliette[180] : dans chaque secteur de votation (*poll*), deux délégués et deux substituts vont être choisis par les libéraux résidants convoqués pour l'occasion dans les journaux locaux. Les cartes de membre ne seront pas exigées puisque celles-ci sont encore peu répandues. Si plus de deux individus demandaient à devenir délégués, un vote à main levée trancherait la question, à moins que cinq électeurs et plus demandent un vote secret. Le jour de la convention, les délégués se présenteront avec une lettre de créance attestant leur titre et, à tour de rôle, participeront au scrutin secret.[181] Il semble donc évident que le candidat qui réussira à faire élire le plus de délégués à chaque *poll*, le soir du 22 octobre, sera le vainqueur de la convention du 30 octobre.

Dans « l'organisation Malo », personne n'a, comme dit l'expression consacrée, les deux pieds dans la même bottine… En outre, nous voulons oeuvrer avec stratégie et intelligence. Avant toute chose, nous nous sommes donc appliqués à rédiger un programme politique et économique en accord complet avec celui du Parti libéral provincial. Au bénéfice des électeurs et électrices qui en prennnent connaissance dans les journaux locaux, nous avons synthétisé mes engagements en quelques points :

1. **Pour l'industrie agricole** : je promets d'aider les planteurs de tabac en mettant à leur disposition plus d'agronomes certifiés, de promouvoir la culture de la pomme de terre et de faire drainer un maximum de terres.
2. **Pour l'industrie forestière** : de favoriser la formation de coopératives et l'octroi de concessions.
3. **Pour l'industrie du tourisme** : de développer nos merveilleux sites et de collaborer à l'Office touristique régional.
4. **Pour les étudiants** : je veux travailler à l'obtention de bourses d'études au mérite.

[180] Le 23 octobre pour les paroisses.
[181] Alcide Courcy, organisateur en chef du parti libéral provincial, *Règlements Partie II : Règlement concernant le choix des délégués à une convention*, document non daté et non paginé, archives personnelles.

5. **Pour la population en général** : j'espère contribuer à amener de nouvelles industries, aider celles existantes à créer des emplois, améliorer le réseau routier, collaborer à la réalisation d'un programme d'urbanisme et, enfin, être un fidèle porte-parole des électeurs du comté.

Pourvue de cette carte de visite qui me caractérise – aucun autre candidat n'a ainsi détaillé ses objectifs d'action politique – et forte d'un réseau urbain comme rural bien établi, notre organisation convoque de nombreuses réunions libérales. Celles-ci deviennent rapidement très populaires, car nous sommes ouverts à tous ceux qui désirent appuyer ma candidature et notre programme politique. L'information se répand comme une traînée de poudre. Et l'alarme sonne quelque part dans les bureaux de mes opposants…

Quatrième « round » : actions-réactions

Le 20 octobre, à titre de porte-parole du Comité central d'organisation du Parti libéral du Québec, Me Pothier Ferland me téléphone pour me rappeler de vive voix une mise en garde qu'il a adressée par écrit « à tous les libéraux » – vraiment ?

> *Je constate que la recherche de la candidature est de plus en plus intense. Il faut donc penser qu'il ne s'agit pas d'une lutte mais bien seulement d'une concurrence loyale, qu'il ne s'agit de songer qu'à choisir celui qui, selon vous, saura vous représenter de la façon la plus efficace et la plus intéressée. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de faire de trop grands déploiements publics de force, ce qui ressemble trop à une lutte électorale.*
>
> *Par ailleurs, il s'agit pour vous d'atteindre le plus grand nombre de libéraux et de les faire participer démocratiquement au choix qui doit être exercé. D'un autre côté, cela ne veut pas dire qu'il faille souffrir l'infiltration des forces étrangères dans nos rangs. (…) Il est à souhaiter que, lors de l'élection, nous allions chercher le plus grand nombre de votes possible même celui de ceux qui, hier, n'étaient pas avec nous. Nous ne voulons cependant pas que le choix de notre candidat*

> *libéral soit exercé, en tout ou en partie, par des militants de l'Union nationale. Avant tout, je vous incite au calme et à la modération.* [182]

Clairement, ces accusations à peine voilées visent essentiellement mon organisation, quoique Marcel Ostiguy sera également victime de cette peur d'une infiltration unioniste véhiculée par des libéraux de la vieille garde. Avec politesse, j'assure Me Pothier Ferland de ma loyauté et lui certifie ne faire aucun déploiement de forces en public. Mais je comprends à son ton de voix que je ne l'ai nullement convaincu, qu'il n'est certes pas neutre dans cette bataille et qu'il est lui-même passé en mode offensif.

Une partie de ses arguments – contradictoires dans leur ensemble – est pourtant tout à fait applicable à ma campagne : pour gagner, je dois convaincre la population de mes mérites; peu m'importe que mes partisans aient voté « bleu » ou « rouge » aux élections précédentes. D'ailleurs, quel candidat pourrait jurer de la fidélité politique de tous ses supporteurs? Chose certaine, je me considère personnellement, et depuis toujours, comme un « vrai » libéral. Et les hommes incités par nous à devenir délégués sont tout autant des libéraux *bona fide*[183], un qualificatif que nos opposants se plaisent à attribuer aux gens de leur équipe.

Ces assertions d'infiltration ont par ailleurs amené Roland Gauvreau à vouloir se désengager de cette course. À cette étape, il explique noir sur blanc dans le *Joliette Journal* son indignation devant une convention qui pourrait, selon lui, finir par élire un candidat dont il pourrait douter de la sincérité. Sur cette même lancée, il évoque même la possibilité de remettre sa démission à son employeur, Bertrand Malo, mon principal organisateur…[184]

Cinquième « round » : avertissement et contrepartie

Le 21 octobre, soit la veille de l'assemblée du choix des délégués pour Joliette, je reçois un autre important coup de fil, cette fois d'Aristide Cousineau. Apparemment assez inconfortable dans cette situation, celui-ci

[182] Pothier Ferland, lettre du 17 octobre 1960, archives personnelles.
[183] De bonne foi.
[184] Roland Gauvreau, « Roland Gauvreau : je ne serai pas candidat à la convention libérale », dans *Joliette Journal*, 19 octobre 1960, volume XIII, no. 47.

m'informe qu'il a été en communication avec le ministre Gérard Cournoyer et avec Antoine Geoffrion[185] qui me suggèrent, par personne interposée, de me retirer de la lutte. En contrepartie, je suis assuré de ne manquer de rien à l'avenir… « *Des fonds de pension de la province, ils pourront t'arranger cela* », ajoute-t-il. Mais après la carotte, m'attend le bâton. Car Aristide Cousineau me révèle alors être en présence de son ami, l'honorable sénateur d'affiliation libérale, Thomas Vien, qui lui prodigue un conseil à me transmettre. Celui-ci ressemble vaguement à un avertissement élégamment formulé, mais proche de l'intimidation : « *Tu devrais vraiment te retirer. D'habitude, un gars qui s'objecte n'est jamais chanceux…* »

Je réponds alors qu'il m'est difficile d'accepter un retrait sans parler auparavant à Jean Lesage ou à Gérard Cournoyer. J'ai par ailleurs tenté, sans y parvenir, de joindre l'un et l'autre à quelques reprises. Malgré les efforts d'Aristide Cousineau, qui maintient son rôle d'intermédiaire, monsieur Cournoyer et moi ne pouvons nous libérer simultanément pour un entretien téléphonique.

Toutefois, grâce à Pierre Gagnon et à François Nobert, je peux converser avec René Lévesque quelques heures à peine avant l'assemblée. Comprenant fort bien la complexité de la situation, le jeune ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques m'encourage néanmoins à persévérer sur cette voie. Il se propose, en outre, d'en discuter avec Me Pothier Ferland. Son soutien redonne à toute mon équipe l'aplomb nécessaire pour affronter le prochain *round*.

Sixième « round » : chahut dans la foule ; Malo au tapis

19 h 15, ce 22e jour du mois d'octobre 1960. Tout le dispositif de soutien à l'efficacité de notre organisation est bien en place dans l'antichambre de la salle d'assemblée : deux appareils téléphoniques nous permettront d'appeler nos gens environ cinq *polls* à l'avance, et une quinzaine d'automobiles de service veilleront au transport des partisans et organisateurs. Ces derniers ont pour leur part planifié, dans leur arrondissement respectif, des activités d'animation pour faire patienter les partisans en attente de leur tour de vote.

[185] Avocat montréalais et organisateur libéral influent.

Fébriles, nous le sommes tous quand, avec plusieurs minutes de retard, les officiels de la Fédération provinciale se présentent à l'école Marie-Charlotte escortés du secrétaire, Claude Dugas. Vers 20 h 30, messieurs Matte et Babin annoncent l'ouverture de l'assemblée présidée par Guy Masson. Avant que la procédure de votation ne débute, et à la lumière des perturbations vécues dans les derniers jours, les officiels questionnent les candidats – y compris Roland Gauvreau qui s'est ravisé et a maintenu sa candidature – sur la présence possible de membres de l'Union nationale. Tous affirment que les personnes invitées à cette soirée ont droit de vote et vont poser un geste libéral. Il est néanmoins convenu que, si des partisans unionistes notoires se présentaient, ils seraient priés de se retirer.

Le scrutin peut donc enfin débuter. Mais il apparaît bientôt clairement que les délégués qui réussissent à se faire élire sont ceux dont l'appui m'est acquis. La réaction ne tarde pas. Une vingtaine de partisans du clan Lambert-Dugas[186] commencent à perturber l'assemblée, chahutant et exigeant que le vote soit annulé et la soirée ajournée en raison de l'infiltration unioniste. Ce qui leur est finalement accordé. Plusieurs de ces manifestants libéraux sont des connaissances, voire des amis. Leurs actions ne me visent pas personnellement. Ils défendent leur candidat sans se soucier des effets collatéraux. Ainsi va la politique… On vient de m'envoyer au tapis, mais je ne suis pas encore K.O.!

[186] Identifiés par mes organisateurs comme étant : Paul Jolicoeur, Wilfrid Perreault, Réjean Perreault, Luc Tessier, Maurice Champagne, Gérard Houle, Alfred Asphan, Alexandre Boisvert, Reynald Boisvert, Omer Beaudoin, Henry Reney, Paul-Émile Desrochers, Armand Richard, Georges Charbonneau, Léo Payette, Rosaire Morin, Sylvio Gadoury, Victor Délisle.

Septième « round » : retour en force

La semaine suivante, de nombreux événements et revirements de situation allaient se succéder. Conscient de l'opposition massive à ma candidature, j'aurais pu (ou dû, selon l'angle de l'analyse), le lendemain de cette assemblée, déclarer forfait sans faire plus de vagues. D'aucuns diront que je fus, à ce moment, fort pugnace. Sans doute. Mais j'ajouterai que j'étais alors habité par un grand sentiment d'injustice. Pouvait-on impunément bafouer la démocratie pour le bien supposé d'un parti, alors que ce même parti aspirait ouvertement à plus d'ouverture ? Oui, avec toute la combativité dont j'étais capable, je m'engageai dans une suite de démarches revendicatrices.

***

Dans la nuit du 22 au 23 octobre, encore sous le coup de l'émotion, je rencontre René Lévesque en présence de mes principaux organisateurs. Il nous renouvelle alors son appui et nous promet de tenter d'organiser un entretien avec Jean Lesage. Dans la soirée du 23 octobre, le choix des délégués dans les différents villages du comté se déroule dans le calme. J'y gagne certes quelques points, ce qui m'encourage, mais ce n'est rien par rapport au balayage politique qu'aurait dû subir mon adversaire à Joliette si les règles du jeu avaient été suivies…

Le 24 octobre, René Lévesque nous contacte à nouveau et nous informe de ses démarches auprès de Guy Gagnon, secrétaire du premier ministre : nous sommes attendus ce jour même à Québec, tout comme Roland Gauvreau. Mais ce dernier nous précède dans le bureau de monsieur Lesage et, pendant que Bertrand Malo et moi patientons, Yves Gagnon reçoit de Me Pothier Ferland un appel qu'il me transfère. Convaincant, Me Ferland nous assure qu'il vient de discuter avec Jean Lesage et que ce dernier lui a délégué toute autorité pour régler la situation et mener la convention à terme. Nous détournant ainsi de notre rendez-vous avec le premier ministre, il nous invite à son bureau personnel.

Une heure et demie plus tard, nous n'avons pas progressé d'un iota et regrettons d'avoir abandonné notre poste chez le premier ministre qui, au demeurant, n'aura certainement plus de temps pour nous recevoir… Concevant alors notre erreur tactique, nous tombons d'accord sur la nécessité de saisir la perche tendue par Me Pothier Ferland : rencontrer les

autres candidats réunis à Joliette le soir même afin de trouver un terrain d'entente pour le choix des délégués.

Avant notre retour à Joliette, une rencontre avec Marcel Thivierge, André Laurendeau et Gérard Filion du journal *Le Devoir* nous paraît essentielle afin de les informer des derniers développements. Nous voulons également les remercier d'avoir publié, dans l'édition du soir de ce 24 octobre [187], notre interprétation des raisons qui ont mené à l'ajournement de l'assemblée du 22 octobre, car l'édition matinale ne contenait que la version officielle du Parti libéral. Dès lors, le comté de Joliette, tout comme celui de Chambly dans lequel Me Pothier Ferland intervient également, se retrouve dans la mire des journalistes politiques nationaux.

Quelques heures plus tard, attablés à l'Hôtel Joliette, nous écoutons la proposition de Me Pothier Ferland : toutes les personnes qui ont travaillé aux élections du 22 juin dernier (greffiers, représentants, pointeurs, organisateurs, etc.) seront appelées à choisir entre elles deux délégués, et ce, pour la ville de Joliette et les paroisses de St-Félix-de-Valois et St-Côme.

Je m'oppose immédiatement à ce *modus operandi* que je juge arbitraire et injustifiable. Tous les travailleurs d'élection de juin 1960 ont été embauchés et payés par Armand Richard, organisateur de l'équipe de Gaston Lambert ! Une telle procédure signifie par conséquent une défaite assurée pour moi. À l'encontre de Me Pothier Ferland et des autres candidats, je maintiens que les règlements du Parti doivent être suivis à la lettre. Avec un président d'assemblée ferme et quelques agents pour faire respecter l'ordre dans la salle, nous n'aurons pas à revivre les perturbations du 22 octobre précédent qui, je le leur rappelle, ont été causées par une poignée d'individus. Cette réunion informelle se termine donc sur une impasse.

À 22 heures, lorsque je me rends à l'assemblée de l'Association libérale de Joliette, je reformule mon opposition au changement de la procédure du choix des délégués et en explique de nouveau les raisons. Bien sûr, Bertrand Malo, vice-président de l'Association, m'appuie totalement… et vote contre la proposition, ce qui ne m'évite pas un nouveau revers.

[187] « À Joliette, chahut à une réunion libérale » dans *Le Devoir*, lundi 24 octobre 1960, 2e édition.

Le lendemain, 25 octobre, je reçois un appel de Jean Lesage à qui je confie toute ma déception. À quelques heures d'un départ vers Ottawa pour assister à une conférence provinciale-fédérale, il se voit dans l'impossibilité de m'accorder une entrevue, mais m'invite à rencontrer les ministres Cournoyer et Bertrand au bureau de ce dernier à Québec, le 26 octobre, pour une autre tentative de conciliation.

Une petite délégation composée de Bertrand Malo, Robert Quenneville, Pierre Gagnon et moi-même se présente, le jour dit, à ce rendez-vous. Seuls Bertrand Malo et moi sommes cependant autorisés à parlementer avec messieurs Cournoyer et Bertrand, de même qu'avec René Lévesque qui se joint à nous en cours de rencontre. Je tiens à justifier mes allégations de conduite arbitraire de la part de l'Association libérale de Joliette et de Me Pothier Ferland.

Cette supposée histoire d'infiltration unioniste m'horripile. Et je questionne sérieusement sinon l'intégrité de certaines gens de ce Parti, du moins leur cohérence. Pourquoi, en effet, un citoyen ordinaire se verrait-il refuser de voter dans son arrondissement pour un délégué de son choix, et ce, pour la simple raison qu'il aurait antérieurement démontré une allégeance autre, alors qu'au moins un ministre dans le cabinet actuel (René Lévesque) n'était pas militant libéral avant l'élection du 22 juin dernier ? Pourquoi aussi avoir accepté, comme candidat à la convention dans le comté de Joliette, une personne qui n'a jamais auparavant milité pour le Parti (Maurice Desrochers) ?

On m'écoute attentivement et je me sens finalement ragaillardi lorsque j'obtiens une reconnaissance générale du bien-fondé de mes arguments. En contrepartie, je propose une idée qui m'a été suggérée par Bertrand Malo. Cette alternative est, pensons-nous, de nature à satisfaire possiblement tous les candidats : que les délégués soient désignés par un tirage au sort parmi tous les travailleurs d'élection du 22 juin dernier, plus deux personnes choisies par chaque candidat. Ainsi, chaque candidat aurait-il alors une chance de passer à travers les mailles serrées de la toile tendue par le Parti. Un consensus se crée autour de ce compromis. Puis, René Lévesque téléphone à Me Pothier Ferland pour exiger une réunion spéciale afin de faire accepter cet amendement à la proposition votée par l'Association le lundi précédent.

Le retour vers la maison est manifestement plus joyeux que l'aller. Nos discussions, plus légères, ont un goût de victoire. Je suis satisfait du

déroulement de cette rencontre, mais surtout, fier de m'être tenu debout dans toute cette affaire. J'ai en outre le sentiment d'avoir gagné un capital de sympathie sur la colline parlementaire. À notre arrivée à Joliette, l'heureuse nouvelle est partagée avec toute l'équipe.

Huitième « round » : coups irréguliers

L'effusion de joie sera malheureusement de courte durée. À la réunion de l'assemblée de comté le 27 octobre, malgré une entente relative de tous les candidats sur cette nouvelle proposition, le vote des membres rejette l'amendement à 24 voix contre 6. Difficile d'encaisser le coup…

Avec l'élan de celui qui se sait vainqueur mais qui, avec condescendance, feint de l'ignorer, Me Pothier Ferland tente aussitôt de convaincre les gens de mon équipe des possibilités encore bien réelles de faire élire des délégués favorables à ma candidature. Mais nous ne sommes pas dupes. Lorsqu'il insinue ensuite que mon but dans cette lutte est de couler Claude Dugas pour des motifs personnels, ma colère explose :

> *Cette affirmation est totalement fausse. Vous voulez me mettre dans la bouche des paroles que je n'ai jamais prononcées. En ce qui concerne le domaine politique, l'intervention des Dugas nuit présentement aux libéraux. C'est la pensée populaire et je m'en fais le porte-parole dans l'intérêt de tous les partisans d'allégeance libérale.*[188]

Le 28 octobre, la nouvelle assemblée tenue à l'École Supérieure Saint-Viateur pour le choix des délégués est une farce monumentale. J'ai publiquement invité les travailleurs d'élection en leur promettant révélations et explications concernant le chahut du samedi 22 octobre. Ce que je fais avec l'espoir de conserver l'appui des libéraux désireux de voir triompher la liberté de choix politique. Mais la procédure de scrutin de cette soirée présidée par Me Pothier Ferland est, à notre avis, entachée d'irrégularités. Et la plupart des partisans nous étant acquis sont, au mieux, relégués au titre de substituts. Comment des citoyens d'esprit libéral

[188] Journal de bord de la convention de 1960, archives personnelles.

peuvent-ils être à ce point aveuglés pour tolérer ce pastiche de démocratie ?

Neuvième « round » : défaite par mise hors de combat

Je me souviens encore très bien du sentiment d'impuissance qui m'habitait alors. J'étais visiblement battu... et abattu! Mais la question primordiale qui me tourmenta le 29 octobre au soir et dans l'avant-midi du dimanche 30 octobre fut la suivante : allais-je assister à la convention ou lancer les gants… et me présenter comme candidat libéral indépendant en symbole de protestation ?

Les avis étaient partagés. Andrée et quelques amis me convainquirent finalement de l'importance de ma présence à cet ultime rendez-vous. Mais je réfléchis un bon moment sur l'attitude à prendre pour être à la fois sincère avec mes sympathisants et respectueux de mes convictions, tout en veillant à ne pas sortir des rangs du Parti libéral dont le programme politique me tenait toujours à cœur.

Une seule option me parut alors valable : j'allais me présenter à la convention et signer l'engagement d'honneur qui assurerait mon ralliement au candidat victorieux. J'y gagnerais ainsi un droit de parole pour dénoncer les abus intervenus tout au long de cette procédure qui se disait libre et démocratique. Une fois cette décision prise, je rédigeai aisément mon allocution.

***

Le 30 octobre au soir, la Fédération libérale provinciale fait les choses en grand en ouvrant la convention avec Paul Gérin-Lajoie comme orateur invité. Mais avant même la signature de l'engagement d'honneur des candidats, la candidature de Me Marcel Ostiguy est refusée par les délégués sous prétexte que ce dernier s'est ouvertement rallié à l'Union nationale le 22 juin dernier.

Messieurs Lambert, Desrochers et Gauvreau proposent ensuite leur offre de services. Je ferme la ronde des discours avec un ton cependant plus incisif :

> *À l'exemple de notre Premier ministre, l'Honorable Jean Lesage, mon chef, qui dénonce les patroneux sur le plan provincial, je veux dénoncer ceux qui existent dans le comté de Joliette. Au cours de cette convention, tous les moyens ont été employés.*
> *(...) On menace, on promet, on fait du chantage.*
> *Certaines supposées grandes dames ont même affirmé que l'Union nationale était derrière moi, alors qu'en fait, un monsieur de l'Union nationale donnait ordre à ses employés de ne pas travailler pour moi.*
> *Voilà une partie seulement des méthodes antidémocratiques employées (...) qui révoltent toute la jeunesse et tous les vrais libéraux de notre comté. Méthodes dignes des Martineau et des Bégin de l'Union nationale.*
> *Nous avons un abcès semblable (...) et il faut que ça crève m'a dit l'Honorable René Lévesque. Avec lui, avec les vrais chefs du Parti libéral, avec la jeunesse, avec les vrais libéraux de ce comté, je veux travailler à l'unité du Parti.* [189]

Au premier tour de scrutin, la convention désigne son candidat en la personne de Gaston Lambert qui récolte 125 voix. Son plus proche rival, Maurice Desrochers, n'est guère menaçant avec ses 43 votes. J'en recueille pour ma part 35; Roland Gauvreau doit se contenter d'un maigre appui de 3 voix.[190]

Déchirements et ralliements

Après un court repos avec Andrée, loin de toutes intrigues politiques, je revins chez moi prêt à évaluer les retombées de la convention. Le téléphone ne dérougissait pas, et les visites de mes amis et organisateurs ainsi que celles de Gaston Lambert et de Me Pothier Ferland se succédaient. Sauf pour ce dernier à qui je ne cachai pas avoir perdu toute confiance en son intégrité, je maintins la même ligne de conduite : je réservais ma décision d'appuyer concrètement ou non Gaston Lambert à la

[189] Archives personnelles. Discours en partie reproduit dans *l'Action Populaire*, 2 novembre 1960.
[190] « La Convention libérale organisée pour dimanche dernier choisit M. Gaston Lambert (…) », dans *l'Action populaire*, 2 novembre 1960, pages 1 et 2.

date officielle des nominations, soit le 9 novembre 1960. Chose certaine, pensai-je déjà à ce moment, « les absents ont toujours tort ». J'étais en effet convaincu que la seule façon de défendre mes idéaux politiques passerait par une implication ouverte à l'intérieur des cadres du Parti libéral. Mais j'estimais d'abord nécessaire d'éclaircir quelques points, notamment avec Jean Lesage.

***

Le 7 novembre au matin, celui-ci est l'invité de la Chambre de Commerce de Montréal. Je me rends donc au palais de justice où se déroule l'événement et, par l'intermédiaire de son secrétaire, j'obtiens une brève entrevue pendant laquelle il se déclare peiné des événements récents que je lui révèle et m'invite chaleureusement à œuvrer pour une victoire libérale aux prochaines partielles.

« *Soit ! Je ferais ainsi preuve d'une noble attitude… Mais comment accorder encore du temps au Parti si je dois réparer d'autre part les pots cassés* ? » lui dis-je hardiment.

Les pots cassés sont naturellement les déficits imputables à cette défaite. Un vainqueur politique trouve toujours sur son chemin d'affables commanditaires, prêts à effacer l'ardoise des dépenses de campagne électorale. Ce qui est rarement le cas d'un perdant, un risque que j'aurais néanmoins accepté si la lutte avait été loyale. Or, dans cette affaire, j'ai personnellement suivi tous les règlements du Parti, alors que l'association locale s'est composé une procédure sur mesure qui a sans nul doute mené à ma défaite. En conséquence, je n'ai d'autre choix que de reprendre le travail sans tarder afin de combler cette brèche dans le budget familial. Comprenant parfaitement la situation, monsieur Lesage me donne raison et promet de veiller au règlement de mes factures. Et il tiendra parole. Je suis par ailleurs certain qu'il approuve mon désir de justice tout en appréciant ma franchise et ma loyauté. Il m'assure finalement qu'il prend bonne note de mes commentaires. Et là encore, je vais bientôt constater le sérieux de ses affirmations, loin des vagues promesses électorales...

***

Quelques jours plus tard, Jean Lesage opte pour Lionel Bertrand[191] comme responsable du comté, en remplacement de Gérard Cournoyer. Dès le 11 novembre, monsieur Bertrand se déplace à Joliette pour tenter d'arbitrer le différend qui nous oppose au groupe Ferland-Dugas-Lambert. Il comprend certes que nous brûlons d'agir… mais pas dans n'importe quel cadre. Le soir même, à Ste-Marcelline, dans un discours prononcé devant tout le clan Lambert, incluant le groupe des femmes libérales, Claude Dugas, Armand Richard et Me Pothier Ferland, il énonce clairement ses intentions : comme nouveau responsable de l'élection, il s'assurera de faire respecter les objectifs établis par Jean Lesage concernant l'unanimité des libéraux et, pour ce faire, il gratifiera le comté de sa présence quotidienne…

Le 14 novembre, un comité électoral d'appui à Gaston Lambert est finalement formé. En compagnie d'Alexandre Boisvert, Armand Richard, Roland Gauvreau et Maurice Desrochers, j'accepte de m'unir aux efforts communs menés par Me Pothier Ferland, maintenu dans ses fonctions d'organisateur en chef. Bien entendu, il s'agit d'un mariage de raison plutôt que d'amour, mais j'y investis toute la bonne volonté possible dans les circonstances.

Jusqu'au 19 novembre, je mène essentiellement une cabale téléphonique. Puis, peut-être pour tester l'authenticité de mon appui et celui de mon entourage, Me Ferland me demande de corriger un oubli important : aucune invitation n'a encore été envoyée à la population par courrier. Les deux jours suivants, sous ma supervision, environ 12 000 lettres sont postées aux électeurs. Personne ne pourra désormais contester l'efficacité et la motivation de mes organisateurs et bénévoles.

Je suis également responsable de la logistique de cinq conférences données par Paul Gérin-Lajoie sur le thème de l'école publique et gratuite. Quelques semaines plus tôt, les unionistes provinciaux ont alerté la population en laissant planer le spectre d'une possible déconfessionnalisation des écoles. L'argumentation du ministre de la Jeunesse[192] réussit largement à convaincre les auditeurs de l'absence de fondements de cette crise.

---

[191] Secrétaire de la province à cette date. Ministre du Tourisme, Chasse et Pêche en 1963-1964.

[192] Il ne sera ministre du nouveau ministère de l'Éducation qu'à partir de 1964 (jusqu'en 1966).

À quelques assemblées publiques, j'accepte aussi une tribune pour solliciter l'appui des électeurs à Gaston Lambert, mais sans trop donner d'emphase ou d'éclat à cette tâche afin de ménager la susceptibilité de certains de mes sympathisants d'hier, encore froids à l'idée de cette alliance. Mais le message que je transmets est clair et se veut motivant : une victoire de Gaston Lambert confirmerait le soutien des libéraux du comté aux réalisations passées et futures de ce gouvernement dirigé par Jean Lesage, ce qui, en soi, est un postulat admis de tous et une raison acceptable de ralliement.

Les candidats sur la ligne d'arrivée

Entre temps, chez nos adversaires unionistes, le ciel bleu de Joliette rougeoyait lui aussi sous l'effet de dissensions intestines. Dans ses Mémoires, Antonio Barrette raconta sa version des faits :

> *J'ai voulu sortir par la grande porte, avec l'estime des gens, convaincu que ce n'était pas l'Union nationale qui avait été battue en 1960, mais bien ce que représentaient quelques individus que le Parti libéral a mis en lumière, en laissant croire que, dans ses propres rangs, tout était pureté et désintéressement (…)*[193]

Mais Antonio Barrette affirma aussi que « *deux jours après [sa] démission, [messieurs Bégin et Martineau] avaient le contrôle absolu du Parti et ne se cachaient pas pour le dire aux journalistes*. »[194]

Voilà pourquoi, en septembre 1960, il avait fondé une Association de l'Union nationale à Joliette où il avait été décidé par plus de 400 partisans de ne pas présenter de candidat dans le comté, en réponse aux agissements de messieurs Martineau et Bégin, toujours respectivement trésorier et organisateur en chef de ce parti.

Yves Prévost, qui reçut ensuite cette résolution, refusa de s'y conformer. Les officiels de l'Union nationale et des conservateurs d'Ottawa se liguèrent alors pour amener des personnalités à Joliette (Édouard Masson, Olivier Renaud, Jean-Jacques Bertrand, etc.) afin de choisir un candidat

[193] Antonio Barrette, *op. cit.*, p. 330.
[194] *Ibid.*, p. 331

qu'ils avaient auparavant désigné en la personne de Me Claude-Édouard Hétu[195]. Encore un simulacre de convention !

Outre une majorité d'avocats qui semblaient avoir abandonné Antonio Barrette pour soutenir Me Hétu, la plupart des membres de l'Association de l'Union nationale de Joliette paraissaient néanmoins vouloir suivre la recommandation du politicien démissionnaire et ne pas appuyer le candidat officiel du Parti. Cela dit, dans le clan libéral, nous nous demandions quel candidat bénéficierait des votes de protestation des « barrettistes ». Car Marcel Ostiguy, exclu de la convention libérale du 30 octobre dernier, se présentait maintenant comme candidat indépendant.

***

Le jour du scrutin, n'ayant pas été invité à travailler dans les bureaux de vote, je fais, pour ma satisfaction personnelle, une tournée des arrondissements de Joliette. Ma compilation donne Lambert en légère avance. Il faut rappeler qu'aux élections du 22 juin précédent, Antonio Barrette a obtenu plus de 6 000 voix d'avance sur son adversaire libéral. Notre surprise est donc totale lorsque Gaston Lambert l'emporte par une majorité de plus de 5 000 voix sur Me Hétu, un renversement complet de situation.[196]

Je me réjouis sincèrement de cette victoire. En compagnie de Robert Quenneville, Gaston Laporte, Jean-Paul Martel, Bertrand Malo, Pierre Roy, Pierre Gagnon et Rosaire Desnoyers, je fêterai ensuite au Club Vauvert la fin de ma première véritable incursion dans le monde politique. Laissant tomber tout le stress des dernières semaines, nous y avons un plaisir fou et nous nous souviendrons longtemps du tam-tam de Robert et du *striptease* improvisé de Bertrand. Aussi, le calumet de paix est-il bien entamé avec Gaston Lambert que nous accompagnons à Québec pour assister à une cérémonie cette fois plus protocolaire, celle de son assermentation comme député. À cette occasion, je retrouve avec plaisir Lionel Bertrand et Jean Lesage.

---

[195] Ex-candidat aux élections fédérales du 27 juin 1949 dans le comté de Joliette – L'Assomption – Montcalm, défait par G.-É. Lapalme.

[196] Gaston Lambert (10 361 voix – 62,72 %)
Claude-Édouard Hétu (5 148 voix – 31, 16 %)
Marcel Ostiguy (1 011 voix – 6,12 %)
Une participation populaire de près de 80%

Réflexions de lendemain d'élection

Pendant ces deux mois d'efforts intenses, d'affrontements, voire de politicailleries, j'avais suspendu toutes mes activités routinières et j'étais fébrile à l'idée de reprendre le cours de ma vie. En bout de ligne, je m'avouais satisfait de cette expérience personnelle, car me faire élire comme candidat libéral, puis comme député, aurait finalement été une erreur. Non que je me croyais incapable d'assumer cette fonction. En vérité, même si je me savais un orateur très moyen, j'aurais compensé cette lacune par une écoute attentive des besoins de mes électeurs. Je me sentais prêt à tout sacrifier pour le bien commun et l'atteinte de mes objectifs politiques. De toute évidence, ma vie professionnelle aurait écopé ; ma vie familiale aussi, assurément. Et que dire de mes valeurs et principes fondamentaux que j'aurais alors négligés ? J'aurais probablement fini par en concevoir une certaine amertume. Le destin m'avait évité ce piège ; je l'admettais avec humilité et gratitude.

Pourtant, j'étais fier de l'intégrité et de la combativité dont j'avais fait preuve, tout comme j'étais heureux d'avoir eu la sagesse de montrer que je pouvais être bon perdant en me ralliant au candidat retenu. Je ressentais également une profonde reconnaissance envers Lionel Bertrand, ce politicien chevronné mais surtout empathique qui avait su trouver les mots justes pour panser les blessures et amener le Parti libéral du comté de Joliette vers une victoire. Je me fis d'ailleurs un devoir de lui rendre justice par écrit auprès de Jean Lesage qui sembla apprécier le geste.

Quant à mon idéal de démocratisation de la politique, il avait certes perdu quelques plumes dans cette aventure… À présent, je sais pertinemment que le rêve de conventions entièrement libres et démocratiques, comme on nous les a promises à l'époque, demeure l'une des utopies de la Révolution tranquille. Car aucun homme ou aucune femme ne pourrait briguer les suffrages dans un comté sans avoir reçu l'assentiment des autorités de son parti, quel qu'il soit. De nombreux exemples illustrant cette affirmation émaillent notre histoire politique autant provinciale que fédérale.

D'autre part, il y aura de considérables acquis démocratiques à la suite de cette année déterminante pour le Québec que fut 1960. Des améliorations qui viseront à transformer une administration publique favorable aux intérêts d'individus ou de clans en une administration plus largement favorable au bien commun.

Le jeune homme idéaliste que j'étais ne pouvait cependant encore prévoir tout cela, mais le soupçonnait vaguement et commençait à écarter ses oeillères. Je balayais le champ politique d'un regard élargi, plus critique, un peu moins crédule ou utopique. Mais pas triste, juste objectif. Ce que je venais de vivre m'avait fait comprendre que Jean Lesage, pourtant loquace et empressé de prétendre à cette démocratie dans son gouvernement, n'était pas dupe et tentait de colmater les brèches, notamment dans le comté de Joliette où notre incapacité à jeter les bases de cette pensée nouvelle prouvait que la politique était encore un « *abreuvoir de patronage* »[197].

Comme l'avait laissé entendre Antonio Barrette, tous les torts ne pouvaient être attribués à un seul parti (l'Union nationale) et, inversement, son opposant n'était pas dépositaire de toutes les vertus… Et si le Parti libéral avait alors l'avantage d'être porté par des éléments progressistes exceptionnels, comme G.-Émile Lapalme et René Lévesque, trop d'individus de la vieille garde faisaient encore effectivement rimer politique et favoritisme. Un travail de réforme en profondeur s'avérait nécessaire et exigerait une évolution des moeurs publiques. Et cette « conversion » ne se ferait pas miraculeusement en une ou deux élections. S'attaquer à la source de ce problème afin de crever l'abcès nécessiterait quelques années d'efforts et de batailles, pensai-je alors.

J'acceptais de me joindre à cet effort en toute bonne foi. Néanmoins, je le ferais désormais avec une plus grande lucidité… non pas en porteur de flambeau, mais en soutien à des amis. Et en bon sympathisant d'un parti dont les objectifs m'inspiraient encore ardeur et zèle. Mais auparavant, il me fallait retrouver mon quotidien et voir à mes affaires. Charité bien ordonnée commence par soi-même !

[197] Jean Malo, Lettre à René Lévesque, le 1er décembre 1960, archives personnelles.

LE 356 DE LANAUDIÈRE

Marcel Trudeau, originaire de St-Gabriel, travaillait comme représentant au bureau de Joliette de la Great-West. Un jour de l'année 1960, il se décida à sonner à ma porte pour me proposer d'acheter notre duplex qu'il convoitait apparemment depuis quelque temps. Il nous fit d'ailleurs une offre attrayante ; je lui demandai en retour une période de réflexion. Dans l'intervalle, j'avais été informé de la mise en vente de la demeure de Zénon Miron par sa succession[198]. Bâtie vers 1900 sur la rue De Lanaudière vis-à-vis le parc Renaud, cette maison, dont la conception portait la signature du réputé architecte Alphonse Durand, avait fière allure pour une habitation à revenus[199]. Mais la paroisse St-Jean-Baptiste nous procurait un environnement si paisible… Pourquoi vendre alors ?

Je trouvais intéressante l'idée d'installer mon bureau dans un quartier central de Joliette, par conséquent plus accessible à mes clients – investisseurs comme acheteurs de terrains. La proximité de la Congrégation Notre-Dame, une école fréquentée par mes filles, était un incitatif additionnel. Ce quadruplex nous offrait de plus la possibilité d'agrandir substantiellement notre espace de vie en soutirant plusieurs mètres carrés à l'appartement adjacent au nôtre. Nous pourrions ainsi habiter un « dix pièces », incluant cinq chambres à coucher. L'idée nous charma… Les transactions formellement complétées, les rénovations furent aussitôt mises en chantier. L'investissement de fonds nécessaire allait en grande partie être compensé par les revenus locatifs. Le plus petit des logements du rez-de-chaussée, en façade et à droite de l'immeuble, fut donc loué à Pierre Gagnon, André Côté et Pierre Roy[200], des représentants

---

[198] Un ancien boulanger dont le commerce était situé au coin de St-Viateur et de Ste-Anne, avant celui de monsieur Charbonneau et celui de monsieur Desrosiers.

[199] Alphonse Durand, architecte et sculpteur joliettain né en 1858, qui fut le maître d'œuvre au début du 20e siècle de l'agrandissement de l'Évêché, de la façade du Collège et d'une vingtaine des belles maisons bourgeoises construites à Joliette sur le boulevard Manseau, les rues Notre-Dame, Saint-Thomas et De Lanaudière. Bien que notre maison fût un modeste immeuble à revenus, elle affichait fièrement un cachet et un style imprimés par l'artiste.

[200] Devenu ensuite député pour le parti de l'Union nationale.

en assurance vie de la compagnie Sun Life. À l'extrémité opposée, une autre porte donnait accès à mon bureau.

En fait, ce dernier était situé en plein cœur d'une zone vibrante d'activités familiales. Heureusement, je n'y travaillais que par intermittence, entre deux rendez-vous sur la route. Lorsque j'y recevais un client, je faisais au préalable le tour du propriétaire pour débusquer quelques traîneries des enfants, leurs animaux domestiques (canards ou « pitous ») et petit-cadeau-de-pitou, ou semblant-de-petit-cadeau-de-pitou provenant de la boutique de farces et attrapes (toujours l'humour d'Andrée), qui auraient pu laisser une mauvaise impression dans l'esprit de mon visiteur. J'avais aussi installé un dispositif sonore qui avertissait ma tribu, attablée dans la cuisine adjacente, de la nécessité de garder un calme relatif à ces heures de consultation. Mais loin de moi l'idée de laisser croire que ma vie familiale causa un tort quelconque à mon travail. Nul ne pourrait cependant nier que toutes ces « interférences » étaient parfois de nature à déconcentrer le professionnel le plus attentif. L'anecdote suivante relate d'ailleurs une omission de ma part qui entraîna soucis et démarches bien inutiles. Je confesse néanmoins qu'elle ne pourrait être attribuable à quiconque de ma famille, sauf à moi-même, ainsi qu'à ma mémoire cette fois passablement défaillante.

***

À la fin juin, la période des vacances estivales ramène tous nos enfants à la maison. Andrée et moi trouvons dès lors plus convivial d'habiter le chalet construit récemment au Domaine-des-Prairies. Notre logement de la rue De Lanaudière, ainsi abandonné aux chaleurs écrasantes, baigne dans une douce quiétude. J'y reçois à l'occasion, et dans une ambiance cette fois toute propice aux négociations, quelques clients qui n'ont pas encore déserté leur train-train quotidien pour un peu de répit au frais... Cette journée-là, pendant que je prépare un dernier lot de choses à emporter à la campagne, deux personnes s'annoncent. Je prévois que ces rencontres seront vite expédiées, car les deux hommes viendront simplement porter des titres de valeurs mobilières. Ils se présentent et repartent d'ailleurs, à quelques minutes d'intervalle, avec un reçu en main. Je cache alors les titres dans la maison, escomptant les envoyer chez René T. Leclerc inc. dès mon retour du chalet une ou deux heures plus tard. J'exécute à la hâte cet aller-retour puis, tout entier à quelques tâches qui m'attendent encore au bureau, j'en oublie complètement les fameux titres.

Quelques semaines s'écoulent dans un calme plat, mais, avant la fin de l'été, mes clients me réclament tour à tour des nouvelles de leurs transactions respectives. Je réalise alors la disparition des valeurs en question et, complètement ahuri, je pense d'abord à un vol. Je rapporte le méfait à la police, mais aucun indice (entrée par effraction par exemple) n'apporte un début d'explication à la situation. J'avertis ensuite la maison de courtage, et je rédige un rapport adressé à la compagnie d'assurance qui, finalement, indemnise les clients.

Puis, en septembre, notre smala récupère ses quartiers sur la rue De Lanaudière, et nous prenons plusieurs heures à ranger tous nos effets déplacés au cours de l'été. Une surprise m'attend en replaçant le sac de pommes de terre à l'endroit habituel sous l'armoire, car j'y trouve les titres égarés, à peine dissimulés… Situation gênante, s'il en est une! Je dois donc faire amende honorable devant mes employeurs. Quelle leçon tirer de cet humiliant et inexplicable oubli ? Il faut toujours prendre le temps de tout noter, peu importe que l'on soit dans le feu de l'action professionnelle, au centre de perturbations familiales ou le cerveau engourdi par trop de quiétude et de chaleur estivales…

LE DOMAINE-DES-PRAIRIES : RENDEZ-VOUS ESTIVAL DES ARTISTES !

(1962-1966)

Racontée au fil de mes souvenirs, l'anecdote du 356 De Lanaudière m'a fait évoquer notre refuge champêtre du Domaine-des-Prairies. Se déroulant, il est vrai, dans un décor bucolique, nos étés d'alors n'étaient cependant pas aussi paisibles que l'on pourrait le supposer. Si mon travail en valeurs mobilières ralentissait pendant les grandes vacances, il en allait tout autrement avec les activités domiciliaires de Parc Joliette, intimement liées au Domaine-des-Prairies. De 1961 à 1966, je serais largement engagé dans ce projet et entraînerais dans ce sillon toute ma famille. Mais pour bien comprendre les faits, il faut reculer les aiguilles du temps jusqu'au début de l'année 1961.

Les infrastructures complétées sur la rue Gauthier avaient d'abord donné le feu vert à la vente des terrains de Parc Joliette inc. Pour ce faire, je m'étais également associé à l'entrepreneur Marcel Forest, lequel avait construit quelques maisons modèles que je faisais visiter. La plupart des terrains étaient donc vendus directement aux clients et leurs maisons bâties par Marcel Forest[201]. Ce commerce fonctionnait rondement et satisfaisait tous les actionnaires concernés. Le capital de Parc Joliette, ainsi gonflé par cette belle réussite d'affaires, avait ouvert la voie à un second développement d'envergure, le Domaine-des-Prairies.

Le 4 octobre 1961, *L'Étoile du Nord* titra : « Joliette n'aura rien à envier à la Floride ou au Nord. » Cet article faisait référence au complexe d'habitation estival et résidentiel que nous avions prévu implanter à quatre kilomètres du centre-ville de Joliette, près du rang Ste-Julie, et qui

---

[201] Ce travail de collaboration perdura jusqu'en 1965, date à laquelle Marcel Forest cessa toute activité professionnelle à la suite d'un grave accident. Son décès entraîna la liquidation progressive des actifs et la dissolution de la compagnie en 1973. Une centaine de maisons ont été construites par Marcel Forest inc. sur les terrains de Parc Joliette, un nombre équivalent sur place Henri-Dunant (la terre de Siméon Malo) et une cinquantaine à Repentigny.

comprendrait un motel, une piscine, un restaurant et des chalets en location. Pour ce faire, le groupe d'actionnaires de Parc Joliette avait convenu de racheter du bijoutier Jean-Paul Lachapelle (également président de Parc Joliette inc.) la terre agricole ainsi que les maisons et bâtiments de la presqu'île Majeau. Ce lot de 105 arpents serait ensuite subdivisé en 135 terrains « à bâtir » qui formeraient le Domaine-des-Prairies. Mais, pour le moment, il fallait trouver une « attraction » nouvelle dans la région qui deviendrait le centre du projet.

Pour quelques arpents de neige!

Yoland Guérard était, par son mariage avec Ghislaine Courteau, le neveu de Jean-Paul Lachapelle, et connaissait les plans de développement de son oncle pour le Domaine-des-Prairies. Lorsqu'il sut que son ami Jean Duceppe cherchait un endroit pour établir un théâtre d'été, monsieur Guérard lui proposa sans hésitation une visite du site en compagnie des actionnaires de Parc Joliette. Je trouvai l'idée fort attrayante d'autant plus que, la saison estivale précédente, j'avais été captivé par le Centre d'art de Percé visité lors d'un court séjour en Gaspésie.

En mars 1962, messieurs Duceppe et Guérard, accompagnés de François Cartier et de Georges Groulx, vinrent enfin nous rencontrer. Après avoir péniblement parcouru une distance d'environ un kilomètre dans un chemin privé enneigé, nos invités atteignirent le bout de la presqu'île qui, ensevelie sous un mètre de neige, cachait bien ses attraits et son potentiel… Comment en effet concevoir que cette vieille grange là-bas et cet ancien séchoir à tabac, distant de sa consoeur d'une centaine de mètres, feraient un charmant théâtre une fois réunis? Cela prenait une bonne dose d'imagination et de confiance! Mais Jean Duceppe avait ce talent et cet instinct.

Deux semaines plus tard, le printemps avait liquéfié les restes de l'hiver. Et les bâtiments, déjà accolés et loués à Jean Duceppe par Parc Joliette, esquissaient ce qui allait devenir, sitôt l'été installé, le Théâtre des Prairies. Mais ce dernier n'était encore qu'une coquille vide. Pour aménager la scène et les loges, installer un système d'éclairage dont les réflecteurs avaient été glanés ça et là, il fallait d'abord abattre plusieurs cloisons et les 245 poutres qui avaient autrefois accueilli les feuilles de tabac prêtes au séchage. Puis, Jean Duceppe se porta acquéreur des 326 fauteuils qui avaient meublé pendant de longues années le balcon du Théâtre Loews de

Montréal, là où les amoureux avaient l'habitude de se bécoter. Pour un décor de vieille grange… ce serait dans le ton!

Étant le plus jeune actionnaire de Parc Joliette, j'avais accepté avec empressement – et non comme une corvée – d'être la cheville ouvrière de ce projet, le contremaître de chantier qui coordonnait les travaux exécutés sur le terrain par Marcel Forest. Outre les modifications apportées aux bâtiments qui furent transformés en théâtre selon les plans de monsieur Duceppe, il y eut aussi le vieux poulailler, d'abord modifié en écurie par monsieur Lachapelle et qui, entièrement rénové, devint le Motel des Prairies. L'ancien hangar – probablement un entrepôt à machineries de ferme – fut pour sa part converti en casse-croûte. La salle à manger « L'Etcetera » avait, quant à elle, été installée dans la maison Majeau[202]. Un salon-bar viendrait s'ajouter au restaurant dès que le permis de vente d'alcool serait obtenu. Un peu plus tard, une belle piscine creusée complèterait cette petite infrastructure touristique. Mais l'attraction première du Domaine restait le théâtre…

Jean Duceppe avait alors l'entière responsabilité de rentabiliser l'affaire. En cette année de fondation du Théâtre des Prairies, il produisit trois pièces : « Au petit bonheur » qui égaya la salle dès le début juillet, « La cuisine des Anges » qui embauma ensuite les soirées chaudes d'août et, pour réchauffer les week-ends frisquets de septembre car la grange n'était pas encore chauffée, il monta « La paix du dimanche ». Les mises en scène étaient réalisées par ses complices des premiers jours : François Cartier, Georges Groulx et Robert Gadouas. Le duo formé par Andrée Lachapelle et son mari, Robert Gadouas, ouvrit le bal avec éclat, et les acteurs et actrices qui les accompagnèrent pendant cette saison, comme Margot Campbell, Guy Provost, Gaétan Labrèche, Hubert Loiselle et Marcel Cabay, donnèrent déjà le ton de ce lieu culturel unique dans la région : un théâtre où les pièces, pour la plupart des comédies françaises mais aussi des traductions américaines, souvent légères et parfois plus intenses, seraient toujours jouées avec un grand professionnalisme. Mais malgré une bonne réponse du public en 1962, les recettes ne furent pas celles espérées.

La seconde année d'opération, monsieur Duceppe fut assisté par Mercedes Palomino, directrice générale du Théâtre du Rideau Vert qu'elle avait fondé avec Yvette Brind'Amour en 1949. Les pièces « Patate » ainsi que « Georges et Margaret » reçurent un bel accueil, mais, encore une fois,

[202] Habitée ensuite par Jean-Paul Lachapelle.

l'année fut déficitaire. Il faudrait faire plus dans les années à venir pour assurer la pérennité du théâtre.

De plain-pied dans l'aventure!

En 1964, pour encourager Jean Duceppe à poursuivre son excellent travail à Joliette – il venait par ailleurs de mettre un terme à l'expérience du Théâtre de l'Anse au Vaudreuil Inn –, je me joignis à son effort en tant que producteur associé, le temps que ses enfants, notamment Louise, aient atteint la maturité nécessaire pour accomplir ce rôle. Il n'était certes pas question pour moi d'abandonner mon métier de représentant en valeurs mobilières. La période estivale me laissait cependant suffisamment de liberté d'action pour entrer de plain-pied dans cette aventure. Et même si je devins alors associé à parts égales avec Jean Duceppe, il n'y eut jamais de papiers officiels entre nous : la confiance, l'amitié et la parole donnée valaient bien la griffe d'un notaire.

En cette année du centenaire de Joliette, je profitai de l'événement pour inviter la Commission des fêtes, dont Me Jean Fontaine était le président, ainsi que les notables et les représentants municipaux – mon père était alors échevin – à soutenir le Théâtre, non pas sous la forme de subventions mais de publicité. Le bouche-à-oreille est si important dans ce domaine!

De la même manière, je m'adressai aux groupes sociaux de Joliette, car j'estimais cette entraide favorable au développement harmonieux de chacun. À titre d'exemple, lorsque des associations comme le Club Richelieu exhortaient leurs membres et la population à se rendre au Théâtre des Prairies, nous étions en retour disposés à céder des billets pour aider à leur promotion ou pour féliciter les gagnants d'un concours. Ainsi recevions-nous annuellement la Reine du Travail… et avec tout le protocole requis! Parce qu'ils se disaient fiers de l'œuvre de monsieur Duceppe et flattés du choix qu'il avait fait en s'installant chez nous, les Joliettains nous accordèrent pleinement leur appui et leur collaboration.

Les pièces « La bonne planque » et « Guillaume le Confident », présentées cette année-là, attirèrent 11 200 spectateurs à 2,25 $ l'entrée, nous permettant ainsi de clore la saison avec un léger surplus financier. En 1965, plus de 14 000 personnes prirent la route « 48 » et le chemin Ste-Julie pour venir oublier leurs tracas en assistant à une représentation de « Treize à table », « De doux dingues » ou du spectacle « Quand je suis

seul », mettant en vedette Gilles Pelletier. L'année suivante, 17 500 spectateurs vinrent applaudir « Les amants terribles » et « N'écoutez pas, Mesdames » dans notre salle maintenant chauffée. Nous commencions de toute évidence à développer la fidélité de notre public, ce qui nous motiva grandement à continuer sur cette lancée.

Le projet aurait même pu créer un premier pont – au sens littéral du terme – entre les municipalités de Notre-Dame-des-Prairies et de Saint-Charles-Borromée. J'avais en effet acheté dans un surplus de l'armée – pour une bouchée de pain! – un pont Bailey[203] qui datait de la Seconde Guerre mondiale et qui, une fois installée de part et d'autre de la rivière L'Assomption, aurait permis aux résidents de certaines municipalités situées au nord de Joliette d'accéder directement au stationnement du Théâtre des Prairies par la rue De la Visitation, à la hauteur du restaurant La Chaumière. Or, l'approbation des propriétaires du Club de golf était essentielle pour compléter les travaux puisqu'une partie du chemin était leur propriété. Et ce droit de passage nous fut refusé. Cette embûche n'était cependant pas de nature à freiner notre ardeur, ni celle des spectateurs de plus en plus nombreux.

Plusieurs articles de journaux ont alors décrit les actionnaires de Parc Joliette, dont j'étais, comme les mécènes du Théâtre des Prairies. Je ne considérais pas sous cet angle notre action commune dans cette affaire, ni même ma collaboration personnelle d'ailleurs. J'aurais certes aimé être un philanthrope pour le théâtre de Jean Duceppe, mais je n'en avais pas vraiment les moyens financiers; tout au plus, ai-je pu lui faire des avances pécuniaires à certaines occasions.

Ce que j'offrais, par contre, c'était mon temps… sans jamais compter les heures. En ce sens, je pense avoir contribué à assurer un avenir au Théâtre des Prairies. Je laissais naturellement à Jean Duceppe tout l'aspect artistique des productions pour me concentrer sur la promotion, la logistique de la billetterie et des réservations, et veiller à ce que les lieux soient toujours propres et accueillants.

---

[203] Une structure métallique préfabriquée et démontable comme un Meccano. Ce pont avait une portée maximale de 60 mètres tout en ayant la capacité de supporter une grande charge de poids. Je le revendis à Monsieur Farbstein pour défrayer les coûts d'un premier voyage en Floride avec Andrée.
« Pont Bailey » sur Wikipédia, [en ligne], adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Pont_Bailey, 20 juillet 2007, page consultée le 6 novembre 2007.

En fait, cette entreprise était familiale. En premier lieu, c'est à Andrée que nous devons tout le travail accompli à la billetterie à cette époque[204]. De plus, à l'instar des enfants Duceppe qui s'étaient vu confier de petites tâches, les enfants Malo – Nicole, puis André, Diane et ensuite Élaine et Pierre – mirent également la main à la pâte. Même Cannelle, notre colley et mascotte, avait ses entrées au théâtre… comme figurante-surprise! Lorsqu'aux premiers jours de l'été notre famille déménageait ses pénates dans l'un des chalets du Domaine, nous recevions trois ou quatre neveux en vacances qui collaboraient aussi à l'entreprise théâtrale.[205] Parmi eux, Robert Gagnon, l'actuel président du Centre culturel de Joliette, vous dirait certainement tous les petits trucs du métier qu'il a appris dans ces années auprès de cette extraordinaire « troupe Duceppe » à Joliette[206].

En plus de son travail, Andrée se trouvait débordée par toute cette marmaille. C'était sans compter les bambins de la très sympathique Janine Sutto, en particulier Mireille (Deyglun), qui se joignaient souvent au clan. Toujours pétillante et énergique, madame Sutto aimait par ailleurs, les 14 juillet, célébrer ses origines françaises en notre compagnie à la piscine du Domaine. Notre chalet connaissait donc une forte affluence de visiteurs, certains attendus, d'autres non, mais toujours bienvenus. Je me rappelle ainsi Janette Bertrand, dont la résidence secondaire près de Saint-Zénon n'était pas alimentée en électricité, et qui venait à la maison pour repasser les chemises de « son Jean » (Lajeunesse) pendant que celui-ci répétait au théâtre... Pour souffler un peu, Andrée avait pris entente avec le cuisinier de l'Etcetera pour les repas des enfants… qui s'amusaient ensuite à la piscine avec les Duceppe – Louise, Monique, Claude, Pierre, Anne –, leurs voisins et amis.

Chaque dimanche, j'embarquais notre *gang* d'ados dans ma *station wagon* – ils étaient une bonne dizaine entassés sur les banquettes, sans ceinture de sécurité! – et nous partions faire la tournée des églises à la campagne. J'en

[204] Elle serait remplacée plus tard par Jacqueline Poirier. Charlotte Desrochers du magasin Louis Desrochers et fils nous fournissait gracieusement les accessoires du décor, et Marthe Fontaine tenait un petit kiosque d'artisanat.

[205] En 1965**,** j'avais finalement acheté un terrain de Parc Joliette inc. (le lot 189-4) pour y faire construire un chalet par Marcel Forest. À ma demande, l'entrepreneur utilisa des matériaux récupérés après la démolition du *Round house* du CN où l'on réparait les wagons. Notre chalet fut d'abord loué à Jean Duceppe et à sa famille, avant la construction de leur maison au Domaine. D'autres locataires s'y installèrent ensuite, et ce, jusqu'en 1973, année où nous allions finalement emménager au 103, Jean-Duceppe.

[206] Éric Malo, Jean-François Letarte, Louise Paquin, Robert Venne et André Chalin y ont également travaillé de façon ponctuelle.

déposais deux à Sainte-Béatrix, deux à Sainte-Alphonse, à Sainte-Mélanie et ainsi de suite. Après la messe, je refaisais le chemin inverse pour récupérer les jeunes qui avaient complété la distribution de leurs circulaires. Habituellement, nous partions ensuite pique-niquer au sommet d'un cap rocheux de Sainte-Mélanie, d'où nous pouvions admirer la région et apercevoir au loin le mont Royal et sa croix.

En savourant mon gueuleton du haut de cet observatoire naturel, je pensais à Andrée qui l'avait mitonné, et qui était restée à la maison pour prendre les appels téléphoniques… Ainsi avait-elle pu nous suivre à la trace durant notre expédition puisque les habitants et les estivants des villages où nous étions passés répondaient assez rapidement à notre invitation. Chaque fois qu'elle complétait une réservation, Andrée inscrivait le nom et l'adresse de l'acheteur sur l'enveloppe contenant les billets. Après avoir distribué ces derniers aux spectateurs le soir de la représentation, elle conservait les enveloppes pour un envoi de publicité au début de la saison suivante. Futée la belle Andrée!

Entrés de plain-pied dans l'adolescence, nos enfants vécurent des expériences mémorables pendant cette période, et leur besoin de se retrouver en groupe d'amis fut sans nul doute comblé. Comme parents, nous fûmes aux premières loges pour observer les jeux de séduction de certains d'entre eux. Notre fille Nicole et Claude Duceppe ont en effet un peu flirté à l'époque, mais notre fils Pierre et Anne, la cadette des enfants Duceppe, ont vu leur amour de jeunesse s'approfondir avec le temps; ils sont d'ailleurs toujours ensemble aujourd'hui. Quels jeunes n'auraient pas rêvé de pareilles vacances estivales même s'il fallait travailler un peu? Car le soir, comme de petits elfes associés à la troupe, ils reprenaient leurs diverses fonctions au théâtre à titre de placiers dans la salle ou au stationnement, de distributeurs de programmes ou de préposés à l'entretien des lieux.

Ils côtoyèrent ainsi au Domaine-des-Prairies des comédiens et comédiennes de grand talent. Dans la première décennie pendant laquelle la famille Malo fut davantage impliquée dans le projet, je retiens les noms prestigieux de Geneviève Bujold, Catherine Bégin, Françoise Faucher, Gisèle Schmidt, Gilles Pelletier, Monique Mercure, Hubert Loiselle, Andrée Lachapelle, Louise Marleau, Yvan Canuel, Élisabeth Chouvalidzé, Guy Godin, Françoise Graton, Gaétan Labrèche, Jacques Lorain, Denise Morel, Janine Sutto, Gérard Poirier, Louise Rémy, Jean Leclerc et Louise Turcot. Si certains retournaient vers la métropole aussitôt la représentation

terminée, d'autres louaient une chambre ou un chalet pour profiter de la quiétude du Domaine.

Ces comédiens et comédiennes, dont plusieurs étaient déjà des artistes renommés, jouaient à Joliette pour de petits cachets, ce qui nous aida à boucler le budget de fonctionnement pendant plusieurs années. Certains acceptèrent même de mettre à profit leurs compétences culinaires et en firent bénéficier la clientèle de « l'Etcetera ». Je me souviens que Raymond Royer fut notre chef cuisinier au cours de la première année d'opération, que Robert Gadouas suivit son exemple lorsqu'il accompagnait Andrée Lachapelle qui participait à une production, et que l'auteur dramatique et comédien Roger Dumas fut, lui aussi, fidèle à nos fourneaux pendant quelques saisons. Après la dernière représentation de l'été, les comédiens délaissaient leurs costumes pour les voir enfiler, le temps d'un soir, par quelques-uns de nos jeunes qui jouaient pour cet auditoire très sélect les personnages dont ils connaissaient les répliques par cœur, à force de fréquenter les coulisses…[207]

En 1966, l'entreprise Parc Joliette offrit aux spectateurs, en complément de divertissement, un salon-bar qui fut aménagé dans la maison de briques rouges auparavant habitée par Jean-Paul Lachapelle. De plus, quelques terrains cadastrés étaient en vente au public, et les chalets ou petites maisons commençaient à surgir tout autour. Cette même année, le Théâtre des Prairies fut incorporé pour devenir un organisme culturel sans but lucratif et non subventionné[208]. Je ne participai pas comme actionnaire à cette incorporation, mais j'occupais toujours le poste d'assistant à l'administration.

Vers 1967, cependant, Louise Duceppe prit ma relève alors qu'elle avait à peine 15 ou 16 ans. Par son travail admirable et persévérant, Louise fut l'une des clés maîtresses de la réussite du Théâtre des Prairies, tout comme elle deviendrait l'un des pivots de la Compagnie Jean Duceppe dès 1973. Sa sœur Monique, tout aussi passionnée, allait amorcer en 1971 à Joliette, et sous l'aile de Georges Groulx, une brillante carrière de metteure en scène.

---

[207] L'une des pièces dont j'ai le plus de souvenirs est « La cuisine des anges » présentée en 1962 avec une distribution étonnante de 11 comédiens.

[208] Jean Duceppe en était le président et l'administrateur; Paul Desrochers, le vice-président; Gérard Séguin, le vice-président et contrôleur; et Jacques Martin, le comptable vérificateur.

L'association d'affaires entre Jean Duceppe et Parc Joliette se termina également en cette année du centenaire de la Confédération. Jean-Paul Lachapelle allait désormais être le seul interlocuteur légal dans la négociation d'ententes avec monsieur Duceppe. J'en expliquerai les raisons au chapitre suivant.

L'on aura par ailleurs compris, en filigrane de ces lignes écrites sur le Domaine-des-Prairies, que mon attachement aux Duceppe dépassa largement le cadre des affaires conclues avec Parc Joliette inc. Dans les années subséquentes, la famille Malo se tiendrait non loin du Théâtre des Prairies et de ses artisans, en plus des liens personnels qui nous uniraient éternellement à la famille Duceppe. J'avais toujours eu à cœur le succès de cette entreprise et j'étais encore disposé à collaborer – par des conseils ou par des actions isolées – à son développement. J'allais être très heureux lorsque monsieur Duceppe deviendrait propriétaire des lieux et que des rénovations apportées au théâtre augmenteraient sa capacité à plus de 400 sièges.

L'écrasement du toit de la grange par le poids de la neige à l'hiver 1984 allait malheureusement mettre fin à cette belle aventure qui dura 21 saisons, pendant lesquelles environ 33 pièces furent présentées au public par plus ou moins 120 acteurs dirigés par une vingtaine de metteurs en scène et soutenus par une quinzaine de décorateurs, une dizaine de dessinateurs costumiers et approximativement le même nombre d'éclairagistes.[209] Outre les personnalités déjà reconnues qui furent associées à cette troupe, et dont j'ai cité quelques noms précédemment, le Théâtre des Prairies suscita l'éclosion de nouveaux talents. Il fut un lieu d'apprentissage pour plusieurs jeunes, dont Victor-Lévy Beaulieu qui travailla au théâtre de Jean Duceppe à titre de technicien, et ce, à peine quelques années avant la publication de ses premières créations littéraires.

Andrée et moi conservons des souvenirs impérissables de cette époque où nous avons côtoyé ces artistes et les avons reçus à notre petit chalet à chaque fin de saison. Il serait également difficile d'oublier certaines anecdotes comme lorsque Pierre Elliott Trudeau, qui était venu applaudir son amie Louise Marleau, quitta les coulisses en catimini pour s'enfuir avec la belle au volant de sa décapotable, au grand dam des gardes du corps du politicien. À cette occasion, Jean-Paul Lachapelle nous avait bien fait rigoler lorsque, s'étant présenté à monsieur Trudeau comme l'un des

[209] Voir l'annexe III pour la liste chronologique des pièces.

propriétaires du site, il lui avait aussitôt offert l'usage du « cabinet privé » de sa maison située non loin, advenant le cas où monsieur le député[210] aurait « envie de pipi »… Il faut dire, à la décharge de Jean-Paul, que le théâtre n'était pas pourvu de toilettes publiques, mais la phrase demeura longtemps l'une de nos plaisanteries préférées.

Les enfants m'ont également rappelé comment certaines gens de la région, pour qui il s'agissait d'un premier contact avec des artistes de la scène, étaient impressionnés. Des remarques spontanées de leur part, telles que « *c'est comme à la télé, mais sans les annonces* », furent à l'occasion entendues par les jeunes pendant les entractes. Quelques personnes semblèrent même étonnées d'assister à une production théâtrale alors qu'elles s'attendaient à la projection d'un film, car on confondait encore parfois théâtre et cinéma. Ainsi, le Théâtre Vénus au centre-ville de Joliette était en fait une salle de projection de cinéma ; le Théâtre Capitol, aussi. Cette dénomination était bien sûr un anglicisme. Mais, à une certaine époque, on avait coutume de dire : « *Je vais au théâtre ce soir* » pour signifier que l'on se rendait au cinéma… d'où la méprise de certains de nos spectateurs.

Jean Duceppe : un monstre sacré!

Dans cette courte période de ma vie inondée de soleil, de la gaieté des spectateurs et du bonheur de notre famille réunie autour d'un même projet, une relation sincère s'était installée avec Jean Duceppe, le véritable maître des lieux, mais aussi un comédien, un animateur radiophonique, un directeur artistique et producteur de théâtre plus grand que nature. Jean Duceppe était peut-être trop modeste pour croire qu'il était un grand homme, comme le pensait Doris Lussier[211], mais il connaissait la valeur de sa renommée et savait l'exploiter pour obtenir les contrats, les rôles et les postes qui le faisaient progresser dans son métier. L'argent était cependant secondaire pour lui ; il n'était intéressé que par la qualité des représentations.

Passionné et direct, il l'était. Poussé à l'extrême, cet aspect de sa personnalité faisait également de lui un être prompt et colérique. Ses accès

[210] Je ne me souviens plus s'il était déjà ministre de la Justice (en 1967), car je n'ai pas la date exacte de l'anecdote.
[211] Doris Lussier, « Sacré Duceppe! », dans *La Presse*, cahier Arts et spectacles, 8 décembre 1990.

de colère ne sont d'ailleurs pas un secret. J'en fus la cible certains soirs, et même en pleine nuit lorsqu'il me joignait au téléphone pour me « picosser » sur des détails. Son désir du travail bien accompli l'amenait à critiquer sévèrement ses collègues, ses employés, ses enfants… et je ne fis pas exception! J'aurais pu lui en vouloir, mais, comme les autres, je lui pardonnais tout. Parce que c'était Jean Duceppe, celui qui réalisait de grandes choses, mais aussi parce qu'il pouvait être charmant et mielleux, notamment aux heures où il devait sentir le besoin de trouver un expédient à sa culpabilité. Je savais aussi l'homme déjà affecté par le diabète, une terrible maladie qui aiguise l'irritabilité des malades, et je le comprenais.

Lorsque Jean Duceppe regardait dans une direction et se fixait un but, il attendait de son entourage un appui presque inconditionnel. Parfois difficiles à porter, ses exigences pouvaient au contraire devenir hautement stimulantes. Je me reconnaissais des affinités avec cet homme sensible, authentique, persévérant, mais aussi visionnaire. Monsieur Lussier nous a dit de lui, à juste titre, qu'il « *avait l'instinct de la vérité de ses personnages* »[212]. Il avait aussi l'instinct des beaux projets comme celui qu'il échafauda avec nous à Joliette. Même si je ne connaissais rien au théâtre, je partageais avec l'acteur l'élan et le désir de le voir progresser dans le cadre du Domaine-des-Prairies; lui, pour des raisons artistiques, et moi, davantage parce que j'avais la conviction que cette entreprise serait un moteur de développement touristique et économique pour notre région. Nous savons tous aujourd'hui à quel point le milieu culturel est porteur de croissance et d'enrichissement à bien des égards. À l'époque, cette vision était novatrice et les tentatives faites en ce sens, risquées. Mais tout compte fait, le Théâtre des Prairies, qui n'était que le 4e en son genre lorsqu'il fut fondé, s'avéra un pari relevé avec succès.

[212] *Ibidem*

L’ABANDON D’UN RÊVE

Après avoir abordé le projet du Domaine-des-Prairies et de son théâtre sous ses angles humain et organisationnel, il me faut rebrousser chemin encore une fois pour expliquer les circonstances qui ont mené à la perte de la valeur de mes actions et de celles de mon père dans Parc Joliette inc. Car je tiens à distinguer ici ces deux parcours – l’un auprès de Jean Duceppe et l’autre, essentiellement financier, avec Jean-Paul Lachapelle – quoique le lien entre les deux soit incontestable. Dans le meilleur des mondes, l’enrichissement personnel vécu avec le Théâtre des Prairies aurait dû être complété par quelques récompenses pécuniaires dans notre association d’affaires de Parc Joliette. Mais ce ne fut pas le cas. Et ces résultats furent aussi frustrants qu’injustes.

***

À la fin du printemps 1962, bien que l’aménagement du théâtre et de certaines commodités d’accueil du site vont bon train sous ma supervision, Jean-Paul Lachapelle qui porte deux chapeaux dans cette affaire – à la fois comme président de Parc Joliette et propriétaire de la presqu’île Majeau – tarde à nous présenter une entente formelle confirmant la promesse de vente du terrain et des bâtiments à Parc Joliette. Trois mois plus tôt, les actionnaires de l’entreprise ont donné leur accord verbal à l’injection de 85 000 $ afin de réaliser les travaux au Domaine-des-Prairies, incluant un emprunt de 35 000 $. À cet investissement s’ajoutera le coût d’achat du domaine. Le projet comporte une bonne part de risque et nous ne pouvons présumer de l’ampleur des profits au cours des premières années. C'est pourquoi tous les associés de Parc Joliette se sont également entendus sur le fait que les annuités payées à monsieur Lachapelle seront prélevées à même les revenus de la compagnie, et qu’aucune clause résolutoire[213] ne sera incluse à l’entente notariée.

Or, le premier contrat de vente qui nous est présenté en ce début de juin 1962 contient une telle clause ainsi que d’autres conditions que les actionnaires de Parc Joliette, à l’exception faite de monsieur Lachapelle

[213] Une clause résolutoire met fin au contrat. Ainsi, le vendeur peut-il reprendre le bien pour non-paiement des annuités dans un délai précis.

naturellement, jugent inacceptables. Dans l'attente d'une nouvelle proposition, les travaux sont suspendus à ma demande. L'un des partenaires de Parc Joliette et conseiller d'Antonio Barrette, le pharmacien Octave Gadoury pour lequel monsieur Lachapelle éprouve un grand respect malgré leurs divergences politiques[214], contribue à rétablir le dialogue entre les parties.

Le 12 juin 1962, Parc Joliette achète finalement les lots 187-188 et 189 qui constitueront désormais le Domaine-des-Prairies. Si nos négociations ont permis d'écarter certaines aberrations financières, des irritants demeurent. Les 100 000 $ réclamés à Parc Joliette par Jean-Paul Lachapelle pour l'achat du terrain sont justifiés. Mais le vendeur exige des annuités de remboursement fixes (de 10 000 $, sans intérêts), et cette exigence ne tient malheureusement pas compte des possibles fluctuations de revenus de l'entreprise. Advenant le cas d'un non-respect des modalités de paiement par Parc Joliette, une clause résolutoire permettra à Jean-Paul Lachapelle de reprendre ses lots. Il nous demande cependant de lui faire confiance, car il n'a pas l'intention, nous dit-il après l'avoir « promis sur l'honneur » à Octave Gadoury, de faire perdre quoi que ce soit à quiconque dans cette affaire.

Nous n'avons guère le choix d'accepter puisque le prêt de 35 000 $ a déjà été contracté et endossé solidairement par chacun de nous. Mais les conditions imposées dans ce contrat m'inspirent personnellement de l'inquiétude quant à l'issue du projet. Le centre de villégiature est une entreprise saisonnière dont la rentabilité des investissements et des efforts ne sera assurée qu'à long terme, et je redoute les embûches supplémentaires placées sur notre route par monsieur Lachapelle. Cela dit, j'ai la ferme intention de les surmonter et je m'y emploierai sans relâche.

Au cours des années 1962 et 1963, les profits résultant de la vente des terrains sur la rue Gauthier sont réinvestis en grande partie sur la presqu'île Majeau pour la construction de la piscine, la rénovation du motel, l'aménagement de la salle à manger, etc… Tout cela est bien évidemment accompli avec l'accord de notre président, Jean-Paul Lachapelle. Malheureusement, le permis d'alcool tarde à nous être attribué, ce qui diminue sensiblement nos possibilités de revenus. À la date prévue pour le remboursement du premier versement de 10 000 $, en 1963, Parc Joliette est donc dans l'impossibilité de respecter son engagement. Monsieur

[214] Jean-Paul Lachapelle était l'organisateur politique de G.-É. Lapalme.

Lachapelle accepte de patienter, mais demande un paiement de 600 $ en intérêts (6 %). En 1964, Parc Joliette inc. est toujours déficitaire. En 1965 et 1966, des bénéfices apparaissent dans les livres comptables, mais se révèlent insuffisants pour régler le capital dû qui s'élève maintenant à 40 000 $.

Cette fois, monsieur Lachapelle exige l'entièreté de la somme, à défaut de quoi, il menace d'entreprendre des procédures judiciaires. Il n'ignore pas que les revenus de la compagnie n'autorisent pas encore une telle dépense. Il sait également que l'année 67 s'annonce bien meilleure étant donné l'obtention du permis d'alcool et la vente des terrains du lot 189 qui a réduit notre emprunt à 5 500 $, au lieu des 35 000 $ initiaux.

La donne a cependant changé dans le cercle des actionnaires : F.-X. Morin et Octave Gadoury sont décédés, l'un en 1961 et l'autre en 1963, laissant leur succession respective gérer leurs actifs dans Parc Joliette. C'est donc Armand et moi qui entreprenons des négociations pour régler ce litige avec monsieur Lachapelle. Le 6 juillet, je lui offre de racheter ses parts de l'entreprise. En retour, parmi d'autres avantages, il obtiendrait ma maison de la rue De Lanaudière, une proposition écartée du revers de la main. Depuis le départ d'Octave Gadoury, Jean-Paul Lachapelle a adopté une attitude distante et rigide, ce qui me laisse supposer l'imminence de la reprise de la presqu'île.

Pour éviter une telle issue, je reviens le 11 juillet avec une offre modifiée: avant le démantèlement de la compagnie, je demande que toutes les propriétés construites, rénovées ou entretenues dans le Domaine-des-Prairies par notre entreprise depuis quatre ans soient également réparties entre les actionnaires. Si monsieur Lachapelle consentait à cet arrangement financier, chaque partenaire pourrait reprendre un actif valable. Mais il demeure inflexible.

Le 16 juillet, je tente une dernière ouverture pour résoudre le conflit. Parc Joliette possède 7 000 $ en liquidités. Mon père s'engage à injecter les 33 000 $ manquants (sous forme de prêt ou d'actions) afin de combler la dette de 40 000 $. Nous demandons par ailleurs que les remboursements ultérieurs se fassent par tranches de 3 000 $ au lieu des 10 000 $ prévus, et ce, toujours sans intérêts.

Jean-Paul Lachapelle tourne le dos à cette dernière offre et rachète plutôt les actions des successions Gadoury et Morin dans Parc Joliette. Cinq ans

plus tôt, une convention a pourtant été préparée par le notaire A. Lavallée afin de prévenir une telle situation. Le texte stipulait que, lors du décès d'un actionnaire, la succession devait offrir à tous les autres partenaires (et non à un seul) la possibilité de racheter les actions disponibles. Mais monsieur Lachapelle a alors refusé de signer ladite convention, ce qui lui permet aujourd'hui de jouer ses pions à sa guise.

En détenant 60 % des parts de Parc Joliette, Jean-Paul Lachapelle en est devenu l'actionnaire majoritaire et aura désormais le fin mot de toutes les décisions administratives la concernant. Armand et moi n'avons d'autre choix que de laisser aller l'affaire, car l'héritage de mon père à mes frères et sœurs serait compromis si nous majorions notre offre. En septembre, nous démissionnons de nos postes d'administrateurs de Parc Joliette. Son président cède alors quelques-unes de ses actions à Yvette Favreau-Lachapelle, Robert Lachapelle et Me Armand Lavallée qui nous remplacent au conseil d'administration. À la fin de l'année 1966, par voie légale, monsieur Lachapelle reprend tous les actifs de Parc Joliette inc., sans compensation aucune pour Armand et moi.

***

Tout ce que je conservai du Domaine-des-Prairies, ce fut mon chalet bâti au 103 de la rue Jean-Duceppe, une propriété que j'avais dûment payée.

Comment ne pas me sentir spolié ? Cette procédure était sans doute conforme à la loi, mais discutable d'un point de vue moral. Ainsi, après sa mainmise sur les actifs de Parc Joliette, Jean-Paul Lachapelle profita-t-il des quelque 85 000 $ que cette entreprise avait investis sur sa ferme. Et que dire du temps que j'avais bénévolement accordé à la supervision des travaux sur le terrain ? Ou de l'impulsion donnée à ce projet par mon engagement envers Jean Duceppe et le Théâtre des Prairies ?

Monsieur Lachapelle allait revendre quelques années plus tard ses terrains du Domaine-des-Prairies à la municipalité Notre-Dame-des-Prairies.

Alors que la Salle de quilles Joliette et le magasin Marcel Bonin Sports avaient représenté un accident de parcours, je me heurtais avec Parc Joliette à un premier vrai mur financier. Cet échec cuisant de nos activités domiciliaires dans le Domaine-des-Prairies signifiait également l'abandon d'un emballant projet de développement touristique régional, ce qui me peinait doublement. Je devais néanmoins composer avec ma colère et ma

déception pour arriver à les surmonter rapidement. La vie n'est pas un voyage sur une chaussée bien lisse et toute droite. Et je venais de traverser un passage sérieusement cahoteux où j'avais appris, par la force des choses, quelques bonnes leçons pour manœuvrer de plus belle façon lors de prochaines secousses. Je n'allais d'ailleurs pas être épargné à ce titre. Un autre litige également en rapport avec mes activités dans le développement domiciliaire, mais cette fois avec le couple Boucher-Longpré, me tiendrait en haleine à cette époque. Et si j'évoque à ce point du récit cette affaire judiciaire que je détaillerai sous peu, c'est que je souhaite rappeler que les erreurs sont fréquentes en période d'apprentissage...

Heureusement pour moi, tout n'était pas si complexe dans ma vie… loin de là ! Mes relations familiales, amicales et même d'affaires, comme avec mes partenaires dans Déka inc., me comblaient. Je progressais également de façon très appréciable dans le secteur des valeurs mobilières, et ce, malgré toutes mes autres activités financières ou politiques. Je me réjouissais que mes revenus pussent désormais satisfaire les besoins économiques de ma famille.

Tout cela n'était qu'une pâle esquisse de ce que seraient mes acquis professionnels à la fin des années 70, mais je me sentais encouragé et appuyé. J'avais d'ailleurs reçu une nouvelle preuve de confiance de mes employeurs qui m'avaient invité, en 1962, comme quelques autres représentants « méritants », à devenir actionnaire de la société René T. Leclerc. Cette occasion d'affaires, que j'avais saisie sans hésitation, renforça mon sentiment d'appartenance à la maison de courtage et mes espoirs dans un avenir encore meilleur.

Et cet avenir, je ne l'envisageais pas d'une façon égoïstement axée sur mes profits personnels. Bien sûr, je m'efforcerais tout au long de ma vie de bonifier notre situation économique, et mon intérêt pour les affaires ne faiblirait pas. Mon horizon d'activité dépassait cependant ces objectifs. Depuis mon passage à Jeune Commerce, je n'avais cessé de vouloir contribuer au développement régional. Et malgré les exigences et difficultés vécues au cours de cette décade, notamment l'échec de Parc Joliette au Domaine-des-Prairies, je me sentais toujours appelé par cet objectif collectif. Cela se concrétisait par certains de mes choix d'investissement, mais surtout par mon implication politique, car le pouvoir est un important levier de développement.

MAÎTRES CHEZ NOUS !

(1962)

À l'automne 1962, le cabinet de Jean Lesage réuni au lac à l'Épaule[215] décidait de retourner devant l'électorat. Ce nouveau terme, s'il le gagnait, donnerait au Parti libéral les coudées franches pour réaliser le projet de René Lévesque : nationaliser le réseau d'électricité.

Rappelons brièvement que la société Hydro-Québec ne desservait alors que l'île de Montréal. Ailleurs en province, producteurs et distributeurs d'électricité – des entreprises privées comme l'influente Shawinigan Water & Power Company – décidaient à leur guise des coûts et des services offerts. C'était un système « *(...) bon pour les compagnies, mais mauvais pour l'ensemble de la province (...) inutilement coûteux et inefficace* »[216], au dire du loquace ministre des Ressources naturelles qui, le temps d'un exposé à la télévision d'État, revisita ses habitudes de journaliste vulgarisateur, cette fois mises au profit de la promotion de son ambitieux objectif politique et économique. Car si la nationalisation de l'électricité s'avérait une démarche très audacieuse à cette époque dorée pour l'*establishment* anglophone – celui-là même qui, ne l'oublions pas, était le principal bâilleur de fonds du Parti libéral –, elle représentait également une promesse de développement économique pour le Québec et d'éclosion de possibilités de carrière chez les francophones[217].

Je ne m'attarderai certes pas à écrire une apologie de la nationalisation de l'électricité, ni à en développer les détails. Mais il m'apparaissait important de laisser entrevoir – surtout aux plus jeunes lecteurs – pourquoi cette idée pouvait à la fois inquiéter Jean Lesage et stimuler son ardeur politique… et la nôtre ! Enfin convaincu par son fougueux ministre et appuyé par un rapport d'experts sur la question des coûts de l'entreprise

---

[215] Parc national de la Jacques-Cartier.

[216] Paroles de René Lévesque rapportées par Pierre Duchesne, « L'électricité nationalisée », émission Zone libre sur le site *Les Archives de Radio-Canada* [en ligne], adresse URL : http://archives.radio-canada.ca/economie_affaires/energie/clips/11579/, 25 avril 2003, page consultée le 17 septembre 2008.

[217] En 1963, lorsque le réseau fut nationalisé, Jean-Claude Lessard (président d'Hydro-Québec) nomma sept Canadiens français à des postes de direction, autrefois le fief des anglophones.

(une étude menée par Jacques Parizeau), le premier ministre du Québec lança donc son gouvernement dans la mêlée.

« Maître chez nous ! » clamait alors le slogan électoral des libéraux pour exhorter les électeurs à sortir des griffes de ces *trusts* et à ne plus croire qu'ils étaient nés seulement pour un petit pain…

Ce message, les Québécois étaient prêts à l'entendre, faut-il croire, car presque 80 % de la population allait se rendre aux urnes le 14 novembre au soir afin de reporter au pouvoir les libéraux de Jean Lesage. Avec cette éclatante victoire[218], le Parti libéral ne pourrait plus douter du soutien de l'électorat...

Mais qu'en fut-il dans la circonscription électorale de Joliette ?

Chez nous comme ailleurs, je crois que la population voulait majoritairement être « maître chez elle ». Chez les partisans libéraux, l'enjeu électoral proposé par l'équipe de Jean Lesage faisait consensus. Néanmoins, le slogan accrocheur et rassembleur du Parti résonnait d'une manière bien particulière dans le cœur de plusieurs libéraux joliettains. Car nous avions également un joug à briser localement, une emprise que nous avions dénoncée en 1960 et dont il nous pressait de nous affranchir : le clan Dugas.

Était-ce une vendetta personnelle comme le pensèrent certains concitoyens ? Bien sûr que non ! Mon objectif à court terme était d'aider mon coin de pays à prendre le tournant de la modernité politique. Alors, pourquoi les Dugas étaient-ils considérés par plusieurs concitoyens comme des empêcheurs de tourner en rond ? questionneront certains lecteurs.

En tant qu'individus, les membres de la famille Dugas, avocats et politiciens de père en fils depuis plusieurs générations et têtes de file du

[218] 63 députés pour le Parti libéral contre 31 pour l'Union nationale et 1 indépendant. « Élection générale 14 novembre 1962 », sur le site *Québec politique.com* [en ligne] adresse URL : http://www.quebecpolitique.com/election/elect27.html, mise à jour août 2006, page consultée le 17 septembre 2008.

Parti libéral dans notre circonscription depuis la Confédération[219], étaient irréprochables. Lorsque j'étais plus jeune, j'allais même jouer au hockey sur la patinoire aménagée dans la cour de leur demeure sur la rue Saint-Charles-Borromée.[220] Évidemment, alors que Jacques et Claude Dugas possédaient tout l'équipement requis, je me présentais, comme Gaston Laporte qui m'y accompagnait souvent, avec des jambières bricolées de toutes pièces dans du gros carton. Mais nous n'en avions cure. Et tout le monde s'amusait ferme, jusqu'au moment où, peut-être parce que plus habiles sur la glace, Gaston et moi dominions le jeu. À ce point de la partie, nous étions alors invités à retourner dans nos chaumières... Une attitude qui, franchement, traduisait l'immaturité de l'adolescence, sans plus. Il n'en demeure pas moins que nos jeunes amis recevaient une éducation qui valorisait le dépassement de soi, mais aussi l'importance de demeurer sur la plus haute marche en toute circonstance, une éducation propre à la classe sociale dite supérieure ou dominante dont faisaient partie leurs parents. Et une élite qui constituait un clan politique hermétique à Joliette.

Sans surprise, devenus adultes, les frères Dugas avaient été admis dans la cour du Parti libéral, et ce, à un échelon des plus élevés. Par ailleurs, il allait de soi que les jeunes hommes issus de classes sociales plus modestes étaient également appelés à adhérer à cette équipe politique, mais nous avions peu de chance d'en devenir des éléments clés, et encore moins d'en influencer les stratégies, les objectifs ou le choix des joueurs… C'est cette façon de gérer la vie politique que j'avais tenté de mettre en échec à la convention de 1960, aidé de mes organisateurs dont plusieurs avaient également fréquenté le Jeune Commerce.

Depuis la victoire de Gaston Lambert à laquelle j'avais participé, je m'étais effacé du Parti. Mais lorsque ces nouvelles élections furent déclenchées, je constatai que cet enjeu de démocratisation du pouvoir politique était toujours aussi important et rassembleur. Tout naturellement, nous approchâmes alors Maurice Desrochers qui assumait la présidence de l'Association libérale de Joliette depuis 1960, l'incitant à réfléchir à sa

[219] Le père de Jacques et de Claude, Lucien Dugas, avait été député libéral à Joliette en 1927 et réélu en 1931 et 1935. Lucien était le fils de François-Octave Dugas, député à la Chambre des communes entre 1900 et 1909 et le petit-fils de François-Benjamin Godin, également député à la Chambre des communes, entre 1867 et 1872.

[220] Aujourd'hui, le restaurant La maison du spaghetti Dupont situé au 93, St-Charles-Borromée Sud, à Joliette.

candidature. Dans notre esprit, cet homme d'affaires actif[221] et ancien officier de l'Armée canadienne, un intellectuel et orateur efficace, ami de messieurs Breton et Lapalme, possédait les qualités nécessaires pour représenter avec honneur Joliette à l'Assemblée législative.

Pourquoi le préférions-nous à Gaston Lambert, député sortant ? Il nous sembla alors que ce dernier était un pion sur l'échiquier politique de Joliette dirigé habilement par Claude Dugas. J'ai cependant l'habitude de juger les hommes à leur valeur et non à leur famille politique. D'ailleurs, quelques années plus tard, Gaston sera l'un de mes proches collaborateurs d'affaires. Plus encore, il deviendra un ami sincère. Mais pour l'heure, il ne représentait pas le candidat idéal à mes yeux, ni à ceux de bien des libéraux du comté. Outre ses liens avec Claude Dugas et malgré de belles qualités humaines, une intégrité indéniable et un désir de bien faire, il n'avait pas l'étoffe d'un député au sens où il n'avait pas l'éloquence naturelle de Maurice Desrochers, ou l'envergure pour de grandes réalisations que nous espérions de notre candidat pressenti.

Après réflexion, et considérant l'ampleur des pressions exercées par des sympathisants de toutes provenances dans la circonscription, Maurice Desrochers accepta de poser sa candidature à une convention; convention qui fut par ailleurs refusée par l'exécutif du Parti. Il est vrai que, dans les habitudes électorales, le député sortant se voyait généralement reconduit dans son rôle de candidat officiel. Néanmoins, les arguments et l'important nombre de citoyens qui s'y opposaient n'étaient pas négligeables. Or, il semblait que « le candidat du peuple » était de nouveau écarté par le clan Dugas et les bonzes du Parti.

Devant cet état de choses, comme organisateur politique au même titre que René Préville, Pierre Gagnon, Maurice Bourassa et quelques autres, j'encourageai Maurice Desrochers à se présenter comme candidat « libéral indépendant ». Une situation que je croyais rarissime, mais qui, en cette élection de 1962, serait le choix de sept autres candidats qui brigueraient également le scrutin sous cette bannière[222]. De ce fait, Maurice Desrochers allait défendre durant toute la campagne les politiques mises de l'avant par Jean Lesage, y compris nécessairement celle de la nationalisation de

[221] Cofondateur en 1947 de l'entreprise de fabrication et de distribution de porcelaine vitrifiée, Vandesca Pottery ltd, avec messieurs Vanasse et Casavant. Décédé en févier 2006, à l'âge de 89 ans.
[222] Deux candidats se présentèrent également sous la bannière « Union nationale indépendant ».

l'électricité. « *N'était-ce pas là non seulement le devoir, mais le droit de tous les libéraux ?* »[223] répéterait-il d'ailleurs fièrement aux auditeurs et journalistes venus l'entendre aux assemblées quotidiennes organisées à travers le comté.

De son côté, Jean Lesage ne l'entendait pas de cette façon et nous anticipions un peu sa réaction, je dois l'avouer. Bien sûr, ce n'était certes pas le premier ministre qui décidait à lui seul des candidatures dans les comtés ; il s'en remettait généralement à son organisateur en chef qui veillait ensuite à le tenir informé de la situation. Nous ne fûmes donc que partiellement surpris lorsque, le soir du 23 octobre, devant des sympathisants réunis au restaurant Kambo de Joliette pour l'ouverture officielle de la campagne[224], Jean Lesage présenta Gaston Lambert en affirmant : « *Je nie à qui que ce soit d'autre que M. Gaston Lambert, le droit de se réclamer du chef du Parti libéral.* »[225] Sur un ton sans équivoque, et sans doute pour renforcer l'irrévocabilité de cette décision, il traita les partisans de Maurice Desrochers de « *mauvais libéraux* » en ajoutant : « *Il faut de la démocratie, mais aussi de la discipline* »[226]. Il demanda par ailleurs : « *Jusqu'à quel point les supporteurs de Desrochers aident consciemment ou inconsciemment le Parti de l'Union nationale* ? »[227]

J'étais en effet conscient du risque encouru par notre démarche : quand deux candidats se disputent l'honneur de représenter le même parti politique, formellement ou non, la division des votes qui s'ensuit généralement peut avantager une tierce partie. Malgré tout, je pensais, comme tous ceux qui soutenaient Maurice Desrochers, que Jean Lesage était allé trop loin dans ses propos, qu'il connaissait les difficultés vécues chez nous depuis 1960, et que nous avions par ailleurs prouvé notre loyauté dans le passé. Conséquemment, en ignorant l'opposition très vive manifestée dans la circonscription joliettaine, n'étaient-ce pas les dirigeants du Parti libéral qui nuisaient à l'unité des forces ?

---

[223] « Les déclarations de M. Lesage à Joliette, réactions du groupe Desrochers » dans *L'Action populaire*, 24 octobre 1962.
[224] Frédéric Coiteux (L'Assomption), Gérard Martin (Montcalm) et Gaston Lambert (Joliette).
[225] « M. Jean Lesage appuie ouvertement M. Gaston Lambert » dans *L'Action populaire*, 24 octobre 1962.
[226] *Ibidem*
[227] *Ibidem*

Il semblait en effet que le Parti libéral de Joliette vivait une scission déplorable. Cela dit, nous avions la conviction que nous pouvions encore rallier la population derrière Maurice Desrochers. D'ailleurs, lors d'une assemblée tenue à l'école Marie-Charlotte à la fin du mois d'octobre 1962, de nombreuses personnalités vinrent encourager notre candidat, parmi lesquelles Camille A. Roussin, médecin et maire de Joliette, et le docteur René Préville. Un hebdo local rapporta les paroles de ce dernier :

> *(...) si je suis sorti de mon bureau de médecin pour appuyer sur les tribunes le candidat du peuple [Maurice Desrochers], c'est que le comté de Joliette est malade et qu'il faut le guérir. Et tant qu'il sera malade, j'y serai* ! [228]

Environ une semaine avant l'élection, l'Association libérale de Joliette et le clan Dugas-Lambert, dont l'organisateur principal était toujours Armand Richard, redoublèrent d'ardeur en investissant dans une vaste campagne de promotion dans les journaux. Sur une page publicitaire achetée à grands frais, les photos de Jean Lesage et de G.-Émile Lapalme encadraient celle de Gaston Lambert. Et sous ce « portrait de famille », des extraits de lettres écrites par ces deux personnages de la plus haute instance gouvernementale confirmaient la reconnaissance officielle du candidat. Au bas de l'affiche, la population pouvait lire en gros caractères : « *Qui veut Lesage…. vote Gaston Lambert* ».

À cette étape de la campagne, si notre équipe avait compté en son sein un pointeur ou un sondeur, ce dont nous étions dépourvus, nous aurions d'ores et déjà pu constater qu'une majorité de libéraux était prête à suivre la ligne dictée par Jean Lesage et les têtes dirigeantes du Parti. Mais nous aurions également su qu'une part encore plus importante de l'électorat joliettain n'avait pas oublié Antonio Barrette, et qu'elle reconnaissait en l'avocat Maurice Majeau un digne successeur du politicien chéri.

En font foi les résultats électoraux qui couronnèrent la soirée dominicale du 14 novembre 1962 :

[228] « Propos de libéraux ; assemblée de Maurice Desrochers à Notre-Dame-des-Prairies le 5 novembre 62 » dans *L'Étoile du Nord*, le 7 novembre 1962.

Maurice Majeau :	10 236 voix (52,96 %)
Gaston Lambert :	5 199 voix (26,90 %)
Maurice Desrochers :	3 891 voix (20,13 %)

Dans Joliette, il faut donc croire que la volonté d'être « maîtres chez nous » fut alors supplantée par un désir de se replier vers une plus rassurante position, celle du maintien des traditions. Dans une certaine mesure, la démocratisation du Parti libéral subissait un nouvel échec. Mais le fait que nous ayons pu exprimer ouvertement notre opposition et notre mécontentement en toute impunité – et j'ajouterais sans regret malgré les reproches formulés à notre égard – indiquait aussi que notre système politique était bel et bien fondé sur une démocratie en évolution. J'étais toutefois de plus en plus lucide sur ce que je pouvais réalistement attendre de ces changements.

« ÉGALITÉ OU INDÉPENDANCE »[229]

(1966)

Encore une fois, après l'élection de 1962, j'étais « rentré dans mes terres… » Mais, bientôt, Jean Lesage recruta Paul Desrochers[230] comme organisateur en chef du Parti libéral et lui confia le mandat de la réorganisation électorale de chaque circonscription. Visiblement, certaines méritaient plus d'attention que d'autres…

Paul Desrochers, bien que natif de St-Jacques, n'avait qu'une vague idée des difficultés vécues dans notre circonscription. Or, à son bureau de la Fédération libérale située sur la rue Gilford à Montréal, il était assisté de mademoiselle Pauline Gravel, une Joliettaine qui avait été la fidèle secrétaire de Georges-Émile Lapalme tout au long de sa carrière, que ce soit à Joliette alors qu'il était avocat, à Ottawa ou à Québec. La sachant en pays de connaissance, monsieur Desrochers s'enquit auprès d'elle des motifs de cette discorde qui perdurait à Joliette. Elle n'hésita alors pas à lui parler de moi; elle croyait sans doute que je serais mieux placé pour un tel compte rendu.

Ainsi référé par mademoiselle Gravel qui me connaissait en effet assez bien par relations interposées, je fus contacté par Paul Desrochers qui demanda à me rencontrer. Une heure plus tard, il était chez moi à m'écouter raconter ma version des événements advenus depuis la convention de 1960. Il prêta attention à mes propos, acquiesçant à l'occasion d'un signe de tête. Puis, d'un ton décidé, il me proposa de travailler à ses côtés, de façon informelle. Je réaliserais plus tard qu'il avait ainsi mis en place, et ce, à la grandeur du Québec, un vaste réseau souterrain d'informateurs qui veillaient à l'alimenter de points de vue différents que ceux rapportés par le biais des associations de comté.

À la veille du déclenchement des élections de 1966, il me demanda : « *Jean, à ton avis, quelle personnalité joliettaine endosserait de belle façon le rôle de candidat, et dont la popularité lui assurerait de bonnes*

---

[229] Slogan de l'Union nationale sous Daniel Johnson père.

[230] Auparavant de l'équipe politique de Paul Sauvé de l'Union nationale. Également à l'emploi de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

chances d'être élu comme député ? » D'instinct, je proposai en premier lieu Robert Quenneville. Robert possédait un réseau élargi de connaissances, et la population locale le révérait comme médecin. Il excellait peut-être moins que d'autres orateurs sur une tribune, mais cet homme jovial, facile d'approche et bon conciliateur malgré son franc-parler serait certes un candidat vedette. Il avait par ailleurs prouvé sa capacité à assumer un rôle déterminant comme chef de file par les responsabilités multiples qu'il avait assumées depuis 1949 à différents services de l'Hôpital St-Eusèbe, notamment en pédiatrie et en obstétrique ainsi qu'au Conseil des médecins dont il avait été le président à une certaine étape de sa carrière.

Tenté par l'aventure politique, Robert déclina néanmoins l'invitation, car il se disait incapable de concilier sa vie familiale avec les prenantes obligations d'un député, et ne voulait par ailleurs pas abandonner si tôt sa pratique médicale qui le satisfaisait pleinement.

Nous nous tournâmes donc vers Maurice Desrochers qui demeurait une excellente option en raison de toutes ses qualités humaines et professionnelles soulignées précédemment. Maurice ne portait plus depuis longtemps l'étiquette de « mauvais libéral » qu'on lui avait accolée aux dernières élections, tout comme à nous, ses partisans. Il avait en outre été nommé président du comité consultatif de l'Association libérale de Joliette en 1964, ce qui faisait de lui le porte-parole local officiel auprès du gouvernement. Conséquemment, il remporta sans véritable effort et sans grande surprise la convention pour le choix d'un candidat aux élections de 1966[231].

Nous avions ainsi réussi à rallier le groupe des libéraux autour d'un même noyau. Pour une première fois depuis l'élection de 1960, il n'y aurait ni chahut, ni désaffection les soirs d'assemblée. Et il va de soi que Jean Lesage donna son assentiment complet à cette nomination. Le 7 mai, il inaugura d'ailleurs la campagne électorale en présentant Maurice

[231] Maurice Desrochers obtint 269 voix et son seul opposant, Omer Beaudoin, vendeur d'automobiles, récolta seulement neuf voix après un discours tout de même enflammé. Les règlements, modifiés depuis 1960, accordaient dorénavant le droit de vote à tous les libéraux qui se présentaient aux conventions avec une carte de membre.
Gilles Monette, « M.-C. Desrochers : candidat libéral dans Joliette » dans *Joliette Journal - L'étoile du Nord*, mercredi 6 avril 1966.

Desrochers à Joliette et en lançant le tout nouveau slogan de l'équipe libérale : « *Pour un Québec plus fort!* »

Même s'il détenait désormais tous les atouts nécessaires dans son jeu, Maurice accueillit avec une pointe de satisfaction le soutien de Claude Dugas qui l'avait énergiquement combattu quatre ans plus tôt… Ainsi vont les appuis politiques.

Malgré ce tableau plutôt favorable, il aurait été illusoire de croire que les braises de la mémorable élection de 1962 avaient consumé tous les ressentiments antérieurs. Nous espérions néanmoins que l'électorat appuierait fortement notre parti unifié.

Chez nos opposants unionistes, une convention s'avéra nécessaire après le retrait politique de Maurice Majeau qui, à 43 ans, désirait se consacrer de nouveau à ses affaires personnelles et à la pratique du droit. C'est donc Pierre Roy (avec 181 voix) qui emporta la mise devant J.-M. Drainville (37 voix), Jacques Mondor (32 voix) et Lucien Marcoux (6 voix)[232]. Mais l'unité, qui avait été localement le maillon fort de ce parti en 1962, s'était étiolée, car plusieurs membres semblaient ne pas accorder toute leur confiance à ce candidat transfuge du Parti libéral[233]. Et pourtant, Pierre Roy allait bel et bien l'emporter sur Maurice Desrochers le soir du 5 juin, et avec une majorité dépassant les 2000 voix[234].

Cette défaite libérale pouvait s'expliquer localement par deux possibilités : soit les relents des dissensions des dernières années avaient entraîné un glissement du vote vers l'Union nationale; soit Maurice Desrochers n'avait pas soulevé l'enthousiasme nécessaire pour faire oublier l'éclat d'un Antonio Barrette. Cela dit, il faut également resituer les résultats locaux

---

[232] Laurent Grenier, « Pierre Roy, candidat U.N. dans Joliette : « On est complice du silence quand on laisse écraser le peuple par des animaux comme Claude Wagner » » dans *Joliette Journal – L'Étoile du Nord*, mercredi 4 mai 1966.

[233] Pierre Roy m'avait appuyé à la convention de 1960 avant d'œuvrer pour Gaston Lambert aux partielles de la même année.

[234] **Pierre Roy** (U.N.)**11 372 voix**
Maurice Desrochers (P.L.) **9 136**
Laurent Mailhot (R.I. N.) **1 423**
René Bonin (Ralliement national) **386**
Élections générales du 5 juin 1966 (carte électorale 1965), sur *Québec politique.com* [en ligne], adresse URL : http://www.quebecpolitique.com/election/comtes/c-joliette.html#1966, page consultée le 22 septembre 2008.

dans le contexte national de ces élections qui portèrent Daniel Johnson (père) au pouvoir, et ce, même avec un retard de plus de 6% des votes exprimés au profit des libéraux, peut-être désavantagés par le découpage de la carte électorale[235].

Il est par ailleurs évident que la montée du nationalisme et de l'idéal souverainiste eut également un impact sur les résultats électoraux. Pour une première fois, un parti souverainiste, le RIN, venait gruger une portion de l'électorat des deux grands partis provinciaux. D'autre part, la position constitutionnelle de Daniel Johnson, reflétée dans son « Égalité ou indépendance »[236], semblait alors séduire de très nombreux Québécois.

Le départ de René Lévesque et le schisme du Parti libéral (octobre 1967)

Le vent venait de tourner… et à plus d'un égard. Après cette élection qui envoya les 50 députés libéraux sur les bancs de l'opposition, René Lévesque approfondit sa réflexion afin d'élaborer une position constitutionnelle pour son parti. Car, si Jean Lesage avait pu négocier un droit de retrait avec compensation (*opting-out*) en 1966, les négociations en vue d'une modification de la Constitution canadienne étaient dans l'impasse depuis qu'il avait abandonné son intention d'adhérer à la formule Fulton-Favreau en 1965, de crainte de desservir les intérêts du Québec. À n'en pas douter, Jean Lesage était devenu plus revendicateur à l'égard d'Ottawa à la fin de son dernier mandat. Il avait affiché un nationalisme certain, mais n'alla toutefois pas jusqu'à endosser l'idéologie indépendantiste.

C'est pourquoi, le 14 octobre 1967, lorsque René Lévesque tenta de faire adopter son principe de souveraineté-association[237], l'assemblée des libéraux réunis en congrès au Château Frontenac refusa d'entériner sa proposition, et même d'en discuter. Hors de lui, la comète Lévesque quitta alors l'orbite libérale, laissant derrière lui d'anciens collègues médusés, et

---

[235] **Parti libéral**47,40 (% BV)**50 élus**
Union nationale40,71**56**
RIN 5,55**0**
Ralliement national 3,21**0**
Indépendants 3,13**2**

[236] Slogan de l'Union nationale à cette élection qui faisait référence au livre publié sous ce même titre par D. Johnson en 1965.

[237] Publiée en janvier 1968 dans son manifeste *Option Québec*.

entraînant à sa suite une queue de fidèles sympathisants… dont j'étais ! Car vraiment, ce soir-là, l'affront fait à René Lévesque me fit bondir comme un seul homme…

Étais-je pour autant partisan de son option constitutionnelle ? Je n'avais guère eu le temps de me forger une opinion sur le sujet. Mais j'étais spontanément d'avis que l'alternative proposée méritait d'être analysée et discutée. Après tout, l'homme politique qui nous la soumettait n'avait-il pas de grandes réalisations à son actif ? Je ne pouvais également oublier le temps qu'il avait consacré à soutenir les efforts de démocratisation du Parti, dont les nôtres, à Joliette.

Mais si l'intégrité, l'éloquence et la force de persuasion de René Lévesque m'avaient toujours impressionné, je n'étais pas nécessairement prêt à le suivre aveuglément dans toutes ses nouvelles orientations. Mes pas me conduisirent néanmoins jusqu'à l'Hôtel Victoria pour l'entendre discourir, en conférence de presse, devant les journalistes qui s'agglutinaient autour de nous. Je l'écoutai donc attentivement tout en observant non moins vigilamment ces autres dissidents libéraux qui semblaient, eux, exaltés et décidés à emboîter le pas à ce chef charismatique[238]. Et pour quelle destination ? Je ne savais au juste.

Je ressentis à ce moment un premier inconfort moral en constatant que, si l'idée était intéressante d'un point de vue conceptuel, elle éludait de nombreuses questions concrètes. Je me rendis compte que j'étais également peu enclin à m'associer à ce clan dont certains éléments plutôt agressifs me rebutaient. Je songeai, spécialement en apercevant Me Pothier Ferland au sein du groupe, aux sérieux désaccords qui nous avaient opposés en 1960. Ma confiance ainsi ébranlée, je m'esquivai sitôt l'événement achevé. Je tournai de la sorte le dos à un petit contingent d'hommes et de femmes qui, à la fin de cette soirée, attablés au restaurant Old Homestead, scellèrent une alliance pour former le premier noyau de militants d'un nouveau mouvement indépendantiste, le M.S.A[239]. Mon

[238] Mon ami Pierre Gagnon, Gilles et Monique Marchand, Yvon Racine, Philippe Drolet, Gérard Bélanger, André Brière, André Brassard, Guy Pelletier et sa conjointe, J.-Pierre Paul-Hus, Maurice Jobin, Réginald Savoie, Paul Hamel, Michel Saint-Aubin, Jacqueline Derouin, Roger Derouin, Lucien et Lucille Richard, André Charbonneau et sa conjointe, et quelques autres, dont Me Pothier Ferland.

[239] Le Mouvement Souveraineté Association. Un an plus tard, de l'union de ce dernier et du RIN naîtrait le Parti québécois.

ralliement à la fratrie souverainiste se résumerait donc à cette brève incursion de quelques heures : un geste spontané, découlant de mon admiration et de mon attachement pour René Lévesque, mais qui était voué à un sabordement prématuré. Car je me sentais plus à mon aise auprès de mes amis libéraux en compagnie desquels je continuerais de batailler.

Partisan, je ne le serais cependant plus. Du moins, pas de la manière où je l'avais été six ans plus tôt, c'est-à-dire en étant prisonnier d'une étiquette. Même si j'allais encore oeuvrer de façon très active pour le Parti libéral – car je croyais toujours en la nécessité de s'approprier le pouvoir gouvernemental pour changer les choses –, je me sentais néanmoins plus libre de mes idées et de mes attaches. J'avais appris de mes années d'implication politique pendant l'effervescente Révolution tranquille comment discerner les réelles intentions des gens et leurs raisons d'agir. Je voyais également clairement les buts pour lesquels j'agirais à l'avenir. Et ces précieuses compétences me serviraient dans tous mes champs d'activités, sans exception.

S'engager dans des luttes politiques, même à titre d'organisateur, comporte par ailleurs certains effets pervers. Parmi ceux-ci, notons la possibilité d'être fréquemment exposé aux attaques de nombreux adversaires. L'on doit aussi apprendre à gérer ce type de conflits ou de tensions. Il y a cependant des limites à ne pas transgresser, au-delà desquelles la réputation d'un individu pourrait être entachée durablement. En politique comme en affaires, j'étais alors prompt à dénoncer les injustices, à réclamer la vérité et, surtout, à entamer des procédures judiciaires pour me faire respecter. Cela m'amène au sujet suivant.

L'AFFAIRE BOUCHER-LONGPRÉ
(1961-1973)

L'affaire Boucher-Longpré[240] aurait pu demeurer dans l'ombre de mon passé. En fait, je me suis longuement questionné sur la pertinence d'agiter des eaux depuis longtemps limpides et calmes. Outre mes réticences personnelles, je doutais aussi de l'intérêt du grand public pour les batailles juridiques attribuables à des mésententes ou à des conflits entre associés, choses relativement fréquentes, je le concède. J'ai pourtant choisi de dévoiler les dessous de cette interminable saga. Je souhaite mettre ainsi en lumière ce qui peut être véritablement en jeu dans ce type de litiges, et ce, bien au-delà des pertes financières. Je fais ici référence à la reconnaissance sociale de l'intégrité d'un individu.

Naturellement, aucun esprit de vengeance ne m'anime dans cette démarche.

Ma déclaration des événements

L'affaire débuta en mai 1961. Malgré ma trentaine à peine entamée, j'avais acquis une expérience certaine dans le domaine du développement immobilier grâce à mes activités dans Parc Joliette. Je prospectais maintenant la ville à la recherche d'une terre que je paierais à l'arpent et que je subdiviserais ensuite en terrains prêts à bâtir. C'est dans ce contexte que j'approchai Léopold Longpré, un manufacturier en portes et fenêtres que je connaissais, il me semble, depuis toujours. J'avais été informé que sa conjointe, Marie-Marthe Boucher, souhaitait se départir d'un lopin hérité de sa mère[241], identifié au cadastre de la paroisse St-Charles-Borromée comme étant une partie du lot 222. Malgré qu'elle fût pourtant l'unique propriétaire de ce legs, madame Boucher-Longpré devait se conformer à la législation en vigueur au début des années 60 et obtenir la

[240] Cause no 11 913, appel et jugement, Cour d'Appel de Montréal, 1968.
[241] Feue Marie Gouin-Boucher.

signature de son mari pour autoriser toute transaction juridique[242]. Et comme elle l'avouerait plus tard en cour, elle préférait également s'en remettre à son époux pour négocier avec de potentiels acheteurs.

J'avais conséquemment entrepris des discussions avec monsieur Longpré, mais le fossé considérable entre nos visions respectives me semblait presque impossible à combler. Plutôt que de m'entêter à parlementer pour conclure l'achat du lot, je lui proposai mon expertise en développement immobilier. J'expliquai alors comment je pourrais veiller personnellement à la préparation du plan de lotissement, puis vendre les terrains subdivisés au montant que le couple recherchait, soit 1 000 $ pour chaque parcelle de 50 x 159 pieds, en plus de ma commission personnelle. Évidemment, une telle entente libérait les Boucher-Longpré d'une lourde tâche. Monsieur Longpré se montra d'ailleurs fort enthousiaste et me promit d'en discuter avec sa femme. Du coup, l'affaire sembla prendre une tournure intéressante pour chacun de nous.

La semaine suivante, lors d'une seconde rencontre pendant laquelle Marie-Marthe Boucher se tint encore à l'écart des discussions, les conditions précises de mon engagement furent négociées. Je fus d'abord un peu surpris par une exigence supplémentaire qui m'imputait les frais encourus pour la réalisation du plan de lotissement par un urbaniste. Avec hésitation, je me rendis à cette demande malgré le refus de mon interlocuteur de faire rédiger un acte notarié à cet effet. Puisque nous nous connaissions de longue date, un contrat signé entre nous suffirait, m'assurait monsieur Longpré qui me demanda, en outre, de produire ce document. Ce dernier ne préciserait par ailleurs aucune échéance à mon mandat, une condition qui m'avait été accordée en raison de la difficulté à estimer la durée du travail préparatoire qui inclurait une demande d'annexion du lot P 222 au territoire de Joliette[243]. J'avais en effet expliqué à monsieur Longpré, qui le comprenait parfaitement, qu'une telle annexion donnerait une plus-value intéressante à la propriété terrienne de son épouse.

---

[242] La **loi 16** qui mettrait fin à l'incapacité juridique de la femme mariée ne serait adoptée qu'en 1964.
Claire du Sablon, « Chronologie historique des femmes du Québec ; de 1950 à 1979 », sur le site *Chronologie de l'histoire du Québec* [en ligne], adresse URL : http://pages.infinit.net/histoire/femindex.html, 31 août 2001, page consultée le 19 novembre 2007.

[243] Le lot était à l'époque relié à la municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Le 2 juin 1961, je me présentai donc à l'usine de monsieur Longpré avec, en mains, la lettre d'engagement que j'avais rédigée. Puisque tout semblait conforme, j'offris d'aller la faire lire à madame Boucher qui demeurait de l'autre côté de la rue, mais l'homme d'affaires préféra s'acquitter de cette tâche. Quelques minutes plus tard, il réapparut au bureau avec le document signé par sa femme et qu'il contresigna sous mes yeux.

Par cette entente formellement scellée, Marie-Marthe Boucher m'accordait le mandat exclusif de vente des terrains du lot P-222. En contrepartie, à titre de spécialiste en développement immobilier, je promettais de tenter d'obtenir l'annexion du lot au territoire de la ville de Joliette, de voir à ce que le plan soit subdivisé, inscrit au cadastre et accepté par la Société centrale d'hypothèque et de logement. L'évaluation exacte de la superficie de la terre, réalisée par l'arpenteur Lucien Leclerc, serait payée par monsieur Longpré, mais je consentais à endosser pleinement les coûts reliés au lotissement. Je rencontrerais ensuite tous les acheteurs potentiels. Et ce n'est qu'à cette ultime étape que je pourrais être rétribué pour mon travail. Les Longpré se satisfaisaient toujours d'un montant de 1 000 $ par terrain vendu ; je bénéficierais du surplus, selon la valeur des terrains au moment de leur vente.

Aussitôt les travaux d'arpentage complétés, j'entrepris mes démarches pour intéresser la Ville de Joliette à l'annexion du lot en question. Un document que je préparai à cet effet et daté du 4 août 1961 fut signé par le couple à leur chalet du lac Cloutier. Après réception et analyse de cette requête, Jacques Desormiers, secrétaire-trésorier de la Ville de Joliette, m'informa de l'intérêt des autorités municipales pour notre projet, à la condition que soient également inclus les lots P-223 et P-224 qui s'étendaient jusqu'à la limite de la clôture de l'hôpital St-Charles. Pour ce faire, les titulaires des terrains visés devaient nous accorder leur autorisation. Du moins, faudrait-il obtenir un quota suffisant d'adhérents pour satisfaire aux exigences du ministère des Affaires municipales dans un pareil contexte. Je fus donc invité à collaborer à cette entreprise et j'y répondis positivement puisque j'y voyais une possibilité d'accélérer la procédure.

Je dressai en premier lieu la liste de tous les propriétaires concernés. Je réalisai alors que le nom apparaissant au rôle d'évaluation de la paroisse St-Charles-Borromée pour le lot P-222 était toujours celui de madame Isaïe Boucher, mère de Marie-Marthe. Je dus en conséquence préparer une demande de modification qu'elle signa devant moi vers la mi-janvier 1962.

En aucun moment, lors de cette visite, Marie-Marthe ne manifesta un regret quelconque concernant l'entente d'affaires qui nous unissait. Elle reconnaissait, au contraire, que mon travail favorisait ses intérêts personnels.

J'amorçai ensuite ma tournée auprès des propriétaires afin de les convaincre du bien-fondé de l'annexion. Pour assurer le succès de cette étape, madame Boucher devait de toute évidence apparaître sur la liste des signataires de cette nouvelle requête. Mais lorsque je la contactai à ce sujet, elle me dirigea vers son mari. Ce dernier me laissa alors vaguement entrevoir son intention de renégocier le contrat pour exclure de l'entente un certain nombre de terrains. Cela me laissa perplexe un moment, mais dans le contexte d'une discussion informelle à bâtons rompus, j'en fis peu de cas. Et je me tournai plutôt vers l'échevin Bernard Malo grâce auquel j'obtins rapidement l'accord de Marie-Marthe Boucher. Cette première note discordante m'envoyait néanmoins un signal qui me recommandait une certaine vigilance. Sans pouvoir en identifier la source, je soupçonnais déjà une influence négative de l'entourage.

C'est à cette date que Me Jacques Dugas se manifesta pour une première fois dans le dossier. Envoyé par monsieur Longpré, il me disait vouloir acheter un terrain et s'informait du prix. Je lui fournis sans détour la réponse à sa question. Je le prévins toutefois du même souffle qu'aucune transaction ne pouvait être complétée dans l'immédiat puisque le lot n'était pas encore subdivisé et, comme il le savait, non annexé à la ville de Joliette. Il faut spécifier ici que Me Dugas était l'avocat de la municipalité de St-Charles-Borromée qui s'opposait à l'annexion… Autre fait appréciable, en 1962, l'homme de loi et moi étions devenus des adversaires politiques au sein du Parti libéral de Joliette. Et, vraisemblablement, monsieur Longpré avait choisi son clan : celui de la famille Dugas qui appuyait alors le candidat Lambert. Malgré cette divergence d'opinions, monsieur Longpré, que j'avais côtoyé à quelques reprises au local électoral, n'avait plus évoqué une possible modification de mon contrat.

Mais moins d'une semaine après la visite de Me Dugas, soit le 20 novembre 1962, je recevais une lettre de son étude d'avocats me demandant « *de libérer monsieur Longpré de l'option*[244] *qu'il m'avait*

[244] Monsieur Longpré utilisait le mot « option » en lieu et place du mot « contrat », terme qui fut repris par Me Dugas dans cette lettre.

donnée sur ses terrains (sic) »[245]. Le prétexte invoqué pour me pousser à ce retrait était l'annexion qui, selon lui, ne se ferait pas considérant un nombre insuffisant d'appuis des propriétaires concernés.

Il est vrai que je rencontrais certains obstacles, mais je persévérais à les surmonter. C'est pourquoi je décidai de passer outre à cette demande. Au prix de bien des efforts, j'atteignis d'ailleurs mon but : l'annexion fut officialisée le 4 mai 1963. L'étape suivante était la réalisation du plan de subdivision. Or, vers le 7 mai, Léopold Longpré vint me rencontrer à la maison pour me convaincre de résoudre le contrat, à grand renfort d'arguments larmoyants. Son épouse, malade depuis peu selon ses dires, regrettait notre arrangement et son état de santé s'en trouvait conséquemment fragilisé. J'en fus d'abord troublé, mais je me ravisai lorsque des informateurs me confirmèrent que Marie-Marthe se portait fort bien.

Constatant mon peu d'empressement à réagir à ses propos, monsieur Longpré me donna alors rendez-vous au bureau du notaire Luc Forest. Je m'y présentai en toute bonne foi et écoutai attentivement la proposition de mes vis-à-vis. Pour délier Marie-Marthe Boucher de l'engagement du 2 juin 1961, le couple m'offrait leur petite maison de Ste-Béatrix qui, selon leur estimation, valait environ 29 000 $. L'écrit notarié stipulait que madame Boucher m'accorderait un nouveau mandat dans les mêmes termes, et ce, dès qu'elle aurait recouvré la santé. Advenant le cas où elle se désisterait, je deviendrais officiellement propriétaire de leur résidence secondaire. Quelle affaire ! Je me méfiais nécessairement de cette proposition qui, selon toute logique, n'aurait pas dû apaiser madame Boucher. De plus, les documents ne spécifiaient pas que ledit chalet était situé sur une île, ce qui dépréciait son évaluation. Je consultai sans délai le notaire Jean-François Hétu qui me déconseilla d'accepter l'offre, un avis que je partageais puisque ma confiance en ces partenaires d'affaires avait fondu comme neige au soleil.

Ainsi fut donné le coup d'envoi à de longues tribulations juridiques. En juin 1963, une mise en demeure me menaça de recours légaux si je ne cessais pas toute activité relative à la vente des terrains de madame Boucher. Je l'ignorai totalement, car aucune raison valable ne m'était fournie pour arrêter le train en marche. D'autre part, je souhaitais

[245] Les terrains n'appartenaient pas à Léopold Longpré, mais bien à son épouse. Et même s'il avait autorisé le contrat d'engagement, ce dernier ne concernait que Marie-Berthe Boucher et moi.

ardemment m'acquitter de la tâche qui m'avait été confiée, et pour laquelle j'avais tant investi au cours des années précédentes. En outre, mon travail avait nécessité plusieurs déplacements et occasionné de nombreux frais, et l'arpenteur-géomètre Lucien Leclerc, qui avait pris la relève de l'urbaniste Marc Dancose, exigeait maintenant le paiement de ses honoraires qui s'élevaient à 2 500 $.

Vraiment, je trouvais injuste et inapproprié d'être ainsi écarté du projet alors qu'il se matérialisait et deviendrait bientôt lucratif puisque le plan de subdivision du lot P-222 allait effectivement être complété dès l'automne 1963. Son acceptation par la Cité de Joliette nous fut d'ailleurs confirmée le 9 décembre 1963; la Société canadienne d'hypothèques et de logement emboîta le pas le 10 février 1964. Ainsi donc, près de trois ans après l'entente intervenue avec le couple Boucher-Longpré, j'avais assumé toutes mes obligations. J'aurais dû en éprouver une grande joie, mais le projet n'était que source d'inquiétudes depuis plusieurs mois.

En novembre 1963, j'avais effectué une première vente, et ce, même si je doutais qu'elle pût être finalisée en raison du litige en cours. La non-conclusion de cette transaction m'apporterait, le cas échéant, une preuve tangible pour dénoncer le préjudice que me causaient les propriétaires-vendeurs. Le coût d'achat des terrains ainsi promis à Gaston Laporte s'élevait à plus de 14 000 $, duquel montant je devais percevoir une commission d'environ 4 000 $. Comme je m'y attendais, le moment venu, madame Boucher refusa de signer l'acte chez le notaire Luc Forest. Nécessairement, j'intentai alors une poursuite pour réclamer la somme de 4 000 $ à titre de dommages, et sous réserve de mes droits futurs quant à la vente des autres terrains du lot P-222.

Les prétentions du couple Boucher-Longpré

Les défendeurs dans cette cause voulaient prouver que le contrat du 2 juin 1961 était sans valeur. Tout d'abord, le couple nia que mon mandat englobait la totalité des terrains issus du lot P-222. Ils prétextèrent que j'avais ultérieurement ajouté le numéro de lot sur la lettre dactylographiée – et de façon manuscrite. Mes avocats démontrèrent plutôt que la confirmation du lot avait bel et bien été obtenue et inscrite chez l'arpenteur Leclerc, et ce, en ma présence et celle de monsieur Longpré. Aucune confusion n'était donc possible. Une copie du document lui avait d'ailleurs

été remise le jour même de la signature et de l'inscription du lot, ce que monsieur Longpré refusait d'admettre.

Les défendeurs alléguèrent ensuite que je voulais utiliser leur terre pour créer un passage qui me permettrait de développer les lots P-223 et P-224 dont les propriétaires étaient prétendument mes clients. Cet argument ne tenait également pas la route puisque j'avais rencontré ces gens beaucoup plus tard et que, de toute façon, ces terrains cadastrés avaient déjà accès à une rue (Gouin, Boucher ou St-Marc).

La plus étonnante et désagréable surprise survint cependant lors de l'interrogatoire préalable, réalisé en janvier 1964. Celui-ci nous révéla en effet que l'écrit du 2 juin 1961 n'avait pas été signé par Marie-Marthe Boucher. L'on me soupçonnait conséquemment de falsification de document. J'en étais atterré.

Me Jacques Dugas reconnaîtrait dans une déposition ultérieure avoir effectivement douté de mon intégrité en 1962. En accord avec monsieur Longpré, il avait consulté un spécialiste en graphologie, le docteur Rosario Fontaine, afin d'établir ma culpabilité, sans y réussir toutefois. Mais il est certain que le doute avait été semé; une rumeur de fraude qui m'incriminait circulait dans la ville de Joliette. J'en eus la certitude lorsque plusieurs connaissances me questionnèrent à ce sujet.

Un conseiller en valeurs mobilières ne peut faire long feu dans sa profession s'il ne se construit pas une réputation de haute probité afin de gagner la confiance de ses clients. À cette étape de l'affaire Boucher-Longpré, il m'importa de rétablir les faits et, par voie de conséquence, ma respectabilité. Alors pourrais-je enfin poursuivre ma vie professionnelle en toute quiétude.

Il va donc sans dire que je m'activai à fouiller les archives de la Ville afin de trouver une requête qui portait une signature légale exécutée par monsieur Longpré au nom de Marie-Marthe Boucher. Au bout de longues semaines de recherches, ce fut finalement Jacques Desormiers qui me fournit la pièce à conviction. Et après analyse comparative, le graphologue[246] démontra hors de tout doute que la signature de Marie-Marthe Boucher apposée sur ma lettre d'engagement de 1961 avait bel et bien été produite par son mari.

[246] Jean-Marie Roussel.

Ainsi confronté, monsieur Longpré dut alors reconnaître que sa conjointe était effectivement absente le 2 juin 1961 et qu'il avait signé à sa place. Il assura par ailleurs qu'il avait posé ce geste à son bureau de l'usine et en ma présence – et non pas à mon insu comme je l'affirmais... Tiens donc ! Après l'aveu de monsieur Longpré qui me disculpait de toute accusation de falsification de signature, ce dernier tentait de m'incriminer encore… N'était-ce pas là de l'acharnement? C'était, à tout le moins, une autre grave distorsion de la vérité que mon avocat réussit heureusement à corriger.

Mais je n'étais vraiment pas au bout de mes peines. À la lumière des derniers événements, Me Dugas affirmait que Léopold Longpré ne détenait aucun mandat pour engager le nom de Marie-Marthe Boucher à sa place ; en conséquence, ma lettre d'engagement de 1961 était, selon lui, toujours sans valeur.

Maître Maurice Majeau, qui me défendait alors, étaya une thèse différente : Marie-Marthe Boucher avait donné à son mari, sinon un mandat écrit, du moins un mandat tacite de négocier ses affaires. Me Majeau puis Me Marcel Robitaille[247] furent ensuite en mesure de démontrer tout le travail que j'avais réalisé pour le couple Boucher-Longpré et pour lequel je n'avais encore reçu de compensation financière. À mes démarches multiples, s'ajoutaient également les frais engagés auprès de Lucien Leclerc et de Me Luc Forest.

Le jugement

Il semble que tous les interrogatoires réalisés et les documents déposés au dossier entre 1963 et décembre 1967 concordaient pour confirmer la sincérité et la crédibilité de mon témoignage, alors que celui du couple Boucher-Longpré était malheureusement truffé de contradictions, de graves hésitations et de « *faussetés indiscutables* (…) *qui donnèrent « l'impression de fourberie* (…) » »[248]. Le jugement rendu par l'honorable juge Paul Langlois le 21 août 1968 conclut que :

[247] Me Majeau me recommanda à son confrère, Me Robitaille, lorsqu'il dut se retirer de ce dossier après sa nomination comme juge.

[248] Juge Paul Langlois, extrait du jugement du 21 août 1968, répertorié dans le *Dossier conjoint, volume IV* « Suite des pièces et le jugement dont appel » , Cour d'Appel de Montréal, cause no 11 913, p. 704

1. (…) *si la défenderesse [Marie-Berthe Boucher] n'a pas eu connaissance du faux de son mari dans l'après-midi du 2 juin 1961, elle y a acquiescé et a confirmé et ratifié le contrat dès le soir même et par la suite* (…) [249]
2. (…) *le demandeur [Jean Malo] a rempli les obligations qu'il avait assumées dans ce contrat auquel la défenderesse a d'ailleurs donné suite.* [250]

Mais la Cour déclara toutefois :

> (…) *le demandeur [Jean Malo] n'a pas droit à ce qu'il réclame, à savoir les dommages équivalant à la rémunération prévue au contrat et concernant la vente que la défenderesse a refusé de consentir à Gaston Laporte* (…) *parce que lors de l'offre de novembre 1963 et du protêt d'octobre 1964, Malo n'avait pas le permis exigé par la Loi du courtage immobilier en vigueur depuis le 1er décembre 1962*.[251]

Considérant ces conclusions, la Cour rejeta mon action en justice, mais ne prononça pas l'annulation de mon contrat d'engagement comme le demandait Marie-Berthe Boucher.
Quelle voie pouvais-je suivre à la suite de ce jugement, sinon me procurer un permis de courtier en immeubles et faire appel ? Il m'était en effet impossible d'exiger un dédommagement tant et aussi longtemps que je ne détiendrais pas ce permis, obligatoire depuis 1962. Par ailleurs, puisque celui-ci n'était pas requis en 1961, mon mandat était toujours valable.

Lorsque tout va mal…

Maître Marcel Robitaille[252]que je mandatai pour en appeler de ce verdict se mit aussitôt au travail. À mon tour, j'entrepris les démarches pour obtenir un permis de courtier en immeubles qui me fut accordé le 1er

[249] *Ibidem*, p. 714
[250] *Ibidem*, p. 714
[251] Texte souligné par moi.
Ibidem, p. 714
[252] De la firme d'avocats Robitaille Dansereau Blanchard & Quesnel.

décembre 1969. La suite des procédures m'inspirait beaucoup d'optimisme étant donné la nature du jugement antérieur. Mais une nouvelle tuile me heurta de plein fouet lorsque, le 27 août 1970, la Commission des valeurs mobilières du Québec suspendit mon permis de vendeur pour René T. Leclerc inc. Catastrophe ! Pourquoi une telle décision de la Commission ? Apparemment, j'allais à l'encontre d'un règlement décrété en 1963.

En toute hâte, je fis quelques recherches concernant cet « *énoncé de politique n° 12* » auquel la Commission référait. Je retrouvai en effet un communiqué émis au cours de l'année 1963 qui avait informé les courtiers et les vendeurs en valeurs mobilières d'une restriction à leur pratique. L'avais-je déjà lu ? Je n'en gardais aucun souvenir. Noir sur blanc y était confirmée la nécessité d'exercer ce travail à temps plein et de n'avoir aucune autre occupation rémunérée. Cette restriction s'appliquait aux vendeurs dont l'établissement d'affaires était situé à Montréal et dans un rayon de 50 milles de cette ville, ou dans un rayon de 25 milles de l'une ou l'autre des villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull, Chicoutimi, Rouyn-Noranda. J'étais de toute évidence touché par ce règlement.

Aristide Cousineau, président de René T. Leclerc inc., tenta alors d'intercéder en ma faveur. À la suite d'une lettre écrite le 1er septembre, il obtint à mon intention une audition auprès de la Commission. Mon avenir professionnel dépendait de ma capacité à exliquer une situation hors-norme. Il est certain que je travaillais à temps plein pour René T. Leclerc inc. puisque je me rendais disponible à tout moment de la journée (de jour comme de soir), de la semaine et du week-end pour satisfaire mes clients. Mais comme j'étais également un homme très actif et que mes revenus de commission étaient encore modestes, je maintenais des activités parallèles.

Afin de me préparer adéquatement à cet important rendez-vous, l'on me suggéra fortement de rédiger un mémoire qui détaillerait les motifs de ma requête en révision de décision. Mais très inquiet de mon futur immédiat, je priai aussi Me Robitaille d'amorcer des discussions avec son homologue, Me Édouard Angers, secrétaire général de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Pour expliquer le dilemme auquel j'étais confronté, mon avocat argua que le permis de courtier en immeubles m'était essentiel afin d'obtenir réparation dans une cause qui concernait un contrat signé en 1961, soit deux ans avant que ne soit établie la clause restrictive de la Commission des valeurs mobilières concernant le temps plein de leurs vendeurs, et une

année avant que le permis de courtage en immeubles ne soit obligatoire pour faire respecter ledit contrat pour lequel je devais me présenter dans les prochaines années devant la Cour d'appel de Montréal. Ne serait-il pas injuste de détruire mes chances d'intenter cette ultime action en justice en exigeant l'abandon de mon permis de courtage en immeubles ? demanda Me Robitaille.

À l'inverse, c'est-à-dire dans l'éventualité où je conserverais ce permis, l'iniquité ne serait-elle pas aussi flagrante si je me voyais alors privé de ma véritable source de revenus, à savoir mon travail comme vendeur chez René T. Leclerc? souleva-t-il également pour mettre en relief une situation de toute évidence fort complexe.

Finalement, mon avocat plaida si bien en ma faveur que la Commission renouvela mon permis comme vendeur en valeurs mobilières[253] tout en m'accordant, pour quelques années encore, l'autorisation de détenir le permis en courtage d'immeubles. Une condition restreignait toutefois la portée de ce dernier : il ne pouvait être utilisé qu'en regard du mandat signé en 1961 par madame Boucher-Longpré.

Une entente médiocre vaut mieux qu'un bon procès !

L'affaire Boucher-Longpré n'était pas terminée pour autant. Même si j'étais de retour au travail et avais la quasi-certitude de gagner mon appel dans cette cause, je préférais trouver un terrain d'entente afin de conclure cette interminable affaire. J'allais conséquemment confier à Me Marcel Robitaille le soin de négocier avec Me Jacques Dugas au cours de l'année 1972. En mars de l'année suivante, soit près de douze ans après mon engagement par Marie-Marthe Boucher, et plus de neuf ans après le commencement des procédures judiciaires, le litige allait enfin être résolu par un règlement à l'amiable m'octroyant un dédommagement à la hauteur de 15 000 $ en capital (soit l'équivalent de cinq terrains avec services) et de 2 000 $ en frais. Serait-ce suffisant pour compenser le préjudice subi ? Je jugerais alors que oui et la page serait bel et bien tournée.

Pendant de nombreuses années, je ne m'en cache pas, je m'étais senti lésé par un manque de reconnaissance de mon travail réalisé bien sûr pour mon profit, mais aussi pour les individus avec lesquels j'avais un accord en

[253] Le 30 septembre 1970, soit un peu plus d'un mois après la suspension.

bonne et due forme. Le couple Longpré-Boucher avait en outre tenté de se libérer de cet engagement en utilisant le mensonge et des moyens détournés. Alors, jamais je ne regretterais la poursuite judiciaire intentée dans les années 60, et ce, malgré les obstacles rencontrés pendant le procès. J'avais dès le départ revendiqué un droit au respect et à un traitement équitable, et le jugement de 1968 avait ouvert cette porte. Les faits avaient alors clairement été établis, la vérité avait été dévoilée et ma crédibilité reconnue. D'autre part, durant les longs mois pendant lesquels l'on avait remis en cause mon intégrité, ma famille, toujours à mes côtés et confiante, avait néanmoins subi les contrecoups de cette affaire.

Cela dit, cette blessure qui, autrefois, fut bien réelle est cicatrisée depuis longtemps. Et aucune animosité ne subsiste depuis la fin de cette saga judiciaire. En réanimant ici ces difficiles souvenirs, je voulais d'abord mettre en évidence le caractère formatif de l'expérience. À n'en pas douter, celle-ci m'a certainement apporté, tout comme l'affaire Lachapelle, quelques bons enseignements. Ainsi, chaque fois que j'allais par la suite conclure une entente, je me rappellerais la nécessaire présence de témoins pour attester de sa validité. Je retiendrais aussi l'utilité de conserver en archives le moindre papier, la moindre facture, enfin la moindre trace de tout travail accompli pour un tiers.

Plus essentielle encore a été ma prise de conscience de la fragilité d'une réputation et, corollairement, de l'importance des précautions à mettre en œuvre pour la protéger. Suis-je devenu pour autant méfiant ? Eh bien, non. La prudence que j'ai acquise n'a pas été la conséquence d'une défiance envers les autres. J'ai toujours aimé conduire mes affaires de façon détendue et confiante, et je ne voulais pas modifier ma manière d'être ou d'agir. Cette mésaventure a seulement fait de moi un homme averti et prévoyant.

Plus futé aussi, car j'allais maintenir durant toute ma vie mes activités immobilières, et ce, parallèlement à mon travail en valeurs mobilières. Pour contourner la clause restrictive concernant les occupations secondaires des vendeurs – celle en cause lors de ma suspension en 1970 – , les sociétés (à but lucratif ou non) que j'ai créées à cette période allaient m'être très utiles. En agissant au nom de leurs actionnaires ou de leurs membres, elles me permettraient de compléter des transactions immobilières tout en me conformant aux exigences de la Commission des valeurs mobilières. Il faut apprendre de ses erreurs !

Mais comment ne pas déplorer ces obstacles inutiles dressés sur le parcours des représentants en valeurs mobilières? Je me demande incidemment pourquoi des présidents de maisons de courtage, tels Aristide Cousineau et Georges-Oscar Soucie, avaient carte blanche pour mener de front diverses affaires très rémunératrices, alors que leurs vendeurs se voyaient privés de la possibilité de s'investir ailleurs sans devoir jouer d'astuce? Je me souviens également qu'Armand Lamoureux, à l'époque où il était directeur des ventes, achetait lui aussi des terres qu'il morcelait pour la revente à des particuliers.

À l'aube des années 70, les exigences s'étaient vraisemblablement resserrées; mais envers qui, au juste? Pour une première fois dans ma carrière, je réalisais que « nous », les vendeurs, n'avions pas voix au chapitre.

NAISSANCE DE LA SIJI
(1965-1970)

Je crois que l'on comprend assez bien mon parcours depuis 1956 jusqu'au début des années 70, que cela soit dans le domaine des valeurs mobilières, de mes investissements d'affaires ou de mon implication politique. De mes erreurs et de mes expériences diverses, j'avais tiré bon nombre de leçons, parfois rudes mais toujours profitables. La naïveté et l'impétuosité de la jeunesse avaient laissé place à une confiance réfléchie et à un zèle éclairé. Mes capacités et connaissances avaient décuplé. Ma clientèle et mon réseau de contacts s'étaient élargis. Et mes choix s'accordaient davantage avec mes intérêts ainsi qu'avec mes valeurs que je cernais mieux. La maturité de la personnalité coïncide rarement avec l'âge de la majorité… Dans mon cas, je la situe autour de mes 40 ans ! Cela ne signifie nullement que mes apprentissages étaient terminés… Que non ! Je savais néanmoins où j'allais, et je m'y rendais allègrement !

Au plan des affaires, outre ma compétence en placements financiers, j'avais incontestablement acquis, dès la première moitié de la décennie 60, une solide expertise en développement domiciliaire que je mettrais à profit dans les années à venir. Ainsi, en 1965, anticipant les pertes pécuniaires associées à Parc Joliette de même que celles découlant de l'affaire Boucher-Longpré, j'étais devenu plus attentif à d'autres possibilités de projets dans ce secteur, cette fois vraiment rentables. Lorsque j'avais appris la mise en vente des terrains d'Armand Bruneau dans Notre-Dame-des-Prairies, j'avais tout de suite flairé le bon filon.

Sans attendre davantage, le 22 juin 1965, j'avais fondé avec des amis, clients et actionnaires de Deka inc. en qui j'avais toute confiance[254] – c'était là un point essentiel – la Société immobilière de Joliette incorporée (SIJI). En quelques mois seulement, nous avions acheté les lots d'Armand Bruneau, mais aussi ceux de Jean-Louis Monetta, d'Anatole Hubert, d'Alfred Bolduc et de Léontine Gervais. Ces lots juxtaposés (numérotés 91 à 96 au cadastre de la paroisse St-Charles-Borromée) étaient situés dans le

[254] Actionnaires au 22 juin 1965 : Laurent Lalonde, Gaston Laporte, Jean Boulard, Maurice Majeau et Robert Quenneville. Ajout le 14 octobre 1965 : Claude Boyer et Gérard Laporte.

quartier Bocage et longeaient le prolongement du boulevard Antonio-Barrette vers le chemin St-Félix.

En octobre, l'urbaniste-conseil Marc Dancose s'asseyait déjà à sa table de travail pour préparer le plan directeur de l'aménagement, et une demande était déposée à la municipalité pour la réalisation des infrastructures sanitaires (aqueducs et égouts). Deux ans plus tard, soit le 26 octobre 1967, j'étais nommé directeur général du projet de développement SIJI. La vente de nos terrains dans ce secteur réservé aux habitations unifamiliales et multifamiliales progressait de façon tout à fait satisfaisante. Dans les années suivantes, la composition de notre petit groupe d'actionnaires se modifia en raison des désirs, mais surtout des obligations professionnelles de certains d'entre nous[255]. Parmi ces modifications, les administrateurs se réjouirent en novembre 1970 de la venue d'Antonin Dion au sein de notre équipe. Un mois plus tard, SIJI offrait à l'entrepreneur en construction résidentielle un boni de 5 000 $ lorsqu'il aurait atteint 40 000 $ en vente de terrains, une entente avantageuse pour chacune des parties.

La Société immobilière de Joliette (SIJI) était alors mon principal intérêt financier. La bonne marche de cette affaire et la stabilité de mes activités chez René T. Leclerc terminaient en beauté une décennie par ailleurs agitée. D'autre part, mes occupations professionnelles et commerciales me laissaient quelque latitude pour maintenir cet autre engagement encore bien exigeant : la politique.

[255] Le 23 février 1968, démission de Maurice Majeau de son poste d'administrateur à la suite de sa nomination comme juge. Démission de Robert Quenneville au poste de directeur le 6 mai 1970 et vente de ses actions à Jean Malo le 23 novembre 1970. Le même jour, vente des actions de Jean Boulard à Antonin Dion.

Andrée et moi avons acquis, en 1960, cette maison du 356, rue De Lanaudière.
L'ouvrage portait la signature du réputé architecte Alphonse Durand. La famille Deblois habitait à l'étage au moment de l'achat (leur fils Lucien allait jouer pour la LNH dans les décennies 70 et 80). Au rez-de-chaussée : notre grand logement familial (à gauche) et, à droite, les bureaux loués à la Sun Life.

Décès de Marcel Gravel (président du Club Richelieu Joliette) en 1962.

Procession des Richelieu entre le salon mortuaire Omer Landreville et la cathédrale de Joliette. Nous avons défilé devant l'ancien entrepôt d'Armand vendu à monsieur Victor Pauzé. À cette époque, le Marché Victor occupait le rez-de-chaussée de l'immeuble ; mes parents habitaient à l'étage. Quelques membres à l'avant-plan : Gaston Laporte, Roger Cloutier, Jean Malo, Jean Boulard, Georges Chevrette, Robert Quenneville, Jean-Paul Martel, Bernard Malo, Marcel Drainville, P.-Émile Savignac.

Souper-bénéfice pour le Parti libéral de Joliette en 1963.

Monsieur Jean Lesage était revenu à de meilleurs sentiments envers moi : je n'étais plus, à ses yeux, un « mauvais libéral » !

Le Théâtre des Prairies en partenariat avec Jean Duceppe (1964-1967).

À l'arrière-plan : Yvan Canuel, Roger Garant, Lucille Papineau, Louise Rémy et Claude Duceppe. (*Maclean's Magazine*, septembre 1965)

Aristide Cousineau, président de la maison de courtage René T. Leclerc, passe le flambeau à Armand Lamoureux (début années 70), un événement célébré avec grand sérieux au Club Playboy de Montréal…

Partie IV :

DANS LE FEU DE L'ACTION

(1970-1980)

« L'homme est né pour l'action, comme le feu tend en haut et la pierre en bas. N'être point occupé et n'exister pas est la même chose pour l'homme. Toute la différence consiste dans les occupations douces ou tumultueuses, dangereuses ou utiles. »

(FRANÇOIS MARIE AROUET, DIT VOLTAIRE, *Lettres Philosophiques*, 1734)

La Révolution tranquille et son réformisme accéléré étaient derrière nous, mais le Québec vivait plus que jamais une période d'effervescence. Politiquement, entre le radicalisme du Front de libération du Québec en 1970 et la victoire historique du Parti québécois en 1976, un très jeune premier ministre libéral, Robert Bourassa, allait naviguer en eaux troubles. À Joliette, après une décennie de dissensions stériles, un candidat-vedette, Robert Quenneville, créait enfin un large consensus dans les rangs de l'Association libérale. La fin de son règne, en 1976, marquerait cependant le début d'une longue disette pour les libéraux de notre circonscription… et serait le chant du cygne de mon engagement politique.

Sur le plan économique, avant le premier choc pétrolier de 1973 qui allait entraîner une crise mondiale, l'État-providence à son sommet intervenait dans maints domaines d'activités. Toujours attentif à l'actualité, j'allais personnellement m'intéresser au nouveau réseau de logements sociaux pour les familles à faibles revenus ainsi qu'aux programmes mis de l'avant par les gouvernements pour en stimuler le développement. Dans un tel contexte favorable à l'entrepreneuriat social, mes contacts politiques ne m'étaient en rien nécessaires pour réussir en affaires – quoi qu'en dise l'opinion populaire… Mais s'il faut convenir que l'argent était relativement facile à trouver pour mettre en oeuvre mes projets domiciliaires, ces derniers ne seraient pas exempts de problèmes pour autant.

Naturellement, à plus de 44 ans, je tenais bien en main les rênes de mes activités professionnelles. Et ma famille, grâce au dévouement d'Andrée, s'épanouissait assez harmonieusement. J'avais néanmoins atteint une étape de ma vie qui amenait son lot d'interrogations. De cette remise en question découleraient certains changements. J'allais notamment ressentir un fort besoin de m'engager plus intensément dans ma communauté. J'en aurais l'occasion à plusieurs niveaux au cours de cette décennie et ce ne serait qu'un début. Parallèlement à ce désir, je prenais conscience des exigences de mon corps qui s'alourdissait avec les années et me faisait souhaiter une remise en forme. Curieusement, c'est en prenant davantage soin de moi que j'allais me sensibiliser encore plus aux besoins des autres

LE RÈGNE DE ROBERT QUENNEVILLE

(Élections provinciales de 1970 et 1973)

Depuis la défaite de Maurice Desrochers en 1966, j'avais continué mon travail pour Paul Desrochers. Je parcourais les circonscriptions électorales de Joliette, Berthier, Maskinongé, L'Assomption et Montcalm où j'assistais à certaines assemblées du Parti. Je relayais occasionnellement aux associations locales l'information que Paul me communiquait, mais ma principale tâche était d'observer, de tendre l'oreille, bref de prendre le pouls de notre région. À Joliette, le règne du clan Dugas était bien révolu et l'Association libérale était en attente de sang neuf.

Un chef encore vert chez les Rouges !

À la fin de l'année 1969, Jean Lesage avait démissionné et une course à la chefferie avait aussitôt été enclenchée. Paul Desrochers avait alors appuyé Robert Bourassa auprès de qui il jouerait d'ailleurs le rôle de conseiller spécial en plus de celui d'organisateur en chef. Tout naturellement, je fus donc embrigadé dans le camp Bourassa. Il ne faudrait cependant pas croire que seule l'opinion de Paul m'influença. J'avais évalué le profil des candidats et je préférais nettement l'approche analytique et le tempérament conciliant de Bourassa – qui allait aussi s'avérer une faiblesse – à l'intransigeance de Wagner, son proche rival.

Ma motivation à faire élire ce brillant économiste-fiscaliste, quoique néophyte en politique, était donc élevée en ce début d'année 70. Quelques heures par semaine, je faisais des appels téléphoniques ou me déplaçais pour rencontrer les délégués régionaux afin de les persuader de s'unir à Robert Bourassa. Devais-je faire des promesses ou annoncer des intentions pour attiser la ferveur des délégués ? me demande-t-on à l'occasion. Je n'avais certes pas ce pouvoir; les candidats le détenaient cependant. Et je me doute bien, sans en avoir été témoin, qu'ils en usèrent à leur profit. C'était encore la règle tacite et tous les joueurs s'entendaient bien à ce jeu. Mais si les caisses électorales étaient toujours dans l'ombre, cela n'assombrissait en rien les compétences des politiciens qu'elles soutenaient.

À notre grande fierté, Robert Bourassa devint le chef du Parti libéral du Québec le 17 janvier 1970. De ce fait, il supplanta Pierre Laporte ainsi que Claude Wagner[256], derrière lequel Robert Quenneville s'était rangé.

Médecin de famille, député de province et ministre d'État

Robert Quenneville fut néanmoins sollicité par Robert Bourassa pour devenir le candidat officiel du Parti dans la circonscription de Joliette aux élections du 29 avril suivant. Visiblement plus ouvert à la question qu'en 1966, il se lança dans la mêlée, au grand bonheur des libéraux locaux. Je repris alors du service comme organisateur politique. Notre local électoral était situé dans l'ancienne école Baby, alors désaffectée, et l'organisateur en chef, Claude Livernoche, veillait à la coordination des tâches ainsi qu'à la logistique des événements. J'accompagnais Robert qui se déplaçait d'un village à l'autre pour rencontrer les électeurs réunis dans la salle paroissiale ou encore dans la cuisine d'un partisan, devant de bonnes petites bières froides… Je demeurais ainsi en terrain connu !

Du temps de Duplessis, pendant ces soirées, le candidat confessait l'un et l'autre pour sceller confidentiellement de petites promesses : qui pour la réfection d'un bout de rang, qui pour le pavage de son entrée de cour, qui pour l'obtention d'un éventuel emploi… Honnêtement, je crois que c'était peu le genre de Robert Quenneville. D'une part, l'asphaltage des rangs n'était plus un réel problème : l'organisation de l'Union nationale avait fait le tour de la question ! D'autre part, face à un électeur confronté à une difficulté particulière, Robert, toujours attentif à ses concitoyens, répondait avec sincérité mais sans rien promettre : « *J'vais faire mon possible…* » Car, voyez-vous, « le doc » était très respectueux des règlements et de l'éthique, et ce, en toutes circonstances. Je me souviens d'ailleurs d'une journée de pêche – un loisir que nous partagions avec enthousiasme – au cours de laquelle il afficha nettement cet aspect de sa personnalité.

***

[256] Ancien procureur général (1964-65) et ministre de la Justice dans le cabinet Lesage (1965-66). Député progressiste-conservateur à la Chambre des communes de 1972 à 1978. Sera également défait à la course à la chefferie de ce parti en 1976.
« Claude Wagner (1925-1979) » sur le site de *l'Assemblée nationale* [en ligne], adresse URL : http://www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/v-z/WAGNC.htm, page consultée le 23 septembre 2008.

En compagnie de quelques amis, Robert et moi allons ce jour-là pêcher aux Portes de l'enfer, dans le parc des Laurentides. Sur le quai, je saute dans la dernière embarcation où le chef des guides a déjà pris place. Après une ou deux heures d'attente infructueuse, mon compagnon de canot opte pour une autre tactique. Il ouvre alors son havresac et en sort un paquet de viande dont il soutire quelques morceaux ensuite insérés sur les hameçons, ce qui améliore sensiblement l'attrait de nos mouches…

Au zénith, dans une anse tranquille, les autres membres de l'expédition nous rejoignent. Étonnés, ils nous regardent accoster avec nos chaudières pleines de poissons alors que les leurs ne contiennent que dalle… Et moi qui ne suis habituellement pas un excellent pêcheur, je ris sous cape. La supercherie est cependant vite découverte lorsque les regards piteux repèrent enfin le lunch du midi, entamé. Le reste de la journée, j'ai droit à la mine boudeuse de Robert, offusqué que j'aie enfreint le règlement… et à celle de son copain, Cyrille Denis, fâché que je n'aie pas partagé mes fameux appâts ! Je suis même menacé de ne pas être réinvité à une prochaine excursion…

***

Mais Robert Quenneville avait, entre autres qualités, le pardon facile. Je l'entends encore faire des gorges chaudes de cette histoire avec ses amis et connaissances. Ce tempérament de bon vivant lui attira d'ailleurs de nombreuses amitiés et la sympathie de son entourage. Pendant les campagnes électorales, cela constituait un atout aussi inestimable que mes appâts de pêche !

Plusieurs personnalités joliettaines épaulèrent donc sans hésitation l'organisation Quenneville pendant les élections de 1970. Parmi elles, je pense à un jeune homme issu d'une famille libérale de Saint-Côme qui se joignit alors tout naturellement à notre équipe, mais dont l'appui surprendra peut-être le lecteur aujourd'hui. Je fais naturellement référence à Guy Chevrette. Ce futur pilier du Parti québécois, déjà fougueux, enseignait à la Commission scolaire régionale de Lanaudière. Son implication syndicale grandissante le ferait toutefois bientôt connaître en

haut lieu à Québec, et allait lui valoir une nomination au sein de la Commission Cliche en 1974[257].

Localement, la machine électorale libérale n'était certes pas aussi bien huilée que celle des péquistes. Je le voyais bien lorsque je lorgnais par-dessus l'épaule de nos adversaires ! À l'inverse de ceux-ci, nous n'avions toujours pas de sondeur et aucune véritable structure organisationnelle. Malgré tout, nous avions vu juste concernant la grande popularité de Robert qui se fit élire haut la main avec plus de 3000 voix de majorité[258] sous la bannière d'un parti qui venait de remporter 72 sièges sur une possibilité de 108[259]. L'Union nationale avait été reléguée au troisième rang avec 17 élus, soit 19,65 % du vote. Suivait le Parti québécois qui, encore une incongruité du système électoral, avait fait élire seulement 7 députés avec 23,06 % des suffrages.

Dans ce premier gouvernement formé par le plus jeune premier ministre de toute l'histoire du Québec, notre député local hérita d'importantes responsabilités ministérielles : d'abord à la Santé (le 12 mai 1970), puis aux Affaires sociales (le 22 décembre 1970); à l'Office du développement de l'Est-du-Québec (le 14 octobre 1971), puis à l'Office de planification et de développement du Québec (le 31 mai 1972).

Rouge de colère et de honte

C'est par ailleurs pendant ce mandat que culmina la vague d'actes terroristes perpétrés par le Front de libération du Québec (FLQ). Même si je n'eus guère l'occasion de voir Robert pendant la crise d'Octobre – la surveillance rapprochée des Forces armées canadiennes le maintenait à l'écart – je le savais très préoccupé mais, surtout, accablé. J'étais pour ma part bouleversé par la tournure des événements. Que des Québécois se

[257] Commission mandatée pour enquêter sur le syndicalisme dans l'industrie de la construction, et notamment sur les actes de violence survenus à la Baie James en mars 1974.

[258] **Robert Quenneville** (Parti libéral)10 929 voix
Pierre Roy (Union nationale) 7 694
Bernard Landry (Parti québécois) 7 376
Aurélien Neveu (Ralliement créditiste) 1 107

[259] **Parti libéral**72 élus (45,40 % des bulletins de vote)
Parti québécois 7 élus (23, 06 %)
Union nationale17 élus (19, 65 %)
Ralliement créditiste :12 élus (11,19 %)

comportent en révolutionnaires, qu'ils blessent leurs semblables, non pas seulement verbalement mais aussi en ôtant la vie, dépassait l'entendement. Peu m'importait la validité de leurs revendications puisque j'estimais leurs moyens totalement inadmissibles.

D'autre part, l'application de la *Loi sur les mesures de guerre*[260], si décriée après la crise, n'était certes pas une politique favorable au gouvernement. Son invocation fut, je pense, dictée par la peur de nos représentants gouvernementaux et, probablement, oui, plus chez Robert Bourassa que chez Pierre Trudeau puisque ce dernier répondait aux fauteurs de troubles par une arrogance manifeste.

Avec le recul, nous pouvons aujourd'hui qualifier « d'actes isolés » ou de « micro-insurrections » ces tristes événements de notre histoire contemporaine. Mais que savions-nous alors de l'ampleur des cellules felquistes ? En ce sens, et malgré ma nature démocrate, j'accueillis cette Loi et ses conséquences draconiennes comme un remède peut-être amer et difficile à avaler, mais qui sécurisa plus qu'il n'inquiéta la population. C'était malheureux, mais nécessaire.

Rouge de plaisir

D'ailleurs, hormis une fraction de la population – des intellectuels ou de simples partisans de l'option souverainiste – qui souffrit incontestablement des effets pervers de l'application de la *Loi sur les mesures de guerre*, la majorité de l'électorat québécois sembla rangée derrière les décisions de Robert Bourassa et de Pierre Trudeau. Car le 29 octobre 1973, le Québec s'empourpra presque de pied en cap lorsque le Parti libéral du Québec (PLQ) rafla 102 des 110 comtés découpés sur la nouvelle carte électorale québécoise de 1972, anéantissant complètement l'Union nationale[261]. Dans Joliette-Montcalm, Robert Quenneville surpassa alors de 6000 voix son adversaire le plus sérieux, Bernard Landry.

Assurément, aucune victoire électorale, aussi éclatante soit-elle, ne se remporte sans efforts. Celle-là ne fit pas exception et quelques facteurs extérieurs ajoutèrent à la popularité de notre député. La force de la machine libérale provinciale compta pour beaucoup. Il ne faudrait

[260] Adoptée en 1914. Depuis 1988 : *Loi sur les mesures d'urgence*.
[261] L'Union nationale qui avait pris le nom d'Unité Québec sous la direction de Gabriel Loubier depuis 1971.

toutefois pas sous-estimer l'appui de personnalités bien en vue localement qui, cette fois, se fit tantôt au grand jour, tantôt dans l'ombre, mais toujours habilement et efficacement. L'anecdote suivante en fait foi.

***

La circonscription de Montcalm, nouvellement englobée par celle de Joliette, a été représentée depuis 1966 par Marcel Masse qui ne sollicite pas de nouveau mandat au provincial en 1973. Depuis qu'il a été défait à la direction de l'Union nationale en 1971, l'ancien ministre unioniste[262] a d'ailleurs siégé comme député indépendant.

En début de campagne, il contacte Paul Desrochers. J'ignore quelle est la nature exacte de leur entretien, mais quelques jours plus tard, on me demande d'accompagner le politicien dans son ancienne circonscription. Marcel Masse y rencontre ce jour-là ses sympathisants et organisateurs. Et il leur suggère d'appuyer Robert Quenneville tout en demeurant discret jusqu'au jour du scrutin…

Je ne me permets pas de discuter avec lui des motifs de son intérêt récent pour le Parti libéral. Je me doute pourtant que la dernière course à la chefferie et les décisions prises par Gabriel Loubier afin de « revamper » le vieux parti de l'Union nationale n'y sont possiblement pas étrangères. Quoi qu'il en soit, je me garde bien de le juger. Je me contente de jouer mon rôle pour bien mettre à profit cet appui inespéré.

***

Aujourd'hui comme hier, je m'abstiendrai ici de poser un jugement moral. Si je révèle ces jeux de coulisses, c'est tout simplement pour mettre en lumière toute leur subtilité. En politique, l'idéal se modifie parfois par sincérité, parfois par intérêt. Ainsi, Marcel Masse ne donnait-il pas nécessairement son appui à Robert Quenneville, mais bien au Parti libéral en général, et à Paul Desrochers en particulier. De cette manière, il veillait aux intérêts personnels de ces anciens collaborateurs. On comprend qu'un grand nombre d'organisateurs politiques, même s'ils agissent bénévolement, espèrent garder certaines relations avec le gouvernement au pouvoir. Or, puisque les libéraux avaient de fortes chances d'obtenir de la population un nouveau mandat, les unionistes allaient se retrouver du

[262] A l'Éducation (66-67), à la Fonction publique (67-68), puis ministre d'État délégué à l'Office de développement de l'Est du Québec (68-70) et ministre des Affaires gouvernementales (69-70).

« mauvais bord » de la clôture. Dans ce contexte, même si plusieurs organisateurs unionistes considéraient le Dr Quenneville comme un ennemi politique, ils comprenaient la demande de Marcel Masse qui leur confirmait implicitement ses liens avec Paul Desrochers – j'étais à ses côtés pour le prouver. En un sens, et même si je ne peux que présumer de ses intentions, l'ex-ministre unioniste rappelait à ses sympathisants qu'il ne les oubliait pas et qu'il pourrait intercéder en leur faveur en cas de besoin. Chacun trouvait son compte dans cette alliance autrement improbable.

La Commission électorale provinciale

Outre cette incursion sur le terrain afin de mousser la popularité de Robert Quenneville dans Montcalm, je me tins à l'écart de l'organisation de la campagne de 1973, cette fois menée par l'Association libérale locale. Mais je ne me contentai pas de regarder passer la parade pour autant ! J'acceptai plutôt la proposition de Paul Desrochers de me joindre à la Commission électorale provinciale[263], une entité très active en temps d'élection.

Nos réunions se tenaient dans l'édifice du Syndicat des policiers de Montréal de la rue Gilford. J'y croisais de nombreux bénévoles tels que Jean Lapointe, mais aussi Anne-Marie Dussault qui militait alors pour les Jeunes libéraux. En collaboration avec des permanents enthousiastes comme Ronald Poupart, Pierre Bibeau et Laurent Lajeunesse, nous supervisions les organisations libérales de chaque circonscription électorale, planifiions des assemblées ou certaines manifestations de masse et assurions leur logistique. J'étais toutefois personnellement attitré à la région de Lanaudière[264]. À la demande de Paul Desrochers, j'accompagnai à la Manawan, en 1975 et 1976, le député de Laviolette et responsable de cette réserve indienne, Prudent Carpentier. Les rencontres avec le Conseil de Bande furent pour moi des expériences inédites et très instructives.

L'un de mes souvenirs d'élections les plus gratifiants concerne par ailleurs une assemblée de grande envergure organisée à l'aréna de Joliette en l'honneur de la visite de Robert Bourassa lors de cette campagne électorale de 1973. Quelques semaines avant l'événement, la lecture d'un hebdo local m'avait informé qu'un autre parti politique tiendrait une rencontre

[263] Aujourd'hui la Commission d'animation et d'organisation.
[264] Qui ne détiendrait formellement cette appellation qu'en 1987.

semblable le même jour. En compagnie de quelques collègues de la Commission électorale provinciale, j'imaginai alors un plan d'action qui nous assurerait la plus grande visibilité possible et un maximum de participants. Et le Jour J arriva…

***

Dans chacun des villages de la région, les organisateurs sont à l'œuvre pour rassembler les partisans qu'ils ont mobilisés durant les jours précédents. Tous les automobilistes ainsi réunis aux différents points de rencontre attendent donc patiemment le signal du départ qui est donné aux organisateurs par *walkie-talkie*. Deux caravanes s'ébranlent alors; la première part de Saint-Donat, la seconde, de Saint-Côme. Deux avions – mon cousin Jean-Claude Desmarais est l'un des pilotes – survolent ces longs serpents qui grossissent de paroisse en paroisse. Coordonnant parfaitement le tout, nous faisons coïncider l'arrivée des partisans à Joliette avec celle de Robert Bourassa, amené par hélicoptère jusqu'au terrain de balle situé en contrebas du viaduc de la rue Sainte-Anne. De là, une limousine l'attend et le conduit au coin des rues Saint-Antoine et Lajoie, où, entouré de sympathisants qui l'acclament, il franchit à la marche les quelques dizaines de pieds qui le séparent de l'aréna rempli à craquer d'auditeurs tout aussi exubérants.

Robert Bourassa dira plus tard que l'enthousiasme contagieux de cette foule lui donna l'élan nécessaire pour terminer cette campagne, et qu'il pressentit ce soir-là l'invraisemblable balayage.

***

Ce deuxième mandat ne fut toutefois pas moins houleux que le premier : les conflits syndicaux multiples et la lutte linguistique découlant de l'adoption de la Loi 22 furent au nombre des écueils rencontrés par ce gouvernement. Pour Robert Quenneville aussi les défis ne manquèrent pas. Le premier ministre avait toujours grande confiance en ses capacités et le lui démontra en le nommant responsable des programmes Perspectives jeunesse, Horizons nouveaux et Initiatives locales de 1973 à 1975 et, enfin, ministre du Revenu de juillet 1975 à novembre 1976.

LES BALBUTIEMENTS DU LOGEMENT SOCIAL
(1971-1979)

Les Habitations de l'Industrie inc. (HII)

La décennie 70 avait démarré sur les chapeaux de roues avec la première élection de Robert Quenneville, la suspension temporaire de mon permis de courtier en valeurs mobilières en raison de l'Affaire Boucher-Longpré et le départ de notre aînée, Nicole, pour Paris où elle poursuivait ses études. La poussière retombée après toute cette agitation, j'avais retrouvé, en 1971, mes occupations habituelles chez René T. Leclerc inc. ainsi qu'à la Société immobilière de Joliette inc. (SIJI) où la vente de nos terrains se déroulait rondement.

Les lots achetés dans le Bocage par la SIJI comprenaient cependant une section plutôt marécageuse et, surtout, très irrégulière. L'aménagement d'un rond-point destiné à la construction de maisons unifamiliales semblait donc très difficile à réaliser à cet endroit. Au moment de concevoir les plans, l'urbaniste nous avait d'ailleurs suggéré d'y bâtir des édifices à logements après avoir asséché le sol.

Nous n'avions pas encore donné suite à cette proposition en ce début d'été 1971 lorsqu'un article paru dans *La Presse* concernant un programme gouvernemental démarré en 1969 attira mon attention. Celui-ci offrait des prêts remboursables sur une période de 50 ans[265] pour l'édification d'immeubles à logements destinés aux familles à faibles revenus[266]. Pour se qualifier à ce programme, les promoteurs devaient cependant proposer à la Société d'habitation du Québec (SHQ) des projets dont les coûts seraient inférieurs de 15 % à ceux du marché.

---

[265] Les prêts étaient garantis à 95% par la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement) et à 5% par la SHQ (Société d'habitation du Québec). Pour respecter les compétences provinciales, c'est toutefois la SHQ qui gérait les dossiers.
[266] Les loyers étaient en partie subventionnés.

Je sus aussitôt que nous devions saisir cette opportunité au vol. Je contactai d'abord Marcel Chagnon, coordonnateur à la SHQ. Ce cousin éloigné, avec lequel j'avais entretenu un lien d'affaires lors des opérations de l'entreprise Marcel Forest inc. dans les années 60, me semblait en effet tout désigné pour nous seconder dans nos démarches. Allant au-delà de mes attentes, il accepta de concevoir les plans des édifices que nous voulions ériger sur nos terrains et qui comprendraient au total 180 logements. Notre conseiller spécial nous proposa alors deux moyens de restreindre les coûts de construction et les frais afférents : le premier impliquait la suppression des balcons individuels en les remplaçant par une aire de repos communautaire ; le second visait la diminution des honoraires professionnels en faisant approuver par l'architecte de la SHQ les plans dessinés par le technicien. Nous ne pouvions toutefois éviter de recourir à un ingénieur en structures, à un arpenteur ainsi qu'à un ingénieur en infrastructures[267].

Après cette planification rigoureuse de notre projet, je m'attendais à satisfaire haut la main les exigences de la SHQ. Je fus pourtant déçu d'apprendre que nous avions omis une condition essentielle : le programme était strictement réservé aux organismes à but non lucratif, ce qui n'était pas le cas de la SIJI. Allait-on laisser passer cette occasion pour notre entreprise de rentabiliser un terrain autrement inutilisable ? Et pouvait-on priver la région d'un investissement d'une telle importance ? Je ne pouvais m'y résigner.

Pour respecter cette dernière obligation, le 8 juillet 1971, je fondai avec Jean-René Beaudry, Gaston Laporte, Gérald Sylvestre et Gérard Laporte une nouvelle société, cette fois à but non lucratif : les Habitations de l'Industrie incorporées (HII). Environ six semaines plus tard, la Chambre du Conseil exécutif du Québec autorisait la SHQ à consentir aux HII un prêt de plus de 2 millions de dollars pour notre projet de logements sociaux qui allait être réalisé en deux phases étalées sur trois ans.

En octobre de la même année, la première portion du prêt (917 604 $) était accordée par la Société d'habitation du Québec. La SHQ exigeait toutefois de la SIJI, la société initiatrice du projet et gestionnaire des HII, un cautionnement de 45 880 $ pour couvrir de possibles excédents de coûts en cours de travaux. Pour ne pas assumer le montant exigé en caution, les

[267] Raymond Houle (ingénieur en structures) et Lucien Leclerc (arpenteur et ingénieur en infrastructures).

administrateurs de la SIJI décidèrent de transférer cette responsabilité à l'entrepreneur désigné, Antonin Dion. Celui-ci l'accepta en toute connaissance de cause puisqu'il était également actionnaire de la SIJI.

Financièrement, nous pouvions donc entreprendre la construction du premier édifice. Mais à ce point de l'agenda, nous attendions encore la soumission de monsieur Dion. Ce dernier nous présenta alors une estimation qui s'élevait à 783 249 $, un prix conditionnel à l'obtention du contrat de construction de la deuxième phase du projet. Or, nous constatâmes avec effarement que plusieurs items étaient exclus du devis ou que certains étaient de qualité inférieure à nos exigences. De plus, selon notre évaluation, un important dépassement du montant couvert par le prêt était à craindre. La soumission d'Antonin Dion construction fut donc refusée.

La frustration éprouvée de part et d'autre se comprenait aisément puisque nous travaillions ensemble depuis plusieurs mois. Tous les actionnaires de SIJI et les membres des HII auraient certes souhaité que la compagnie de monsieur Dion obtînt ce contrat. À regret, ce ne serait pas le cas. En colère, Antonin Dion manifesta son intention de revendre ses actions de la SIJI, une transaction qui allait être complétée en juillet 1973[268].

En cette fin d'automne 1971, la priorité majeure consistait cependant à trouver un nouvel entrepreneur, car la mise en chantier ne pouvait être longtemps repoussée sans mettre en péril l'obtention du prêt. Heureusement pour nous, la SHQ comprit la situation et nous accorda un délai. Tout de même empressé de résoudre ce problème, je cherchais dans mon réseau rapproché une personne de confiance. Je me tournai donc naturellement vers notre regroupement d'actionnaires qui comptait dans ses rangs un autre bâtisseur de métier, Gérard Laporte, tout en sachant que son entreprise oeuvrait spécifiquement dans la construction commerciale.

Pour nous sortir de ce mauvais pas, Gérard accepta d'analyser les plans et devis. Rapidement, il nous assura de la faisabilité du projet dans les limites du prêt, tout en préservant une marge de manœuvre suffisante pour les frais secondaires. Mais sa capacité à remplir personnellement un tel mandat dépendait de la possibilité de s'adjoindre un contremaître capable

[268] Gérard Laporte, Gaston Laporte, Claude Boyer et moi allions racheter ses parts à leur coût initial.

de superviser ce type de chantier. Il trouva finalement cette ressource en la personne de Georges Ducharme, auparavant employé par Bernard Malo.

Le 16 mai 1972, le contrat fut formellement octroyé à l'entreprise de Gérard Laporte pour un montant forfaitaire et l'acceptation de verser à la SHQ le cautionnement de 45 880 $ exigé en octobre 1971[269]. À l'automne suivant, la phase finale qui allait entraîner la construction de 89 logements supplémentaires fut enclenchée avec l'obtention de la seconde partie du prêt (1 050 000 $) et l'achat de trois lots dans le même secteur[270]. Une nouvelle caution, cette fois de 52 500 $, serait derechef endossée par l'entrepreneur.

Le 20 août 1974, les Habitations de l'Industrie incorporées (HII), de concert avec la Société d'habitation du Québec, annoncèrent la fin des travaux. Pour respecter la convention de gestion tripartite signée en 1972, la SIJI veillait depuis cette date à l'établissement des prévisions budgétaires des HII. Celles-ci étaient ensuite présentées à la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui établissait le prix des loyers ; jamais cette dernière ne jugerait nos demandes excessives. La SIJI, agissant exclusivement comme support administratif, assumait également la comptabilité en regard de la rémunération des salariés permanents des Habitations de l'Industrie inc., payés au taux horaire proposé par l'Office municipal d'habitation. Malgré tout le soutien qu'elles recevaient de la SIJI, les HII se devaient de conserver leur statut d'organisme à but non lucratif, sans quoi il y aurait eu rappel immédiat des prêts. L'aliénation des immeubles aurait d'ailleurs exigé une autorisation préalable de la SHQ. On comprend alors que les partenaires engagés dans la gestion des HII étaient loin d'en être les propriétaires… mais cela nous convenait.

Bien sûr, comme les autres actionnaires de la SIJI, j'avais initialement été rebuté par toutes les contraintes imposées par la SHQ, notamment cette obligation de fonder un organisme à but non lucratif. Mais jamais je ne regretterais cette aventure. J'allais même en tirer un profond contentement, et ce, indépendamment des quelques bénéfices retirés de la vente d'un terrain de la SIJI ou de la gestion de l'entreprise.

---

[269] Plomberie : Justin Veillette.
Électricité : Jacques Beaudry.
Égouts et aqueducs : les entreprises Bourget inc.

[270] Lots 96-11, 95-44 et 95-45 du cadastre de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies.

La plus grande partie du parc immobilier des logements sociaux s'est édifiée au Québec entre ce début des années 70 et 1997. À Joliette, l'Office municipal d'habitation avait vu le jour en 1971. Cet organisme avait ensuite construit les premiers HLM pour familles à faibles revenus sur la rue St-Pierre, en 1974, et ceux dédiés aux retraités dans le même quartier, en 1976[271]. C'est dire qu'avec nos immeubles du Bocage érigés dans la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies en 1972[272] et en 1973[273], nous étions parmi les précurseurs de ce qui deviendrait un intéressant – mais encore trop peu développé – réseau d'entraide en habitation populaire.

Au fil des ans, plusieurs connaissances – parfois même des gens estimés dans ma jeunesse et qui avaient travaillé à bâtir notre communauté au prix de dures privations – allaient choisir les HII pour terminer paisiblement leur vie. Je ressentais donc avant tout une grande fierté d'avoir implanté chez nous un tel outil pour aider et soutenir les familles et les personnes âgées. Et c'est toujours le cas ![274]

La fierté de Roméo

Dans ce contexte, je ne pouvais me contenter d'administrer ces logements comme s'ils eussent été de simples affaires immobilières. Je me sentais en quelque sorte responsable d'offrir à nos locataires des appartements impeccables à un coût abordable et, surtout, un environnement de vie agréable. Au-delà des services visant à faciliter sinon agrémenter le quotidien de nos résidants (buanderie, table de billard, salle commune, chapelle, bibliothèque, ainsi qu'un comité de locataires instauré à la fin de cette décennie et auquel mon épouse participerait activement), je rêvais d'un aménagement extérieur qui inciterait nos gens à profiter de la belle saison malgré l'absence des balcons individuels, et qui les pousserait à rester actifs le plus longtemps possible. Il nous fallait donc installer des jeux et des balançoires, mais aussi voir à la planification d'allées, de zones

[271] En 1977, construction de 3 immeubles sur la rue St-Thomas et de 103 logements sur la rue Flamand en 1979. Un dernier bloc de 24 logements a été bâti en 1991.
[272] Édifices situés aux 48, 50, 52, 54 et 56 des Bouleaux.
[273] Édifices situés aux 58, 60, 62, 64 et 66 des Bouleaux.
[274] Premiers locataires des HII : monsieur et madame Biron, monsieur et madame Arthur Poirier, Noëlla Quenneville, Fabiola Savignac, Blandine Beaudoin, Jeanne Groleau, Rose Malo, Marguerite Chagnon, Jeanne Harnois, Yvonne Tabah, Rosilda Dufresne, Juliette Gourd, Rollande Savignac, Jeanne d'Arc Durand, Berthe Beaudry, Luce et Francine Rondeau, Gemma Bolduc…

fleuries et d'un jardin communautaire. Pour ce faire, je proposai à Roméo Gagné un emploi d'homme à tout faire.

Roméo était déjà, pour ainsi dire, un membre de notre famille par les liens du cœur. Ce sont mes fils, André et Pierre, qui avaient, les premiers, fait sa connaissance alors qu'il travaillait pour messieurs Forget et Rivest à leur atelier de débosselage, le garage Georges Lalonde situé sur la rue du Canal. Tous les jours, après leur entraînement avec les Dauphins, les garçons s'y arrêtaient pour jaser avec Roméo qui, inlassablement, sablait de vieilles carrosseries dans un coin de la cour. Ils l'emmenèrent bientôt à la piscine – leur protégé allait d'ailleurs devenir un excellent nageur – et à la maison. D'un naturel un peu timide, mais énergique et attachant, Roméo, pour qui le concept de « famille » était tout à fait inconnu étant donné sa jeunesse vécue à l'orphelinat St-Georges, devint un habitué de notre table et de plusieurs de nos activités familiales.

Connaissant son désir de trouver un autre travail et l'estimant tel un vaillant et honnête journalier, je nous savais gagnants de part et d'autre en l'invitant à joindre notre équipe des Habitations de l'Industrie[275]. Ce qu'il accepta sans hésiter. Il travailla à l'époque sans relâche pour drainer le sol et assainir le fossé ceinturant notre vaste terrain en bordure de la route 131. Suivant les plans de Francine Lasalle, une locataire habile en horticulture et généreuse de son temps, Roméo s'attela au gros de l'ouvrage. Il s'occupa du terrassement, planta des arbres, creusa, remblaya, sarcla… Puis, il s'assura que ce petit éden resterait bien entretenu, hiver comme été. Sillonnant le domaine des HII sur son tracteur Kubota, Roméo a toujours semblé fier de ses accomplissements et heureux de vivre près de nous. Une plaque allait être apposée sur une pierre au pied de l'un des majestueux arbres des HII dans le parc Roméo Gagné, ainsi nommé lors de sa retraite en 2002. Aucun promeneur ne pourrait plus ignorer l'importance de son travail.

Dans le studio qu'il aménagea dès 1974 – et qui était son premier vrai chez-soi –, il réserva une place de choix à ses précieuses maquettes, d'extraordinaires répliques miniatures (l'église de Saint-Roch-de-l'Achigan, des bâtiments et outils de ferme, des instruments de musique, etc.) dont la construction à l'échelle avait exigé des centaines d'heures de

[275] Au cours des ans, vinrent s'ajouter les Jean Durand, Jean-Charles Gervais, Michel Beaulieu, Roger Mercier, Daniel Bonin, Michel Poirier et Michel Beaupré, qu'il me faut aussi remercier pour leur dévouement et leur disponibilité.

travail minutieux. Hormis son indéniable talent d'artiste, Roméo nous révéla également ses dons de musicien à l'orgue et à l'accordéon qui divertissaient nos locataires pendant les messes et les soirées de fête. Vraiment, la vie aux Habitations de l'Industrie n'aurait pas été la même sans la présence de Roméo Gagné qui, quelque quarante ans plus tard et malgré une retraite bien méritée, demeure dans le giron rassurant et amical des Habitations et de la famille Malo. Pour notre plus grand plaisir.

Bien sûr, le dynamisme des Habitations de l'Industrie est attribuable à l'ensemble des résidents qui ont partagé leurs idées et leur esprit d'entraide, de sorte que l'on peut aujourd'hui parler d'une belle et solide famille à l'écoute de chacun de ses membres. D'autre part, si dans la décennie 70 cette entreprise à but non lucratif fut fondée sur l'amitié, elle deviendrait un jour un véritable projet familial. Déjà, en 1979, mon fils André signalait son intérêt pour me seconder dans certaines tâches. Et il serait bientôt suivi par sa sœur Élaine…

Quant à l'entreprise de gestion immobilière SIJI, les seuls actionnaires encore en selle à mes côtés à cette époque étaient Gérard Laporte et Claude Boyer.

Les Résidences Manseau inc. (RMI)

Durant cette même année 79, une occasion d'augmenter le nombre de nos logements sociaux se présenta avec la vente après faillite de quelques immeubles situés sur les rues Paul-Courteau et Beaudry Nord de la paroisse St-Pierre de Joliette. Cette fois, le programme de subvention n'était pas géré par la Société d'habitation du Québec (SHQ), mais bien par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qui exigea des futurs administrateurs une charte fédérale d'entreprise sans but lucratif.

Les Habitations de l'Industrie ne pouvaient se qualifier pour cet achat car l'organisme était enregistré au provincial. Les administrateurs des HII en poste à cette date (Gaston Laporte, Claude Boyer, Jean-René Beaudry ainsi que moi-même) décidèrent conséquemment de fonder les Résidences Manseau inc. Mon neveu Robert Gagnon fut également appelé à siéger au conseil d'administration de cette nouvelle entité à but non lucratif qui, après avoir reçu ses lettres patentes le 9 mai 1979, se porta acquéreur des immeubles convoités. Puisque la construction et l'aménagement de ces

derniers dataient de peu, il ne nous restait qu'à assurer leur saine gestion. Bien sûr, nous souhaitions rendre cet endroit aussi accueillant que possible pour nos locataires… Mais les Résidences Manseau, de par leur vocation familiale, n'offriraient jamais le même paisible milieu de vie que les Habitations de l'Industrie.

FAIRE FEU DE TOUT BOIS

(1973)

Lorsque je regarde derrière mon épaule et que j'observe objectivement les années 60 et 70, je suis à la fois étonné et satisfait de la hardiesse et du dynamisme dont nous avons fait preuve. Ma génération a visiblement eu la chance d'évoluer dans une période faste, mais elle a également su utiliser tous les moyens et toutes les ressources à sa disposition. Ce fut particulièrement vrai pour le développement immobilier et la naissance du réseau des logements sociaux. En ce qui concerne les valeurs mobilières, je me dois de nuancer mon propos. Proactifs furent en cette matière nos gouvernements de l'époque ; laborieux ai-je moi-même été dans mon milieu… mais tous n'avaient pas la même ardeur.

Depuis leur fondation, les maisons de placement en valeurs mobilières francophones avaient essentiellement axé leurs opérations vers le marché des obligations municipales et la vente aux particuliers. Au cours de la décennie 60, les caisses et les banques étaient entrées dans la ronde en proposant à leur clientèle des certificats de dépôt à taux d'intérêt et durée fixes. Cela représentait une évolution, mais aussi une forme de concurrence pour les représentants des différentes maisons de courtage.

D'autre part, la Révolution tranquille avait entraîné un début de modification des mentalités chez les investisseurs francophones et de nombreux instruments économiques étaient issus de l'État providence : la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Société générale de financement du Québec (SGF), le Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et bien d'autres, dont le populaire programme des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), un incitatif important à l'investissement. Dans l'ensemble positives, ces réformes annonçaient une décennie 70 lucrative pour les courtiers et leurs vendeurs. Mais pendant que les firmes de courtage anglophones sur Bay Street s'activaient à regrouper leurs activités, les maisons francophones montréalaises se

traînaient un peu les pieds, sauf pour Lévesque Beaubien inc. qui ouvrait des succursales et développait de nouveaux marchés[276].

J'allais bientôt entrer en relation d'affaires avec cette prestigieuse firme. Mais en 1973, c'est d'abord Marc Carrière, propriétaire de Dupuis & frères, qui acheta René T. Leclerc inc. La maison de courtage conserva son nom d'origine à la suite de la transaction, mais cette dernière entraîna néanmoins le rachat des titres détenus par les associés. Suite à l'entente collective conclue le 19 janvier de cette même année, je vendis donc mes 675 actions ordinaires à l'acquéreur de René T. Leclerc inc. J'en obtins la coquette somme de 47 250 $, une belle plus-value considérant leur valeur initiale d'à peine 3 000 $, onze ans plus tôt.

De façon factuelle, même si le siège social de la Maison avait été déménagé à la Place-Dupuis, entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine, l'organisation du travail en région n'avait en rien été perturbée. Ma clientèle fleurissait, et j'étais assuré de pouvoir continuer sur cette lancée. Pas un nuage n'obscurcissait ce ciel aussi clément dans mon travail que dans ma famille. La vie m'offrait l'un de ses moments d'équilibre et d'harmonie, hélas! trop souvent fugaces. C'est d'ailleurs lorsque nous nous y attendons le moins que tout bascule. Sagement, je sais aujourd'hui qu'on ne peut aller contre son destin. Faut-il néanmoins savoir négocier avec son humour parfois noir… Comment, en effet, ne pas trouver absurde qu'au temps où j'étais occupé à pourvoir la ville de nouveaux logements et à veiller à la sécurité financière de mes concitoyens, je risquais personnellement de perdre l'un et l'autre ?

***

Au printemps 1973, les DeBlois quittent le logement qu'ils occupent dans notre maison de la rue De Lanaudière. Leur fils Lucien, qui a maintenant 16 ans, jouera au cours de la prochaine saison à Sorel dans la ligue majeure de hockey junior du Québec (LMHJQ). Combien de fois l'ai-je vu pratiquer ses lancers frappés sur le garage! Je ne serais guère surpris qu'il

[276] « À la fin des années 60, le Québec compte 75 maisons de courtage, dont 28 de langue française. »
Morin, Rosaire, « La bourse de Montréal » sur le site officiel de *L'action nationale* [en ligne], adresse URL : www.action-nationale.qc.ca, mars 1999, page consultée le 24 mai 2008.

soit bientôt recruté par la LNH![277] La famille DeBlois va me manquer, mais la vie continue.

En cette douce journée du 9 mai 1973, une nouvelle locataire emménage. Au cours de l'après-midi, elle range quelques boîtes vides et affaires personnelles au grenier. Malheureusement, elle y oublie aussi une cigarette allumée. Le feu couve un long moment avant de commencer sa propagation vers les appartements de l'étage, puis du rez-de-chaussée. L'alerte est donnée. Les courageux pompiers et sapeurs volontaires s'emploieront durant de très nombreuses heures à éteindre les flammes, tenaces et insidieuses.

Des amis, des voisins ainsi que des connaissances, et même de purs inconnus de passage au Château Windsor, nous soutiennent de leur mieux en nous aidant à sortir meubles et effets. Leurs encouragements et leur solidarité, si essentiels pendant de telles épreuves, nous sont salutaires. L'incendie d'une maison, laquelle protégeait la richesse d'un passé familial, est comme la maladie : un triste coup du destin qu'on ne voudrait jamais avoir à vivre. Mais la fraternité et l'entraide qui se révèlent dans ces heures d'infortune ravivent l'espoir. Certes, la famille Malo perdra des souvenirs, des photos et des babioles emballées dans des cartons au sous-sol. Mais la majorité de nos biens ainsi que mes dossiers professionnels et précieux papiers sont toutefois sauvés du brasier.

L'expertise après sinistre démontre que la structure de la maison du 356, De Lanaudière, construite en madriers de bois et recouverte de briques, a complètement été calcinée de l'intérieur. Le filage électrique, très endommagé, et le système de chauffage vieillissant nécessitent une réfection complète. La reconstruction partielle des lieux s'avérerait complexe et très coûteuse. Je décide conséquemment de tout démolir.

J'engage pour ce faire mes fils André et Pierre[278] ainsi que Roméo Gagné, déjà employé aux Habitations de l'Industrie. J'emprunte aussi de monsieur Mousseau un vieux « bahut » aux freins usés à la corde, entreposé dans sa cour à rebuts. Lorsque plus tard je repenserai à cette période mouvementée, je frémirai à l'idée d'avoir exposé mes enfants à pareil danger. Mais pour des jeunes qui n'ont jamais travaillé sur un chantier, les

[277] Il sera recruté en 1977 par les Rangers de New York. Il jouera pour d'autres équipes dont les Canadiens de Montréal entre 1984 et 1986, année pendant laquelle l'équipe remportera la coupe Stanley.
[278] Ils avaient alors respectivement 22 ans et 19 ans.

garçons font bonne figure. Suivant mes indications, ils démontent la maison section par section, conservant les matériaux encore sains et déposant tout ce qui est inutilisable dans la boîte du camion. En fin de journée, ils se rendent déverser leur chargement au dépotoir de monsieur Mousseau, sur l'ancien chemin menant à Saint-Jacques. Ils rentrent ensuite au bercail, crevés et noirs de suie.

Sans être un spécialiste en la matière, Roméo est nécessairement plus aguerri à ce genre de boulot. Mais il est à son tour dépassé par les événements quand, après avoir démoli la cuisine, ne sachant que faire d'une « couette de fils » abandonnée sur le mur extérieur, il la coupe à la hache. Du coup, tout le quartier est privé de téléphone pendant quelques jours. La compagnie Bell m'enverra sa facture que je paierai sans rechigner. Cette histoire déridera l'atmosphère… Rire est un excellent antidote aux soucis !

***

Dans les jours qui suivirent l'incendie, j'avais aménagé un nouveau bureau dans un petit local situé à l'arrière de l'édifice du 240-250 de la rue St-Charles-Borromée, racheté du Joliettain Paul Desrochers[279], alors que ma famille avait bénéficié de l'accueil bienveillant de mes parents. Par désir d'intimité et par souci d'épargner mes père et mère de responsabilités trop lourdes à leur âge, nous nous étions ensuite installés au chalet du Domaine-des-Prairies pour la saison estivale.

Finalement, nous nous plaisions bien au 103 de la rue Jean-Duceppe. Je décidai conséquemment de rénover et d'agrandir les lieux pour procurer aux miens plus de confort; nous allions pouvoir ainsi recycler les

[279] Au moment de l'achat, le 29 septembre 1972, l'immeuble abritait le bureau des licences, l'école de conduite St-Amour et, à l'étage, le bureau d'inspection de la plomberie et de l'électricité. Il était auparavant la propriété de la biscuiterie Dufresne. Le propriétaire de 1907 à 1927, Pierre-Joseph Dufresne (1872-1946), avait été élu député conservateur provincial dans Joliette de 1919 à 1927. Camillien Houde (1889-1958), homme politique devenu particulièrement populaire après son opposition à la conscription pendant la Deuxième Guerre (ce qui lui valut d'être emprisonné jusqu'en 1944 alors qu'il était maire de Montréal), avait travaillé comme représentant pour la biscuiterie vers 1921. Lorsque j'y installai mon bureau, je cohabitais avec mon beau-frère Marcel Gagnon dont l'atelier d'usinage était adjacent. Cette partie de l'édifice fut ensuite détruite. Jacques Majeau rachètera l'immeuble en 2000.
Gouvernement du Québec, « Camillien Houde » et « Pierre-Joseph Dufresne », sur le site de *l'Assemblée nationale du Québec*, adresse URL : http://www.assnat.qc.ca/index.html, page consultée le 13 décembre 2007.

matériaux récupérés de l'immeuble démoli pendant l'été. Le recyclage pour sauver la planète n'était pas encore une valeur en vogue. La plupart des gens qui, comme moi, ont connu la Grande Crise de 1929 à 1939, ont néanmoins évité le gaspillage au cours de leur vie, conservant précieusement des objets hétéroclites, mais toujours en bonne condition, et rivalisant de créativité pour les réutiliser.

Vraiment, l'année 1973, riche en événements stressants mais tout compte fait bénéfiques, laissait sur ma vie et celle de mes proches une forte empreinte. Les malheurs et les revers avaient largement été compensés par de nombreux apports positifs : un nouvel employeur dynamique en la personne de Marc Carrière ; un gain de capital considérable par la vente de mes actions de René T. Leclerc inc. ; une nouvelle maison coquette finalement très appréciée de tous ; un déménagement de mon bureau dans un immeuble mieux adapté à mes besoins ; l'implantation complétée de nos logements sociaux dans le Bocage ; une éclatante victoire électorale avec Robert Quenneville et une expérience formidable au sein de l'organisation provinciale du Parti libéral.

L'équilibre de nouveau atteint, les nuages s'étaient étiolés. Mais puisque la vie est une suite sans fin de fluctuations cycliques, le répit accordé risquait d'être bref. Au loin déjà, comme par un chaud soir d'été, des éclairs zébraient le ciel… Quelle menace nous réservait cet autre orage imminent?

LE SCANDALE DE LA CRIÉE
(1975-1976)

En 1973, la Corporation d'information populaire de Lanaudière, un organisme mis sur pied par la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SNQ-L) dirigée par René Charette, avait fondé *La Criée*, une revue d'information à visée politique. Voilà que, dans son édition du 5 mars 1975, une large part du contenu rédactionnel était consacrée à la dénonciation d'un pseudoscandale de favoritisme impliquant Robert Quenneville et son entourage politique, exhumant ainsi un vieux dossier de la revue *Québec-Presse* qui datait de septembre 1972. À n'en pas douter, j'étais l'une des principales cibles de cette attaque en règle contre le Parti libéral de Joliette, mais d'autres personnalités telles que Jean-Marie Rivest, secrétaire de Robert Quenneville, l'ancien journaliste Roland Gauvreau, alors à l'emploi du COJO (Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal) et des avocats joliettains étaient également pointés du doigt.

Loin de moi l'intention de reprendre dans sa totalité cette affaire qui s'étala sur deux longs mois dans les médias locaux. Je me contenterai de relever quelques allégations me concernant et la réflexion que suscita à long terme cette parodie de journalisme d'information basée sur une série de faits, pour la plupart erronés ou déformés. Sommairement, l'on argua que j'avais tiré profit de mes liens politiques, d'affaires et personnels avec Robert Quenneville pour me « graisser la patte », voire exiger des pots-de-vin en retour de contrats alloués. Ma version des faits, que je n'ai jamais publiquement divulguée sauf pour un court démenti concernant les Habitations de l'Industrie (HII), diverge grandement.

Commençons justement par ce qui fut appelé l'Affaire du Bocage et qui concernait Les Habitations de l'Industrie. Quelques jours après cette première charge virulente de *La Criée*, l'hebdomadaire engagé *Le Jour* titrait à la une: « Une affaire de pot-de-vin à Joliette ». Dans cet article, le journaliste Maurice Giroux rapportait un entretien avec Antonin Dion qui laissait planer sur moi une forte présomption de corruption :

> *M. Antonin Dion ne peut affirmer que Jean Malo a utilisé les expressions « contributions » [sic], « cadeau » ou « pot-de-vin ». En revanche il déclare qu'au cours de la conversation, il aurait été question « d'un montant d'argent étranger au contrat lui-même ». M. Malo n'aurait pas fait état d'un pourcentage, du moins pas clairement. « Le parrain est trop fin renard pour y aller aussi directement » de commenter M. Antonin Dion*[280].

Ces déclarations produisirent un effet boule de neige dans les médias. C'est pourquoi j'exigeai une rétractation immédiate de la part de monsieur Dion et sommai aussi le journal *Le Jour* de publier une mise au point. Aucune rétractation ne vint cependant, mais je décidai finalement de ne pas entamer de procédures légales, trop longues pour redresser à temps le tort possible causé à la carrière politique de Robert Quenneville.

Je me sentis néanmoins moralement obligé de dévoiler les grandes lignes de la participation d'Antonin Dion aux Habitations de l'Industrie. Limpide et dépourvue de tout camouflage de malversations, cette histoire parlait d'elle-même. Tel que je l'ai mentionné précédemment, je pouvais comprendre la déception de monsieur Dion pour la perte de ce contrat, mais c'est ce qui arrive généralement lorsque les soumissions et les devis ne respectent pas les budgets et les exigences matérielles des promoteurs.

En ce qui concerne le montant de 45 880 $ demandé à monsieur Dion, il s'agissait, je le rappelle, d'un cautionnement exigé par la Société d'Habitation du Québec… Rien à voir avec un pot-de-vin ! En outre, les contractants appelés à travailler à la réalisation de ce projet furent sélectionnés en fonction de leur expertise technique et des devis soumis, et non en fonction de leurs liens avec la famille libérale. Monsieur Gérard Laporte, que l'organisme à but non lucratif des Habitations de l'Industrie avait choisi comme entrepreneur, était d'ailleurs un unioniste notoire.

Robert Quenneville ne fut impliqué d'aucune manière dans les transactions des Habitations de l'Industrie. Quant à ses actions de la Société immobilière de Joliette (SIJI), il me les avait vendues dès son élection en

[280] Maurice Giroux, « Une affaire de pot-de-vin chez les libéraux de Joliette, » *Le Jour*, 2e année no 9, 10 mars 1975.

1970 – et non à Jean-René Beaudry comme il fut allégué –, peu de temps avant qu'Antonin Dion n'achète les siennes de Jean Boulard. Et si Robert détenait effectivement encore une participation financière dans Deka, il avait néanmoins démissionné de son poste de directeur. De plus, la Société avait presque totalement cessé ses activités et ne spéculait sur aucun terrain ou propriété foncière, contrairement à ce qu'en disaient nos détracteurs. Pouvais-je par ailleurs affirmer que Robert Quenneville ne nous avait été d'aucun secours ? Non ! Ainsi, avant que le premier prêt d'un montant frôlant le million de dollars ne nous fût accordé pour la construction des immeubles du Bocage, il y eut certainement enquête de la SHQ. Et j'ai toujours pensé que des références avaient été prises auprès du ministre, ce qu'il ne nous confirma pas, mais qui fut plus que probable.

L'immeuble de la rue Saint-Charles-Borromée

Un autre point chaud de ce scandale concernait l'édifice de la rue Saint-Charles-Borromée que j'avais acheté en 1972, et dans lequel une succursale de la SAQ avait élu domicile. Encore une fois, l'on insinua que mes relations politiques avaient rendu possible la venue de ce prestigieux locataire et de certains organismes gouvernementaux logés à l'étage. Quelles balivernes ! Le Bureau des véhicules automobiles, le Bureau d'inspection des plombiers ainsi que des salles de classe temporaires de la Commission scolaire régionale de Lanaudière étaient déjà installés dans l'immeuble au moment où j'en fis l'acquisition. Quant à la SAQ, j'avais soumissionné… et remporté la mise ! Et lorsque cette société allait décider de déménager pour agrandir ses locaux, je trouverais rapidement un autre commerçant souhaitant reprendre le bail. Il faut croire que les coûts de location et l'emplacement commercial favorables avaient échappé à l'analyse de certains journalistes…

Disro inc. et MLM inc.

Finalement, dans la longue liste des reproches que l'on m'adressa, aucun n'était mérité. Je pouvais le prouver en montrant les soumissions et les dates de signature des contrats. Une assertion concernant les concessions de loterie contenait cependant un fond de vérité. S'il était effectivement mensonger d'affirmer que deux personnes (Gérard Martin et Jean Malo)

détenaient la concession « Loto Québec » dans Lanaudière281, il était par ailleurs exact qu'au printemps 1972, Paul Desrochers m'avait informé, tout comme certains autres libéraux de la région, que la Société de courses et de loteries du Québec allait gérer la vente des billets Loto Perfecta, et qu'une concession serait bientôt accordée.

Informations privilégiées ! se seraient exclamés mes amis péquistes… Tout à fait !

Lorsque j'avais manifesté mon intérêt pour cette affaire, Paul m'avait également soumis les noms de Gérard Martin, résident de St-Esprit et ancien député libéral de Montcalm, et de Maurice Maltais, vendeur d'équipement aratoire de L'Assomption et organisateur libéral. Ensemble, nous avions ensuite créé et organisé les structures d'une compagnie de distribution. C'est ainsi que, le 1er juin 1972, Disro inc. avait reçu ses lettres patentes. À la fin de l'année 1972, Gérard Martin avait cédé ses parts à Jacques Lavallée, professeur et employé au syndicat des employés de Lanaudière. Un second contrat nous avait concédé la vente des billets de la Loterie olympique du Canada. Mais à la suite de l'introduction des valideuses en cette année 1975, le gouvernement libéral du Québec nous indiqua que notre contrat de vente de la Loto Perfecta ne serait pas renouvelé. Il faudrait attendre encore deux années, soit jusqu'en mars 1977, afin que nous puissions relancer cette entreprise en demandant une charte fédérale pour la distribution des billets de Loto Canada. Alors, Disro inc. prendrait l'appellation de MLM inc. À la toute fin de cette décennie, les associés Maltais et Lavallée allaient céder leurs actions aux enfants Malo ainsi qu'à ma conjointe, Andrée, faisant de MLM inc. une entreprise familiale.

Politique et favoritisme

Ce retour d'ascenseur du Parti que je reconnais d'emblée ne m'a jamais troublé. Je trouve au contraire normal que Paul Desrochers ait d'abord pensé à ses collaborateurs régionaux dans l'attribution des concessions de loterie. Et ce favoritisme, puisque c'est ainsi qu'il faut appeler la chose, n'était évidemment pas l'apanage des libéraux.

[281] La Corporation d'information populaire, « Où sont les libéraux de Joliette? » dans *La Criée*, vol. 3 n° 1, mars 1975, page 6.

Au fond, diront plusieurs, quel que soit le gouvernement, le favoritisme est toujours présent. Oui, en un sens, c'est exact. Et cela s'applique à bien d'autres domaines d'activités. Par exemple, un dirigeant de petite entreprise sera tenté d'embaucher en priorité des amis et des membres de sa famille, ou ceux référés par des individus admis dans son cercle de confiance. Dans la mesure où la personne accomplit son travail à un salaire convenable, est-ce immoral ? Franchement, on peut certainement dire que c'est d'instinct que la plupart des gens se tournent d'abord vers leur réseau personnel, parfois même au risque d'être déçus.

Le champ politique ne constitue donc pas l'exception en cette matière. Si un ami en position d'influence vous offre une honnête opportunité d'affaires, pourquoi refuser ? Oui, j'ai saisi la corde au moment opportun… Je n'ai toutefois payé aucune redevance en contrepartie du privilège accordé par Paul Desrochers dans cette affaire de concessions de loterie. J'avais en revanche travaillé des milliers d'heures pour le Parti libéral sans attendre de rétribution, juste par idéal. Ainsi l'aide d'une personne influente, que ce soit un guide spirituel, un mentor ou un politicien, est-elle toujours précieuse. Pour trouver ce type de relation, l'on doit s'investir dans la communauté et bâtir des ponts. Et voilà bien une façon de faire que je m'évertuais à pratiquer depuis le Jeune Commerce…

Cela étant dit, il y a certes eu des cas litigieux et déplorables, et ce, dans toutes les familles politiques. Ainsi certains entrepreneurs, après avoir contribué à la caisse électorale, ont-ils reçu des ristournes injustifiées ou obtenu des contrats rémunérés bien au-delà des normes. Ceci n'est pas du favoritisme, c'est de la fraude ! Ce qui ne devrait pas être toléré. Si j'ai rencontré des hommes de cette espèce, je n'en faisais pas partie… ni Robert Quenneville. De nature pragmatique, j'ai été ouvert à des occasions favorables et j'ai été habile et astucieux en affaires, mais je ne me considère pas opportuniste, car j'ai toujours gardé mes principes au-dessus de mes intérêts immédiats. Accorder des faveurs politiques, ou en accepter, n'est donc pas nécessairement illégal ni même malhonnête ou immoral. Mais il importe que ces pratiques soient modérées et qu'elles ne soient pas préjudiciables aux intérêts de l'ensemble de la population.

D'autre part, comment éviter l'analogie, à cette étape plus mature de mon implication politique, entre le « clan » dont j'étais partie prenante et celui des Dugas que j'avais combattu ? Ainsi, la mainmise du pouvoir au sein du Parti libéral local semblait avoir été transférée du clan Dugas-Lambert à celui des Malo-Quenneville. Mais nous étions, il me semble, plus ouverts

et moins élitistes. Je reconnais néanmoins qu'il était encore difficile pour des personnes extérieures à cette cellule d'accéder à son noyau central.

En ce sens, le favoritisme politique prenait-il à mon goût une saveur douce-amère.

En cours de route, sur le terrain, j'ai donc compris que les machines gouvernementales, quelles qu'elles soient, seraient toujours bien graissées. Malgré tout, je ne me considérais pas si utopiste d'avoir cru comme Jean Lesage, en 1960, qu'il était « *temps que les choses changent* »[282]. Car les années de Révolution tranquille ont réellement modifié certaines pratiques abusives pour ne pas dire le népotisme généralisé qui sévissait auparavant. En effet, dans les années 70, personne ne craignait plus de se voir refuser son permis de conduire ou un permis de vente d'alcool en raison de ses choix politiques…

Réactions et contrecoups

En fin de compte, les allégations mensongères ou exagérées publiées dans *La Criée* malmenèrent un peu nos réputations. Comme Robert Quenneville, je revendiquerais toujours une intégrité morale dont j'étais fier. En conséquence, les flèches acérées décochées par nos adversaires politiques nous ébranlèrent sur le moment. Mais nous avions appris à nous libérer l'esprit assez rapidement de manière à ne pas nous laisser gruger le moral et la santé. Robert et moi, nous nous ressemblions à cet égard puisque nous savions que la politique active impliquait cette possibilité de vivre dans la controverse et d'être exposé à la critique.

Nous étions également suffisamment aguerris aux jeux politiques pour reconnaître dans cette approche journalistique une stratégie électorale, d'ailleurs encore largement répandue aujourd'hui : si tu veux battre ton adversaire, accuse-le ! Ou pour paraphraser Voltaire : dispersez le mensonge à tout vent, le doute s'insinuera et il en restera toujours quelque chose… Dans ce contexte, l'attaque initiée par *La Criée* toucha sa cible.

[282] Slogan électoral de l'équipe du tonnerre en 1960.

Il serait néanmoins réducteur d'attribuer la défaite de Robert Quenneville aux élections du 15 novembre 1976[283] à cette seule campagne de dénigrement. Au cours de son deuxième mandat, Robert avait répété à qui voulait l'entendre qu'il avait brigué pour une dernière fois le siège de député de la circonscription de Joliette-Montcalm. Annoncer ainsi, des années à l'avance, sa retraite politique était inapproprié et inutilement risqué. Je l'avais d'ailleurs exhorté à plus de discrétion à ce sujet :

> *Ne dis pas cela Robert ! Bourassa te demandera de prolonger ta carrière politique en 1976 et tu auras de la difficulté à refuser ! Et si tu décides de continuer, tes paroles auront pu engendrer une perte d'intérêt chez tes électeurs, peut-être tentés de ne plus te considérer comme le candidat de l'heure…*

Même sans boule de cristal, j'avais bien prédit la suite des événements : Robert Quenneville se sentait redevable envers son chef, sans quoi il n'aurait probablement pas réclamé un autre mandat.

Un autre motif de défaite à considérer fut le goût de changement exprimé par une majorité de Québécois en 1976. Ces derniers donnèrent en effet une victoire historique au Parti québécois avec 71 députés, contre seulement 26 pour le Parti libéral et 11 pour l'Union nationale. À n'en pas douter, cette déferlante péquiste était moins la manifestation d'un désir de souveraineté qu'un vote d'insatisfaction à l'égard des politiques libérales, notamment dans le dossier linguistique.

Robert Quenneville ne pouvait résister à cette réaction en chaîne qui terrassa la plupart des piliers du Parti libéral de l'époque, comme les pylônes d'Hydro-Québec pendant le Grand Verglas de 1998. Et si Robert Bourassa se réorienta temporairement dans l'enseignement après s'être incliné devant Gérald Godin dans Mercier, le médecin chéri de Joliette choisit pour sa part de retourner à sa vocation première.

Je ne peux affirmer que son passage en politique l'avait comblé. Il faudrait questionner sa famille pour découvrir le fin mot de l'histoire. Mais je dirais spontanément que cette expérience, palpitante à plusieurs égards, lui aura certainement paru éprouvante sous certains aspects. Le scandale de

[283] Guy Chevrette (Parti québécois)15 807 voix42,41 %
Robert Quenneville (Parti libéral)10 496 voix28,16 %
André Asselin (Union nationale) 9 612 voix25,79 %

La Criée aura été probablement la dernière épine à son pied : douloureuse comme la défaite mais vite oubliée.

La politique, et après ?

En ce qui me concerne, j'allais mettre en veilleuse ma flamme politique après ce revers électoral de Robert. S'il avait gagné, j'aurais persévéré à le soutenir de mon mieux. Mais les occupations ne manquaient pas à mon agenda et d'autres défis m'attendaient. Bien sûr, mon intérêt pour l'actualité politique ne déclinerait pas. Et si j'abandonnai alors toute activité militante pour le Parti libéral, je prendrais encore position dans les décennies à venir pour des idées et des gens qui s'évertueraient à les promouvoir, en particulier dans l'arène municipale…

Ce temps d'arrêt me laissait toutefois le loisir d'amorcer un bilan de ces 16 années d'engagement politique. Libre penseur j'étais devenu depuis longtemps et n'agiterais plus désormais aucun drapeau partisan. Mais avais-je pour autant délaissé tous les idéaux que le parti de Georges-Émile Lapalme, de Jean Lesage et de Robert Bourassa avait portés en son sein ?

Assurément, certains de mes idéaux se sont parfois dégonflés comme un soufflé raté… L'échec partiel dans la recherche d'une plus grande démocratisation des partis politiques fut sans doute celui qui généra le plus de désillusions. Il ne fut cependant pas ma seule déception, quoique la patience acquise en cours de route me ferait nuancer mes réactions initiales.

Si j'ai suivi Robert Quenneville (et même Robert Bourassa) en politique, c'est parce que je les savais foncièrement intègres et désireux d'obtenir cette justice sociale que nous avait proposée Georges-Émile Lapalme. Mais les chemins de la vie politique sont semés d'embûches et retardent souvent la réalisation des grands principes fondateurs de toute action civique. L'évolution des idées suit tout de même son cours, à pas de souris ou par à-coups. Nous allons toujours de l'avant, mais, comme dans un train en marche, il y a des secousses qui nous ralentissent et des reculs obligatoires pour des changements de voie.

Mes objectifs ou intérêts ont donc occasionnellement divergé de ceux du Parti, du gouvernement ou des autres hommes rencontrés dans ce milieu. Et il m'a fallu apprendre, comme les députés, à concilier le tout. Là se

situa par ailleurs l'apprentissage le plus concret et significatif apporté par l'aventure politique : passer de l'utopie à la réalité ! C'est ce qui amène l'idéaliste rêveur à devenir un pragmatique efficace.

Alors, l'honnêteté intellectuelle existe-t-elle vraiment en politique ?

Oui, mais il faut faire la part des choses. Les députés et ministres sont appelés à suivre « la ligne de parti » pour une meilleure cohésion des actions gouvernementales. S'en écarter peut parfois entraîner de fâcheuses conséquences. Les politiciens doivent alors distinguer le prioritaire du négligeable et agir comme il convient. Le politicien navigue en eau trouble. Rien ne sert de se heurter à chaque roche ou banc de sable; contourner les écueils en gardant le cap est la meilleure façon d'atteindre sa destination.

Il est toujours utile d'être doté d'une bonne dose de patience pour endosser une vocation politique. Mais ce n'est pas la seule qualité requise. S'exprimer facilement aide aussi à louvoyer parmi les obstacles. Ceux qui possèdent en plus une personnalité charismatique détiennent la « poudre magique » qui fera d'eux des capitaines admirés, écoutés et suivis. Et Robert Quenneville possédait plusieurs ingrédients de cette recette du politicien-capitaine : il était sincère, honnête dans sa démarche parce que foncièrement dévoué à ses concitoyens. Et il a su rallier bien des positions antagonistes.

Je pense qu'on peut encore aujourd'hui faire de la politique tout en respectant ses valeurs profondes. Mais il est de plus en plus difficile, à l'heure de « *You Tube* » et des spécialistes en images médiatiques, d'être authentique comme le furent plusieurs de nos politiciens d'hier, tel Robert Quenneville.

PETIT TRAIN VA LOIN

La famille en vadrouille

J'ouvre ici mon premier carnet de voyage. Sans cesse occupé à résoudre des problèmes et à rencontrer clients, politiciens, investisseurs ou acheteurs de terrains, mon besoin d'évasion et d'accorder à mes proches une présence attentive était légitime. À cette étape de ma vie, c'est donc essentiellement en famille que j'aimais vadrouiller pour visiter de charmants coins du Québec et des États-Unis. Que de belles saisons estivales avons-nous passées ensemble aux abords de différents plans d'eau de la région : le lac Cloutier, le lac Pierre et le lac Noir notamment. Puis nous avons sillonné les routes du Bas-du-Fleuve en direction de la Gaspésie ou des Maritimes. Durant l'adolescence des enfants, nous avons commencé à fréquenter les plages touristiques américaines : Old Orchard, Cape Cod, Hampton Beach, Atlantic City, Wildwood, Brigantine… des destinations balnéaires pratiquement incontournables pour notre famille ! L'été venu, nous succombions à l'appel de la mer qui nous ramenait invariablement le long de la côte Est sur l'*Interstate* 95, et ce, beau temps, mauvais temps ! Je me souviens d'ailleurs de cette semaine à Virginia Beach en compagnie de Johanne Lachapelle, une amie de ma fille Diane. Il avait plu sans répit et nous avions regardé, enfermés du matin au soir dans notre chambre de motel, des films de catégorie « B ». Je revois encore cette ridicule poursuite d'Indiens et de cowboys en scooters !

Nos vacances n'étaient donc en rien originales ou exotiques, mais la famille Malo ne passait pas inaperçue. Un voyage à Brigantine dans le New Jersey, en transit par New York, demeure mémorable en ce sens.

***

Le soleil étant cette fois au rendez-vous, ce séjour au bord de la mer nous a comblés, et nous avons pleinement savouré les plaisirs de la baignade jusqu'à la toute fin. Les valises, bouclées à la hâte avec nos maillots et nos serviettes mouillées, me semblent à juste titre bien lourdes lorsque je les dépose dans la soute de l'autobus qui nous ramènera à New York... Aussitôt les marches gravies, je constate que, dans ce transport en commun

fort achalandé, notre famille devra se disperser pour trouver des places assises. De notre siège, il est donc difficile pour Andrée et moi de surveiller tous les enfants durant le trajet. Celui-ci s'avère d'ailleurs quelque peu éprouvant pour le chauffeur. Après des avertissements répétés, il doit en effet s'arrêter en bordure de la route pour empêcher notre petit Pierre, alors libre de tout contrôle parental, d'ouvrir sa fenêtre et d'y glisser le torse…

Je suis homme à planifier soigneusement mes activités professionnelles, mais en vacances, j'aime qu'il demeure une part d'improvisation et de liberté. Il est en conséquence prévu de séjourner à New York pendant 24 heures avant de prendre l'avion pour Montréal. Mais nous n'avons aucune réservation pour la nuit. Dès notre arrivée dans la mégapole, le clan Malo se met alors en quête d'un gîte…

Il me vient en tête, pour décrire cette scène, un portrait de famille tiré d'une vieille bande dessinée plutôt rigolote : les « Citrouillard » arrivent en ville ![284] Je nous revois circuler sur *Time Square* à l'heure de pointe : je traîne nos valises rebondies tout en cherchant un hôtel alors qu'Andrée peine à surveiller notre marmaille dissipée. Parmi nos cinq enfants dont les intérêts divergent sensiblement, l'un tient un large cerf-volant pendant qu'une autre guette son petit poisson qui tangue dans son bocal de verre ; tous les deux ne semblent pas voir où leurs pas les mènent. Le reste de la fratrie, poussée par un même élan de curiosité, louvoie entre les passants pour admirer les belles vitrines. Naturellement, il faudra plus d'un arrêt pour dénicher un hôtel convenable et mettre un terme à ce ballet loufoque et épuisant.

Le lendemain, j'ai un moment de découragement lorsque le premier taxi hélé refuse de nous prendre pour nous conduire à l'aéroport. Je crains alors un retard irrattrapable, mais comme les New-Yorkais sont en général peu impressionnables, nous trouvons rapidement un chauffeur disposé à accommoder sept personnes, un cerf-volant, un poisson et de lourds et encombrants bagages…

Quel souvenir !

[284] La famille Citrouillard est une bande dessinée créée en 1904 par René-Charles Béliveau et publiée dans *La Patrie*. Dans cette parodie, l'auteur a imaginé des personnages qui, issus de la campagne, s'avèrent tout à fait mésadaptés à leur nouvel environnement urbain où ils vivent des événements cocasses.

Arigato [285] au pays du Soleil levant

Si j'évoque avec plaisir nos expéditions familiales amusantes et souvent échevelées, je ne peux passer sous silence les voyages partagés dans l'amitié. Andrée et moi avons vécu depuis 1955 jusqu'en 1987 des escapades hivernales très agréables sur les côtes de la Floride en compagnie de certains amis, dont Robert Quenneville et sa conjointe Claire. Dire que ces vacances nous reposaient de nos trépidantes sorties de famille serait partiellement juste. Si, en effet, nos loisirs d'adultes différaient, ils n'étaient pas moins dynamiques. Je ne fus jamais homme à me prélasser au soleil de longues heures ; il fallait que ça bouge !

C'est également avec l'un de mes amis, le pharmacien Gaston Laporte, que je voyageai pour une première fois outremer. Et nous choisîmes pour un tel baptême une destination assez inhabituelle, une contrée à la fois très éloignée de nous par la distance, la langue et la culture : le Japon. Moins de 30 ans après les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki qui avaient mis fin de façon dramatique au conflit mondial dans le Pacifique, le pays du Soleil levant m'impressionnait par sa reconstruction spectaculaire de même que par le flot de biens de consommation « *made in Japan* » qui inondait nos marchés, notamment dans le secteur de l'électronique. J'étais donc intrigué par ce peuple si déterminé, créatif et prospère. Et c'est Gaston Laporte qui me permit, en cette année 1974, de satisfaire ma curiosité « ethnologique »…

Gaston avait étudié au Séminaire de Joliette. Quelques-uns de ses anciens confrères de l'époque, qui avaient depuis embrassé la vie religieuse, avaient rejoint leurs missions au Japon. Parmi ceux-ci, les pères Joseph Nadeau c.s.v., André Lachapelle et Forest Hénault des Missions étrangères, l'invitèrent à venir les visiter. J'avais pour ma part une cousine éloignée[286], Sr Agathe Bolduc, religieuse Missionnaire de l'Immaculée-Conception (M.I.C.), qui oeuvrait également dans ce pays. Habitant dans différentes villes japonaises, nos connaissances respectives nous serviraient ultimement de guides et nous avions tracé notre itinéraire en conséquence. Il était prévu de parcourir le Japon dans ses deux axes, nord-sud et est-ouest, avec comme point de convergence la capitale et le siège du pouvoir japonais, Tokyo.

[285] Merci.
[286] Cousine de mon père Armand.

Tokyo était déjà une ville très moderne, mais aussi hétéroclite avec ses gratte-ciel de verre qui émergeaient parmi les édifices très anciens. L'influence américaine était indéniable, et nous ne fûmes qu'à moitié surpris de croiser sur notre route un Dairy Queen et un restaurant Poulet frit Kentucky. Et que dire de cette affiche de René Simard placardée dans un lieu public ? Notre jeune coqueluche québécoise avait fait sensation auprès des Japonaises cette année-là !

Retrouver son chemin dans les rues de la capitale, et surtout dans les ruelles très étroites interreliées comme dans un labyrinthe, nous parut rapidement très complexe. Nous étions justement à étudier notre carte de la ville lorsqu'un Tokyote, monsieur Tomihiro Abe, journaliste-photographe d'un magasine masculin (Asahi Geino), devina à notre air désemparé notre besoin d'assistance. S'adressant à nous en anglais, il comprit notre désir de regagner notre hôtel, héla un taxi et renseigna le chauffeur sur notre destination.

Le lendemain, notre bon samaritain nous contacta pour se proposer comme guide. Nous n'allions pas regretter d'accepter l'invitation de ce sympathique jeune homme. Car, sans lui, nous n'aurions pu visiter certains quartiers et établissements difficilement accessibles aux étrangers ou peu connus d'eux. Après le circuit culturel et historique que nous avions entrepris, il nous montra une autre facette de la vie urbaine japonaise.

En une seule journée, il nous fut aisé de comprendre à quel point la société s'organisait autour des besoins masculins. Pendant le jour, sur les trottoirs, femmes et enfants suivaient les époux et pères, toujours un pas derrière. Le soir, les hommes célibataires ou mariés sortaient dans les bars et les nombreux clubs privés où des hôtesses habillées du costume traditionnel les accueillaient. Elles leur servaient à boire, dansaient avec eux et tentaient d'entretenir une discussion… Notre ami Tom nous indiqua comment distinguer les boîtes de nuit où ces dernières se prostituaient de celles, plus honorables, où les employées se comportaient telles d'attentives et douées geishas. Tout en s'évertuant à distraire et à plaire aux hommes, les geishas demeurent des accompagnatrices parfaitement respectables.

Notre guide nous introduisit donc dans quelques-uns de ses clubs préférés et nous offrit gracieusement le repas, l'alcool et la musique en prime. En aucun temps, il n'accepta nos remboursements. À notre retour au Québec, nous allions lui faire parvenir, en remerciement de son accueil, une toile du

peintre paysagiste joliettain Paul Brien, un cadeau qu'il sembla fort apprécier.

Une correspondance s'établirait entre nous au cours des années suivantes. Vingt ans plus tard, lors de mon deuxième séjour au Japon, Tom me recevrait avec la même attention et je revivrais avec autant de plaisir cette nouvelle rencontre.

Comme l'économie du pays nous intéressait tout autant que la culture et les mœurs des habitants, Gaston et moi avions décidé, avant notre départ de Tokyo, de visiter quelques industries dont une distillerie. À la suggestion du professeur Claude Blouin[287], nous fîmes également un saut à la Maison du Québec où nous rencontrâmes le délégué Normand Bernier, ce qui donna lieu à une passionnante discussion concernant les règles du marché d'exportation japonaise et les échanges commerciaux avec le Québec.

Le lendemain, nous nous rendîmes au vieux couvent des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception construit en montagne, à Aizu Wakamatsu. Cette ville, fondée au 16e siècle autour d'un château, avait partiellement été détruite pendant la guerre civile de 1868. L'on raconte que, par fidélité à leur seigneur, les serviteurs se seraient fait hara-kiri… Tout en portant ce lourd passé historique, quelques centaines de jeunes de la région, inscrits à la maternelle, au primaire ou au secondaire, recevaient une éducation moderne et catholique de la part des religieuses M.I.C., alors sous la direction de Sr Louise Sauvé. L'école me semblait merveilleusement bien structurée. Et les lieux, comme partout au Japon, étaient d'une impeccable propreté.

Mes retrouvailles avec ma petite-cousine Agathe furent émouvantes, notamment lorsqu'elle s'informa de mon père Armand dont elle n'avait pas encore appris le décès survenu quelques semaines plus tôt. Les souvenirs qu'elle conservait de lui et qu'elle partagea alors avec moi me firent grand bien. Agathe eut ensuite la générosité de nous faire visiter Aizu Wakamatsu. En suivant notre petite religieuse québécoise à travers la ville, il nous fut donné de constater sa popularité et l'estime que chacun

[287] Claude R. Blouin, professeur de littérature puis de cinéma au Cégep de Joliette, connaissait déjà bien Tokyo pour y avoir séjourné lors de ses études à l'Université Sophia. Il avait d'ailleurs visité le Japon à plus d'une reprise. Grâce à sa grande culture japonaise, il fut pour nous une excellente référence lors de la préparation de ce voyage.

semblait lui porter[288]. Après une nuit passée au couvent sur un tatami traditionnel, nous reprîmes le train avec une boîte à lunch on ne peut mieux garnie.

Quelques heures plus tard, à Sandai, au presbytère Maria Goretti, les pères des Missions étrangères Jean L. Foley et André Lachapelle, originaires respectivement de Trois-Rivières et de St-Jacques, nous attendaient pour un tour d'horizon avant un copieux repas. L'étape suivante, Aomori, se déroula sous les bons hospices du père Marcel Crépeau, également des Missions étrangères. En sa compagnie, nous allâmes explorer cette région montagneuse qui nous dévoila ses stations thermales ainsi que le splendide lac Towada. Notre « pèlerinage » dans ce secteur se termina par une visite à un foyer pour malades chroniques dirigé par Robert Vallée, confrère de l'arpenteur et ingénieur joliettain Lucien Leclerc.

Nos compatriotes missionnaires se sont ainsi relayés pendant tout notre voyage pour nous offrir l'hospitalité, leur connaissance de la langue et de l'histoire, et nous faire découvrir les principaux attraits du pays. Nous n'aurions pu espérer mieux que cette chaîne de l'amitié comme agent facilitateur de notre immersion dans cet univers si différent et fascinant. D'une main ainsi tendue à l'autre, nous fûmes également accueillis chaleureusement à Beppu, avant de poursuivre notre voyage jusqu'à Nagasaki et Osaka avec le père François Allard, c.s.v. de l'école Rakusei de Kyoto. Nous prîmes ensuite le « risque » d'une escapade sans guide à Hong Kong et, en aéroglisseur, vers l'île de Macao, encore à ce moment une colonie portugaise très pauvre[289]. Si le magasinage ainsi que le « marchandage » étaient incontournables à Hong Kong, l'on ne pouvait visiter Macao sans un arrêt à l'un de ses casinos. Aujourd'hui, l'industrie du jeu est d'ailleurs ce qui assure une prospérité grandissante à cette petite région administrative de la Chine.

Que dire toutefois de tout ce qui nous a été donné de contempler au Japon durant nos longues randonnées pédestres et lors de nos balades en train, en bateau et en bus, avec des chauffeurs aussi habiles que cascadeurs qui serpentaient les flancs escarpés des montages sur d'étroites routes en épingles à cheveux ? Palais impériaux majestueux, temples et sanctuaires magnifiques, merveilles architecturales historiques et naturelles, parcs nationaux, musées et petites échoppes se succédaient sans fin.

---

[288] Le missionnariat d'Agathe Bolduc au Japon aura duré une quarantaine d'années.
[289] Rétrocédée à la Chine en 1999 sous un régime d'administration spéciale, tout comme à Hong Kong.

Et que dire aussi de toutes ces nouvelles saveurs à découvrir ? Poissons et fruits de mer étaient bien sûr la base de nos repas, mais nous fûmes parfois tentés par quelques spécialités culinaires comme un plat de pieuvre. Dans le même esprit, grignoter les sauterelles grillées présentées sur les comptoirs de bar en remplacement des habituelles arachides exigea de notre part un effort d'ouverture certain… Mais avec un peu de *saké*, tout s'avale mieux… et la fatigue du voyage s'atténue !

Parmi nos bons souvenirs, Gaston et moi ne pourrons effacer de nos mémoires cette fête de la St-Viateur célébrée le 21 octobre au Rakusei High School en compagnie des Clercs St-Viateur (notamment le père Nadeau), nos hôtes durant quelques jours. Malgré le grand congé, les élèves et professeurs de l'établissement scolaire, dont le nom officiel est « Sei Viatoru Gakuen », s'étaient déplacés pour souligner l'événement. Ces célébrations plutôt grandioses nous ramenèrent par leur similarité à l'époque de notre jeunesse étudiante – Gaston au Séminaire et moi à l'Académie St-Viateur –, mais avec une touche japonaise. Car si la gaieté caractérisait autant nos fêtes québécoises que celles-ci, la discipline que manifestaient ces jeunes étudiants japonais, pour la plupart non chrétiens, nous sembla remarquable.

Remarquables aussi nous parurent ces liens d'amitié tissés entre Orientaux et Occidentaux qui, tout en se sachant différents à bien des égards, s'acceptaient et s'estimaient mutuellement. Après notre excursion à Nagasaki où subsistaient des vestiges émouvants des déflagrations atomiques, cette cohabitation respectueuse me sembla porteuse d'espoir pour l'humanité.

Après ce court séjour à l'étranger, je revenais au Québec la tête pleine d'images et d'impressions nouvelles. De questionnements aussi. Un processus insconscient s'était enclenché. Et parce que ma curiosité avait été éveillée mais certainement pas assouvie, elle exigerait toujours plus de culture que j'irais glaner de par le monde. Bientôt.

LE JUBILÉ D'ARGENT
DU RICHELIEU JOLIETTE
(1951-1976)

« Paix et fraternité »

Toute ma vie d'adulte, je ne serai fidèle qu'à un seul organisme social : le Club Richelieu Joliette. Si j'aborde ce sujet à cette étape de mes Mémoires, alors que le Club fêtait déjà ses 25 ans de fondation en 1975, c'est que ma participation à son évolution prit un tournant majeur cette année-là. Or, je ne pourrais biffer de ce récit le quart de siècle qui précéda cet événement, des années également significatives dans mon cheminement personnel et social. L'on me pardonnera en conséquence ce recul dans le temps afin de revoir les points saillants des activités du Club, son cadre de fonctionnement et la nature de mon implication d'alors.

***

À la demande de Mgr J.-A. Papineau qui s'inquiétait de la venue possible dans notre diocèse d'un club social Rotary – dit « neutre » ou non confessionnel –, une filiale Richelieu fut fondée à Joliette le 31 août 1950[290] par l'homme d'affaires Jean Poitras[291]. Ce dernier s'entoura alors d'un groupuscule de personnalités locales, notamment Marcel Gravel, Rosaire Roch, J.-Élysée Forest, Edmond Piette et Roger Adam. Parrainé à sa naissance par celui de Montréal, le club joliettain était le 33e maillon d'une chaîne de fraternité initiée à Ottawa à la fin de la Seconde Guerre mondiale[292].

Malgré sa laïcité, la « Société Richelieu »[293] avait alors pour objectif de défendre la langue, la culture, mais aussi la foi des Canadiens français, leur épanouissement personnel, social et culturel. On reconnaît ici l'affinité

---

[290] Le 3 février 1951, le Club reçut sa charte de fondation et la cloche qui symbolisait l'esprit de discipline.
[291] Alors gérant du magasin Regent 5-10-15. Il était marié à Lucie Prévost, une descendante des illustres familles Leprohon, Loedel et De Lanaudière.
[292] Charte de fondation de la « Société Richelieu » obtenue en 1944.
[293] Nom original du mouvement Richelieu.

d'idéologie avec l'Ordre de Jacques-Cartier… Mais au contraire de ce dernier mouvement qui se disloqua avec la Révolution tranquille au Québec, celui des Richelieu se renouvellerait au fil des ans et essaimerait en Amérique du Nord et de par le monde. De sorte qu'aujourd'hui, le Club Richelieu International[294], dont le siège social est toujours situé à Ottawa, réunit des francophones (hommes ou femmes[295]) qui ont encore à cœur la promotion de la langue française et des cultures qui y sont associées.

Dès ses premières années d'existence, le mouvement se dévoua à la jeunesse, une mission reprise par les clubs-membres selon les besoins de leur communauté respective. Comme ailleurs au Québec, la région joliettaine comptait son triste lot d'enfants peu choyés ou abandonnés. Ainsi, le 15 novembre 1951, alors que j'étais introduit par Roger Adam[296] au Club Richelieu Joliette, ce dernier s'apprêtait à octroyer un second don d'importance à l'orphelinat Saint-Georges opéré par les Clercs St-Viateur. Cet engagement financier fut renouvelé annuellement jusqu'à la fermeture de l'orphelinat, en 1965, avant son rachat par l'hôpital Saint-Charles qui y installa un département de psychiatrie infantile[297].

Le Club Richelieu Joliette amorça alors un deuxième projet pour les jeunes de la région. Dans une entente conclue en 1964 avec l'Église diocésaine qui gérait le camp estival du Lac Ayotte animé par des séminaristes, les Richelieu avaient en effet promis de construire et d'entretenir un chalet-dortoir pour les scouts, les membres des mouvements d'action catholique (JOC, JEC, etc.) et les démunis. Cette implication sociale engagerait cette fois le Club de Joliette pour plus d'un quart de siècle.

Les initiatives de ce type allaient se multiplier au cours des ans. Des décennies de travail s'avèreraient toutefois nécessaires avant que nous revisitions nos manières d'amasser des fonds à redistribuer dans la collectivité, de façon à devenir un maillon important du réseau d'entraide

[294] Le mouvement Richelieu a pris l'appellation « Richelieu international » en 1955.
[295] Certains clubs sont réservés aux hommes, d'autres regroupent uniquement des femmes et certains sont mixtes. Pour le moment, le club de Joliette est toujours exclusivement masculin, mais la mixité est favorisée à la Fondation Richelieu de Joliette.
[296] Le même soir, les docteurs J.-P. Mireault, J.-A. Bohémier et Georges Chevrette devenaient également membres. En moins d'un an, le Club avait recruté 55 « Richelieu ».
[297] En 1966.

communautaire. À ses débuts, la mission sociale du Club était donc embryonnaire ; là ne résidait pas l'essentiel de nos activités.

De tout temps, les valeurs de solidarité, d'entraide et d'amitié ont caractérisé nos rencontres hebdomadaires. Devenir Richelieu c'était – et c'est toujours – se joindre à une petite famille tissée serré. Bien sûr, lorsque je relis les procès-verbaux et anciens bulletins qui ont fidèlement rapporté les minutes de nos activités, je constate l'évolution des façons de faire et je souris intérieurement à l'évocation de certaines d'entre elles[298].

Par exemple, dans les années 50 et 60, nos réunions teintées de gaieté se terminaient habituellement par une chorale improvisée. Non seulement la Société Richelieu nous encourageait-elle à entonner la chanson-thème du regroupement, elle distribuait également des livrets de partitions (mélodies et paroles) à la mode, incitant ainsi ses membres à se divertir pour oublier un peu leurs soucis quotidiens. Il faut dire que trônait dans chaque salle paroissiale, et dans chaque hôtel digne de ce nom au Québec, un piano plus ou moins accordé sur lequel bien des musiciens du dimanche savaient plaquer quelques accords. Et au Château Windsor où se déroulaient alors nos soupers hebdomadaires, le Richelieu Gaston Gagnon, propriétaire des lieux, était notre principal accompagnateur, remplacé à l'occasion, et non sans succès, par le Richelieu Gervais Desrochers.

La plupart des chants proposés étaient tirés des cahiers de « La Bonne Chanson », un répertoire publié par l'abbé Charles-Émile Gadbois[299]. Tous les Québécois nés avant 1960 n'ont assurément pas oublié *L'Alouette* (gentille alouette…), *Halte-là* (les Richelieu sont là…), *La Cantinière* (qui a d'beaux souliers…), *Cadet Rousselle* (qui, lui, avait trois maisons…), *Jonas dans la baleine* (à la recherche de la sortie !), *Meunier tu dors* (mal lui en prit !), *J'entends le moulin* (ti-que, ti-que, ta-que), *V'la le bon vent…* et j'en passe !

---

[298] J'aimerais rendre ici hommage à Henri Desrosiers pour avoir produit pendant plusieurs années les bulletins les mieux concoctés de toute l'histoire du Club Richelieu Joliette… De vrais petits bijoux !

[299] Entre 1937 et 1951, environ 500 chansons composées (paroles et musique), arrangées ou recueillies par l'abbé Gadbois ont été publiées en 10 volumes sans compter des compilations spéciales dont « Les 100 plus belles chansons », le tout vendu à 30 millions d'exemplaires...
Denis Aubert, « Abbé Charles-Émile Gadbois », sur le site *Les projets DA-GO* [en ligne], adresse URL : http://da-go.com/musique/gadbois-c-e/index.html, 2005-2006, page consultée le 9 décembre 2008.

Robert Quenneville, qui était notre président en 1954, préférait la folklorique ritournelle *Ah ! Si mon moine voulait danser*… chose peu surprenante lorsqu'on connaissait bien sa nature facétieuse ! Selon le « *nota bene* » en bas de page du cahier de partitions, et que Robert aimait faire lire par Albert Nicoletti ou Maurice Lasalle, le moine en question n'était pas un religieux, mais un petit jouet de bois appelé en France « toupie d'Allemagne »… Tiens donc ! Probablement écrit pour dissiper les mauvaises pensées, ce commentaire ne rendait que plus évident le double sens de la chanson et entraînait chaque fois l'hilarité générale.

Lors de nos « *ladies nights* » – où les épouses étaient conviées à nos soupers –, nous invitions parfois des artistes professionnels à se produire en concert. Mes contemporains se souviendront peut-être de la prestation de Léo Marjane. Le 6 décembre 1951, cette chanteuse française fort populaire pendant la Seconde Guerre sut s'attirer, de l'assistance réunie dans la salle du Séminaire, des éloges flatteurs et mérités. En 1954, c'est le journaliste bien connu Roger Duhamel qui discourut avec brio des « traîtrises de la langue française ». Que dire maintenant des allocutions spirituelles de Janette Bertrand et, quelques semaines plus tard à la même tribune, de l'acteur Paul Dupuis ? L'une avait dépeint avec humour les turpitudes des « bons maris » ; l'autre avait fait avec non moins de finesse le portrait des épouses, une réponse que les Richelieu avaient goûtée avec satisfaction et que la gent féminine avait écoutée avec un sourire de dérision aux lèvres.

Vraiment, nous nous sommes toujours bien amusés au Richelieu. Cette particularité du Club me semblait manifeste à l'époque, car les activités récréatives étaient multiples : bingos, courses de canot, fêtes de Noël, du Mardi gras ou de la St-Valentin, carnavals, anniversaires de naissance ou de mariage des membres du Club, parties de sucre, pique-niques au lac Ayotte, rencontres de pêche au Club Come Cherrier à St-Côme, visites d'entreprises, etc.

Ce plaisir à goûter la vie, les Richelieu voulaient le transmettre aux enfants en leur apportant une parcelle de bonheur à laquelle se raccrocher. Ces petits, aussi dépouillés fussent-ils, faisaient preuve de courage et de détermination. Plusieurs démontraient une vive intelligence et de belles capacités, mais tous avaient le don de nous émouvoir. Le 20 décembre de l'année 1951, par un soir de tempête hivernale, les représentants de l'orphelinat St-Georges et de l'Église Joliettaine (Mgr Papineau et son auxiliaire Mgr Jetté) accueillirent les membres du Club Richelieu Joliette

en remerciement de leur aide. Après le banquet, les orphelins, qui s'étaient de toute évidence longuement préparés, nous offrirent une représentation de la pièce de théâtre « La divine adolescence », harmonisée par les Voix du Printemps, une chorale féminine dirigée par René Martin[300]. Le clou de la soirée fut cependant le dépouillement de l'arbre de Noël, un événement fort attendu des jeunes qui clôtura dans l'allégresse générale la présidence de Jean Poitras.

Pour parfaire nos connaissances en divers domaines, le Club Richelieu invitait régulièrement des conférenciers, une tradition maintenue de nos jours mais à une moindre fréquence. Je ne pourrais établir la liste exhaustive de nos très nombreux invités reçus jusqu'à ce jour, mais disons que nous avons toujours apprécié les exemples de dépassement ou les expériences humaines hors du commun, comme celle du missionnaire Gilles Mousseau, o.m.i., qui nous raconta à l'aide d'une projection filmée son travail dans le Grand Nord canadien, un territoire qui avait fait l'objet de bien peu d'images en 1952 ; ou celle d'Alexandre Guillet, journaliste français, venu la même année nous entretenir de sa vie en Chine, alors sous l'influence politique de Tchiang Kaï-Chek et de Mao Zedong. Je me souviens également de l'exposé très controversé de René Lévesque au lendemain de sa démission du Parti libéral, en 1967 ; de celui de Marcel Masse, en 1960, sur les causes et conséquences de la rébellion de 1837 ; de Valmore Gratton, en 1962, qui nous expliqua comment l'Exposition universelle de 1967 allait bénéficier à Joliette et à la région.

Au cours des décennies suivantes, plusieurs sujets allaient susciter mon intérêt. Et parmi les conférenciers reçus à une époque plus rapprochée de l'histoire du Club, je ne peux passer sous silence Clément Ricard, président du syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec, qui nous expliqua l'apport économique pour Lanaudière de l'exploitation privée de nos forêts, une question brûlante d'actualité. J'allais également accorder toute mon attention à Roland Granger qui nous parla de la Fondation du CHRDL, ainsi qu'à Paul Dionne (décédé en 2007 à l'âge de 95 ans alors qu'il était encore pleinement lucide) dont les propos se voulaient une promotion convaincante de l'effort intellectuel… pour éloigner la maladie d'Alzheimer.

Sur une note plus légère et informelle, dans les débuts du Club, le Richelieu qui remportait le prix de présence du jour était appelé à faire une

[300] Le grand-père de l'actuel Richelieu René Martin.

conférence-éclair... sous peine de payer l'amende d'un dollar ![301] Aujourd'hui, les tours de table remplacent ces occasions de s'exprimer en public, au pied levé ; les procédures se transforment mais incitent toujours les membres à un certain effort.

Alors que j'évoque les périodes des mises à l'amende, une tradition qui a pour seule raison d'être l'autofinancement des frais administratifs, j'ai souvenance de cocasses chamailleries entre Hervé Majeau et Bernard Malo. Au cours d'une même soirée, quantité d'amendes peuvent être réclamées sous des prétextes aussi futiles et farfelus que « d'avoir changé d'auto » ou « d'avoir conté une mauvaise blague ». Hervé Majeau a toujours été généreux et prompt au paiement ; Bernard Malo rechignait davantage à payer une deuxième ou une troisième amende qui s'élevait alors à seulement 10 ou 25 cents. Naturellement, il se faisait taquiner… Il va de soi qu'un Richelieu tire avantage d'un bon sens de l'humour, ce qui lui facilite l'acceptation de ces « pénalités » arbitraires… dont les montants ont bien sûr été indexés depuis les débuts du Club !

Blague à part, si le mouvement Richelieu s'est ajusté au passage des décennies, tenant compte de l'évolution de la société et de ses modes ou façons de faire, je constate néanmoins que sa vocation sociale et ses valeurs fondatrices nous ont de tout temps inspirés. Et parce qu'il œuvre pour le bien-être de ses concitoyens, le Club Richelieu prépare également ses membres à endosser des responsabilités communautaires en gérant certains projets caritatifs. Je considère toutefois avoir personnellement tardé à émerger du groupe.

Pendant près de 25 ans, j'ai bien sûr participé aux diverses activités du Club, mais je n'en tenais jamais le gouvernail. Évidemment, mes nombreuses occupations professionnelles restreignaient un peu ma disponibilité, mais j'éprouvais surtout un certain manque de confiance qui me faisait préférer l'exécution des tâches à leur planification. J'aimais d'ailleurs observer mes aînés Richelieu si habiles à élaborer les plans d'intervention ou de sollicitation. J'apprenais donc sur le tas, j'aidais, je m'amusais… et me faisais des amis ! Tel que je l'avais espéré en me ralliant au Club Richelieu en 1951, ce réseau de connaissances et d'entraide avait également favorisé ma carrière. Avec les années, constatant l'éventail des possibilités d'épanouissement dont je bénéficiais,

[301] La procédure « d'exemption » de la conférence en échange d'une amende a été votée le 23 janvier 1953.

je compris cependant ma responsabilité de transférer mes acquis aux plus jeunes, sans oublier l'importance d'assurer la continuité des œuvres du Club.

Les Richelieu en marche…

Ce n'est qu'en 1975, à 48 ans, que je me sentis enfin prêt à assurer la relève de mes prédécesseurs. Et, en cette année du 25e anniversaire de fondation du Club, j'acceptai en conséquence la présidence du bureau de direction[302]. Le jubilé d'argent allait d'ailleurs être l'événement qui couronnerait mon année présidentielle en mai 1976[303]. De nombreux efforts furent déployés pour marquer l'occasion, notamment par les comités « réception » et « historique », composés des Richelieu Jean Poitras, Gaston Laporte et René Gravel. De plus, sur ma proposition, il fut décidé d'octroyer un statut de membre honoraire à tous les anciens présidents du Club depuis 1950. La plupart d'entre eux acceptèrent également de présider en ma compagnie, et à tour de rôle, les soupers hebdomadaires de cette saison.

D'autre part, une organisation sportive démarrée dans l'intervalle de ma présidence, le Centre de bien-être Oxy inc., allait influer considérablement sur mes habitudes de vie. Déplorant la sédentarisation croissante de la population et ses effets pervers sur la santé, le cardiologue et Richelieu Gérard Dhaiti proposa en effet, à l'une de nos réunions, la création d'un club de conditionnement physique basé sur le modèle du Centre de médecine préventive et d'activité physique (Centre ÉPIC), mis sur pied en 1974 par l'Institut de cardiologie de Montréal.

Je démontrai un grand enthousiasme pour ce concept alors novateur et me fis un devoir, tout comme Gaby Larrivée, de veiller à la concrétisation du projet. Sous l'aile du Club Richelieu Joliette, le Centre Oxy démarra ses activités en louant le gymnase du Cégep de Joliette pour quelques plages horaires quotidiennes pendant la semaine. Au cours de cette première année d'opération, un déficit d'environ 1 200 $ fut épongé par les Richelieu. Nous étions malgré tout très optimistes quant à l'autonomie

[302] Jusqu'au 18 mai 1976. Les membres du bureau de direction qui m'entouraient en 1975-1976 : Gérard Dhaiti, Luc Landreville, Rodrigue Génois, Gaby Larrivée, Paul-A. Guillot, André Rondeau, Jean Poitras, Paul Harnois.

[303] Soirée de gala tenue à l'Auberge des Gouverneurs le 1er mai 1976 pour 257 convives. Présence du président du Club Richelieu international.

financière du centre qui comptait déjà 110 membres. Et nos espoirs étaient fondés puisque le Centre Oxy remplirait ses promesses pendant plus d'une décennie et serait à l'origine d'un autre regroupement sportif bien connu, les Pieds Marathon.

Naturellement, je m'inscrivis également au Centre Oxy. J'avais plusieurs « livres » en trop – le système métrique n'avait pas encore la cote parmi les gens de ma génération – et l'idée d'une remise en forme me plaisait. Jamais je n'aurais cependant cru que j'y prendrais goût à ce point, notamment lorsque je peinais à courir un seul petit « mille » sur la piste intérieure du Cégep. Les encouragements des entraîneurs, et particulièrement ceux de Michel Forest[304], me gardèrent sur la voie de l'effort, celle-là même qui mène à l'atteinte des objectifs les plus improbables.

Une métamorphose s'opérait. Avec le gras qui fondait et les muscles qui se tonifiaient, mon corps se remodelait et je sentais un extraordinaire regain de vitalité. Le bien-être physique que j'en retirais m'entraînerait bientôt sur d'autres pistes… Mais la transformation psychologique qui s'accomplissait simultanément n'était pas moins intéressante.

Je côtoyais pendant les entraînements de nombreux jeunes et tenais en haute estime beaucoup d'entre eux. Moi qui avais toujours recherché la présence de mes aînés comme mentors ou professeurs de vie, je sortais enfin de ma chrysalide « d'apprenti ». Je n'avais pas fini de me nourrir des autres et de leurs connaissances, car chaque expérience vécue est occasion d'apprentissage. Mais je compris, durant cette année de présidence des Richelieu, que je pouvais être à mon tour un bon catalyseur, un rassembleur et même un solide pilier pour une organisation. Au cours des années à venir, j'allais donc prendre les devants, proposer sans crainte mes suggestions et, surtout, tenter de rajeunir le Club Richelieu en recrutant de jeunes membres dont les qualités me donnaient beaucoup d'espoir en l'avenir.

[304] Claude Vincent, René Fiset, Richard Pothel et Lucie Ratelle complétaient l'équipe des éducateurs.

PARTIR DU BON PIED

Deux ans s'étaient écoulés depuis la naissance du Centre de bien-être Oxy. J'avais appris à jogger sur la mezzanine du Cégep, améliorant, pas à pas, ma résistance à l'effort. Le printemps venu, nos entraîneurs nous encouragèrent à courir sur la piste extérieure : un kilomètre – on finit par s'adapter au système métrique ! – puis deux et, aux derniers jours de l'été, une petite course à travers le centre-ville de trois ou quatre kilomètres…

Et pourquoi ne pas tenter l'épreuve des cinq kilomètres au Maski-Courons de St-Gabriel de Brandon ? Stimulés par ce défi, nous allions participer avec enthousiasme, en septembre 1977, à cette première course régionale. L'événement fut d'ailleurs un déclencheur pour Michel Forest, Louis Sternon et quelques autres, le premier pas vers la fondation d'un regroupement de coureurs, les Pieds Marathon, ainsi nommé à la suggestion de Raymond Lajoie[305].

Au cours de la saison estivale, j'avais également appris à nager… à 50 ans ! J'accompagnais presque quotidiennement mes fils André et Pierre à leur entraînement des Dauphins[306] et je n'avais pu résister à l'envie de goûter à l'eau tiède de la piscine. Mes jeunes moniteurs, sous la supervision de l'entraîneur attitré du Club, Bernard Pelland, m'avaient alors initié aux rudiments de la natation.

Mon entraînement comprenait maintenant quatre volets : la nage libre, la course à pied, le badminton et le vélo avec lequel j'avais renoué. Au tout début des activités des Pieds Marathon, nous nous contentions d'une rencontre hebdomadaire, le dimanche matin. Dûment autorisé par son patron, Louis Sternon nous ouvrait les portes de son lieu de travail, le Provigo des Galeries Joliette, qui fut pendant quelque temps notre point de ralliement. C'est cependant sur la rue St-Thomas, dans la belle maison de l'ancien moulin à scie Copping, que notre regroupement allait véritablement prendre son essor. Après la démolition de cette dernière, la

---

[305] La charte des Pieds Marathon a été obtenue le 25 février 1980 à la suite d'une requête signée par Michel Forest, Roland Granger, Raymond Chevrette, Robert Pelland, Denis Chamberland, Murielle Leclerc-Chamberland, Pierre Perreault et Louis Sternon.
[306] Groupe de jeunes nageurs élites.

cafétéria de l'édifice des Services sociaux sur la rue Lavaltrie nous accueillit transitoirement. Les Pieds Marathon trouvèrent finalement au Club 777 l'espace désiré pour contenir la centaine de membres qui accouraient maintenant aux activités.

***

Un beau samedi matin du printemps 1978, je cours pour me rendre à mon bureau, car je dois y ramasser quelques papiers importants. Je reprends mon souffle quelques minutes et je repars vers la maison, tout fier de constater que je viens de surpasser ma performance habituelle. J'annonce alors avec conviction : « *À la prochaine édition du Maski-Courons, je m'inscris au « 10 kilomètres » !* » Mes collègues des Pieds Marathon me supportent. Mais la course s'avère finalement assez facile. Puis, à l'occasion d'un « nageothon » organisé par le club des Dauphins, j'établis un autre record personnel en nageant pendant deux heures consécutives… Ma résistance à l'effort s'améliore!

Comme mes amis coureurs – plusieurs s'entraînent également au vélo et à la nage –, je réalise tout le bien-être physique et mental, voire l'euphorie procurée par l'exercice. Ceux qui en pâtissent ont habituellement excédé leur niveau d'endurance. L'entraînement par étapes permet de se dépasser graduellement ; le corps exige néanmoins d'être respecté dans sa progression. Quelle sera ma limite ? Je n'en sais encore rien. Mais les liens d'amitié développés avec certains Pieds Marathon me font désirer vivre d'autres expériences à leurs côtés…

Premier marathon : Montréal 1979

L'année 1979 a commencé en force : j'ai complété un « 20 km » au Maski-Courons de St-Gabriel, et je cours maintenant cette distance avec régularité et sans trop de peine. Enthousiasmé par ces résultats tangibles de mon entraînement, je ressens le besoin d'élever d'un cran mes objectifs. L'étape suivante serait-elle le Marathon de Montréal ? Porté par l'énergie des Pieds Marathon, je me crois capable de relever ce défi ; seule l'expérience me permettra cependant de vérifier mes capacités réelles.

Le 12 septembre 1979, je me retrouve finalement parmi la foule des marathoniens fébriles en attente du départ sur le pont Jacques-Cartier. Craignant les ampoules aux pieds et l'inconfort causé par cette pluie froide

qui est tombée durant de nombreuses heures avant le marathon, j'enfile deux paires de bas de laine. Mais le soleil qui apparaît dès les premières minutes de la course fait rapidement grimper le thermomètre. Mon corps transpire bientôt à grosses gouttes et, à chaque pas, mes pieds moites glissent dans mes chaussettes. Après quelques dizaines de kilomètres, les frottements répétés sur ma peau provoquent évidemment la formation de grosses ampoules.

C'est l'orgueil qui, je dois l'avouer, me tire jusqu'au fil d'arrivée. En y apercevant ma fille Diane, je m'effondre en larmes. Ma douleur est presque aussi intense que ma joie d'avoir complété cette épreuve. Comme pour mes pieds, et faute d'y avoir mis de la Vaseline pour les protéger, mes mamelons sont en sang. Mes cuisses ne sont guère en meilleur état. Je paie pour mon inexpérience, mais je saurai remédier à ces difficultés au prochain marathon. Car l'exaltation ressentie balaie les souffrances corporelles. Nul doute ne subsiste dans mon esprit : je veux revivre ce défi sportif et surpasser encore mes limites. Je sais que je ne serai jamais parmi les élites marathoniennes, mais ce que je viens de vivre m'a profondément marqué. La course de fond est une drogue qui entraîne rapidement une dépendance physique et psychologique...

CHRONIQUE FAMILIALE DES ANNÉES 70

Si les années 60 avaient multiplié mes capacités et mes connaissances de toutes sortes, cette décade m'avait principalement donné l'occasion de solidifier mes assises professionnelles pour ensuite m'ouvrir davantage aux autres. J'avais toujours été attentif aux besoins de ma famille et de ma collectivité, mais je sentais mes responsabilités envers elles évoluer. J'étais encore pressé de régler mes problèmes quotidiens ou d'atteindre des objectifs précis ; je voulais cependant plus que jamais comprendre les motivations humaines avant d'agir. Ayant dépassé le mitan de la vie, j'avais également tourné mon regard vers les plus jeunes pour leur tendre la main, mais aussi pour me stimuler au contact de leur vitalité.

Orphelin de père

Au plan familial, bien des événements avaient également contribué à me faire cheminer. D'abord les plus tristes qui, lorsqu'on avance en âge, se doivent irrémédiablement d'être traversés. La mort de mon père, décédé d'un cancer du poumon le 27 septembre 1974, m'avait affecté plus que je ne l'aurais cru étant donné ses 73 ans bien sonnés et le pronostic sombre de sa maladie diagnostiquée à peine trois mois plus tôt. La veille de son décès, je l'avais visité à l'hôpital et, malgré qu'il fût plongé dans un coma léger, je lui avais caressé doucement les cheveux et murmuré mon attachement. De mémoire d'homme, je n'avais jamais enserré mon père dans une étreinte affectueuse ; je me sentais ému et libéré.

Armand avait vécu sa dernière aventure professionnelle avec Joliette Motor Works jusqu'en 1972. Mais l'alcool avait fait de lui un homme aigri, plus intolérant, « critiqueux » et parfois agressif. Je ne m'étais toutefois pas éloigné de lui et l'avais soutenu dans ses moments plus difficiles. Je pense notamment à un incident survenu au cours de l'année 64-65, dont les fâcheuses conséquences auraient dû le faire réfléchir sur la nécessité de modérer ses réactions intempestives.

Mon père était alors échevin; il avait été élu pour une première fois en 1954. Pour célébrer le centenaire de Joliette, une réception organisée au Club de golf de Joliette avait réuni les représentants de la ville et certains

dignitaires, dont Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur du Québec de 1958 à 1961. En cours de soirée, Arthur Lépine, Claude-Édouard Hétu, Antonio Montambault et mon père s'étaient regroupés au bar. L'alcool avait rapidement délié les langues. Une augmentation de salaire octroyée au maire et à ses conseillers, et que monsieur Montambault jugeait excessive, était au cœur de cet échange animé. Armand savait pertinemment que son vis-à-vis, nommé commissaire d'école, avait bénéficié d'une majoration semblable. La discussion s'était échauffée et Antonio Montambault avait poussé Armand qui avait basculé sur une chaise. Il s'était relevé et l'altercation avait repris. Mon père avait été repoussé, mais cette fois, aucune chaise n'avait empêché sa chute. À 63 ans, toujours costaud et d'une force encore remarquable, Armand avait alors décoché au visage de son adversaire une droite percutante, brisant lunettes et dentier au passage. Quel émoi !

Quelques mois plus tard, une action judiciaire avait été émise contre mon père qui me demanda assistance dans cette affaire. Malgré les bons conseils de l'avocat Maurice Majeau, il avait dû se présenter en cour où il avait été reconnu coupable d'avoir utilisé une force disproportionnée pour répondre à l'assaut subi dans ce cas précis. Il avait ensuite été condamné à débourser quatre ou cinq mille dollars en dédommagement et frais de cours. Armand aurait bien voulu s'éviter pareille histoire. Pourtant, lorsque ses démêlés judiciaires avaient été derrière lui, il les avait commentés ainsi : « *Finalement, c'était pas trop cher payé pour la leçon à Montambault !* »

Mon père n'avait pas le « ferme repentir », comme disaient nos confesseurs… Par ailleurs, même s'il était doué et alerte en affaires, il ne veillait pas toujours au grain. Ainsi avait-il quitté ce monde convaincu que son contrat de mariage faisait de Marie-Berthe son unique héritière légale. Ce n'était pas le cas. À leur mariage, mes parents ne possédaient que quelques meubles. Selon le notaire, notre mère héritait du seul « ménage » ayant appartenu à son mari, car leur contrat ne contenait aucune clause qui aurait prévu les acquis ultérieurs. Je me présentai donc à la veillée mortuaire chez Omer Landreville avec, en main, un acte de renonciation d'héritage que tous mes frères et sœurs acceptèrent de signer avant l'inhumation du corps, rassurant maman sur son avenir et sa situation financière.

Ce père que j'enterrai en 1975 m'avait ouvert de nombreuses portes, transmis une attitude constructive devant la vie et légué de belles valeurs.

Sans doute l'élève avait-il cependant dépassé le maître, car je constatais être devenu beaucoup plus averti que lui en affaires. Peut-être aussi sentais-je un lien affectif plus grand avec ma mère ; mon émotivité s'apparentait d'ailleurs à la sienne. Mais malgré mes difficultés à accepter le tempérament impétueux de mon paternel, j'estime avoir ressenti un amour filial sincère et indéfectible pour ce touche-à-tout débrouillard, honnête, juste et entièrement dévoué à sa famille.

Trop jeune pour mourir

Jamais je ne me sentirais autant choqué qu'en cette nuit glaciale du 23 janvier 1975 lorsque l'on m'appela pour identifier à la morgue le corps de mon frère René, décédé accidentellement quelques heures plus tôt à l'usine Firestone de Joliette. Au moment où il avait refermé la porte arrière de la remorque de son camion, un monte-charge avait glissé vers lui et écrasé sa nuque. Fin de l'histoire… et d'une vie ! À 47 ans, mon cadet était trop jeune pour mourir.

Placé devant ce terrible coup du sort, je n'eus d'autre choix que l'acceptation et la mise en marche, sur pilote automatique, de mon soutien à sa famille. Au petit matin, je fus le messager de la mort auprès de son épouse, Yolande. Catastrophée, elle me confia ensuite la gouverne des opérations de la compagnie Boisjoli Transport dont René était le propriétaire. Je devais bien cela à ce frère, autrefois mon associé dans le commerce de la bière, qui avait continué son chemin sans ne rien demander à personne, et qui avait travaillé sans relâche pour le bonheur – bien éphémère, hélas ! – des siens. Faire progresser cette entreprise dans la voie tracée par René était une simple démonstration d'amour et de reconnaissance à son égard.

Sur une période de deux ou trois ans, avec la collaboration de tous les employés, Boisjoli Transport continua d'offrir à ses clients un service amical, poli, personnel et loyal. Puis, avec l'accord de Yolande, je revendis les actions de la Société à Jean Delangis. Avec la fermeture des livres comptables, je tirais un trait sur la présence de la famille Malo dans cette affaire, mais j'allouais aussi à cette dernière œuvre de mon frère l'opportunité d'assurer sa pérennité.

Mais la véritable pérennité d'un homme n'est-elle pas sa descendance et les valeurs qu'il lui transmet ?

À la source de l'immortalité

Si les deuils sont des moments propices à la réflexion, les événements heureux le sont tout autant, à leur manière. Et au cœur de cette année 1975, qui me fut sous certains aspects si pénible à traverser, deux petits bourgeons se sont déposés sur mon cœur pour y faire éclore des liens d'amour encore inconnus pour moi : ceux du grand-père pour chacun de ses petits-enfants. Alexandre, fils d'Élaine et de Christian Valois, allait être, le 2 juin 1975, l'aîné de cette nouvelle génération qui s'annonçait. Il fut cependant suivi de bien près par son cousin Xavier, fils de Nicole et de Lucien Forget, qui préféra la douce fraîcheur d'un 2 octobre pour se faire connaître à nous. Son cadet, Jérôme, réchauffa le dernier hiver de cette décennie en naissant le 28 février 1979.

Parti libéral provincial. Souper à l'hôtel Reine-Élizabeth de Montréal.
Bertrand Malo, monsieur Hamel, Jean Malo et Robert Quenneville.

Au centre du scandale de *La Criée* en 1975-1976, cet immeuble du 240-250, rue St-Charles-Borromée, acheté en 1972.

La SAQ y avait élu domicile comme le Bureau des véhicules et le Bureau d'inspection des plombiers. Au début des années 80, j'ai dirigé le bureau Geoffrion Leclerc installé au second étage de l'édifice.

Comme nouveau président du Club Richelieu Joliette de l'année 1975-1976,
je recevais le marteau symbolique des mains du président sortant, Gaby Larrivée.
Dans l'ordre habituel : Paul Guillot, Yves Allard, Jean Malo, Gaby Larrivée, Dr Gérard Dhaiti, Me André Rondeau.

Mon frère René, quelques années avant son décès accidentel le 23 janvier 1975.

Premier marathon couru à Montréal en 1979…

La fatigue et la douleur se lisaient sur mon visage.

Partie V :

ENCORE AU PAS DE COURSE

(1980-1999)

« La victoire sur soi est la plus grande des victoires. »

(PLATON)

À 54 ans, les grandes difficultés professionnelles ou d'affaires étaient derrière moi. Ma clientèle désormais bien établie, j'aurais pu filer jusqu'à ma retraite sans trop d'inquiétudes. Je n'étais plus depuis longtemps ce jeune homme naïf, quoique débrouillard et actif. J'avais garni mon coffre à outils personnel d'expériences de toutes sortes. J'y avais entassé connaissances et astuces, accumulé de nombreuses relations de confiance, développé des attitudes constructives. De surcroît, j'étais respecté dans ma communauté. Notre famille connaissait par ailleurs des accalmies et des soubresauts, éprouvait de grandes joies et des peines. Rien de tout cela ne nous singularisait cependant des autres familles québécoises. Mais tous unis, nous traversions la vie, il me semble, avec un bonheur plus que satisfaisant.

Qu'espérer de plus ? Peut-être avais-je déjà tout compris de l'existence humaine ?

J'aurais été bien vaniteux de le croire! À l'apogée de sa carrière, Jean Gabin a chanté : « *Je sais qu'on ne sait jamais* ». Assurément, lorsqu'on évalue tout ce qu'il est possible de découvrir autour du globe, et que l'on compare cette montagne de la Connaissance au petit baluchon trimballé au cours d'une vie, je pense qu'il est justifié de dire que l'on sait bien peu. J'en étais tout à fait conscient au début de cette décennie 80.

D'un autre côté, Platon a dit : « *Le sage n'est pas celui qui sait beaucoup de choses, mais celui qui voit leur juste mesure.* » Je pressentais donc la nécessité de mettre en perspective mes idées reçues, mes connaissances et mes valeurs. Et cet objectif de vie adviendrait en m'ouvrant davantage au Monde.

Ainsi voulais-je encore apprendre sur moi-même et les autres, expérimenter l'inconnu et approfondir ma spiritualité afin de bonifier ma contribution à ma communauté, mais aussi passer le flambeau et faire le pont avec les générations suivantes. Bref, j'avais encore du pain sur la planche… Or, plus on avance en âge, plus le temps passe vite, dit la sagesse populaire. Et même si tout cela n'a rien de scientifique, on admet volontiers qu'il faut du temps pour bien faire les choses. Lorsque l'on

aborde la cinquantaine, puis la soixantaine, on n'a donc plus de temps à perdre !

Mais pouvais-je maintenir avec sérénité un tel rythme effréné ? Voilà bien une question qui supposait un réel défi! J'allais devoir continuer à négocier avec de nombreux agents stressants tels les aléas du marché boursier et les changements d'employeurs, m'imposer des objectifs réalistes, développer ma capacité à déléguer des responsabilités, sans oublier ma condition physique que j'avais entrepris d'améliorer, un but dont je me rapprochais… au pas de course!

Ainsi les décades 80 et 90 allaient-elles encore s'échapper à vive allure…

LE CONCURRENT D'HIER DEVIENT LE PATRON D'AUJOURD'HUI

Geoffrion Leclerc inc.

Le premier choc pétrolier de 1973 et la récession qui s'ensuivit au début des années 80 furent à l'origine de la fermeture, mais, surtout, de la fusion de plusieurs maisons de courtage désireuses de surmonter ces difficultés conjoncturelles. À l'amorce de cette vague, en 1981, René T. Leclerc inc. fusionna avec la firme Geoffrion Robert & Gélinas. Geoffrion Leclerc inc. devint ainsi le plus important regroupement de courtiers au Québec[307].

Le milieu des valeurs mobilières subissait alors des transformations autant structurelles, technologiques qu'idéologiques. Et la vitesse à laquelle se produisaient ces changements était inouïe, considérant que ce domaine d'activité avait maintenu un *modus operandi* et des traditions pratiquement immuables depuis plus de 75 ans. Parmi les facteurs qui allaient modifier les façons de faire des représentants, la « garde » des valeurs par les maisons de courtage jouerait un rôle primordial.

Au cours des premières années d'exercice de ma profession, lorsque je vendais des titres, mon employeur veillait à les livrer (sous leur forme originale) aux clients qui en demeuraient les uniques détenteurs. Et pour les obligations, de petits coupons détachables servaient au paiement des intérêts aux dates prescrites. Seules des inscriptions manuscrites à des registres témoignaient de ces transactions auprès des maisons de courtage.

Puis, ces dernières proposèrent graduellement à leur clientèle de conserver leurs titres dans une voûte aménagée à leur siège social. Les investisseurs y voyaient certes une protection accrue de leurs biens ; les courtiers, eux, commençaient à concrétiser la notion « d'actifs clients ». L'ultime pas à franchir pour parachever cette modification dans les usages fut rendu possible grâce à l'avènement des ordinateurs au cours de cette décennie

---

[307] Morin, Rosaire, « La bourse de Montréal » sur le site officiel de *L'action nationale* [en ligne], adresse URL : WWW action-nationale.qc.ca, mars 1999, page consultée le 24 mai 2008.

80. En effet, conséquemment à l'organisation informatisée des données, l'impression des titres n'eut plus sa raison d'être : les clients ne recevraient désormais qu'un relevé de leurs investissements. Dans ce contexte, on peut comprendre que les maisons de courtage avaient finalement obtenu la « garde » totale et complète des valeurs mobilières de leur clientèle.

Les locaux modernes et spacieux de la nouvelle firme de courtage Geoffrion Leclerc inc., logée dans l'un des édifices du complexe Place-Ville-Marie, facilitèrent cette intégration de l'informatique. Alors dirigée par Guy Desmarais et Omer Veillette, l'entreprise était destinée à une formidable expansion. À Joliette, je tenais toujours seul les rênes du bureau, mais cette situation était également appelée à se modifier à court terme en fonction des objectifs de développement de Geoffrion Leclerc inc., mais aussi de l'évolution du marché financier. Car si les taux d'intérêt hypothécaires (autour de 19 %) étaient catastrophiques pour les emprunteurs, ils rapportaient par ailleurs une mine d'or à la clientèle détentrice de titres de créance (obligations et autres). Les REER gagnaient également en popularité auprès des investisseurs francophones et le nouveau programme gouvernemental RÉA (Régime d'épargne actions) allait bientôt attirer leur attention. Aussi, cet engouement pour divers types de placement nous simplifia-t-il la tâche du recrutement des clients, du moins provisoirement.

En 1984, pour répondre à la demande croissante des investisseurs, Geoffrion Leclerc inc. ouvrit une succursale à Joliette et m'en offrit la direction. Je louai alors à la maison de courtage un espace commercial dont je disposais à l'étage du 250, rue Saint-Charles-Borromée, et mis en route le projet. La tâche était toutefois considérable. Ma filleule, Nicole Laroche, qui venait occasionnellement me prêter main-forte depuis l'année précédente et qui avait admirablement bien réussi sa formation en valeurs mobilières[308], accepta alors de m'épauler sur une base permanente. Sans ses grandes compétences, j'aurais peiné davantage à relever ce défi qui exigeait un investissement supplémentaire de temps pour le recrutement des représentants, la supervision de l'éthique et l'appui aux stagiaires ; du temps qu'il m'était difficile de trouver, car mes intérêts immobiliers

[308] Nicole Laroche reçut à cette date sa reconnaissance de l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) comme représentante de plein exercice. Elle obtiendrait plus tard son titre de planificatrice financière (Institut québécois de planification financière) et suivrait également une formation en assurance-vie ainsi que des cours en valeurs mobilières et sur le marché des options offerts par l'Association canadienne des valeurs mobilières (ACVM).

accaparaient tous mes moments libres. J'étais donc non seulement satisfait mais épaté par l'efficacité et l'autonomie de Nicole, et absolument ravi de son sourire si accueillant et de son habileté naturelle à travailler en équipe.

Nous étions quelques représentants à présent réunis sous la bannière Geoffrion Leclerc à Joliette. Gilles Rondeau fut, comme Nicole, un collaborateur de la première heure. Gilles avait quitté son poste de directeur de la Caisse populaire de St-Zénon et, à ma suggestion, s'était réorienté dans les valeurs mobilières. Quoique solitaire, il était devenu par ses compétences et son sérieux l'un des piliers de cette première succursale. Notre groupe s'était ensuite rapidement élargi avec l'arrivée de Normand Grenier, Isabelle Saint-Cyr, Monique Martin, Léo Lafortune et de Céline Hétu-Landreville.

Mon fils André se joignit à nous vers 1986. Son expérience de la profession allait toutefois se résumer à quelques années de pratique. Ses habiletés et capacités étaient pourtant manifestes, et je n'ai pas honte d'affirmer qu'elles étaient même supérieures aux miennes. Il compléta d'ailleurs, en 1988, un « *Fellow* » de l'Institut canadien des valeurs mobilières, à cette époque la plus haute distinction dans ce domaine au Canada. Mais le poids de la responsabilité des investissements de ses clients était à ses yeux fort lourd à porter – notamment lors des baisses de marché. Se plaisant davantage dans l'immobilier[309], il me proposa de prendre la relève de mes tâches administratives aux Habitations de l'Industrie. Comme mon père qui avait autrefois accepté mes limites et su mettre en valeur mes forces, je fis preuve d'ouverture. Je trouvai même l'idée très intéressante : André allait devenir un bras droit sur lequel je pourrais m'appuyer en toute confiance, et le temps précieux ainsi gagné à la gestion des Habitations de l'Industrie serait réinvesti dans mon travail en valeurs mobilières. Car ce n'était pas le moment de lâcher la barre ; des turbulences ballottaient ce domaine de profession depuis 1987 et promettaient encore quelques secousses dans les années à venir.

L'année 1987 avait en effet réservé aux courtiers et à leurs représentants deux événements de nature à troubler leur sérénité. En premier lieu, les institutions financières sous juridiction fédérale avaient obtenu l'abolition des restrictions qui les empêchaient de posséder des maisons de courtage. De sérieux concurrents venaient donc d'être lâchés dans l'arène des valeurs mobilières, et les conséquences ne tarderaient pas à se faire sentir.

[309] André veillait à l'entretien des Habitations de l'Industrie depuis le début de la décennie.

Par ailleurs, en octobre de cette même année, un krach boursier avait entraîné d'importantes pertes.

Néanmoins, cette période de perturbation serait inévitablement suivie d'un redressement puisque le marché financier évolue de façon cyclique, alternant les baisses et les hausses. En 50 ans de carrière, j'en aurai d'ailleurs connu les pires et les plus exaltants moments ! Mais cette fois, le marché canadien en ressortirait profondément transformé. De grandes maisons de courtage – parmi celles cotées en bourse –, dont la plupart étaient la propriété d'associés principaux jusqu'à ce moment-là, avaient en effet commencé à accepter l'offre d'achat des banques canadiennes. Et d'ici l'an 2000, presque toutes, sauf une, Merrill Lynch Canada[310], allaient être acquises par des institutions financières. Cependant, de plus petites firmes, telles que Canaccord Capital ou le Groupe financier Peak, demeureraient indépendantes.

Lévesque Beaubien Geoffrion inc.

Geoffrion Leclerc inc. résista à la mainmise des banques, mais fut tout de même rachetée, en 1989, par l'importante firme Lévesque Beaubien inc. La nouvelle société, Lévesque Beaubien Geoffrion inc. (LBG), emménagea alors dans le prestigieux édifice de la Sun Life au centre-ville de Montréal. La clef fut par ailleurs mise sur la porte de nos locaux de la rue Saint-Charles-Borromée, et l'équipe de vendeurs que je chapeautais dut se joindre à la succursale LBG de Joliette[311], sous la direction de Martin Bélair et de Bertrand Trudel.

Pour une première fois au cours de ma carrière en valeurs mobilières, je me sentis un peu déstabilisé, car nos principaux concurrents d'hier devenaient nos partenaires d'aujourd'hui… Et nos patrons aussi, avec leurs façons propres de concevoir et d'exercer la profession. Dans les faits, deux clans devaient maintenant apprendre à se départager l'espace de travail et, idéalement, à ne former qu'une seule entité. Bien sûr, une période d'intégration et d'ajustement allait s'avérer nécessaire de part et d'autre, ne serait-ce que pour l'organisation physique des locaux.

[310] Gouvernement du Canada, « Le secteur canadien des valeurs mobilières; le système financier canadien – juin 2000 », sur le site du *ministère des Finances du Canada* [en ligne], adresse URL : www.fin.gc.ca, 25/04/2008, consultation de la page le 19 mai 2008.
[311] Dans ses bureaux du 373, rue Notre-Dame.

Ainsi me fit-on la faveur d'un bureau privé, même si j'étais redevenu un simple représentant, mais le local était minuscule et « aveugle ». Je demandai donc la permission d'entreprendre quelques rénovations, ce que l'on m'accorda… à condition que j'en assume les frais. Eh bien, soit ! Je comprenais que je devais faire une croix sur toute générosité désintéressée des maîtres des lieux. Plus les firmes gagnent en importance, plus elles deviennent gourmandes ! estimais-je à ce moment. Et la suite des événements me donnerait raison. Mais je ne m'en porterais pas plus mal et conserverais de bonnes relations de travail avec mes collègues et supérieurs. Après plus de 33 ans d'exercice comme représentant en valeurs mobilières, j'avais suffisamment d'autonomie professionnelle pour me permettre de considérer la maison de courtage comme un simple fournisseur d'équipements et de services. Personne, au demeurant, ne viendrait me montrer comment travailler… Mes clients se maintenaient au centre de mes préoccupations ; le reste était accessoire.

Mais il me paraissait évident que l'évolution technologique, la compétition amenée par l'inclusion des institutions financières sur le marché et le fait que les firmes cotées en Bourse subissaient une pression constante de leurs actionnaires pour réaliser des profits toujours plus élevés commençaient à modifier les pratiques professionnelles des représentants. Depuis qu'elles étaient détentrices des « actifs clients », les maisons de courtage possédaient plus de contrôle sur la fidélisation de leur clientèle grâce à un suivi rapproché des investissements au moment des renouvellements. Naturellement, elles imputèrent cette responsabilité à leurs représentants tout comme elles leur imposèrent graduellement des objectifs annuels de vente. Il faut comprendre qu'à l'époque de René T. Leclerc inc. et de Geoffrion Leclerc inc., les relations entre administrateurs et vendeurs avaient été amicales, voire paternalistes, et, dans tous les cas, moralement et professionnellement facilitatrices. Les représentants géraient leur temps en fonction d'objectifs de rémunération (donc de vente) réalistes qu'ils s'étaient, la plupart du temps, eux-mêmes fixés.

Mais ils allaient dorénavant être encadrés plus rigoureusement, particulièrement les plus jeunes vendeurs ou les débutants encore occupés à construire leur clientèle. J'insiste sur cet aspect, car j'étais déjà témoin de cette volonté de récompenser les plus productifs, au détriment des autres. Et cette attitude que je détectais chez LBG à l'aube des années 90 serait bien enracinée, voire durcie, au moment de ma retraite de chez Valeurs Mobilières Desjardins (VMD), en 2006. Mais nous y reviendrons.

PRÉPARER LA RELÈVE

Une association fructueuse de part et d'autre

Voyant très clairement comment se dessinait l'avenir dans les valeurs mobilières, je commençai à me soucier de la protection du patrimoine accumulé dans mon domaine professionnel depuis 1956 : mes clients. Selon ma perspective de représentant formé à l'école de René T. Leclerc, ma clientèle, que j'avais fidélisée par une approche personnalisée et attentive, constituait effectivement une richesse personnelle – jamais acquise cependant. Mais depuis que les actifs des clients étaient comptabilisés au compte de Lévesque Beaubien Geoffrion (LBG), la situation devenait plus délicate.

En 1992, j'envisageai pour une première fois l'éventualité de mon départ. J'avais alors 66 ans, soit l'âge où la plupart des gens s'interrogent sur leur retraite, s'ils n'y sont pas déjà installés. Encore motivé à travailler quelques années, je me questionnais néanmoins assez lucidement : « *Qu'arriverait-il de mes clients si je devais cesser abruptement mes activités en raison de la maladie, par exemple ?* » Mes employeurs chez LBG les redistribueraient probablement entre les autres professionnels, sans me demander mon avis. Naturellement, j'aurais trouvé injuste de ne pas avoir le loisir de céder à qui bon me semblait l'œuvre de toute une vie. J'optai conséquemment pour une solution qui, en tout respect de l'éthique et des règlements en vigueur dans les valeurs mobilières, me permettrait de gérer ce futur à mon avantage et à celui d'une personne qui m'était dévouée comme employée depuis une décennie environ, Nicole Laroche.

Dans notre champ d'activité, les représentants sont autonomes ; ils peuvent travailler seuls ou, s'ils le désirent, en partenariat. Ainsi, cette année-là, une entente légale établit-elle formellement un lien entre ma clientèle et celle de Nicole. Cette association, fructueuse de part et d'autre, allait favoriser une éventuelle réduction de mes heures de travail, sans que j'aie à craindre de pressions indues de mes supérieurs. Comme représentant de notre société auprès de LBG, j'allais périodiquement recevoir le relevé de

nos commissions en fonction de nos actifs totaux, profits que je veillerais à redistribuer à mon associée, selon une convention préétablie entre nous.

Ayant résolu de manière équitable et profitable l'une de mes principales inquiétudes, je prévoyais laisser les années s'accumuler au compte de cette profession que j'aimais encore, malgré les exigences croissantes qui remodelaient sans cesse la pratique. C'est donc avec une réelle tranquillité d'esprit que je fêterais mes 40 ans de vie professionnelle en valeurs mobilières en compagnie de mes collègues de LBG en juin 1996[312].

L'envers du miroir

L'envers de mon miroir professionnel était bien entendu mes entreprises financières et immobilières. À ce chapitre également, la nécessité de préparer une relève s'imposa dès le début des années 80 et s'organiserait dans les décennies à venir. J'ai toujours conseillé à mes clients de planifier de leur vivant la transmission de leurs avoirs commerciaux et financiers, et je n'allais pas passer outre cette règle qui promettait équité et harmonie au sein de ma famille.

Élaine et André s'étaient peu à peu intéressés à la gestion des Habitations de l'Industrie et des Résidences Manseau et formaient, en cette fin des années 80, une équipe fiable et efficace. Tout ce temps passé à assumer seul ces responsabilités m'avait paru long et exigeant. Maintenant qu'il m'était possible de me reposer sur mon fils et ma fille, ma satisfaction n'avait d'égale que ma grande fierté à leur égard. Naturellement, je ne pouvais espérer que tous mes enfants participent aussi concrètement aux entreprises que j'avais contribué à fonder. Leur personnalité et intérêts respectifs les destinaient à des choix bien distincts. Je ne pouvais néanmoins m'empêcher de souhaiter que mon patrimoine profite un jour à tous mes enfants et petits-enfants.

MLM inc.

Je m'efforçai donc assez tôt de regrouper mes affaires[313] et d'y associer toute la famille, un objectif que je souhaitais réaliser sans brusquer

[312] Déménagement, en 1997, des bureaux LBG au 37, place Bourget Nord.
[313] Disro, MLM, SIJI, les Habitations de l'Industrie, les Résidences Manseau.

personne. Pour initier cette démarche, j'avais profité, en 1980, du désir exprimé par Jacques Lavallée et Maurice Maltais de vendre leurs actions dans l'entreprise MLM. J'avais alors encouragé ma conjointe, Andrée, et mes cinq enfants à acheter ces actions. En 1988, ces mêmes associés vendirent leurs actions Disro à Élaine et André, aussitôt nommés administrateurs. L'année suivante, les actions MLM détenues par Andrée furent transférées aux enfants Malo. Puis, en 1992, toutes les actions Disro furent finalement absorbées par MLM afin de former une première entreprise entièrement familiale.[314]

SIJI

Pendant ce temps, la Société immobilière de Joliette inc. (SIJI) entama, elle aussi, une lente évolution de son profil d'actionnaires. À la fin des années 80, Gérard Laporte vendit d'abord ses actions à Claude Boyer, à mon fils André ainsi qu'à moi-même. Toutefois, à peine deux mois plus tard, la compagnie achetait de Jean-Maurice Robillard deux lots[315] d'une superficie totale approximative de 2 132 000 pieds carrés, ce qui allait permettre la création d'environ 225 terrains à bâtir dans un tout nouveau secteur résidentiel. L'entente survenue de façon inattendue couronna des discussions menées de longue date, notamment par André qui contribua sensiblement à régler les points de mésentente.

Par souci d'équité, j'offris alors à Gérard Laporte la possibilité de se réinsérer dans le cercle des actionnaires SIJI, et ce, en rachetant les actions dont il s'était départi quelques semaines plus tôt. Après réflexion, il déclina l'offre, mais proposa son fils Gérald comme remplaçant. Pendant les sept ou huit années suivantes, les quatre associés de SIJI allaient voir prendre forme le développement domiciliaire « Les Prés Ste-Julie », un projet dirigé par André.

Puis, en 1997, Gérald Laporte décida à son tour de revendre ses actions à André. Claude Boyer se départit des siennes en 1998. Mes enfants et moi les acquîmes alors par l'intermédiaire d'une compagnie de gestion à numéro fondée en 1989. Deux ans furent encore nécessaires afin que cette dernière entreprise rachète les actifs de MLM et fusionne avec SIJI. La nouvelle société ainsi formée allait reprendre, le 23 avril 2000, le nom de

[314] Voir le schéma de l'évolution de mes principales entreprises à l'annexe IV : les intérêts financiers.
[315] 177 P et 178 P.

SIJI. Cette fois, seuls mes enfants en détiendraient les actions participantes.

La première phase du transfert de mes entreprises à ma descendance était maintenant accomplie, ce qui me donna l'espérance d'une concrétisation de ce projet très cher à mes yeux. Mais toutes les pommes n'étaient pas encore mûres dans le verger…

Les entreprises à but non lucratif

La passation des Habitations de l'Industrie inc. (HII) et des Résidences Manseau inc. (RMI) dans le patrimoine familial allait s'avérer plus complexe, car ces entreprises avaient toujours une vocation d'organisme à but non lucratif (OBNL). Notre famille veillait pourtant depuis 1972 à leur saine gestion ainsi qu'au bien-être des locataires. Il était normal, je crois, de vouloir préserver pour mes descendants les bénéfices du travail accompli ici. À l'heure où je pensais me retirer, il me tardait également d'assurer aux employés, dont Élaine et André, une sécurité d'emploi et des conditions de travail améliorées.

En 1991, Gérald Sylvestre, Gaston Laporte, Claude Boyer et Jean-René Beaudry, autres membres-administrateurs de ces deux OBNL, avaient jugé bon de mettre un terme à leur mandat pour des raisons diverses. Mon neveu Robert Gagnon, déjà administrateur des Résidences Manseau depuis 1979, s'était alors greffé au conseil d'administration des Habitations de l'Industrie.

En 1992, nous confiâmes deux mandats aux notaires et fiscalistes Lambert Payment et Gendron afin que soient étudiées les implications fiscales d'une conversion de ces OBNL en entreprises à but lucratif. Dans un deuxième temps, nous souhaitions aussi être informés des conséquences juridiques possibles de cette transformation, notamment dans nos relations avec la Société d'habitation du Québec (SHQ). Le contrat qui liait les HII avec la SHQ différait totalement de celui que les RMI avaient signé avec la SCHL. Et nous savions que, si le processus de conversion était réalisable dans le cas des HII, celui des RMI suivrait sans difficulté.

Je n'entrerai pas dans les détails de l'analyse réalisée par les spécialistes, mais disons qu'au point de vue fiscal, dans le cadre des lois de l'époque, un tel changement aurait grandement pénalisé les nouveaux actionnaires

des HII. Et les conséquences juridiques envisagées n'étaient pas moins lourdes. D'abord, la SHQ devait autoriser l'abolition de l'aliénation des immeubles. La perte du statut d'organisme à but non lucratif aurait ensuite eu pour conséquence le rappel immédiat des prêts par la SHQ. Cette dernière, par l'effet de la loi 189 adoptée en 1991, détenait par ailleurs une priorité d'achat sur tout autre acquéreur. Pour toutes ces raisons, et malgré que nous avions obtenu confirmation de la faisabilité d'une telle conversion, nous jugeâmes alors déraisonnable de poursuivre le projet.

Nous allions toutefois réussir à rendre les Résidences Manseau et les Habitations de l'Industrie économiquement plus indépendantes au cours des années 1994 et 1998. Des prêts contractés à la Caisse populaire Desjardins à des taux de 4% nous permirent en effet de liquider les créances à la SCHL, puis à la SHQ – où nous remboursions des prêts à des taux respectifs de 7% et 8%. Quoique libérés de leur hypothèque avec ces sociétés gouvernementales, nos immeubles conservaient néanmoins leur statut d'organisme à but non lucratif. Et dans le cas des HII, notre contrat exigeait toujours la présentation annuelle de nos états financiers pour la fixation des loyers, ce dont la SCHL nous dispensait pour la gestion des RMI.

Si nous avions failli à modifier le statut des HII et des RMI en organisme à but lucratif, du moins avions-nous franchi une étape importante. Mais encore une décennie me serait nécessaire pour trouver, à l'aide de fiscalistes, une solution adéquate à cette problématique. La patience, tout comme la persévérance, ne doit jamais faire défaut à l'homme d'affaires...

Legs matériel et moral

Finalement, alors que je travaillais encore sans relâche, je m'étais tourné vers les plus jeunes avec un profond désir de leur transmettre mes acquis professionnels, que cela soit à ma nièce Nicole dans le commerce des valeurs mobilières, ou à mes enfants dans mes entreprises immobilières. Bien sûr, en me préparant ainsi une relève, je pensais au bien-être de ces personnes chères. J'avoue néanmoins, et bien que cet autre objectif ne fût pas prémédité, que cette façon de faire les choses me permettait également de laisser ma trace, de m'imprégner dans la mémoire de mes descendants, de ma famille, de mes amis, de mes concitoyens. Aucun acte n'est complètement altruiste.

Mais si l'homme souhaite généralement marquer de son empreinte la terre qu'il a foulée, il a le choix de le faire avec dignité et amour ou, au contraire, en utilisant des forces humaines plus sombres comme la domination, la mesquinerie, la duperie… Avec le bagage de valeurs apportées par mon éducation, j'avais opté pour l'équité, la justice, l'honnêteté, l'entraide et l'amitié. Le patrimoine amassé par moi l'avait été sur ces bases, et j'en étais satisfait.

Bien sûr, personne n'est parfait! J'étais donc conscient que, dans le feu de l'action et sans le désirer, j'avais pu bousculer ou offenser certaines personnes qui, je l'espère aujourd'hui, m'ont pardonné.

Je voulais d'ailleurs toujours progresser comme être humain, citoyen, ami, et comme père et mari, car un homme ne peut pas se définir par ses seules acquisitions matérielles ou intellectuelles. Mes voyages, mon implication sociale ou communautaire tout comme ma spiritualité vécue au quotidien furent donc, à cette époque, autant d'occasions de renforcer mes valeurs existentielles et d'évoluer.

LE PIED GLOBE-TROTTEUR

En 1974, j'avais ouvert une porte sur un ailleurs lointain et dépaysant, et j'en avais ressenti un grand vertige : je voulais tout voir, tout goûter, tout connaître de cette planète bleue… Est-ce que l'homme que j'étais au début de la décennie 80, toujours au pas de course, se serait laissé aller à cette inclination sans une santé renouvelée par l'entraînement physique ? Peut-être bien, mais certainement pas aussi intensément qu'il m'a été donné de le faire, car l'endurance m'aurait possiblement manqué. Et je n'aurais alors pas rencontré d'aussi belles opportunités de me distancier de mon quotidien.

Ce deuxième carnet de voyage est donc avant tout une chronique sportive, puisque ce sont les marathons qui m'auront donné, au cours des décennies 80 et 90, le plus merveilleux prétexte pour courir le monde. Car en plus d'être des rendez-vous exaltants, les marathons courus à l'étranger offrent un accès privilégié à des univers inconnus qu'il serait dommage de ne pas explorer. Le sportif en moi s'en trouvera immensément satisfait, et l'homme avide de connaître des cultures différentes assouvira sa passion de globe-trotteur. Ma famille m'accompagnera de façon ponctuelle au cours de ces périples, tout comme certains amis de longue date. Mais de nouvelles amitiés, celles-là créées en fréquentant les coureurs et leur entourage, représenteront autant de passeports ou d'invitations vers d'autres destinations.

Je rassure ici le lecteur : ce chapitre n'a pas pour objet de relater en détail mes découvertes touristiques, et mes textes ne veulent en rien concurrencer les guides du routard… malgré quelques descriptions de certains attraits propres aux pays visités. Je ne tiens pas davantage à m'attarder sur chacune des 53 courses réalisées sur le circuit mondial des marathons répartis sur cinq continents, même si toutes se sont avérées inoubliables. En définitive, j'ai donc choisi une douzaine d'événements qui me paraissent représentatifs de mon vécu de Pied marathon globe-trotteur, et qui résument l'esprit de ces expériences enrichissantes.

Premier marathon outremer : Paris

En 1980, les organisateurs du Marathon international de Montréal invitèrent les coureurs québécois à participer au marathon qui allait avoir lieu à Paris le 19 mai, et ce, en compagnie de l'expert en athlétisme bien connu, Jo Malléjac. L'occasion m'était ainsi donnée de réaliser mon deuxième séjour à l'étranger ainsi que mon second marathon à vie… C'est donc en pleine fièvre référendaire[316] qu'un petit groupe formé de quelques coureurs[317] et de leurs supporteurs quitta le Québec survolté.

Ce départ vers la France devançait l'épreuve d'une semaine afin de favoriser notre adaptation au fuseau horaire, à la température ainsi qu'au circuit. Les jours suivants, notre entraînement à l'ombre des arbres du bois de Vincennes se déroula à merveille. Mais le trajet du marathon dessiné en plein cœur de Paris laissait entrevoir de sérieuses difficultés : d'abord, la chaleur incessante des dernières journées nous accablerait sans doute énormément en milieu urbain ; puis, ces côtes, particulièrement raides à mi-parcours, de même que les pavés anciens qui couvraient la chaussée sur au moins 21 des 42 kilomètres exigeraient un effort presque surhumain. D'ailleurs, presque la moitié des 7000 coureurs inscrits abandonneraient en cours d'épreuve, allions-nous apprendre plus tard.

***

Au matin du 19 mai, nous sommes néanmoins tous prêts et même impatients d'affronter « le monstre ». Le moment de nous masser en haut de l'avenue des Champs-Élysées près de l'Arc de triomphe pour le départ n'est toutefois pas encore arrivé puisque celui-ci ne se fera qu'à 15 heures. Jo Malléjac nous suggère donc un petit restaurant-cafétéria reconnu, semble-t-il, pour son excellent couscous. Nous y rencontrons une connaissance à lui, Sylvain Cacciatore, un coureur d'Aix-les-Bains. Malgré son statut confirmé de marathonien élite et la prédiction de Jo qui lui concède la victoire, nous sommes loin d'imaginer, à son allure et à ses savates trouées, quelle commotion il causera d'ici quelques heures en dépassant les favoris pour ensuite recevoir, des mains de Jacques Chirac[318], la coupe tant convoitée[319]. Mais pour l'instant, ce repas que nous prenons en agréable compagnie nous détend… Et le couscous chaudement

[316] Le premier référendum sur la souveraineté du Québec allait se tenir le 20 mai 1980.
[317] Michel Grenier de Longueuil, Pierre Carry de Valleyfield, Jo Malléjac et moi-même.
[318] Alors maire de Paris.
[319] Temps final de S. Cacciatore : 2 :25 :50

recommandé par notre entraîneur se révèle, en ce qui me concerne, vraiment délicieux quoique fortement épicé.

Puis, l'heure de séparer l'élite des amateurs sonne, et le grand tour de la capitale française est enclenché. Les photographes se bousculent pour immortaliser ce groupe en culottes courtes courant sous la tour Eiffel, l'une des premières attractions du parcours qui comprend des monuments-étapes comme les Invalides, l'église St-Sulpice, la place du Trocadéro, le cimetière du Père-Lachaise, l'hôtel de ville de Paris et la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Aucun coureur n'a pourtant la tête à la flânerie touristique ! Comme prévu, les embûches sont si difficiles pour les chevilles et les cuisses que les marathoniens se concentrent sur une seule attraction parisienne : place de la Concorde où la ligne d'arrivée nous attend. La côte du Sacré-Cœur se distingue par ailleurs comme l'un des obstacles majeurs que je franchis de haute lutte.

De toute évidence, ce marathon a davantage été pensé pour les centaines de milliers de spectateurs, car une animation extraordinaire règne tout au long du parcours, et notamment à la place Léon-Blum. L'ambiance soutient vaguement mes efforts malheureusement perturbés par une digestion laborieuse : le couscous se rappelle à ma mémoire gustative par de nombreux reflux. Notre accompagnateur, Jo Malléjac, vit lui aussi certaines difficultés et doit abandonner la course. Étonnamment, je finis par fouler le fil d'arrivée. Mais mon état inquiète les bénévoles, et je suis rapidement transporté à l'infirmerie pour recevoir une perfusion de sérum physiologique. Moins d'une heure plus tard, mes soignants me libèrent enfin, et je me sens d'attaque pour célébrer cet accomplissement avec mes compagnons. Les jours suivants, je m'accorderai le loisir de visiter les attraits qui ont défilé sous mes yeux pendant les 4 heures et 19 minutes du marathon de cette longue fin d'après-midi de printemps parisien.

Je ne le sais pas à ce moment-là, mais je viens de courir ce qui sera ma plus difficile épreuve marathonienne[320]. L'on estime habituellement qu'un marathon débute réellement vers le 30e kilomètre lorsque les forces déclinent et que les douleurs se font davantage sentir. Il est aisé de comprendre pourquoi je juge « hors norme » ce Marathon de Paris. En mai 1985, je retournerai dans la Ville Lumière avec ma fille Diane et deux compagnons des Pieds Marathon, le journaliste Louis Pelletier ainsi que le

[320] Si le Marathon de Paris en 1980 fut le parcours le plus exigeant, celui de Berlin, en 1986, allait être le plus beau, comme un tapis de velours !

notaire André Cantin. Malgré la pluie et le froid – tout un contraste avec 1980 –, je réaliserai un chrono plus rapide de 34 minutes, possiblement en raison d'un meilleur entraînement, mais certainement, aussi, parce que le trajet aura été légèrement modifié pour contourner des obstacles de taille.

***

Comme pour le Marathon de Montréal l'année précédente, j'ai appris à Paris, en 1980, à mieux me préparer à une course de fond. Ainsi, malgré une assez bonne tolérance aux variations alimentaires d'un pays à l'autre, je limiterai à l'avenir mon dernier repas d'avant-marathon à un simple mélange de céréales, de noix et de fruits séchés, auquel j'ajouterai, le moment venu, une portion de lait. Finis les couscous ou autres mets exotiques! Quel que soit le continent visité, mon pot de « croque-nature » – toujours le même contenant que je récupérerai d'une fois à l'autre – constituera désormais une importante étape de ma routine préparatoire.

Le plus impressionnant des marathons : New York

Je ne crois pas me tromper en affirmant que le Marathon de New York est le plus prestigieux et le plus impressionnant événement du genre au monde, même si celui de Londres le surpasse en terme d'inscriptions. Lors de ma première participation, en 1981[321], il regroupait environ 19 000 coureurs, une statistique majorée à 30 000 ces dernières années. Et quelle logistique ! Les bénévoles se comptaient déjà par milliers ; les spectateurs, eux, par centaines de milliers. Les New-Yorkais envahissaient alors les rues de leur ville, et cette fête n'était nulle part ailleurs aussi magique et intense.

Sauf pour quelques détails, la routine des marathons que j'ai courus à New York entre 1981 et 1990 a peu varié. La veille de la course, les participants étaient invités au *Fun Run* – aujourd'hui appelé le *Friendship Run* – une course non compétitive de quelques milles qui nous permettait de prendre un premier bain de ville sur le chemin qui nous menait de la place des Nations Unies à la « Tavern of the Green », un restaurant assez huppé dans Central Park qui n'a d'une taverne que le nom.

[321] Il y en aurait six autres : en 1982, 1983, 1984, 1985, 1986 et 1990.

Mais la fête était de courte durée, car la journée suivante commençait très tôt le matin. Vers 5 heures, il nous fallait prendre l'une des très nombreuses navettes qui conduisaient les coureurs à Fort Wadsworth sur Staten Island, à l'entrée du pont Verrazano. Des milliers d'hommes et de femmes convergeaient ainsi dans la bonne humeur et la patience vers ce point de rendez-vous. Mais dans l'attente du départ qui était donné vers 10 heures, la froideur de l'air matinal nous saisissait. Chacun avait donc prévu quelques épaisseurs de vieux vêtements chauds, des couvertures élimées, des couvre-chefs plus ou moins informes et des mitaines dépareillées, sans oublier les habituels sacs à poubelles en guise d'imperméables ou de coupe-vent que nous allions abandonner sur la chaussée au début de la course, ou quelques kilomètres plus loin lorsque le soleil nous darderait de ses rayons. Après l'événement, les tracteurs ratisseraient les rues, ramassant à la tonne ces vieilles hardes. Pour ne pas geler, en plus de nous emmitoufler, nous avions tous nos petits trucs : une boisson réconfortante, une petite danse, une portion de « croque-nature » pour la réserve d'énergie… Naturellement, les organisateurs nous proposaient un réchauffement collectif et avaient aménagé des endroits pour manger, nous reposer… et même prier.

Le départ approchant, un autre besoin, celui de soulager sa vessie, en pressait plus d'un… Là encore, les responsables du marathon avaient trouvé une solution à ce problème. Je passe sur les détails superflus, mais il me faut dire que j'ai vu à New York la plus impressionnante vespasienne à ciel ouvert au monde ! Ce sont des milliers d'hommes que pouvait accommoder en un même temps cette structure de bois temporaire, inclinée et recouverte de papier polythène… On imagine facilement la scène !

Jamais je ne courus seul à New York. Je m'y rendis d'abord avec des compagnons des Pieds Marathon, puis, au cours des années, j'y retrouvai des amis rencontrés dans d'autres compétitions. Certains m'offrirent même l'hébergement, tel le couple Pasquino formé par une jeune femme d'origine acadienne, Sylvia, et son mari italien, Guy, un preneur aux livres new-yorkais.

Une année, Louis Sternon me fit également rencontrer Victor Buron, un chef belge et ami de Marie-Paule[322], conjointe de Louis. Sa spécialité de maître-saucier avait conduit Victor dans les prestigieuses cuisines du

[322] Marie-Paule Daniel, fondatrice du Théâtre de Zef.

restaurant situé au dernier étage de l'une des tours jumelles du World Trade Center. Décédé vers la fin de la décennie 90, il ne verrait évidemment pas l'attentat et la destruction de cet immense complexe commercial que tous nous admirions. Naturellement, le fatidique jour du 11 septembre 2001, je ne pourrais m'empêcher de repenser aux belles heures passées en sa compagnie et en celle de mes autres amis new-yorkais.

Mais, dans l'imminence du départ, chacun se concentrait avec sérieux sur sa routine. Depuis quelques courses, j'avais découvert que je pouvais éliminer presque totalement l'effet du frottement dans mes chaussures de sport en enveloppant l'arche et la plante de mes pieds de ruban adhésif à double face. Finies les chaussettes ! Puis, j'appliquais de la Vaseline aux endroits critiques et frictionnais mes articulations à l'aide d'un liniment analgésique très fort, du Ben Gay ou du Tiger Balm. En 1983, Louis Sternon, qui ne connaissait pas le Ben Gay, m'emprunta mon tube. Dans le froid et la précipitation des dernières minutes, il crut à tort qu'il badigeonnait généreusement son entrejambe… de gelée de pétrole ! Il était littéralement en feu ! Louis courut cette année-là les 26 milles (42 km) du parcours en un temps de 3 heures et 9 minutes. Je n'ai pas la certitude que c'était pour lui un record, mais je peux assurer qu'il arriva bon premier dans la salle de bain à notre retour à l'hôtel ! Il n'en apprécia que plus l'immense et réconfortant gâteau au chocolat offert par Victor Buron.

Pour nous motiver, nous nous donnions parfois certains objectifs. Mais je ne courais pas vraiment contre la montre. D'ailleurs, sauf pour les coureurs professionnels, la compétition ou l'élitisme sont peu présents dans ce sport, même si, bien sûr, chacun aime à se dépasser. Mon meilleur temps, je le ferais à Montréal, en 1985, en terminant l'épreuve en 3 heures et 31 minutes. J'aurais voulu récidiver à New York cette année-là, mais le parcours, moins difficile que celui de Paris en 1980, comportait néanmoins de traîtres passages en faux plats et quelques ascensions exigeantes. Bref, à New York comme ailleurs dans le monde, je viserais avant tout à me rendre au fil d'arrivée… dans le meilleur état possible, et dans l'allégresse.

Ce fut d'ailleurs avec le plus vif plaisir que je traversais cette ville au pas de course... Le trajet du Marathon de New York présente en effet des caractéristiques qui le singularisent, telle l'inimaginable foule de partisans bigarrés qui accueille et encourage les marathoniens de façon incomparable. Invariablement, au coup d'envoi de chacun de mes sept marathons dans cette ville, je ressentis une grande émotion à me fondre

dans cette marée humaine sur le pont Verrazano qui, sous nos pas conjugués, vibrait perceptiblement.

La tradition veut que le parcours serpente à travers les grands quartiers (*boroughs*) de New York. Quelques minutes après le départ, nous complétions donc une première ascension douce avant d'entrer dans Brooklyn où nous étions soulevés par une masse de gens qui hurlaient des « *Go runners, go !* », et qui levaient les bras pour nous saluer ou pour toucher au passage certains coureurs en bordure des trottoirs.

Le pont Pulaski nous faisait ensuite entrevoir le quartier polonais. Puis, vers la mi-course, nous traversions le Queens, quartier juif et plus sage, mais étonnant avec ses rabbins amassés aux intersections qui, à leur air solennel, paraissaient sonder la force des coureurs tout en les soutenant par leur simple présence. La longue traversée de l'East River par le pont Queensboro était épuisante. Mais à sa sortie, au détour d'un virage, nous longions avec plus de bonheur la First Avenue dans Manhattan, décorée de ballons.

Un nombre encore incroyable de spectateurs nous y attendaient pour nous « porter » de leurs cris jusqu'au Bronx, où notre étonnement ne cessait de grandir dans ce quartier populaire à la réputation, à l'époque, inquiétante. Et pourtant, la marée d'Afro-Américains, qui s'y déchaînaient au son d'une musique entraînante, nous réjouissait et nous faisait oublier un peu la fatigue et la douleur très intenses à cette étape.
Finalement, notre retour dans Manhattan vers Central Park, en passant par Harlem, nous rapprochait de l'arrivée dans un délire presque irréel : décorations, fanfares, et tous ces Noirs, Latinos ou Blancs qui nous tendaient encore la main... jusqu'à l'ultime effort.

La médaille au cou et le certificat de participation en mains, il ne me restait qu'à savourer mon bonheur sous l'œil attentif de l'équipe médicale.

Ainsi vont les marathons : dans un laps de temps d'à peine quelques heures, les efforts physiques et psychologiques de même que la douleur et la joie sont aussi fortement concentrés que le parfum extrait d'une tonne de fleurs dans quelques centilitres d'huiles essentielles.
Et la vie s'intensifie alors à la limite du tolérable.
Les rencontres avec de purs inconnus, nombreuses et fugaces, nous fortifient.
Et des amitiés nouvelles, plus profondes, nous amènent ailleurs…

Entouré de femmes à San Francisco

Le Marathon de San Francisco, c'est avant tout le souvenir d'avoir couru, par une chaude journée de juillet 1983, sur le célèbre pont rouge-orangé enjambant le détroit Golden Gate[323], une structure suspendue à plus de 67 mètres au-dessus de la mer. Sans incident ou difficulté majeure, j'allais réussir le trajet en un chrono de 3 heures 47 minutes et 18 secondes, une performance identique (à quelques centièmes de seconde près) à celles réalisées aux Marathons d'Ottawa et de Montréal la même année.

Mil neuf cent quatre-vingt-trois serait d'ailleurs l'une de mes années sportives les plus fastes, avec 1984, 1987, 1988 et 1990. À cette époque, je courais annuellement une douzaine de courses de plus de dix kilomètres, incluant quatre à cinq marathons. Mais pour une rarissime fois à l'étranger, je serais supporté et accueilli à la ligne d'arrivée par ma famille et, de surcroît, par sept femmes !

Avec mes filles Nicole, Diane et Élaine, ainsi que mes sœurs Rollande et Lucie, et finalement mes nièces Liza et Victoria, j'allais en effet visiter cette pittoresque ville de la côte ouest américaine, probablement l'une des plus filmées et photographiées au monde. Nous avions décollé de Mirabel le 18 juillet, soit six jours avant la course. À notre première balade en ville, une jeune fille, attirée par notre accent québécois, nous accosta… Colombe Picard, originaire d'Asbestos, était également inscrite au Marathon. Voyageant seule, elle se disait réjouie d'avoir trouvé un groupe d'appartenance.

Fier comme un coq, je circulais avec « mes » huit femmes dans les rues pentues de San Francisco… Et puisque c'est avec les fameux tramways « *cable cars* », mais surtout à pied qu'il faut explorer ses quartiers chinois, japonais, gai, sans oublier le centre de la culture hippie dans les années 60 (Haight-Ashbury) ou le Fisherman's Wharf, nous allions poursuivre notre excursion pédestre avec Colombe jusqu'à tard le soir et les jours suivants.

San Francisco, comme Los Angeles ou Esalen, se retrouvait alors au centre du *New Age* californien. Mais la ville avait aussi à nous dévoiler une passionnante histoire et des monuments quasi mythiques, comme sa prison de l'île d'Alcatraz où Al Capone, paraît-il, avait été emprisonné ; ou l'usine de fabrication de chocolat Ghirardhelli, une institution aux États-

[323] Le pont de la porte d'or.

Unis vieille de 150 ans. Le récit épique de la Ruée vers l'or, autour de 1848, (qui amena Oscar Levis Strauss à y établir sa première fabrique de *blue-jeans*) frappa également mon imaginaire, tout comme l'histoire des particularités géologiques de la région qui expliquaient ses tremblements de terre destructeurs, dont celui de 1906 – les Californiens n'avaient pas encore subi celui de 1989.

Alors que nous flânions, un petit commerce nous attira par la musique qu'il laissait filtrer dans la rue. Les propriétaires du bar laitier « *¿Por qué no ?* »[324] se distinguaient en effet de leurs semblables par un trio de jazz (clarinette, cornet et trompette) qui divertissait leurs clients. L'idée me parut fort originale! Cette pause me ramena assurément vers mes années de jeunesse pendant lesquelles, derrière le comptoir du Capitol, j'avais vendu mes friandises glacées. De simples attractions placées sur notre chemin nous font parfois autant voyager dans le temps que de grands monuments…

Mais, pendant ces visites touristiques, je ne passais pas inaperçu ainsi escorté de ma garde féminine, tel un sultan entouré de son harem. De fait, ce soir-là au restaurant, une envoûtante danseuse de *Baladi* m'entraîna loin de notre table pour m'inciter à me déhancher à ses côtés devant un public hilare. Si des aventuriers s'étaient couverts d'or à San Francisco au siècle dernier, je ne craignais nullement, pour ma part, de me couvrir de ridicule…

Humour, découvertes, liens familiaux resserrés et satisfaction suite à un autre marathon complété avaient coloré mon séjour californien. Je ne le savais pas encore, mais le retour, lui, serait teinté de tristesse et me ferait vivre une importante cassure.

Deux jours après notre départ de Joliette, soit le 20 juillet, ma mère avait en effet été transportée d'urgence à l'hôpital en raison d'un infarctus. Après l'avoir réanimée et mise sous surveillance aux soins intensifs, l'équipe médicale avait suggéré à Andrée ainsi qu'à ma sœur Denise, les deux seuls membres de notre famille encore au Québec, d'aller se reposer un peu.

Mais cette nuit-là, Marie-Berthe plia elle aussi bagage, et partit sans escorte et sans billet de retour pour un bien plus grand voyage.

[324] « Pourquoi pas ? », traduit de l'Espagnol.

Dans leur sagesse, Andrée et Denise choisirent de nous laisser revenir au Québec en toute quiétude et dans les délais prévus. En dépit du choc terrible éprouvé en apprenant cette nouvelle à mon arrivée à Joliette, je me sentis reconnaissant envers Andrée pour tant de sollicitude. Voilà bien celle que j'ai épousée : une femme qui, malgré un faible intérêt pour les voyages – il faut dire que la malchance lui gâcha parfois son plaisir –, surmonterait son insécurité à quelques reprises pour voyager à mes côtés, mais m'accorderait surtout la liberté de vivre mes passions de globe-trotteur et de sportif, et ce, sans jamais me culpabiliser. Encourager l'autre à grandir est un moyen efficace de s'assurer sa loyauté et son amour. Je rencontrerais tant de femmes et d'hommes intéressants au cours de mes voyages… et pourtant, je ressentirais toujours une grande joie de rentrer chez moi.

Cette fois-là, le coût de mon absence me parut cependant élevé. Lorsque j'avais vu Marie-Berthe la veille de mon départ pour la Californie, elle se portait bien. Elle avait parfaitement récupéré de l'accident vasculaire subi des années auparavant et rien ne laissait présager cette défaillance cardiaque. Ainsi va la vie. J'aurais pourtant aimé pouvoir lui parler une dernière fois pour lui exprimer encore ma reconnaissance et mon amour filial.

Ma mère suivait mon père dans la mort à une décennie d'intervalle. En vivant ce dernier deuil qui me faisait orphelin à 53 ans, je réalisai avec émotion le bel héritage familial qu'ils nous avaient laissé. Et parmi les valeurs les plus essentielles apprises d'eux pendant l'enfance, il y avait bien sûr le goût du travail bien fait et de l'épargne. Mais l'entraide était sans l'ombre d'un doute le ciment qui unissait les enfants Malo et qui me servirait de guide moral tout au long de ma vie.

Le plus inattendu des marathons : Shanghai

Lorsqu'on me demande de parler de mes marathons et de mes voyages, Shanghai s'impose à mon esprit, car ce que j'y vécus fut totalement inattendu et marquant. En 1984, Shanghai, dite « la perle de l'Orient », n'avait plus guère d'éclat malgré ses quelque 11 millions d'habitants[325]. Prospère et avant-gardiste sous l'Occupation française, anglaise et britannique, notamment en raison du jeu, de la prostitution et du marché de

[325] 18,4 millions d'habitants en 2007.

l'opium, Shanghai, symbole du capitalisme, était tombée en disgrâce après la victoire de Mao Zedong, en 1949, et n'avait cessé de décliner par la suite. Dans ce contexte politique, y présenter un événement sportif international était le signe d'un début d'ouverture et de changement[326].

Il n'était cependant pas si aisé de se rendre en République de Chine populaire pour participer à cette troisième édition du Shanghai Cup Marathon Race. Un tel voyage ne s'improvisait pas et exigeait une structure d'accompagnement bien différente de ce que j'avais vécu auparavant. Je n'aurais sans doute pas tenté l'aventure si ce n'avait été d'une rencontre fortuite sur le trajet du Marathon de New York, le 23 octobre 1983. Comme c'est souvent l'habitude entre coureurs, je m'étais mis à causer avec mon voisin, un voyagiste du nom de Tom Gilligan. Il me parla succinctement mais avec conviction de Shanghai qui était la prochaine destination planifiée par son agence de Cambridge, le Marathon Tours inc.

De retour au Québec avec un dépliant en main, il me fallut encore quelques semaines pour l'étudier et me décider à me joindre à ce groupe d'Américains qui voyageraient en Chine avec le concours de la Fédération des sports de Chine (All-China Sports Federation).

Je n'avais plus que trois mois pour m'y préparer physiquement et culturellement. Comme à mon habitude, je lus beaucoup sur le sujet, mais j'eus aussi recours aux précieuses connaissances d'une religieuse des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception à Joliette, Sr Alice Buteau. Intarissable sur son travail en Chine et d'une grande gentillesse, elle m'apprit notamment, en utilisant une approche phonétique, quelques mots usuels et phrases de base : bonjour, merci, je veux un journal, j'ai faim… Prudente, elle m'avait transcrit le tout en chinois, au cas où ma prononciation serait déficiente. Ses petits cartons me suivraient d'ailleurs fidèlement pendant tout ce beau périple !

***

Le 11 mars 1984, le temps est terne et maussade en banlieue de Shanghai où le départ du marathon sera donné dans quelques minutes. Il fait passablement froid, et les forts vents balaient la chaussée en soulevant le

[326] Depuis 1992, Shanghai s'est remise sur la voie de la prospérité. Aujourd'hui, la ville la plus populeuse de Chine est un centre financier majeur d'Asie. Une exposition universelle s'y tiendra en 2010.

sable qui la borde. Avec un certain soulagement cependant, je constate que le trajet semble présenter peu de dénivellation. Un bon coureur se doit avant tout d'être flexible et tolérant aux imprévus… Je me dis alors : « *Ça ira !* »

Finalement, nous ne sommes que 300 coureurs environ, et la très grande majorité d'entre eux est, naturellement, d'origine chinoise. C'est bien peu pour un pays qui compte un milliard d'habitants ![327] Quelques petits groupes d'étrangers apportent une touche internationale au marathon. Il y a, bien sûr, des Américains, mais aussi des Français, des Australiens, des Allemands, des Italiens et des Japonais. Comme seul représentant du Canada, je suis facilement identifiable aux couleurs que j'arbore fièrement, le rouge et le blanc, ainsi qu'à mon maillot personnalisé sur lequel on peut lire « Jean Malo, Canada » en pictogrammes chinois, une exécution que je dois à Sr Buteau.

Le départ se fait dans un ordre rigoureux. Les hommes et les femmes feront bande à part; les Chinoises sont ainsi reléguées à l'arrière du peloton et partiront avec un retard de 15 minutes. La foule est nombreuse et les applaudissements réchauffent un peu l'atmosphère.

Au 23e kilomètre sur ce circuit un peu tristounet, je suis dépassé par les rapides coureuses chinoises qui ont le vent dans les voiles. Mais deux kilomètres plus loin, j'aperçois une jeune fille qui s'est détachée du groupe et qui court en boitillant, visiblement blessée à la cheville droite. Lorsque je la rejoins, je la vois grimacer et pleurer, mais elle ne paraît pas vouloir déclarer forfait pour autant. Je me place alors à sa gauche et tends mon bras vers elle en lui signifiant de s'y appuyer, ce qu'elle fait, il me semble, avec soulagement. Et nous continuons de courir, côte à côte et sans nous parler. Elle ne comprend pas la langue française, j'imagine, ni moi le mandarin. Nous échangeons à peine quelques regards à tous les 5 kilomètres, aux points de ravitaillement, où elle ramasse un verre d'eau pour moi avant d'en saisir un pour elle. Sans nous arrêter, jamais. Sur certaines portions du trajet, nous nous retrouvons les seuls coureurs. Et pendant que nous traversons une intersection, gravissons une pente ou arpentons une rue, la foule pourtant dense aux abords de la chaussée reste muette. Ni cris, ni applaudissements. L'effet est saisissant.

[327] Recensement de 1982. 1,3 milliard de Chinois en 2008.
« Chine », sur le site de *Encyclopédie Microsoft Encarta* [en ligne], adresse URL : http://fr.ca.encarta.msn.com, © 1997-2009, page consultée le 12 mai 2009.

À deux ou trois reprises, des préposés à la sécurité, chevauchant leurs motos, roulent en sens inverse du parcours et réussissent ainsi à s'entretenir avec ma compagne. Mais elle s'accroche de plus belle à mon bras et leur fait des signes de tête négatifs. Pour l'avoir vécu, je comprends cette volonté de compléter une course. Je réalise néanmoins que sa détermination excède largement la norme. Je m'interroge sur ses motivations que je soupçonne fort importantes – la pression exercée sur les sportifs d'élite chinois par les autorités n'est pas encore un fait bien connu à cette heure. Chose certaine, voyant cette force et cette résistance opiniâtre habiter une si jeune femme, je maintiens la cadence. Bien sûr, ce poids supplémentaire sur mon avant-bras et cette position inconfortable que je maintiens depuis plusieurs kilomètres, vent de face, ont décuplé ma fatigue et mes douleurs articulaires. Ma voix intérieure en appelle à ma conscience : « *Elle a bien plus mal que toi… tu ne vas quand même pas lâcher et l'abandonner à son sort !* » Galanterie ou orgueil ? Sans doute un peu des deux. Et je pousse l'effort jusqu'à fouler la ligne d'arrivée à ses côtés… en 4 heures, 3 minutes et une seconde, et en 146e position !

Dans l'élan de nos dernières enjambées, elle laisse finalement mon bras. À bout de souffle, je la regarde s'éloigner, encadrée de deux soignantes entièrement vêtues de blanc. Et dire que je ne connais même pas son nom ! Mais j'ai mémorisé qu'elle porte le dossard 166. Je pourrai plus tard la retracer sur la liste des participants …

Les coureurs sont ensuite dirigés vers des locaux aménagés sous les estrades pour se désaltérer et y manger quelques fruits. Au bout d'un court moment, je vois s'approcher le responsable de l'événement, accompagné d'un homme d'un certain âge impeccablement vêtu d'un costume Mao gris. Poli, ce dernier s'adresse à moi dans un excellent français :
— Vous êtes monsieur Malo du Canada ?
— Oui !
— Eh bien, on m'a demandé de vous remercier, au nom du peuple chinois, d'avoir aidé cette jeune fille à terminer l'épreuve.

Surpris, je bafouille quelques phrases convenues, lui serre la main une ou deux fois. Et il tourne aussitôt les talons, me laissant seul avec ma gêne devant mes compagnons de voyage qui en rajoutent encore en me félicitant à leur tour.

Il est d'usage lors d'un marathon international d'offrir un grand banquet en l'honneur des coureurs, et particulièrement pour les étrangers. Le soir

même, je me retrouve donc à célébrer en bonne compagnie. L'occasion m'est ici offerte de nouer des liens d'amitié avec les coureurs de mon groupe, mais aussi avec des Français que nous côtoierons tout au long de ce voyage. Parmi tous ces nouveaux visages, il y a Bernard Golbrin, alors antiquaire à Miami, et sa femme Ximenia, Guy et Sylvia Pasquino, mes futurs hôtes de New York, et Michèle Grandmoujin qui accompagne un marathonien français. Je les reverrai tous, au Québec et ailleurs dans le monde, dans le cadre de marathons ou de voyages personnels. Quelques-uns deviendront un jour des amis chers. Mais nous profitons de cette soirée pour faire connaissance, discuter d'une foule de sujets, et laisser aller tout le stress et la fatigue de la journée. Mon accent amuse les Français comme les Américains !

Puis, entre deux conversations à bâtons rompus, je crois reconnaître celui qui monte sur scène pour officier comme maître de cérémonie… Oui ! Il s'agit bien de l'homme qui m'a félicité après ma course. Son discours de bienvenue terminé, il se met à raconter en chinois, en anglais et, finalement, en français, l'aventure particulière du Canadien Jean Malo… Et il réitère ses remerciements.

***

En ce jour de mars 1984, bien des émotions m'ont envahi et agité. J'étais à la fois étonné et embarrassé par tant d'insistance à souligner un geste qui me paraissait, sans fausse modestie, bien naturel. Aujourd'hui, j'en saisis nécessairement toutes les implications, mais je juge que cette anecdote demeure très révélatrice de la psychologie chinoise… et de la mienne, diront certains !

Toujours est-il que je n'étais pas au bout de mes surprises…

La Chine a une histoire millénaire, passionnante et grandiose, autant par ses splendeurs que par ses drames horribles. Le périple que nous entreprenions allait autant nous montrer ses richesses patrimoniales que nous faire voir son délabrement ainsi que la standardisation amenée par le communisme. Rendre semblables par le physique et la pensée autant d'individus uniques me paraissait un exploit, sans doute condamnable étant donné les sacrifices, les souffrances, voire les morts en cause, mais un exploit quand même. Et le symbole de cette uniformité était l'habit Mao sombre (gris, noir ou bleu foncé) alors porté au quotidien par les Chinois, sans distinction de sexe ou d'âge. Nous, les étrangers,

contrastions bizarrement dans cet ensemble, et pas seulement par notre teint blanc, mais parce que nous portions tous des survêtements de sport aux couleurs vives – la mode fluo des années 80 ! Nos déplacements dans des villes comme Suzhou, Wuxi, Nanjing et même Beijing (Pékin) créaient des attroupements de jeunes qui nous entouraient pour admirer et apprécier la texture de nos vêtements en les palpant comme s'il s'agissait de précieux tissus …

Puisque notre voyage avait été planifié en collaboration avec la Fédération sportive de Chine, nous étions attendus à des arrêts précis de notre itinéraire par différentes associations sportives qui, grâce à l'intermédiaire de guides, nous faisaient visiter leurs installations locales. Lorsque je me rappelle la vétusté des lieux et des équipements, notamment dans les piscines publiques, sans parler de la pauvreté évidente des sportifs, je ne peux qu'être ébloui par le chemin parcouru par ce peuple jusqu'aux Jeux olympiques de Beijing en 2008. Le monde n'oubliera pas de sitôt le fameux « Cube d'eau » qui abrite la piscine olympique ainsi que le « Nid d'oiseau », ce stade hallucinant. L'on a beaucoup parlé de la fierté chinoise à ces jeux, une indéniable réalité. Il est aussi exact que la Chine communiste a ainsi voulu soigner son image sur le plan international. Cela ne doit toutefois pas faire oublier que la fierté comme l'ingéniosité sont des traits chinois depuis plus de 5000 ans, ce que j'ai pu apprécier pendant mes séjours shanghaïen et pékinois de 1984.

Je fus alors particulièrement émerveillé par le Grand Canal de Chine, une longue artère fluviale dépassant les 1 800 kilomètres et qui fut aménagée cinq siècles avant l'ère chrétienne. Érigée vers la même époque, la Grande Muraille, en partie détruite et reconstruite de nombreuses fois jusqu'au XVIe siècle, ne m'apparut pas moins impressionnante. Car malgré sa longueur actuelle que l'on estime à environ la moitié des 10 000 km qu'elle a déjà couverts, cette merveille d'architecture demeure la seule construction humaine visible de l'espace. Bien sûr, elle est l'un des joyaux du patrimoine mondial de l'humanité, tout comme le Temple du Ciel de même que la Cité interdite avec ses six palais et ses 9000 chambres.

Face à la Cité interdite de Beijing, la place Tian' Anmen – la porte de la paix céleste – où avait été accueilli Richard Nixon en 1972, se voulait alors un fort symbole de l'amorce d'une ouverture politique internationale de la Chine. Mais le monde se souviendrait davantage de la violente répression d'une gigantesque manifestation étudiante pour la démocratie qui s'y déroulerait en 1989. Pour l'heure, j'étais impressionné par ce vaste espace

public qui, selon les dires des autorités chinoises, pouvait contenir un million de personnes. Dominée en son centre par un imposant obélisque dédié par Mao Zedong aux héros issus du peuple, la Place compte de nombreux monuments et musées rappelant les différentes périodes de la Chine. Nous eûmes la chance, puisqu'il n'était alors ouvert au public qu'une ou deux journées par mois, de visiter le mausolée de Mao Zedong construit en 1976. Je dois néanmoins dire que cela ne fut pas aussi palpitant que nous l'avions espéré. Ce monument funéraire donnait l'occasion aux Chinois de vénérer le père de leur nation, de se prosterner et d'offrir des fleurs... comme dans un temple bouddhiste ! Pour les étrangers, le moment d'intérêt et de curiosité demeurait sans doute le bref passage dans la deuxième salle où nous pouvions jeter un regard furtif sur la dépouille de Mao, dont on ne voyait que la tête dans son sarcophage de cristal.

À ce symbole de propagande communiste, je préférai nettement la sauvage beauté du mont Heng appelé aussi la montagne Méridionale ou la montagne de la Longévité, la plus haute des cinq montagnes sacrées de Chine. À la date anniversaire d'un Chinois, il est d'usage de lui offrir ce vœu : « *Que votre vie soit aussi élevée que la montagne Méridionale*.»[328] Quelle poésie ! Pour les Chinois, les montagnes ont pour fonction de supporter le ciel. Il n'est donc guère surprenant qu'on y érige temples, palais et ponts pour célébrer la magie et le surnaturel. Le palais impérial d'été construit près du lac Kunming et de la colline de la Longévité – un thème récurrent ! – me séduisit également par ses nombreuses richesses si harmonieusement mariées à la nature. Une splendeur !

Nous discutions de nos observations et de l'appréciation de nos excursions lorsque, à notre arrivée à l'Hôtel des Sports de Beijing, le préposé à la réception me remit, aussitôt mon inscription complétée, un pli en provenance de l'ambassade du Canada en Chine. La missive était signée par l'ambassadeur Michel Gauvin qui me félicitait pour mon « exploit sportif exceptionnel ». Je n'avais pas repensé à cet événement durant les dernières journées, mais la nouvelle avait, semble-t-il, voyagé plus vite que moi[329]. J'étais bien sûr flatté qu'un haut dignitaire reconnaisse ainsi

[328] Tian Xin, « Montagnes révérées et temples anciens : Mont Heng, la montagne de la Longévité », sur le site de *Clear Harmony* [en ligne] adresse URL : http://fr.clearharmony.net, 22 mai 2003, page consultée le 9 février 2009.
[329] Possiblement grâce à l'intervention du vice-consul, Robert Desjardins, qui, si ma mémoire est fidèle, avait assisté au marathon.

mon esprit sportif. Je fus cependant davantage touché par un autre passage de cette lettre, plus près de mes convictions:

> *À votre façon, vous avez démontré la nature des sentiments d'amitié et d'entraide qui existent entre Canadiens et Chinois, et je suis convaincu que votre geste laissera une impression profonde sur ceux qui ont été témoins de votre action et qui en ont entendu parler.*

Les sentiments d'amitié et d'entraide soulignés par l'ambassadeur existaient, à mon avis, entre tous les marathoniens. J'étais néanmoins heureux que l'on me juge porteur de cette valeur essentielle que je savais le legs de mes parents. Et comme un bulletin scolaire rapporté à la maison, cette lettre confirmait que l'élève Jean avait bel et bien suivi les enseignements de Marie-Berthe et d'Armand… Un dernier coup de chapeau à mes parents avant de déposer leur souvenir dans les précieuses archives de ma mémoire d'enfance.

Tout avait maintenant été dit sur le sujet, pensais-je alors.

Mon étonnement fut donc au comble, lorsque deux mois après mon retour au pays, soit en mai 1984, je reçus un autre courrier de l'ambassade du Canada à Beijing, celui-là signé par le vice-consul, Robert Desjardins. Mais le cadeau qui m'était posté, soit un exemplaire original du *Journal des Sports de Chine* relatant la fameuse anecdote (assortie d'une traduction maison), me réjouit plus que n'importe quel remerciement formel. Car je posséderais désormais un souvenir tangible de mes péripéties à Shanghai au bras de mademoiselle Wang King Fang, la jolie porteuse du dossard 166.[330]

De Shanghai à Notre-Dame des Prairies… via St-Esprit !

N'est-ce pas là une belle histoire ?

Les auditeurs à qui je la raconte plaisamment ont des réactions diverses. Plusieurs renchérissent et me félicitent pour mon attitude. Certains, plus

[330] Voir la copie de ces lettres de l'ambassade du Canada en Chine à l'annexe II : Les marathons : statistiques et hommages.

étonnés, me questionnent : « *Monsieur Malo, n'aviez-vous donc aucun objectif sportif lorsque vous traversiez ainsi la planète pour participer à un marathon* ? » Ce à quoi j'ai l'habitude de répondre par la réflexion suivante...

La seconde moitié du XXe siècle a amené un phénomène inconnu de nos parents et aïeux : courir… après le temps. La « grosse ouvrage » attendait nos grands-mères et nos grands-pères qui accomplissaient cependant leurs longues journées à un rythme humainement acceptable. Les moyens de transport lents et la technologie peu avancée exigeaient temps et patience des voyageurs comme des travailleurs ou des mères. Aujourd'hui, tout le monde court ! Malgré – ou à cause, c'est selon – des appareils ménagers sophistiqués, des robots en usine, de l'informatique au bureau, l'on doit exécuter des tâches de plus en plus nombreuses et précises, et le plus rapidement possible. À bout de souffle, l'on doit sans cesse déléguer des responsabilités pour rattraper le fil du temps qui se débobine diablement vite.

Qui n'a jamais connu cette réalité?

Paradoxalement, à mes yeux, courir c'était m'allouer du temps. Du temps bien égoïstement dédié à mon bien-être physique et mental. Je me déconnectais ainsi de ma propre routine trépidante. Dans ce cadre, mon premier défi sportif avait été de retrouver puis de garder « ma ligne », et j'avais pour ce faire dû restreindre l'appétit de ma « dent sucrée » pour les succulents desserts d'Andrée, une bataille de tous les jours. Mon second défi avait été d'entraîner mon corps aux longues distances. En 1984, j'avais atteint en toute satisfaction mon rythme de croisière, et ce, même si chaque marathon poussait à leur limite mon endurance et mes capacités. Mais mon esprit compétitif se contentait d'objectifs simples et amusants, comme celui de devancer quelques Pieds Marathon, et particulièrement Paul Léveillé. Pendant un marathon couru à Montréal, j'avais même réussi à dépasser notre sacreur professionnel, Normand Harvey ; inutile de dire qu'il était en « ostie » ! J'avais ainsi développé à l'époque un certain goût pour la provocation. Et l'hiver 1984, qui m'avait révélé sous mon côté galant et modeste à Shanghai, allait également faire connaître mes talents d'agent provocateur. Provoquer dans le sens d'aiguillonner, mettre au défi, pousser, stimuler…

***

En réponse à une demande de Pierrette Casaubon, responsable des loisirs de Notre-Dame-des-Prairies et représentante du maire François Arnault, j'accepte avec plaisir la présidence des finales régionales des Jeux d'hiver du Québec qui se tiendront pour une première fois dans notre localité. La manifestation populaire qui en donnera le coup d'envoi sera le transport de nuit de la flamme des Jeux sur une distance de 27 kilomètres, soit de St-Esprit à Notre-Dame-des-Prairies.

Pour cette occasion, j'imagine, avec la complicité de mes amis Pieds Marathon, un scénario qui, nous l'espérons, encouragera une participation active. Je demande d'abord au caricaturiste et Pied Marathon Luc Marchand de concevoir une affiche sur laquelle je défierai les jeunes sportifs intrigués par ce grand-père de 57 ans en chaussures et vêtements de sport : « *Suivez-moi si vous êtes capables* ! » Pour adoucir cette pique un peu baveuse, je fais aussi inscrire cette maxime inspirée des leçons d'Agnès Parent-Robillard : « *Si tu fais un peu plus ou un peu mieux tous les jours, tu y arriveras !* »

En réalité, il s'agit d'une simple invitation au dépassement de soi. L'occasion est trop belle pour ne pas tenter de propager ma foi… Je voudrais dire à cette jeunesse grouillante que le sport représente un aspect essentiel de leur formation globale. Mais les prêchi-prêcha n'obtiennent jamais le même degré d'écoute et ne stimulent jamais autant que les mises au défi, que l'on soit jeune ou vieux. Et pour ne pas laisser la population plus âgée en plan, je leur dis également et en connaissance de cause : « *Suivez-moi, vous êtes capables !* »

Le parcours que suivra « le cortège de la flamme » n'a rien de bien terrifiant pour les coureurs des Pieds Marathon. Pendant l'été, nous enfourchons nos vélos pour aller courir 10 ou 20 km à St-Gabriel, St-Lin ou ailleurs dans Lanaudière, et nous revenons chez nous par ce même moyen de locomotion ! Alors, 27 km, dites-vous ? Ce sera une simple balade d'agrément ! Mais par cette nuit d'hiver polaire qui nous voit envahir le village de St-Esprit, le coefficient de difficulté de l'excursion grimpe de façon inversement proportionnelle à la chute des degrés sur l'échelle de mercure…

De surcroît, lorsque le flambeau passe des mains du maire Constantin Grégoire aux miennes, et que Louis Sternon déploie devant nous le drapeau, je sens la dimension solennelle de l'évènement peser sur nos épaules et m'étreindre le cœur. Mais c'est en chantant, et dans la joie, que

notre cortège (composé d'une cinquantaine de coureurs de tous âges) complète le trajet en direction de Joliette. La foule nous y attend, massée derrière la cathédrale, et nous entoure gaiement pour cette ultime étape jusqu'au centre communautaire de Notre-Dame-des-Prairies via la patinoire de la rivière L'Assomption. La fierté alors ressentie est bien plus grande que celle espérée. Je suis également impressionné par la ténacité de certains participants, dont cette jeune fille de 15 ans, une demoiselle Dumont, qui persévère à nos côtés jusqu'à la fin.

Ce coup d'éclat est de bon augure pour la suite des jeux qui obtiendront d'ailleurs tous les succès escomptés grâce au travail de l'organisation bénévole. Travail et persévérance viennent à bout de tout.

Londres… et Phil Latulippe

S'il fut un sportif qui réussissait à promouvoir la forme physique de façon magistrale, c'était bien le Québécois Philippe Latulippe. Au moment de son décès en 2006, à l'âge de 87 ans, ce frêle et nerveux Cabanois avait parcouru (en vélo, en marchant, mais surtout en courant) environ 210 000 km, soit au-delà de cinq fois le tour de la planète.[331] Ses traversées pancanadiennes en 1979, 1981, 1984 et 1989, qui lui avaient permis d'amasser quelque deux millions de dollars pour des causes caritatives diverses[332], lui avaient certes apporté une célébrité médiatique. Mais pour l'avoir assez bien connu, d'abord comme coureur – aux Marathons de Montréal et à différentes courses de fond, dont le demi-marathon de Loretteville – et ensuite comme ami, je peux assurer que Philippe Latulippe était un être d'exception, simple et passionné, et surtout peu intéressé par les hommages et le vedettariat.

Les occasions d'être nimbé de gloire ne lui avaient pourtant pas manqué puisqu'il s'était également approprié de nombreux records dans la catégorie des vétérans, particulièrement pendant les ultramarathons qu'il affectionnait. Dans Lanaudière, en 1985, il avait d'ailleurs couru seul les

[331] Serge Richard, *L'homme qui est allé au bout des routes*, Éditions Arion, 1995, Avant-propos sur le site *Cyberscol* [en ligne] adresse URL : http://felix.cyberscol.qc.ca/LQ/auteurR/richa_s/phil_ric.html, 1997, page consultée le 11 février 2009.

[332] « Le coureur Phil Latulippe s'éteint à 87 ans » dans *Le Devoir*, édition du 26 septembre 2006 [en ligne], adresse URL : http://www.ledevoir.com/2006/09/26/119059.html, page consultée le 11 février 2009.

100 km de l'épreuve, alors qu'il m'avait fallu l'affronter avec trois autres coéquipiers. Et « *Phenomenon Phil* » avait alors largement dépassé la soixantaine !

Voilà bien un détail qui me rapprochait de ce coureur : tous ses exploits sportifs avaient été accomplis dans les 40 dernières années de sa vie. Comme moi, il s'était éveillé à cette passion après une remise en forme débutée à 48 ans. Il était à ce moment un jeune retraité des Forces armées canadiennes et fumait encore trois paquets de cigarettes par jour… Cela avait d'ailleurs exigé de lui beaucoup de volonté et de détermination, car ses jambes atteintes par des éclats de grenade pendant la Deuxième Guerre mondiale et ensuite fracturées gravement lors d'un accident d'automobile avaient laissé craindre un handicap définitif. Mais Phil resterait à jamais un brin rebelle. S'il avait vaincu sa dépendance à la cigarette et son fort penchant pour la bière, les hot-dogs conservaient en revanche un attrait auquel il se permettait de succomber. Ainsi sont les êtres humains : faillibles !

Quoi qu'il en soit, pour moi comme pour tous les sportifs, vétérans ou non, Philippe Latulippe demeurera éternellement un modèle de persévérance.

Et, en ce mois d'avril 1986 qui me vit traverser l'Atlantique pour courir le Marathon de Londres, il s'avéra également un excellent compagnon de voyage. L'anecdote que je m'apprête à raconter à son sujet témoigne de ce que certains appellent le hasard, et d'autres, le destin ou la synchronicité des événements. Chose certaine, c'est un pur moment d'émotion qu'il nous fut donné de vivre ce soir-là au Hyatt Regency à Portman Square, non loin de Hyde Park. Comme à l'habitude dans les marathons du circuit international – sauf pour l'organisation de Shanghai qui s'était un peu distinguée à cet égard –, un *Pasta Party* attendait les coureurs étrangers la veille de l'épreuve.

***

Phil Latulippe qui porte allègrement ses 67 ans, son épouse Lucie Lavoie de quelques années son aînée et moi-même, qui ai rejoint les fringants sexagénaires depuis quelques mois, sommes à cette heure très sagement attablés dans la grande salle du Hyatt. À l'avant-scène, l'animateur interviewe des marathoniens de renommée internationale, et nous les écoutons attentivement. Discrètement, madame Latulippe, également la fidèle alliée et admiratrice de son mari, me glisse à l'oreille qu'il serait

intéressant de voir Phil se joindre à cette belle brochette d'invités. Je partage entièrement son avis et profite d'une courte pause pour approcher le présentateur. D'abord d'une écoute distraite en raison de tous ces gens qui l'entourent et de la tâche qu'il doit mener à terme, il rive bientôt son regard sur moi : les exploits que je lui raconte sur Phil Latulippe le captivent tout à fait.

Évidemment, dès la reprise de l'animation, Phil est demandé au micro et se plie de bonne grâce à cette entrevue improvisée qui l'amène à relater ses plus excitantes aventures sportives. Fidèle à lui-même, il se rassoit ensuite à notre table, sans autre démonstration d'émotion qu'un contentement modeste. Il a pourtant été chaudement applaudi par l'assistance. L'ancien adjudant-chef a conservé le flegme du parachutiste et infirmier militaire d'autrefois… une qualité fort appréciée de nos hôtes anglais!

Mais notre calme vedette est sur le point d'être fortement ébranlée. Un homme que j'estime être septuagénaire s'approche de nous, se tourne vers mon ami, le félicite et s'identifie. Il nous révèle d'abord son statut de marathonien et sa participation à la course qui nous réunira dans moins de douze heures. Il ajoute aussi qu'il a servi l'Angleterre comme médecin pendant la Deuxième Guerre mondiale et qu'il a le souvenir d'un certain Philippe Latulippe au sein de son unité…

Soudainement, la brume se dissipe entre les deux hommes qui se reconnaissent malgré les stigmates laissés par plus de 40 ans de vie. Les deux vétérans s'étreignent alors dans une longue et muette accolade. Pour Lucie et moi qui assistons à ces retrouvailles improbables, la scène est poignante, inoubliable.

***

Après cette excitante soirée, la course aurait pu perdre un peu de son attrait, mais ç'aurait été sous-estimer l'atmosphère entourant l'événement. Nous étions 22 000 partants dans Greenwich Park cette journée-là[333]. Et malgré les nombreux épisodes terroristes attribuables à l'IRA (Irish Republican Army), la foule était au rendez-vous pour célébrer la sixième édition de cette manifestation sportive d'envergure. En fait, un marathon avait été couru à Londres pendant les Jeux olympiques de 1908. Mais il avait fallu attendre l'année 1981 pour qu'un ancien champion et journaliste

[333] 35 000 partants en 2008.

sportif, Chris Brasher, relance l'activité en s'inspirant du Marathon de New York. En 2006, le Marathon de Londres allait d'ailleurs être reconnu comme l'un des cinq marathons internationaux majeurs, au même titre que ceux de Berlin, Chicago, Boston et New York, toutes des destinations inscrites à mon agenda de marathonien.

Sur un trajet panoramique qui longeait la Tamise, je courus allègrement jusqu'au fil d'arrivée. Comme marathonien de l'une des premières éditions, je vécus le privilège d'une finale grandiose à l'ombre de Big Ben, sur le fameux pont de Westminster aux sept arches d'un vert rappelant les sièges de la Chambre des communes. Mon temps de 3 heures, 57 minutes et 16 secondes me positionna au 156e rang de ma catégorie, et je fus le 10 840e coureur à terminer l'épreuve, me classant dans la première moitié des finissants. J'étais amplement satisfait de ma performance.

Chaque participation à des marathons européens ou ailleurs dans le monde m'amena également à revoir des amis rencontrés à Shanghai, New York et Montréal. La plus fidèle était sans doute Michèle Grandmoujin qui, accompagnée de sa mère Georgette[334], me rejoignit presque à chacune de mes traversées de l'océan. Mes amies alsaciennes se sentaient rassurées de voyager en ma présence. Leur accueil lors de mes passages en France me confirmerait leur lien d'attachement sincère.

Pour les touristes, la ville de Londres, dont le poids démographique est comparable à celui de Paris, est absolument fascinante à visiter. Fondée par les Romains (Londinium) il y a environ 2000 ans, il demeure cependant très peu de ruines de cette époque, et la majorité des constructions sont postérieures au grand feu de 1666. L'un des plus prestigieux et anciens monuments historiques est sans doute la tour de Londres, une forteresse construite au XIe siècle à la demande de Guillaume le Conquérant. Elle abrite justement un vestige de la muraille romaine, mais protège surtout les bijoux de la Couronne britannique. Elle est néanmoins connue à travers le monde pour avoir été la prison de personnages célèbres; certains y ont même été décapités tels que l'ex-reine d'Angleterre, Anne Boleyn, et l'humaniste et prolifique écrivain, Thomas More (*Utopia*), tous deux victimes de la folie ambitieuse d'Henri VIII. Naturellement, j'avais visité avec un intérêt marqué cet endroit hanté par son passé trouble, tout comme j'avais entrepris avec conviction le circuit des attractions habituelles : 10 Downing Street, le palais de Buckingham,

[334] Aujourd'hui décédée.

le Musée maritime, Piccadilly Circus, la « Royal Mint » (Hôtel de la Monnaie royale britannique), la Chambre des communes et la réputée taverne Three Tuns qui aurait logé, paraît-il, le général Monk en 1659.

Londres, grâce à une réforme majeure entreprise par le gouvernement de Margaret Thatcher cette année-là, commençait une période de renouveau économique. Et comme courtier en valeurs mobilières et homme d'affaires, j'étais fort attiré par la « City », cet important centre financier européen au cœur de la ville qui abritait notamment la Bourse de Londres et qui travaillait à reconquérir sa renommée internationale.

Notre petit groupe espérait néanmoins découvrir d'autres points d'intérêt que ces attractions londoniennes majeures ; nous voulions parcourir ensemble l'Angleterre et ses collines verdoyantes. Puisqu'il me faut choisir, je ne rapporterai ici qu'une seule de nos visites, l'Université d'Oxford. Assurément la plus ancienne université anglaise (XIIe siècle), elle est aussi l'une des plus prestigieuses avec Cambridge, sa rivale. Toutes deux sont en effet réputées pour avoir formé l'élite, et pas seulement celle du Royaume-Uni. Je savais notamment que le Joliettain Paul Tellier[335], que j'avais connu lorsque je livrais le pain à sa famille et qui était devenu un haut fonctionnaire canadien de même qu'un réputé gestionnaire, avait réussi des études à Oxford. Nous visitâmes ainsi à travers la ville quelques-uns des nombreux bâtiments historiques généralement de style gothique qui composent les collèges de l'Université, et nous fûmes époustouflés par leur architecture grandiose.

Partir à la conquête d'un diplôme à Oxford, un lieu aussi célèbre que le mythique château « Camelot », représente assurément une belle aventure… Du moins est-ce la réflexion d'un homme qui n'a jamais osé espérer accéder à ces très hautes sphères du savoir, et pour lequel ces étudiants semblent aussi privilégiés que les chevaliers d'Arthur réunis dans la confrérie exclusive de la Table ronde.

[335] (1939-) Fils de Maurice Tellier et petit-fils de Sir Mathias Tellier. Avocat et professeur de droit constitutionnel et de sciences politiques (1967-1977). Sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (1979-1982). Sous-ministre Énergie, Mines et Ressources du Canada (1982-1985). PDG du Canadien National (1992-2002) et de Bombardier inc. (2002-2004). « Paul Tellier » sur *Wikipedia* [en ligne], adresse URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Tellier, 23 janvier 2009, page consultée le 11 mars 2009.

Complicité et humour

Les Pieds Marathon

À bien y penser, les marathoniens sont également réunis par une forme de confrérie tacite. Au départ d'une course, des milliers d'hommes et de femmes s'élancent vers un même objectif, une tâche qui ne peut être accomplie sans une préparation physique exigeante. Le corps et le mental, « ennoblis » par l'entraînement, autorisent les coureurs à se lancer dans cette difficile épreuve[336]. Mais ils devront fouler le fil d'arrivée s'ils veulent réellement éprouver leur force et leur détermination. Et ceux qui ont mené à terme ce rite de passage en conservent l'impression d'un colossal dépassement individuel, et ressentent ensuite un fort sentiment d'appartenance à ce regroupement assez restreint d'individus que sont les marathoniens. Bien sûr, les coureurs de fond ne sont pas auréolés d'une noblesse particulière, mais comme les anciens chevaliers, ils se reconnaissent dans un combat où ils doivent vaincre avec effort, courage et vaillance leurs propres limites.

Je veux donc ici rendre hommage à la solidarité entre sportifs. À la faveur de cette camaraderie stimulante, les difficultés paraissent moins lourdes et les sommets, accessibles. C'est ce que m'ont apporté mes entraînements avec les Pieds Marathon, comme les nombreuses participations aux Marathons de Montréal, Ottawa, Boston, Albany ou New York qui nous ont rassemblés dans la complicité et l'humour. Combien de fois ai-je défié l'épuisement grâce à leur soutien ? Et combien de fois ai-je eu le désir de célébrer la victoire en leur compagnie malgré mes muscles endoloris et quelques articulations grinçantes ?

Je me souviens tout spécialement du Marathon de Montréal en 1989. C'était mon 35e à vie, et je sus immédiatement que cette course n'aurait rien d'une promenade car la météo nous narguait : « *L'été indien, dites-vous*? » Septembre n'avait jamais été aussi frileux ; même le soleil semblait nous refroidir…

[336] Au cours de l'année, je m'entraînais cinq à six fois par semaine pendant environ une heure, et je parcourais entre six et dix kilomètres par sortie. Pour préparer un marathon, la durée des entraînements ainsi que la longueur du trajet étaient progressivement augmentées. Ainsi, un mois avant la date de la course, il me fallait réussir au moins deux parcours de 30 à 35 km. Puis, dans les quatre dernières semaines, la distance courue à chaque entraînement était ramenée à 10, 15, parfois 20 km.

***

Avec élégance ce matin-là, je porte mon « Glad » : mets le sac à poubelle ; enlève le sac à poubelle. Le vent me chuchote à l'oreille : « *Garde-le donc* ! » Jean Croisetière a démarré en trombe pour se réchauffer ; moi, j'attends d'être réchauffé pour accélérer… en vain. En plus, mon nerf sciatique m'oblige à ralentir et à demander l'aide des masseurs au deuxième arrêt. Je regagne un peu de pep en descendant St-Urbain, mais ma réserve est de nouveau à plat sur St-Denis. Au 40e kilomètre, la foule crie : « *Jette ton sac, t'arrives !* » Je m'en débarrasse le plus gracieusement possible alors que je tente de garder la tête haute malgré ma jambe lourde. Je trotte vers l'arrivée comme le vieux cheval de mon père, Silver Todd, qui boitait pendant ses courses, mais les finissait en force. Sans doute suis-je comme lui, stimulé à l'idée du confort de « l'écurie » dont je sens la proximité… Et après 4 heures, 30 minutes et 36 secondes, j'y parviens sans trop de douleurs. Étonnamment. Mais ce n'est que dans l'autobus, en retrouvant mes amis coureurs, que je peux enfin ressentir une douce chaleur se répandre pour chasser définitivement cet engourdissement qui avait pris possession de mon corps transi.

***

Peu importe la différence d'âge assez considérable qui me séparait des plus jeunes membres des Pieds Marathon, je me suis toujours senti comme « *a boy of the gang* ». En bon patriarche, je supportais avec sagesse leurs taquineries sur mes shorts fluo, mes collants en solde – les plus laids du monde, selon eux – ou mes ronflements pendant nos voyages… Un bref survol des chroniques de notre journal, *Le Courpieds*, écrites dans les années 80 et 90, laisse d'ailleurs transparaître le ton humoristique de nos conversations et la joyeuse ambiance de nos rencontres. Naturellement, je ne présentais de l'attitude du souffre-douleur qu'une molle indignation que tous savaient parfaitement feinte et que j'alimentais ironiquement. Plusieurs se souviendront notamment de mes sacs à déchets décorés… de jolis cochons roses ! À Chicago, cet accoutrement pour le moins risible m'avait même attiré des encouragements sentis de la foule : « *Go Mister Pigman, go !* »

Dans cette même ville, en 1988, Louis Pelletier n'a certainement pas oublié que le « vieux » avait perdu sa médaille de participation au marathon. Ce jour-là, je le confirme, je riais moins. Mais mon ami, en bon journaliste, ne put que constater l'efficacité de mes influents contacts

« d'en haut ». Car après avoir rebroussé chemin et nous être extraits du métro bondé dans lequel nous nous étions engouffrés, je retrouvai presque miraculeusement ma médaille qui m'attendait en bordure d'un trottoir. Merci, St-Jude !

Mais peut-être n'étais-je pas aussi reconnaissant que j'aurais dû l'être envers la Providence, car j'aimais bien « taquiner du curé »… Et j'allais souvent à la pêche auprès de Paul Léveillé! Ce souverainiste convaincu se rappellera sans nul doute ce 1er juillet 1994, jour où il a trouvé sa maison paternelle de Sainte-Marie-Salomé décorée de l'unifolié canadien, narguant sans vergogne le fleurdelisé québécois pendouillant sur son mât. Après une longue virée en vélo jusqu'à la ville de Saint-Lin-Laurentides où nous avions dîné avec notre ami Léveillé, mon complice André Cantin et moi étions allés chercher un drapeau du Canada à Joliette, pour refaire ensuite le trajet en sens inverse afin de mener à terme notre action patriotique…

Heureusement, l'esprit, la fantaisie et la gaieté ne manquaient pas chez les Pieds Marathon, qu'ils soient prêtre ou journaliste, notaire, entrepreneur, éducateur, vendeur ou médecin, homme comme femme. Ainsi, les filles, dont le groupe se tenait parfois en queue, parfois en tête de peloton, aimaient m'asticoter un peu lorsqu'elles me suivaient : « *On aime ça courir derrière toi, Jean, t'as de beaux mollets* ! » Mais je fais partie de cette race d'hommes moqueurs qui n'oublient jamais de retourner la balle. C'est ainsi qu'à la veille de célébrer les fêtes de Noël, j'offris cette année-là à mes admiratrices des vœux « sur mesure ». Par un montage photographique fort bien réussi grâce aux talents de ma fille Diane, la carte exhibait mes mollets et mes fesses qui encadraient mon visage souriant, comme si je m'étais prosterné bien bas. En légende, j'avais inscrit : « *On m'aime pour mon corps !* » Plus jamais je ne pourrai remporter autant de succès auprès des femmes que j'en eus avec cette carte rigolote…

Parce que je parcourus en leur compagnie l'une des routes les plus humainement satisfaisantes de ma vie, il me faut ici adresser aux Pieds Marathon un signe de ma profonde reconnaissance et de mon affection sincère. À vous qui avez été mes fidèles compagnons de course et parfois

de voyage[337], et à vous tous qui avez partagé avec moi un bout de chemin pendant ces 20 ans, je lance, cette fois avec beaucoup de sérieux et d'émotion, un fraternel au revoir qui se veut une ultime tape dans le dos et un encouragement au dépassement.

Longue vie aux Pieds Marathon !

D'autres complices de longue date

Comment ne pas saluer aussi mes plus proches amis et complices auprès desquels j'ai exploré le monde pendant ma grande tournée des marathons internationaux dans les décennies 80 et 90 ?

Je n'aurais pu rappeler cette époque sans d'abord raconter, au moins brièvement, les voyages extraordinaires entrepris avec un coureur de Québec, mon ami Jean-Paul Roger. Deux années sont à retenir, 1987 et 1993, car elles nous menèrent jusqu'aux antipodes.

En 1987, après avoir couru à Boston et à Montréal avec les Pieds Marathon, puis à Venise où j'avais retrouvé les Grandmoujin, j'allais terminer l'année sous le chaud soleil d'Hawaï et de l'Australie – où l'été débutait. Jean-Paul et moi décidâmes en effet de participer aux Marathons de Melbourne et d'Honolulu les 6 et 13 décembre[338]. Nous allouant comme à l'habitude une quinzaine de jours pour ce voyage, nous eûmes tout juste le temps de découvrir quelques beautés de Canberra, la capitale australienne, de Sydney et, bien sûr, de Melbourne, avant de nous envoler pour Honolulu avec une rapide escale à Viti Levu dans les îles Fidji.

Sauf pour Shanghai (1984) et Moscou (1988), je n'aurais jamais recours à des associations de coureurs de fond ou à des agences spécialisées pour l'organisation de mes voyages. C'est donc dire que la plupart de mes participations à des courses à l'étranger, et les séjours touristiques les

[337] Louis Sternon, Michel St-Georges, Louis Pelletier, André Cantin, Hugues Boisvert, Serge Savignac, Jacques Gauthier, Chantale Mercier, Alain Lambert, Normand Mireault, Simon Laporte, André Pagé, Thérèse Liard, Bernard Jolicoeur, François, Guy et Micheline Thériault, Robert Latendresse, Serge Garceau, Richard Piché, Manon Latendresse, Lynda Alarie, Roger Beauchamp, Paule Beauséjour, Diane Cuerrier, Denis Dufresne, Jeannette Giasson, Rhéal Malo, Jean-Guy Marsolais, Nicole Marsolais, Robert Pelland, Célyne Piette, Guy Richard, Denise Rivest, Louis Rivest et Doris Langlois. Et à quelques autres dont on me pardonnera, je l'espère, l'oubli momentané de leur nom…

[338] Gaétan Breton et Rolland Michaud nous accompagnaient à Melbourne.

complétant, réclameraient une bonne planification ainsi qu'une grande tolérance aux imprévus. Ce voyage en Océanie exigea de surcroît une excellente résistance physique, considérant la durée totale des vols (plus de 20 heures), le décalage horaire (jusqu'à 16 heures) ainsi que la nécessité de terminer deux marathons en sept jours ! Il m'était en conséquence raisonnable d'admettre un écart de 50 minutes entre mes performances hawaïenne et australienne…

Mais de ces périples, on oublie rapidement les difficultés pour ne conserver dans nos mémoires que les images inaltérables qui relatent de précieux moments. Et l'on comprendra que les pépins ne furent finalement pas trop incommodants puisque Jean-Paul et moi allions récidiver en 1993 dans des circonstances similaires : courir en 45 jours trois marathons (Montréal, Miyazaki et Chicago) répartis sur deux continents ; s'adapter à 14 ou 15 heures de décalage horaire entre chaque ville ; visiter en 15 jours le Japon sans réservations préalables pour l'hébergement, sauf les veilles et les soirs de course...

Vingt ans s'étaient écoulés depuis ma première visite au Japon, et je ne sentais plus la nécessité d'être pris en charge par des guides ou par mes amis missionnaires. J'appréciais cette liberté de nomade, ces choix de dernière minute qui plaçaient sur notre chemin des attraits insoupçonnés, des restaurants charmants et des gens aimables, comme cet enseignant américain marié à une Japonaise qui souhaita nous jaser un peu de sa ville d'adoption, Kumamoto. Ou cette mère et sa fille qui, alors que nous étions un peu perdus après de longues heures de marche, nous ramenèrent à notre ryokan[339] dans leur automobile. Je pense que la bonne étoile des pèlerins veillait sur nous. Et malgré la rareté du gîte dans certaines agglomérations, nous allions toujours dénicher une chambre et des tatamis confortables.

Cette grande latitude dans nos déplacements ne m'empêcha pas de revoir avec bonheur Tom Abe à Tokyo, mais aussi ma cousine éloignée, Sr Agathe Bolduc, qui nous reçut chaleureusement à Koryama. Jean-Paul, qui s'était fait un peu tirer l'oreille pour cette dernière visite, se ravisa soudainement en se découvrant des liens de parenté avec la responsable de la mission, Sr Gisèle Lambert, originaire de Saint-Rédempteur dans la région québécoise de Chaudière-Appalaches. Quelles impressionnantes femmes que ces religieuses ! Très charitables, organisées, mais aussi épanouies, elles s'intéressaient apparemment à tout : la vie

[339] Auberge traditionnelle japonaise.

communautaire, l'éducation comme les affaires et la politique. On nous fit visiter l'école St-François-Xavier, une construction plus récente que celle d'Aizu Wakamatsu où Agathe avait auparavant enseigné. Cette institution d'apprentissage était de toute évidence très bien dirigée. L'ordre et le calme qui émanaient des lieux malgré les nombreuses activités étudiantes me semblèrent en harmonie avec la culture japonaise.

Le Japon, sans abandonner ses traditions, s'était visiblement modernisé depuis 1973. Sous l'angle économique, les rizières bien aménagées émaillaient toujours le paysage de ce pays montagneux et fertile, mais chaque parcelle de terre encore libre dans les vallées avait cédé le pas à des constructions résolument contemporaines, sur le toit desquelles j'avais remarqué l'apparition de capteurs solaires. Les maisons, les vêtements, la technologie omniprésente, tout trahissait un niveau de vie passablement élevé. Du point de vue culturel, il me sembla que le rôle des femmes avait également évolué dans la société et que le sexisme était moins présent dans les couples, même si les mâles japonais me semblaient conserver, après le mariage, plus de liberté que leurs semblables Occidentaux… La politesse et le sens de l'organisation des Japonais demeuraient cependant inchangés. Jean-Paul et moi pouvions en témoigner après notre expérience, au début de notre voyage, sur l'aire des jeux du World veterans' athletic championships dont la 10e édition s'était tenue à Miyazaki.

Mis à part la finale du marathon courue sous une pluie battante, nous n'avions connu aucune difficulté de taille ; nous nous étions au contraire sentis bien entourés. Différentes activités avaient été organisées en marge de ces jeux réservés aux vétérans de plus de 40 ans chez les hommes[340], et nous y avions participé avec intérêt. Les cérémonies de clôture avaient été particulièrement réussies. Vraiment, nous étions enchantés par l'accueil et l'efficacité logistique des organisateurs de l'événement.

Le voyage qui suivit nous avait amenés à faire de très nombreux déplacements en train pour traverser le pays[341], à marcher sans répit, et même à gravir un volcan encore actif au mont Aso. Mais nous avions conservé la forme. Et à la fin de ce périple, Jean-Paul me défia de maintenir cette cadence à Chicago... De retour en Amérique, avec très peu de temps pour nous remettre de l'important décalage horaire, je fus moi-

[340] Et plus de 35 ans chez les femmes.
[341] Les villes défilaient comme un chapelet (shintoïste!) qu'on égraine : Okayama, Kurashiki, Nara, Koryama, Kumamoto, Sendai, Aomori, Aizu Wakamatsu, Nagasaki, Hiroshima, Tokyo, Kyoto….

même surpris de courir le marathon en 4 heures et 32 minutes, soit deux minutes de moins qu'à Miyazaki !

J'allais rencontrer ensuite Jean-Paul Roger à maintes occasions sur le circuit des courses de fond, dont certaines à l'extérieur du pays. Mais je garderais le contact avec lui bien au-delà des années 90 et de toutes activités sportives communes.

Entretenir des amitiés nées de nos passions récréatives n'est pas toujours aisé, mais je crois avoir démontré un certain talent pour la chose. J'aime en effet revoir les gens avec qui j'ai partagé d'agréables moments. J'aime profiter d'un vol outre-Atlantique pour les visiter, même si cela entraîne de grands détours sur le tracé de mon itinéraire. J'aime aussi les accueillir au Québec ou recevoir des nouvelles d'eux. Car il ne faut pas se leurrer, les aléas de la vie (maladie, nouvelle union amoureuse, famille qui s'agrandit) nous obligent à des compromis. L'arrivée de l'informatique dans nos maisons a cependant facilité les rapprochements. De fait, ma boîte de courriels me réserve souvent de belles surprises. Je pense bien sûr à Michèle Grandmoujin, mais aussi à Michel Voirol, un Suisse rencontré à Berlin, à Wally Hermann d'Ottawa, à Ingrid et Herman Loimer de Salzbourg, et à bien d'autres qui se manifestent encore régulièrement. Mes journées s'illuminent lorsque j'apprends que tout va bien pour mes amis ou que je découvre, en prime, des photos de leur dernier voyage ou le sourire de leur dernier-né…

Je cultive par ailleurs une autre amitié, avec Jean Disarbois, qui cumule les années sans jamais vieillir. J'ai fait la connaissance de Jean en adhérant à l'Amicale française des coureurs de fond (AFCF) ; il en était alors le trésorier. En 1988, l'AFCF planifia pour ses membres un séjour à Moscou, et je décidai de me joindre à leur groupe même si j'avais également couru cette année-là l'épreuve de Morat-Fribourg en Suisse et le Marathon de Munich, pour ensuite visiter l'Italie, et plus particulièrement Venise, avec Andrée et nos amis Agathe et Ted Brouillard.

En fait, traverser les frontières russes avec l'AFCF était une occasion à saisir. À cette date, l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) n'avait pas encore implosé[342] et, comme pour la Chine, il était plus simple de s'y rendre par l'intermédiaire de voyagistes expérimentés, les

[342] Fin du règne communiste en 1991.

autorisations de déplacement d'une ville à l'autre étant soumises à des règles strictes.

Au-delà du fait que ces deux pays vivaient sous un régime communiste, ils présentaient peu de points de ressemblance. À Beijing, les petites échoppes foisonnaient de biens et de nourriture. Mais à Moscou, les épiceries et magasins dégarnis nous désolaient. L'on se souviendra des actualités de l'époque (de 1988 à 1993 environ) qui nous faisaient voir les Moscovites prisonniers de longues files d'attente pour acheter la moindre denrée.

La Russie, alors dirigée par Mikhaïl Gorbatchev, était en grande mouvance politique, ce qui allait indirectement entraîner la chute du mur de Berlin, en 1989[343], deux ans avant le putsch de Moscou qui précipiterait la fin du communisme russe. Ce rendez-vous à Moscou, en 1988, me faisait donc vivre en direct l'un des plus importants bouleversements politiques européens depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans ces conditions, il m'était difficile d'apprécier le faste des chefs-d'œuvre architecturaux russes (le Kremlin, la cathédrale Saint-Basile sur la place Rouge, le prestigieux Théâtre du Bolchoï ou encore les plus anciennes stations de métro décorées comme des châteaux) sans penser au peuple démuni.

Néanmoins, la politique d'ouverture mise de l'avant par Mikhaïl Gorbatchev entraînait des effets positifs. Ainsi les États-Unis avaient-ils délégué, cette année-là, leurs premiers coureurs au Marathon de Moscou. J'étais cependant le seul Canadien en lice. Les Moscovites pouvaient d'autre part s'enorgueillir de leurs installations sportives depuis la tenue des Jeux olympiques dans leur ville en 1980. Mais, comme pour l'ensemble de la population, les sportifs manquaient de tout : vêtements, chaussures, etc. Après le marathon, quelques-uns nous accostèrent à l'Hôtel des Sports où nous étions logés pour solliciter des dons d'équipements. Je promis à l'un d'eux de lui remettre mes espadrilles à mon départ ; une promesse que je me fis un devoir d'honorer.

La sagesse populaire raconte que les voyages sont des circonstances opportunes pour bien connaître ceux qui nous accompagnent. J'avais apprécié Jean Disarbois et son groupe au cours de ce voyage, faut-il croire, puisque j'allais dans les années à venir participer à quelques autres courses en leur compagnie et découvrir leur univers personnel.

[343] En 1986, j'avais traversé « Check point Charlie » pendant quelques heures et avais pu constater les rues lugubres d'un quartier de Berlin-Est, à l'ombre du mur.

Ainsi, en 1991, me rendis-je dans le département français du Poitou-Charentes, à Ligugé, pour participer à une fête régionale de l'AFCF suivie d'une course de 20 kilomètres. Jean Disarbois, fidèle au rendez-vous, nous accueillit alors avec enthousiasme. Car je n'étais pas fin seul. L'entrepreneur joliettain et membre Richelieu Gérard Laporte, que je côtoyais depuis plusieurs décennies, m'accompagnait. Étant donné quelques problèmes de santé qui l'avaient accablé et le poids des années qui se manifestait, Gérard désespérait, m'avait-il confié un jour, de réaliser l'un de ses plus grands rêves : voir la France. Sa confidence m'ayant touché, je lui avais promis d'être un jour son guide et compagnon de voyage. La course de Ligugé servit en quelque sorte de prétexte pour revoir mes amis français et faire vivre une expérience enrichissante à cet ami québécois. Tout un itinéraire l'attendait !

Ce furent Jean Favrou[344] et sa conjointe Marie-Jo qui, cette année-là, nous ouvrirent les portes de leur maison à St-Aubin-le-Cloud, et qui nous pilotèrent dans quelques excursions jusqu'à l'île de Ré et à La Rochelle. Puis, j'entraînai Gérard sur un circuit de villes françaises intéressantes à découvrir : Poitiers, Limoges, Brive, Rocamadour, Clermond-Ferrand, Chartes et, bien sûr, Paris. Nous attendaient sur notre chemin, comme de bons samaritains, quelques connaissances de Jean Disarbois ou du Joliettain Gilbert Boulet telles que l'orthopédiste Christine Mayroup ou le dentiste Bernard Chabrillat chez lesquels nous logeâmes. Déjà fortement impressionné par les villages moyenâgeux, les châteaux ou les abbayes et la belle campagne parcourue dans notre petite Opel blanche, Gérard fut complètement ébloui par Versailles, le Louvre, Notre-Dame et… le spectacle du Lido !

Un jour, après une excursion en bateau-mouche, nous bûmes « un pot » au bar Henri IV situé au milieu du Pont-Neuf. Ce « tabac » avait inspiré à l'auteur belge Georges Simenon[345] le décor de la brasserie Dauphine que son personnage, l'inspecteur Maigret, fréquentait assidûment. Mon ami avait peut-être la dégaine d'un Jean Gabin interprétant Maigret, mais le célèbre détective l'aurait sans doute trouvé très étourdi, car, en quelques jours, Gérard avait perdu ses cartes de crédit, abandonné son argent dans une chambre d'hôtel et oublié à la table d'un bistro son appareil photo … qu'il retrouva heureusement au même endroit trois heures plus tard ! Je crois qu'il était complètement dépassé par ce tourbillon qui l'emportait.

[344] Rencontré une première fois à Moscou comme pour Jean Disarbois.
[345] Décédé en 1989.

On marcha encore et encore dans Paris : les Invalides, la tour Eiffel, le Moulin rouge… Gérard tenait la cadence et en redemandait. Pour me ramener au calme, je faisais occasionnellement quelques kilomètres de « *footing* » dans le parc Monceau ou sur quelque chemin ombragé. Avant notre retour au Québec, nous prîmes un taxi pour Valenton, à environ 40 kilomètres de Paris, où Michèle Grandmoujin et sa famille nous reçurent en grande pompe pour célébrer le baptême du petit César.

Gérard fut un compagnon de voyage formidable. Et je pense sincèrement que son odyssée en terre française aura été le point culminant de sa vie puisque la mort l'attendait quelques mois plus tard[346].

Plus chanceux je le fus, car ma santé encore excellente à 66 ans résistait à l'assaut du temps. Je retrouverais donc, en 1992, Jean Disarbois et les membres de l'AFCF pour une course de 25 kilomètres à Scherwiller, en Alsace. Je logeai chez lui, à Esbly, avant de visiter Euro Disney et de découvrir d'autres jolies municipalités, particulièrement en Bourgogne (Pontaubert, Vézelay…) et ensuite vers l'ouest jusqu'à la frontière suisse, à Pontarlier. Je retournerais en France trois ans plus tard pour un 17 kilomètres à Bouc Bélair, en banlieue de Marseille. La cessation de nos activités sportives comme coureurs de fond – après 1997 en ce qui me concerne – ne mettrait pas fin à notre sympathie mutuelle. Je suis encore le bienvenu chez Jean, en Bretagne, et les portes de ma maison lui seront toujours ouvertes. La vie a fait de nous des frères dans l'amitié.

Un tel lien entre deux personnes résulte souvent d'une grande affinité naturelle. Parfois, des gens nous impressionnent par leur talent, leur force de caractère et leur authenticité. J'ai de tout temps éprouvé un grand respect pour cette catégorie d'individus à laquelle appartient Jean Disarbois. Je pense aussi à Phil Latulippe qui, nous l'avons vu, était malgré sa simplicité l'un de ces « géants » hautement respectables. Dans Lanaudière, et toujours dans le domaine sportif, Simon Laporte et Maurice Beauséjour sont taillés dans le même roc, et je qualifierais d'admirables les performances qu'ils ont accomplies.

En novembre 1994, alors que j'assistais à un congrès en valeurs mobilières à Dallas, au Texas, je sautai dans un taxi et parcourus des dizaines de kilomètres pour aller encourager Simon[347] qui participait à une épreuve

[346] Le 8 octobre 1991.
[347] Membre des Pieds Marathon et agent distributeur des tracteurs Kubota à Joliette.

très particulière sur piste (Ultrarunners Racers) dans laquelle les coureurs devaient franchir la plus grande distance possible en 48 heures. Il en sortit finalement victorieux après avoir couru 303,75 kilomètres!

Quelque temps plus tard, je profitai d'un séjour en Europe (avec Andrée et ma sœur Armande) pour me rendre au Défi mondial de l'endurance à Grenoble afin, cette fois, d'y soutenir Maurice Beauséjour[348]. Autrefois membre des Pieds Marathon, Maurice avait d'abord couru des marathons, puis des 100 kilomètres, pour s'attaquer ensuite à la forme la plus longue des triathlons : des compétitions « *ironman* ». Le Défi mondial de l'endurance La Fontanil est un « triple *ironman* » – oui, c'est possible ! – dans lequel les sportifs d'élite affrontent 11, 4 km de natation, puis 540 km de vélo et, finalement, courent… trois marathons !

En 1995, Maurice participait pour une seconde fois à ce gigantesque défi ; l'année précédente, il avait dû se résoudre à abandonner pendant le 3e marathon. Le sachant déçu de cette performance incomplète, je lui avais proposé de prendre part à la dernière épreuve en courant devant lui. Je ne doutais aucunement de ses capacités à réussir, mais il ne faut jamais sous-estimer l'importance du soutien moral. Ce fut un honneur de l'accompagner, cette fois-là, à son ultime fil d'arrivée ; je ressentis alors une profonde admiration pour ce concitoyen hors du commun[349].

Bien d'autres exploits tout aussi méritoires seraient à saluer. Et ils sont de tout ordre : professionnel, personnel, humanitaire, social… Des amis, des connaissances ou même de proches parents ont parfois combattu avec courage une maladie, se sont relevés des séquelles d'un grave accident, ont réalisé de grandes choses avec peu de ressources, etc. Pour toutes sortes de raisons, je ne peux féliciter nommément chacun d'eux, mais ils se reconnaîtront. Puisque j'aborde ici le thème des voyages, j'aimerais par

[348] Un quincaillier depuis plus de 35 ans. De son parcours professionnel, je retiens qu'il a été copropriétaire Rona à St-Michel-des-Saints et codirecteur de la succursale de Joliette.

[349] Maurice Beauséjour réalisa d'autres exploits sportifs par la suite tels qu'une participation au Marathon des Sables dans le désert du Maroc (250 km en autosuffisance) ainsi que d'incroyables expériences en vélo de montage à la *Ruta de los Conquistadores* au Costa-Rica, une course de 500 km en trois jours avec une ascension totale de 7 000 mètres. En 2007, avec Serge Dessureault, il brava les dangers de l'Everest pour finalement atteindre son sommet.
Gilles Morneau, «Maurice Beauséjour dans l'enfer de la Ruta de los conquistadores » sur le site *Vélo de montagne Québec Chaudière-Appalaches* [en ligne] Adresse URL : www.vmqca.qc.ca/chroniquesdegilles/chronique/20040214.html, 14 février 2004, page consultée le 19 février 2009.

ailleurs glisser quelques mots sur un séjour en Haïti effectué en mars 1985 alors que j'accompagnais Jean-Claude Chagnon et Jean-Pierre Loiseau, mandatés par les Œuvres du Cardinal Léger pour valider des projets de puits afin de favoriser l'agriculture.

Nous visitâmes alors le consternant bidonville Cité-Soleil à la périphérie de Port-au-Prince où les Haïtiens vivaient dans une misère totale. Puis, nous nous dirigeâmes vers la ville des Gonaïves, dite « la Cité de l'indépendance », dans la partie ouest d'Haïti, avant de terminer notre séjour à Port-de-Paix ainsi qu'à l'île de la Tortue. Les immenses besoins identifiés là-bas, le chômage endémique et la violence subie par ce peuple ne pouvaient que m'atterrer. Aucun reportage télévisé n'aurait pu remplacer une telle immersion dans cette réalité troublante. Chapeau à ces travailleurs humanitaires qui réalisent, la plupart du temps dans l'ombre, des accomplissements remarquables[350].

Athènes : le retour aux sources

Tout coureur de fond rêve un jour de participer au Marathon d'Athènes. Celui-ci a, en effet, valeur de symbole. D'abord, parce que son coup d'envoi est donné dans la ville de Marathon, d'où, en l'an 490 av. J.-C., un Grec (Euclès ou Phidippidès, l'histoire varie ici selon les sources) aurait entrepris une course jusqu'à Athènes pour annoncer une victoire sur les Perses. Ensuite, parce que sa finale se déroule dans l'ancien stade d'Athènes, celui-là même qui a vu les premiers Jeux olympiques (et le premier marathon) de notre ère, en 1896.

Cet événement, également nommé le « Marathon de la paix », est dédié depuis 1982 à Grigoris Labrakis[351], un champion d'athlétisme devenu médecin et membre du gouvernement grec après la Seconde Guerre mondiale. Grand humaniste, Labrakis avait organisé en 1963 une première manifestation pour la paix à Marathon ; il fut assassiné un mois plus tard à Thessaloniki. Le Marathon de la paix d'Athènes évoque en conséquence

[350] Dès que ce pays magnifique des Caraïbes tente de se relever et de se stabiliser, des catastrophes naturelles ou des crises politiques le replongent dans une situation économique et sociale très difficile. Et après les ouragans de 2008 et les dommages effarants causés par le séisme de janvier 2010, la titanesque tâche de reconstruction mettra encore plus en lumière le travail de ces travailleurs humanitaires.
[351] 1913-1963

une pluralité de faits historiques. Il en était à sa 12e édition, en 1994, lorsque je me décidai à y participer.

Pour ce voyage, je voulais vivre au rythme du pays, fréquenter les Grecs dans leur quotidien pour mieux connaître leur histoire, leurs mets, leur musique, leurs façons de travailler et de s'amuser. Je partageai donc mon projet avec Aristo Stavropoulos dans le cadre de nos rencontres du Club Richelieu. Originaire de Hora, une ville près de Kalamata dans la région de Trifilia, Aristo y retourne annuellement pour revoir sa famille et s'occuper, au temps des récoltes, de l'oliveraie dont il est le copropriétaire. Il s'empressa alors de se proposer comme guide et de m'inviter à partager son pied-à-terre grec.

***

La route sinueuse qui longe la côte de Messénie dans le Péloponnèse traverse une région montagneuse, en partie dégarnie et avare de ruisseaux et de rivières. Ce paysage champêtre un peu sauvage, rocheux et éloigné de quelques kilomètres de la mer est pourtant magnifique. En haut d'une colline, dans notre petite auto de location, j'aperçois Hora. Tout près de l'entrée du village, trois maisons ont été construites sur le « fief » des Stavropoulos, dont celle d'Aristo. Le patriarche de la famille, Janis, alité à la suite d'un accident mais encore fort éveillé à 85 ans, attend impatiemment notre arrivée. C'est dans la joie d'un repas familial convivial organisé par Effei, l'une des sœurs d'Aristo, que ces retrouvailles touchantes sont célébrées[352].

Étonnamment, je constate que la famille Stavropoulos, établie sur ces terres depuis très longtemps, voisine des gitans dont les six tentes abritent une cinquantaine de personnes (hommes, femmes, enfants) et plusieurs animaux. La Grèce est un pays de contrastes : l'habitant y côtoie le nomade pendant que les chefs-d'œuvre de l'Antiquité s'accommodent de la modernité.

À l'heure de la récolte dans l'oliveraie des Stavropoulos, les arbres âgés – les oliviers ont cette particularité d'une vie prolongée, parfois même au-delà d'un ou deux millénaires – sont délestés manuellement de leurs fruits mûrs. À peine une journée plus tard, dans une bâtisse de la coopérative

[352] Aristo a quatre sœurs : Effei, Dora, Doina et Georgia. Aujourd'hui décédé, Janis habitait alors avec Effei dans la maison de cette dernière. Antoni, l'unique frère d'Aristo, est maintenant propriétaire de la maison paternelle.

locale, les olives fraîchement cueillies sont pressées pour extraire la précieuse huile à l'aide d'une machinerie qui perpétue un savoir-faire ancestral.

Tout près de la plantation, de petites cavernes dans lesquelles je descends cachent des sites archéologiques intéressants. Et à quelques kilomètres de là, à Pylos, se dévoilent des fondations, vestiges du « Palais de Nestor »[353] qui aurait été incendié 12 siècles avant Jésus-Christ. Les fouilles y ont mis en évidence de nombreux artefacts dont des amphores, des tablettes d'argile à inscriptions, des fragments de mosaïques, des bijoux en or et une impressionnante baignoire, la seule de son époque retrouvée à ce jour. Tout autour du site sont répartis des tombeaux à coupoles et d'autres creusés à même le roc. Comment ne pas être fasciné par les ruines de cette royale résidence mycénienne dont la magnificence se laisse aisément deviner ? Quelque 4000 pièces découvertes dans la région, dont plusieurs issues du Palais, sont d'ailleurs exposées au musée de Hora.

Mais les sols calcaires de la Grèce, propices à l'érosion, cachent d'autres merveilles. Le pays recèle en effet de très nombreuses grottes. Certaines d'entre elles, accessibles par voie maritime avec l'aide d'un guide, apparaissent aux visiteurs éberlués tels des palais fabuleux ornés de stalactites et de stalagmites. Après avoir parcouru un long chemin tortueux en montagne, nous visitons celles de Mani, à 145 kilomètres de Hora. Non seulement la féerie des formes et des couleurs dans cette pénombre humide me réjouit-elle, mais je suis fort impressionné par la limpidité cristalline de l'eau qui nous laisse entrevoir les fonds marins qui atteignent, à certains endroits dans ces cavernes, les 300 pieds de profondeur.

On ne peut parler de la Grèce sans rappeler l'omniprésence de la mer. Où que l'on se trouve dans ce pays, elle n'est jamais bien loin. En partance du port naturel de Pylos, nous la sillonnons durant quelques heures pour accoster ensuite sur une petite île, charmante, où je prends un bain de Méditerranée. De la mer à l'Acropole, d'une soirée de fête dans une auberge locale aux discussions animées lors d'un repas familial, je coule des jours heureux auprès de mes amis.

Mais je n'oublie pas pour autant mes rendez-vous sportifs.

[353] Découvert en 1952 par l'archéologue américain Carl Blegen, et ainsi nommé en mémoire du roi de Pylos décrit dans les poèmes d'Homère.

Au premier, à Marathon, m'attend une course qui débute sous un soleil radieux et une température idéale de 28 degrés Celsius en cette matinée de fin octobre, mais qui s'achèvera dans la chaleur torride et la pollution d'Athènes. Avec mon ami Jean-Paul Roger que je retrouve pour l'occasion, nous affrontons les nombreuses côtes et complétons l'épreuve dans des temps tout à fait acceptables pour des vétérans, soit en 4 heures et 42 minutes en ce qui me concerne. Bien sûr, nos performances ne sont en rien comparables à celle du gagnant qui a accompli un chrono de 2 heures et 31 minutes, mais nous nous estimons immensément heureux de nous compter parmi les 800 des 1500 participants à avoir atteint l'arrivée au stade « Panathinaiko »[354]. L'organisation et les installations sanitaires médiocres – il n'y a pas de douches – sont largement compensées par la beauté de ce stade tout de marbre et l'ivresse d'un sentiment de retour aux sources. Aristo et son jeune neveu m'y attendent pour applaudir ma performance. Je crois que ce dernier est étonné par les capacités de ce grand-père qui lui a appris quelques mots de français, et qui franchit maintenant l'enceinte qui a vu défiler ses idoles sportives et les plus grands coureurs du XXe siècle.

Mais mon vrai pèlerinage, mon retour à La Mecque des marathoniens, je l'accomplis cependant en me rendant à Olympie, berceau des Jeux olympiques antiques qui se sont tenus aux quatre ans depuis 776 av. J.-C. (peut-être même plus tôt) et sur une période de plusieurs siècles. Olympie était à l'époque un centre religieux au cœur d'une forêt d'oliviers sauvages. On y retrouvait, en plus des installations sportives, de nombreux temples dont celui dédié à Zeus. Pendant le mois réservé aux Jeux, il y avait trêve dans le monde hellénique afin de permettre aux athlètes masculins d'y concourir – entièrement nus, pour éviter toute méprise concernant le sexe des participants ! En récompense de leurs exploits sportifs, les gagnants recevaient une simple couronne de fleurs ou un bandeau. C'est ce que Pierre de Coubertin appellera plus tard l'esprit olympique…

Sur ce site chargé d'histoire que nous arpentons demeurent quelques vestiges du stade, de l'hippodrome, de la palestre (école de lutte) et d'une grande auberge autrefois destinée aux officiels des Jeux. Nous accédons au stade par un passage voûté et, à la vue de l'antique piste, Aristo et moi décidons de nous mesurer à la course – évidemment, sans nous dévêtir ! Sur une si courte distance, la fougueuse jeunesse pouvait facilement se rire

[354] Panathénien.

de la sage expérience, mais nous passons *ex aequo* un fil d'arrivée imaginaire. Voilà bien un esprit chevaleresque, sinon olympique, de la part de mon jeune compagnon.

***

Je quittai la Grèce avec le regret de m'éloigner d'une famille unie et aimante dont l'hospitalité avait été si généreuse et chaleureuse. Mais je revenais chez moi comme toujours enrichi de merveilleux souvenirs, rassasié de mets typiquement méditerranéens et le fier porteur du « marteau de Nestor » ! En effet, ce bout de bois ramassé sur l'oliveraie Stavropoulos, près des sites archéologiques de Hora, allait faire un maillet unique et pittoresque pour sonner la cloche du Club Richelieu et ramener à l'ordre les membres…
Merci Aristo !
[ευχαριστώ]

50 pulsations à la seconde… et plus !

1996 : un millésime exceptionnel en qualité comme en quantité pour un coureur de fond qui, à l'orée de ses 70 ans, allait courir son 50e marathon. Orgueil oblige, je devais terminer la saison – peut-être la dernière – avec un grand cru. J'avais donc abondamment semé le meilleur de moi-même en intensifiant mon entraînement sur la route, dans l'eau et en vélo… et j'attendais la récolte.

Le 22 septembre à Montréal, s'annonçait un jour mémorable. Et il le fut. Peu de temps après la course, le cœur encore un peu ballotté par le ressac de l'événement, mais les pieds suffisamment ancrés à la terre pour apprécier à sa juste valeur l'importance de cette expérience, je me sentis prêt à rédiger le compte rendu de ces heures intenses en émotion.

***

La générosité de la vie se déploie à nouveau : un autre marathon m'attend dans quelques heures. Trop d'adrénaline et trop d'enthousiasme m'envahissent pour que Morphée me berce. Je la connais pourtant bien cette sensation d'inconfort, une vieille amie de 50 marathons depuis 17 ans. Et me voilà rêvassant à mes expériences marathoniennes. Parmi les images qui défilent sous mes paupières closes, certaines s'imposent

davantage : la vision du fil d'arrivée, mon corps qui sue à l'effort et mes oreilles qui jouissent de l'encouragement de la foule. Dans une semi-inconscience, entre deux roupillons légers, je fais un tour presque complet de la Terre en me transportant de Montréal à New York à … toutes ces autres villes dans lesquelles j'ai couru. Je me réveille épuisé avec une idée récurrente : s'il fallait que je ne termine pas cette course… Non, tout se passera pour le mieux ; pourquoi en serait-il autrement ?

Mais l'agitation de la nuit annonce les couleurs de la journée qui sera fébrile, mouvementée et émouvante. Il y a d'abord la routine sécurisante qui prend le large. Au volant de l'autobus qui parcourra le trajet Joliette-Montréal, un chauffeur dont je ne reconnais pas la binette conduira pour une première fois le groupe des Pieds Marathon. Et qui dit nouveau, dit inexpérience ! Un tour de ville en touriste sera fort heureusement abrégé par une escorte policière, sortie d'on ne sait où, et qui nous ouvre un chemin royal jusqu'au site officiel du départ… Où sont Marcel Béliveau et ses caméras de « *Surprise sur prise* » ? Peu importe, nous sommes dans les délais.

Mais après le service de police, ce sont les pompiers qui s'en mêlent : le coup de pistolet du départ ne retentira qu'à 9 heures 50 en raison d'un incendie majeur sur le parcours… Est-ce que je vais le faire, oui ou non, ce marathon ? Entre-temps, le froid nous glace les mollets, surtout les miens, capricieux, qui ont l'habitude d'être admirés par la gent féminine ! Est-ce le vent automnal ou l'anxiété qui, sur ma peau, s'expriment par vagues successives de chair de poule ? L'un et l'autre provoquent parfois les mêmes effets. Je longe alors le mur arrière d'un édifice afin de soulager ma vessie… et ma nervosité! Pour contrer cette température maussade, une épidémie de « sacs à popa »[355] se propage parmi les athlètes. Me voici donc affublé du plastique à motifs de vaches, sans oublier le chic de mes gants blancs qui rappellent la distinction du gentilhomme… Oui, je sais, tout cela est mon cinéma à moi, et cela amuse la galerie !

Avec tous ces va-et-vient, je me positionne mal au départ. Je me laisse calmement dépasser par les plus rapides. Mais ma stratégie bat de l'aile ; je peine à un point tel que je crois faire du surplace ! Je fais l'effort de me retirer dans ma bulle, de me concentrer davantage sur mes précieuses ressources et de faire abstraction des autres coureurs. Tout doucement, l'adrénaline ravive mon pas et, à mon grand étonnement, le chrono

[355] Sacs à ordures.

m'indique 6 km/heure. À la 22e borne, une figure du régiment, André Cantin, salue ma prestation. Je souris chaleureusement et, d'un geste de la main, lui signifie ma reconnaissance.

Je maintiens le rythme et je poursuis paisiblement mon chemin lorsque deux silhouettes connues se dessinent à l'horizon : mon fils André et Julien, mon petit-fils, gesticulent leur fierté en arborant un chandail à mon effigie. Et, en quelques secondes, ils me rejoignent sur la chaussée pour courir à ma suite. Oh ! Oh ! Mon cœur accélère joyeusement ses pulsations... Puis, toute la famille s'imbrique dans cette farandole, et d'autres visages familiers apparaissent tout autour. Un élan nouveau souffle derrière moi et je profite de cette brise pour me gonfler de sérénité. Mon ego me taquine et m'envoie sa mise en garde : « *Faut pas que t'arrêtes, Jean, c'est défendu* ! » Aucune faiblesse n'est admise dans ce clan… Et j'ai mon orgueil bien placé dans chacune de mes espadrilles !

Vers le 32e kilomètre, au coin de Berri et de Rachel, mon neveu Serge, qui s'est déplacé depuis Québec, vient m'encourager à son tour comme mon autre petit-fils, Maxime, ainsi que Mimi Gaudet et André Cantin à nouveau sur mes pas. Ma garde d'honneur m'entraîne allègrement vers un temps de course fascinant : 4 heures et 13 minutes. Au 39e kilomètre, c'est l'euphorie ! Généreusement, la foule fouette son héros, et je prends conscience que c'est moi qui suis acclamé.

Mis ensemble, toutes les foulées d'entraînement, toutes les sueurs et les renoncements culminent aujourd'hui en ce sommet. Cette allégresse partagée avec les miens me mouille les yeux. J'ai l'âme diluée dans une joie paradisiaque. Mon corps franchit sain et sauf le fil d'arrivée; c'est à peine si je sens les signes de la fatigue. Je reçois des accolades de confrères et de consoeurs de course, tout en buvant la potion magique du vainqueur, l'estime de soi.

Dans le bus qui nous ramène à Joliette, tous me félicitent et acceptent avec gentillesse de passer à l'hôtel pour permettre à mon ami français, Bernard Chabrillat, de se joindre à nous pendant le trajet. C'est la fête, pas seulement la mienne, mais celle de camarades sincères et forts de leur dépassement. La broue mousse l'atmosphère, et les langues racontent l'histoire de muscles puissants, de ventres en bouillie et de records abattus, pendant que dans l'air traîne l'odeur puissante et tenace de nos corps poussés à l'extrême.

Puis, les gargouillis me rappellent ma faim : tiens, je suis encore humain ! Les projets pour le souper attendront quelques minutes de plus, car nous allons saluer les 80 ans de monsieur Roberge, un résident des Habitations de l'Industrie. Aurai-je encore fière allure à cet âge noble ? Avant d'atteindre celui-ci, j'ai sans doute quelques marathons devant moi. Je me souris intérieurement. Si je le pouvais, je me prendrais dans mes bras… Je me dis silencieusement : « *Bravo Jean* ! » Je pense aussi : « *Bravo à Andrée qui m'a soutenu dans ce rythme de vie malgré mes fréquentes absences. Et bravo aux enfants qui m'ont poussé plus loin par leurs taquineries. Bravo aux chums de course*. »

Je réalise que, dans un marathon comme dans la vie, on n'est jamais seul. Je me suis aventuré sur toutes sortes de routes, mais celle de ma dignité d'humain, je l'ai parcourue avec le soutien de mon entourage. Je devrai trouver le moyen de leur exprimer ma reconnaissance…

Le cœur joyeux, je franchis les portes de la salle communautaire comme un fil d'arrivée. Derrière, une surprise de taille m'attend : « *C'est à tour, Jean, de te laisser parler d'amour* ! » Quatre-vingt-dix-neuf paires d'yeux me souhaitent alors le plus chaleureux des bravos.

Oui, Monsieur, Dame, 50 pulsations à la seconde et plus; encore plus ! J'en perds mes moyens. Tout ce beau monde pour une réception en mon honneur, mais au fond des cœurs, c'est la victoire du « possible pour tous » qui, ce soir, est célébrée.

***

Ainsi se déroula l'une des fêtes les plus touchantes de ma vie. D'une façon assez cocasse, je réaliserais cependant, et ce, bien plus tard, soit au moment d'écrire ce livre, que j'avais cette journée-là couru mon… 51e marathon ! En fait, dans la précipitation de ces années actives, j'avais omis d'inscrire sur ma fiche personnelle un marathon couru à Montréal, en 1987. De sorte que ce fut à Ottawa, en mai 1996, que je réussis véritablement ce jubilé d'or marathonien. Quoi qu'il en soit, cet oubli mineur ne pouvait mieux accommoder le destin, car j'avais toujours souhaité accomplir ce tour de force chez moi, à Montréal, et entouré des miens.

L'année 96 aura finalement été un excellent millésime. Et en reconnaissance de ma persévérance, mes compagnons de course me firent l'honneur de me nommer le « Pied de l'année ».

En fin de course

Durban

À l'été 1997, sans le savoir, j'entamai les derniers kilomètres de mon parcours comme coureur de fond. En juillet, je me rendis à Durban, en Afrique du Sud. Mais je fis d'abord escale à New York où je retrouvai mon cochambreur, François Martel, spécialisé dans les épreuves du 800 et du 1500 mètres, ainsi que deux autres Québécois, Gaétan Breton et Jocelyne Dumais.

Malgré mon arthrose qui exigeait sa dose quotidienne d'anti-inflammatoires, je me sentais en parfaite forme et capable de résister aux 19 heures de vol qui m'attendaient. Le *jet lag* devenait néanmoins plus difficile à contrer. Mais il n'était pas question que mon sommeil peu récupérateur compromette mes activités sportives ou touristiques. François et moi étions d'ailleurs inscrits à une visite de la ville de Durban en compagnie des autres sportifs du Canada logés au même hôtel. Nous étions une vingtaine de Canadiens à participer à ces épreuves d'athlétisme pour vétérans, telles que celles organisées à Miyazaki et à Buffalo. Notre petit groupe de Québécois se trouverait quelques affinités avec les *Westerners* Helly Visser, Marne McMillan, et Mary et Peter Freeman qui allaient occasionnellement nous accompagner dans nos sorties selon nos horaires respectifs d'entraînement et de compétition.

Dès la première journée de notre séjour, nous constatâmes l'important dispositif de sécurité sur le site des Jeux et l'imposante présence des policiers à cheval dans le centre-ville, avec leurs mitraillettes et leurs chiens prêts à répondre à toute agression. L'Afrique du Sud avait aboli l'*Apartheid*[356] depuis 1991, et Nelson Mandela, premier président noir, avait été élu en 1994. Le pays vivait néanmoins de fortes tensions. Des poursuites judiciaires étaient en cours alors que des « commissions de la vérité et de la réconciliation » sillonnaient villes et villages pour recueillir des témoignages.

[356] Politique de ségrégation raciale.

Plusieurs Blancs s'expatriaient, certains s'étaient appauvris, d'autres – comme les fermiers – se sentaient menacés et subiraient effectivement de graves représailles. La discrimination positive qui favorisait les Noirs voulait apporter le développement d'une nouvelle classe moyenne. Tout bien considéré cependant, le quotidien et le niveau de vie de la population noire avaient peu évolué. En faisait foi cette communauté de Zoulous d'environ 500 000 personnes que nous visitâmes en montagne. Des familles entières y vivaient dans des cabanes de terre et de tôle, sans eau, sans égouts – malgré un réseau moderne d'infrastructures dans ce pays aux richesses minières importantes –, mais avec l'électricité, le téléphone et la télévision !

Nous pûmes ensuite apprécier, si je peux m'exprimer ainsi, l'autre facette de la réalité sud-africaine en faisant la connaissance de Serge Filiatrault, un tromboniste de l'Orchestre symphonique de Durban. Marié à une Africaine blanche, ce sympathique Montréalais d'origine nous invita à partager un repas dans l'intimité de sa résidence. Située dans une zone protégée, la maison était bien clôturée et des grillages barraient toutes les fenêtres et portes. En outre, un système d'alarme et le chien de garde veillaient sur la sécurité de nos hôtes qui ne semblaient pas incommodés par cette réalité tout à fait normale à leurs yeux.

Conscients de la nécessité d'une prudence élémentaire, mais également désireux d'explorer un peu la ville, nous allions nous aventurer en petit groupe dans Victoria Square, un immense quartier commercial surtout fréquenté par les Zoulous. Notre dernier arrêt, dans une échoppe de tissus tenue par des Indiens, souleva beaucoup de curiosité. Charmants, les propriétaires discutèrent avec nous de sujets variés pendant de longues minutes pour nous suggérer finalement d'appeler un taxi étant donné l'heure tardive. Il nous fallut patienter durant une bonne demi-heure avant l'arrivée du chauffeur qui nous reconduisit sans anicroche à notre hôtel et avec une grande politesse. Durban n'était donc pas plus risquée pour les touristes que bien d'autres mégapoles que j'avais visitées.

Pour bien saisir l'Afrique du Sud, il faut aussi s'éloigner de son contexte politique distinctif et évoquer certaines de ses particularités géographiques. Pour ce faire, j'aimerais parler de deux courtes expéditions qui me firent découvrir la beauté et la diversité des paysages non urbains. La première est un safari-photo réalisé au parc Hluhluwe dans le Kwazulu-Natal. François et moi étions guidés par Nicolas Martin, un autre musicien de l'Orchestre symphonique de Durban et ami de Serge Filiatrault. Mais

puisque Nicolas ne conduisait pas, François avait pris le volant et, une primeur dans sa vie, expérimentait la conduite à gauche… Pour ma part, j'avais pris place sur le siège arrière avec pour mission de rappeler à François de garder la gauche ; ce que je ne manquai pas de faire ! Les quelques centaines de kilomètres parcourus dans cet état de stress constant valaient bien l'effort, car, aussitôt les barrières de la réserve traversées, une faune bigarrée ne tarda pas à se manifester. Émerveillé comme un enfant à sa première visite au zoo, je pointais chaque impala[357], springbok[358], buffle d'Afrique, hippopotame, zèbre, éléphant ou girafe qui croisait, à tour de rôle, mon champ de vision… Voilà d'ailleurs une énumération bien sommaire des espèces animales aperçus dans ce parc.

Nous retournâmes à nouveau dans le Kwazulu-Natal à moins de trois jours du marathon. Un Land Rover plus ou moins en condition transportait quelques touristes, dont trois Italiens et notre duo d'explorateurs québécois. Nous allions cette fois nous enfoncer encore plus loin dans cette nature sauvage en escaladant les montagnes du Drakensberg (dragon) pour atteindre la région du Sani Pass aux limites du Lesotho, un pays autonome enclavé dans l'Afrique du Sud. De splendides paysages nous attendaient sur ce chemin serpentant entre des terres reboisées et d'immenses fermes d'élevage. Mais les derniers 50 kilomètres qui allaient nous amener à une altitude de 10 000 pieds furent plus arides. La chaussée, cahoteuse à souhait, était devenue difficilement carrossable; seul un véhicule robuste pouvait s'extirper d'un mauvais pas à cet endroit. D'ailleurs, la dangerosité notoire de cette route me fit vivre, ce jour-là, l'une des plus grandes frayeurs de ma vie…

***

À un demi-kilomètre environ de notre point d'arrivée, le Land Rover s'immobilise pour laisser passer un camion en position de descente. Au moment de repartir, les pneus usés étant incapables de mordre la chaussée, le véhicule patine et refuse de gravir la pente. Le chauffeur tente alors une manœuvre de recul périlleuse puisque la route surplombe un précipice, mais les roues glissent toujours… Tout à coup, François me dit : « *Les mains du chauffeur tremblent.* » Je pense aussitôt que l'instant est venu pour nous de bouger notre arrière-train… Ce qui est vite fait ! Naturellement, il nous faut terminer l'ascension à pied, et aussi à reculons en raison des vents qui soufflent à quelque 100 kilomètres/heure.

[357] Petites antilopes à cornes en forme de lyre.
[358] Autres petites antilopes d'Afrique du Sud.

Étrangement, aussitôt le sommet conquis, je me sens apaisé par la sérénité ambiante. Une petite bourgade y vit dans la simplicité; quelques familles habitent dans des huttes traditionnelles. En cette période d'hiver austral, alors qu'il fait environ 28 degrés Celcius à Durban, la neige recouvre la cime des montagnes et fond le jour pour gonfler le ruisseau où les femmes puisent l'eau et lavent leurs vêtements. Et lorsque nous tournons le dos à cette scène domestique d'une autre époque, la vue de la vallée en plongée est saisissante de beauté.

***

Le matin du 27 juillet, bien remis de mes émotions de ces derniers jours, je chausse mes espadrilles en anticipant avec calme la course à venir. Nous sommes 2000 participants à prendre le départ du marathon, mais je suis à nouveau le seul Canadien en lice. Au 7e kilomètre, François m'attend, l'appareil photo au cou. Au 10e, je croise du regard Gaétan, Jocelyne, Mary et Peter qui scandent leurs encouragements. Je les ai suivis pendant leurs compétitions respectives et, aujourd'hui, ils me rendent la politesse. Mon singlet rouge et blanc identifié « Canada », bien visible depuis que je me suis débarrassé de mon élégant sac à poubelle, m'attire le soutien de la foule : « *Go Canada !* » « *Well done Canada !* »

Au 25e kilomètre, la douleur ressentie dans mes articulations, malgré le Voltaren et les comprimés d'Aspirine, commence toutefois à effriter ma volonté. L'image de Chantale Mercier avec qui je me suis entraîné à Joliette me revient à ce moment en mémoire. Avant mon départ, elle m'avait soufflé : « *Dis-toi, Jean, que je cours à tes côtés…* » C'est suffisant pour me recentrer sur ma course. Je me visualise en train de courir près de Chantale, mais aussi de tous les miens qui, je le sais, souhaitent que je complète ce marathon. Au 41e kilomètre, François est de retour au poste, prêt à me tendre la main. Mais je parcours les derniers 400 mètres sans fatigue excessive. Et dans ce stade bondé, la foule m'applaudit lorsque je réussis l'ultime effort de dépasser deux concurrents avant de franchir la ligne blanche en 4 heures et 31 minutes.

Je remercie Dieu pour tant de bonté.

Répit dans les îles anglo-normandes

Le mois suivant, entre deux marathons, je m'envolai vers la France avec André et sa conjointe, Sylvie Desrosiers. La famille d'Olivier Le Gall, un

ami de mon autre fils, Pierre, nous attendait à Châtenay-Malabry. Sous l'autorité amicale du « capitaine Olivier », nous allions bientôt entreprendre une tournée des îles anglo-normandes. Notre équipage se dirigea donc vers St-Malo pour embarquer sur le Valric, un voilier de 32 pieds pas très jeune, mais en très bon état. Entre nos sorties en mer et nos escales à la marina de St-Malo ou dans quelques ports des îles de Jersey et Guernesey – où Victor Hugo avait vécu en exil pendant une décennie –, je me familiarisai avec la vie de « mousse » : s'adapter à l'exiguïté d'une cabine; savoir y loger ses bagages; en sortir astucieusement la nuit pour aller faire pipi sans réveiller tout le monde; se laisser bercer sur sa couche par une mer particulièrement houleuse; se méfier de la digestion des goélands et des mouettes à l'affût des restes de nos poissons ; connaître un minimum de termes du vocabulaire naval – ce n'est pas bon signe lorsqu'un « gros grain » (une forte pluie) s'annonce; et décoder les messages du *skipper*, surtout s'il nous avertit de l'imminence d'une quasi-tempête avec des vents de force 6 à 8…

En fait, j'ai appris trois choses essentielles lors de ce baptême de la voile : j'ai assurément le pied marin, j'ai été choyé et impressionné par l'habileté de mes navigateurs pendant les manœuvres, et Olivier Le Gall, sur terre comme sur mer, est devenu mon ami.

Albany

Dimanche, le 26 octobre 1997, autre date importante à mon agenda de sportif : celle du Mohawk-Hudson River Marathon à Albany, mon 53e marathon. Le voyage d'agrément qui allait m'éloigner du Québec et des miens ne durerait que quelques heures, et l'épreuve sportive qui m'attendait là-bas n'avait apparemment rien de singulier. Sauf qu'à 71 ans, je considérais chaque nouvelle course réussie comme un cadeau du ciel. Je recevrais mon dernier ce jour-là.

***

Le trajet qui nous a fait traverser les Adirondacks, flamboyantes sous un soleil d'automne, s'est déroulé paisiblement avec Luc Marchand et Chantale Mercier qui se sont relayés au volant de ma nouvelle Chrysler Cirrus. En soirée, nous avons mis tôt fin au *Pasta Party*. Ce matin, le réveil nous a tiré du lit vers 4 heures 30, et nous étions dans le bus pour Schenectady dès 6 heures.

À notre arrivée dans ce parc en bordure du fleuve Hudson, le gazon verdoyant est couvert d'un frimas blanc. Les coureurs *joggent* pour tromper le froid et cherchent entre l'ombre projetée des arbres les rais de lumière, encore faiblarde à cette heure matinale.

Sans retard à l'horaire, le coup d'envoi est donné aux marathoniens qui s'engouffrent dans les sous-bois sur une piste cyclable à perte de vue. Le décor est joli. La flore montre ses couleurs les plus spectaculaires avant de se dénuder totalement, comme un joueur de poker qui dévoile son dernier atout au point de non-retour d'une partie. Belle métaphore de la vie ! Je me sens d'ailleurs en phase avec la nature : une sève vitale m'énergise encore, et, si je prends garde de m'économiser, j'atteindrai le fil d'arrivée dans une forme acceptable... Avec sagesse, je me suis donc mis pour seul objectif de terminer la course en moins de six heures. À mi-parcours, constatant une avance relativement confortable sur mon chrono, je m'accorde de courtes périodes de marche. Au 30e kilomètre, je prends même le temps d'un arrêt pour soulager mes pieds endoloris en les massant vigoureusement. Mon corps, ainsi traité avec respect, me permet de continuer allègrement mon petit bonhomme de chemin, dépassant ceux qui n'en peuvent plus et foulant la ligne blanche en 5 heures et 13 minutes.

***

Une semaine plus tard, je recevais une plaque attestant ma performance : « *First place men *70* + ». Naturellement que j'étais le premier de mon groupe d'âge : j'étais le seul ! Je ne me sentais pourtant pas moins satisfait, car d'autres avaient pris le départ sans pouvoir compléter l'épreuve, et j'avais surclassé neuf participants (cinq femmes et quatre hommes), tous âgés de 55 ans ou moins.

Dernière farandole amicale

Dans la catégorie des « grands-pères déterminés et persévérants », j'avais donc encore la cote… Mais depuis la concrétisation de mon 50e marathon, je me satisfaisais pleinement de ce que j'avais accompli à cet égard depuis 18 ans. Réaliste, je n'osais plus engager le futur. Je préférais laisser venir les événements. Sans savoir que m'attendaient des mois passablement difficiles, mais que je surmonterais néanmoins, je me doutais qu'il me faudrait bientôt clore ce chapitre important de ma vie.

À l'été 1998 se présenta par ailleurs le projet d'un autre voyage outremer, celui-là pour célébrer avec Andrée nos 50 ans de mariage. Loin de moi l'idée d'inclure à cet itinéraire une autre performance sportive, mais l'occasion m'était donnée de cimenter mes amitiés créées depuis le début de mes activités comme coureur de fond, en 1979, et d'en développer de nouvelles. En compagnie de ma sœur Armande, nous entreprîmes donc un tour de France, accueillis à chacun de nos arrêts par des gens charmants et hospitaliers, comme si de lieu en lieu nous étions entraînés dans une grande farandole de l'amitié[359]. Ce fut un beau mais épuisant voyage, surtout pour Andrée et Armande, fortement incommodées par un très mauvais rhume – une « grosse angine » comme a dit la toubib française !

Le fin mot du marathonien globe-trotteur

Certains s'instruisent sur les bancs d'école et dans les bouquins; d'autres apprennent « sur le tas », par l'expérimentation. L'un n'exclut pas l'autre, bien sûr. Mais selon le sujet d'étude, l'un est parfois préférable à l'autre. Ainsi est-il plus exaltant de parfaire nos notions de géographie en sillonnant le globe alors que tous nos sens sont aux aguets – voir, humer, goûter, toucher, fouler… Aux atlas et livres que j'ai aussi consultés en autodidacte, j'ai donc de loin préféré marcher les cinq continents… et quelques îles. En plus des bienfaits physiques et psychologiques apportés par mes activités de marathonien globe-trotteur, j'ai de cette manière acquis un considérable bagage de connaissances et développé un réseau élargi d'amitiés. Ceci est maintenant une évidence.

Mais il y a plus encore. L'un des bénéfices les plus précieux retirés de mes voyages sportifs est un changement progressif dans mes valeurs et attitudes. En effet, le Jean Malo de l'époque du commerce du pain ou de la bière avait un horizon très restreint : le quartier, la ville. Avec le Jeune

[359] Olivier et Élisabeth Le Gall qui, pendant notre séjour à Châtenay-Malabry, ont fêté le 76e anniversaire de Jeannette Le Gall, la maman d'Olivier ; Katherine et Jean Disarbois qui nous ont conduits au château Le Vicomte et à Troyes en Champagne ; Michèle Grandmoujin, son père André et son conjoint Joël Barlier que nous avons visités à Mulhouse et à Belfort ; Mathilde, la maman d'Élisabeth Le Gall, laquelle nous a reçus en Provence ; Jeanne Toustous, la maman de Bénédicte, qui nous a hébergés plusieurs jours à Marseille, nous a préparé un savoureux cassoulet et nous a accompagnés à Carcassonne ; Jean et Christine Frasquet, amis de Jeanne, avec lesquels nous sommes allés dans les Cévennes ; Bernard Chabrillat, que nous avons revu à Clermont-Ferrand, nous a généreusement prêté sa maison pendant deux jours ; Bénédicte Toustous et Jacques Terrier nous ont offert un dernier souper en Savoie avant le retour à Montréal.

Commerce et le mouvement Richelieu, j'ai élargi ma vision pour englober les besoins de mes concitoyens au plan régional. Mon expérience de la politique m'a davantage fait réfléchir sur les intérêts et les grands enjeux du Québec et du Canada. Mais en voyageant à l'étranger, je me suis fondu dans la masse des autres peuples et j'ai observé leurs différences, leur grandeur d'âme et leurs faiblesses. J'ai aussi expérimenté certaines de leurs coutumes et j'ai tenté de comprendre leurs motivations. Et je suis devenu, au fil de ces expériences, un citoyen du Monde.

Aujourd'hui, il est certain que je m'intéresse davantage à l'actualité internationale et, en réaction à ce que j'y vois, je me sens plus reconnaissant de la démocratie dans laquelle nous vivons. Mais il n'est pas nécessaire de voyager pour arriver à de telles conclusions. Par contre, mon niveau de tolérance n'aurait pu autant évoluer sans cette odyssée personnelle à travers la planète. Mon ouverture à la diversité humaine m'a en effet rendu plus flexible. Mais cette indulgence à l'égard des autres m'a aussi amené à poser un regard plus conciliant sur moi-même, à accepter l'homme que je suis ou que je crois être. Au fond, accepter c'est aimer. Il est bien sûr plus facile de critiquer et de repousser que d'aimer. On est par ailleurs toujours libre d'opter pour l'une ou l'autre de ces voies. Personnellement, j'ai pris le parti d'apprendre à aimer : le sport, les amis, la famille, les voisins, le travail, et moi-même…

Au bout du compte, je me sens plus serein et désireux de créer l'harmonie autour de moi. Ce n'est pas banal et tout cela je le dois non seulement aux voyages, mais au sport. Car plus le corps est exercé à l'effort, plus il est libre d'explorer le Monde, et de s'y adapter.

Ainsi mon expérience de marathonien globe-trotteur a-t-elle changé ma vie.

« If you want to win something, run the 100 meters.
If you want to experience another life, run a marathon."
(Emil Zátopek)

ACTION DE FOI AU QUOTIDIEN

Effort. Honnêteté. Équité. Justice. Ouverture. Compréhension. Entraide. Partage. Générosité. Famille. Amitié. Amour.
Toutes d'essentielles valeurs qui sont le legs de mon éducation parentale, scolaire et religieuse, mais aussi le résultat de mes apprentissages quotidiens.
Car ces principes résument en peu de mots une philosophie qui, elle, a nécessité toute une vie pour être comprise et intégrée.
Et, au cœur de l'action, une seule véritable clé de voûte : ma foi.

L'église des hommes

L'église, le temple chrétien où s'exercent les pratiques religieuses, est un lieu de prière et de réflexion. Réfléchir au sens de sa vie et de ses actions est par ailleurs un acte que l'on peut accomplir à tout moment, dans n'importe quel endroit paisible. Personnellement, ce fut mon entraînement à la course – alors que je me retrouvais seul au cœur d'une nature silencieuse – qui me poussa à interroger le passé et à m'abandonner à philosopher un peu. Pourquoi, alors, ce besoin toujours présent de fréquenter une église?

Principalement parce que j'y trouve une présence réconfortante, mais aussi parce que les églises sont tenues à bout de bras par des prêtres qui consacrent leur vie à Dieu et, comme des guides, nous aident à la compréhension et à la transmission des Évangiles. Certains y arrivent bien, d'autres moins. Mais peu m'importe les capacités de chacun puisque la plupart le font avec dévouement et désintéressement. Et ce travail est digne d'un appui concret de la communauté chrétienne. Est-ce à dire que nous devrions soutenir aveuglément l'Église (l'institution) et ses prélats comme avant la Révolution tranquille? Bien sûr que non.

Sans aucun doute, l'Église de mon enfance et de ma vie de jeune adulte était vindicative, culpabilisante et inutilement contraignante. Aujourd'hui, je pense avoir compris pourquoi. À chaque époque de son évolution, l'Église catholique romaine modifia ou ajouta des règles à ses rituels ainsi

qu'à ses codes moraux. Vint le moment où notre religion n'eut plus guère de ressemblances avec sa forme initiale. Les évêques de mon enfance, avec leurs habits luxueux, la dorure et tout l'apparat qui les entourait, s'étaient éloignés de Dieu incarné en Jésus, un homme simple et sage. Bien sûr, ses enseignements demeuraient le fondement de notre foi, mais leur beauté avait été obscurcie par des irritants inutiles. Conséquemment, les catholiques commencèrent à se distancier de leur pratique religieuse.

En 1969, à la suite d'un concile initié par Jean XXIII et terminé sous le pontificat de Paul VI[360], l'on instaura la « nouvelle messe » qui reléguait aux oubliettes quelques règles apparemment désuètes… Adieu missel en latin et fréquentation obligatoire de l'office dominical ! Par cette attitude d'ouverture, notre Église nous encourageait à participer aux célébrations eucharistiques d'une façon volontaire et interactive – et non comme des moutons que l'on dirige vers l'enclos. Or, les fidèles désertèrent encore en plus grand nombre leurs églises. Renseigné par mes enfants de cette orientation nouvelle, une information que le père Jean Livernoche c.s.v. me confirma, j'eus également le réflexe de délaisser la messe pendant quelques années pour prioriser mes occupations familiales, professionnelles ou de loisirs, toujours plus accaparantes dans une société de consommation en expansion. Pour les raisons invoquées précédemment, je repris néanmoins le chemin de l'église, un rituel qui m'apporte encore aujourd'hui un apaisement certain.

Je constate par ailleurs que le clergé n'a toujours pas trouvé le moyen de raviver l'intérêt de la population envers la pratique du catholicisme, du moins en Occident[361]. Pour répondre aux aspirations des catholiques romains, les instances dirigeantes de l'Église devront retourner à l'essentiel et se questionner sérieusement, un processus déjà enclenché à la base. Évidemment, pendant des siècles, l'Église prêcha à ses ouailles de hautes valeurs morales, mais elle bifurqua parfois vers le pire : les croisades, l'Inquisition et, plus près de nous, les enfants de Duplessis et les actes de pédophilie reprochés à certains ecclésiastiques. L'Église porte en elle toutes les vertus et les indignités des hommes…

Un dialogue doit donc être maintenu entre la base et les prélats de l'Église catholique romaine afin que soient dénoncés les actes répréhensibles, et que soient considérés certains changements. Toutefois, si quelques

[360] Le concile œcuménique Vatican II (1962-1965) fut le 21e concile de l'Église catholique.
[361] Il en va tout autrement dans plusieurs pays d'Afrique ou d'Asie.

centaines d'années ont été nécessaires à l'instauration des règles de notre Église, il apparaît peu plausible que de profondes transformations se réalisent en quelques décennies à peine… Cela est d'autant plus vrai que la foi chrétienne s'est répandue sur plusieurs continents et que nous devons tenir compte des mentalités propres à chaque pays. Mais ici comme ailleurs, les mœurs évoluent. Et c'est justement cette évolution lente mais perceptible au sein de l'Église qui me rend si confiant et serein à l'égard de son avenir.

Je ne crains donc pas la mort de l'Église catholique romaine même si les temples se vident… et se vendent ! Il va de soi que je suis sensible à ce phénomène et m'interroge, comme bien d'autres croyants, sur la survie des « maisons du Seigneur » érigées par centaines au Québec au cours des siècles précédents. À titre d'exemple, d'ici quelques années, il est bien possible que notre cathédrale demeure le seul lieu de culte catholique joliettain. Une rationalisation du parc immobilier religieux est sans doute nécessaire. Mais il faudrait prendre garde de ne pas tout liquider et de protéger les plus beaux spécimens de ce patrimoine identitaire. La survie de la religion catholique ne dépend toutefois pas du sort de nos églises, car chaque individu est lui-même un temple dans lequel il peut se réfugier pour y rencontrer Dieu.

Par ailleurs, de nombreuses personnes redécouvrent en ces temps difficiles la valeur des échanges significatifs avec autrui et de l'entraide communautaire qui apportent soutien et réconfort. De là me vient l'assurance que l'Église, porteuse du message d'espoir de Jésus, survivra à bien des cataclysmes, dut-elle vivre dans la rue. Possiblement verrons-nous un jour au Québec s'épanouir des dizaines sinon des centaines de petites cellules de vie chrétienne qui répandront les valeurs du Christ, et parmi lesquelles plusieurs auront des missions caritatives. Car c'est dans la réflexion, la prière, mais surtout dans l'action que notre foi en Dieu prend tout son sens. Si la tendance se maintient, comme dirait Bernard Derome, la religion catholique sera peut-être plus éclatée mais encore bien vivante dans les prochaines décennies.

Ouverture oecuménique

Que l'on soit catholique, protestant, musulman ou juif, le fondement de nos croyances, basées sur des valeurs d'amour, de partage, de compréhension et de solidarité, nous rapproche.

> « *Les religions sont comme des routes différentes convergeant vers un même point. Qu'importe que nous empruntions des itinéraires différents, pourvu que nous arrivions au même but.* "[362]

Les catholiques québécois ont par ailleurs atteint une certaine maturité. Et beaucoup d'entre eux reconsidèrent aujourd'hui l'importance de la foi chrétienne vécue au quotidien, malgré la lenteur des changements qui amèneront notre Église vers plus de modernisme et de tolérance. Je pense que le fait d'être confronté à plus d'une religion questionne la pertinence d'avoir tout balancé par-dessus bord il y a environ un demi-siècle. En outre, si nous reconnaissons une concordance de valeurs entre les diverses doctrines religieuses, il faut aussi admettre que toutes n'acceptent pas, comme le catholicisme, d'être ouvertement critiquées ou remises en question par leurs fidèles. La liberté d'expression dans le choix d'une confession est primordiale. Dans la balance, je pense donc que les mérites de l'Église catholique pèsent davantage que ses lacunes.

D'ailleurs, s'il est vrai que je crois notre Église perfectible – comme toute autre œuvre humaine d'ailleurs –, qui suis-je finalement pour juger du chemin que devrait emprunter cette institution deux fois millénaire ? Depuis de nombreuses années, je n'aspire qu'à vivre intensément ces valeurs fondamentales indiquées par Dieu. C'est ma façon de témoigner de la pertinence de la foi catholique.

La communauté de vie chrétienne

On comprend l'importance de distinguer Dieu de l'Église. Dieu est esprit. Au contraire de cette structure hiérarchique humaine qu'est l'Église, le message d'amour que Dieu nous a transmis n'a jamais été fanatique ou démesuré. Ce message, Jésus l'a formulé et colporté au cours de son bref passage sur terre avec une intention pure, et son invitation à l'amour

[362] Gandhi, *Indian home rule*, 1909.

inconditionnel est toujours d'actualité. L'amour dans le cœur de l'homme est inspiré par Dieu.

« *L'amour est la force la plus puissante que possède le monde, et pourtant elle est la plus humble qui se puisse imaginer* », a dit Gandhi[363]. Comme tout cela paraît simple ! Mais il m'en a fallu du temps pour comprendre cet enseignement que Jésus s'est efforcé à décliner en de nombreuses variantes et qui nous est retransmis dans les Saintes Écritures par le biais de paraboles.

De retour à l'église dans les années 80, je m'asseyais dans mon banc, priais et réfléchissais, mais peinais parfois à bien saisir le sens des récits allégoriques. C'est pourquoi, en 1992, j'acceptai l'invitation du diacre André Marsolais, initiateur de la petite communauté de l'Entente, un groupe de partage de la Parole et d'engagement religieux. Cette cellule chrétienne, un concept déjà existant ailleurs au Québec et qui essaima à Joliette, est un exemple concret des structures sur lesquelles reposera possiblement l'Église catholique de demain.

Au cours de nos premières rencontres mensuelles qui se déroulèrent dans les locaux de Jean-Pierre Malo[364], l'Évangile du dimanche – celui imprimé dans le *Prions en Église* – était le centre de nos discussions. Puis, il fut convenu d'explorer l'Évangile du jour, ce qui demeure encore aujourd'hui un choix qui nous satisfait. S'il nous soumet occasionnellement des textes – les participants animent à tour de rôle –, André n'impose pas sa façon de voir. Chacun y va de sa perception.

Mais il m'est souvent difficile de commenter ; je préfère écouter. Ceux qui me connaissent sous les traits d'un bon vivant, sociable et farceur pendant les soirées, n'ont de moi qu'une image parcellaire. Mes proches parents, amis ou collaborateurs connaissent également ma personnalité réservée. Dans ma famille comme dans celle d'Andrée, nous avons toujours évité de parler de sujets aussi délicats que la religion. Personnellement, c'est par pudeur que je me livre peu. Aussi, parce que l'homme d'affaires et politique que j'ai été a dû développer au cours des ans le réflexe d'observer et d'analyser avant d'émettre une opinion. Me dévoiler ne va donc pas de soi. Et il y a des questions plus épineuses que d'autres. Je me méfie également des mots : verbaliser fidèlement ma pensée n'est pas

[363] *Ibidem*
[364] Sur la rue Notre-Dame. Puis dans une maison de la paroisse de l'Entente.

toujours chose simple. Ce n'est pas que je craigne de partager mes idées. À mon âge vénérable, ce serait triste de douter de mes convictions. Je ne pense cependant pas qu'elles soient meilleures ; elles me conviennent tout simplement, comme ma confession religieuse me convient. J'en témoigne aujourd'hui sans gêne aucune. Étant en accord avec les valeurs profondes véhiculées par le catholicisme, je ne cherche donc pas de réconfort ailleurs. À ce sujet, le grand Mahatma Gandhi nous a également éclairés : « *Celui qui est parvenu au cœur même de sa propre religion est aussi parvenu au cœur des autres religions.* »[365]

C'est dans le silence que prend racine l'action…

Même si nous choisissons de nous ressourcer dans les enseignements de la Bible, j'espère avoir bien démontré que cela ne fait pas de nous des intégristes religieux. Ces textes nous recentrent sur l'essentiel de nos principes de vie. Et dans le dialogue initié par la prière ou la lecture des Évangiles, Dieu nous suggère des voies à suivre. Il serait néanmoins difficile de saisir ce message si nous ne pouvions d'abord faire taire l'agitation autour de nous, et en nous. C'est pourquoi, en début de chaque rencontre, les membres de la communauté chrétienne de l'Entente sont conviés par l'animateur à se réfugier un court moment dans le silence afin de libérer leur esprit de ses préoccupations et de le disposer à l'écoute. « *Dieu est ami du silence* », nous disait Mère Teresa.[366] « *Plus nous recevons dans le silence de la prière, plus nous donnerons dans notre vie active*. »[367]

Notre petite communauté de vie chrétienne s'articule donc autour d'une douzaine de personnes désireuses de cheminer sur un plan spirituel, mais aussi de vivre leur foi au quotidien, et pas de manière étouffante ou soumise. Je conçois plutôt notre regroupement comme un moteur de partage et de charité. Et comme tous les participants sont des gens d'action impliqués socialement, il allait de soi que le projet aurait des répercussions concrètes.

Ainsi, notre table de concertation évangélique a-t-elle été le point de départ d'activités de promotion des valeurs chrétiennes dans la

[365] Gandhi, *op. cit.*
[366] Mère Teresa (1910-1997), *Une main de tendresse*, Apostolat des éditions – Éd. Paulines, 1979.
[367] *Ibidem*

communauté, comme les Déjeuners de la prière et les Soupers de solidarité. Dans l'un et l'autre projet, nous souhaitions que le message chrétien soit véhiculé par l'exemple. Car notre but premier n'a jamais été de convertir mais d'agir.

Les Déjeuners de la prière

Dieu a donc inspiré nombre de croyants. À leur tour, ces derniers peuvent aussi servir de guides. L'actualité, la plupart du temps sombre et déprimante, met parfois en lumière des personnalités dont nous admirons le travail ou les qualités humaines. Et, à l'écart des projecteurs, encore plus nombreux sont ceux qui sont animés d'une grande foi et qui en font bénéficier leurs familles, leurs amis ou de purs étrangers. C'est pour accueillir ces récits de vie chrétienne qui ravivent notre confiance en l'humanité que les Déjeuners de la prière furent instaurés au début des années 90.

Depuis plusieurs années, j'avais entendu des témoignages livrés à l'Hôtel Fairmont Reine Élisabeth de Montréal par des êtres fascinants, comme l'abbé Pierre ou Jacques Lebreton, et je ne doutais pas de l'intérêt des Joliettains pour de telles rencontres si authentiques et révélatrices. Mes collègues de la petite communauté chrétienne en convinrent également. L'activité fut alors mise sur pied localement, en prenant sensiblement pour modèle les déjeuners montréalais.

Jacques Lebreton

L'un de nos premiers témoignages en 1994, à la fois touchant, vibrant et stimulant, fut celui de Jacques Lebreton, un pseudonyme adopté par l'écrivain français Jacques Beaugé. En 1942, alors qu'il avait tout juste 20 ans, Jacques perdit la vue et l'usage de ses mains après avoir saisi une grenade dégoupillée que lui avait passée un soldat. En dépit des lourdes conséquences de cet événement aussi tragique qu'injuste, il pardonna rapidement à son compagnon d'armes. Il maintenait d'ailleurs une attitude extraordinairement positive qu'il attribuait à sa foi en Dieu qui, elle, avait été vivifiée et non amputée par l'accident. Faisant donc preuve d'un courage et d'une détermination admirables, il trouva par la suite un travail dans une association pour personnes handicapées, se maria et fonda une famille.

En 1974, soutenu par son évêque, il fut enfin ordonné diacre après deux refus des autorités de l'Église qui avaient douté de ses capacités à assumer cette tâche, car il était incapable de lire les Évangiles, pas même en braille. Le pape Paul VI avait alors facilité le processus en proposant de faire confiance aux religieux qui recommandaient la candidature de monsieur LeBreton…

Par ses livres et ses témoignages, Jacques Lebreton était un messager d'espoir pour tous ceux que la vie n'avait pas épargnés. Lors de son passage à Joliette, il déposa dans le cœur de bien des gens venus l'entendre à l'église Sainte-Thérèse cette même lumière d'espérance et de foi. [368]

Luc Phaneuf

Le choix des invités aux Déjeuners de la prière s'est toujours fait collégialement entre les membres de notre petit groupe. Parmi mes suggestions personnelles, certaines reçurent un accueil unanime au sein du comité. Je pense notamment à l'écrivain, théologien, et professeur Luc Phaneuf qu'il me tardait de faire découvrir à mes concitoyens en 1996.

J'avais un soir écouté cet homme encore dans la fleur de l'âge parler du suicide des jeunes à l'émission *Raison Passion* animée par Denise Bombardier. Impressionné par la profondeur de ses propos ainsi que par

[368] Jacques Lebreton est décédé le 2 avril 2006 à Paris.

l'assurance qui se dégageait de lui lorsqu'il s'exprimait sur sa foi, j'avais ensuite contacté la Société Radio-Canada pour me procurer la cassette de l'émission et la diffuser. On me mit alors en relation avec monsieur Phaneuf qui accepta de me rencontrer et, par la suite, de venir partager son vécu aux Déjeuners de la prière, mais aussi avec les étudiants et étudiantes de quelques écoles locales.

Son histoire toucha ses auditeurs, jeunes comme plus âgés. À 16 ans, il avait vécu le douloureux divorce de ses parents et, par carence affective, s'était d'abord réfugié dans une relation amoureuse fusionnelle. Ses attentes étaient si élevées envers cette première compagne que la séparation n'avait pas tardé. Un vide existentiel s'en était suivi, mais il trouva un soutien moral auprès de Jean L'Archevêque, un professeur jésuite du Collège Jean-de-Brébeuf qu'il fréquentait. En plus de l'aider à bâtir sa confiance, l'enseignant lui fit découvrir Dieu au fil de leurs rencontres et de leurs lectures partagées. Pour approfondir sa foi, le jeune étudiant, par ailleurs sportif et talentueux, s'engagea ensuite dans une formation universitaire en théologie. Le décès d'une amie de classe et de coeur, emportée par un cancer fulgurant, fut un deuxième choc qui, à 20 ans, lui enleva momentanément le goût de poursuivre certaines activités et le plaça devant la réalité de la finalité de la vie.

Quelques années plus tard, au collège Brébeuf où il était à son tour devenu enseignant et animateur, il fut témoin d'une vague de cinq suicides dans un très court laps de temps, une crise extrêmement pénible et difficile à gérer. Cette suite d'événements tragiques aurait pu le faire sombrer dans un profond découragement. Mais Luc Phaneuf nous parla de ses difficultés en les qualifiant de « grâces » ou de « petits miracles » opérés par Dieu dans sa vie. Car ce furent bel et bien pour lui des occasions de cheminer spirituellement, et de multiplier ensuite les interventions pour aider jeunes et adultes autour de lui. Depuis quelques années, par le biais de l'animation pastorale, de l'écriture de livres, des expériences radiophoniques et télévisuelles, des collaborations à des quotidiens tels que *La Presse*, il transmet ses connaissances et le fruit de ses questionnements existentiels en mettant en lumière l'importance de la foi comme noyau de vie.

Lors de ce témoignage, plusieurs d'entre nous saisirent les conséquences néfastes du vide laissé par l'abandon presque total de la religion dans notre société. Au risque d'être taxé de « passéiste » comme il le dit si bien, Luc

Phaneuf encouragea tous les laïcs croyants à approfondir leur foi, à la réactualiser et la diffuser sans gêne…

Dans le recueillement et la prière

Depuis 1994, des personnalités locales ou venues d'un peu partout au Québec acceptent donc de témoigner à nos Déjeuners de la prière. Ces femmes et ces hommes, actifs dans différents domaines et habituellement de formidables exemples d'altruisme ou d'humanisme, nous font découvrir comment la foi chrétienne qui les anime est la source de leur implication sociale, ou la force sur laquelle ils se sont appuyés afin de surmonter des difficultés particulièrement grandes. Certains invités, nous l'avons vu, n'en sont pas à leur premier partage. D'autres nous révèlent par contre une facette d'eux-mêmes ô combien personnelle! Tous font finalement preuve de générosité en acceptant de parler si ouvertement de leur relation à Dieu[369].

Chaque moment d'échange est fort précieux et n'est en rien une occasion de faire valoir talents ou réalisations. L'assemblée est donc invitée à ne pas marquer la fin d'un témoignage par des applaudissements. On leur préfère un court moment de recueillement pour prier ou simplement accueillir l'expérience et questionner ce qu'elle fait vibrer en nous.

Les Soupers du Cardinal et les Soupers de la solidarité

Au sein de notre petite communauté chrétienne, je côtoie ainsi depuis plus de 18 ans des hommes tournés vers autrui et qui veulent humblement

[369] La liste des invités : Jacques Lebreton (1994), Robert J. Ouimet, Pierre Péladeau, Dr Bernard Regaudie et sa conjointe Céline Coulombe (1995), Me Clément Trudel, Michel Ratelle, Luc Phaneuf (1996), Pierre Bruneau (1997), Yvan Morin (1998), Jean-Pierre Parent et sa conjointe Danielle Lapalme, Renée Champagne (1999), Dr Joseph Ayoub, Isabelle Robert (2000), Michel Perron, Vera Danyluk (2001), Fernand Lindsay, c.s.v. (2002), Michel B. Comtois, Jean-Guy St-Arneault (2003), Farhat Fouad, Pierre Gagnon (2004), Robert Dutton, Jean-Pierre Malo (2005), Daniel Benson (2006), Bertrand Généreux, un témoignage posthume lu par sa conjointe et ses enfants Éric et Hugues (2007), Dr Simon Kouz (2009).

contribuer à améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens.[370] Le bénévolat exercé par plusieurs laïcs est également une forme de travail missionnaire, car il propage les valeurs chrétiennes en même temps qu'il allège de terribles fardeaux économiques ou moraux en redonnant l'espoir. Que cette mission se réalise chez nous, dans un pays considéré comme l'un des plus riches au monde, n'enlève rien à sa pertinence ou à la noblesse du geste.

Parmi mes généreux collaborateurs pour lesquels je ne peux taire mon admiration, il y a notamment l'infatigable Jean-Claude Chagnon. En 1983, il travaillait pour la Fondation Jules et Paul-Émile Léger lorsque, épaulé par le quincaillier industriel Louis Desrochers, il organisa un premier souper spaghetti en présence du cardinal Léger comme conférencier. Le Club Richelieu s'associa alors à l'activité, sans toutefois voir à la logistique de l'événement. Tous les dons amassés furent remis à Fame Pereo ainsi qu'aux autres oeuvres de la Fondation Léger.

Au cours des ans, l'activité prit une ampleur considérable et, en 1989, à la demande expresse de Henri-Paul Proteau, Jean-Claude et Louis devinrent membres du Club Richelieu Joliette où ils trouvèrent un indéfectible soutien dans un esprit de collégialité. Le lien entre les Richelieu et la communauté chrétienne est manifeste. Plusieurs participants de notre groupe chrétien ont en effet choisi, à un moment ou l'autre de leur cheminement, d'adhérer au mouvement Richelieu qui, sans être une organisation à caractère religieux, prône des valeurs chrétiennes par ses missions auprès de l'enfance et des démunis. C'est donc dire que nous nous croisons souvent. Nous pouvons ainsi discuter de projets dans le giron amical de notre petite communauté chrétienne et les concrétiser à l'aide du réseau tissé au Richelieu.

En 1991, Paul-Émile Léger s'éteignit paisiblement à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Malgré ce décès, les soupers spaghetti du Cardinal survécurent jusqu'en 1995 avec l'apport d'invités de marque tels que le communicateur Henri Bergeron, le père Ambroise Lafortune, Monique Vézina, le père André Legault et Mgr Gilles Lussier. Mais les deux années

[370] Les principaux participants de la petite communauté chrétienne en 2008 :
Jean-Pierre Malo, André Marsolais, Jean-Claude Chagnon, Rosaire Hérard, Maurice Bourassa, Gérald Durocher, Gérard Descheneaux, Robert Hénault. Quelques femmes se sont ponctuellement jointes à notre groupe. Parmi elles, Suzanne Gervais, conjointe de mon ami de longue date, Pierre Gagnon. Pierre et Suzanne ont cheminé quelque temps en notre compagnie comme Marcel Latreille, Guy Lemay et Clément Duchesneau.

suivantes, faute de conférencier, l'activité mise de l'avant par l'Oeuvre Léger dans Lanaudière cessa.

Puis, en 1998, le Club Richelieu reçut une demande d'aide financière des Cuisines collectives de Joliette. Dans le cadre de l'une des rencontres mensuelles de notre communauté chrétienne, Jean-Claude Chagnon nous proposa à ce moment de reprendre l'idée des soupers comme moyen de financement, cette fois au profit de regroupements locaux. La suggestion nous enthousiasma et le projet fut aussitôt présenté au C.A. du Club Richelieu qui accepta la planification de l'événement dans son ensemble. Nous visions cependant à intéresser le plus grand nombre possible de groupes communautaires. Aujourd'hui, à l'initiative des Richelieu, des membres d'autres organismes sociaux ou d'entraide tels que les Chevaliers de Colomb, le Club Lions, la Société de Saint-Vincent de Paul et Centraide Lanaudière collaborent activement à cet effort commun pour diminuer l'impact de la pauvreté chez nous et pour soutenir la pastorale jeunesse, notamment les activités mises de l'avant par le franciscain Guylain Prince.

Dans le passé, l'animation pastorale du Cégep régional de Lanaudière, constituante de Joliette, recevait également notre soutien, mais à l'heure où j'écris ces lignes, les Soupers de la solidarité contribuent essentiellement, en plus des Cuisines collectives, au fonctionnement du local d'activités pour adolescents et jeunes adultes « Chez Théo » (rue St-Paul), au projet Inter CD ainsi qu'à celui de l'Aube des saisons, des expériences porteuses d'un message chrétien encouragées par le diocèse de Joliette. Le corps et l'âme ont des besoins spécifiques. La foi est à l'âme ce que la denrée alimentaire est au corps !

Bon an mal an, plusieurs centaines de personnes, toutes classes sociales confondues, s'attablent aux Soupers de la solidarité pour partager un repas gratuit de fèves au lard, et pour échanger et entendre une conférence inspirante[371]. Les dons des participants sont volontaires et anonymes. Avec l'aide de commanditaires, nous amassons entre 20 000 $ et 30 000 $ redistribués ensuite dans la collectivité.

[371] Le cardinal Jean-Claude Turcotte (1998), Sr Nicole Fournier « Accueil Bonneau » (1999), P. Emmeth Johns « Le Bon Dieu dans la rue » (2000), Lise Thibault, lieutenant-gouverneur (2001), Rita Lafontaine (2002), P. Fernand Lindsay c.s.v. (2003), Dr Réjean Thomas « Médecin sans frontières » (2004), Pierre Bruneau (2005), Dr Gilles Julien (2006), Sr Angèle (2007), P. Benoît Lacroix, dominicain (2008), Dr Victor Ghobril (2009).

***

Ainsi, depuis près de 20 ans, une toute petite cellule composée d'une poignée d'individus (la Communauté chrétienne de l'Entente) concrétise dans son environnement les valeurs immatérielles d'amour, de partage et de solidarité prônées par le Christ. N'est-ce pas là une piste intéressante pour tous ceux qui veulent renouer avec leur foi chrétienne ou tenter de la diffuser dans le respect des autres ?

LA FONDATION RICHELIEU DE JOLIETTE

À cette étape de mon récit, il importe de parler de la seconde époque de l'histoire du Club Richelieu Joliette dans laquelle s'inscrivent les Soupers de la Solidarité, une période qui culmina avec la création de la Fondation Richelieu de Joliette.

Depuis la fin de ma présidence, en 1976, j'étais devenu l'un des mandataires du Club et m'étais engagé dans plusieurs comités, principalement celui des œuvres. Pendant longtemps, les campagnes de financement du Richelieu Joliette, mises sur pied pour répondre aux besoins du milieu, avaient été limitées à des activités ponctuelles et peu lucratives. Je pense notamment à la vente de cœurs en sucre d'érable qui avait rapporté 200 $, en 1951, ou à la campagne des lapins de Pâques qui avait généré des bénéfices similaires dans les années 70.

Certaines collectes de dons ciblant des œuvres précises avaient par contre obtenu plus de succès. Ainsi, dans les années 60, les membres Richelieu s'étaient-ils annuellement regroupés en une dizaine d'équipes pour vendre des « journées de vacances Richelieu »[372] à l'intention des enfants qui fréquentaient le camp du Lac Ayotte. Ces campagnes se terminaient par un bingo, une activité de financement populaire et généralement, il est vrai, plus fructueuse.

Tous ces efforts honorables consentis avec enthousiasme par les Richelieu avaient apporté à l'époque un soulagement tangible à la détresse de certains jeunes. Mais au début des années 80, avec les premiers Soupers du Cardinal, nous réalisions déjà qu'il nous faudrait redoubler d'ardeur afin de mieux soutenir les organismes communautaires et tenter de colmater la brèche qui se creusait irrémédiablement. D'ailleurs, au fil des ans, les demandes d'aide financière en provenance des associations locales et de groupes divers avaient progressé à un rythme rapide. Une connaissance sommaire de l'historique du financement des organisations caritatives éclaire en grande partie les raisons de cet état de choses.

---

[372] Des billets à cinq dollars l'unité, un prix établi en fonction du coût de revient de chaque séjour.

Ainsi, dans les années 50, les institutions religieuses étaient-elles, avec la proche famille et la communauté, les principales bienfaitrices des démunis. Dans la foulée des changements apportés par la Révolution tranquille, cette responsabilité fut transférée à l'État. Puis, dans le contexte de l'essoufflement de l'État-Providence au début de la décennie 80, le flambeau fut partiellement relayé (à des coûts moindres) aux organismes communautaires oeuvrant dans des secteurs parfois délaissés par les gouvernements. Déjà, la survie de ces groupes reposait essentiellement sur le travail bénévole laïque, sur la générosité du public et, finalement, sur des miettes de subventions.

À l'orée des années 90, le constat du poids des dépenses publiques amena une redéfinition du rôle de l'État. Les domaines de la santé et des services sociaux furent particulièrement touchés, ce qui entraîna une cure d'amaigrissement des services et du personnel ainsi que l'instauration du virage ambulatoire. Les individus rendus plus vulnérables à ces mesures par la maladie, la perte de revenus ou l'isolement durent alors se tourner vers les organismes du milieu[373], ces derniers faisant entendre avec encore plus d'insistance leur appel à l'aide auprès des capitaux privés.

Étonnamment, je dirais que cette prise de conscience renouvela alors la raison d'être du Club Richelieu Joliette qui, au cours de la décennie 70, avait vu quelques-unes de ses œuvres transférées à la charge de l'État, expliquant en partie une certaine léthargie parmi nos effectifs. Constater que la misère et la pauvreté sévissaient encore au Québec nous incita à nous dynamiser, à redéfinir nos objectifs et nos moyens d'intervention. J'avais plusieurs idées à soumettre pour ce faire et une ferme détermination à garder bien vivante la motivation des gars…

On me rendrait un jour hommage pour mon engagement bénévole qui s'étira sur plus d'un demi-siècle mais qui fut particulièrement intensif et productif au cours des décennies 80 et 90. Je veux bien convenir de mon influence positive au sein du Club. J'insiste en revanche sur le fait que les projets concoctés et mis en oeuvre au Richelieu Joliette ont toujours été le fruit d'un travail d'équipe. Et même si cette affirmation semble convenue, je la chanterai inlassablement sur tous les tons. Car, assurément, sans la solidarité, l'ingéniosité et la disponibilité de plusieurs membres, nous

[373] Tels que l'Entraide bénévole Émilie-Gamelin, Accueil Jeunesse Lanaudière, la Maison Roland-Gauvreau, Hébergement d'urgence Lanaudière, la Société de Saint-Vincent de Paul.

n'aurions pu atteindre les buts que nous nous étions fixés, et qui étaient aussi élevés que les besoins que nous avions identifiés sur le terrain.

Soutenir la jeunesse nous importait encore vivement et demeurerait à jamais l'essence de notre mission. Notre champ d'intervention s'élargissait néanmoins. En aidant globalement les familles à satisfaire leurs besoins essentiels, nous allions nécessairement contribuer au développement plus harmonieux des enfants et des adolescents. À court terme, il nous fallait cependant imaginer des moyens de financement immensément plus lucratifs que ceux auxquels le Club avait recouru dans le passé.

En 1983, nous décidâmes de nous attaquer à cet objectif en instaurant l'omnium de golf Richelieu de Joliette, alors commandité par Bob Marion[374], un événement que nous désirions ouvert au grand public, mais qui ciblait essentiellement les gens d'affaires. Cette première édition, sous la responsabilité de Jean-Pierre Malo, combla nos attentes initiales avec des bénéfices d'environ 10 000 $, des résultats encourageants et porteurs d'un avenir prometteur pour nos oeuvres [375].

Malgré ses revenus substantiels, le tournoi de golf ne représentait toutefois qu'une première étape de l'évolution de nos moyens de financement. Nous pouvions faire mieux ; j'en étais convaincu. Alors, en 1988, nous travaillâmes de concert pour fonder localement la Loto Richelieu, une loterie dont les trois quarts des sommes amassées par la vente des billets retourneraient directement aux organismes aidés par le Club – les 25 % restants servant principalement à constituer les lots attribués aux gagnants et à couvrir les frais divers. Le premier tirage effectué en décembre de la même année permit d'amasser près de 84 000 $ dans Lanaudière.

Au cours des années suivantes, la Loto Richelieu allait élargir ses horizons, faisant profiter l'ensemble du mouvement Richelieu québécois de l'expertise joliettaine. À cette période, je travaillai d'ailleurs activement à promouvoir notre loterie auprès des membres et des administrateurs de la chaîne internationale afin qu'elle puisse être proposée en « franchise » à tous les clubs du Québec.

---

[374] Distributeur régional des bières Labatt. En 2001, le Richelieu Marion n'étant plus distributeur, le tournoi de golf allait désormais être commandité par le Groupe Harnois pour devenir la Classique Richelieu Harnois.

[375] La continuité de cette activité fut principalement assurée par Jean-Paul Perreault à partir de 1987. François Marsolais, Michel Fleury, Michel Desmarais et Victor Théberge en assumèrent la responsabilité entre 1984 et 1989.

La Fondation Richelieu de Joliette et son Club des Ambassadeurs

À la toute fin des années 80, le Club Richelieu Joliette se heurta cependant à de nouvelles exigences de la Régie des alcools, des courses et des jeux : la société d'État autoriserait désormais l'émission d'un seul permis de tirage à vocation caritative alors que nous en réclamions deux, car en plus de la Loto Richelieu, l'omnium Richelieu Bob Marion possédait son propre tirage. Pour obtenir la seconde licence, l'on créa un organisme autonome qui reçut ses lettres patentes le 19 mars 1990. La Fondation Richelieu de Joliette, ainsi légalement constituée, prit alors sous son aile le tournoi de golf.

Il arrive parfois que des réalisations, qui n'auraient jamais vu le jour sans une situation d'urgence pour nous y contraindre, révèlent des avantages insoupçonnés au départ. De fait, la Fondation recelait un intéressant potentiel de développement. Et après un temps de couvaison dans l'esprit de quelques Richelieu, l'idée d'un nouvel outil de sollicitation associé à la Fondation vit le jour en 1992 : le Club des Ambassadeurs Richelieu.

Inspiré par certaines dispositions testamentaires portées à ma connaissance dans le cadre de mon travail, j'avais en effet cogité un *modus operandi* qui assurerait la pérennité de la Fondation tout en lui conférant un pouvoir d'action toujours grandissant dans la communauté. Je suggérai cette formule qui, peaufinée en petit comité, nous parut gagnante : deviendrait Ambassadeur Richelieu toute personne désireuse de contribuer à nos œuvres par une donation annuelle minimale de 200 $[376]; ces dons seraient cumulés sans frais d'aucune sorte afin de former un capital permanent, insaisissable et inaliénable, dont les intérêts bénéficieraient à différents organismes sous forme de dons ou de prêts à des conditions très avantageuses.

Pour remercier les donateurs, nous allions organiser annuellement un copieux souper – entièrement commandité – auquel allait également être convié un conférencier recherché qui agirait comme président d'honneur

[376] Ambassadeurs honoraires à vie : 10 000 $ et plus.
Fondateurs à vie : 25 000 $ et plus.
Fondateurs émérites : 50 000 $ et plus.

de la campagne de sollicitation[377]. Ainsi, le 21 avril 1992, avec émotion et fébrilité recevions-nous pour une première fois les Ambassadeurs de la Fondation Richelieu de Joliette. Jacques Latendresse, alors président du Club Richelieu Joliette, prononça une allocution de cordiale bienvenue qui précisa l'orientation visée : « *Avec l'arrivée des Ambassadeurs, nous voulons intensifier notre aide aux plus défavorisés en accordant une attention particulière aux jeunes en réelle difficulté* ».

Au cours de cette soirée, j'eus également le privilège de m'adresser à l'assemblée :

> *Évidemment, je sais que vous êtes tous et toutes très occupés et je ne vous demanderai pas de partir en croisade. Je souhaite tout simplement que vous vous rappeliez notre objectif, que vous nous apportiez vos idées, vos suggestions, que vous nous proposiez des moyens d'action, que vous ayez en mémoire que nous acceptons les dons, les legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et que, si l'occasion se présente, vous pensiez à signaler, dans votre milieu, l'existence de la Fondation Richelieu de Joliette. En bref, un Ambassadeur, c'est quelqu'un qui a le goût du partage et qui y croit. (…) le cardinal Léger nous disait : « Avec le Richelieu, il existe maintenant chez vous un Festival de la charité. » Le festival existe bel et bien ; à nous de lui donner une âme et des moyens.*

Les résultats financiers des premières années d'opération du fonds parrainé par les Ambassadeurs laissèrent entrevoir une croissance appréciable. Ainsi, la première campagne qui culmina en la présence de notre invité d'honneur et conférencier, Fernand Lindsay c.s.v., rapporta-t-elle 10 700 $ alors que la troisième (en 1994), avec comme porte-parole Yves Landry,

[377] Père Fernand Lindsay (1992), Paul Tellier (1993), Yves Landry (1994), André Bérard (1995), Mgr Gilles Lussier (1996), Pierre Michaud (1997), Bernard Bonin (1998), Claude Béland (1999), Hon. Paule Gauthier (2000), Rémi Marcoux (2001), André de Villers (2002), Jean-François Lépine (2003), Groupe Gaudreault (2004), Robert Dutton (2005), Yves Beauchemin (2006), Pierre Dufresne (2007), Dr Sarah Bellemare (2008), Jean Robillard (2009), Maurice Beauséjour (2010).

amassa 50 750 $ et que la sixième (en 1997), parrainée par Pierre Michaud, majora le fonds des Ambassadeurs de 68 410 $....

Rapidement, l'ensemble des fonds caritatifs constituant la Fondation Richelieu de Joliette, incluant celui des Ambassadeurs – le seul dont le capital soit intouchable –, accumula les dollars par dizaines de milliers, puis par centaines de milliers pour atteindre le million de dollars au tournant du millénaire. Pas à pas, la Fondation devenait un puissant levier d'action économique. De surcroît, elle s'avérait un contrepoids de taille au capitalisme prédateur de même qu'un autre bel exemple de l'application des valeurs chrétiennes au quotidien. Car, parallèlement à l'accumulation des avoirs, progressait notre capacité d'aide humanitaire… Quelle force extraordinaire avions-nous mise en branle !

FÉLICITER, ENCOURAGER, MOTIVER

Enthousiaste à l'égard du Club Richelieu Joliette et de sa fondation, je l'ai toujours été, sans réserve. Mais mon dévouement à cette cause ne m'a pas empêché de voir, tout autour, les mérites de nombreuses autres associations ou regroupements communautaires. C'est pourquoi, malgré mes activités diverses à cette époque, je tenais à encourager de mon mieux les initiatives qui m'apparaissaient originales ou utiles : qui pour le Théâtre de Zef, qui pour le Musée d'art de Joliette, qui pour le Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin, qui pour Sipe Lanaudière, qui pour le Festival de Lanaudière, qui pour la Maison populaire et la Soupière, qui pour la Fondation du CHRDL ou pour le Cégep de Joliette… Si une personne, un regroupement de citoyens ou un membre de ma famille soumettait ou démarrait un projet intéressant, je m'empressais en effet d'y apporter mon soutien, soit par une contribution de temps, un don ou une adhésion comme membre.

On dit fréquemment que les personnes fort occupées au plan professionnel sont aussi plus engagées dans des tâches bénévoles. C'est en partie vrai. Certaines professions favorisent plus que d'autres ce genre d'implication. Le milieu des affaires apporte notamment de précieux contacts. Ayant pour ma part louvoyé dans bien des sphères d'activité, je me suis constitué au cours des années une banque de relations sociales, ce qui représente un atout important lors des campagnes de financement. Dans ces circonstances, quoi de plus normal que d'être fortement sollicité pour devenir porte-parole d'un organisme ?

Il est également raisonnable d'affirmer que les hommes et les femmes qui cumulent les responsabilités développent généralement un bon sens de l'organisation. Il y avait tant à faire partout, j'ai alors vite compris qu'il me fallait découvrir dans chaque organisme les personnes aptes à réaliser diverses tâches. Naturellement, c'est dans ce genre de « moule » que j'avais été formé, d'abord auprès de mon père, puis avec mes collègues du Jeune Commerce et des Richelieu. J'avais ainsi appris à faire confiance aux autres afin que ces derniers acquièrent à leur tour le sentiment d'être utiles à la société.

Même si leur contribution est essentielle, les personnes très sollicitées par les organisations caritatives ne sont toutefois pas nécessairement celles qui leur allouent le plus de temps. Non moins indispensable est le travail exécuté – souvent dans l'ombre – par les « chevilles ouvrières » des organismes. En fait, aucun travail volontaire n'est négligeable. Il est possible d'offrir une seule heure par semaine ou par mois à une cause de son choix et contribuer ainsi à son développement de façon appréciable. Encore une fois, c'est le concept de solidarité qui sous-tend l'action communautaire et sociale efficace. Rarissimes sont les projets à large impact qui ont été portés d'un bout à l'autre par un seul individu.

Le centre Notre-Dame de Bonsecours

Tant de fois j'ai cependant rencontré sur mon parcours des êtres totalement dévoués à leur cause. Parmi ces individus d'une rare qualité humaine, je distingue des religieuses de diverses communautés qui ont dirigé des projets humanitaires tout aussi variés. Malgré mon engagement chrétien, et hormis ma collaboration à l'implantation des Moniales de Bethléem dans Lanaudière dont je reparlerai ultérieurement, je m'étais peu associé à des oeuvres soutenues par les institutions religieuses. Mais au cours de l'année 1997, le Centre Bonsecours retint mon attention.

Situé dans l'ancienne gare du C.P.R. (1899), une construction d'un intérêt patrimonial certain pour Joliette malgré la décrépitude des installations, le Centre Bonsecours était alors un carrefour d'aide important pour les démunis. On y trouvait des vêtements donnés par la population, lesquels étaient soigneusement inspectés, rapiécés au besoin et nettoyés par l'équipe de bénévoles sous la supervision de Sr Jeanne d'Arc Lauzon[378]. Les Sœurs de la Providence avaient acquis le vieil immeuble pour un montant symbolique d'un dollar, et le transporteur ferroviaire désirait, cette année-là, clore le dossier en leur vendant également le terrain. Informé de cette situation par Andrée qui s'occupait de la comptabilité du Centre, j'acceptai de mener à terme les négociations d'achat auprès du représentant du C.P.R., Donald Simms, une démarche qui trouva son aboutissement au cours de l'été 1997. Malheureusement, quelques jours

[378] La redistribution de vêtements d'occasion est une responsabilité qui incombe de nos jours à la Saint-Vincent de Paul.

après la signature de la promesse d'achat et de vente[379], soit le 22 août, l'ancienne gare et son comptoir vestimentaire étaient complètement détruits par un incendie.

La possibilité d'une reconstruction fut alors envisagée. Je retrouvai d'abord à cet effet les plans originaux. Puis, il fallut étudier attentivement les besoins, le coût d'une telle entreprise, et évaluer l'apport de dons, y compris la contribution provenant des tirages du Club Richelieu de Joliette. Mais, faute de relève, les Sœurs de la Providence durent se résoudre à abandonner le projet.

Après la revente du terrain le 23 novembre 2000[380], les religieuses allaient redistribuer les gains entre plusieurs organismes de Joliette. En reconnaissance du travail que j'avais accompli dans ce dossier, elles remettraient finalement 2 000 $ à la Fondation Richelieu de Joliette, y souscrivant comme Ambassadrices à vie.

Sans même le planifier ou le désirer, des encouragements prodigués à autrui reviennent parfois, comme un boomerang, renforcer d'autres objectifs que nous poursuivons.

L'unité familiale

Existe-t-il un projet de vie plus désintéressé – un don de soi sans attente d'un retour d'ascenseur ! – que celui de fonder une famille où chacun évolue dans l'harmonie ? Dans cette entreprise que je dirigeais depuis des décennies en cogestion avec Andrée, je m'investissais totalement d'un point de vue émotionnel. Mes absences n'étaient toutefois pas moins fréquentes que par le passé. Je demeurais en fait entièrement disponible pour mes clients en valeurs mobilières, sept jours sur sept, le jour comme le soir. Puis, il y avait mes activités immobilières, mes engagements socioculturels, sans oublier mes entraînements sportifs et mes voyages…

Andrée tenait donc un rôle primordial au sein de la famille malgré le nid déjà passablement déserté. Dans le contexte social de l'époque, ce modèle d'organisation familiale fort répandu était bien accepté. Il en serait

[379] Le 14 août 1997, une résolution du C.A. du centre Notre-Dame de Bonsecours autorisait l'achat du terrain aux conditions déterminées dans le projet de vente proposé par le C.P.R. à la fin de juillet de la même année.
[380] À Christian Arbour et France Massicotte des Entreprises Christian Arbour inc.

autrement aujourd'hui; je devrais m'adapter et fonctionner différemment. Était-ce pire ou mieux alors ? Il faudrait questionner Andrée, mais il va de soi que je suis très reconnaissant pour la liberté d'action qu'elle m'a laissée. Je pense aussi que notre couple et notre famille ont grandement bénéficié de la générosité d'Andrée. Nous formions une équipe qui n'était pas exempte de conflits, mais nous avons œuvré solidairement. Et, malgré le fait que j'avais délégué bien des responsabilités à ma conjointe et que j'aurais voulu faire davantage pour mes enfants, j'ai tenu à partager leur vie pour les motiver, les féliciter, les encourager eux aussi.

Pendant leur enfance et au début de l'adolescence, la tâche avait été relativement simple. Mais lorsqu'arriva le moment de les voir s'éloigner – surtout mes fils, plus aventureux –, je m'inquiétai davantage à leur sujet. De toute évidence, nos deux générations, sans être indifférentes l'une à l'autre, souffraient à cette époque d'une incompréhension mutuelle… Quoi de plus normal ! dirions-nous aujourd'hui. Je voulais transmettre à mes enfants la même éducation que j'avais reçue de mes parents, mais cela ne comblait pas les besoins et les désirs de cette jeunesse plus revendicatrice et, je le reconnais, plus sûre d'elle-même. Mais ma génération n'avait pas été habituée à la contestation parentale... Par peur de déplaire, de blesser ou d'être mal interprété, j'avais donc choisi de me taire. Je finis cependant par suivre le conseil de ma fille Nicole qui me suggérait de ne pas couper le contact et de rester ouvert. Et tout rentra dans l'ordre… avec le temps. Ce passage plus difficile m'avait toutefois appris à respecter la personnalité de chacun de mes enfants. Et de mes petits-enfants.

Car au cours de la décennie 80, cette dernière génération avait fleuri. Nicole avait accouché d'un troisième bébé en 1981, Thomas, né au printemps. Puis, ce furent mon fils André et sa compagne, Sylvie Desrosiers, qui construisirent leur famille entre 1982 et 1987. Maxime, Julien et Émile venaient ainsi compléter cette descendance totalement masculine que nous avaient concoctée nos enfants et leurs conjoints. Tous avaient reçu à leur naissance le cadeau de la santé.

Je les regarderais grandir avec amour, me demandant néanmoins comment encourager leur épanouissement sans intervenir dans leurs décisions ou celles de leurs parents. L'expérience acquise avec mes fils et filles allait, me sembla-t-il, me rendre plus fluide, réceptif et tolérant avec mes petits-fils.

L'ASSOCIATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU GRAND JOLIETTE

(1993-1999)

Observée à distance, je conçois que ma vie puisse paraître décousue, éparpillée entre plusieurs activités disparates. Mais, de mon point de vue, je vois se dessiner entre elles des liens tangibles et des motivations communes que les chapitres précédents ont mis en perspective. Tel que je suis, je n'aurais pu travailler ou m'occuper de ma famille sans me soucier de ma communauté. Je me suis également toujours passionné pour l'actualité économique, politique, culturelle ou sociale. Or, cette curiosité aurait pu être passive. Mais j'ai plutôt choisi de m'investir personnellement, d'être actif dans plusieurs champs de la société civile. En fait, nous sommes tous concernés par la santé des milieux de vie dans lesquels nous évoluons. Et si, dans les années 90, mon engagement social visait surtout à soutenir les démunis, je ne me sentais pas moins intéressé par notre devenir collectif, et ce, à tous les plans. Finalement, que l'on ait 30 ans ou 70 ans, nous affichons souvent les mêmes passions, les mêmes idéaux qui, eux, ne vieillissent pas mais progressent et se raffinent avec le temps et les idées nouvelles.

***

En 1993, je fus approché par un noyau de Joliettains – dont Jean Beaudoin, Jean-Pierre Boucher, Richard Tremblay et Daniel Boulard – désireux de fonder une association citoyenne dont la mission viserait une plus grande efficacité de la gestion municipale et un accroissement de l'influence

politique et du pouvoir économique du Grand Joliette[381]. Il y avait bien longtemps que je n'avais pas abordé la sphère politique, mais cette initiative, apparemment singulière par ses objectifs et ses moyens d'action, me plaisait : nous resterions en marge des luttes conventionnelles et partisanes pour nous concentrer sur la recherche de consensus concernant le partage des ressources intermunicipales de Joliette, de Saint-Charles-Borromée, de Notre-Dame-des-Prairies et du village St-Pierre.

Depuis mon expérience à Jeune Commerce – 40 ans plus tôt ! –, je n'avais cessé de m'intéresser à la question du développement local. À l'instar de bien d'autres citoyens, je constatais l'effritement du pouvoir du Grand Joliette au sein de la région. Par ailleurs, la croissance et la structuration des villes comme L'Assomption, Repentigny, Mascouche, Terrebonne et Lachenaie, de plus en plus attrayantes et démographiquement fortes, menaçaient l'équilibre entre le Nord et le Sud de Lanaudière. Plusieurs centres de décisions avaient déjà déserté Joliette : la direction régionale d'Hydro-Québec et du ministère des Transports du Québec[382] de même que le centre de détention pour hommes s'étaient envolés vers Saint-Jérôme ; la Commission scolaire des Samares avait choisi Saint-Félix pour y implanter ses services administratifs, et le Collège renouvelé de Lanaudière – dans lequel Joliette ne serait désormais que l'une des trois constituantes – avait finalement déplacé son siège social à Repentigny.

Comme la fièvre, qui n'est pas en soi une maladie mais le symptôme d'un corps qui se défend contre un agresseur, ces remaniements laissaient transpirer une réelle problématique de développement, laquelle appelait une intervention concertée et intensive…

Autrefois le point convergeant de Lanaudière, le Grand Joliette pouvait-il redresser la situation ? L'idée même d'une capitale régionale était à

[381] Je dois ici souligner le travail des autres administrateurs au cours de ces années : Denis Bérubé, Claude Tellier, Maurice Lavallée, Gaby Larrivée, Claude Beausoleil, Lise Lesiège, Michel Dionne, Gilles Émond, Maurice St-Jean, Henri Mondor, Danielle Laferrière, Armand Lajeunesse, Michel Ratelle, Yves Rathé, Anand Swaminadhan, Michèle Ann Desaulniers, Paul Malo, Yvon Perreault, Maurice Blais, Pierre Lambert, Nino Siminaro, Marie-Claude Chaput, Serge Ducharme, Claude Amyot, Benoît Bazinet, Maurice Bourassa. Plusieurs membres actifs ou sympathisants ont également apporté un précieux soutien à l'Association : François Morin, André Cantin, Georges Marion, Richard Dugas, Bernard Malo, Pierre Perreault, Raymond Lapierre, Alain Ratelle, Micheline Forget, Mario Coutu et Marcel Côté. Bien sûr, je salue tous ceux qui se sont présentés aux rencontres et ont soutenu nos activités, mais que j'ai pu omettre sur cette liste non exhaustive.

[382] Demeurait à Joliette un centre de services avec pour fonction la coordination territoriale.

redéfinir. Devait-on envisager la fusion ou le partenariat d'entités souveraines ? Voilà bien des questions qui nous laissaient encore perplexes.

Claude Ryan, ministre des Affaires municipales dans le gouvernement de Robert Bourassa, venait d'instaurer un lot de mesures incitatives aux regroupements municipaux, notamment un programme de compensation de pertes financières de même qu'un remboursement de la moitié des coûts investis dans des études à cet effet. L'occasion était conséquemment donnée aux élus, ainsi qu'à leurs électeurs, de fouiller le sujet et d'en débattre. L'Association s'exprima alors en faveur d'une étude de faisabilité. Et à l'image du ministère des Affaires municipales, nous jugions essentiel qu'une entreprise privée en assume sa réalisation afin que le processus soit encadré avec plus de rigueur et d'objectivité.

Mais à la fin de notre première année d'opération, il fut néanmoins proposé par notre président, Jean-Pierre Boucher, d'écarter momentanément la perspective d'une étude portant sur la fusion, un concept qui heurtait les convictions de certains maires… Car mis à part l'administration joliettaine, les élus locaux se disaient réfractaires à l'idée d'une réorganisation des structures municipales locales, sauf pour des projets « à la carte ». L'Association revisita conséquemment ses objectifs d'action à brève échéance afin de maximiser les possibilités de rapprochements entre les municipalités.

Depuis le 26 septembre 1994, le Parti québécois avait par ailleurs repris le pouvoir. Dans ce nouveau gouvernement formé par Jacques Parizeau, Guy Chevrette avait, entre autres responsabilités, obtenu la direction du ministère du Développement des régions et de celui des Affaires municipales. Même si les gouvernements libéraux et péquistes incitèrent les petites municipalités à se regrouper dès les années 90, il faudrait attendre le nouveau millénaire pour que le processus des fusions municipales soit véritablement enclenché[383]. Mais de par la nature de ses fonctions, Guy Chevrette se trouvait déjà on ne peut mieux positionné pour comprendre et soutenir nos interventions.

[383] Et en 2003, tel que promis par Jean Charest en campagne électorale, un processus (Loi 9) viendrait inverser certaines fusions (après référendum) réalisées dans des villes de banlieue au Québec en 2001 et 2002 en regard de la Loi 170.

Ainsi, le 11 avril 1995[384], nous remettait-il une subvention de 3000 $ prise à même le budget discrétionnaire du ministère des Affaires municipales. Cet appui financier gouvernemental venait souligner le succès d'une première activité d'importance de l'Association, tenue le 18 mars 1995 à l'Académie Antoine-Manseau : le colloque sur la concertation intermunicipale. À cette occasion, notre comité organisateur avait invité les élus et des organismes locaux à participer à des ateliers portant sur différents dossiers où la solidarité intermunicipale était au cœur du débat, comme la culture (projet d'une bibliothèque), les loisirs (projet d'un aréna régional), l'environnement (la rivière L'Assomption), l'économie (les activités commerciales régionales), la santé et la sécurité publique.

D'entrée de jeu, nous n'avions pas manqué d'évoquer les réussites attribuables à la concertation dans un passé récent, comme la cueillette sélective des déchets, la patinoire sur la rivière L'Assomption et l'usine de traitement des eaux usées. La participation active de quelque 175 personnes à ce colloque nous motiva certes, mais les réticences affichées par les administrations municipales charloise et prairiquoise, loin de s'estomper, semblaient s'accentuer. À quelques reprises, nous tenterions par la suite de convaincre nos interlocuteurs à plus de souplesse et d'ouverture, mais en vain. Le processus de concertation demeurait ardu.

Au cours des années suivantes, l'Association, alors sous la présidence de Maurice Lavallée, redéfinit une nouvelle fois ses moyens d'action. Il nous paraissait de plus en plus évident que l'éparpillement des pouvoirs ne favorisait pas le développement de notre région. De plus, l'idée de l'importance d'une étude de faisabilité avait fait son chemin parmi nos membres. Et elle nous semblait maintenant essentielle pour trancher la question, c'est-à-dire évaluer la pertinence ou non d'une fusion. Nous voulûmes alors savoir si la population désirait, comme nous, être mieux renseignée sur les avantages et inconvénients de cette option. C'est dans ce contexte que Stacy Chevrette, un jeune consultant en marketing chaudement recommandé par l'un de ses anciens professeurs du Cégep de Joliette, fut embauché par l'Association des citoyens et citoyennes du Grand Joliette pour réaliser un sondage à cet effet en août 1999.

Quatre cents (400) répondants de Joliette, de Notre-Dame-des-Prairies, de Saint-Charles-Borromée et du village Saint-Pierre, sélectionnés

[384] Annonce de Guy Chevrette faite à l'Association des citoyens et citoyennes du Grand Joliette par lettre officielle adressée à Jean-Pierre Boucher. Archives personnelles.

aléatoirement et en fonction du poids démographique de chacune des municipalités, furent donc questionnés par téléphone. Globalement, les tendances exprimées par cette enquête renforçaient notre argumentation. Ainsi, malgré une minorité apparemment intéressée par la politique municipale (en moyenne 26 %), presque les deux tiers des répondants (62 %) avaient entendu parler d'une fusion possible, et environ la moitié (48,5 %) désirait recevoir plus d'information sur le sujet. Lorsque les impacts potentiels d'un tel regroupement furent ensuite abordés, une majorité claire (79 %) mentionna l'importance de réaliser une étude de faisabilité pour analyser le dossier en profondeur, une statistique stable pour toutes les municipalités sondées. En outre, les deux tiers (66 %) des personnes interviewées jugeaient préférable le choix d'une firme indépendante pour la réalisation d'une telle étude.

Naturellement, les résultats de ce sondage furent transmis aux élus locaux. En exerçant de cette manière une pression supplémentaire sur les administrations municipales, nous espérions que se concrétise une étude de faisabilité neutre, ce qui n'avait pas été le cas, à notre avis, de celles déjà réalisées et parrainées par les municipalités. Malheureusement, nous obtînmes une fin de non-recevoir en ces termes : « *Si vous voulez vous occuper de la chose municipale, faites-vous élire !* » En écho au maire André Hénault de Saint-Charles-Borromée, les maires de village Saint-Pierre (Françoise Savignac-Dupuis), de Saint-Paul (Fernande Richard) et de Saint-Thomas (René Vincent) s'opposèrent catégoriquement à toute action allant dans le sens d'une fusion.

L'affaire était classée ! Un mois après la divulgation des résultats de notre sondage, nous déposions le bilan financier de nos opérations.

***

L'Association est demeurée inactive depuis ce temps. L'histoire mérite toutefois un épilogue. Assurément, je n'ai pu m'empêcher de réfléchir aux raisons expliquant nos échecs répétés afin d'amener par la persuasion nos élus municipaux à ouvrir leurs perspectives. Dans un premier temps, je me dis que les journaux locaux ne nous ont pas aidés à nous « connecter » à la population. Seul Jean-Pierre Malo, dans ses éditoriaux, a défendu la cause d'une fusion des municipalités du Grand Joliette, mais à la manière d'un *lone-wolf fighter*, c'est-à-dire sans promouvoir le travail de notre

regroupement de citoyens ou de s'y associer ouvertement[385]. Malgré son acharnement à relancer le débat, la couverture médiatique de nos interventions a donc été assez faible dans l'ensemble.

Mais l'importance de ce sujet aurait sans doute pris de l'envergure dans nos médias si Guy Chevrette ou les libéraux locaux avaient alimenté le débat. Pourquoi les acteurs politiques du palier provincial avaient-ils été tellement silencieux ? Ainsi, notre député-ministre péquiste, après un premier encouragement à notre association en 1995, s'était-il fait plutôt discret. En 1999, il avait néanmoins livré le fond de sa pensée devant les membres de la Chambre de Commerce du Grand Joliette, se disant alors persuadé que la fusion n'était pas la seule solution. Il endossait conséquemment le point de vue d'André Hénault, préférant la mise en commun de services municipaux.

Il est vrai que, dans certains cas, l'entente intermunicipale avait relevé de beaux défis. Avec le temps, nous allions cependant constater ses limites, par exemple dans le dossier de la bibliothèque Rina-Lasnier qui rallierait les élus de Saint-Charles-Borromée, mais non pas ceux de Notre-Dame-des-Prairies ou de Saint-Paul, ou encore dans le dossier de la Régie de police qui s'achèverait par un démantèlement en 2008.

Sans doute Guy Chevrette croyait-il vraiment à cette avenue pour la défendre tel qu'il l'a fait en 1999. Mais la question était brûlante et délicate. Le député provincial de Joliette voulait-il éviter une confrontation avec ses partisans locaux ? Tous les souverainistes de la circonscription n'étaient pas en désaccord avec la fusion, loin de là. Mais j'ai personnellement entendu bien peu de voix s'élever à l'époque pour remettre en question l'option choisie par les maires des villes limitrophes à Joliette. Sous mon angle d'analyse, la force des élus municipaux hostiles à la fusion imposa un frein à la contestation…

Le pouvoir actif local était donc rattaché au pouvoir provincial qui, lui, n'avait pas d'opposition. Il aurait en effet été légitime de s'attendre à ce que la famille politique adverse intervienne en questionnant les orientations proposées par le député-ministre et l'inertie des élus. Mais l'Association libérale de Joliette n'avait alors pas les ressources humaines pour le faire… et ne les aurait toujours pas aujourd'hui !

[385] Même si Jean-Pierre participa à nos premières rencontres ainsi qu'au colloque de 1995.

Effectivement, depuis la déconfiture électorale du Parti libéral en novembre 1976, l'Association libérale joliettaine ne s'est jamais véritablement relevée. Pour se mesurer à des chefs de file souverainistes forts, les libéraux locaux devraient pouvoir compter sur un candidat très charismatique. Or, ils ne l'ont toujours pas trouvé même si des gens intéressants se sont présentés. De toute évidence, il manque un interlocuteur sur la scène politique joliettaine. Au cours des années 90, notre association citoyenne a voulu, en quelque sorte, pallier cette lacune tout en demeurant apolitique. Elle a ainsi tenté de vivifier le débat en explorant une piste de solution.

Un jour, je le souhaite, nos élus entendront la demande de nombreux contribuables qui, comme moi, désirent vider à fond la question. Car la problématique qui nous a amenés à nous interroger sur le sujet persiste. Nous ne devons pas oublier que les lignes de démarcation des municipalités sont arbitraires. Au fond, le territoire du Grand Joliette n'est pas si étendu et nous partageons des besoins similaires. Il m'apparaît donc clairement que nous devons travailler de concert afin de maintenir, sinon améliorer notre force régionale et notre pouvoir d'attraction. Il est d'autre part évident que l'on ne doit pas se lancer tête première dans une fusion sans connaître les possibilités et les limites de celle-ci.

Les véritables questions sont donc les suivantes :

> *Faisons-nous tout ce qui est en notre pouvoir pour que la répartition des services et des taxes soit équitable ? Et nous donnons-nous localement toutes les chances de stimuler notre économie ?*

Comme je l'écrivais en juillet 1999 dans une lettre d'opinion : « *Il arrive dans la vie que pour économiser 25 sous, on laisse passer une piastre !*[386] » En clair, pour ménager quelques dollars de taxation, ne ratons-nous pas l'occasion de progresser collectivement, nous privant ainsi de revenus intéressants?

Lorsque les membres de l'exécutif de l'Association des citoyens et citoyennes du Grand Joliette sentiront que nos représentants municipaux sont réceptifs à l'idée de débattre du sujet, peut-être alors seront-ils

[386] Jean Malo, « Fusion des municipalités : sauver 25 sous pour laisser passer un dollar », lettre ouverte dans *L'Expression*, le 18 juillet 1999.

encouragés à relancer les activités. Dans l'attente de cette éventualité, nous avons choisi de transférer les 6000 $ excédentaires du dernier bilan au compte de la Fondation Richelieu de Joliette. Ce sont donc les organismes aidés par la Fondation qui profitent de l'usufruit de ce placement. Comme trésorier de l'Association, c'était mon devoir de ne pas laisser dormir ces argents amassés dans la communauté et pour la communauté.

DE GRANDS DISPARUS

Hommage à Robert Quenneville, « le Grand »[387]

Le rappel de certains grands enjeux politiques locaux ravive le souvenir de Robert Quenneville. Malheureusement, c'est au chapitre des adieux qu'il me faut ici l'évoquer.

Le 30 novembre 1989, malgré ses compétences médicales, Robert Quenneville dut s'incliner devant la maladie, une adversaire contre laquelle il avait mené un combat de tous les instants comme médecin. Cette ultime défaite survenait prématurément… à 68 ans. Mon cœur me dit que ce ne fut pas la politique dont il s'était retiré depuis 13 ans qui avait usé l'homme, mais son manque d'intérêt à préserver sa santé. Il était, en effet, trop occupé à veiller au bien-être de ses concitoyens et à profiter de la vie. Cordonnier mal chaussé, dit-on… Sans doute ses proches pouvaient-ils s'attrister du fort prix payé pour cette générosité sans limites. Chose certaine cependant, tous allaient regretter le départ de ce grand homme et éternel optimiste.

Et que dire aussi du vide laissé par l'homme d'action ? Dans la foulée de ses deux mandats politiques au cours de la décennie 70, Robert Quenneville avait été l'un des importants acteurs responsables du renforcement du statut du Grand Joliette comme ville-pôle dans Lanaudière, et ce, de différentes façons. Sa collaboration à l'avènement du CHRDL fut l'une d'elles. Il avait ensuite contribué à obtenir les compétitions de tir à l'arc pendant les XXIes olympiades de 1976. Sa participation au développement touristique du Nord de Lanaudière, notamment dans le dossier de la construction de la route 125 jusqu'à St-Donat et Chertsey, est également à souligner même si la paternité de cette dernière réalisation revient de droit à Marcel Masse. Depuis son implication à Jeune Commerce, son intérêt pour les jeunes et leurs activités

---

[387] « Surnommé « le Grand », non seulement de par sa taille, mais aussi de par le respect qu'il inspirait, sa sincérité, son engagement profond », confia au matin des funérailles de Robert Quenneville son ancien confrère de classe, le curé Aurélien Breault. Louise Bourassa, « Le Doc Quenneville n'est plus », *Joliette Journal*, 6 décembre 1989, p.3.

de loisirs ne s'était également jamais démenti. De ses années d'engagement social et civique, il reste un héritage indéniablement positif.

Robert, j'espère que tu es fier de toi !

Avec son personnel politique comme avec ses amis, ses patients ou encore ses collègues médecins, infirmières, techniciens et autres employés du secteur hospitalier, cet ancien scout fidèle aux préceptes et valeurs de Robert Baden-Powell était joyeux et généreux, toujours prêt pour la bonne action. Vraiment, son altruisme ne fit jamais de distinction de classe ou de rang social.

Et quel secourable médecin a-t-il été ! Des milliers de poupons joliettains[388], aujourd'hui des adultes près de la retraite, ont d'ailleurs été accueillis dans ce monde par ses larges mains ouvertes sur la vie… parfois en échange d'une simple tasse de café !

Robert, ceux pour qui tu as été le protecteur sur cette terre te saluent !

« On a refait le monde des centaines de fois. Nos parties de pêche, les voyages, l'aventure politique et j'en passe ! Partout, avec toi, c'était la joie de vivre. [389]*»*

Robert, tu nous manques !

Un sur 100 000 !

Combien nous manquaient également nos proches qui, dans la mort, s'étaient éclipsés de nos vies? Hormis Marie-Berthe qui nous avait quittés en 1983, notre famille dut se résoudre au cours de la même décennie à accepter le départ de mon second frère, Denis, le 9 décembre 1988 à l'âge de 58 ans.

La maladie avait miné pendant de longues semaines cet homme mûr, mais encore robuste et combatif. Perplexes, les médecins avaient consulté quelques confrères montréalais et canadiens avant de statuer sur la nature exacte du mal qu'ils n'avaient pu identifier que bien tardivement : la

[388] Au-delà de 3500.
[389] Extrait de l'hommage que j'ai rendu à Robert le jour de ses funérailles, le 3 décembre 1989.

granulomatose nécrosante de Wegener, une vascularite généralisée qui détruisait ses vaisseaux sanguins, occasionnant des hémorragies et de l'anémie. Et dire que l'on avait d'abord cru à une simple grippe ! Statistiquement, l'incidence de ce rare et inquiétant syndrome inflammatoire était d'un cas sur 100 000 annuellement. Malheureusement, dans ces années, les traitements pharmacologiques pour le combattre étaient peu efficaces. Jour après jour, l'état général de Denis se détériorait sans que rien ni personne ne puisse le secourir. La progression fulgurante de la maladie amena rapidement une atteinte rénale qui nécessita le recours à la dialyse.

Mes mots traduisent mal toute la difficulté d'accompagner dans sa fin de vie un frère cadet aimé. Je n'allais pas au lit le soir avant de m'être rendu à son chevet. J'en étais complètement bouleversé. Dès que je posais le pied dans l'hôpital, j'anticipais la désolante vision de ce corps amaigri. Moi qui courais des dizaines de kilomètres par semaine, j'avais alors peine à grimper les escaliers qui menaient aux soins intensifs ; je m'agrippais même à la rampe, tant l'effort me paraissait exigeant. Près de lui, je me sentais aussi désemparé que le jour de ses quatre ans où il avait fugué. Je lui prenais la main pour tenter de le réconforter. Ce n'était toutefois plus un enfant qui me rendait mon étreinte, mais un homme avec une force de caractère exceptionnelle qui supportait sans plainte son terrible destin.

Durant les dernières heures de son agonie, j'étais seul à ses côtés. Résigné au fait qu'aucune rémission ne serait désormais possible, j'encourageai Denis à se laisser glisser vers la paix. Sous mes doigts, je percevais son cœur relayer jusqu'à ses poignets un faible souffle de vie. Je lui parlais doucement. À quelques reprises, il interrompit le flot de mes paroles pour s'exclamer, le regard vague : « *Que c'est beau! Que c'est beau !* » Puis, il redevenait présent à notre conversation. Dans un lent decrescendo, ses pulsations s'espacèrent et devinrent de moins en moins perceptibles. Il mourut ainsi, dans la sérénité, mais aussi dans l'illumination d'un ailleurs prometteur.

Peut-être Denis avait-il représenté pour la médecine un « cas » parmi d'autres, une victime d'une maladie complexe et difficile à gérer. Mais pour sa famille, il avait été un être unique, jovial, attentif à tous, facile à aimer. Et irremplaçable.

Longue vie aux Pieds Marathon ! (1980)
Assis : Jean Malo, Robert Pelland, Michel Forest, Paul Forest, Roland Philibert, Raymond Lajoie et Denis Chamberland.
Debout : Louis Sternon, Roland Granger, Richard Pothel, René Fisette, Claude Brissette et Marcel Poulette.

Parfois, avant les courses, je me permettais de p'tites folies, histoire de me dégourdir les jambes… (San Francisco, 1983)

Marathon de Shanghai en 1984.

Wang King Fang, blessée à la cheville et appuyée à mon bras depuis le 25e kilomètre, passait le fil d'arrivée à mes côtés. Quelle épuisante fin de course pour la courageuse porteuse du dossard 166… et pour moi ! Mais j'ai tenu le coup… Galanterie ou orgueil ?

À la populaire émission télévisée, *Avis de recherche* (85-86), j'ai eu le privilège de raconter les débuts animés du Théâtre des Prairies… À l'avant : Roger Chabot, Jean Duceppe, Georges Groulx. À l'arrière : Gaston L'Heureux (animateur), Lucie Mitchell, Yvan Trudel (réalisateur), Jean Malo, Aline Desjardins, Roger Lebel.

En 1984, avec la complicité du caricaturiste Luc Marchand, j'ai voulu mettre au défi les jeunes participants des Jeux d'hiver du Québec dont j'étais le président… Mission accomplie !

Phil Latulippe, décédé en 2006 à l'âge de 87 ans, était un modèle de persévérance.

Après le Marathon de Londres couru à ses côtés en 1986, j'ai toujours ressenti un grand plaisir à le retrouver au demi-marathon de Loretteville qui lui était dédié.
(Loretteville, en 1987).

Où sont les requins ?
Îles Caïman, en 1982, avec ma fille Élaine.

Je suis devenu grand-père en 1975 et, à la fin de l'année 1987, sept petits-enfants illuminaient mes anniversaires. Tous des garçons !

Sur cette photo de 1985 : Alexandre, Julien, Jérôme, Jean, Xavier, Thomas, Nicole et Maxime… Émile n'était pas encore né !

Émile a beau être le benjamin de mes petits-fils, il a très vite su affirmer sa personnalité… Bouffon comme grand-papa, peut-être ?

Été 1983. Ma sœur Lucie et Marie-Berthe, peu de temps avant le décès de cette dernière.

Ma mère a suivi mon père dans la mort à une décennie d'intervalle. De mes parents, j'ai appris d'essentielles valeurs dont le goût du travail bien fait et l'entraide.

À la fin de l'automne 1988, mon frère Denis était hospitalisé pour ce que l'on croyait être une grippe sévère. Les médecins diagnostiquèrent finalement un rare syndrome inflammatoire qui ne lui laissa aucune chance.

En 1988, avec Andrée et nos amis Agathe et Ted Brouillard, je visitais Paris et quelques villes d'Italie et d'Allemagne avant de participer au Marathon de Munich.

Combien de fois ai-je défié l'épuisement grâce au soutien de mes amis coureurs des Pieds Marathon ?

Marathon d'Ottawa, en 1991, avec Louis Pelletier.

Contre le froid et la pluie, les sacs à déchets sont très populaires parmi les coureurs.
Plusieurs se souviendront de ceux que j'aimais revêtir… à motifs de jolis cochons roses. Ces derniers m'ont attiré des encouragements sentis de la foule : *« Go Mister Pigman, go ! »*

Après le Marathon de Miyazaki, en 1994, Jean-Paul Roger et moi avons gravi ce volcan encore actif au mont Aso.

La bonne étoile des pèlerins veilla sur Jean-Paul et moi au Japon…

Malgré la rareté du gîte et l'absence de réservations, nous avons toujours trouvé un ryokan et des tatamis confortables pour dormir.

À Olympie, nous accédons au stade par un passage voûté.

À la vue de l'antique piste, Aristo et moi avons décidé de nous mesurer à la course…

Entre mon ami Aristo Stavropoulos et ce garde grec, je ne faisais pas le poids…

Mais dans le stade d'Athènes en 1994, au fil d'arrivée du marathon que j'ai traversé après 4 heures et 42 minutes d'efforts constants, je me sentais tel un géant !

Montréal, 1996, à la veille de mes 70 ans.

Entouré de ma garde d'honneur, mon ami André Cantin et mon fils André, j'entamais la 2e portion de mon 50e marathon… le sourire aux lèvres !

À Dallas, en 1994, le Pied Marathon Simon Laporte remportait le *Ultrarunners Racers* après avoir couru près de 304 km sur piste en 48 heures.

Partie VI :

UN SECOND SOUFFLE DE VIE

(1999-)

« Le bonheur est quelque chose qui se multiplie quand il se divise. »

(PAULO COELHO)

Le 15 septembre 1998, l'accident vasculaire cérébral, comme un séisme de grande magnitude, perturba mon univers. Heureusement, la faille qui fragmenta alors ma vie n'était pas infranchissable. Mais les cicatrices, aussi infimes demeuraient-elles, laisseraient des traces indélébiles. Comme sur une pierre marquée au stylet, nos expériences, bonnes ou mauvaises, ne s'effacent pas. J'étais toujours en vie, mais ne serais plus jamais tout à fait le même.

Après cet épisode où mon corps s'était vu confronté à l'inéluctable finalité humaine, j'aurais pu vivre le reste de mes jours dans la crainte d'une récidive et de la mort. Ce ne serait pas le cas. Dans ma jeunesse, j'avais assisté, impuissant, au décès de quelques amis. Mais l'accompagnement de mon frère Denis dans ses derniers moments de vie, quoique pénible, m'avait finalement apaisé. Intérieurement, je reconnaissais que cette expérience avait balisé un chemin inconnu que je prendrais un jour et que je percevais comme empreint de quiétude. Mais l'heure de m'engager dans ce dernier passage n'était de toute évidence pas encore venue… J'avais certes été fortement secoué par l'AVC sans toutefois me sentir véritablement en danger. J'étais convaincu que cette autre épreuve placée sur ma route avait sa raison d'être, que l'ardeur déployée pour réussir à la surmonter ne serait pas vaine, et que d'autres bons moments de vie m'attendaient au bout de ma convalescence.

J'avais en partie raison de penser ainsi. Oui, David avait en quelque sorte vaincu Goliath, et je saurais tirer profit de cette victoire. En contrepartie, je ne me doutais pas à quel point cet événement allait influencer mes priorités. Étrangement, les motivations initiales qui avaient soutenu ma réadaptation prirent une importance toute relative au fil des jours. Et à mes habitudes enracinées se substituèrent alors de nouvelles activités. Imposées au début par mon rythme de vie ralenti, j'allais les apprécier ensuite à leur juste valeur. Dans les années antérieures à l'AVC, les heures passées à satisfaire ma clientèle, à m'acquitter de mes engagements bénévoles ou familiaux, à m'entraîner toujours intensivement et à voyager de par le monde distendaient mes journées tels des ballons prêts à rompre sous la pression de l'air. Mais le « gars d'en haut » venait de me servir un sérieux avertissement : « *Eh, toi! Arrête de courir et fais autre chose!* » Comment, en effet, ne pas voir dans cet invalidant épisode de maladie le signe d'un nécessaire changement?

À 72 ans, j'allais devoir m'ajuster à la situation. Il me faudrait d'abord accepter mes forces physiques amoindries. Ralentir la cadence ne serait pas une catastrophe, mais jamais je ne stopperais « la machine » en me restreignant à des activités sédentaires. Je miserais encore sur les bienfaits de l'activité physique pratiquée à mon rythme et selon mes possibilités. J'espérais aussi finaliser le transfert de mon patrimoine immobilier à mes enfants. Au travail, je me promettais de déléguer davantage et de planifier sérieusement ma retraite.

Il était temps de me donner du temps.

Ainsi, moi qui ai toujours aimé la lecture sans pouvoir m'y adonner pleinement, j'allais enfin pouvoir bouquiner, m'informer sur tout ce qui me passionne et réfléchir paisiblement aux grands enjeux de notre société. Je souhaitais aussi bricoler, jardiner et m'occuper de la maison avec Andrée – et, en cette matière, j'avais tout à apprendre ! Je me promettais surtout de cultiver davantage mes relations familiales. Le regard que je posais d'ailleurs sur mes enfants et petits-enfants se chargeait plus que jamais de tendresse alors qu'il s'épurait de préjugés.

Oui, mon style de vie allait changer. Et pour le mieux. Mais j'estimais qu'il me restait encore des choses vraiment importantes à accomplir…

D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE À L'AUTRE

La Financière Banque Nationale

À mon retour de convalescence, en mars 1999, une importante transaction se préparait. La maison de courtage québécoise Lévesque Beaubien Geoffrion (LBG), dirigée par Pierre Brunet, de même que la firme ontarienne First Marathon, toutes deux dans le collimateur de la Banque Nationale, avaient cédé aux pressions exercées sur elles par la concurrence et l'instabilité cyclique du marché. Conséquemment, en septembre de la même année, après avoir accepté l'offre d'achat proposée par André Bérard, LBG disparut, englobée par une nouvelle mégastructure du secteur canadien des valeurs mobilières, la Financière Banque Nationale (FBN).

La firme Lévesque Beaubien Geoffrion imitait ainsi Nesbitt Burns qui avait été avalée par la Banque de Montréal (BMO Nesbitt Burns); Dominion Securities qui s'était retrouvée à la Banque Royale du Canada (RBC Dominion Valeurs mobilières); Wood Gundy qui était passée à la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC World Markets); et Mc Leod Young & Weir qui avait consenti à l'offre de la Banque de Nouvelle-Écosse (Scotia Capital).[390]

Ce rachat influença peu mon environnement de travail qui demeura familier, quoique toujours plus concurrentiel. À la direction, les acteurs de LBG avaient été reconduits dans leurs fonctions : Bertrand Trudel continuait de superviser les représentants installés sur la place Bourget alors que Martin Bélair avait pris la direction de la nouvelle succursale aménagée sur la rue Gauthier à Joliette, pour laquelle j'optai comme établissement d'affaires. Et la vie continuait…

Malgré mes 44 ans de pratique et les chambardements des dernières années, mon intérêt pour les valeurs mobilières n'avait pourtant pas fléchi et mon métier me passionnait toujours. Comment aurais-je pu m'ennuyer puisque toute routine était dorénavant exclue de mes occupations ? Depuis

---

[390] Morin, Rosaire, dans *L'action nationale*, *loc. cit.*

l'avènement des ordinateurs, je visitais chaque jour la Bourse de Montréal, de Toronto ou de New York, suivant ainsi à la trace les fluctuations des marchés, le tout en quelques clics de « souris » et au moment qui me convenait. Je me remémorais alors, avec un sourire amusé, ces années pendant lesquelles j'avais consacré de si longues heures à négocier par téléphone avec la firme ou à calculer manuellement les taux d'intérêt à l'aide de mes indispensables petits index. Réellement, j'étais fasciné par toutes ces possibilités technologiques, et je me sentais toujours motivé par mes défis quotidiens, dont la nécessité de me renouveler constamment, de rechercher les avenues les plus prometteuses de placements et de me tenir à la fine pointe de l'actualité économique mondiale.

« Un pour tous ! Trois pour vous ! » [391]

Je ne voyais plus le temps passer… mais l'horloge ne tictaquait pas les minutes de ma vie à rebours. Au tournant du millénaire, incité en outre par mes ennuis de santé récents, je m'activai sérieusement à préparer mon retrait du domaine des valeurs mobilières.

Au 30 juin 2000, Nicole Laroche et moi devions gérer les actifs de 1 039 clients. On comprend aisément la somme de travail exigée pour le maintien, voire la progression des dossiers. Et puisqu'il était convenu que Nicole desservirait ma clientèle à ma retraite, dans l'état des choses à cette date, il lui aurait fallu investir tout son temps et délaisser sa famille. Ce qu'elle ne souhaitait pas. Je lui proposai alors de chercher un troisième associé, un partenaire avec lequel elle cheminerait en toute confiance après mon départ. Le choix se porta tout naturellement sur Luc Lortie. Sa formation et son expérience nous paraissaient intéressantes et complémentaires au potentiel actuel de notre équipe de gestion de portefeuilles[392]. Grâce à ce collègue qui compléta notre nouveau trio dès le premier juillet 2000, je pourrais dorénavant travailler le matin seulement et certains après-midi, sur rendez-vous. Et si tout se passait comme convenu,

[391] Slogan publicitaire annonçant l'association de Nicole Laroche, Luc Lortie et de Jean Malo dans les différents journaux locaux.

[392] Luc Lortie était bachelier en administration des affaires et conseiller en placement à la FBN depuis 1995. Il avait également obtenu le titre de planificateur financier de l'Institut québécois de planification financière et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

deux ans plus tard, j'aurais toute liberté de mettre un terme à mon activité professionnelle.

Faire son nid ailleurs : les Valeurs mobilières Desjardins

En 2003, une opportunité professionnelle exceptionnelle – de celles qu'on ne peut refuser – se présenta toutefois à Nicole Laroche et à Luc Lortie lorsque Desjardins leur proposa la direction conjointe de leur succursale de Joliette[393]. Deux options s'offraient alors à moi : rompre mes liens d'association avec eux et continuer seul à la Financière Banque Nationale (FBN), ou partir chez Valeurs Mobilières Desjardins (VMD) en trio. Lune et l'autre alternative entraînaient de sérieuses conséquences. Une réflexion s'imposait.

La vie n'est pas une ligne droite, et j'avais appris depuis longtemps à faire preuve de flexibilité devant les imprévus et les détours obligés. Comme le roseau qui ploie sous le vent, je décidai donc de retarder ma retraite de quelques années encore afin de seconder mes jeunes associés dans leur projet de carrière. J'allais le faire par reconnaissance et avec le même empressement que celui démontré par Nicole en 1984, mais non sans ressentir un léger pincement au cœur. Car, pour la première fois et de mon propre chef, je quittais un navire qui était certes construit de parties hétéroclites venues s'ajouter ou se substituer les unes aux autres au fil du temps, mais qui, par ailleurs, représentait mon unique port d'attache depuis 47 ans. Mais c'est surtout à l'égard de mes confrères de travail que j'éprouvai de la tristesse, car je ne saurais en effet prétendre que j'avais développé un fort sentiment d'appartenance à Lévesque Beaubien Geoffrion inc. et à la Financière Banque Nationale…

Nos contacts chez Valeurs mobilières Desjardins avaient demandé que ce transfert soit effectif le 1er mai 2003. Toutefois, depuis dix ans environ, une « partie de pêche » annuelle rassemblait des collègues de plusieurs régions du Québec – devenus des amis depuis belle lurette. L'excursion, planifiée de longue date, était prévue pour le 26 mai, et il n'était certainement pas question que je rate cette dernière rencontre. Je négociai donc avec mes collègues et VMD afin de repousser d'un mois le moment de ce passage important.

[393] Au 275, Beaudry Nord.

Nous avions également conclu des ententes individuelles avec notre futur employeur. Pour ma part, je m'étais assuré que mes objectifs de rendement et ma rémunération seraient déterminés conjointement avec Nicole et Luc, que je savais très respectueux de mon rythme de travail. La firme Valeurs Mobilières Desjardins me garantissait par ailleurs le paiement des frais inhérents au transfert de mes comptes-clients.

Si la réglementation encadrant les déplacements de ressources humaines entre firmes de courtage s'est resserrée au cours des dernières années, les « transfuges » étaient assez nombreux au début du millénaire. D'autre part, le processus était si fastidieux qu'il n'encourageait certes pas les changements répétitifs.

« Faire son nid ailleurs » impliquait alors un scénario classique. En fait, une seule règle nous était imposée : ne pas prévenir nos clients de notre départ. Mais comme il nous fallait user de stratégie, notre employeur (la FBN) n'obtiendrait pas davantage de préavis. Par conséquent, ce n'est qu'à mon retour de voyage, le 30 mai au matin, que notre trio demanda une courte entrevue au directeur de succursale, Martin Bélair. Ignorant totalement les motifs de cette requête apparemment anodine, celui-ci ne cacha pas sa surprise, puis sa déception de recevoir notre lettre de démission. Commotionnés, nos autres collègues de travail le furent également en apprenant la nouvelle… Et même si j'allais par la suite demeurer en bons termes avec la plupart d'entre eux, l'atmosphère qui régnait à ce moment-là à la FBN s'était perceptiblement alourdie… Déontologie oblige, à peine une heure plus tard, nous avions quitté nos bureaux, laissant derrière nous plus de 125 millions de dollars en actifs de valeurs mobilières sous gestion.

Notre permis dûment transféré chez VMD, une course s'amorça dans les jours suivants, non pas un marathon de longue haleine dont j'avais l'habitude, mais bien un sprint effréné contre la montre. L'enjeu pour Nicole, Luc et moi : récupérer un maximum d'actifs. Pour la FBN : limiter les dégâts ! Aux clients revenait la décision de trancher. Nous suivraient-ils jusque dans notre nouveau nid ? Nous l'espérions de tout coeur lorsque nous entreprîmes le blitz d'appels auprès de nos plus importants investisseurs, alors qu'une lettre incitative rédigée à l'intention de l'ensemble de notre clientèle était déjà dans la poste. Au fil d'arrivée, 80 % de nos actifs transitèrent de la Financière Banque Nationale à Valeurs Mobilières Desjardins… Un résultat qui me sembla très honorable.

Le conseiller en placements et son client

De l'anecdote du passage à VMD transparaît cette notion primordiale qui me fut apprise en 1956, que j'ai déjà mise en relief dans ce récit et qui est toujours d'actualité dans le domaine des valeurs mobilières : les actifs détenus par les maisons de courtage ne sont en rien leur propriété, mais celle des clients. L'investisseur qui, au demeurant, a la latitude d'exercer ses choix comme il l'entend, est donc libre de toute attache. Il devrait, en conséquence, être au cœur des priorités des maisons de courtages, à plus forte raison de celles du conseiller en placement…

Au fait, pourquoi maintenant me qualifier de « conseiller » alors que, jusqu'à présent, les termes « vendeur » puis « représentant » désignaient mon travail ? Un jour, en effet – était-ce chez LBG ou à la FBN ? je ne sais plus –, je reçus de nouvelles cartes professionnelles sur lesquelles je lus : « *Jean Malo, conseiller en placements* ». Oui, à la réflexion, cette appellation reflétait bien la réalité si je considérais l'évolution de mon rôle auprès de ma clientèle. Je n'étais plus, et depuis fort longtemps, un simple colporteur de produits financiers. Non seulement le nombre de mes clients avait-il crû de façon exponentielle au cours des ans, leurs épargnes avaient aussi augmenté de même que leurs connaissances en la matière quoique, pour la plupart d'entre eux, ces dernières demeuraient assez rudimentaires. D'autre part, les possibilités d'investissement s'étaient, elles aussi, grandement diversifiées. Conséquemment, l'aide que je pouvais apporter à ceux qui me consultaient s'était raffinée et complexifiée, et relevait effectivement plus de l'expertise d'un véritable conseiller.

Cependant, selon l'Autorité des marchés financiers (AMF), le titre de « conseiller en placements », bien que largement répandu aujourd'hui, est non officiel et devrait être remplacé par celui de « représentant de plein exercice »[394]. Cela dit, pour les besoins de ce récit, je maintiendrai également l'appellation de « conseiller », plus habituelle et compréhensible, à ne pas confondre avec « courtier » ou « planificateur financier ».

Dans le but d'éclaircir un peu cette terminologie parfois confuse, je rappellerai que le courtier est la firme ou la maison de courtage. Le

[394] « Choisissez votre firme et votre représentant en valeurs mobilières », brochure de l'Autorité des marchés financiers, 2006, pp. 4-5 et 6. Cette profession est sous juridiction fédérale.

représentant de plein exercice qui y travaille conseille ses clients quant à la gestion de leur portefeuille de placements. D'autre part, le planificateur financier, un titre de profession sous juridiction provinciale, a un champ de pratique plus large. Il analyse la situation financière de ses clients sous différents aspects (placements, budget, retraite, assurances, succession) et émet des recommandations en ce sens.[395]

Mais pour mettre fin à cette digression et nous ramener à l'essentiel, je pose la question suivante : que fait – ou devrait faire – le conseiller en placements (représentant de plein exercice) pour s'acquitter adéquatement de sa tâche? Avant tout, le conseiller devrait écouter attentivement son client de manière à bien cerner ses besoins et ses objectifs d'investissement.

Ainsi, l'aspect humain fut-il au centre de toute ma pratique professionnelle. À chaque nouvelle consultation, je m'appliquais à découvrir la personnalité et les motivations de mon interlocuteur : était-ce une personne âgée qui me proposait de faire fructifier les économies d'une vie ; un trentenaire aux prises avec de lourdes responsabilités familiales, mais désireux de planifier sa retraite ; ou un riche investisseur tenté par quelques transactions spéculatives ? Ce travail préliminaire et incontournable me permettait d'établir un profil qui dirigeait ensuite le choix des placements. Bien avant les bénéfices pécuniaires apportés par mon travail, la confiance que m'accordait un client, et qu'il fallait parfois gagner de haute lutte, était en soi une gratification.

Si j'ai par ailleurs toujours été en paix avec mes conseils professionnels, c'est que je suis « conservateur ». En bref, je m'assurais en toutes circonstances de sauvegarder les avoirs qui m'étaient confiés. Je suggérais conséquemment beaucoup d'achats d'obligations. Et pour les placements en bourse, je veillais, par la meilleure connaissance possible de l'évolution des marchés, à proposer des titres de croissance achetés à un prix raisonnable et avec un minimum de risques – selon le niveau de tolérance de l'investisseur. « *La spéculation n'est pas du « gambling » (…) ni un jeu ou un pari, c'est un risque raisonné* », disait avec raison Gérard Gingras.[396]

[395] Le planificateur financier qui désire vendre des produits financiers dans une firme de courtage doit obtenir une seconde licence, cette fois sous juridiction fédérale.
[396] Gérard Gingras, v.-p. René T. Leclerc inc., « Conférence sur les placements en bourse », texte original dactylographié, 1956, archives personnelles, p.9.

Je conseillais ensuite la patience, car on ne peut généralement voir fleurir l'enrichissement sans un temps de latence. En période de ralentissement économique, il me fallait également savoir expliquer les fluctuations et rassurer les gens. Je me souciais finalement de suivre avec diligence tous mes portefeuilles de placement afin de procurer un service à la hauteur des attentes de chacun.

Et je ne fus jamais avare de renseignements et de mon temps ! Combien de fois me suis-je efforcé de faire comprendre à un client les désavantages d'un placement qui ne lui convenait pas ou le danger potentiel du « tuyau » refilé par un ami, et ce, au détriment d'une vente que j'aurais pu facilement conclure ? Lorsqu'un investisseur lorgnait malgré tout vers des transactions sérieusement risquées, il le faisait en connaissance de cause. Mon but n'était pas de devenir le représentant le plus productif de la maison, mais d'exercer mon métier avec sincérité et de faire preuve d'éthique.

En toute humilité cependant, je reconnaissais ne pouvoir prédire avec certitude l'avenir et le potentiel de profit d'un investissement. Si des pertes financières advenaient, je me sentais au-dessus de tout reproche, car mon travail avait été accompli honnêtement, en toute transparence et dans le respect du client concerné. Et ce dernier acceptait généralement avec philosophie la situation, surtout lorsqu'il avait suivi mes conseils sur la nécessité de diversifier ses placements !

Fraudes et manquements à l'éthique

Respecter le profil établi pour chaque client n'est par ailleurs pas une lubie de représentant timoré… C'est au contraire une règle élémentaire qu'il est impératif de suivre. Et si l'investisseur exige de s'en éloigner, un document écrit doit être signé pour autoriser ce changement d'orientation. Se soustraire à cette obligation est un manquement grave à l'éthique. En premier lieu, on prive le client de la possibilité de mûrir ses décisions. De surcroît, cette faute professionnelle peut effectivement entraîner des poursuites judiciaires ou des mises à l'amende. Malheureusement, je dois reconnaître que ces situations se produisent assez régulièrement.

À cette étape, j'aimerais m'attarder sur les causes possibles de ce problème, notamment le mode de rémunération des représentants de plein exercice. J'ai certes effleuré le sujet précédemment, mais celui-ci mérite

plus d'attention. À mon sens, les objectifs de vente imposés aux professionnels en valeurs mobilières sont, en effet, à l'origine de plusieurs de leurs faux pas. Avec la concentration des maisons de courtage sur le marché au cours des années 80 et 90, lesquelles sont aujourd'hui parties prenantes d'institutions financières, le phénomène s'est généralisé. Toutes les firmes imposent à leurs conseillers des quotas de vente. Et en cas de non atteinte de ces derniers, des conséquences négatives – variables selon le nombre d'années de pratique de chacun – sont à craindre. Les directives émises à cet effet par les employeurs sont d'ailleurs des menaces à peine voilées.

C'est du moins ce que j'ai vécu, même si je m'en souciais peu puisque ma clientèle était bien établie. Mon véritable patron, je le réitère, a toujours été mon client. Et si ma conception de l'éthique s'écartait parfois de celle de mes employeurs, ces derniers me respectaient néanmoins et considéraient mes années d'expérience. Mais j'ai également eu droit à ma part d'insinuations subtiles ainsi qu'à certaines « restrictions »: pas de billets de hockey et de baseball, de repas gratuits ou de congrès outremer toutes dépenses payées pour moi ! Je l'acceptais puisque ces « cadeaux », souvent remportés à des concours de ventes, étaient aux antipodes de ma philosophie de pratique.

Nous en parlions peu entre conseillers, mais ce secret de Polichinelle se répandit assez rapidement dans les médias. À titre d'exemple, cet article de Stéphanie Grammond paru dans *La Presse* en 2003[397] qui pointa le « bobo » chez les courtiers et leurs représentants. Le public y apprenait que, selon la grosseur de la firme de courtage, les objectifs de vente pouvaient varier entre cinq et six millions de dollars annuellement, durant trois à cinq ans. Après cette première étape, les exigences de croissance, quoique moindres, demeuraient à un niveau qui nécessitait des efforts soutenus de la part des représentants. Et quelles étaient les principales « pénalités » encourues ? La rémunération moyenne, qui était alors autour de 40 % des profits réalisés par la firme, pouvait subitement fondre à 20 % en cas de contre-performance; une situation difficilement acceptable, surtout pour les nouveaux venus dans le domaine.

Pendant la dernière décennie, l'emploi avait sensiblement crû dans ce champ de spécialité… mais les départs et les « décrochages » aussi. Pour

[397] Stéphanie Grammond, « Devenir courtier [sic], un sprint et un marathon en même temps » dans *La Presse*, samedi 14 juin 2003, feuillet E2.

réussir une carrière dans le secteur des valeurs mobilières, un réseau bâti sur des expériences diverses, à l'instar de celui que j'avais construit dans ma jeunesse, était devenu pratiquement indispensable même s'il n'éliminait pas toutes les difficultés associées à la profession. J'encourageais donc les jeunes de mon entourage à rester éveillés aux occasions d'engagement social ou communautaire. J'eus en effet trop de fois sous les yeux des exemples de jeunes représentants qui, inexpérimentés et encore dépourvus d'un tel réseau, furent découragés par l'ampleur de la tâche. Quelques-uns abandonnèrent alors que d'autres glissèrent vers une pratique moins éthique, centrée sur les profits plutôt que sur les besoins du client. Certains allèrent jusqu'à multiplier inutilement les transactions ou à effectuer celles-ci à l'insu des investisseurs. Ces conseillers mettaient ainsi en péril les avoirs de leurs clients aux seules fins d'être reconnus parmi les meilleurs vendeurs et d'en être récompensés par leur employeur.

En conséquence, j'abonde dans le sens des propos de l'analyste-enquêteur de la Bourse de Montréal, Jean Gosselin, qui déclarait en 2005 au journaliste Jean-François Parent que « *la rémunération des conseillers est le vice premier de l'industrie* »[398]. Sans exclure la responsabilité personnelle des représentants de plein exercice appelés à respecter un code d'éthique, l'on se doit de considérer attentivement celle des maisons de courtage qui, à divers niveaux de direction, doivent également être mises en cause pour expliquer ces dérapages.

Primo, il faut rappeler que les directeurs de succursales ont pour tâche de vérifier la conformité des transactions de leurs conseillers. Malheureusement, ils sont eux-mêmes tenus à des objectifs de rendement… Secundo, les cadres supérieurs et gestionnaires des firmes ne peuvent ignorer les effets pervers de leur système. Ils claironnent certes leur volonté de protéger les clients et leurs avoirs, et disent tenter d'apporter des correctifs à la situation. Et il est vrai que certains conseillers fautifs, voire des directeurs de succursales, sont parfois congédiés. Néanmoins, la ligne de conduite habituelle adoptée par les maisons de courtage est de maintenir les représentants fautifs dans leurs fonctions tant et aussi longtemps que leur niveau de productivité surpasse les pertes découlant de possibles pénalités, frais d'avocats ou dédommagements aux clients.

[398] Jean-François Parent, « Ces courtiers qui veulent votre bien… », dans la revue *Affaires PLUS*, août 2005, page 13.

En 2007, je fus informé d'un cas où le représentant de plein exercice écopa d'une importante amende pour une erreur professionnelle. J'utilise sciemment le mot « erreur » puisque l'ACCOVAM, qui sanctionna le fautif, ne le radia cependant pas, affirmant que l'honnêteté du conseiller n'était pas en cause, un point de vue modéré et sensé. Dans cette affaire comme dans bien d'autres, la fraude délibérée fut en effet écartée. Sans vouloir me poser en juge, je serais tenté de parler de trop d'optimisme ou de grandes ambitions chez certains conseillers, en plus du laisser-aller de quelques superviseurs et de leur employeur. D'ailleurs, la maison de courtage en cause dans cette affaire fut aussi sévèrement sanctionnée, notamment pour avoir toléré des écarts de conduite connus et répétés. Elle collabora cependant de bon gré à l'enquête, se plia aux recommandations – un représentant de même qu'un vice-président perdirent finalement leur emploi – et dédommagea les clients concernés. Néanmoins, on peut imaginer sans peine les désagréments et le stress vécus par ces derniers.

En pointant un cas d'espèce, je ne voudrais toutefois pas laisser croire que certaines maisons de courtage font preuve de plus de laxisme que d'autres. Il n'en est rien ; toutes s'abreuvent à la même source, et ce, même si certains présidents semblent plus à l'affût et insistent sur la surveillance rapprochée des transactions de leurs représentants.

Cette « tolérance » des maisons de courtage à l'égard de leurs représentants envoie finalement un message dérangeant : l'importance des profits des premières surpasse le bien des clients. On notera que ceci est contradictoire avec l'image que ces grandes institutions veulent projeter et le discours qu'elles tiennent publiquement.

Et la responsabilité du client, quelle est-elle ?

Cette question est délicate et appelle une réponse nuancée. Peu de gens ont les connaissances requises pour évaluer les investissements proposés par un conseiller. Suivre le rendement de ses placements peut aussi s'avérer complexe. Mais la vigilance s'impose. Celui qui confie toutes ses économies au premier venu ne risque-t-il pas de s'en voir dépouillé? La réponse me semble évidente. Il faut donc « magasiner » son conseiller comme on le ferait pour acquérir un bien de consommation d'une grande valeur. Obtenir au préalable des références de la part d'une connaissance que l'on sait fiable et de jugement sûr est de bon augure pour trouver le candidat idéal. Pendant la consultation, l'attitude du conseiller est à

observer : par ses questions, celui-ci devrait pouvoir aider à dresser le profil de l'investisseur. Ne rien lui cacher de ses limites, craintes ou besoins simplifiera nécessairement la démarche.

Il est également essentiel de s'assurer du respect de ce qui a été convenu en terme d'horizon de placement, ce qui implique de s'entendre sur un délai acceptable pour réévaluer la situation avec son représentant. Il est tout aussi important d'obtenir l'assurance que le permis de ce dernier est bel et bien valide[399]. La population doit, en outre, connaître l'existence du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE)[400] qui peut indemniser un investisseur en cas de faillite du courtier en valeurs mobilières. Les questions à poser au conseiller auront alors pour effet de vérifier si la firme de courtage est un membre en règle du Fonds, de s'enquérir de son admissibilité et de connaître le montant maximal ainsi couvert, incluant les intérêts.

Enfin, la méfiance s'impose si le représentant propose d'acheter des titres à haut risque en faisant miroiter des profits considérables à court terme. Il est possible qu'il veuille le bien du client… Mais ce dernier ne veut certainement pas lui donner sa chemise !

Les institutions financières et leurs clients

La plupart du temps, lorsqu'un néophyte en valeurs mobilières a quelques dollars à investir, son premier réflexe est de se rendre à son point de service du réseau des caisses populaires ou des différentes banques. Cette décision spontanée est de prime abord saine puisque les économies des clients déposées dans les institutions financières ou investies par l'intermédiaire de leurs conseillers sont protégées par le FCPE[401] et par d'autres mesures.

Mais quelle sera la suite des événements ? Habituellement, on évaluera sur place la hauteur de l'investissement. Si le capital disponible est relativement peu élevé, le client ne sera pas référé à un représentant de plein exercice de la maison de courtage de l'institution financière (comme VMD pour le réseau des Caisses et FBN pour le réseau de la Banque

[399] Il faut consulter pour ce faire le site de l'Autorité des marchés financiers au Québec : http://www.lautorite.qc.ca
[400] FCPE ; adresse URL : http://www.cipf.ca/f_home.htm
[401] Avec un certain plafond cependant.

Nationale). Car, pour ces firmes de courtage, les petits actifs ne présentent généralement que peu d'intérêt. L'investisseur de petit capital sera plutôt pris en charge par l'un des conseillers de la succursale (souvent un représentant en épargne collective ou un planificateur financier), question de rationaliser les effectifs. Quelle différence cela fait-il ? Sous l'aspect du professionnalisme ou de la probité du conseiller qui étudiera le dossier, aucune. Mais sous l'angle des types de placements qui seront proposés, il y a tout un monde. Pourquoi? Tout simplement parce que, dans leurs succursales, les institutions financières offrent d'abord à leurs clients des fonds de placement.

Ces derniers sont certes variés et peuvent répondre à des budgets de différentes tailles, mais ils comportent des frais cachés[402]. Ainsi le gestionnaire aura-t-il prélevé ses honoraires avant même que l'investisseur ne retire un sou de profit. Les institutions financières veulent donc faire de l'argent avec l'argent de leurs clients et, s'il y a des risques, ceux-ci seront seuls à les prendre – sauf pour certains fonds dans lesquels le capital investi est garanti. Les fonds de placement ne sont pas une option à dénigrer pour autant, mais ils demeurent un choix parmi d'autres, comme les obligations ou les actions qui, elles, ne sont pas offertes en succursales. Et pourtant, toutes ces possibilités doivent être considérées pour un portefeuille équilibré, même chez le petit investisseur.

Pour éviter d'être embrigadé dans un système qu'il ne comprend pas, l'investisseur néophyte qui se donne la peine de parcourir préalablement les sites Internet des institutions financières retrouvera la gamme complète des services offerts à la clientèle, dont celui du courtage en valeurs mobilières, et y aura facilement accès s'il en fait spécifiquement la demande. Il sera alors orienté vers un représentant de plein exercice.

On ne doit donc pas minimiser la responsabilité – plus limitée, il est vrai – des clients. Chaque citoyen devrait en effet s'efforcer de comprendre les règles élémentaires des marchés financiers. D'ailleurs, de nombreux sites Internet donnent facilement accès à des informations pertinentes et de niveau grand public. Mais il est toutefois assez peu plausible que chacun puisse parfaire cet apprentissage de façon autodidacte. Par voie de conséquence, il serait sensé d'inclure une formation économique de base aux programmes scolaires des niveaux secondaire et postsecondaire.

[402] Approximativement, entre 2 % et 4 %, sur une base annuelle.

Bien discerner les intérêts des institutions de ceux des individus permet des choix plus éclairés. À l'inverse, s'en remettre aveuglément aux institutions ou aux experts pour gérer ses affaires peut entraîner de graves répercussions. Ce principe peut d'ailleurs s'appliquer à bien des domaines d'activités (politique, religieux comme financier…) L'endettement élevé de la population en Amérique ainsi qu'une vulnérabilité aux diverses fraudes ou abus économiques s'expliquent en partie par cette tendance à la facilité.

Naturellement, les marchés financiers représentent une jungle dont il faut contrôler les débordements, ce qui, cette fois, est du ressort des gouvernements et de différents organismes.

L'équilibre des forces

Il est certain – nous le comprenons tous – que les grandes maisons de courtage et les institutions financières ont comme principal objectif de générer des profits. Par ailleurs, cette industrie a non seulement le devoir de mettre le client à l'abri des manquements à l'éthique ou des fraudes, elle doit aussi veiller à lui offrir le meilleur service possible.

Il existe actuellement des structures qui réglementent le marché financier au Canada telles que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et, pour le Québec, l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la Chambre de la Sécurité financière. On retrouve aussi des organismes d'autoréglementation, dont les différentes Bourses (Toronto, Montréal, CDNX, Winnipeg) et l'Organisme canadien de réglementation du commerce de valeurs mobilières (OCRCVM). Ce dernier, créé en juin 2008, est d'ailleurs le fruit de la fusion des Services de réglementation du marché (SRM) et de l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)[403]. En somme, il importe de retenir que ce secteur d'activité s'est donné plusieurs mécanismes pour surveiller l'ensemble de ses opérations. À un autre niveau, Yves Michaud, que l'on appelle aussi le « Robin des banques », a également mis sur pied en 1995 – à la suite de grosses pertes financières à titre d'actionnaire minoritaire d'une banque –, une association de protection des épargnants et investisseurs québécois.

[403] Une association existante à mes débuts, en 1956, mais que nous connaissions sous son nom anglais : Investment dealers association (IDA).

À mon point de vue cependant, le pouvoir se situe présentement d'un seul côté de la balance. Pour tenter d'atteindre cet équilibre recherché entre les besoins de chacun – ceux des clients, des institutions financières, des maisons de courtage et de leurs représentants – un joueur important manque à l'appel. Depuis de nombreuses années, je déplore en effet qu'aucune association ou corporation professionnelle ne rallie exclusivement les représentants de plein exercice. La tentive d'en créer une, il y a plusieurs années, avorta à une étape embryonnaire, possiblement en raison de mauvaises décisions administratives.

Jusqu'à présent, les représentants de plein exercice n'ont pas semblé perturbés par cet échec. De nombreux enjeux devraient pourtant les préoccuper et les inciter à considérer l'importance d'une telle structure. En premier lieu, il serait judicieux de se questionner sur l'évolution de ce domaine d'activité. Se pourrait-il que ces travailleurs deviennent un jour de simples salariés, au même titre que les représentants en épargne collective, actuellement dispersés dans les différentes succursales des institutions financières ? Le cas échéant, leur autonomie en serait forcément réduite. Qui donc s'opposerait alors à un tel bouleversement de l'exercice de la profession ?

Vraiment, si j'étais plus jeune, je m'appliquerais à sensibiliser davantage mes ex-collègues à la nécessité de se mobiliser. Mais d'autres le feront certainement à court ou à moyen terme. Il ne saurait en aller autrement, et ce, non seulement en raison des changements à craindre pour les représentants, mais aussi à cause de la suspiscion de la population engendrée par les fraudes financières – peu nombreuses mais spectaculaires – mises en lumière récemment. Et même si j'estime que l'éthique de la profession s'améliore d'année en année, il me semble inconcevable que le point de vue avisé des représentants de plein exercice, aujourd'hui largement scolarisés et expérimentés, ne puisse être entendu pour faire contrepoids au lobby des courtiers et des institutions financières.

Regroupés en association, les représentants de plein exercice pourraient exercer un contrôle sur la formation continue de leurs semblables, élaborer un code de déontologie et veiller à son application. Ils seraient aussi en mesure de proposer des correctifs qui viseraient, d'une part, à mieux informer la population et, d'autre part, à favoriser un mode de rémunération moins pervers. Ainsi, les intérêts de chacun seraient mieux protégés à divers niveaux. Je suis convaincu que rééquilibrer les forces qui font pression sur les gouvernements ainsi que sur les organismes de

réglementation aiderait l'industrie des valeurs mobilières à se mobiliser afin de trouver des solutions aux présentes lacunes, et constituerait le meilleur rempart pour éviter les écueils que nous réserve une industrie libre de toute opposition décisionnelle.

Un demi-siècle à veiller sur le pécule de mes concitoyens

En mai 2005, j'annonçai ma retraite définitive à mes associés[404] qui préférèrent alors mettre fin à leur tandem. Un partage des comptes-clients allait avoir lieu, et je m'engageai à assumer la transition pendant quelques mois encore afin que ce dernier passage se réalise en toute quiétude.

Le 1er mars 1956, j'avais été si fier de commencer ce nouveau gagne-pain dans les valeurs mobilières pour René T. Leclerc inc. Jamais cependant je n'aurais cru, malgré l'enthousiasme de mes 30 ans, que se dessinait alors une carrière aussi longue et gratifiante. Le 28 février 2006, soit très exactement un demi-siècle plus tard, une réception organisée par Nicole Laroche dans les locaux de VMD, à Joliette, salua cet important anniversaire qui marquait le point final d'une belle aventure.

Pendant ce mémorable « 5 à 7 » qui se déroula dans l'ambiance feutrée créée par un quatuor de clarinettes[405], plus de 150 personnes choisies parmi mes clients et mes collègues, dont certains de la FBN, m'entourèrent de leur chaleureuse présence. Je reçus leurs témoignages d'amitié comme une marque de reconnaissance, une distinction informelle décernée pour « l'ensemble de mon œuvre », commentai-je alors avec humour… N'empêche que j'en fus extrêmement touché. Y a-t-il en effet plus gratifiante rétribution que le sentiment d'avoir satisfait les autres comme soi-même par son labeur ?

Après les allocutions de Nicole et de Luc Lortie, je tentai de les remercier tous, sans oublier Andrée qui m'avait soutenu sans restriction et avec patience au cours de ce long voyage. Mais trop étreint par l'émotion, je ne fis qu'esquisser ma pensée. J'aurais voulu préciser tant de choses encore ! J'aurais pu, en outre, expliquer combien j'avais été heureux de me perfectionner sans cesse au cours de ces 50 ans. Sans me considérer comme un « expert » en tout, il me semblait que je pouvais m'enorgueillir

[404] Nicole Laroche et Luc Lortie.
[405] Camille Laroche-Rainville, Anne Plante, Évelyne Couture et Pascale Fortin-Beauséjour.

un peu des nombreuses connaissances que j'avais acquises sur ce monde bien particulier de la finance, mais aussi sur le commerce et la politique qui y sont étroitement liés. La nature humaine (notamment son besoin de sécurité et de bien-être) m'avait également été révélée sous différentes facettes par mes expériences professionnelles, et j'y trouvais une source d'évolution personnelle.

Étant donné les quelques chapitres consacrés aux valeurs mobilières dans ce récit, je pense avoir achevé une tâche que je jugeais incomplète jusqu'à ce jour. J'ai ainsi signalé l'importance de certaines personnes dans mes réussites professionnelles, partagé ma vision des grands enjeux de la profession, raconté brièvement l'évolution des marchés financiers canadiens sur plus d'un demi-siècle, et j'ai révélé quelques anecdotes et mes états d'âme… Oui, je crois avoir finalement fait le tour du sujet !

Encore, peut-être, me faut-il ajouter quelques mots sur ce départ… Ce ne fut certes pas facile de quitter un travail dont je n'étais pas encore lassé et de dire au revoir à des gens que j'affectionnais depuis si longtemps. Mais je le fis avec enthousiasme, car la retraite n'était plus la coupure que je redoutais. J'investirais dorénavant cette énergie qui m'habitait toujours dans d'autres défis qui seraient cette fois d'ordres familial ou social.

Vient en effet une étape, dans le grand livre comptable de la vie, où l'on doit davantage contribuer à la colonne des dons qu'à celle des gains. Phénomène étonnant cependant – sauf pour les bénévoles et les aidants naturels qui l'ont souvent expérimenté –, les actes d'amour gratuits dirigés vers autrui se révèlent généralement de véritables sources d'enrichissement. Il ne s'agit évidemment pas de gains matériels, mais plutôt d'estime de soi et de bien-être personnel, de précieux bénéfices dont l'accumulation effrénée est absolument morale et équitable. Et ces placements rentables et à peu de risques, je les recommande à chacun… quel que soit son profil d'investisseur !

LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Du Domaine-des-Prairies aux Prés Ste-Julie

Installés depuis 1973 dans l'environnement paisible du Domaine-des-Prairies[406], en bordure de la rivière L'Assomption, Andrée et moi y vivions désormais en amoureux car le nid s'était vidé depuis fort longtemps. Mes balades presque quotidiennes en canot à la tombée du jour, dans un recueillement à peine perturbé par le clapotis de l'eau, resteront parmi les beaux souvenirs de ce refuge, à la fois coupé et rapproché de la ville.

Mais l'eau, généralement source de bienfaits, amène aussi à l'occasion sa part d'inquiétudes. Et après le souffle dévastateur du feu – cette pénible expérience traversée sur la rue De Lanaudière –, nous redoutâmes à quelques reprises la force inexorable des crues printanières. Chacun gardait en mémoire celle de 1981 qui avait occasionné bien des dégâts matériels. Comme à son habitude à cette époque de l'année, la sécurité civile avait alors surveillé durant plusieurs jours la formation des embâcles sur la rivière L'Assomption. Mais une nuit, il nous fallut évacuer de toute urgence notre domicile pour ne pas nous trouver isolés comme des insulaires, car les eaux avaient envahi la section plus basse du Domaine. Andrée et moi allâmes nous réfugier chez ma sœur Armande. Chanceux, nous l'avons été ce jour-là puisque l'inondation ne saccagea pas notre maison, heureusement construite en surplomb de la rue. Plusieurs résidences voisines, comme celle de Jean-Paul Martel, avaient toutefois subi d'importants dommages. À notre retour, d'énormes épaves de glace gisaient çà et là tout autour, nous laissant imaginer le tracé chaotique parcouru par la rivière qui était sortie de son lit sur plusieurs dizaines de mètres. La population de Notre-Dame-des-Prairies, de Joliette ou de Saint-Charles-Borromée constata à ce moment avec étonnement l'ampleur des dégâts sur les berges et les terrains situés dans les zones inondées. On conçoit mal une telle force de la nature. Le coût élevé des travaux nécessaires pour ramener la situation à la normale – divulgué plus tard dans les médias – ne donna qu'un mince aperçu du prix réel, celui-là inestimable, payé par les sinistrés en temps et en énergie pour débarrasser leur résidence ou leur chalet de toute cette boue abandonnée par la crue.

---

[406] Au 103 rue Jean-Duceppe.

Ceux qui, comme nous, ont connu cette difficile épreuve ressentent une empathie sincère pour les résidents des villes touchées plus ou moins dramatiquement par des inondations, et dont le découragement est perceptible même pendant les courts bulletins télévisés. Malgré toutes les précautions prises aujourd'hui par les instances municipales et gouvernementales, les berges de plusieurs cours d'eau demeurent périodiquement menacées par la virulence de la nature qui ne s'atténuera pas, si l'on en croit les prédictions des experts en climatologie.

En raison des soucis causés par la turbulente rivière L'Assomption, mais aussi parce que j'avais été fragilisé par l'accident vasculaire cérébral, Andrée ne se sentait plus autant en sécurité dans notre petit havre de paix au début du millénaire. Que ferait-elle si ma santé se détériorait subitement ? Cela la tracassait d'autant plus que son ange gardien, notre fils André, venait de vendre sa maison de la rue Jean-Duceppe[407] pour en construire une autre sur l'un des terrains de la rue des Jonquilles, dans le quartier des Prés Ste-Julie.

J'étais peut-être un peu moins soucieux de l'avenir. Je comprenais néanmoins fort bien l'inquiétude de ma compagne. Mais comme peu de choses m'arrêtaient, après ma longue convalescence, j'avais doucement repris mon entraînement à la course dans les rues environnantes et les sentiers du quartier. Mon ancien partenaire de route, le notaire André Cantin, m'accompagnait régulièrement pour m'encourager. Après quelques foulées à mes côtés, mon ami aimait se retrouver dans notre modeste « chaumière », car il en appréciait le charme et le calme. Un jour, il me confia qu'il serait très heureux d'en devenir l'acquéreur si je me décidais à m'en départir...

Cela ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd! Cette heureuse coïncidence de la vie me donna l'impulsion nécessaire à l'acceptation d'un changement d'environnement. Il est certain que je regretterais le Domaine-des-Prairies et l'agrément que j'avais à y vivre depuis 28 ans, mais je ne suis pas homme à m'attarder longtemps à ce genre de considérations. Le bien-être d'Andrée m'importait davantage. Je lui suggérai donc de collaborer activement à la conception des plans de notre future maison que nous allions construire au 101, rue des Jonquilles… Un défi qu'elle releva sans hésitation !

[407] À Pierre Gagnon.

La dernière étape du legs patrimonial

Après notre déménagement, en 2001, j'installai mes quartiers de travail au sous-sol de la maison. Finalement, je me réjouissais d'être au cœur de l'action dans les Prés Ste-Julie que la société immobilière SIJI, notre entreprise familiale depuis 2000, continuait à développer[408]. En mai 2003, nous lançâmes également dans la mêlée les Résidences Manseau en faisant acquérir à cet OBNL un lot sur la rue des Jonquilles[409], un terrain sur lequel le constructeur Jacques Thériault allait ériger un édifice à quatre logements. Et ce n'était qu'un début puisque deux ans plus tard, soit en février 2005, l'acquisition d'un deuxième lot permettrait la construction par Julien Dalpé d'un immeuble semblable au premier[410].

Comment un organisme à but non lucratif put-il investir de la sorte ? questionneront certains. Tout cela fut en effet rendu possible grâce à la libération de l'hypothèque qui avait lié les Résidences Manseau à la SCHL jusqu'en 1994. Et puisqu'une saine gestion avait permis de générer plus de liquidités que nécessaire pour l'entretien des lieux, le conseil d'administration n'hésita pas à donner le feu vert à cet investissement. En plus, les logements de la rue des Jonquilles seraient offerts à la population à des coûts largement inférieurs à ceux du marché locatif.

Les Résidences Manseau (RMI), à l'image des Habitations de l'Industrie (HII), remplissaient toujours leur mission sociale : rendre accessibles aux retraités et aux familles disposant de revenus modestes des appartements bien aménagés et propres. Et je souhaitais qu'il en soit ainsi pendant longtemps. D'autre part, je désirais tout aussi fortement que se réalise la conversion de ces OBNL en sociétés par actions afin que je puisse les léguer à ma descendance, et ce, malgré une première tentative avortée en 1992. À brève échéance, je prévoyais me retirer de la gestion des HII et des RMI, et je craignais d'être remplacé au conseil d'administration par des membres nommés par le gouvernement ou par une autorité financière, telle la SHQ. Comme l'avait déduit avec perspicacité Robert McLaughlin, fiscaliste, à qui nous avions demandé d'explorer à nouveau le sujet :

[408] Richard Castonguay était l'arpenteur-géomètre de ce développement domicilaire.
[409] Le lot 177-152 du cadastre de St-Charles-Borromée.
[410] Le lot 177-151 du cadastre de St-Charles-Borromée.

> *Si cela se produisait, une perte de contrôle éventuelle pourrait avoir lieu et tout le travail accompli par la famille [Malo] au cours des 30 dernières années se retrouverait alors dans les mains de diverses institutions.*[411]

Naturellement, les autres raisons pour lesquelles j'avais demandé une première étude exploratoire, en 1992, demeuraient valables 12 ans plus tard : améliorer la flexibilité de la gestion, offrir de meilleures conditions de travail et une sécurité d'emploi à nos employés réguliers, parmi lesquels mes enfants, Élaine et André.

L'étude effectuée en 2004 par Me McLaughlin, assisté de madame Isabelle Giroux, révéla une évolution dans les lois fiscales depuis la décennie 90. D'autres organismes initialement à but non lucratif (OBNL), comme le Cirque du Soleil, étaient devenus des sociétés par actions. Des précédents existaient donc. L'on nous suggéra alors de faire une demande anticipée aux autorités concernées. Il nous fallait ainsi soumettre, au ministère du Revenu de chaque palier gouvernemental, nos objectifs concernant l'avenir des compagnies visées par ce changement et fournir tous les documents pertinents. Cette première démarche réalisée en 2005 échoua malheureusement. En novembre 2006, le fiscaliste revint toutefois à la charge en invoquant des arguments supplémentaires qui entraînèrent, quelques mois plus tard, l'acceptation de la demande par l'Agence du revenu du Canada. Revenu Québec emboîta le pas peu de temps après, mais sous réserve de quelques conditions.

Certaines embûches durent effectivement être surmontées par la suite. Il nous fallut d'ailleurs une bonne dose de patience pour obtenir toutes les réponses à nos questions et trouver les avenues adéquates afin de mener à terme ce long processus de conversion. Les étapes qui transformèrent deux OBNL en une société par actions furent donc nombreuses et clairement définies avec les autorités concernées. Avec rigueur, nous dûmes accomplir chacune d'elles au moment prescrit afin de ne pas faire avorter l'opération.

Pour résumer la situation, après l'acceptation octroyée en mars 2007 par Revenu Canada, les Habitations de l'Industrie rachetèrent d'abord les

[411] Robert McLaughlin, *Demande de décision anticipée*, demande soumise à Revenu Canada, 2004, archives personnelles.

Résidences Manseau. Tous les actifs furent ensuite transférés à une « compagnie à numéro » qui, la même année, effectua un changement de nom pour reprendre celui des Habitations de l'Industrie inc., cette fois enregistrée comme une entreprise à but lucratif[412].

Bientôt, je me désengagerai finalement de la présidence des HII et laisserai mes actions à Pierre et à Nicole, les derniers des enfants Malo à joindre le groupe d'actionnaires familial. Mais tous ces détails ont finalement peu d'importance. L'essentiel est d'avoir atteint le but pour lequel j'ai travaillé depuis presque 40 ans, soit un legs patrimonial immobilier, une réalisation de mon vivant dont je tire une réelle satisfaction. Tous mes enfants récoltent ainsi les fruits de mon travail. Ce n'est d'ailleurs que juste retour des choses puisque mes affaires m'ont tenu bien plus à l'écart de ma famille que je ne l'aurais voulu.

En toute confiance, je sais que je peux maintenant me distancier de ce projet que j'ai si longtemps chéri, même si je demeure disponible en cas de nécessité. Mes enfants, je n'en doute pas, formeront une belle équipe et assureront la relève avec diligence, prendront les décisions au meilleur de leurs connaissances, et garderont bien en vue la mission sociale des Habitations de l'Industrie.

En affaires, j'ai toujours recherché cette collaboration entre partenaires. Il y a certes eu des avantages et des désavantages à un tel style de gestion. En groupe, on partageait le capital d'investissement et on divisait les risques, ce qui fut particulièrement rassurant à mes débuts, car il me fallait emprunter à des institutions financières pour être en mesure de participer à ces investissements collectifs. Les responsabilités et les tâches étaient également départagées quoique, étant très actif et souvent le plus jeune actionnaire, je fus la plupart du temps la cheville ouvrière des entreprises. Mais je bénéficiais par ailleurs de l'expérience de mes compagnons plus âgés.

D'autre part, ce type de collaboration comportait des exigences et des obligations qui ne furent pas négligeables. Ainsi, dans un groupe de travail – quelle qu'en soit sa nature d'ailleurs –, il y a presque toujours un noyau de résistance. Nos entreprises ne firent pas exception! Conséquemment, je dus parfois m'employer à convaincre les autres du bien-fondé de mes

[412] Voir le schéma de l'évolution de mes différentes entreprises à l'annexe IV : Les intérêts financiers.

propositions... Lorsqu'on influence ainsi ses associés, on met également en jeu leurs actifs, et cette responsabilité supplémentaire génère un stress certain, même si la décision revient à chaque actionnaire d'investir ou de se retirer d'un projet.

Parmi les gens d'affaires, certains tirent la couverture pour leur seul bénéfice ; je peux comprendre cette attitude. Un autre type d'investisseurs, auquel je m'identifie davantage, s'active pour le bien du groupe… À cet égard, mes enfants, j'en ai l'intime conviction, suivront mes traces. Malgré leurs personnalités variées et fortes, tous portent en eux ce désir de collaboration et de partage. Je ne leur connais d'ailleurs pas de jalousies ou de querelles manifestes. Plus encore, une belle complicité fraternelle les unit, et ils seront probablement toujours présents les uns pour les autres.

Sans l'amour de leur mère et l'attention qu'elle a portée à leur éducation, le ciment n'aurait peut-être pas pris aussi fermement entre eux. Mais j'ose croire que, même souvent absent, j'ai également contribué à alimenter ce bel esprit de famille. J'aime penser, par exemple, qu'une activité familiale instaurée par moi il y a plus de 30 ans, la confection des beignes de Noël, a concouru à maintenir notre attachement mutuel.

Andrée, au demeurant une excellente cuisinière, n'a jamais prisé la préparation de ces pâtisseries. Dans la décennie 70, lorsqu'elle partait en Floride avec sa sœur quelques semaines avant les festivités de fin d'année, je réunissais les jeunes pour cette agréable corvée. Plus tard, Andrée a cessé de fréquenter les plages floridiennes, mais elle s'accordait une sortie au cinéma pendant que sa cuisine était investie par tous ces pâtissiers volontaires qui pétrissaient, façonnaient et cuisaient en grande friture des centaines de beignets.

Avec le temps, notre ruche bourdonnante s'est cependant déplacée chez Élaine. Et l'année dernière, alors qu'il fut question d'abandonner cette tradition, c'est son fils Alex qui nous encouragea à la poursuivre… Mes petits-fils et leurs conjointes, malgré leurs nombreuses occupations, se déplacent d'aussi loin que Québec, Ottawa et Matane pour l'occasion. Apparemment, je ne suis pas seul à apprécier ce « party de beignes ». Même Andrée a finalement été séduite par l'agrément de nos rencontres!

Vraiment, il me plaît de contempler cette belle unité… une cohésion que je retrouve également au sein des entreprises familiales, la SIJI et la HII. Mais au-delà de ma satisfaction paternelle, je souhaite que la liberté de

mes enfants ne soit jamais entravée par cette œuvre commune. Je n'aurais pas aimé que mon père m'enferme dans ses propres rêves. Il m'a ouvert des portes, mais m'a ensuite laissé mener ma barque à ma guise. Telle est également mon attitude à l'égard de ce legs : que chacun ait la possibilité de s'en désengager pour aller vers des ambitions personnelles si tel est son désir. Car il y a belle lurette que j'ai compris l'importance de ne pas ignorer ses passions ; sans un élan du cœur, aucun travail ne s'exécute avec entrain.

Œuvrer dans le sens de mes passions ou de mes attirances naturelles a donc été le moteur de ma carrière et de mes entreprises. Cette motivation m'a insufflé un dynamisme extraordinaire et a conservé ma santé physique et morale, ce qui m'a permis de traverser toutes ces décennies d'intenses activités sans jamais me lasser de ma vie. Et je crois que tous mes enfants et petits-enfants ont hérité de cette capacité à aller là où le vent leur est favorable.

VOIR LE MONDE… AUTREMENT

Le plaisir incite au mouvement… et bouger c'est la santé, dit-on. Oui, bon, ne simplifions pas à l'excès la logique complexe de la vie.

***

S'il y a une chose que j'ai comprise au sujet de la mécanique corporelle, c'est que l'on ne doit pas la brusquer. Le respect de soi commence par le respect de ses limites physiques. Rien n'empêche cependant le destin de faire son œuvre et de nous surprendre parfois. Vu ma condition physique et l'attention portée à mon alimentation, je n'aurais ainsi pu prévoir l'éminence d'un accident vasculaire cérébral. Mais à quoi bon chercher obstinément des causes à mes maux ou me culpabiliser à outrance ? Ce qui est arrivé n'aurait probablement pu être évité. J'ai cependant la certitude que ma bonne condition physique a facilité ma réhabilitation.

De même, je n'aurais pu faire obstacle à l'arthrose, mais je me suis préservé de l'ankylose en gardant mon corps en mouvement, dans les limites de ses possibilités. Au cours de ma vie, j'aurai pratiqué le hockey, le tennis, le badminton, le golf, la pêche, les quilles, le ballon-balai, le curling, le ski alpin et de fond, le canotage, la plongée sous-marine, la motoneige et la trottinette des neiges (ou luge finlandaise), le vélo, la natation et, bien sûr, la course de fond… Des heures de loisir bien remplies !

Au début des années 2000, après avoir surmonté les séquelles de l'hémiplégie et réussi à courir de nouveau[413], je choisis néanmoins de délaisser cette activité : je n'y trouvais plus le bien-être d'antan, mes douleurs articulaires étant désormais trop intenses. Et alors ? D'autres sports m'étaient encore accessibles et, surtout, demeuraient des divertissements agréables. Or, la persévérance dans nos activités physiques est assurément influencée par le plaisir qu'elles nous procurent. Dix ans plus tard, je m'entraîne toujours en gymnase ; je nage, glisse sur la rivière

[413] En septembre 1999, je réussissais de nouveau à courir un kilomètre…

avec ma luge finlandaise ou m'évade à vélo… Rouler 125 km en 24 heures, ce n'est pas si mal pour un octogénaire !

Par ailleurs, on le sait bien, il n'y pas que le corps qu'il faille protéger de l'inertie ; si on n'y prend garde, la mémoire comme l'intellect s'ankylosent également. D'ailleurs, la maladie d'Alzheimer serait, selon certaines études récentes, en partie attribuable au style de vie. L'oisiveté scléroserait donc l'esprit. Alors, pour me tenir alerte intellectuellement comme physiquement, je continue de m'entraîner, bien sûr, mais je me suis également remis à voyager… autrement.

Autrement, parce que les marathons n'allaient désormais plus servir de prétextes à mes voyages, à quelques exceptions près… Ainsi, au cours de l'année 1999, me rendis-je avec Jean-François Martel à Gateshead, en Angleterre, afin d'assister aux compétitions d'athlétisme réservées aux vétérans (40 ans et plus). J'éprouvais alors le besoin de renouer avec l'esprit et l'ambiance des Jeux, d'observer les efforts des sportifs culminer dans l'exaltation de la victoire ou du dépassement de soi. En 2004 et en 2006, mes neveux Antoine et Claude-Yves Bertrand me firent également vivre de fortes émotions lorsque, à Penticton dans la Vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique, ils relevèrent le défi d'un triathlon de type « ironman » sous mes yeux ravis de leur forme physique impressionnante.

Certes, ma mémoire corporelle n'oubliera jamais ces déchaînements intérieurs engendrés par la pratique intense d'une activité sportive. Pourquoi ne pas, alors, m'en rassasier à l'occasion par procuration ? Mais je n'allais pas me contenter d'observer pour le reste de mes jours le plaisir des autres… Et puisque la pratique de nombreux sports agrémentait encore mon quotidien, je me laissai tenter, en 2003, par un amusant circuit vélo-péniche en Hollande. Puis, l'année suivante, je filai à Nassau avec ma fille Élaine pour pratiquer la plongée sous-marine dans les récifs coralliens. Ces derniers abritent une multitude d'espèces de poissons tropicaux, dont une grande variété de requins qu'il nous fut possible d'observer de près… Élaine, qui se passionne aussi pour les courses de bateaux-dragons, est une adepte de ces aventures souvent palpitantes. Tous mes enfants ont par ailleurs depuis longtemps la piqûre des voyages, s'intéressent aux cultures étrangères et sont préoccupés de leur forme physique. André et Pierre sont davantage amateurs de sports nautiques : le kayak de mer pour l'un, la voile pour l'autre. Nicole et Diane s'adonnent au vélo, mais cette dernière, quoique très active également, préfère nettement les activités artistiques, une passion qu'elle partage encore avec ses jeunes élèves.

Je ne sais si je fus un modèle pour mes filles et mes garçons, mais ce sont eux qui aujourd'hui me stimulent à me maintenir en forme et à voyager. Quand même moins téméraire que par le passé, je voyage maintenant en leur compagnie, mais aussi avec des amis ou en me joignant à des groupes organisés. Je me sens du reste toujours ouvert aux occasions qui se présentent dans mon quotidien.

Ainsi, en 2000, alors que je parcourais une édition du *Prions en Église*, je remarquai une petite annonce qui invitait les paroissiens à un pèlerinage en Terre sainte[414] avec l'abbé Yves Chamberland, alors curé de Mascouche, mais aujourd'hui rattaché aux paroisses de St-Michel-des-Saints, St-Zénon et Manawan. Comment pouvais-je résister à l'attrait d'un tel voyage?

En cheminant sur les routes de Galilée et dans les rues de Jérusalem et de Bethléem, nous allâmes à la rencontre de lieux historiques où la Parole de Dieu avait résonné de vive voix : le mont des Oliviers (où Jésus fut arrêté), le mont Golgotha (où il fut crucifié), Jéricho (l'entrée de la Terre promise où Zachée, grimpé au sommet d'un sycomore, vit passer le prêcheur), Capharnaüm (le lieu de nombreuses et miraculeuses guérisons), Tabgha (là où des pains et des poissons furent multipliés aussi miraculeusement), Cana (où l'eau des amphores fut un jour transformée en vin) et le lac Tibériade en Galilée qui avait vu Jésus marcher sur les eaux…

Puis, après avoir roulé pendant trois heures dans le désert de Judée, nous atteignîmes le site archéologique de Qumrân où avaient été trouvés les plus anciens textes hébraïques connus à ce jour, les « Manuscrits de la mer Morte », d'ailleurs publiés entre 1950 et 1995. Se retrouver sur les lieux de ces importantes découvertes me fascina. J'éprouvai même une sensation de vertige, comme si j'avais suivi à la trace les péripéties d'un érudit et téméraire *Indiana Jones*…

Par téléphérique, nous accédâmes ensuite à Massada, une ancienne forteresse romaine prise en l'an 66 par les zélotes, des Juifs rebelles, et perdue par eux sept ans plus tard après un long siège des Romains. Pour l'armée israélienne contemporaine, Massada constitue un symbole : elle était hier un refuge pour les Hébreux opprimés comme Israël est, pour le peuple juif depuis la Shoah, une Terre promise dont les frontières (encore incertaines) doivent être défendues coûte que coûte…

[414] Principalement en Israël et en Palestine.

Près de ces lieux historiques, existe en Judée un autre endroit qui exerce peut-être encore une plus grande fascination sur les touristes : la mer Morte. Avec son taux de salinité entre 22 % et 25 %, aucune vie n'y subsiste, mais le baigneur y flotte comme une bouée !

Parcourir ces contrées et remonter à travers leur histoire millénaire représentait autant une découverte géographique qu'une aventure spirituelle. C'était également une fameuse leçon politique, car je me sentis davantage conscientisé à la complexité des conflits territoriaux qui déchirent Israéliens et Palestiniens. Et, mine de rien, je réalisai aussi que je ne cessais d'être en mouvement sur cette Terre aimée que je tentais toujours de comprendre sans me lasser.

Quelque trois ans plus tard, en 2003, je retournai aux limites de ce Moyen-Orient agité, en acceptant l'invitation d'Olivier Le Gall qui se rendait alors régulièrement en Turquie pour son travail. Bien que ce pays soit géographiquement lié (à 97 %) à l'Europe, il partage moult aspects culturels et architecturaux avec l'Asie, un continent avec lequel il entretient aussi de nombreux échanges économiques.

Au cours des siècles, cette région a d'ailleurs été sous dominations diverses : les Grecs, les Romains, les Perses, les Croisés, les Arabes, les Slaves, les Ottomans… Ainsi, la Mosquée bleue, dont la fabuleuse beauté se dévoile davantage dans la douce lumière matinale, et l'imposant palais Topkapi, avec son harem de 400 chambres, révèlent-ils les origines ottomanes de la Turquie moderne. Par ailleurs, la citerne Bin-Bir-Direk « aux 1001 colonnes » – mais il y en a 224 en réalité –, aujourd'hui musée, évoque l'Empire romain au temps où la ville d'Istanbul se nommait Constantinople, après s'être appelée Byzance sous l'emprise grecque.

De la même manière, le vaste site archéologique d'Éphèse impressionne par tous ces vestiges grandioses laissés par les civilisations qui y vécurent, dont le temple d'Artémis, l'une des merveilles du monde. Je fus, comme bien des touristes, également captivé par les danses des derviches tourneurs. Elles me rappelaient que ce pays s'était non seulement construit sur une fusion de cultures, mais aussi de religions : le christianisme, le chamanisme et l'Islam. Répandue en Turquie au 13e siècle, cette pratique spirituelle est associée à la doctrine du soufisme qui appelle à une grande tolérance religieuse. Quel que soit le chemin choisi, nous enseigne-t-elle, on peut atteindre Dieu par l'amour de l'humanité.

L'amour, le respect des autres, l'amitié… des thèmes récurrents de ma vie et de mes voyages, et ce, même encore aujourd'hui.

***

Voilà mon dernier carnet de voyage bien entamé, j'en ai peur. Plus modeste que le précédent, son point final n'a toutefois pas été tracé. Après mon baptême de la voile, en 1997, et cette petite croisière réalisée en toute tranquillité aux Îles-de-la-Madeleine, en 2005, je rêve maintenant d'évasion sur les mers. C'est donc dire que, sur quelques pages encore blanches, risquent d'être bientôt couchés des mots qui parleront de nouvelles aventures…

Pour me souvenir de tout ce que j'ai vu, entendu, senti ou touché d'inusité, d'agréable ou de beau dans ce monde.
Pour ne jamais cesser de réfléchir sur les différences et similitudes entre les humains.
Et pour me rappeler ma chance d'être toujours parmi les vivants…

L'IDÉAL SOUVERAINISTE ET LE FÉDÉRALISME

À 83 ans, mes voyages et mes activités quotidiennes stimulent toujours mon intellect et contribuent à maintenir mes habiletés de réflexion ou de jugement. Et lorsqu'on demeure alerte sur ce plan, il n'y a aucune raison pour que l'on cesse, la retraite venue, de s'intéresser aux grands débats de société, voire d'y participer. C'est au contraire le moment de réfléchir aux options que l'on a choisies des décennies plus tôt, souvent dans le vif de l'action, et de les questionner, de les enrichir, de les réitérer ou de les nuancer, sinon de reconnaître avoir fait fausse route dans certains cas.

Naturellement, ce processus critique pourrait s'appliquer à bien des thèmes. Mais, pour compléter ma réflexion sur la politique, qui de toute évidence restera toujours l'un de mes sujets de prédilection, j'aimerais partager ma vision de l'avenir du Québec et du Canada. En m'attardant ainsi sur la question constitutionnelle, peut-être étonnerai-je plus d'un lecteur par mes propos qui, je le réalise aujourd'hui, rapprochent parfois le fédéraliste que je suis de bien des souverainistes…

***

Pendant les campagnes préréférendaires de 1980 et de 1995, j'avais choisi de me tenir à l'écart de toute organisation politique. Je discutais néanmoins ouvertement du sujet avec ma famille, mes amis, des collaborateurs. Je n'avais pas changé d'avis depuis cette fameuse soirée pendant laquelle j'avais rebroussé chemin après avoir momentanément emboîté le pas à René Lévesque. La souveraineté n'était pas alors une option souhaitable à mes yeux et elle ne l'est toujours pas, du moins dans l'état actuel des choses.

Il est par ailleurs certain que je suis nationaliste. Comme la plupart des Québécois, je me définis d'abord en regard de mes origines francophones et québécoises. Mais si j'ai le fleurdelisé tatoué au cœur, la feuille d'érable y défend une place tout aussi importante.

Depuis la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre, francophones, anglophones et autochtones partagent un même territoire et sont appelés à bâtir un pays ensemble. Un pays dont les limites ne se bornent pas au Québec. Les Québécois peuvent en effet manifester un sentiment d'appartenance aux terres de l'Ouest comme à celles de l'Est du Canada, puisqu'ils les ont autrefois explorées[415], les ont en partie colonisées et les ont colorées de leur culture.

Toutefois, en considérant les actes constitutionnels qui se sont succédé depuis la Proclamation royale de 1773 (l'Acte de Québec de 1774, l'Acte constitutionnel de 1791, l'Acte d'Union de 1840 et, enfin, la Confédération de 1867), je reconnais que les Canadiens français ont dû ramer au cours des siècles pour recouvrer les droits et privilèges perdus, ou pour acquérir des pouvoirs supplémentaires. Et ce n'est pas terminé. Aucun Québécois ne peut oublier que l'Assemblée nationale du Québec s'est opposée à la Loi constitutionnelle de 1982 – une opposition unanimement réaffirmée en 2002 –, et que le rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne s'est fait sans nous. Avec environ 6,7 millions de Canadiens francophones[416] sur une population totale de 32,6 millions, il est également très probable que la lutte pour la survie du français soit sans fin. Quant au poids démographique du Québec dans le Canada, il n'occupait plus que 23,4 % en 2006, en net déclin depuis la Confédération alors qu'il représentait 35 % de la population totale canadienne.

Alors, si j'admets, comme les souverainistes, que le Québec est en perpétuel combat, particulièrement pour son statut, sa reconnaissance sur le plan national ou international et pour l'obtention de pouvoirs additionnels, pourquoi ne pas adhérer à leur projet d'indépendance ?

Le nationalisme et l'idéal souverainiste ont donné tout un élan au Québec ; plusieurs auteurs résolument fédéralistes en conviennent d'ailleurs. Il fallait que le Québec prenne davantage sa place, fasse reculer certaines injustices, se procure des outils économiques pour favoriser son développement, ce qu'il a fait dans les décennies 60 et 70. Avec les libéraux comme avec les péquistes. Je n'aurais pas dit cela en 1976, mais je dois admettre aujourd'hui que la venue du Parti québécois à la tête du gouvernement a été positive. René Lévesque, comme Jean Lesage après le long règne de Maurice Duplessis, a apporté des idées nouvelles et une

[415] Pensons seulement à l'explorateur Pierre Gauthier de La Vérendrye et à ses quatre fils.
[416] Les Canadiens dont le français est la langue la plus souvent parlée à la maison. Statistiques Canada, recensement 2006.

vigueur qui se sont répandues dans la population, et ont rassemblé suffisamment de forces vives pour faire advenir des changements voulus par le peuple.

Il y a néanmoins deux aspects que je retiens de cette période bouillonnante de notre Histoire, et sur lesquels je fonde mon raisonnement politique. Le premier est que cette lancée a été possible à l'intérieur du cadre canadien. Avec force discussions, essais, erreurs, compromis et l'alternance des partis au pouvoir, le Québec a progressé. J'observe en second lieu que cette évolution s'est produite dans le respect de la volonté d'une majorité des électeurs.

On peut donc être « Maîtres chez nous » tout en demeurant dans le Canada. Voilà justement le point essentiel qui différencie les souverainistes des fédéralistes modérés auxquels je m'identifie : nous partageons des objectifs similaires, mais les moyens requis pour les concrétiser divergent. Il n'y a certes pas que des avantages au fédéralisme actuel, parfois trop centralisateur et interventionniste. Inversement, il serait irréaliste de croire que la souveraineté n'aurait que des répercussions positives… ou négatives, selon le point de vue. Toujours est-il que je considère sage que notre pays soit géré par deux paliers gouvernementaux. Je dirais même que cela nous offre une certaine police d'assurance contre l'autocratie puisque les gouvernements, fédéral et provinciaux, s'observent mutuellement. Leurs décisions sont constamment analysées, commentées ou critiquées. Et si la force intrinsèque du Canada est fonction de l'union des provinces, l'on peut également prétendre que chacune d'elles acquiert plus de poids grâce à cette confédération. C'est pourquoi, dans l'ensemble, je m'accommode bien des irritants de ce système, comme une majorité de Québécois.

La plupart de mes idées politiques cogitées au fil des ans depuis le référendum de 80 rejoignent celles du journaliste et auteur Alain Dubuc qui a publié, en 2008, un essai nuancé et fort intéressant sur le sujet[417]. Il a en outre souligné un aspect apparemment paradoxal des aspirations nationalistes des Québécois : « *La souveraineté n'est pas dominante, mais la culture souverainiste est majoritaire, et ce, de façon écrasante*.[418]» Même si le rêve de bâtir le pays du Québec est dans le cœur de bien des Québécois, la majorité d'entre eux n'est en effet pas prête à donner carte

[417] Alain Dubuc, *À mes avis souverainistes*, Les Éditions Voix parallèles, Montréal, 2008.
[418] *Ibidem*, p. 54.

blanche à un gouvernement pour réaliser ce changement radical. Et ne pas respecter cette volonté est un déni de la réalité, comme un enfant qui s'entêterait à quémander un bonbon à ses parents en dépit de leur désaccord. Malgré tout, je conviens que personne n'aimerait voir le Québec stagner dans une impasse constitutionnelle…

Stephen Harper, se distinguant des premiers ministres canadiens qui l'ont précédé, a présenté une motion (adoptée en décembre 2006) afin que « (…) *la Chambre reconnaisse que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni.* »[419] Bien sûr, aucun avantage concret n'accompagnait cette proposition – à la différence d'une loi ou d'un amendement. Par ailleurs, même si le geste était de toute évidence posé dans le but de plaire aux Québécois, on ne peut banaliser sa portée, car il reconnaît que nous ne sommes pas seulement une société distincte mais aussi l'un des peuples fondateurs de ce pays. Je vois là une ouverture d'esprit qui est bienvenue après toutes ces décennies d'affrontements constitutionnels. À force de cogner à la porte, on finit par être entendu!

D'autre part, ne devrions-nous pas également interroger notre propre capacité d'ouverture? Il faut admettre que nous nous sommes repliés sur nous-mêmes en 1960 et que nous avons alors démontré moins de tolérance à l'égard des anglophones. C'était peut-être sain à l'époque, mais cette attitude défensive n'est plus pertinente, notamment parce que le français est mieux protégé par la Loi 101 – un autre apport des souverainistes à souligner et qui fait maintenant l'unanimité. Culturellement et linguistiquement, le Québec doit certainement demeurer vigilant et proactif, mais peut cesser, il me semble, de se sentir constamment menacé.

Par le fait même, pourquoi ne pas tenter d'être plus à l'écoute des francophones hors Québec dont nous nous sommes longtemps désintéressés? Le Québec est certes une nation civique, mais tous les Canadiens français forment un groupe ethnoculturel que nous pourrions considérablement renforcer. En effet, pourquoi ne pas créer un regroupement qui rallierait tous les francophones canadiens, où qu'ils vivent dans le monde ?

[419] Henri Brun, « Opinion : Nation québécoise – La motion Harper : peu mais tout de même pas rien », dans *Le Devoir. com*, [en ligne], adresse URL : http://www.ledevoir.com/2006/12/02/124033.html, samedi 2 et dimanche 3 décembre 2006, page consultée le 9 octobre 2008.

Cela dit, même si le Québec devenait souverain et maître de ses lois, il lui faudrait toujours composer avec des voisins anglophones. Il lui faudrait aussi continuer à gérer les revendications des différentes ethnies qui constituent sa population. Hier, nous avons eu à nous entendre avec les Anglais protestants qui nous ont conquis; aujourd'hui, nous réalisons que nous sommes confrontés à bien d'autres cultures et religions. Vraisemblablement, ces gens attendent des francophones autant d'intégrité intellectuelle et morale que nous en exigeons de la nation anglophone. Mais les préjugés sont parfois tenaces. Mieux vaut donc maintenir, sinon accentuer, nos échanges interethniques dans un état d'esprit d'ouverture plutôt que d'affrontement. Nos différences nous enrichiront si nous apprenons à vivre dans un respect mutuel.

Enfin, je demeure convaincu que la question constitutionnelle ainsi que la défense de la langue française et de la culture francophone sont des problématiques qui seront moins inquiétantes dans les prochaines décennies que celles liées à l'environnement, au vieillissement de la population, à notre système de santé et à la mondialisation.

En tête de liste des préoccupations québécoises, se trouve l'état de notre économie. Nous constatons chaque jour les répercussions concrètes de l'accroissement des coûts associés aux responsabilités gouvernementales dans divers ministères, des dépenses publiques faramineuses qui surpassent les ressources financières disponibles et qui nous entraînent ainsi dans une autre forme d'impasse. Et ce n'est que l'un des facteurs préoccupants en ce domaine. L'Institut Fraser, un organisme indépendant de recherche, affirmait à l'été 2008 que « *le Québec possède un des niveaux de liberté économique les plus bas en Amérique du Nord.* »[420] Il va de soi que toute une palette d'indices permet aux analystes d'évaluer de façon nuancée la santé économique du Québec. Mais je ne souhaite pas alourdir mon propos par une compilation de statistiques complexes. Je me limiterai plutôt à l'essentiel, car mon expérience et mes lectures m'ont fait comprendre qu'il se dégage un consensus assez large que je résumerai ainsi : le Québec est économiquement essoufflé, non pas pauvre mais à la traîne comparativement à d'autres provinces canadiennes. Et ce n'est pas ce que nous voulons; au contraire! Alors, comment remédier à cet état de choses? En générant plus de richesse économique !

[420] A. Karabegovic et F. McMahon, « Communiqué – Economic freedom of North America: 2008 annual report » sur le site *Institut Fraser* [en ligne] adresse URL : http://www.fraserinstitute.org, 9 juillet 2008, page consultée le 20 octobre 2008.

Les souverainistes ramènent inlassablement l'argument des milliards de dollars envoyés à Ottawa, et qui retourneraient dans les coffres du Québec s'il était souverain. Dubuc dit qu'il s'agit d'un mythe tenace auquel il oppose ces simples statistiques : « *En 2002, (...) ils [les Québécois] ont versé 38,35 $ milliards en impôts à Ottawa. Le gouvernement central, cette même année, a dépensé 41,72 $ milliards au Québec.* [421]» Encore une chicane de chiffres, objecteront certains… Admettons la thèse souverainiste suivante : une fois traversées les perturbations qui suivraient la proclamation de l'indépendance du Québec, nous jouirions d'un certain avantage financier. Ce dernier serait-il alors suffisant pour redresser la situation économique du Québec ? À l'instar de plusieurs économistes, j'en doute.

Le projet souverainiste – guère plus concret qu'il ne l'était en 1968 – promet un avenir prospère, mais il n'offre pas, à cette heure, suffisamment de garanties d'y parvenir sans risques; on ne peut donc considérer la souveraineté comme une panacée à nos problèmes financiers et sociaux. En outre, le peuple est lassé des batailles référendaires et des querelles constitutionnelles, car celles-ci monopolisent de surcroît d'importantes ressources monétaires et humaines investies dans des tentatives de réalisation d'un idéal pour l'heure improbable.

En conséquence, le Québec s'englue et son développement stagne. Bien sûr, la responsabilité de cette difficile situation n'incombe pas seulement aux souverainistes… N'empêche que la souveraineté-association représente une proposition de mariage – après un divorce – dans laquelle les deux conjoints, sur un pied d'égalité, doivent s'unir de plein gré. Et si le Québec est encore attrayant pour ses voisins, je doute qu'il le soit suffisamment pour qu'un tel contrat d'alliance soit vraiment à son avantage. N'est-il pas alors grand temps de mettre sur la glace la souveraineté pour nous concentrer sur un nouveau projet de société qui ferait monter d'un cran la valeur du Québec ?

Facile à dire de la part d'un fédéraliste, protesteront les souverainistes! Je conviens qu'il ne serait pas simple d'établir un consensus politique autour de cet objectif, parce que les luttes électorales sont essentiellement basées sur ce qui nous oppose et non sur ce qui nous rallie. Malgré tout, à bien y regarder, de plus en plus de *leaders* souverainistes reconnaissent

[421] Alain Dubuc, *op.cit.*, p. 121

l'impératif d'une réévaluation, sinon de l'idéal, au moins de l'échéancier de leur option.

Reste à convaincre une fraction des « purs et durs », ces gens entièrement dévoués à la cause, mais qui, pareillement à des amoureux passionnés, sont aveugles à certaines réalités. Le tout exigerait nécessairement une volonté de nos dirigeants, porte-parole, chefs de file (politiques, syndicaux, communautaires et autres) de se joindre à un élan commun et de l'expliquer à la population afin d'entraîner un mouvement de masse. Quelle faculté d'agir aurait le peuple québécois si toutes les forces intellectuelles vives se concertaient pour tendre vers un même but !

Assurément, comme membre de la Confédération, nous pouvons toujours continuer à négocier avec Ottawa le partage des ressources. N'est-ce pas dans la nature de l'homme de vouloir le meilleur? À cet égard, le Bloc québécois a certainement joué un rôle important dans plusieurs dossiers en maintenant les demandes québécoises au cœur des débats. Mais ne serait-il pas parfois utile de se retrouver parmi les décideurs et les bâtisseurs ?

Les pourparlers Ottawa-Québec, probablement incontournables, ne devraient par ailleurs pas constituer le centre des efforts futurs du gouvernement québécois. Le Québec, je le réitère, possède les outils nécessaires à son épanouissement. Nous pouvons donc, de manière unilatérale et sans recourir à l'indépendance, continuer à progresser.

Lucien Bouchard et son groupe de « lucides » ont d'autre part énoncé quelques propositions intéressantes pour vitaliser notre économie. Malheureusement, ils n'ont pas réussi à les vendre aux Québécois qui y ont plutôt vu un offensant dénigrement de leur vaillance au travail. Nous ne sommes pas un peuple paresseux, et nos valeurs d'équité et de justice sociale nous honorent. Mais tout en protégeant notre qualité de vie, nous devons tenter de créer plus de richesse.

Conséquemment, je n'imagine en ce moment qu'une seule voie efficace pour améliorer la position du Québec dans le Canada et en Amérique du Nord, et infléchir vers le haut la courbe de sa productivité et de son développement économique : devenir plus compétents, bilingues (sinon trilingues), plus instruits de connaissances théoriques mais aussi de nos droits citoyens, et miser davantage sur l'innovation.

L'une des principales portes d'accès à cette nouvelle ère québécoise serait donc l'éducation. On devrait en conséquence stimuler encore plus la formation continue en milieu de travail, s'employer à contrer davantage le décrochage scolaire, encourager les jeunes à choisir des métiers ou des professions en demande, et aider ceux qui en ont les capacités à accéder aux grades universitaires supérieurs. Le Québec devra en effet posséder les compétences qui sauront développer ses ressources naturelles encore peu explorées et les secteurs de pointe dans l'économie de demain. Naturellement, il devra également détenir la main-d'œuvre qualifiée pour soutenir ces initiatives. D'autre part, nous avons chez nous quelques entreprises déjà très novatrices et extrêmement bien positionnées au plan international comme Bombardier, SNC-Lavalin, Cascades, Boralex ou Le Cirque du Soleil, et qui sont des modèles pour les jeunes entrepreneurs.

Certaines connaissances économiques de base devront aussi être maîtrisées afin que les Québécois soient plus aptes à faire fructifier leurs avoirs personnels et à minimiser l'impact des crises financières et des récessions récurrentes. Afin de protéger le filet social et le secteur culturel, il faudrait aussi encourager davantage le mécénat et les organismes philanthropiques chez les francophones, particulièrement en les sensibilisant aux incitatifs fiscaux actuellement disponibles.

Le Québec aurait également tout avantage à se reconnecter à des valeurs de performance et de fierté du travail bien fait, comme disaient mes parents et grands-parents. Dans le cadre de la mondialisation des marchés, notre vouloir collectif d'être plus productif et concurrentiel n'est pas encore suffisamment affirmé. La célèbre phrase de John F. Kennedy, « *Ne demandez pas ce que le pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour le pays…* », reste d'actualité chez nous.

L'influence parentale, puis celle des professeurs et, finalement, le pouvoir syndical jouent un rôle d'importance à cet égard. Je ne nie pas les efforts investis dans ce sens. Il faut néanmoins que cela évolue encore, et il m'apparaît essentiel que nous nous efforcions d'inculquer à la jeunesse québécoise une volonté de se dépasser. Je constate que les plus jeunes travailleurs refusent aujourd'hui de prioriser leur carrière au détriment de leur famille, et que la réussite personnelle est tout aussi désirable qu'une réussite professionnelle. Et j'applaudis à la maturité d'une société qui s'épanouit ainsi. Il n'est cependant jamais profitable de tomber dans l'excès, de se retrouver à une extrémité ou à l'autre d'un continuum. On ne peut donc vouloir en faire toujours moins et recevoir toujours plus.

Bref, il y aurait des choix à faire, certains possiblement plus difficiles. Il en va du bien-être de toute la population et non seulement des intérêts des partenaires privés ou des gouvernements, comme l'affirme la croyance populaire. Il ne s'agit pas de remettre en question la social-démocratie du Québec, mais bien de la renouveler. Il faut donc cesser d'apposer des étiquettes aux gens : on peut être à la fois lucides et solidaires !

Le rôle de certains groupes, associations ou mouvements issus de la société civile est également appréciable, car ils représentent un canal important pour diffuser l'information privilégiée à la population et sont porteurs du volet communautaire de l'éducation. Parmi les organismes à but non lucratif, j'aimerais commenter ici la mission poursuivie par le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) composé de 19 organismes régionaux, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste (SSJB) et Sociétés nationales des Québécoises et Québécois (SNQ).

Dans ma jeunesse, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste (ancêtre du MNQ) défendait la langue, la foi et la culture des Canadiens français, quelles que soient leur province d'origine et leur allégeance politique. Mais depuis la fin des années 60, avec l'option prise en faveur de l'indépendance du Québec, le MNQ et ses sociétés constituantes s'aliènent plus de la moitié de la population francophone québécoise. Ce que j'ai toujours déploré. Je trouverais toutefois stérile de m'attarder à fixer dans mon rétroviseur le chemin parcouru par ce mouvement. Un coup d'œil suffit ! Je préfère, comme un conducteur expérimenté, garder les yeux sur la route, et anticiper les obstacles et les événements avec une bonne longueur d'avance. Je me dis alors que, dans le cadre d'un nouveau projet de société rassembleur, le MNQ, les SSJB et les SNQ pourraient redevenir vraiment apolitiques en immobilisant sur une voie de service leur idéal souverainiste. Cela leur permettrait de se concentrer sur le développement du potentiel québécois dans ses différentes facettes – économique, sociale, culturelle et linguistique –, ce qu'ils font déjà fort bien, sauf que leurs interventions dans la communauté rejoindraient cette fois la totalité du peuple québécois. Oui, j'aimerais bien que des nationalistes fédéralistes comme moi et des organismes tels que les SNQ puissent à nouveau éprouver suffisamment de confiance et de respect réciproques pour s'épauler dans la même quête d'un Québec fort et prospère.

Que l'ensemble des forces souverainistes puisse au moins momentanément croire en l'autonomie du Québec au sein du Canada nous ferait faire un pas de géant vers une collaboration sociale vraiment fructueuse. Et même

si je n'ignore pas que cette étape serait difficile à franchir, je reste optimiste sur notre capacité à travailler ensemble à un progrès collectif. Peut-être est-ce illusoire de fonder mes espérances sur un tel scénario, mais je n'en conçois pas d'autre.

À l'instar d'Alain Dubuc, je suppose qu'un Québec enrichi en ressources collectives hausserait la qualité de vie moyenne de sa population, vivrait une plus grande cohésion sociale et verrait son identité renforcée. Dans la Confédération comme sur la scène internationale, il pèserait matériellement, politiquement et psychologiquement plus lourd. L'on peut donc croire que le Québec serait en meilleure posture pour résister à l'assimilation linguistique et culturelle. Et au volant d'un bolide aussi performant, la « *pole position* » sur le circuit pancanadien deviendrait accessible. Peut-être alors nos concitoyens anglophones hors Québec seraient-ils davantage ouverts à entendre « *what does Quebec want ?* »

Dans ces conditions, tous les scénarios constitutionnels deviendraient effectivement concevables. Nous pourrions ainsi imaginer une restructuration du Canada en une union confédérale semblable à celle des États-Unis, dans laquelle les provinces évolueraient vers un statut plus autonome. Avec une assise économique renforcée, je pense qu'il serait également possible pour le Québec de réaliser sa souveraineté politique en signant un pacte d'association avantageux. Je ne verrais alors plus de raisons de m'y opposer quoique mon attachement envers le Canada demeurerait. Je prédis néanmoins que les Québécois ne ressentiraient plus nécessairement le besoin de s'affranchir du Canada, car dans les faits, ils se seraient déjà autoproclamés responsables de leur destinée.

LE CLUB RICHELIEU JOLIETTE AU TROISIÈME MILLÉNAIRE

On l'aura compris, le Club Richelieu Joliette a largement dépassé son rôle de club social au cours des deux dernières décennies. Il peut aujourd'hui être considéré comme une véritable entreprise à but non lucratif qui apporte une plus-value économique à notre région en contribuant à combattre la pauvreté. À leur façon, les membres Richelieu Joliette contribuent donc à hausser la valeur du Québec.

Malgré une « préretraite » des Richelieu – annoncée il y a plusieurs années à Andrée –, je ne peux m'empêcher de fréquenter le groupe, car ce qui s'y passe est plus passionnant que jamais. Bien sûr, j'ai délégué aux plus jeunes la plupart de mes responsabilités, sauf pour ma participation au comité des Ambassadeurs; j'aime à penser qu'avec mes nombreux contacts encore actifs, je puis encore aider au recrutement. Avec le brin de sagesse qui caractérise souvent ceux qui ont la chance de traverser les époques et les modes en restant bien en selle, je me sais toutefois remplaçable. Non, personne n'est indispensable à la survie du Richelieu de Joliette.

Inversement, j'ai le Club Richelieu Joliette tatoué au cœur. Comment pourrait-il en être autrement avec un mouvement qui fut une telle école de vie ? J'y ai, en premier lieu, appris la force de l'amitié et de l'effort partagé, mais aussi les bases du travail humanitaire, les façons de faire et les ressources à explorer de même que les contacts à soigner pour alimenter la cagnotte des démunis.

Robin des Bois et sa bande volaient les riches pour donner aux pauvres. Mais dans la réalité d'aujourd'hui, éloignée de celle des récits chevaleresques, le Club Richelieu Joliette doit convaincre les mieux nantis à se joindre à un réseau de solidarité. Et avec satisfaction, je vois nos rêves en voie d'accomplissement.

Vraiment, notre club peut admirer le tableau de ses réalisations. Être, par exemple, le maître d'œuvre d'un outil d'autofinancement original et participatif comme la Loto Richelieu n'est pas rien. Incorporée depuis 1997[422], cette loterie continue de remplir ses promesses envers des dizaines d'organismes au Québec. Il suffit en effet à ces derniers de faire une demande à leur club Richelieu local, de répondre aux critères d'éligibilité – assez souples – et de veiller à la vente des billets. C'est donc dire que le succès remporté par chaque organisme participant est proportionnel à la somme de ses efforts de promotion. D'autre part, les clubs Richelieu du Québec qui coopèrent à la Loto Richelieu n'en récoltent aucun gain monétaire ; ils sont comme des relais entre le club pourvoyeur, à Joliette, et les groupes de leur milieu. Ils en retirent néanmoins des bénéfices moraux, contribuent à amoindrir certains problèmes sociaux, augmentent leur visibilité et peuvent ainsi s'attirer de nouveaux membres.

La Classique Richelieu Harnois, un événement également autonome depuis son incorporation en 2005[423], rapporte pour sa part des revenus moyens annuels qui varient entre 90 000 $ et 100 000 $. Une somme similaire a été annuellement capitalisée à chacune des dernières campagnes de la Fondation Richelieu grâce à nos quelque 400 Ambassadeurs. En 2009, la Fondation Richelieu de Joliette atteignait d'ailleurs les 2,3 millions de dollars en apports et actifs nets, incluant le fonds des Ambassadeurs, les legs par polices d'assurance sur la vie, les biens immobiliers… Plus modestes en termes de revenus, les Soupers de la Solidarité sont non moins indispensables, car ils viennent rappeler à chacun l'importance des valeurs chrétiennes dans la lutte à la pauvreté.

Par ses différents outils de financement, le Club Richelieu de Joliette cible donc un éventail de donateurs potentiels issus de toutes les catégories professionnelles ou sociales, car il vaut mieux ne pas toujours lancer la ligne dans les mêmes eaux… Cela épuise le lac !

La générosité des bienfaiteurs et des membres facilite le travail de dizaines d'organismes régionaux qui dispensent des services essentiels aux démunis et veillent corollairement, directement ou non, au mieux-être de la jeunesse. Une liste détaillée des œuvres encouragées par le Club Richelieu

[422] La Fondation Richelieu International (Québec). Adresse URL : http://www.lotorichelieu.com/

[423] Requérants des lettres patentes de la Classique Richelieu Harnois : René Martin, Jean-Paul Perreault, Claudine Harnois, Claude Gaudet, Jean-Claude Chagnon.

Joliette et sa fondation est accessible au public sur Internet, mais il me plaît de souligner ici certaines de nos contributions majeures :

- la ferme D-Trois-Pierres de Saint-Paul, qui est un lieu d'appartenance, de formation et de réinsertion pour les jeunes vivant des difficultés particulières, est soutenue annuellement dans sa démarche depuis le début de ce millénaire par de substantiels prêts ou dons des Richelieu ;
- la banque alimentaire Moisson Lanaudière, qui supporte 4 000 à 5 000 familles de la région, est devenue propriétaire d'un édifice au coin de la rue De Lanaudière et du boulevard de l'Industrie grâce à l'intervention de la Fondation Richelieu de Joliette, et profite annuellement de 50 % des bénéfices de la Classique de golf ;
- la Société de Saint-Vincent de Paul a aussi acquis un immeuble, rue Saint-Antoine, avec le concours de la Fondation ;
- la Soupière Joliette-Lanaudière et la Maison populaire de Joliette sont pour leur part logées à coût modique dans l'Édifice Richelieu Bob-Marion ;
- Hébergement d'urgence Lanaudière a également trouvé dans l'un de nos immeubles des locaux adéquats et respectueux de leur budget de fonctionnement.

En 2004, la Fondation entreprit de surcroît l'une de ses plus importantes transactions immobilières en achetant un terrain de la rue Hélène-Boullé, sur lequel fut ensuite bâti l'Édifice Richelieu Michel-B.-Comtois inauguré en 2005. La Manne Quotidienne, un organisme d'aide alimentaire parrainé par le Richelieu via sa fondation, y partage le rez-de-chaussée avec l'Accueil Michel-B.-Comtois qui offre chaque jour le café et des brioches à des dizaines de démunis[424] – enfants comme adultes. Dans la simplicité de ces rencontres quotidiennes, les Richelieu tentent de briser l'isolement et de réintégrer à une vie communautaire des personnes marginalisées par la pauvreté ou la maladie.

Finalement, la plus récente opération humanitaire de la Fondation, à l'heure où j'écris ces lignes, s'est déroulée à l'automne 2008. Une maison donnée à la Fondation Richelieu de Joliette fut alors déménagée de la rue Beaudry à la rue Précieux-Sang sur un terrain nouvellement acquis à cet effet. L'Arche Joliette, qui est la dernière communauté instaurée au

[424] Au-delà de 1200 présences par mois en 2007 à l'Accueil Michel-B.-Comtois. L'autonomie de financement de l'organisme est rendue possible par des dons.

Québec dans le cadre de cette œuvre admirable fondée par Jean Vanier, y installa, en 2009, un deuxième foyer communautaire.

Bon an, mal an, le Club Richelieu Joliette supporte donc localement une trentaine d'organismes. Outre ce soutien à la population, notre club est, depuis 1999, l'instigateur d'une activité de promotion de la langue française, la Dictée Richelieu[425].

Ce bref aperçu de nos opérations évoque l'ampleur du travail accompli par un club qui réunissait à peine 39 membres en 2010… Pour paraphraser un adage connu, ce n'est pas seulement la quantité, mais aussi la qualité des personnes qui déterminent la force morale et le pouvoir d'action d'un groupe.

Les membres du Club Richelieu Joliette ont également la bonne fortune d'être accompagnés dans leur mission par d'extraordinaires bénévoles. À cet effet, je dois souligner le travail assidu de Gisèle Grégoire à la gestion de la Loto Richelieu et de la Manne Quotidienne. Ce dernier organisme reçoit également le support de Marjolaine Demers, coordonnatrice des opérations.

Comment ne pas aussi rappeler la générosité et la formidable efficacité de Jean-Claude Chagnon? Ce jeune retraité se donne corps et âme pour amener l'eau au moulin dans différentes oeuvres afin de soulager la faim et atténuer la misère à Joliette. Il y aurait tant d'expériences à relater pour lui rendre justice, mais pour faire image, je dirais qu'il est l'homme sur lequel repose, en large part, les responsabilités du Club Richelieu Joliette en regard des organismes qu'il soutient – un travail bénévole auquel sa conjointe Céline Leblanc s'associe. Jean-Claude n'est pas de ceux qui montent aux barricades ou qui s'emportent facilement. Malgré son ton de voix toujours posé et sa grande douceur, il exprime ses demandes avec conviction et fermeté… et obtient généralement ce qu'il attend des autres !

D'aucuns diront qu'il nous faudrait encore plus de membres aussi fortement engagés ou rassembleurs, et que l'on peut regretter que certains Richelieu contribuent moins à l'effort collectif. À ceux-là, je réponds que

[425] Dans le cadre de la Francofête qui se tient annuellement au début mars, plus de 2500 jeunes de la première année secondaire des écoles publiques et privées de la région testent leurs connaissances en français écrit afin de sélectionner les représentants qui participent ensuite à la grande finale de la dictée. C'est le Richelieu Thierry Freire qui coordonne cette initiative réalisée en collaboration avec la Commission scolaire des Samares.

je suis la preuve vivante qu'il ne faut pas juger précipitamment de l'implication d'un Richelieu. Parmi ceux qui demeurent aujourd'hui en retrait de certaines activités, attend peut-être celui qui se révélera dans une prochaine décennie le pilier du Club. Et pour parodier Pierre Corneille : aux âmes bien nées… la valeur ne fuit point avec les années !

J'aime rappeler aux plus jeunes la nécessité de saisir les motivations et les limites de chacun, et de s'y adapter plutôt que de les confronter. Tout homme qui se sent compris, apprécié et libre de la portée de son engagement se montre habituellement mieux disposé à collaborer. Ainsi, seulement, pouvons-nous bénéficier du meilleur de chaque individu tout en conservant un bel esprit d'équipe. Cette attitude respectueuse de la psychologie humaine est le fondement du travail d'équipe… Voilà un autre apprentissage que j'ai réalisé il y a fort longtemps auprès de mes aînés du Club Richelieu, lequel mouvement, ne l'oublions pas, a toujours valorisé le développement de ses membres par le respect. Car la croissance personnelle est quelque chose que l'on ne peut forcer ; elle vient en temps et lieu, des temps et des lieux variables pour chaque individu.

Hommage à Michel B. Comtois

Certains hommes ont cependant d'instinct – ou de par leur éducation – l'élan et les capacités pour devenir de véritables catalyseurs de développement dans leur communauté. Michel B. Comtois était l'un de ces êtres d'exception qui, précocement, démontrent de remarquables qualités de meneur, de visionnaire et de gestionnaire de projets… Michel avait d'ailleurs comptabilisé au moment de son décès, à seulement 36 ans[426], une fiche impressionnante d'accomplissements professionnels, personnels et humanitaires, comme s'il avait su que le sablier de sa vie s'écoulerait deux fois plus vite que la normalité, et qu'il lui fallait vivre en accéléré.

Ingénieur de formation, il était le président de la firme Comtois Poupart St-Louis et associés. Également père de deux fillettes et heureux dans son mariage avec Marie-Josée St-Louis, il aurait pu décider que son existence était déjà suffisamment riche et remplie, mais ç'aurait été sous-estimer ses capacités et son désir d'implication communautaire.

[426] Le 6 août 2004

Je reconnaissais en ce jeune homme l'énergie, l'initiative et la vision de Paul-Hervé Desrosiers, un parent éloigné. La mère de Michel, Monique Michaud, était en effet la demi-sœur des frères Claude et Pierre Michaud, autrefois P.D.G. des magasins Réno-Dépôt et petits-neveux de l'illustre personnalité d'affaires joliettaine du siècle précédent. Et comme ce dernier, Michel était engagé dans tout ce qui bouge dans la région de Lanaudière. Il fut notamment président de nombreux organismes, dont le Club Richelieu Joliette, Centraide Lanaudière, les Soupers de la solidarité, et la Société des enfants handicapés du Québec qui le décrivait comme « *un grand frère pour les enfants les plus vulnérables* »[427].

Michel faisait également mentir un préjugé tenace à l'égard des jeunes que l'on croit réfractaires à toute démarche spirituelle. Il en témoigna d'ailleurs à l'un de nos Déjeuners de la prière, nous confirmant que sa foi était un important moteur dans sa vie. En plus d'admirer son grand potentiel, je me sentais donc en communion d'esprit et de cœur avec cet homme qui incarnait avec tant de sincérité et d'humilité les valeurs chrétiennes de partage et de solidarité. Nous avions en commun ce besoin d'aider généreusement, mais sans ostentation. Il est donc aisé de comprendre pourquoi je voyais en lui un successeur, celui qui assurerait au cours des prochaines décennies la pérennité du Club Richelieu Joliette et de sa fondation. Aujourd'hui, les mots me manquent pour évoquer ma stupéfaction et mon accablement à l'annonce de sa mort accidentelle. Comme tous ceux qui ont été de près ou de loin associés à ses projets, j'ai partagé l'immense chagrin de sa famille.

Michel Comtois fut nommé membre du Cercle Horace-Viau à titre posthume. Le fonds caritatif créé pour lui rendre hommage, en 2004, représenta le premier jalon qui mena à l'érection de l'immeuble de la rue Hélène-Boullé qui porte également son nom. Ainsi espérions-nous graver dans la mémoire populaire l'importante contribution de Michel B. Comtois à l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens et concitoyennes, une incitation pour les plus jeunes à suivre ses traces.

[427] « En mémoire des bénévoles décédés; année 2004 », sur le site de la *Société pour les enfants handicapés du Québec* [en ligne], adresse URL : http://www.benevoles-stm.ca/memoire/index.html, page consultée le 12 décembre 2008.

Le recrutement par l'exemple

Malgré la douleur que m'a causée le départ subit de Michel Comtois, je ne m'inquiète pas outre mesure pour l'avenir du Club Richelieu Joliette. Je suis de ceux qui croient que la qualité et la rigueur de nos interventions dans la communauté doivent l'emporter sur les efforts de recrutement. En persévérant à améliorer la bienveillance de la société envers les démunis, et particulièrement les enfants, non seulement nous participons à sensibiliser la population à l'entraide, nous installons également un lien de confiance avec elle. « *La confiance porte à l'amour, et quand on aime on ne refuse pas* »[428]. Par voie de conséquence, les dons continueront d'affluer, et le recrutement de nouveaux membres suivra naturellement.

Mais afin de nous assurer une relève active, il faudra cependant faire preuve d'ouverture à l'égard des jeunes membres Richelieu. Les écouter et encourager leurs projets accélérera leur intégration. Il y a bien longtemps que j'ai commencé à me tourner vers eux, et pas seulement pour alléger mes tâches. J'aime à leur répéter que vivre les activités du Richelieu c'est expérimenter des situations d'une grande richesse. Le fonctionnement d'un club Richelieu, c'est un peu comme une course à relais : le flambeau se transmet d'une équipe à l'autre, et tant qu'il y aura des membres pour alimenter de sang neuf le club, cette course d'endurance ne s'arrêtera pas. C'est un défi que l'on relève par plaisir et pour se dépasser soi-même, mais aussi pour battre à l'usure des adversaires coriaces comme la pauvreté, l'isolement, la faim, le suicide des jeunes… Et puisque j'ai déjà personnellement couru tout mon saoul, je me permets d'observer tout cela un peu à l'écart, agissant tel un entraîneur, un conseiller ou simplement comme l'aîné bienveillant de la famille…

Tourné vers l'avenir

Aux anciens, aux vétérans, peu importe en fait le titre attribué aux hommes qui ont contribué à bâtir des organisations sociales, l'on accorde généralement beaucoup d'attention… Et je fus particulièrement gâté par mes collègues Richelieu depuis le début du millénaire. Ainsi, lors du 50e anniversaire du Richelieu de Joliette, l'on m'admit au Cercle Horace-Viau pour souligner mon dévouement et mon assiduité. Quelque cinq ans plus

[428] Notes de conférence, archives personnelles.

tard, soit en 2005, je reçus le Prix Jean-Joseph-Girard pour mes 55 ans de bénévolat.

Ces hommages supposaient d'importants dons faits par le Club de Joliette au Club Richelieu International afin d'encourager la lutte au suicide des jeunes, ce qui me rendit particulièrement heureux. Même si cela m'a toujours passablement intimidé, comment ne pas accueillir favorablement toutes ces marques de considération à l'égard de mon engagement communautaire? Honorer des individus pour leurs accomplissements est toutefois un acte de reconnaissance amical mais non essentiel…

Je considère encore plus important de préserver la mémoire des événements qui ont marqué un organisme, et c'est pourquoi je m'applique depuis plusieurs mois à archiver les documents détaillant l'histoire des Richelieu depuis leurs débuts à Joliette. Connaître notre passé nous place dans une meilleure perspective pour évaluer de nouveaux projets et les efforts à déployer pour les mener à terme. D'autre part, si je trouve utile de ne pas oublier le passé, je pense qu'il serait futile de m'y réfugier; je préfère avant tout savourer le présent.

Oui, j'aime toujours fréquenter notre Club Richelieu et me réjouis d'y vivre encore de petits et grands plaisirs. Je suis par exemple heureux de participer à la remise annuelle des cadeaux au brunch de Noël. En 2002, la présence de mon petit-fils Maxime à titre de conférencier a été un autre moment privilégié. Malgré l'inexpérience de ses 20 ans, Maxime a alors su captiver son auditoire en racontant son aventure mexicaine comme stagiaire en coopération internationale. À la fin de son récit, de nombreux Richelieu étaient convaincus de l'importance d'encourager l'achat de produits équitables.

À son jeune âge, Maxime est bien sûr tourné vers l'avenir et d'innombrables projets l'attendent. Peut-être en étonnerais-je certains, mais je peux en dire autant : je n'ai toujours pas cessé de rêver et d'échafauder des projets, même si j'en confie généralement la concrétisation aux autres. « *Les bonnes idées n'ont pas d'âge, elles ont seulement de l'avenir* »[429], a dit le poète et essayiste français Robert Mallet, décédé en 2002 à l'âge de 87 ans.

[429] Mallet, Robert, *Apostilles ou l'utile et le futile*, sur le site Dico-Citations, [en ligne], adresse URL : http://blog.dicocitations.com/, page consultée le 1er juillet 2009.

Bien sûr, les plans que je projette concernent avant tout le devenir de ma famille. Mais l'avenir du Club Richelieu Joliette et de sa fondation m'est presque aussi cher. Lorsque certains matins je visite l'Accueil Michel-B.-Comtois et que j'y salue des bénéficiaires familiers, mon cœur se serre. Je me dis alors que le Club est sur la bonne voie…

Je suis donc immensément fier du travail dévoué des membres Richelieu comme je le suis des Ambassadeurs de la Fondation Richelieu de Joliette et de son « capital à vie » qui continue de grandir. Néanmoins, je demeure convaincu que le potentiel de solidarité de la région de Lanaudière va bien au-delà de nos résultats présents. Et je m'efforce de participer à l'amélioration de cette situation.

En mai 2009, la Chambre de Commerce du Grand Joliette me décerna le Prix Jacques-Forest pour l'ensemble de mon bénévolat depuis 60 ans. Encore une fois, tout en étant honoré par cet hommage, je me sentis embarrassé de me retrouver à l'avant-scène. Mais l'occasion m'était ainsi donnée de lancer un appel à la générosité. Et je la saisis. Car je rêve que des milliers de Lanaudoises et de Lanaudois s'unissent un jour avec bienveillance à la mission sociale du Club Richelieu Joliette et de sa fondation.

Vraiment, jamais je ne pourrai me désintéresser de ce cheval de bataille.

« *Choisis-toi une cause et bats-toi pour elle* », nous disait Agnès Parent-Robillard, une maxime que j'ai toujours prise au sérieux ! À cet égard, je me sens encore comme le jeune étudiant d'autrefois : le cœur et l'âme ne vieillissent pas d'un iota.

UN PROJET DE DIEU

Il est un engagement que je n'ai pas encore abordé dans ce récit, et qui a pourtant pris racine au cœur de la décennie 90 : l'établissement des Moniales de Bethléem dans le diocèse de Joliette. S'il est vrai que j'ai été passablement actif auprès de cette communauté religieuse dès 1993, les raisons de mon silence à son sujet sont fort simples : les premières réalisations concrètes de notre travail n'ont été visibles à la population qu'au tournant du millénaire. Nous terminons d'ailleurs à peine l'étape initiale de ce projet dont nul ne connaît l'échéancier réel des travaux.

Cette dernière tâche bénévole est donc toujours d'actualité en ce qui me concerne. Mais avant d'élaborer davantage, j'aimerais raconter l'anecdote survenue il y a 20 ans qui me mit en lien avec cette communauté et me fit m'engager auprès d'elle.

***

Les Grandes Œuvres du Richelieu Joliette, nous l'avons vu, soutiennent depuis toujours les jeunes issus de familles moins bien nanties. En 1989, j'acceptai donc difficilement la vente par le Clergé des installations du Lac Ayotte, dont le Pavillon Richelieu construit et entretenu par nous depuis presque 30 ans. Et pour cause ! En 1984, une résolution du Club Richelieu Joliette avait entériné un don de 10 000 $ réparti sur dix ans pour soutenir cette oeuvre[430]. Apparemment peu préoccupé de notre engagement sincère et officiel – nous étions liés par acte notarié –, l'Évêché avait conclu la transaction sans même nous consulter.

C'est pourquoi je consentis alors sans hésitation, tout comme l'avocat Bernard Jolicoeur, à une rencontre planifiée par Jean-Pierre Malo avec Mgr René Ferland[431]. C'était mon premier contact avec l'administrateur

---

[430] Modifiant l'entente de 1964 qui prévoyait un don annuel de 800 $ octroyé au Camp du Lac Ayotte par le Club Richelieu de Joliette.
[431] Décédé le 18 mars 2008, à l'âge de 77 ans.

diocésain[432], mais je reconnus rapidement chez lui la répartie vive et même la rudesse de la voix héritées de son père, Délium Ferland de Sainte-Élisabeth, que j'avais connu dans ma jeunesse. N'empêche que je respectais Mgr Ferland et ne tarderais pas à découvrir ses belles qualités humaines. Je fus d'abord satisfait de notre entretien et du règlement à l'amiable qui en résulta pour dénouer l'association légale entre le Richelieu et l'Évêché de Joliette. Les explications qu'il nous fournit également sur les motifs de la vente[433] restaurèrent un lien de confiance réciproque, pour finalement effacer toute trace d'amertume.

Deux ans plus tard, je reçus un appel téléphonique de Mgr Ferland qui m'invitait cette fois à participer à un comité de soutien visant l'implantation d'un monastère à Chertsey. J'avais déjà collaboré à des entreprises diverses au cours de ma vie, mais bâtir une abbaye et établir une nouvelle communauté religieuse à la fin du second millénaire, et ce, dans un pays qui écume son réseau d'églises, me paraissait une expérience singulière qui nous ferait nager à contre-courant. Je dois en conséquence avouer que j'acceptai de m'unir à ce « projet de Dieu » – car il fallait avoir foi en Dieu pour croire en sa concrétisation – principalement par curiosité. Mon engagement allait toutefois croître dans un terreau plus fertile qu'il n'y paraissait à l'origine…

Qui sont ces femmes et quel est leur projet au Québec ?

J'avais tout à apprendre sur la famille monastique de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de Saint-Bruno. Historiquement, je savais que l'inspiration de fonder cette communauté était venue à un groupuscule de sept pèlerins français. Sur la place Saint-Pierre de Rome, ils avaient écouté les paroles édifiantes prononcées par Pie XII lors de la promulgation du Dogme de l'Assomption de Marie en 1950. Ensemble, ils avaient ensuite esquissé le « projet de la Vierge » qui allait leur permettre d'adorer, avec Marie et dans la réclusion, la très Sainte Trinité et le Christ.

[432] Économe diocésain de 1969 à 2007, sauf entre 1990 et 1991 où il fut administrateur diocésain. Nommé vicaire général du diocèse en 1986 et vicaire général aux Affaires économiques en 1991. Ambassadeur à vie de la Fondation Richelieu.

[433] Une hausse des coûts d'entretien devenus prohibitifs malgré l'aide de la communauté ; un manque de ressources humaines (dû au nombre décroissant de séminaristes et de jeunes prêtres) ; d'autres camps de vacances mis sur pied par des communautés religieuses qui allaient prendre la relève de celui du lac Ayotte.

Quelques semaines plus tard, un oratoire avait été aménagé dans une étable, comme à Bethléem... Puis, un premier monastère érigé en France dès 1951 avait précédé une trentaine de ses semblables construits à travers le monde, toujours dans des lieux bucoliques facilitant le recueillement nécessaire à l'acte d'adoration et de prière[434].

Le projet du monastère Sainte-Marie-Reine-des-Cœurs, le seul au Canada et qui s'implante tout doucement dans la forêt de Chertsey depuis 1993, est lui aussi enchâssé dans un écrin de nature, non loin des lacs Beaulne et Lépine. Comme toutes les autres réalisations architecturales de cette famille, celle établie au nord de notre région comprendra, une fois les trois phases de construction achevées, divers bâtiments répartis en deux niveaux. Sommairement, disons que les moniales prient, mangent, étudient et travaillent en solitaire dans de petits ermitages. Le cloître, qui reliera ultérieurement ces derniers, permettra les rassemblements occasionnels, notamment le dimanche. Certaines célébrations liturgiques se passent également en commun.

L'église, dont la construction avait débuté en 1999, a été complétée en 2008[435] et consacrée en présence de 500 personnes. Elle est érigée au sommet de la montagne sur une rotonde de pierre et de béton, elle-même assise sur du roc dynamité. Avec l'achèvement de cette première phase, les ermitages établis temporairement dans le sanctuaire, en contrebas du terrain, ont été déménagés tout près de l'église. Au palier inférieur des installations, la « Maison basse » accueillera pèlerins et visiteurs et sera aménagée sur un immense domaine boisé d'environ 800 000 pieds carrés. L'ensemble de ces ouvrages de maçonnerie et de menuiserie, remarquables de solidité, présentera une facture champêtre se mariant naturellement à l'environnement.

Le chantier progresse au fur et à mesure que les fonds le permettent, que des bénévoles acceptent d'y travailler ou de donner des matériaux… Cela explique pourquoi les travaux s'échelonneront sur de nombreuses années encore. D'autre part, il faut spécifier que les moniales subsistent grâce à leur travail artisanal. Elles se révèlent d'ailleurs de véritables artistes. Certaines créent de merveilleuses icônes, d'autres, des sculptures religieuses. Au Québec, elles confectionnent primordialement de la belle

[434] La communauté de Bethléem, toujours en expansion, compte présentement 30 monastères réservés aux femmes et 4 monastères masculins. Quelques Canadiennes sont présentement novices au sein de la Communauté.
[435] Mis à part un clocher autonome qui sera construit légèrement en retrait de l'église.

vaisselle de grès rustique et des médailles émaillées vendues dans leur petite boutique. Le peu gagné satisfait leur vie frugale et modeste, mais, on l'aura compris, ne pourrait suffire à élever les murs d'un monastère. Le travail poursuivi par les membres du comité de soutien s'avère donc essentiel au parachèvement du projet.

Étant l'un des responsables de la souscription, j'ai expérimenté les règles de fonctionnement de la communauté. Tous les gestes posés par les moniales sont d'abord mûrement réfléchis. Les décisions prises dans cette structure de type hiérarchique doivent être approuvées par la maison mère située en France. Et puisque les communications entre leurs monastères ne passent pas encore par la modernité du cyberespace – hélas! me disais-je au début –, il faut aussi compter sur de longs délais d'exécution. Mais cela importe peu finalement, car les moniales sont elles-mêmes d'une tolérance et d'une patience infinies. Elles prennent le temps de faire les choses, autant pour prier que pour gérer le développement de la communauté, ce qui va à l'encontre de notre culture de performance. Pourtant, elles arrivent à être fécondes, à leur manière.

Côtoyer ces femmes, dont le cœur est imprégné de présence divine, n'est certes pas une expérience anodine. Je fus même renversé de découvrir le cheminement de certaines d'entre elles. Sœur Servanne, par exemple, qui endossait la responsabilité de prieure au tout début des opérations à Chertsey, avait auparavant brillé en société comme pianiste professionnelle. Quelques années après son retour en France, alors que je voyageais avec Andrée et que nous passions dans son village, nous allâmes cogner à la porte du monastère sans prévenir. Elle nous accueillit alors avec joie et, malgré les nombreuses occupations qui l'attendaient sûrement, accorda tout le temps nécessaire pour renouer avec nous.

Sœur Bonita, qui lui succéda à Chertsey, fut tout aussi généreuse de son temps en venant me visiter à l'hôpital lorsque je peinais à récupérer de mon accident vasculaire cérébral. En plus de me manifester une profonde empathie, la religieuse, qui avait quelques années plus tôt délaissé sa profession de médecin, comprit fort bien la gravité et l'ampleur de la tâche qui m'attendait. Dans ces heures pendant lesquelles je nageais dans l'incertitude, sinon dans une ignorance presque totale de mon avenir, elle sut trouver les mots pour m'encourager à affronter la suite des événements, quelle qu'elle soit.

Finalement, sœur Donatienne, la dernière prieure en titre au Québec, et que je connais encore trop peu mais chez qui je pressens de grandes qualités, ne saurait faire mentir la réputation de bonté et d'ouverture des femmes de cette communauté.

Mon rôle au sein du comité de soutien est pourtant celui d'un homme d'affaires qui se doit de dépasser ses perceptions premières et ses sentiments personnels. Demeurer objectif est en effet une condition indispensable à l'accomplissement de la tâche qui m'a été confiée, c'est-à-dire approcher le plus grand nombre possible de donateurs et les convaincre d'adhérer à cette cause. Cela implique de savoir choisir les bonnes personnes au bon moment. Mais il me faut surtout trouver les bons arguments pour expliquer la pertinence de la présence, ces années-ci, d'une telle communauté au Québec.

Je crois au pouvoir de la prière qui éclaire nos pas et nous fortifie devant l'adversité, et je considère comme méritoires les sacrifices et les renonciations que s'imposent les religieuses pour se rapprocher de Dieu. Je ne veux pas défendre leur mode de vie, mais je le comprends, et leur choix délibéré m'a toujours paru digne d'encouragement. Néanmoins, pour demeurer fidèle à mes convictions – vivre mes valeurs chrétiennes dans l'action –, j'ai ressenti le besoin d'inciter les moniales à aller au-delà de la prière.

Déjà, ces dernières avaient pour projet d'ouvrir le sanctuaire et la chapelle aux visiteurs désireux d'assister aux offices liturgiques. Des ermitages d'accueil étaient de même prévus pour de courts séjours dans le silence avec, si désiré, un accompagnement. Les moniales s'engageaient aussi à faciliter l'apprentissage des lectures bibliques et à propager un enseignement spirituel à l'aide de certains écrits et de supports audio.

Malgré tout, j'imaginais les moniales capables de dépasser cet objectif, car je devinais chez elle un grand potentiel d'aide. Après quelques années de collaboration, je leur proposai donc de contribuer davantage au développement spirituel des jeunes Québécois. Comme nous l'avait expliqué Luc Phaneuf lors de son témoignage aux Déjeuners de la prière en 1996, les jeunes ne sont pas nécessairement blasés. Ils ont le goût d'entendre parler de valeurs transcendantes, beaucoup plus que d'Église… La plupart d'entre eux se questionnent sur le sens à donner à leur vie. Et ils sont en quête de repères et de modèles spirituels, fort rares dans notre société. Mais surtout, ils ont besoin d'être écoutés, reconnus et

accompagnés dans leurs questionnements et difficultés ainsi que dans leur découverte de la prière et leur recherche de Dieu.

Ma requête sembla toucher les religieuses qui s'empressèrent d'organiser une structure d'accueil pour la jeunesse québécoise désireuse de vivre un moment de partage chrétien et d'approfondissement de leur foi. Depuis ce temps, la Maison Magnificat, cette première résidence dans laquelle furent logées les moniales à leur arrivée à Chertsey et située en contrebas du monastère, ouvre ses portes à de nombreux groupes de jeunes gens ou à de jeunes familles chrétiennes en provenance d'un peu partout dans Lanaudière et d'ailleurs au Québec. Plusieurs nous proviennent cependant de la « Bande F.M. » (École Foi et Mission), un regroupement de jeunes âgés de 18 à 35 ans associé à la paroisse Saint-Louis-de-France[436]. Selon l'estimation même des moniales, « *les jeunes constituent à peu près la moitié des retraitants du monastère*. »[437]

Au début des années 2000, j'eus également l'idée d'introduire Luc Phaneuf dans le cercle des promoteurs du sanctuaire Sainte-Marie-Reine-des-Cœurs. Comme membre de la « Bande F.M. », il fréquentait déjà le monastère et continue à ce jour d'accompagner certains groupes. Ses talents de communicateur, sa connaissance du rapport des jeunes gens à la spiritualité de même que son engagement dans l'enseignement de la foi chrétienne font de lui une précieuse ressource.

Lorsque, comme moi, on a quatre fois 20 ans et que l'on est engagé auprès de comités tel celui qui soutient les moniales, il importe de recruter « du sang neuf »… Eh oui, il est possible de trouver parmi la jeunesse des éléments dynamiques qui assureront la relève, et ce, même lorsqu'il s'agit de bénévolat dans le domaine religieux.

Je conclurai ce passage sur les Moniales de Bethléem en partageant ce que j'ai compris à leur contact : ces femmes porteuses d'une joie profonde accordent à leurs visiteurs ce qui leur manque le plus, à savoir un temps d'écoute, mais aussi un temps de réflexion sur le sens à donner à leur vie et à leur avenir. Tous ceux qui en ressentent le besoin peuvent aller vers elles pour se confier, trouver un refuge spirituel ou un moment de sérénité dans

[436] L'abbé Alain Mongeau est le curé de ce quartier central de Montréal et pasteur de l'organisme Foi et Mission.
[437] Les Moniales de Bethléem, « Comment le monastère Sainte-Marie-Reine-des-Cœurs répond à une attente au Québec et au Canada », chapitre 2, non daté, page 10.

le tourbillon de leurs occupations. Réflexion faite, je me dis que cette communauté n'est certainement pas contre-productive… Voilà bien un argument qui ne peut laisser les donateurs insensibles, qu'ils soient croyants ou non.

D'autre part, l'homme d'affaires que je suis ne doute pas du potentiel touristique de cette communauté. D'autres exemples de monastères établis au Québec ont démontré un apport indéniable à l'économie de leur région hôte. Lorsque je nous projette loin en avant, au temps où les moniales auront complété leur nidification dans le diocèse de Joliette, j'imagine alors les retombées extrêmement positives de l'achalandage touristique du monastère sur certaines municipalités des Basses-Laurentides, telles que Chertsey, Saint-Calixte et Ville des Laurentides.

Conséquemment, tant que ma santé me le permettra, je supporterai au meilleur de mes capacités l'établissement des Moniales de Bethléem chez nous. Cette cause que je n'ai au départ pas choisie m'a, contre toute attente, finalement harponnée au cœur. Et j'en suis heureux.

LE FIN MOT DE MON ENGAGEMENT HUMAIN

Cela me paraît une évidence, le devenir de la jeunesse, et particulièrement celle du Québec, demeure au cœur de mes préoccupations. La liberté (de pensée, d'action et d'expression) à la portée des jeunes est certes un acquis important des dernières décennies. Mais le libre choix, pour être vraiment bénéfique, suppose une bonne capacité de discernement elle-même tributaire de nos divers apprentissages. Si cette logique s'applique parfaitement aux situations économiques et politiques auxquelles nous devons quotidiennement faire face, il en va tout autant pour les questions morales et sociétales.

Les autorités gouvernementales édictent des lois pour faire régner l'ordre, mais c'est par l'éducation civique, morale ou religieuse que les jeunes se forgent un raisonnement, une conscience, et apprennent à discerner les options salutaires pour eux comme pour la société dans laquelle ils évoluent. Bien sûr, c'est aux parents et ensuite aux professeurs que revient avant tout cette responsabilité d'outiller les enfants pour affronter la vie. Mais il ne faudrait pas sous-estimer à cet égard l'importance de la communauté tout entière.

Dans mon Québec imaginaire, celui de mes rêves, nous aurions adapté à notre réalité la sagesse africaine qui veut que tout un village soit essentiel à l'éducation d'un enfant, au sens de l'encadrer, de marcher à ses côtés pendant le cheminement qui l'amènera à sa maturité d'homme ou de femme. Ainsi pourrions-nous efficacement combattre la pauvreté sous toutes ses facettes : économique, intellectuelle comme morale. À mon sens, trop de gens sont déresponsabilisés et désolidarisés, d'où la raison fondamentale de mes engagements sociocommunautaires depuis 60 ans. Je ne suis peut-être qu'un rêveur parmi d'autres, mais je ne crois pas poursuivre de vaines chimères. J'ai de surcroît la certitude que mes valeurs chrétiennes ont été un incroyable moteur d'action sociale.

Malgré ma foi catholique que j'aime affirmer, je conçois la validité d'une éducation morale non religieuse. Plusieurs de mes proches font en effet preuve de dévouement, d'intégrité et de générosité sans motivation religieuse d'aucune sorte. Mais dans ce débat de société trop polarisé, je souhaiterais plus d'ouverture de part et d'autre. Ainsi faudrait-il éviter de balayer du revers de la main l'apport positif de l'enseignement des grands principes du catholicisme aux jeunes. Encore une fois, cette responsabilité revient d'abord aux familles qui le souhaitent et, ensuite, aux unités paroissiales chrétiennes, mais certainement pas à l'État, aujourd'hui laïcisé. Les catholiques doivent s'y résoudre sans toutefois se sentir gênés d'afficher leur foi et ses représentations symboliques (croix, sapins de Noël, etc.) enracinées dans nos traditions québécoises.

En outre, si je ne doute pas que manifester un grand sens moral et user de discernement sont des atouts essentiels à l'évolution des individus et des sociétés, je crois aussi qu'avoir la foi procure un mieux-être individuel. Heureux ceux qui la portent en eux avec conviction, car cela les aide à affronter les vicissitudes de l'existence et à ne pas craindre l'imminence de la mort ; je suis de ceux-là.

Au cœur de mon cercle d'intervention

La foi est donc l'essence de ma vie. Et l'essentiel de ce que j'avais à accomplir l'a été. Mais mon engagement humain n'est pas achevé ; je puis encore être utile.

À 18 ans, je rêvais d'un mariage réussi duquel naîtraient de nombreux enfants qui, à leur maturité, deviendraient des femmes et des hommes instruits et heureux… Et Dieu que nous avons été bénis ! Auprès d'Andrée, j'ai obtenu tout cela en plus d'une belle carrière et la possibilité de contribuer au mieux-être de mes concitoyens. De ces expériences, j'ai tiré une inestimable satisfaction personnelle. Bien sûr, j'ai également reçu plusieurs marques de considération, formelles ou non. Mais, comme je l'ai auparavant précisé, aussi touchants fussent ces hommages, ils m'ont davantage intimidé que flatté.

Car je ne suis plus depuis longtemps l'homme assoiffé de réussites matérielles et de reconnaissance sociale qui courait à la rencontre de son destin. C'est à pas lents que j'arpente aujourd'hui les sentiers du boisé appartenant à ma fille Diane, dans le rang Ste-Julie, dont je suis

humblement « l'homme de cour ». Les genoux au sol, j'extirpe une à une les racines tenaces; je hume la terre au printemps et le tapis de feuilles mortes à l'automne; j'observe en silence la mère chevreuil et son petit subtiliser le butin déposé à leur intention. En communion avec cette nature apaisante, c'est avec une grande sérénité que je tourne la tête vers ce passé riche qui m'a rendu heureux. Et je sais que ce bonheur tranquille est grandement attribuable à mon cheminement spirituel, ainsi qu'à la voie empruntée à un certain croisement de ma vie qui m'a fait préférer l'amour et le bien-être de ceux que j'aime, le partage et le don de soi.

Si je conserve toujours une vision large du monde, ma portée d'action est maintenant plus restreinte. Et c'est voulu. Mes pas iront désormais en priorité là où mes proches souhaiteront ma présence : près de mes amis, de mes enfants et, spécialement, près de ma compagne de vie.

Andrée m'a toujours supporté inconditionnellement. Elle a néanmoins été l'envers de ma médaille, le côté critique et sage qui a contrebalancé mes élans impulsifs, voire rebelles, et mon optimisme parfois un peu trop débordant. Mais avec les exigences du quotidien, nous avons tous deux fait des choix ponctuels qui nous ont quelquefois éloignés l'un de l'autre. Je reconnais avoir négligé de lui offrir toute l'attention qu'elle méritait. Aujourd'hui, je ressens le désir de me rapprocher d'elle et de partager ses responsabilités.

« Vivre c'est un peu de temps donné à des libertés pour, si tu veux, apprendre à aimer ».

Cette sage parole de l'Abbé Pierre, non seulement je ne cesse de la méditer, mais j'aime aussi la distribuer à mes petits-fils lorsqu'une porte s'entrouvre, que le moment m'apparaît propice à la réflexion.

Et alors que s'amenuise mon cercle d'intervention, je me permets un clin d'œil à Xavier, Jérôme, Thomas, Maxime, Julien, Émile, Alexandre qui, eux, entament une phase très intense de leur existence, ainsi qu'à Chloé, Arnaud et Edmond, mes arrière-petits-enfants encore aux premiers échelons d'une longue ascension[438]. Comme les grands-mères qui lèguent en héritage leurs plus savoureuses recettes, je désire transmettre à cette jeunesse qui s'épanouit sous mon regard attentif le secret de ma vie

[438] Chloé est née en 2005, Arnaud en 2007 et Edmond en 2010. Nous espérons également avec impatience le mois de mai 2010 qui nous fera connaître Esmé, la petite fille attendue de Maxime et de Karen. Voir l'annexe I sur la généalogie des familles Malo et Préville.

heureuse et pleine : libère ta tête de tes soucis ; libère ton cœur de la haine et apprends à aimer ; vis simplement ; donne plus et attends moins des autres.

Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour relever ses manches et agir : pour amenuiser des imperfections agaçantes, pour élargir son point de vue, pour ajouter ou modifier des comportements de manière à embellir sa vie et celle des personnes qui nous entourent.

Ainsi, le bilan n'est-il définitif qu'à notre dernier souffle.

***

Alors que je parachève mes Mémoires, j'ai l'impression d'avoir, pour une première fois dans ma vie, exprimé d'un seul souffle des convictions longuement mûries et intériorisées. J'ai ainsi ouvert mon cœur avec émotion. Je me suis parfois laissé porter par mon enthousiasme et ma fougue. Mais j'ai surtout voulu partager avec la plus grande honnêteté mes expériences et les leçons tirées d'elles. Je ne sais si c'était mon rôle d'inciter ma famille, mes amis ou mes concitoyens, notamment les plus jeunes, à réfléchir sur les valeurs qu'ils désirent promouvoir et transmettre. Je sais encore moins si mon humble cheminement est de nature à susciter un tel questionnement. Je me sens toutefois apaisé de l'avoir fait.

Je tiens enfin à préciser que je ne me considère pas comme un modèle à suivre… Il y a tant de manières satisfaisantes de traverser la vie! Je ne pouvais que témoigner de la mienne. Et c'est cette conception bien personnelle de mon vécu – là où mes pas m'ont conduit pendant 83 ans – que je souhaitais vous offrir… comme un énorme bouquet des fleurs les plus précieuses de mon jardin, dont chacun pourra disposer à sa guise. Quelques-uns l'affectionneront sans réserve, d'autres admireront peut-être certaines de ses particularités, d'aucuns critiqueront sans doute des aspects qui leur paraîtront moins réussis. Que tous soient remerciés d'avoir pris le temps de s'y attarder et d'y réfléchir un moment.

Notre-Dame-des-Prairies,
Avril 2010.

Les 24 heures de vélo pour *Centraide* en 2007 : 140 km, ce n'est pas si mal pour un grand-père à la retraite… Rémi Lafrenière, André Hénault, Jean Malo, Jean-Claude Chagnon, Lynda Alarie et Louis Pelletier.

Soixante ans plus tard et toujours heureux !

Février 2006 : après un demi-siècle de travail en valeurs mobilières, l'heure de la retraite avait sonné.

Au cours des dernières années, j'avais suivi mes associés de la FBN, Nicole Laroche et Luc Lortie, dans leurs nouvelles fonctions chez VMD.

La fratrie Malo en juillet 2004 : ainsi entouré par mes cinq sœurs qui veillent sur moi (en plus de mon irremplaçable Andrée), je compte bien devenir centenaire.
<u>Dans l'ordre habituel</u> : Lucie, Jean, Denise, Armande, Rollande et Colette.

Festivités de fin d'année 2009 : la grande famille Malo réunie à Sainte-Agathe.
L'amour et le bien-être de ceux que j'aime sont aujourd'hui au centre de mes préoccupations.

Avec Andrée et les enfants en décembre 2009, (Andrée, Diane, Élaine, Nicole, Jean, Pierre et André)

ANNEXE I

LA GÉNÉALOGIE

FAMILLE MALO – PRÉVILLE

JEAN MALO, 29-11-1926	M. : 14-06-1948	**ANDRÉE PRÉVILLE**, 24-02-1927
Enfants :	*Petits-enfants :*	*Arrière-petits-enfants :*
Nicole, 02-07-1949 - mariée le 24-07-1971 à Lucien Forget	Xavier Forget, 02-10-1975	Chloé, 12-04-2005
	M.: Marie-Christine Morin	Arnaud, 04-10-2007
	Jérome Forget, 28-02-1979	
	C.: Karine Courcy	
	Thomas Forget, 23-04-1981	Edmond, 12-01-2010
	C.: Mylène Renaud	
Diane, 07-09-1951		
André, 06-04-1954 - marié le 19-06-1999 à Sylvie Desrosiers	Maxime Desrosiers-Malo, 14-03-1982	Esmé, 23-04-2010
	C. : Karen Wood	
	Julien Desrosiers-Malo, 07-10-1984	
	Émile Desrosiers-Malo, 04-09-1987	
Élaine, 12-06-1955	Alexandre Valois-Malo, 02-06-1975	
	C.: Véronique Deschambault	
Pierre, 03-06-1957 - conjoint d'Anne Hotte-Duceppe		

JEAN MALO

FAMILLE MALO - DESMARAIS

ARMAND MALO (1901 – 1974) M : 17-11-1923 **MARIE-BERTHE DESMARAIS** (1903 – 1983)

Enfants (8) :

Armande (1924 -) / Marcel Gagnon
Jean (1926 -) / Andrée Préville
René (1928 – 1975) / Yolande Poulette
Denis (1930 – 1988) / Thérèse Lemay
Denise (1932 -) Lucien Letarte
Rollande (1933 -) / Jacques Charbonneau
Colette (1935 -) / Yves Bertrand
Lucie (1937 -) / Alfred (Fado) Zaine

ANDRÉE PRÉVILLE

FAMILLE PRÉVILLE – BAYEUR

HERVÉ PRÉVILLE (1889 – 1975) M : 15-10-1912 **ADRIENNE BAYEUR** (1886 – 1969)

Enfants (6) :

Simonne (1913 – 2000) / Henri Chalin
Lucie (1915 – 2009) /Raymond Paquin
Mariette (1918 – 2009)
Isabelle / (1919 – 2004) / Dorval Venne
Denise (1925 -) / Léo Laroche
Andrée (1927 -) / Jean Malo

ARMAND MALO

FAMILLE MALO - RIVET

FABIEN MALO M : 12-01-1885 **JULIENNE RIVET**
(Rivest)
(1856 – 1935) (1867 - 1908)

Angélina (1886 – 1966) / Joseph Lachapelle

Éva (1887-1979) / William Rivest

Albina (1889-1962) / Joseph Lareault

Louise (Louisia) (1890-1963) / Alphonse Simonneau

Fabiana Virginie (1891-1891)

Joseph (1892 -?)

Blanche Léona (1893-1928)

Joseph (1895-1895, à l'âge de 4 mois)

Avila (1897-1897, à l'âge de 2 jours)

Rose de Lima (1898-1898, à l'âge de 4 mois)

Victor (1899-1962)

Armand (1901-1974) / Marie-Berthe Desmarais

Bernadette (1903-1984) / Honoré Dubeau

Arthur (1906-1986) / Jeannette Lamothe

Wilfrid (1906-1985) / Albina Morin

MARIE-BERTHE DESMARAIS

FAMILLE DESMARAIS – GOUR

LOUIS-DAVID DESMARAIS M : 29-08-1898 **DORILDA GOUR**
(Ludovic) (Gourre/Gourd)
(1879 – 1969) (1876 – 1942)

Marie-Reine (1901 – 1985) / Alexandre (Willie) Desnoyers

Marie-Berthe (1903 – 1983) / Armand Malo

Léopold (1904 – 1995) / 1-Estelle Houle
/ 2-Yvonne Laferte
/ 3-Irène Fortin

Géraldine (1905 – 1998) / 1-Maurice Landreville
/ 2-Bertrand Pépin

Philippe (1907 – 1976) / Georgette Jetté

Laurent (1908 – 1988) / 1-Cécile Masse
/ 2-Julie Coulombe – Asselin

Famille Hayet (Ayet ou Ayette dit Malo) – Malo

Lignée paternelle de Jean Malo

Gilles Hayet et Jeanne Hérau (St- Malo de France)		
Jean Hayet (dit St-Malo) (1639 – 1721)	1 (Pointe-aux-Trembles, 30 décembre 1680) Établis à l'île Ste-Thérèse Six (6) enfants	**Catherine Galbrun** Simon et Françoise Duverger
Louis Hayet (dit Malo) (1691 – 1770)	2 (Varennes, 4 décembre 1718) Treize (13) enfants	**M.-Madeleine Émery** (dit Coderre) Louis et M.-Madeleine Leclerc
Michel Ayet (dit Malo) (1733 – 1811)	3 (1er mariage : Varennes, 24 janvier 1757) Dix (10) enfants **[439]	**M.-Cécile Petit** (dit Lapre) Louis et Marie-Anne Meunier
Basile Ayet (dit Malo) (1771 – 1857)	4 (L'Assomption, 15 novembre 1791) Onze (11) enfants **	**Marie Deveau** (dit Jolicoeur) Pierre et Louise Lescarbau
Basile Ayette (dit Malo) (1793 – 1884)	5 (1er mariage : St-Paul de Joliette, 11 janvier 1813) Douze (12) enfants **	**Angélique Pagé** Jos. et Françoise Cazabon-Doslaire
Joseph Ayette (dit Malo) (1815 – 1903)	6 (St-Paul de Joliette, 20 juillet 1840) Onze (11) enfants **	**Sophie Gravel** Marcel et Marguerite Corbeil
Fabien Malo (dit Ayet) (1856 – 1935)	7 (St-Liguori, 12 janvier 1885) Quinze (15) enfants	**Julienne Rivet** (Rivest) François et Marie Chevalier
Jos. Armand Malo (dit Ayet) (1901 – 1974)	8 (Joliette, 17 novembre 1923) Huit (8) enfants	**Marie-Berthe Desmarais** Ludovic et Dorilda Gour
William Jean-Maurice Malo (1926 –)	9 (Joliette, 14 juin 1948) Cinq (5) enfants :	**Andrée Préville** (1927 –) Hervé et Adrienne Bayeur
Nicole, Diane, André, Élaine, Pierre		
Sept (7) petits-enfants : Xavier, Jérôme, Thomas, Maxime, Julien, Émile, Alexandre		
Quatre (4) arrière-petits-enfants : Chloé, Arnaud Edmond et Esme		

[439] ** : enfants répertoriés à cette étape des recherches.

Famille Desmarets (Desmarest, Démarais, Marais) – Desmarais

Lignée maternelle de Jean Malo

Jacques Desmarets (dit Marais) (–)	1 (St-Sauveur de Paris, Île de France) Arrivés au Québec vers 1653	**M.-Marthe Laporte**
Paul Desmarest (dit Marette ou Marais) (Vers 1656 – 1742)	2 (Champlain, 14 octobre 1681) Douze (12) enfants	**Marie Tétro** (Tétreau) Louis et M.-Noëlle Landeau
Paul Desmarais (dit Marette ou Marais) (1687 – 1739)	3 (Contrecoeur, 23 avril 1715) Treize (13) enfants	**Marguerite Fontaine** (dit Bienvenu) Pierre et Marguerite Anthiaume
Michel Desmarais (dit Marais) (1738 – 1810)	4 (Verchères, 30 janvier 1758) ? enfants	**M.-Josephte Brousseau** (dit Lafleur) Pierre et M.-Josephte Langlois
Joseph Desmarais (Démarais) (–)	5 (Verchères, 7 février 1803) ? enfants	**M.-Josephte Leduc** Jean et M.-Joachim Guyon
David Desmarais (Démarais) (–)	6 (Verchères, 27 septembre1831) ? enfants	**Louise Chagnon** (dit Larose) Eustache et M.-Louise Dansereau
Janvier Desmarais (–)	7 (Verchères, 22 novembre 1870) ? enfants	**Phélonise Joachim** François-Xavier et Louise Monastesse
Louis-David (Ludovic) Desmarais (1879 – 1969)	8 (Verchères, 29 août 1898) Six (6) enfants	**Dorilda (Dorélia) Gour** (Gourre-Gourd) Noé et Mélina Giroux
Marie-Berthe Desmarais (1902 – 1983)	9 (Joliette, 17 novembre 1923) Huit (8) enfants	**Jos. Armand Malo** (dit Ayet) Fabien et Julienne Rivet
William Jean-Maurice Malo (1926 à Joliette –)	10 (Joliette, 14 juin 1948) Cinq (5) enfants	**Andrée Préville** Hervé et Adrienne Bayeur

ANNEXE II

LES MARATHONS : STATISTIQUES ET HOMMAGES

Fiche des marathons courus par Jean Malo

#	DATE	LIEU	TEMPS
1	12-09-1979	Montréal	4 :33 :42
2	18-05-1980	Paris	4 :19 :00
3	06-09-1980	Montréal	3 :44 :25
4	12-10-1980	de la Rive-Sud	3 :54 :45
5	10-05-1981	Ottawa	3 :49 :06
6	31-05-1981	Montréal	4 :36 :44
7	25-10-1981	New York	4 :18 :22
8	31-05-1982	Montréal	4 :06 :58
9	24-10-1982	New York	3 :44 :54
10	15-05-1983	Ottawa	3 :47 :02
11	24-07-1983	San Francisco	3 :47 :18
12	25-09-1983	Montréal	3 :47 :08
13	23-10-1983	New York	3 :59 :50
14	11-03-1984	Shanghai	4 :03 :01
15	13-05-1984	Ottawa	4 :02 :14
16	17-06-1984	Chicoutimi	3 :55 :07
17	23-09-1984	Montréal	3 :49 :44
18	28-10-1984	New York	4 :54 :18
19	12-05-1985	Paris	3 :45 :16
20	22-09-1985	Montréal	3 :31 :47
21	27-10-1985	New York	4 :36 :37
22	19-04-1986	Londres	3 :57 :16
23	28-09-1986	Berlin	3 :46 :11
24	02-11-1986	New York	4 :00 :09
25	20-04-1987	Boston	3 :46 :41
26	27-09-1987	Montréal	3 :35 :32
27	11-10-1987	Venise	3 :41 :38
28	06-12-1987	Melbourne	3 :43 :52
29	13-12-1987	Honolulu	4 :33 :50
30	18-04-1988	Boston	3 :54 :14
31	08-05-1988	Munich	3 :51 :00
32	13-08-1988	Moscou	4 :07 :00

#	DATE	LIEU	TEMPS
33	04-09-1988	Montréal	3 :57 :50
34	30-10-1988	Chicago	3 :53 :01
35	24-09-1989	Montréal	4 :30 :36
36	22-04-1990	Vienne	4 :09 :02
37	13-05-1990	Ottawa	4 :08 :51
38	02-09-1990	Montréal	4 :20 :45
39	04-11-1990	New York	4 :46 :29
40	12-05-1991	Ottawa	4 :08 :51
41	06-10-1991	Toronto	4 :15 :17
42	20-09-1992	Montréal	4 :25 :19
43	19-09-1993	Montréal	4 :45 :50
44	17-10-1993	Miyazaki	4 :34 :00
45	31-10-1993	Chicago	4 :32 :00
46	18-09-1994	Montréal	4 :19 :10
47	30-10-1994	Athènes	4 :42 :22
48	23-07-1995	Buffalo	4 :36 :10
49	17-09-1995	Montréal	4 :33 :38
50	12-05-1996	Ottawa	4 :21 :43
51	22-09-1996	Montréal	4 :13 :32
52	27-07-1997	Durban	4 :31 :17
53	26-10-1997	Albany	5 :13 :00
53 MARATHONS COURUS EN 18 ANS SUR 5 CONTINENTS			

Amérique du nord : 40 marathons
25 au Canada
15 aux États-Unis, excluant Honolulu
Europe: 9 marathons
Asie : 1 marathon
Afrique : 1 marathon
Océanie : 2 marathons

Ambassade du Canada à Beijing

Canadian Embassy

Ambassade du Canada

Beijing

le 16 mars 1984

Cher monsieur Malo,

Bienvenue à Beijing. On m'a rapporté vos performances lors du Marathon de Shanghai, le 11 mars dernier. Courir un marathon, 42.2 kilomètres, pour être précis, est déjà une réussite sportive qui commande l'admiration; mais, de supporter une autre personne par le bras pendant plus de quinze kilomètres, vent de face, après avoir déjà couru 25 kilomètres, il s'agit là d'un exploit sportif exceptionnel qui m'impressionne au plus haut point.

Votre générosité à l'égard de cette marathonienne chinoise a déjà été souligné par les organisateurs de cette compétition ainsi que la presse locale et je me joins à eux pour louer votre esprit sportif exemplaire, qui fait notre fierté comme concitoyen canadien.

A votre façon, vous avez démontré la nature des sentiments d'amitié et d'entraide qui existent entre Canadiens et Chinois et je suis convaincu que votre geste laissera une impression profonde sur ceux qui ont été témoins de votre action et qui en ont entendu parler.

En terminant, je vous souhaite bonne santé et bon succès pour les prochains marathons auxquels vous participerez, ainsi qu'un bon séjour à Beijing.

Veuillez agréer, cher monsieur Malo, l'expression de mes sentiments distingués.

l'Ambassadeur

Michel Gauvin

Canadian Embassy

Ambassade du Canada

10 San Li Tun
Beijing, République
populaire de Chine

le 21 mai 1984

Cher monsieur Malo,

C'est avec plaisir que nous vous envoyons un exemplaire du Journal des Sports de Chine, édition du 13 avril 1984, où on rapporte en première page votre exploit lors du marathon de Shanghai en mars dernier.

Nous y avons inclus une traduction-maison de l'article en question.

Bonne chance pour les marathons d'été et au plaisir de vous revoir en sol canadien.

le Deuxième secrétai
et Vice-consul

Robert Desjardins

Traduction de l'article du
Journal des Sports de Chine
13 avril 1984
(Envoyée par l'Ambassade du Canaden Chine)

Une jeune fille persévère:
Camarade éditorialiste

Il s'agit d'un événement survenu lors du marathon national du printemps à Jiading, près de Shanghai.

Le 11 mars, durant le marathon, une athlète chinoise se blessa au pied, alors qu'il restait plus de la moitié de la distance à parcourir. Un athlète canadien sénior qui participait à la course l'aperçut, l'a rejoint, la prit par le bras et l'encouragea à persévérer à courir toute la distance. Alors que la course approchait à sa fin, j'ai vu cette scène touchante, je ne savais pas encore leurs noms, mais je fus profondément ému par cette scène, et je sentis l'obligation de prendre cette photo inoubliable.
Shanghai, Zhang Dong.

Il y a deux jours, le camarade Zhang Dong nous a fait parvenir cette photo. A l'endos de la photo il a écrit:
"Les gens ne pourront jamais oublié un tel esprit sportif".

Nous avons publié cette photo comme précieux souvenir de l'amitié entre le peuple chinois et les autres peuples du monde.

ANNEXE III

LE THÉÂTRE DES PRAIRIES

Programmation du THÉÂTRE DES PRAIRIES

1962 **AU PETIT BONHEUR** de Gilbert Sauvageon.
Mise en scène de François Cartier.
Avec Andrée Lachapelle, Robert Gadouas, Paul Alain, Margot Campbell, Raymond Royer.

LA CUISINE DES ANGES d'Albert Husson.
Mise en scène de Georges Groulx.
Avec Henri Norbert, Guy Provost, Gaétan Labrèche, Maurice Tremblay, Hubert Loiselle, Marcel Cabay, Gilles Normand, Louise Marleau, Monique Aubry, Louise Cousineau et Georges Groulx.

LA PAIX DU DIMANCHE de John Osborne.
Mise en scène de Robert Gadouas.
Avec Andrée Lachapelle, Monique Mercure, Guy Godin, Robert Gadouas, Raymond Royer.

1963 **PATATE** de Marcel Achard.
Mise en scène de Loïc Le Gouriadec.
Avec Jean Duceppe, Catherine Bégin, Denise Morelle, Margot Campbell, Gérard Poirier, Yvon Leroux.

GEORGES ET MARGARET de G. Savory.
Adaptation de Marc-Gilbert Sauvageon et Jean Wall.
Mise en scène de François Cartier.
Avec Janine Sutto, Geneviève Bujold, Hubert Loiselle, André Caillou, Jean Faubert, François Cartier.

1964 **LA BONNE PLANQUE** de Michel André.
Mise en scène de Yvon Leroux.
Avec Margot Campbell, Diane Pinard, Jean-Pierre Compain, Raymond Royer, Camille Ducharme, Yvan Canuel, Yvon Leroux.

GUILLAUME LE CONFIDENT de Gabriel Arout et Jean Loche.
Mise en scène d'Albert Millaire.
Avec Catherine Bégin, Janine Sutto, Jean Duceppe, Albert Millaire.

QUAND JE SUIS SEUL
One man show de Gilles Pelletier.
Mise en scène de Gilles Pelletier.

1965 **TREIZE À TABLE** de Marc-Gilbert Sauvageon.
Mise en scène d'Yvon Leroux.
Avec Jean Duceppe, Françoise Faucher, Jean-Louis Paris, Gisèle Schmidt, Louise Rémy, Raymond Royer, Yvon Leroux, Jean-Claude Bordeleau, Jacques Lafortune.

1965 **DE DOUX DINGUES** de Michel André d'après Joseph Carole.
Mise en scène d'Yvan Canuel.
Avec Roger Garant, Jacques Piperni, Louise Rémy, Lucille Papineau, Janine Sutto, Jean Lajeunesse, Hubert Loiselle, Yvan Canuel.

1966 **LES AMANTS TERRIBLES** de Noël Coward.
Mise en scène de Raymond Royer.
Avec Gilles Pelletier, Janine Sutto, Georges Carrère, Françoise Graton, Caroline Carel.

N'ÉCOUTEZ PAS MESDAMES de Sacha Guitry.
Mise en scène de François Cartier.
Avec Françoise Faucher, Patricia Nolin, Jean-Louis Paris, Raymond Royer, Louise Rémy, Janine Sutto, François Cartier.

1967 **LA PETITE HUTTE** d'André Roussin.
Mise en scène de Jean Lajeunesse.
Avec Jean Duceppe, Janine Sutto, Jean Lajeunesse, Patrick Peuvion, Ronald France.

1968 **LE SYSTÈME RIBADIER** de Georges Feydeau.
Mise en scène de Georges Groulx.
Avec Gilles Pelletier, Andrée Lachapelle, Françoise Graton, Ronald France, Réjean Roy, Jean-Marie Lemieux.

PIEDS NUS DANS LE PARC de Neil Simon.
Adaptation par André Roussin.
Mise en scène de Georges Groulx.
Avec Gilles Pelletier, Sophie Clément, Ronald France, Pascal Rollin, Michelle Morris, Gilles Provost.

1969 **LADY GODIVA** de Jean Canolle.
Mise en scène de Jean Perraud.
Avec Gilles Pelletier, Roger Garand, Bernard Lapierre Assiniwi, Colette Courtois, Louise Marleau, Ronald France, Jean Perraud.

LA FOLLE NUIT de Félix Candera et André Mouëzi-Eon.
Mise en scène de Richard Martin.
Avec Tania Fédor, Jean-Pierre Masson, Gaétan Labrèche, Élisabeth Chouvalidzé, Elisabeth Briand, Brigitte Morin.

1970 **TANGO** de Slovomir Mrozek.
Mise en scène d'Yvan Canuel.
Avec Monique Mercure, Jean Duceppe, Roger Garand, Colette Courtois, Claude Préfontaine, Louis Aubert, Michèle Craig.

ADIEU PRUDENCE de Leslie Stevens.
Mise en scène de Jean Faucher.
Avec Jean-Pierre Masson, Françoise Faucher, France Laverdière, Jacques Lorain.

1971 **L'IDIOTE** de Marcel Achard.
Mise en scène d'Yvette Brind'Amour.
Avec Jean Duceppe, Andrée Lachapelle, Yvan St-Onge, Suzanne Marier, Ronald France, Marcel Girard, Suzanne Vertez.

UNE FOLIE de Sacha Guitry.
Mise en scène de Raymond Royer.
Avec Gilles Pelletier, Georges Groulx, Particia Nolin, Françoise Graton, Colette Courtois.

1972 **LE DEUXIÈME COUP DE FEU** de Robert Thomas.
Mise en scène de Georges Groulx.
Avec Gilles Pelletier, Françoise Graton, Ronald France, Jean-Louis Paris, Yvon St-Onge.

RENDEZ-VOUS AU PLAZA de Neil Simon.
Mise en scène de Guy Hoffmann.
Avec Françoise Faucher, Jean-Pierre Bélanger, Guy Hoffmann, Roseline Hoffmann.

1973 **LE SAUT DU LIT** de Ray Cooney et John Chapman.
Mise en scène de Guy Hoffmann.
Avec Jean Duceppe, Jacques Lorain, Louise Turcot, Françoise Faucher, Guy Hoffmann, Roger Lebel, Catherine Bégin, Rosaline Hoffmann, Monique Chentrier.

1974 **DEUX ET DEUX FONT SEXE** de Richard Harris et Leslie Darbon.
Mise en scène d'Yvan Canuel.
Avec Roger Lebel, Denis Drouin, Catherine Bégin, Louise Laprade, Robert Maltais, Andrée St-Laurent.

1975 **LA LIBELLULE** d'Aldo Nicolaï.
Mise en scène de Guy Hoffmann.
Avec Catherine Bégin, Guy Hoffmann, Pierre Thériault.

1976 **JE VEUX VOIR MIOUSSOV** de Valentin P. Kataïev.
Mise en scène d'Yvan Ponton.
Avec Roger Lebel, Robert Rivard, Françoise Faucher, Béatrice Picard, Denise Morelle, Denise Proulx, Ginette Morin, Serge Turgeon, Paul Savoie, Hélène Trépanier, Jacques Thériault.

1977 **À VOS SOUHAITS** de Pierre Chesnot.
Mise en scène d'Yvan Ponton.
Avec Serge Turgeon, Roger Lebel, Catherine Bégin, Béatrice Picard, Ninon Lévesque, Jacques Lorain, Normand Lévesque, Pierre Thériault.

1978 **VIVE LA MORALITÉ PUBLIQUE** de Michael Pertwee.
Mise en scène de Gaétan Labrèche.
Avec Edgar Fruitier, Gaétan Labrèche, Marthe Turgeon, Roger Garand, France Desjarlais, Éveline Régimbald, Jean-Louis Paris, Jacqueline Magdelaine.

1979 **UN SUR SIX** de Ron Clark et Sam Bobrick.
Mise en scène de Jean Besré.
Avec Pierre Dufresne, Marthe Choquette, Ghislain Tremblay, Marc Messier, Johanne Seymor.

1980 **HISTOIRE À DORMIR DEBOUT** d'Alan Ayckbourn.
Mise en scène de Claude Maher.
Avec Normand Lévesque, Louis de Santis, Marthe Choquette, Michèle Deslaurier, Anne Caron, Claude Maher, Louise Gamache, Jean-Pierre Chartrand.

1981 **MEUTRE À L'AUBERGE DES GOUVERNEURS**
de Ron Clark et Sam Bobrick.
Adaptation de François Tassé.
Mise en scène de Jean Duceppe.
Avec Monique Joly, Roger Lebel, Mario Verdon.

1982 **LE DERNER DES DON JUAN** de Neil Simon.
Mise en scène de Jean Duceppe.
Avec Roger Lebel, Monique Chabot, Louise Rémy, Johanne Seymor.

1983 **LES SUNSHINE BOYS** de Neil Simon.
Mise en scène de Gaétan Labrèche.
Avec Robert Rivard, Roger Lebel, Marcel Girard, Jean Deschênes, Jacqueline Magdelaine, Renée Girard.

ANNEXE IV

LES INTÉRÊTS FINANCIERS

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES ENTREPRISES

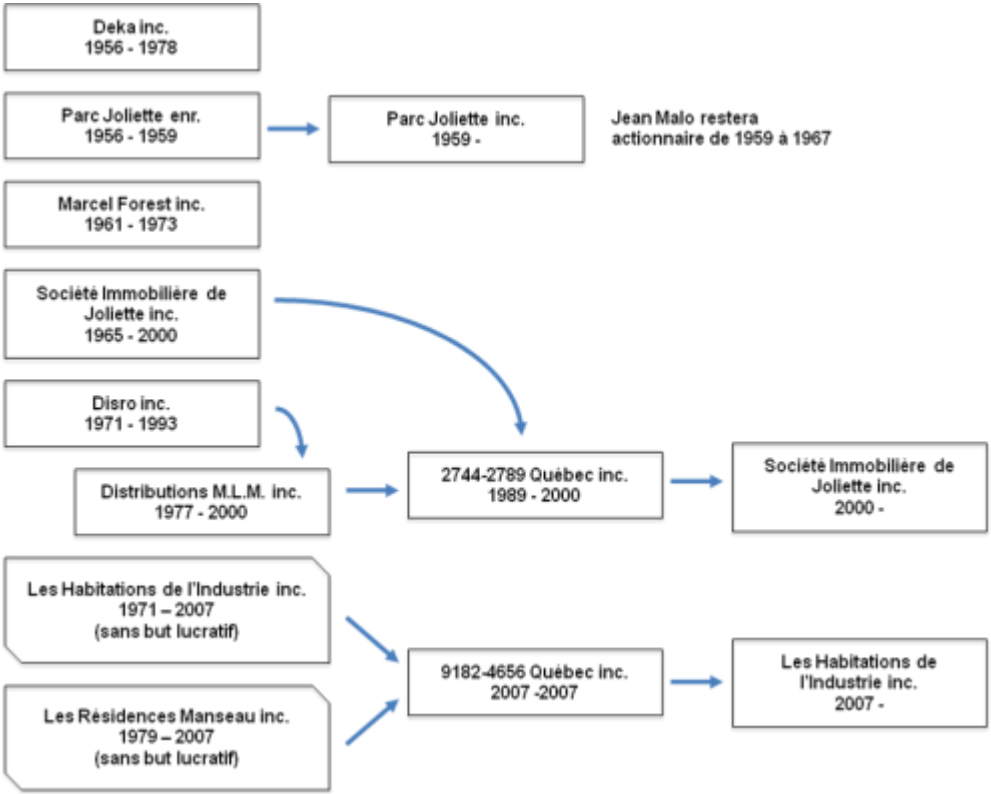

INTÉRÊTS FINANCIERS

Salle de quilles Joliette	- Gaston Laporte, Jean Malo (50%).	1959-1960
Deka inc.	- Robert Quenneville, Laurent Lalonde, Jean-Paul Martel, Gaston Laporte, Roger Cloutier, Gaston Gagnon, Jean Boulard, Maurice Majeau, Jean Malo (1 part sur 9); - Investissement dans Marcel Bonin Sports; - Dissolution de Deka.	1956 1958-1960 1978
Parc Joliette enr.	- Jean Malo se joint à Parc Joliette enr. par un rachat des intérêts de Georges Chevalier.	1956
Parc Joliette inc.	- Incorporation de la compagnie avec Jean-Paul Lachapelle, F.-X. Morin, Octave Gadoury, Armand Malo, Jean Malo (20%); - Les parts de MM. Gadoury et Morin sont rachetées par M. Lachapelle; ce dernier devient actionnaire majoritaire avec 60% des parts. - M. Lachapelle reprend les actifs de Parc Joliette.	1959 1966 1967
Marcel Forest inc.	- Marcel Forest, Jean Malo (50%); - Dissolution de Marcel Forest inc.	1961 1973
Boucher-Longpré	- J'obtiens un mandat pour la vente des terrains de Marie-Marthe Boucher-Longpré (lot P-222). - Début des procédures judiciaires; - Entente à l'amiable.	1961 1963 1973
René T. Leclerc inc.	- Achat d'actions; - Revente des actions.	1962 1973
Théâtre des Prairies	- Jean Duceppe (50%), Jean Malo (50%).	1964-1967
Société immobilière Joliette inc. (SIJI)	- Laurent Lalonde, Maurice Majeau, Gaston Laporte, Jean Boulard, Robert Quenneville, Jean Malo; - Fusion de SIJI avec 2744-2789 Québec inc.; - 2744-2789 Québec reprend le nom de SIJI; - Les cinq enfants deviennent actionnaires.	1965 2000

Les Habitations de l'Industrie inc. (HII)	- Société à but non lucratif avec membres : Jean-René Beaudry, Gaston Laporte, Gérald Sylvestre, Gérard Laporte et Jean Malo; - Les HII rachètent les Résidences Manseau; - Transfert des actifs à 9182-4656 Québec inc.; - Dissolution des HII. - 9182-4656 Québec inc. reprend le nom des HII, maintenant une société familiale à but lucratif avec actionnaires.	1971 2007 2007 2007
Disro inc.	- Gérard Martin, Maurice Maltais, Jean Malo; - Jacques Lavallée remplace Maurice Maltais; - Jacques Lavallée vend ses actions à André et Élaine Malo; - Transfert des actions Disro inc. à MLM inc.; - Dissolution Disro inc.	1971 1972 1988 1992 1993
Distributions MLM inc.	- Maurice Maltais, Jacques Lavallée, Jean Malo; - MM. Maltais et Lavallée vendent leurs actions aux enfants Malo et à Andrée Préville; - Andrée Préville transfère ses actions aux enfants; - Transfert des actions à 2744-2789 Québec inc.; et dissolution de Distributions MLM inc.	1977 1980 1989 2000
Les Résidences Manseau inc (RMI)	- Société à but non lucratif avec membres : Robert Gagnon, Claude Boyer, Gaston Laporte, Jean-René Beaudry, Jean Malo; - Rachat des Résidences Manseau par les HII; - Dissolution des Résidences Manseau.	1979 2007 2007
2744-2789 Québec inc.	- Dissolution (Prend le nom de SIJI).	1989-2000
9182-4656 Québec inc.	- Dissolution (Prend le nom de HII).	2007-2007

ANNEXE V

LE CLUB RICHELIEU DE JOLIETTE

LISTE DES PRÉSIDENTS

1950 **JEAN POITRAS** (1914-1979)
1952 **JEAN TELLIER** (1906-1984)
1953 **GEORGES.-É. LAPORTE** (1904-1958)
1954 **ROBERT QUENNEVILLE** (1921-1989)
1955 **LUC FOREST** (1923-1985)
1956 **GEORGES CHEVRETTE** (1921-1990)
1957 **MARCEL DRAINVILLE** (1919-1986)
1958 **LOUIS-PH. LAPORTE** (1906-1977)
1959 **RENÉ GRAVEL** (1901-1987)
1960 **JEAN-MARIE RIVEST** (1913-1982)
1961 **CLAUDE-ÉD. HÉTU** (1915-1982)
1962 **MARCEL GRAVEL** (1918-1962)
1963 **ROGER CLOUTIER** (1920-1993)
1964 **BERNARD MALO** (1918-)
1965 **LAURENT LALONDE** (1916- 2000)
1966 **GASTON LAPORTE** (1926-2000)
1967 **MARCEL HÉRARD** (1929-2004)
1968 **HENRI DESROSIERS** (1921-)
1969 **JEAN-CHS. PERREAULT** (1919-2001)
1970 **LUCIEN HOULE** (1930-)
1971 **GERVAIS DESROCHERS** (1928-)
1972 **CLAUDE BOISVERT** (1940-)
1973 **LUC LANDREVILLE** (1940-)
1974 **GABY LARRIVÉE** (1933-)
1975 **JEAN MALO** (1926-)
1976 **GÉRARD LAPORTE** (1919-1989)
1977 **JEAN-PAUL CORNELLIER** (1935-)
1978 **JEAN-ROBERT LAPORTE** (1950-)
1979 **ROBERT GAGNON** (1950-)
1980 **ROLAND GAUVREAU** (1914-1986)
1981 **PAUL MC NICOLL** (1938-)
1982 **MICHEL SYLVESTRE** (1948-)
1983 **JEAN-PIERRE MALO** (1947-)
1984 **FRANÇOIS MARSOLAIS** (1943-)
1985 **MICHEL FLEURY** (1945-)
1986 **MICHEL DESMARAIS** (1945-)
1987 **JEAN-PAUL PERREAULT** (1949-)
1988 **J.-BERGMANS ROY** (1938-)
1989 **HENRI-PAUL PROTEAU** (1940-)
1990 **EDGAR BRISSETTE** (1934-)
1991 **ANDRÉ HINCE** (1951-)
1992 **JACQUES LATENDRESSE** (1944-)
1993 **ARISTO STAVROPOULOS** (1952-)
1994 **JACQUES PAYETTE** (1948-)
1995 **JEAN-LUC BROUSSEAU** (1954-)
1996 **GILLES RATELLE** (1941-2005)
1997 **MICHEL DIONNE** (1942-)
1998 **THIERRY FREIRE** (1963-)
1999 **PAUL GAUDETTE** (1960-)
2000 **ALAIN MALO** (1954-)
2001 **RENÉ MARTIN** (1962-)
2002 **MICHEL B. COMTOIS** (1968-2004)
2003 **YVES BARRETTE** (1970-)
2004 **BENOIT LIZÉE** (1965-)
2005 **CLAUDE GAUDET** (1964-)
2006 **MICHEL PERREAULT** (1960-)
2007 **ANDRÉ PAUZÉ** (1965-)
2008 **GHISLAIN BÉLISLE** (1965-)
2009 **FRANÇOIS ST-LOUIS** (1967-)
2010 **BRYAN MAC EACHERN** (1954-)

ANNEXE VI

LA CHRONOLOGIE

1926 • Naissance le 29 novembre.

1932 • École Baby (1ère année).

1935 • Académie St-Viateur (3e année).

1938 • Institut Robillard (fin des études en 1943).

1941 • Livreur de crème glacée **Grenache**.

1943 • Livreur de pains et gâteaux **POM** pour Armand Malo.

1945 • Ouverture du bar laitier **Le Capitol**.

1946
- Membre de la *Chambre de Commerce de Joliette*.
- Vente de la distribution **POM** par Armand Malo.
- Devient livreur de boissons gazeuses et de bière pour Armand Malo.

1947 • Membre des *Chevaliers de Colomb de Joliette.*

1948
- Fermeture du bar laitier **Le Capitol**.
- Mariage avec Andrée Préville le 14 juin.
- Premier logement rue St-Paul.
- 2e logement au 160, rue Papineau.
- Membre de la *Coopérative d'habitation du Christ-Roi*

1949
- Naissance de Nicole (2 juillet).
- Vendeur chez Yellow les soirs et les fins de semaine.
- Initiation *Chevalier de Colomb*.

1950 • Champion de quilles à la salle O'Rourke (De Lanaudière).

1951
- Début des cours de vente à Montréal (*APCVC*)
- Naissance de Diane (7 septembre).
- Membre du *Club Richelieu Joliette* et membre du *Club de Golf* de Joliette.

1952
- Première maison construite au 136, rue Dugas (accident pendant la construction).

1953
- Président *APCVC*, section Joliette (pour 2 ans environ). Chaque année, il y a la bénédiction d'automobiles...
- Membre fondateur *Jeune Commerce* (1953-1956).
- Armand Malo perd son permis de distributeur de bière. Je le remplace et deviens agent **Brading, Carling, O'Keefe.**

1954
- Naissance d'André (6 avril).

1955
- Le 15 janvier : j'obtiens un certificat en vente de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada (*APCVC).*
- Membre *Toastmaster* (vers 1954-1955)
- Naissance d'Élaine (12 juin).
- Membre fondateur de la **Compagnie de développement industriel de Joliette ltée**.

1956
- Transfert de l'agence de bière à René Malo.
- Début comme **représentant chez René T. Leclerc inc**., courtier en placements.
- Diplômé de l'Institut canadien des valeurs mobilières.
- **Parc Joliette enr.** : je rachète les intérêts de Georges Chevalier.
- **Deka inc.**: je deviens actionnaire.
- Décès de l'un de mes mentors : Marcel Bacon.

1957
- Plan de lotissement pour **Parc Joliette enr.** (100 terrains dans N.D.P.)
- Naissance de Pierre (3 juin).

1958
- **Deka inc.** investit dans **Marcel Bonin Sports** (le 20 août : ouverture du magasin)

1959
- Processus d'incorporation de **Parc Joliette.**

1960
- Vente du 136, rue Dugas ; achat du 356, rue De Lanaudière.
- Liquidation de **Marcel Bonin Sports inc**. (le 6 avril)
- Convention libérale après la démission d'Antonio Barrette.

1961
- Mandat reçu de madame Boucher-Longpré pour la vente de ses terrains du lot P-222.
- Création de **Marcel Forest inc.**

1962
- **Parc Joliette inc.** achète la presqu'île Majeau pour créer le Domaine-des-Prairies.
- Achats d'actions **René T. Leclerc inc.**
- Élections provinciales **:** scission au sein du Parti libéral de Joliette ; j'appuie Maurice Desrochers.

1963
- Andrée achète de Marcel Forest 1/3 de ses terrains (362 500 pi^2) sur le boulevard de L'Industrie.
- Début des procédures judiciaires contre Marie-Marthe Boucher.

1964
- Centenaire de la ville de Joliette. (Altercation A. Malo et A. Montambault)
- Partenariat d'affaires avec Jean Duceppe (**Théâtre des Prairies**).
- Je participe au comité de fondation de l'association locale des constructeurs en habitation (*APCHQ*) ; celle-ci verra le jour le 18 novembre 1964.

1965
- Achat d'un terrain sur lequel sera construit un chalet loué à Jean Duceppe.
- Lettres patentes de la **Société Immobilière de Joliette inc. (SIJI)** ; achat de 6 lots dans le Bocage (Notre-Dame-des-Prairies) qui permettront un développement résidentiel de plusieurs centaines de terrains.

1966
- Élections provinciales : appui à Maurice Desrochers, candidat libéral.
- Affaire Lachapelle: mon père et moi perdons nos actifs dans **Parc Joliette inc.**

1967
- Je suis nommé gérant général de la **SIJI.**

1968
- Jugement dans l'affaire Malo vs Boucher-Longpré ; nous faisons appel.

1969
- J'obtiens un permis en courtage d'immeubles.

1970
- Mon permis de vendeur en valeurs mobilières est suspendu momentanément. La décision est ensuite renversée. La Commission des valeurs mobilières m'accorde le droit de posséder concurremment deux permis (valeurs mobilières et courtage d'immeubles) jusqu'à la conclusion de l'affaire Boucher-Longpré.
- Robert Quenneville devient député libéral dans la circonscription de Joliette ; je suis l'un de ses organisateurs, mais j'ai aussi travaillé à la convention pour élire Robert Bourassa comme chef du PLQ.
- Décès de Marcel Forest.
- Nicole part étudier à Paris.

1971
- Mariage de Nicole avec Lucien Forget.
- Naissance d'une société immobilière à but non lucratif : **Les Habitations de l'Industrie inc. (HII)**

1972
- Création de **Disro inc**. (le 1er juin) pour obtenir une concession Loto Perfecta.
- Achat de l'immeuble du 240-250, rue Saint-Charles-Borromée Nord (succession C.-É. Desrochers).
- Première phase de construction pour les **HII** ; les travaux sont exécutés par l'entrepreneur Gérard Laporte.
- Convention de gestion des **HII** par la **SIJI**.

1973
- La société **Marcel Forest inc**. est dissoute.
- Incendie au 356, De Lanaudière. Déménagement au 103, rue Jean-Duceppe.
- Vente de mes actions **René T. Leclerc** à Marc Carrière.
- Deuxième phase pour les **HII** en cours de construction.
- Je fais partie de la Commission électorale provinciale du PLQ.
- Élections provinciales : Robert Quenneville remporte une victoire éclatante. Présence de Robert Bourassa à l'aréna de Joliette.

1974
- Décès d'Armand Malo (27 septembre).
- Voyage au Japon avec Gaston Laporte.
- Les travaux de construction des immeubles **Les Habitations de l'Industrie inc**. sont complétés.

1975
- Décès accidentel de mon frère René Malo (23 janvier) ; j'assume les responsabilités administratives de sa compagnie de transport pendant 2 ou 3 ans.
- Présidence du *Club Richelieu Joliette* : 25e anniversaire du Club.
- Fondation du Centre de bien-être Oxy par le Club Richelieu Joliette.
- Début de mon entraînement sportif (course, nage, vélo).
- L'affaire Quenneville commence dans *La Criée.*
- Naissance d'Alexandre, fils d'Élaine Malo et de Christian Valois (2 juin).
- Naissance de Xavier, fils de Nicole et de Lucien Forget (2 octobre).
- Non renouvellement de la Loto Perfecta pour **Disro**.

1976
- Fin du « Scandale de *La Criée* ».
- Robert Quenneville est battu par Guy Chevrette aux élections du 16 novembre.

1977
- **Disro** demande une nouvelle charte fédérale pour la vente de billets de Loterie Canada ; la compagnie **Distributions MLM inc.** est ainsi constituée le 21 juin.
- Premier Maski Courons : 5 km.

1978
- La société **Deka inc.** est dissoute
- Maski-Courons : 10 km.
- Cours de plongée sous-marine.
- Membre supporteur du *Festival de Lanaudière* et du *Musée d'art de Joliette* (jusqu'à ce jour).
- Décès d'Agnès Parent-Robillard.

1979
- Création de la société **Les Résidences Manseau inc**. (société à but non lucratif à charte fédérale).
- Maski Courons : 20 km et autres courses.
- Premier marathon à vie : Montréal.
- Naissance de Jérôme, fils de Nicole et de Lucien Forget (28 février).

1980
- Loto Canada remet la vente de ses billets à Loto Québec.
- Les associés Maltais et Lavallée de **MLM inc.** cèdent leurs actions aux enfants Malo et à Andrée Préville. MLM inc. devient une entreprise familiale.
- L'association des *Pieds Marathon* obtient sa charte d'organisme à but non lucratif. (25 février)
- Marathon de Paris, de Montréal et de la Rive Sud, et autres courses.

1981
- Année de la grande inondation rue Jean-Duceppe.
- Président du C.A. du *Théâtre de Zef* fondé cette année-là par Marie-Paule Daniel.
- Marathon de New York, de Montréal, d'Ottawa… et autres courses.
- Naissance de Thomas, fils de Nicole et de Lucien Forget (23 avril).
- Fusion de René T. Leclerc et de Geoffrion, Robert et Gélinas ; le nom de la nouvelle entreprise : **Geoffrion Leclerc inc.**

1982
- Vente de l'immeuble du 240-250, St-Charles-Borromée à **MLM inc.**
- Marathon de Montréal, de New York et autres courses.
- Voyage dans l'Ouest canadien.
- Naissance de Maxime, fils d'André et de Sylvie Desrosiers (14 mars).

1983
- Douze (12) courses dont quatre (4) marathons : San-Francisco, New York, Montréal, Ottawa.
- Participation, avec le Club Richelieu, au premier *Souper du Cardinal Léger***.**
- Décès de Marie-Berthe Desmarais (20 juillet).

1984
- Je dirige la nouvelle succursale Geoffrion Leclerc inc. (au 250, St-Charles-Borromée)
- Dix (10) courses de fond dont le Marathon de Shanghai : je reçois une lettre de félicitations de l'ambassadeur du Canada en Chine ainsi qu'un article relatant l'événement dans un grand quotidien de Shanghai.
- Présidence d'honneur des *Jeux d'hiver du Québec 84* à Notre-Dame-des-Prairies; les *Pieds Marathon* transportent la flamme symbolique de St-Esprit à Notre-Dame-des-Prairies.
- Naissance de Julien, fils d'André et de Sylvie Desrosiers (7 octobre).

1985
- Huit (8) courses dont trois (3) marathons : Paris, NewYork et Montréal (meilleure performance à vie).
- Voyage à Haïti avec Jean-Claude Chagnon et J.-P. Loiseau pour valider des projets qui ont demandé le soutien des Œuvres du cardinal Léger.

1986
- Sept (7) courses dont trois (3) marathons : Londres, Berlin, New York.

1987
- Onze (11) courses dont cinq (5) marathons : Boston, Montréal, Venise, Melbourne, Honolulu.
- Président d'honneur des Excelsiors de la *Chambre de Commerce du Grand Joliette*.
- Naissance d'Émile, fils d'André et de Sylvie Desrosiers. (4 septembre)

1988
- Neuf (9) courses dont cinq (5) marathons : Moscou, Montréal, Chicago, Boston, Munich.
- Voyage à Québec en vélo.
- Personnalité du mois de la *Chambre de Commerce du Grand Joliette.*
- M. Maltais, L. Lavallée et J. Lavallée vendent leurs actions **Disro inc**. à André et Élaine Malo.
- Décès de mon frère Denis Malo (9 décembre).

1989
- Création de la société de gestion **2744-2789 Québec inc**.
- Achat des terrains de Jean-Maurice Robillard dans Notre-Dame-des-Prairies par la **SIJI**, puis lotissement pour former Les Prés Ste-Julie.
- Six (6) courses dont le marathon de Montréal.
- Décès de Robert Quenneville.
- Geoffrion Leclerc inc. devient **Lévesque Beaubien Geoffrion inc**. (LBG)

1990
- Dix (10) courses dont quatre (4) marathons : Vienne, Ottawa, New York, Montréal.
- Président d'honneur du brunch pour le Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin.
- Membre fondateur de la Fondation Richelieu de Joliette inc.

1991
- Neuf (9) courses dont deux (2) triathlons et deux (2) marathons : Ottawa et Toronto.
- Voyage en France avec Gérard Laporte.
- Vélo jusqu'à Québec

1992
- Les actions de la compagnie **Disro** sont transférées à **MLM inc.**
- Première étude fiscale et juridique pour évaluer la possibilité de convertir les **Habitations de l'Industrie inc**. en une société par actions.
- Nicole Laroche devient mon associée chez LBG.
- Membre fondateur du *Club des Ambassadeurs Richelieu* à Joliette.
- Cinq (5) courses dont le Marathon de Montréal.
- Je me joins à un groupe de lecture des Évangiles : *La petite communauté chrétienne de l'Entente* initiée par le diacre André Marsolais.

1993
- Dissolution de **Disro inc.**
- Début de *l'Association des Citoyens et Citoyens du Grand Joliette* (ad 1999)
- Six (6) courses dont trois (3) marathons : Miyazaki (Japon), Montréal, Chicago.
- Inondation sur la rue Jean-Duceppe.
- Comité de soutien du Monastère de Chertsey *(*les *Moniales de Bethléem)*
- Premier *Déjeuner de la prière.*

1994
- Huit (8) courses dont trois (3) marathons : Athènes, Montréal, Ottawa.
- Randonnées en vélo : Burlington (260 km en 2 jours), Québec puis Ottawa.
- Présidence d'honneur du brunch-bénéfice de la Maison populaire de Joliette et de la Soupière Joliette-Lanaudière.
- Membre de la Fondation du CHRDL et de la Fondation du Cégep de Joliette.

1995
- Présidence d'honneur du brunch-bénéfice *SIPE*.
- Six (6) courses dont deux (2) marathons : Montréal et Buffalo.

1996
- ***50e marathon***
- Nommé le « Pied » de l'année.
- **40 ans** chez **LBG** (valeurs mobilières).
- Fondation du *Monastère de Bethléem* le 8 juin.

1997

- Soutien auprès des Sœurs de la Providence pour l'achat du terrain du Centre Bonsecours (ancienne gare). Le Centre est ensuite rasé par le feu en août.
- Vingt-cinq **(25) ans** de création des **Habitations de l'Industrie**.
- LBG déménage ses bureaux aux 37, place Bourget, Joliette.
- Voyage à Saint-Malo.
- Je cours mon 53e et dernier marathon près de l'Hudson River (État de New York).

1998

- 50e anniversaire de mariage avec Andrée Préville.
- Voyage en Europe avec Andrée et ma sœur Armande.
- Les **Habitations de l'Industrie** empruntent à la Caisse populaire et remboursent le prêt de la SHQ; les **Résidences Manseau** remboursent leur prêt à la SCHL.
- Hommage rendu à Agnès Parent-Robillard, 20 ans après son décès. (50 ans de l'Institut Robillard)
- AVC (accident vasculaire cérébral) le 15 septembre.
- Sortie de l'hôpital le 10 octobre.
- Je recommence à conduire mon auto le 3 novembre.
- Membre de *l'Association des personnes handicapées physiques et sensorielles du secteur de Joliette* (jusqu'à ce jour).

1999

- Fin de la physio au Bouclier le 11 février.
- Je commence à écrire certains épisodes de ma vie.
- Réadaptation complétée à la maison en juin.
- Mariage d'André Malo et de Sylvie Desrosiers.
- En septembre, je cours mon premier kilomètre depuis l'AVC.
- **LBG** est rachetée et devient la **Financière Banque nationale (FBN).**
- Plaque hommage des *Pieds Marathon* pour le membre le plus déterminé.
- Texte d'opinion paru dans les journaux locaux sur la nécessité de concertation des municipalités du Grand Joliette.
- Voyage en Angleterre.

2000
- L'immeuble du 240-250 St-Charles-Borromée est vendu à Jacques Majeau par **MLM inc**.
- La Société MLM inc. est dissoute et transporte biens et dettes à 2744-2789 Québec inc.
- **2744-2789 Québec inc. et SIJI fusionnent ;** la société à numéro reprend le nom de **Société immobilière de Joliette inc.** Mes 5 enfants et moi sommes actionnaires.
- Nicole Laroche, Luc Lortie et Jean Malo s'associent en juillet.
- Pèlerinage en Terre sainte.

2001
- Obtention du Mérite diocésain.
- Vente de la maison sur Jean-Duceppe à André Cantin.
- Construction et déménagement au 101, rue des Jonquilles.
- Déménagement du bureau de la **Financière Banque Nationale (FBN)** sur la rue Gauthier.
- Anniversaire de Roméo Gagné (65 ans) le 4 mai, un presque demi-frère pour mes enfants et un employé respecté aux Habitations de l'Industrie. Nous célébrons sa retraite.

2003
- Passage de FBN à **Valeurs mobilières Desjardins (VMD)** avec mes jeunes associés, Nicole Laroche et Luc Lortie.
- Les **Résidences Manseau inc.** acquièrent des terrains sur la rue des Jonquilles (construction de quadruplex).
- Voyage à Istanbul (Turquie).
- Vacances à Nassau

2004
- Nouvelle étude pour modifier **Les Habitations de l'Industrie** en société à but lucratif. Le fiscaliste recommande de faire une demande anticipée à l'Agence du revenu du Canada,
- Voyage en péniche et à vélo (en Hollande et en Belgique).
- Début des travaux de défrichage et d'aménagement paysager chez ma fille Diane (ce sera ma principale activité estivale pour les étés à venir).
- Voyage en Colombie-Britannique : Kelowna, Vernon, Penticton et Vancouver.

2005
- Voyage aux Îles-de-la-Madeleine.
- Vente du terrain d'Andrée sur le boulevard de l'Industrie acheté en 1963.
- <u>Naissance de ma première arrière-petite-fille, Chloé (12 avril)</u>

2006
- **Retraite des valeurs mobilières le 28 février**.
- Une première demande anticipée à l'impôt est refusée pour transformer les **HII** en entreprise à but lucratif.
- Dix-huit (18) km en vélo pour *Centraide* accompagné de huit (8) locataires du Bocage.
- Retraite de deux (2) jours à l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac avec Jean-Pierre Malo.
- Voyage à Penticton (Colombie-Britanique)

2007
- La deuxième demande pour transformer les **HII** en entreprise par actions est acceptée.
- Les HII achètent les Résidences Manseau inc. ; dissolution des **Résidences Manseau inc**.
- La société **9182-4656 Québec inc**. est fondée et absorbe les actifs des **HII**.
- **Les Habitations de l'Industrie inc.** deviennent une entreprise familiale à but lucratif.
- Voyage à l'Île-du-Prince-Édouard (par Matane et Kamouraska).
- Vingt-quatre (24) heures de vélo pour *Moisson Lanaudière* (140 km).
- Naissance d'Arnaud, mon premier arrière-petit-fils (4 octobre).
- Début des entrevues avec Monique Tremblay pour la rédaction de mes Mémoires.

2008
- Vingt-quatre (24) heures de vélo pour *Moisson Lanaudière*.

2009
- Prix Hommage Jacques-Forest ; gala des Excelsiors de la *Chambre de Commerce du Grand Joliette*.
- Vingt-quatre (24) heures de vélo pour *Centraide* et *L'Arche Joliette*.
- Cueillette et classement de documents pour constituer les archives du *Club Richelieu Joliette*.
- Voyage en France.

2010
- Naissance d'Edmond, mon second arrière-petit-fils (12 janvier).
- Naissance d'une seconde arrière-petite-fille, Esmé, (23 avril)
- Je poursuis mes activités auprès des *Moniales de Bethléem* à Chertsey, ainsi que mes activités du *Club Richelieu Joliette*, et principalement de sa Fondation. (jusqu'à ce jour)
- 60 ans du *Club Richelieu Joliette.*
- **Publication de *Là où mes pas m'ont conduit.***

REMERCIEMENTS

Décrire mes expériences de vie fut un exigeant exercice de mémoire. Pendant de nombreuses années, j'ai amassé des données et souvenirs de toutes sortes qui ont finalement composé la matière première de ce livre. Mais je n'aurais pu concrétiser ce rêve sans ma coauteure, Monique Tremblay. Sa patience à déchiffrer et ordonner mes comptes rendus et mes notes manuscrites, sans oublier le temps consacré à nos entrevues ainsi qu'à la recherche, ont permis de boucler la boucle. C'est avec beaucoup de gratitude que je la remercie d'avoir si bien su traduire en mots ma pensée.

Dans l'écriture d'un tel récit, on ne saurait aspirer à une totale objectivité. Mais plusieurs personnes nous ont aidés à nous rapprocher de la vérité, notamment en ce qui concerne les données historiques, les dates, les lieux ou les personnages concernés par les différents sujets abordés.

Madame Tremblay et moi tenons donc à remercier Jean-Claude Chagnon, Armande Malo, André Marsolais, Nicole Laroche, Robert Gagnon, Gilles Loyer, Maurice Bourassa, Jean-Pierre Malo et Michel de Grandpré pour avoir accepté de lire en totalité ou en partie le premier jet de ce livre, et pour nous avoir offert leurs commentaires et suggestions éclairées.

Nous sommes naturellement reconnaissants envers Monique, Louise et Anne Duceppe, Thérèse Lemay, Yolande Poulette, Pierre Gagnon, Suzanne Gervais, Jean Campeau, Diane Venne, Louis Pelletier, Jean Chevrette, Claire St-Aubin, Robert Pelland, Louis Sternon, Claire Robinson, Bernard Durand, Robert Robillard et Raymond Malo (fils d'Arthur) pour avoir précisé certains détails ou offert des photographies.

Nous aimerions aussi souligner les précieuses ressources de recherche que sont la Société de généalogie de Lanaudière et la Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière.

En fin de course, mon petit-fils, Jérôme Forget, et sa conjointe, Karine Courcy, ont eu la générosité de nous prêter leur talent pour la conception de la couverture. Les habiletés informatiques et la patience de mon fils Pierre nous ont également été d'un grand secours pour le reformatage du livre et l'insertion des photos et légendes. Nicole Leblanc a, pour sa part, collaboré à la correction du manuscrit. Que tous soient assurés de notre reconnaissance!

Enfin, je tiens personnellement à remercier Andrée pour son soutien indéfectible ainsi que nos cinq enfants pour m'avoir rafraîchi la mémoire sur certains événements, mais, surtout, pour leur encouragement à mener à terme cette imposante tâche...

Jean Malo

Merci à Jean Malo…

Pour la confiance qu'il m'a témoignée;
Pour sa compréhension lorsqu'il m'a fallu suspendre mes travaux pour me rétablir d'un bête accident;
Pour sa disponibilité « mur à mur »;
Pour sa générosité, sa franchise et son authenticité.

Merci à Andrée Préville-Malo pour son accueil toujours chaleureux.
Merci à la famille Malo si attachante et belle à voir!
Merci à mon fils Charles, à la famille Tremblay « élargie » et à mes ami(e)s de tous horizons… pour l'équilibre émotionnel que vous apportez dans ma vie.

Monique Tremblay

INDEX

A

Abbé Chamberland, Yves · 447
Abbé Coderre · 47
Abbé Gadbois, Charles-Émile · 290
Abbé Gadoury, Félix · 51
Abbé Lafortune, Prosper · 51
Abbé Mongeau, Alain · 474
Abbé Pierre · 379, 478
Abe, Tomihiro · 284, 350
Adam, Roger · 288, 289
Alarie, Lynda · 349
Amyot, Claude · 397
Amyot, Raymond, Guy et Yvon · 36
Arbour, Christian · 394
Archambault, Antoinette · 166
Arnault, François · 340
Arnault, Maurice · 139
Asphan, Alfred · 184
Asselin, Clément · 114
Asselin, Jacques · 138
Asselin, Octavien · 42

B

Bacon, Marcel · 122
Baden-Powell, Robert · 405
Bailly, Jean-Maurice · 24
Barlier, Joël · 371
Barré, Laurent · 175
Barrette, Antonio · 126, 129, 174, 175, 178, 193, 194, 196, 212, 221, 225
Barrette, Joseph · 21
Baulu, Roger · 78
Bayeur, Adrienne · 72
Bazinet, Benoît · 397
Beauchamp, Roger · 349
Beauchemin, Yves · 390
Beaudoin, Blandine · 263
Beaudoin, Jean · 396
Beaudoin, Noël · 83
Beaudoin, Omer · 184, 224
Beaudry, Berthe · 263
Beaudry, Jacques · 262
Beaudry, Jean-René · 260, 265, 274
Beaulieu, Eugène · 79
Beaulieu, Jeannette · 25
Beaulieu, Jean-Paul · 143
Beaulieu, Marcel et Claire · 52
Beaulieu, Michel · 264
Beaulieu, Victor-Lévy · 208
Beaupré, Michel · 264
Beauséjour, Maurice · 355, 356, 390
Beauséjour, Paule · 349
Beausoleil, Claude · 397
Bégin, Catherine · 206
Bégin, Joseph-Damase · 175
Bélair, Bernard · 140
Bélair, Conrad · 80
Bélair, Martin · 314, 422, 425
Béland, Claude · 390
Bélanger, Gérard · 227
Belleville, Jacques · 139
Benson, Daniel · 382
Bérard, André · 390, 422
Bergeron, Henri · 383
Bernier, Normand · 285
Bertrand, André · 115
Bertrand, Antoine · 446
Bertrand, Claude-Yves · 446
Bertrand, Janette · 205, 291
Bertrand, Jean-Jacques · 193
Bertrand, Lionel · 192, 194, 195
Bertrand, Paul · 161
Bérubé, Denis · 397
Bibeau, Pierre · 257
Biron, Monsieur et Madame · 263
Bissonnette, Mademoiselle (tenancière d'un petit restaurant) · 45
Blais, Maurice · 397
Blegen, Carl · 359
Blouin, Claude · 285
Boisjoli, Édouard · 44
Boisvert, Alexandre · 184, 192
Boisvert, Amédée · 66
Boisvert, Conrad · 32, 54
Boisvert, Gérard · 66
Boisvert, Hugues · 349
Boisvert, Léo · 53
Boisvert, Réjeanne · 179

Boisvert, Reynald · 139, 184
Boisvert, Reynald, Léo, Jean, Gaston, Réjeanne et Claire · 36
Bolduc, Alfred · 242
Bolduc, Gemma · 263
Boleyn, Anne · 344
Bombardier, Denise · 380
Bonin, Alcide · 121
Bonin, Bernard · 390
Bonin, Daniel · 264
Bonin, Marcel · 79, 170, 214
Bonin, René · 225
Bordeleau, Jean-Claude · 80, 83, 129, 139
Bouchard, Ange-Aimée · 84
Bouchard, François · 78, 111
Boucher, Isaïe · 231
Boucher, Léo · 179
Boucher, Marie-Marthe · 229, 230, 232, 233, 235, 236, 239
Boucher, Monsieur (facteur) · 57
Boucher, Rodolphe · 121
Boulard, Daniel · 396
Boulard, Jean · 169, 242, 243, 274
Boulet, Gilbert · 354
Bourassa, Charles · 53
Bourassa, Maurice · 138, 139, 148, 170, 177, 219, 383, 397
Bourassa, Robert · 250, 251, 252, 255, 257, 258, 278, 279
Boyer, Claude · 242, 261, 265, 318, 319
Brasher, Chris · 344
Brassard, André · 227
Breton, Gaétan · 349, 365, 368
Brien, Paul · 285
Brière, André · 227
Brisson, Zoric · 82
Brockhart, Henri · 112
Brosseau, Cuthbert · 141
Brouillard, Ted · 138
Brouillard, Ted et Agathe · 352
Brousseau, Roger · 162
Bruneau, Armand · 242
Bruneau, Pierre · 382, 384
Brunet, Pierre · 422
Bujold, Geneviève · 206
Buron, Victor · 326, 327

C

Cabay, Marcel · 202
Cacciatore, Sylvain · 323
Caillou, André · 121
Campbell, Margot · 202
Campeau, Jean · 161
Canuel, Yvan · 206
Capitaine Lafond · 46
Cardinal Léger, Paul-Émile · 357, 383
Cardinal Turcotte, Jean-Claude · 384
Caron, Lucien · 33, 138, 142, 143, 147
Carpentier, Paul · 257
Carrière, Marc · 268, 271
Carry, Pierre · 323
Cartier, François · 201, 202
Casaubon, Pierrette · 340
Casavant, Azarie · 17
Casavant, Paul · 44
Chabrillat, Bernard · 354, 363, 371
Chagnon, Euclide · 46
Chagnon, Jean-Claude · 8, 357, 383, 384, 461, 463
Chagnon, Marcel · 260
Chagnon, Marguerite · 263
Chalin, André · 205
Chalin, Henri · 70
Chamberland, Denis · 296
Champagne, Maurice · 179, 184
Champagne, Renée · 382
Chaput, Marie-Claude · 397
Chaput, René · 139
Chaput, Simon · 139
Charbonneau, André · 227
Charbonneau, Bruno · 124
Charbonneau, Georges · 184
Charbonneau, Marcelle · 168
Charest, Jean · 398
Charette, René · 272
Charette, Roger · 36
Chartier, Louis · 21
Chevalier, Georges · 79, 171
Chevrette, Guy · 253, 278, 398, 399, 401
Chevrette, Jos · 32
Chevrette, Raymond · 296
Chevrette, Stacy · 399
Chirac, Jacques · 323
Chouvalidzé, Élisabeth · 206
Cloutier, Roger · 169, 170

Coiteux, Frédéric · 220
Comtois, Michel B. · 382, 464–66
Contre, Sylvio · 24
Corneille, Pierre · 464
Côté, André · 197
Côté, Marcel · 52, 397
Coulombe, Céline · 382
Cournoyer, Gérard · 178, 183, 192
Courteau, Ghislaine · 201
Cousineau, Aristide · 160, 161, 177, 182, 183, 238, 241
Coutu, Mario · 397
Coutu, Roger · 52
Couture, Évelyne · 436
Crépeau, Maurice · 78
Crevier, Lionel · 161
Croisetière, Jean · 347
Cuerrier, Diane · 349

D

Daigle, Richard · 139
Dalcourt, Monsieur (ramancheur) · 113
Dalpé, Julien · 440
Dancose, Marc · 234, 243
Daniel, Marie-Paule · 326
Danyluk, Vera · 382
David, Paul · 162
De Coubertin, Pierre · 360
De La Vérendrye, Pierre · 451
De Villers, André · 390
DeBlois, Lucien · 268
Delangis, Jean · 301
Délisle, Victor · 184
Demers, Marjolaine · 463
Dempsey, Jack · 75
Denis, Cyrille · 253
Denis, Madame Jean-J. · 176, 178
Derouin, Jacqueline · 227
Derouin, Roger · 227
Desaulniers, Michèle Ann · 397
Descheneaux, Gérard · 383
Deshaies, Benoît · 44
Desjardins, Jeannette · 25
Desjardins, Robert · 337, 338
Deslauriers, Monsieur (beau-père de Rock Grenache) · 76
Desmarais, Claude · 53
Desmarais, Géraldine · 26
Desmarais, Guy · 312
Desmarais, Jean-Claude · 83, 148, 258
Desmarais, Louis-David (Ludovic) · 27–29, 58
Desmarais, Marie-Berthe · 17, 22–27, 31, 33, 58, 77, 83, 111, 131, 300, 330, 331, 338, 405
Desmarais, Marie-Reine · 26
Desmarais, Michel · 388
Desmarais, Philippe · 29
Desmarais, René, Jacqueline et Thérèse · 36
Desmarais, Wilfrid · 84
Desmarais-Perreault, Jacqueline · 52
Desnoyers, Rosaire · 194
Desormaux, Jos · 20
Desormiers, Jacques A. · 121, 144, 235
Desrochers, Charles-Édouard · 54
Desrochers, Gaston · 143
Desrochers, Jules · 35, 36, 37
Desrochers, Louis · 22, 143, 144, 205, 383
Desrochers, Maurice · 78, 177, 187, 190, 192, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 251
Desrochers, Paul · 207, 223, 251, 256, 257, 270, 275
Desrochers, Paul-Émile · 184
Desroches, Monsieur (gardien de prison) · 35
Desrohers, Jules · 83
Desrosiers, Henri · 290
Desrosiers, Léon · 135
Desrosiers, Lionel · 136
Desrosiers, Paul-Hervé · 132, 134, 135, 137, 142, 465
Desrosiers, Sylvie · 368
Desrosiers-Malo, Émile · 395, 478
Desrosiers-Malo, Julien · 363, 395, 478
Desrosiers-Malo, Maxime · 363, 395, 467, 478
Désy, Charles-Édouard · 143
Deyglun, Mireille · 205
Dion, Antonin · 243, 261, 272, 273, 274
Dion, Charles-Auguste · 21
Dion, Roland · 21
Dionne, Paul · 292
Disarbois, Jean · 352, 353, 354, 355, 371
Disarbois, Katherine · 371

Dorris, Paul · 162
Doucet, Roland · 142
Dr Ayoub, Joseph · 382
Dr Bellemare, Sarah · 390
Dr Bohémier, J.-A. · 289
Dr Boisvert, Claude · 66
Dr Boucher, Jean-Pierre · 396, 398, 399
Dr Chevrette, Georges · 289
Dr Dhaiti, Gérard · 294
Dr Fontaine, Rosario · 235
Dr Forest, Élysée · 116, 135, 288
Dr Ghobril, Victor · 384
Dr Kouz, Simon · 382
Dr Lamarche, Paul · 17
Dr Laporte, Louis-Philippe · 17
Dr Laporte, G.-Étienne · 144
Dr Lessard, Henri-Paul · 179
Dr Mireault, J.-P. · 289
Dr Quenneville, Robert · 116, 117, 141, 169, 177, 187, 194, 224, 242, 243, 272–74, 275–80, 283, 291, 404–5
Dr Regaudie, Bernard · 382
Dr Roussin, Camille A. · 81, 221
Dr Roy (plasticien) · 36
Dr Thomas, Réjean · 384
Drainville, J.-M. · 225
Drainville, Jean-Louis · 179
Drolet, Philippe · 227
Dubeau, Charles · 120
Dubeau, Honoré · 34
Dubeau, Saül · 40, 42
Dubuc, Alain · 452, 459
Duceppe, Anne · 206
Duceppe, Claude · 206
Duceppe, Famille · 205
Duceppe, Jean · 201, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 209, 210, 211, 214
Duceppe, Louise · 207
Duceppe, Monique · 207
Ducharme, Alvarez · 78
Ducharme, Georges · 262
Ducharme, Irène · 25
Ducharme, Marcel · 79
Ducharme, Serge · 397
Duchesneau, Clément · 383
Dufour-Desmarais Laura · 84
Dufresne, Denis · 349
Dufresne, Pierre · 390
Dufresne, Pierre-Joseph · 270
Dufresne, Rosilda · 263
Dugas, François-Octave · 218
Dugas, Richard · 397
Duhamel, Roger · 291
Dumais, Jocelyne · 365, 368
Dumas, Roger · 207
Dumont, Mademoiselle (jeune coureuse) · 341
Dumoulin, Jean · 53
Dumoulin, Marcel · 53
Dumoulin, Monsieur (père de Marcel) · 53
Duplessis, Maurice · 123, 125, 129, 132, 137, 174, 374, 451
Dupuis, Paul · 291
Duquesne, Albert · 24
Durand, Alphonse · 197
Durand, Bernard · 150
Durand, Georges-Étienne · 179
Durand, Jean · 264
Durand, Jeanne-d'Arc · 263
Durocher, Gérald · 383
Dussault, Anne-Marie · 257
Dutton, Robert · 382, 390

E

Elemen, Charles · 83
Émond, Gilles · 397

F

Famille Blais · 36
Famille Brisson · 46
Famille Délisle · 36
Famille Dugas · 46
Famille Durand · 36
Famille Elemen · 36
Famille Fiset · 36
Famille Gougeon · 36
Famille Hérard · 46
Famille Lebeau · 63
Famille Malo-Préville (enfants) · 281–82, 317, 318, 319, 320, 322, 395, 442, 443, 444, 477
Famille Robert · 36
Famille Sylvestre · 36, 46
Farbstein, Jack · 79, 171, 204

Farmer, Jean et Louis · 36
Faucher, Françoise · 206
Favreau-Lachapelle, Yvette · 214
Favrou, Jean · 354
Favrou, Marie-Jo · 354
Ferland, Délium · 470
Ferland, Léonard · 21
Filiatrault, Serge · 366
Filion, Gérard · 186
Fiset, René · 295
Fisette, Florimond · 146
Fisher, Max · 145
Fleury, Michel · 388
Fleury, Swibert · 21
Forest, Gérard · 144
Forest, Marcel · 112, 200, 202
Forest, Martin · 138, 141, 143, 147, 150
Forest, Michel · 295, 296
Forget, Bertrand · 166
Forget, Jérôme · 302, 478
Forget, Léonard · 36
Forget, Lucien · 302
Forget, Micheline · 397
Forget, Noël · 78
Forget, Thomas · 395, 478
Forget, Xavier · 302, 478
Fortin-Beauséjour, Pascale · 436
Fouad, Farhat · 382
Fournier, Monsieur (gérant à la ferme des agronomes de St-Thomas) · 57
Frasquet, Jean et Christine · 371
Freeman, Mary et Peter · 365, 368
Frère Aubin · 44
Frère Berthiaume · 45
Frère Charette · 45
Frère Coderre, Wilfrid, c.s.v. · 135
Frère Prince, Guylain, o.f.m. · 384
Frères Abdelhay · 21

G

Gabin, Jean · 309, 354
Gadouas, Robert · 202, 207
Gadoury, Octave · 79, 171, 212, 213
Gadoury, Sylvio · 179, 184
Gagné, Roméo · 263–65, 269
Gagnon, Anita · 74
Gagnon, Audley · 44, 62
Gagnon, Bernard, André et Monique · 36
Gagnon, Claire · 62
Gagnon, Gaston · 169, 290
Gagnon, Guy · 185
Gagnon, Jacques · 83
Gagnon, Marcel · 62, 73, 80, 270
Gagnon, Pierre · 79, 177, 183, 187, 194, 197, 219, 227, 382, 383, 439
Gagnon, Robert · 205, 265, 319
Gandhi · 376, 378
Garceau, Grégoire · 129, 139
Garceau, Serge · 349
Gariépy, Réal · 145
Gaudet, Claude · 461
Gaudet, Mimi · 363
Gauthier, Jacques · 349
Gauthier, Paule · 390
Gauvin, Michel · 337
Gauvreau, Roland · 177, 182, 184, 185, 190, 192, 272
Général Monk · 345
Généreux, Bertrand et conjointe · 382
Généreux, Éric et Hugues · 382
Généreux, Réal · 139
Génois, Rodrigue · 294
Geoffrion, Antoine · 183
Gérin-Lajoie, Paul · 189, 192
Gervais, Adrien · 139
Gervais, Jean-Charles · 264
Gervais, Léontine · 242
Gervais, Suzanne · 383
Giasson, Jeannette · 349
Gilbert, Camille · 36, 55, 73
Gilbert, Mariette · 36, 55
Gilbert, Maurice · 36, 55, 73
Gilligan, Tom · 332
Gingras, Gérald · 25
Gingras, Gérard · 161, 162, 163, 167, 427
Giroux, Isabelle · 441
Giroux, Maurice · 272
Godbout, Adélard · 125
Godin, François-Benjamin · 218
Godin, Gérald · 278
Godin, Guy · 206
Golbrin, Bernard et Ximenia · 335
Gorbatchev, Mikhaïl · 353
Gosselin, Jean · 430

Gouin, Charles (alias comte de Fontenailles) · 67
Goulet, Juliette · 33
Gourd, Doléria (Dorilda) · 28, 29–30, 49
Gourd, Juliette · 263
Grammond, Stéphanie · 429
Grandchamps, A. W. · 161
Grandmoujin, André · 371
Grandmoujin, Georgette · 344, 349
Grandmoujin, Michèle · 335, 344, 349, 352, 355, 371
Granger, Roland · 292, 296
Graton, Françoise · 206
Gratton, Valmore · 142, 145
Gravel, Diana · 17
Gravel, Marcel · 288
Gravel, Pauline · 223
Gravel, Pierrette · 55
Gravel, René · 294
Gravel-Brisson, Gisèle · 56
Grégoire, Constantin · 340
Grégoire, Gisèle · 463
Grenache, Félix · 59, 76
Grenache, Roch · 59, 76
Grenier, Michel · 323
Grenier, Normand · 313
Grignon, Claude-Henri · 111
Groleau, Jeanne · 263
Groulx, Georges · 121, 201, 202, 207
Guérard, Yoland · 78, 201
Guertin, Gustave · 144
Guibault, Denis · 139, 169
Guillaume le Conquérant · 344
Guillet, Alexandre · 292
Guillot, Paul-A. · 294
Guy, François · 349

H

Hamel, Paul · 227
Hamelin, Louis-Edmond · 141
Harnois, Jeanne · 263
Harnois, Paul · 294
Harper, Stephen · 453
Harvey, Gérald · 145
Harvey, Normand · 339
Hayet-Malo, Fabien · 30
Hébert, Émilien · 144
Hébert, Franchie · 34
Hénault, André · 400, 401
Hénault, Robert · 383
Henri VIII · 344
Henri, Charles · 44
Henri, Monsieur (épicier) · 16
Hérard, Rosaire · 383
Hermann, Wally · 352
Hétu, Maurice · 83
Hétu, Robert · 110
Hétu-Landreville, Céline · 313
Hogson, Jacques · 130
Houde, Camillien · 270
Houle, Gérard · 184
Houle, Jos · 56
Houle, Raymond · 171, 260
Hubert, Anatole · 242

J

Jetté, Georgette · 29
Jobin, Maurice · 227
Jodoin, Thérèse · 55
Jodoin, Wilfrid · 55, 120
Johnson, Daniel (père) · 223, 226
Joliat, Aurèle · 24, 46
Jolicoeur, Paul · 67, 179, 184
Joly, Gaston · 56
Joly, Monsieur (barbier) · 43
Juge Baby · 18

K

Kennedy, John F. · 457

L

L'Écuyer, Eugène · 21
L'Écuyer, Yvon · 36
Labine, Viateur · 144
Labrakis, Grigoris · 357
Labrèche, Gaétan · 202, 206
Labrecque, Wilfrid · 59
Lacas, Noël · 141
Lachapelle, Andrée · 202, 206
Lachapelle, Jean-Paul · 79, 171, 201, 202, 207, 208, 211, 212, 213, 214

Lachapelle, Johanne · 281
Lachapelle, Robert · 214
Lafitte, Louis · 61
Lafontaine, Rita · 384
Lafortune, Jacques · 53
Lafortune, Jos · 144
Lafortune, Léo · 313
Lafortune, Ubald · 139
Lajeunesse, Armand · 397
Lajeunesse, Jean · 205
Lajeunesse, Laurent · 180, 257
Lajoie, Albert · 78
Lajoie, Raymond · 296
Lalonde, Georges · 264
Lalonde, Laurent · 169, 171, 242
Lambert, Alain · 349
Lambert, Gaston · 176, 178, 179, 186, 190, 192, 193, 194, 218, 219, 220, 221, 222, 225
Lambert, Pierre · 397
Lambert, Réginald · 130
Lamoureux, Armand · 150, 159, 161, 164, 165, 241
Landreville, Luc · 294
Landreville, Maurice · 26
Landry, Barlébi · 44
Landry, Bernard · 254
Landry, Lionel · 138
Landry, Oscar · 144
Landry, Pierre · 78
Landry, Yves · 390
Langlois, Doris · 349
Lapalme, Danielle · 382
Lapalme, Georges-Émile · 32, 77, 174, 176, 177, 196, 221, 223, 279
Lapierre, Raymond · 397
Laporte, Gaston · 36, 40, 46, 139, 169, 172, 177, 194, 218, 234, 237, 242, 260, 261, 265, 283, 294, 319
Laporte, Gérald · 318
Laporte, Gérard · 242, 260, 261, 262, 265, 273, 318, 354
Laporte, Jacques · 138, 139, 143, 148
Laporte, Pierre · 252
Laporte, Roger, Yvan et Jacques · 36
Laporte, Rosa · 25
Laporte, Simon · 349, 355
Laporte, Yvon · 32, 34
Lareault, Jos · 31, 32
Laroche, Guy · 139, 140
Laroche, Léo · 71
Laroche, Nicole · 7, 312, 316, 320, 423, 424, 425, 436
Laroche, Paul-Émile · 78
Laroche-Rainville, Camille · 436
Larrivée, Gaby · 294, 397
Larsen, Don · 132
Lasalle, Claude · 115
Lasalle, Marcel · 44
Lasalle, Maurice · 291
Latendresse, Albert · 179
Latendresse, Jacques · 390
Latendresse, Manon · 349
Latendresse, Robert · 349
Latreille, Marcel · 383
Latulippe, Phil · 341–45, 355
Laurendeau, André · 186
Laurin, Marie-Paule et Janine · 36
Lavallée "Boco" · 61
Lavallée, Jacques · 275, 318
Lavallée, Maurice · 397
Laverdure, Azellus · 115
Lavoie- Latulippe, Lucie · 342
Lavoie-Latulippe, Lucie · 342
Le Gall, Élisabeth · 371
Le Gall, Jeannette · 371
Le Gall, Olivier · 368, 369, 371, 448
Leblanc, Céline · 463
Leblanc, Monsieur (employé Universal Cooler) · 76
Lebreton, Jacques · 379, 380, 382
Leclerc, Jean · 206
Leclerc, Jean-Claude · 162
Leclerc, Lucien · 231, 234, 236, 260
Leclerc, René T. · 160
Leclerc-Chamberland, Murielle · 296
L'Écuyer, Yvon · 21
Lemay, Guy · 383
Léonard, Yvon · 162, 164
Lepage, Jeanne · 25
Lépine, Arthur · 300
Lépine, Champlain · 144
Lépine, Jean-François · 390
Lesage, Jean · 174, 175, 176, 177, 178, 183, 185, 187, 190, 191, 192, 194, 195, 196, 216, 217, 219, 220, 221, 223, 224, 226, 251, 277, 279, 451
Lesiège, Lise · 397
Lessard, Jean-Claude · 216
Lessard, Réginald · 128

Letarte, Jean-François · 205
Lévesque, J.-L. · 160
Lévesque, René · 183, 185, 187, 190, 196, 216, 226, 227, 228, 292, 450, 451
Lévesque, Suzanne · 73
Liard, Lionel · 44
Liard, Thérèse · 349
Lirette, Mario · 84
Lirette, Robert · 84
Livernoche, Claude · 252
Livernoche, Jean, c.s.v. · 114
Loimer, Ingrid et Herman · 352
Loiseau, Jean-Pierre · 357
Loiselle, Hubert · 202, 206
Loiselle, Julien · 36, 110, 139, 169
Loiselle, Wilbrod · 57, 128
Longpré, Léo · 230
Longpré, Léopold · 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236
Lorain, Jacques · 206
Lortie, Luc · 423, 424, 425, 436
Loubier, Gabriel · 255, 256
Loyer, Denis · 139
Lussier, Doris · 209

M

Magnan, Roger · 124
Mailhot, Laurent · 225
Mainville, Gaston · 139
Mainville, Gilles · 36
Majeau, Hervé · 32, 34, 66, 293
Majeau, Jacques · 270
Majeau, Marcel · 36, 63
Majeau, Maurice · 169, 221, 222, 225, 236, 242, 243
Majeau, René · 34, 63, 66, 80
Majeau, Roch · 42
Majeau, Roger · 139
Major Tanguay · 68
Malléjac, Jo · 323, 324
Mallet, Robert · 467
Malo, André · 117, 118, 205, 264, 269, 296, 313, 317, 318, 363, 368, 439, 441, 446
Malo, Armand · 16, 19, 20, 24, 31, 56, 58, 59, 64, 69, 77, 79, 80, 81, 86, 122, 124, 127, 130, 171, 213, 285, 299, 300, 338, 347
Malo, Bernard · 232, 262, 293, 397
Malo, Bertrand · 32, 177, 178, 182, 185, 186, 187, 194
Malo, Colette · 17
Malo, Denis · 17, 19, 83, 405, 406, 420
Malo, Denise · 17, 330
Malo, Diane · 112, 117, 205, 281, 298, 324, 329, 348, 446, 477
Malo, Élaine · 118, 205, 302, 317, 318, 329, 441, 443, 446
Malo, Éric · 205
Malo, Éva · 15, 40, 49
Malo, Henri · 121
Malo, Jean-Pierre · 377, 382, 383, 388, 400, 469
Malo, Louise · 16, 69
Malo, Lucie · 17, 112, 113, 329
Malo, Nicole · 11, 110, 113, 116, 205, 206, 259, 302, 329, 395, 442, 446
Malo, Paul · 397
Malo, Pierre · 119, 205, 206, 264, 269, 296, 369, 442, 446
Malo, René · 16, 36, 58, 69, 81, 127, 139, 150, 301
Malo, Rhéal · 349
Malo, Rollande · 17, 329
Malo, Rose · 263
Malo, Serge · 363
Malo, Siméon · 200
Malo-Gagnon, Armande · 15, 16, 36, 38, 69, 371, 438
Malo-Lareault, Albina · 31, 32
Malo-Valois, Alexandre · 302, 443, 478
Maltais, Maurice · 275, 318
Mandela, Nelson · 365
Mantha, Georges · 132
Mantha, Georges et Sylvio · 24
Marchand, Bernard · 65
Marchand, Gilles et Monique · 227
Marchand, Gustave · 75
Marchand, Luc · 340, 369
Marchand, William · 53
Marcotte, C.-B. · 64
Marcotte, Monsieur (représentant Canadian Club) · 131
Marcotte, René · 83
Marcoux, Lucien · 225
Marcoux, Rémi · 390

Marion, Bob · 388, 389
Marion, Georges · 138, 139, 141, 148, 397
Marjane, Léo · 291
Marleau, Louise · 206, 208
Marsolais, André · 377, 383
Marsolais, François · 388
Marsolais, Jean-Guy · 349
Marsolais, Nicole · 349
Martel, François · 365, 366, 367, 368
Martel, Jean-François · 446
Martel, Jean-Paul · 169, 170, 194, 438
Martel, Roger · 44
Martin, Gérard · 220, 274, 275
Martin, Jacques · 207
Martin, Jules · 118
Martin, Monique · 313
Martin, Nicolas · 366
Martin, René · 461
Martin, René (père) · 143, 292
Martineau, Gérald · 174
Masse, Jos · 57
Masse, Marcel · 256, 257, 292, 404
Masse, Victor · 32
Massey, Vincent · 137
Massicotte, France · 394
Masson, Édouard · 193
Masson, Guy · 184
Mayer, Charles · 24
Mayroup, Christine · 354
McLaughlin, Robert · 440, 441
McMillan, Marne · 365
Me Angers, Édouard · 238
Me Cantin, André · 325, 348, 349, 363, 397, 439
Me Dionne, Michel · 397
Me Dugas, Claude · 176, 178, 184, 188, 192, 218, 219
Me Dugas, Jacques · 218, 232, 235, 236, 239
Me Dugas, Lucien · 218
Me Durand, Jean · 166
Me Ferland, Pothier · 178, 179, 181, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 190, 192, 227
Me Fontaine, Jean · 78, 144, 203
Me Forest, Luc · 233, 234, 236
Me Hétu, Claude-Édouard · 194, 300
Me Hétu, Jean-François · 233
Me Jolicoeur, Bernard · 349, 469
Me Laferrière, Danielle · 397
Me Lavallée, Armand · 126, 214
Me Majeau, Maurice · 300
Me Ostiguy, J.-Marcel · 177
Me Robitaille, Marcel · 236, 237, 238, 239
Me Tellier, Robert · 141
Me Trudel, Clément · 382
Meagher, Jean-Louis · 83
Meagher, Lionel · 112
Mercier, Chantale · 349, 368, 369
Mercier, Roger · 264
Mercure, Monique · 206
Mère Teresa · 378
Mgr Ferland, René · 469, 470
Mgr Jetté, Édouard · 291
Mgr Lussier, Gilles · 383, 390
Mgr Papineau, J.-A. · 47, 129, 288, 291
Mgr Valois, Omer · 138, 147
Michaud, Claude · 136, 465
Michaud, Monique · 465
Michaud, Pierre · 136, 390, 391, 465
Michaud, Rolland · 349
Michaud, Yves · 434
Mireault, Normand · 349
Miron, Zénon · 197
Mondor, Henri · 397
Mondor, Jacques · 225
Monetta, Jean-Louis · 242
Moniales de Bethléem · 10, 469–76
Montambault, Antonio · 300
More, Thomas · 344
Morel, Denise · 206
Morenz, Howie · 24
Morin, Arthur · 168
Morin, F.-X. · 79, 171, 213
Morin, François · 397
Morin, Rosaire · 179, 184
Morin, Yvan · 382
Morin-Forget, Arnaud · 478
Morin-Forget, Chloé · 478

N

Nadeau, Monsieur (dépositaire de boissons gazeuses) · 64
Neveu, Aurélien · 254
Nicoletti, Albert · 291
Nixon, Richard · 336

Nobert, François · 183
Normandin, Michel · 24

O

Ostiguy, Marcel · 182, 189, 194
Ouimet, Robert J. · 382

P

Pagé, André · 349
Palomino, Mercedes · 202
Paquin, Louise · 205
Paquin, Raymond · 78
Parent, Jean-François · 430
Parent, Jean-Pierre · 382
Parent-Robillard, Agnès · 50, 54, 340, 468
Parizeau, Jacques · 161, 217, 398
Pasquino, Guy · 326, 335
Pasquino, Sylvia · 326, 335
Paul-Hus, Jean-Pierre · 227
Pauzé, Victor · 42, 73
Payette, Léo · 179, 184
Péladeau, Pierre · 382
Pelland, Bernard · 296
Pelland, René · 44
Pelland, Robert · 296, 349
Pelland, Tarzan · 54
Pelletier, Gilles · 204, 206
Pelletier, Guy · 227
Pelletier, Louis · 324, 347, 349
Père Allard, François, c.s.v. · 286
Père Crépeau, Marcel, Missions étrangères · 286
Père Hénault, Forest, Missions étrangères · 19, 283
Père Johns, Emmeth · 384
Père L'Archevêque, Jean, Jésuite · 381
Père Lachapelle, André, Missions étrangères. · 283, 286
Père Lacroix, Benoît, o.p. · 384
Père Lafortune, Ambroise · 383
Père Legault, André, c.s.c. · 383
Père Léveillé, Paul · 339, 348
Père Lindsay, Fernand, c.s.v. · 382, 384, 390
Père Livernoche, Jean, c.s.v. · 374
Père Mousseau, Gilles, o.m.i. · 292
Père Nadeau, Joseph, c.s.v. · 283, 287
Perreault, Adélard · 69
Perreault, Hubert et Alain · 40
Perreault, Pierre · 296, 397
Perreault, Réjean · 184
Perreault, Wilfrid · 184
Perreault, Yvon · 397
Perron, Michel · 382
Phaneuf, Luc · 380, 381, 382, 473, 474
Picard, Colombe · 329
Piché, Richard · 349
Pie XII · 470
Piette, Célyne · 349
Piette, Donat · 73, 143
Piette, Edmond · 288
Plante, Anne · 436
Plante, Robert · 143
Poirier, Arthur · 263
Poirier, Gérard · 206
Poirier, Michel · 264
Poitras, Jean · 288, 292, 294
Pothel, Richard · 295
Poulette, Léo · 127
Poulette-Malo, Yolande · 301
Poupart, Ronald · 257
Préville, Andrée · 7, 8, 51, 70, 110, 112, 114, 115, 119, 131, 189, 198, 204, 206, 275, 283, 318, 330, 339, 352, 364, 371, 377, 395, 421, 436, 438, 439, 443, 478
Préville, Denise · 71
Préville, Hervé · 72, 168
Préville, Isabelle · 116
Préville, Mariette · 131
Préville, René · 219, 221
Préville, Simonne · 70
Prévost, Lucie · 288
Prévost, Yves · 175, 193
Proteau, Henri-Paul · 383
Provost, Guy · 202
Prud'homme, Germaine · 25

Q

Quenneville, Claire · 283
Quenneville, Noëlla · 263
Quêteux Sourdif · 61

R

Racette, Armand et Paul-Émile · 81
Racette, Réal · 56
Racine, Yvon · 227
Rainville, Hervé · 78
Ratelle, Alain · 397
Ratelle, Lucie · 295
Ratelle, Michel · 382, 397
Rathé, Yves · 397
Rémy, Louise · 206
Renaud, Jacqueline · 110
Renaud, Olivier · 193
Renaud-Forget, Edmond · 478
Reney, Henry · 184
Ricard, Clément · 292
Richard, Armand · 179, 184, 186, 192, 221
Richard, Fernande · 400
Richard, Guy · 349
Richard, Lucien et Lucille · 227
Riopel, Jeanne et Gaby · 25
Rioux, Rosaire · 47
Rivest, Denise · 349
Rivest, Jean-Marie · 272
Rivest, Julienne · 30
Rivest, Louis · 349
Rivest, Lucien · 112, 146
Rivest, Monique · 110
Rivest, Roland · 40, 49
Rivest, William · 15, 40, 49
Roberge, Monsieur (résident des HII) · 364
Roberge, Paul · 83
Robert, Guy · 44
Robert, Isabelle · 382
Robert, Jeanne · 44
Robert, Monsieur (cantinier) · 44
Robillard, Jean · 390
Robillard, Jean-Maurice · 318
Robillard, Robert · 50, 74, 83
Robillard, Siffroid · 50
Robillard-Ferland, Solange · 50, 52
Robitaille, Françoise · 73
Robitaille, Sylvio · 69
Roch, Rosaire · 142, 288
Rochon, Fernand · 161
Roger, Jean-Paul · 349, 350, 351, 352, 349–52, 360
Rondeau, André · 294
Rondeau, Georges · 170
Rondeau, Georges et Yves · 36
Rondeau, Gilles · 313
Rondeau, Luce et Francine · 263
Rouleau, Jean-Guy · 36
Roussel, Jean-Marie · 235
Roy, Fernand · 128
Roy, Pierre · 177, 194, 197, 225, 254
Royer, Raymond · 207

S

Saint-Aubin, Michel · 227
Saint-Cyr, Isabelle · 313
Sauvageau, Marc · 36
Sauvé, Paul · 174, 223
Savignac, Fabiola · 263
Savignac, Léo · 179
Savignac, Maurice · 83
Savignac, Rollande · 263
Savignac, Serge · 349
Savignac-Dupuis, Françoise · 400
Savoie, Réginald · 227
Sawoya, Janette, Alice et Jean · 36
Schmidt, Gisèle · 206
Séguin, Gérard · 207
Shapransky, Morris · 83
Siedlack, Walter · 130
Simard, René · 284
Simenon, Georges · 354
Siminaro, Nino · 127, 397
Simms, Donald · 393
Soucie, Georges-Oscar · 160, 241
Sr Angèle · 384
Sr Bernard de Sienne · 18
Sr Bolduc, Agathe, m.i.c. · 283, 285, 350
Sr Bonita · 10, 472
Sr Buteau, Alice, m.i.c. · 332, 333
Sr Damase de Rome · 18
Sr Donatienne · 473
Sr Éphrem de la Croix · 18
Sr Fournier, Nicole · 384
Sr Jeanne Augustine · 18
Sr Lambert, Gisèle · 350
Sr Lauzon, Jeanne d'Arc · 393
Sr Sainte-Hélène d’Auxerre · 21
Sr Sauvé, Louise, m.i.c. · 351
Sr Servanne · 472

St-Arneault, Jean-Guy · 382
Stavropoulos, Antoni · 358
Stavropoulos, Aristo · 358, 360, 361, 417
Stavropoulos, Doina · 358
Stavropoulos, Dora · 358
Stavropoulos, Effei · 358
Stavropoulos, Georgia · 358
Stavropoulos, Janis · 358
Sternon, Louis · 296, 326, 327, 340, 349
St-Georges, Donat · 33, 34
St-Georges, Michel · 349
St-Georges, Monsieur (épicier) · 42
St-Jean, Maurice · 397
St-Louis, Marie-Josée · 464
Sutto, Janine · 205, 206
Swaminadhan, Anand · 397
Sylvestre, Georges · 78
Sylvestre, Gérald · 260, 319

T

Tabah, Yvonne · 263
Talbot, Oscar · 63
Taylor, E.-P. · 120
Tellier, Claude · 397
Tellier, Mathias · 345
Tellier, Maurice · 124, 345
Tellier, Paul · 345, 390
Terrier, Jacques · 371
Tessier, Luc · 184
Tessier, Luc, Roger et Jean · 36
Tessier, Roger · 83
Thatcher, Margaret · 345
Théberge, Victor · 388
Thériault, Jacques · 440
Thériault, Micheline · 349
Thibault, Lise · 384
Thibeault, Gérard · 132, 133
Thivierge, Marcel · 186
Tissot, Marcel · 124, 125
Toustous, Bénédicte · 371
Toustous, Jeanne · 371
Tremblay, Richard · 396
Trudeau, Marcel · 197
Trudeau, Pierre Elliott · 208, 255
Trudel, Bertrand · 314, 422
Trudelle, Armand · 121
Turcot, Louise · 206

V

Valois, Christian · 302
Vanier, Jean · 463
Veillette, Justin · 262
Veillette, Omer · 312
Venne, Dorval · 116
Venne, Robert · 205
Vézina, Monique · 383
Vien, Thomas · 183
Vincent, Claude · 295
Vincent, René · 400
Visser, Helly · 365
Voirol, Michel · 352

W

Wagner, Claude · 225, 251, 252
Wodon, Émile · 20
Wodon, Gilles · 37, 38
Wodon, Ginette · 62
Wodon, Josette · 130
Wodon, Lorraine et Pierrette · 36
Wodon, Pierrette · 38, 55

Z

Zaine, Alfred · 177
Zaine, Liza et Victoria · 329
Zedong, Mao · 332, 337

MÉDIAGRAPHIE

VOLUMES

BARRETTE, Antonio, *Mémoires*, Librairie Beauchemin ltée, Montréal, 1966, 448 pages.

DUBUC, Alain, *À mes avis souverainistes*, Les Éditions Voix parallèles, Montréal, 2008, 232 pages.

GRAVEL, Denis ; LAFORTUNE, Hélène ; DIONNE, André, *Notre-Dame-des-Prairies d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo Inc., 2001, 191 pages.

LIECHTELE, Sylvie et DESCHÊNES, Robin, *Écrivez vos mémoires*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1996, 148 p.

MÈRE TERESA, *Une main de tendresse*, Apostolat des Éditions- Éditions Paulines, 1979.

DOCUMENTS ET BROCHURES

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF), *Choisissez votre firme et votre représentant en valeurs mobilières*, brochure 2006.

Courcy, Alcide, *Règlements Partie II : Règlement concernant le choix des délégués à une convention*, document non daté et non paginé, archives personnelles.

JALETTE, Henri-Paul, *Village de L'Industrie-Joliette ; chronologie 1789-2001*, Presses de la SNQ de Lanaudière, non paginé.

BOLDUC, J.-R., lettre à Jean Malo par l'attaché d'administration de la Commission des Valeurs mobilières du Québec, 27 août 1970, 1 page.

CHEVRETTE, Guy, lettre à Jean-Pierre Boucher, président de l'Association des citoyens et citoyennes du Grand Joliette, 11 avril 1995, copie, archives personnelles.

CHEVRETTE, Stacey, *Sondage demandé par l'Association des citoyens et citoyennes du Grand Joliette*, 1999, archives personnelles.

COUSINEAU, Aristide, président, lettre à M. J.-R. Bolduc, attaché d'administration de la Commission des Valeurs mobilières du Québec, 1er septembre 1970, 1 page.

DUGAS, DUGAS, & GAGNON, avocats, « Malo vs Longpré », lettre à Marcel G. Robitaille, 19 mai 1972, 2 pages.

FERLAND, Pothier, lettre du 17 octobre 1960, archives personnelles.

FOREST Élysée, « P.H. Desrosiers ; un grand industriel de chez nous », texte dactylographié, Société d'histoire de Joliette, septembre 1982, 11 pages.

GERVAIS, Dr J. Édouard, responsable du projet de l'album du centenaire de Joliette, *Joliette 1864-1964*, Imprimerie Nationale, Joliette, 1964, 195 pages.

GINGRAS, Gérard, v.-p. René T. Leclerc inc., « Conférence sur les placements en bourse », texte original dactylographié, 1956, archives personnelles, 5 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Commission des valeurs mobilières, « Monsieur Jean Malo », lettre de J.R. Bolduc, attaché d'administration à Aristide Cousineau, président de René T. Leclerc inc., 1er septembre 1970, 1 page.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Commission des Valeurs mobilières du Québec, « Avis aux courtiers, émetteurs de valeurs mobilières et vendeurs enregistrés en vertu de la Loi des Valeurs mobilières de Québec », 6 mars 1963, 1 page.

LANGLOIS, Paul, extrait du jugement du 21 août 1968, répertorié dans le *Dossier conjoint, volume IV* « Suite des pièces et le jugement dont appel », Cour d'Appel de Montréal, cause no 11 913.

PELLETIER, Louis, *Un 50e mémorable pour Jean Malo*, septembre 1996, archives personnelles, 1 page.

ROBILLARD-FERLAND, Solange, *Agnès Parent Robillard, fondatrice de l'Institut Robillard, 1902-1978*, document rédigé à l'occasion du 20e anniversaire de son décès, 1998.

ROBITAILLE, Marcel-G., « Jean Malo, Joliette, P.Q. », lettre sans préjudice adressée à Me Édouard D. Angers, secrétaire général de la Commission des Valeurs mobilières du Québc, 10 septembre 1970, 2 pages.

ROBITAILLE, Marcel-G., « Malo vs Longpré », lettre sans admission et sans préjudice à Me Jacques Dugas, le 26 avril 1972, 2 pages.

ROBITAILLE, Marcel-G., « Malo vs Longpré », lettre à Marcel-G. Robitaille, 13 février 1973, 1 page.

ROBITAILLE DANSEREAU BLANCHARD & QUESNEL, avocats, « Notes et autorités du demandeur », Cour supérieure du District de Joliette, cause 20 140, Montréal, le 20 février 1968, 22 p.

ROBITAILLE DANSEREAU BLANCHARD & QUESNEL, avocats, « Dossier conjoint », *En appel d'un jugement final de la Cour supérieure du district de Joliette, rendu par l'Honorable juge Paul Langlois, le 21ième jour d'août 1968*, 4 volumes, Cour d'Appel de Montréal, cause no. 11 913, 1968, 718 p.

JOURNAUX, REVUES ET BULLETINS

Journaliste non identifié, « Grâce à l'initiative de Jeune Commerce, la compagnie de développement industriel est fondée », dans *Joliette Journal*, 16 mars 1955.

Journaliste non identifié, « J'ai été sauvé par le club Richelieu (…) », *dans Joliette Journal*, 19 mai 1976.

Journaliste non identifié, « Aristide Cousineau, financier et industriel », rubrique L'Homme du mois, dans la revue *Commerce*, Montréal, octobre 1953.

Journaliste non identifié, « À Joliette, chahut à une réunion libérale » dans *Le Devoir*, lundi 24 octobre 1960, 2e édition.

Journaliste non identifié, « La Convention libérale organisée pour dimanche dernier choisit M. Gaston Lambert (…) », dans *l'Action populaire*, 2 novembre 1960.

Journaliste non identifié, « Les déclarations de M. Lesage à Joliette, réactions du groupe Desrochers » dans *L'Action populaire*, 24 octobre 1962.

Journaliste non identifié, « M. Jean Lesage appuie ouvertement M. Gaston Lambert » dans *L'Action populaire*, 24 octobre 1962.

Journaliste non identifié, « Propos de libéraux ; assemblée de Maurice Desrochers à Notre-Dame-des-Prairies le 5 novembre 62 » dans *L'Étoile du Nord*, le 7 novembre 1962.

BOURASSA, Louise, « Le Doc Quenneville n'est plus », *Joliette Journal*, 6 décembre 1989, p.3.

BRUN, Henri, « Opinion : Nation québécoise – La motion Harper : peu mais tout de même pas rien », dans *Le Devoir* samedi 2 et dimanche 3 décembre 2006.

GIROUX, Maurice, « Une affaire de pot-de-vin chez les libéraux de Joliette, » *Le Jour*, 2e année no 9, 10 mars 1975.

GRAMMOND, Stéphanie, « Devenir courtier [sic], un sprint et un marathon en même temps » dans *La Presse*, samedi 14 juin 2003, feuillet E2.

GRENIER, Laurent, « Pierre Roy, candidat U.N. dans Joliette : « On est complice du silence quand on laisse écraser le peuple par des animaux comme Claude Wagner » », dans *Joliette Journal – L'Étoile du Nord*, mercredi 4 mai 1966.

LA CORPORATION D'INFORMATION POPULAIRE, « Où sont les libéraux de Joliette? » dans *La Criée*, vol. 3 no. 1, mars 1975, page 6.

LAPORTE, Marc, « Mieux connaître Jean Malo », dans *Le Messager*, bulletin de la Société d'histoire de Joliette- de Lanaudière, vol. 1 no. 12, pp.5 et 6.

LAPORTE, Marc, « Jean Malo réalisera un 50e marathon en carrière », dans *L'Action*, 22 septembre 1996.

LAROCHE, Nicole et Luc Lortie, « 50 ans dans les valeurs mobilières », dans *L'Expression*, 22 mars 2006.

LEBLOND, Robert, «Un 50e marathon pour Jean Malo ! », dans *Le Journal de Montréal*, 22 septembre 1996.

LESAGE, Gilles, « Le père de la Révolution tranquille? Georges-Émile Lapalme (1907-1985) : le précurseur méconnu et mal-aimé », dans le *Bulletin de l'Assemblée nationale*, vol. 36, # 3 et # 4, octobre 2007.

LOYER, Gilles, « Jean Malo a recommencé à courir », dans *Plaisirs et Passions*, 5 mai 1999.

LUSSIER, Doris, « Sacré Duceppe! », dans *La Presse*, cahier Arts et spectacles, 8 décembre 1990.

MALO, Jean, « Fusion des municipalités : sauver 25 sous pour laisser passer un dollar », lettre ouverte dans *L'Expression*, le 18 juillet 1999.

MALO, Jean, « Mon 33e marathon », dans *Le Courpieds*, octobre 1989.

MONETTE, Gilles, « M.-C. Desrochers : candidat libéral dans Joliette » dans *Joliette Journal - L'étoile du Nord*, mercredi 6 avril 1966.

NADEAU, André « Une amende de 795 000 $... », dans *l'Action* , 10 septembre 2007.

PARENT, Jean-François, « Ces courtiers qui veulent votre bien… » dans la revue *Affaires PLUS*, août 2005, page 13.

SITES INTERNET

Abbé Charles-Émile Gadbois; sur le site *Les projets DA-GO*
http://da-go.com/musique/gadbois-c-e/index.html

Camillien Houde; sur le site de *l'Assemblée nationale du Québec*
http://www.assnat.qc.ca/index.html

Camillien Houde; sur le site du *Parlement du Canada*
http://www2.parl.gc.ca/parlinfo/Files/Parliamentarian.aspx?Item=a336cef7-2d74-4d34-91f5-2b0197b9feb8&Language=F

Chine; sur le site de *Encyclopédie Microsoft Encarta*
http://fr.ca.encarta.msn.com

Chronologie historique des femmes du Québec; de 1950 à 1979; sur *Chronologie de l'histoire du Québec*
http://pages.infinit.net/histoire/femindex.html

Claude Wagner; sur le site de *l'Assemblée nationale*
http://www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/v-z/WAGNC.htm

Club Richelieu Joliette
richelieujoliette.org

Dairy Queen
http://www.dairyqueen.com

Dawes Brewery; sur le site *Bieremag*
www.bieremag.ca/sous-verre/dawes_04.html

Economic freedom of North America: 2008 annual report; sur le site *Institut Fraser*
http://www.fraserinstitute.org

Élections générales du 14 novembre 1962; sur le site *Québec politique.com*
http://www.quebecpolitique.com/election/elect27.html

Élections générales du 5 juin 1966 sur *Québec politique.com*
http://www.quebecpolitique.com/election/comtes/c-joliette.html#1966

E.-P. Taylor; sur le site *CBC archives*
http://archives.cbc.ca/IDC-1-69-1395-8729/life_society/beer/clip2

Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE);
http://www.cipf.ca/f_home.htm

Jean Campeau; sur le site de *l'Assemblée nationale du Québec*
http://www.assnat.qc.ca/FRA/membres/notices/c/Campj.htm

Gandhi (*Indian home rule*); sur le site de Google docs
http://docs.google.com/fileview?id=0B2GRozT38B1eYWU0OTc5N2UtNGQyZC00YTlmLWI4N2UtZjQ2ZTg4MzY3NTM5&hl=en

Georges-Oscar Soucie; sur le site de *Marianopolis College*
http:/faculty.marianopolis.edu

L'Autorité des marchés financiers du Québec
http://www.lautorité.qc.ca

La Bourse de Montréal; sur le site de *L'action nationale*
www.action-nationale.qc.ca

Le secteur canadien des valeurs mobilières; sur le site du *ministère des Finances Canada*
www.fin.gc.ca

L'électricité nationalisée, émission Zone libre sur le site *Les Archives de Radio-Canada*
http://archives.radio-canada.ca/economie_affaires/energie/clips/11579/

Loto Richelieu
http://www.lotorichelieu.com/

Montagnes révérées et temples anciens de Chine; sur le site de *Clear Harmony*
http://fr.clearharmony.net

Maurice Beauséjour dans l'enfer de la Ruta de los conquistadores; sur le site *Vélo de montagne Québec Chaudière-Appalaches*
www.vmqca.qc.ca/chroniquesdegilles/chronique/20040214.html

Maurice Duplessis; Propos et Confidences de G.-É. Lapalme, sur *Archives de Radio-Canada*
http://archives.radio-canada.ca/politique/provincial_territorial/clips/7149/

Parti libéral du Québec; sur le site de *Wikipédia*
http://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_lib%C3%A9ral_du_Qu%C3%A9bec

Paul Tellier; sur le site *Wikipedia*
http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Tellier

Phil Latulippe; sur le site du journal *Le Devoir*
http://www.ledevoir.com/2006/09/26/119059.html
Phil Latulippe par Serge Richard; sur le site *Cyberscol*
http://felix.cyberscol.qc.ca

Pierre-Joseph Dufresne; sur le site de l'*Assemblée nationale du Québec*
http://www.assnat.qc.ca/index.html

Pont Bailey; sur *Wikipédia*,
http://fr.wikipedia.org/wiki/Pont_Bailey

SCHL-CMHC; sur le site du *Gouvernement du Canada*
http://www.cmhc-schl.gc.ca

Société pour les enfants handicapés du Québec (bénévoles décédés)
http://www.benevoles-stm.ca/memoire/index.html

Durant un demi-siècle, **Jean Malo** a gardé l'œil ouvert sur les placements financiers de ses clients… Le lien de confiance qu'il a bâti de longue date avec ces derniers lui a valu une solide réputation professionnelle. D'autres facettes de sa personnalité ont cependant forcé l'admiration de ses concitoyens. D'abord, cette détermination dont il a fait preuve comme coureur de fond. À l'orée de la cinquantaine et pendant deux décennies, il a en effet troqué quotidiennement son complet-veston pour enfiler sa tenue de sport et courir des dizaines de milliers de kilomètres, dont 53 marathons.

Bien des gens reconnaissent également son importante participation au développement domiciliaire local de même que son dévouement communautaire exceptionnel, notamment auprès du Club Richelieu. Et, assurément, peu de Joliettains ont oublié l'organisateur politique dynamique et loyal qu'il a été pour Robert Quenneville.
Mais se rappelle-t-on le jeune prétendant à la convention de 1960 qui a causé tout un émoi au sein du Parti libéral ?

Et se souvient-on de l'associé de Jean Duceppe au Théâtre des Prairies entre 1964 et 1967 ? Et du président et membre fondateur de Jeune Commerce en 1953 ? Et du distributeur des bières Brading, Carling et O'Keefe entre 1953 et 1960 ? Et du jeune propriétaire du premier bar laitier à Joliette ? Et… et… et….
Quelle énergie ! On comprend aisément pourquoi il aimait défier les jeunes des années 80. « Suivez-moi, si vous êtes capables ! » leur disait-il.

Aujourd'hui, il nous invite à le suivre ***Là où ses pas l'ont conduit…*** et le conduisent toujours. Car Jean Malo a beau être un modèle 1926, il tient encore bien la route ! Dans ce récit, sa prodigieuse mémoire nous fait revivre le Tout-Joliette du siècle dernier. Mais si le passionné d'histoire prend plaisir à raconter une époque, l'homme demeure tourné vers l'avenir. Et il est clair que sa ferveur à défendre certaines causes, telles que la lutte à la pauvreté, n'a pas faibli d'un iota.

Dans la tradition des écrivains publics, **Monique Tremblay** s'emploie à trouver les mots qui reflètent fidèlement la pensée de ses interlocuteurs.
Après les Mémoires de René Charette publiés en 2007, elle a associé sa plume à la voix de Jean Malo, nous dévoilant avec sensibilité les souvenirs vibrants de cette autre figure joliettaine marquante.

ISBN 978-2-9811855-1-8 (pdf)
2010 - Imprimé au Canada